

**FORD TOURNEO CONNECT /
TRANSIT CONNECT** Manuel du conducteur



Les informations de cette publication étaient exactes au moment de la mise sous presse. Dans le cadre de notre développement continu, nous nous réservons le droit de modifier les spécifications, la conception ou les équipements à tout moment, et ce sans préavis ni obligation. Aucune partie de ce document ne peut être reproduite, transmise, stockée dans un système d'extraction ni traduite dans une langue quelconque, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, sans notre accord écrit. Sauf erreurs et omissions.

© Ford Motor Company 2020

Tous droits réservés.

Numéro de pièce : CG3750frFRA 202007 20200728075703

Sommaire

Introduction

A propos de ce manuel	9
Glossaire des symboles	9
REACH	11
Recommandations pour les pièces de rechange	11
Notices spéciales	12
Équipement de communication mobile	12

Confidentialité des données

Confidentialité des données	14
Données d'entretien	15
Données d'événement	15
Données des réglages	16
Données de véhicule connecté - Véhicules avec: Modern	16
Données de périphérique mobile - Véhicules avec: SYNC 3	17
Données du système d'appel d'urgence	18

Environnement

Protection de l'environnement	19

Bref aperçu

Planche de bord - Conduite à droite	20
Planche de bord - Conduite à gauche	21

Sécurité des enfants

Installation des dispositifs de retenue pour siège enfant	23
Positionnement des dispositifs de retenue pour siège enfant	28
Sécurités des enfants	33

Ceintures de sécurité

Bouclage des ceintures de sécurité	34

Réglage en hauteur des ceintures de sécurité	35
Rappel de ceintures de sécurité non bouclées	35

Dispositif de retenue des passagers supplémentaire

Principes de fonctionnement	37
Airbag conducteur	38
Airbag passager	38
Activation et désactivation de l'airbag passager	38
Airbags latéraux	39
Airbags rideaux latéraux	40

Système de notification automatique d'accident

Appel de détresse	41

Clés et télécommandes

Informations générales sur les fréquences radio	45
Télécommande - Véhicules avec: Système d'entrée sans clé et bouton-poussoir de démarrage	45
Télécommande - Véhicules avec: Télécommande avec lame escamotable	48
Remplacement d'une clé ou d'une télécommande perdue	49
Emplacement de sauvegarde de clé passive	49

MyKey™

Principes de fonctionnement	51
Régages MyKey	51
Création d'une MyKey - Véhicules sans: Bouton-poussoir de démarrage	52
Création d'une MyKey - Véhicules avec: Bouton-poussoir de démarrage	53
Programmation d'une MyKey	53
Effacer toutes les clés MyKeys	55

Sommaire

Contrôle de l'état du système MyKey	56
Utilisation de MyKey avec des systèmes de démarrage à distance	57
MyKey – Dépannage - Véhicules sans: Bouton-poussoir de démarrage	57
MyKey – Dépannage - Véhicules avec: Bouton-poussoir de démarrage	57

Portes et serrures

Verrouillage et déverrouillage	59
Porte coulissante	63
Ouverture sans clé	63

Hayon

Hayon manuel	66

Sécurité

Dispositif antivol passif	67
Alarme antivol	67

Volant de direction

Réglage du volant de direction	69

Essuie-glaces et lave-glaces

Essuie-glaces de pare-brise	70
Essuie-glaces automatiques	70
Lave-glaces de pare-brise	72
Essuie-glaces et lave-glaces de lunette arrière	72

Eclairage

Généralités	74
Commandes d'éclairage	74
Allumage automatique des phares	75
Réglage de l'intensité d'éclairage du combiné des instruments	76
Retard de sortie de phare	76
Commande de feux de route automatique	77

Antibrouillards	78
Feux arrière de brouillard	79
Réglage en hauteur du faisceau des projecteurs	79
Phares de virage	80
Clignotants	80
Eclairage intérieur	81

Vitres et rétroviseurs

Lève-vitres électriques - Véhicules avec: Lève-vitres électriques arrière	82
Lève-vitres électriques - Véhicules avec: Vitre conducteur à ouverture à une impulsion	83
Ouverture et fermeture globales	84
Rétroviseurs extérieurs	84
Rétroviseur intérieur - Véhicules sans: Rétroviseur intérieur anti-éblouissement	85
Rétroviseur intérieur - Véhicules avec: Rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique	85
Pare-soleils	86

Combiné des instruments

Instruments	88
Témoins d'avertissement et indicateurs	89
Signaux sonores et indicateurs - Boîte de vitesses manuelle	92
Signaux sonores et indicateurs - Transmission automatique	93

Affichages d'informations

Généralités	94
Ordinateur de bord	96
Réglages personnalisés	96
Messages d'information	97

Commande de climatisation

Climatisation manuelle	111

Sommaire

Commande de climatisation automatique	112
Conseils pour la gestion de la température et de l'humidité dans l'habitacle - Véhicules avec: Régulation automatique de température	113
Conseils pour la gestion de la température et de l'humidité dans l'habitacle - Véhicules avec: Commande de température manuelle	115
Commandes de chauffage, ventilation et climatisation à l'arrière	116
Pare-brise chauffant	116
Lunette arrière chauffante	116
Rétroviseurs extérieurs chauffants	116
Chauffage auxiliaire	117
Démarrage à distance	120

Sièges

S'asseoir dans la position correcte	123
Appuis-tête	123
Sièges à réglage manuel	125
Sièges arrière - Empattement long	129
Sièges arrière - Empattement court	132
Sièges chauffants	133

Système d'alerte de passager arrière

Qu'est-ce que le système d'alerte de passager arrière	135
Comment fonctionne le système d'alerte de passager arrière	135
Précautions relatives au système d'alerte de passager arrière	135
Limites du système d'alerte de passager arrière	135
Activation et désactivation du système d'alerte de passager arrière	136
Indicateurs du système d'alerte de passager arrière	136
Avertissements sonores du système d'alerte de passager arrière	136

Points d'alimentation auxiliaire

Points d'alimentation auxiliaire	137
Allume-cigares	138
Chargeur d'accessoire sans fil	139

Compartiments de rangement

Porte-gobelets	140
Console de pavillon	140
Plateau rabattable	140
Rangement sous le siège	141
Compartiment de rangement de la planche de bord	141
Support d'appareil	141

Démarrage et arrêt du moteur

Généralités	142
Commutateur d'allumage	142
Commutateur d'allumage par bouton-poussoir	143
Verrouillage de volant de direction - Véhicules sans: Bouton-poussoir de démarrage	146
Verrouillage de volant de direction - Véhicules avec: Bouton-poussoir de démarrage	147
Démarrage d'un moteur à essence	147
Démarrage d'un moteur diesel - Transmission automatique	151
Démarrage d'un moteur diesel - Boîte de vitesses manuelle	153
Mise à l'arrêt du moteur	156
Chauffe-bloc moteur	156

Caractéristiques de conduite uniques

Auto-Start-Stop - Transmission automatique	158
Auto-Start-Stop - Boîte de vitesses manuelle	160

Sommaire

EcoSelect	161

Carburant et ravitaillement

Précautions de sécurité	163
Qualité du carburant - Essence	164
Qualité du carburant - Diesel	164
Emplacement de l'entonnoir de remplissage de carburant	165
Panne sèche	165
Ravitaillement	167
Consommation de carburant	170

Système antipollution

Convertisseur catalytique - Essence	172
Système de réduction catalytique sélective	173
Filtre à particules essence	178
Filtre à particules diesel	180

Boîte de vitesses

Transmission manuelle	185
Transmission automatique	185

Différentiel à glissement limité électronique

Différentiel à glissement limité électronique - Dépannage	189

Freins

Généralités	190
Conseils pour la conduite avec le système de freinage antiblocage	190
Frein de stationnement - Boîte de vitesses manuelle	191
Frein de stationnement - Transmission automatique	191
Aide au démarrage en côte	192

Antipatinage

Principes de fonctionnement	194

Utilisation de l'antipatinage	194

Contrôle de stabilité

Principes de fonctionnement	195
Utilisation du programme de stabilité électronique	196

Dispositifs d'aide au stationnement

Principes de fonctionnement	197
Système d'aide au stationnement arrière	197
Système d'aide au stationnement avant	199
Système de détection latérale	201
Active Park Assist	203
Caméra de recul	212

Régulateur de vitesse

Principes de fonctionnement	215
Utilisation du régulateur de vitesse	215
Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif	216

Aides à la conduite

Limiteur de vitesse	224
Limiteur de vitesse intelligent	225
Avertissement du conducteur	226
Système de maintien de trajectoire	228
Système d'informations d'angle mort	232
Alerte de circulation transversale	234
Reconnaissance des panneaux de signalisation	237
Reconnaissance de la signalisation de vitesse	239
Éco	241
Assistance pré-collision	242

Sommaire

Informations d'autoroute actualisées

Que sont les informations d'autoroute actualisées	248
Activation des informations d'autoroute actualisées	248
Contrôle du statut des informations d'autoroute actualisées	248

Chargement du véhicule

Généralités	249
Points d'ancrage des bagages	249
Rangement sous le plancher arrière	250
Filets à bagages	250
Barres de toit longitudinales et transversales	252
Cloison rabattable	253

Remorquage

Traction d'une remorque	256
Contrôle du balancement de remorque	257
Boule de remorquage	257
Remorquage du véhicule sur les quatre roues - Boîte de vitesses manuelle	261
Remorquage du véhicule sur les quatre roues - Transmission automatique	262

Conseils pour la conduite

Performance réduite du moteur	264
Conduite économique	264
Précautions nécessaires par temps froid	264
Rodage	265
Conduite sur route inondée	265
Tapis de sol	266

Assistance dépannage dans les cas d'urgence

Feux de détresse	267
Trousse de premiers secours	267
Triangle de signalisation	267
Interrupteur de coupure d'alimentation	267
Démarrage du véhicule à l'aide de câbles volants	268
Points de remorquage	270

Fusibles

Emplacement des boîtes à fusibles	272
Tableau de spécification des fusibles	273
Remplacement d'un fusible	279

Entretien

Généralités	280
Ouverture et fermeture du capot	281
Vue d'ensemble sous le capot - 1,0 l EcoBoost™	282
Vue d'ensemble sous le capot - 1.5L EcoBlue, Conduite à gauche	283
Vue d'ensemble sous le capot - 1.5L EcoBlue, Conduite à droite	284
Jauge de niveau d'huile moteur - 1,0 l EcoBoost™	285
Jauge de niveau d'huile moteur - 1.5L EcoBlue	285
Contrôle de l'huile moteur	285
Ventilateur de refroidissement du moteur - Essence	286
Ventilateur de refroidissement du moteur - Diesel	286
Contrôle du liquide de refroidissement	286
Contrôle du liquide de frein	288
Contrôle du liquide d'embrayage - Boîte de vitesses manuelle	289
Remplacement de la batterie 12 V	289
Contrôle du liquide lave-glace	289

Sommaire

Contrôle des balais d'essuie-glaces	290
Remplacement des balais d'essuie-glace avant	290
Changement des balais d'essuie-glace arrière - Véhicules avec: Porte de l'espace de chargement arrière	291
Changement des balais d'essuie-glace arrière - Véhicules avec: Hayon manuel	292
Remplacement d'une ampoule	292

Nettoyage du véhicule

Nettoyage de l'extérieur	298
Nettoyage de l'intérieur	299
Réparation des dégâts mineurs de peinture	301
Nettoyage des roues	301

Roues et pneus

Généralités	303
Kit de mobilité temporaire	303
Entretien des pneus	308
Utilisation de pneus hiver	308
Utilisation de chaînes à neige	309
Système de surveillance de la pression des pneus	310
Changement de roue	315
Pressions des pneus	320
Pressions des pneus	321
Pressions des pneus	322
Pressions des pneus	324
Ecrous de roue	326

Quantités et spécifications

Dimensions du véhicule - Kombi com empattement long	327
Dimensions du véhicule - Fourgon double cabine à empattement long, Transit	327
Dimensions du véhicule - Empattement long	328

Dimensions du véhicule - Kombi com empattement court	328
Dimensions du véhicule - Fourgon double cabine à empattement court, Transit	329
Dimensions du véhicule - Empattement court	329
Dimensions de la barre de remorquage	330
Plaque d'identification du véhicule	331
Numéro de châssis du véhicule	332
Quantités et spécifications - 1,0 l EcoBoost™	332
Quantités et spécifications - 1.5L EcoBlue	335
Tableau de spécification des ampoules	337
Données sur la consommation de carburant	339
Données sur la consommation de carburant - 1,0 l EcoBoost™	339
Données sur la consommation de carburant - 1.5L EcoBlue	340

Véhicule connecté

Qu'est-ce qu'un véhicule connecté	341
Exigences relatives au véhicule connecté	341
Limites du véhicule connecté	341
Connexion du véhicule à un réseau mobile	341
Connexion du véhicule à un réseau Wi-Fi	342
Véhicule connecté – Dépannage - Véhicules avec: Modem	342
Véhicule connecté – Dépannage - Véhicules avec: SYNC 3	343

Point d'accès Wi-Fi du véhicule

Création d'un point d'accès Wi-Fi dans le véhicule	345

Sommaire

Modification du nom ou du mot de passe du point d'accès Wi-Fi du véhicule	345

Systeme audio

Autoradio - Véhicules avec: SYNC 3	347
Autoradio - Véhicules sans: SYNC 3	348
Affichages de l'heure et de la date de l'autoradio - Véhicules sans: SYNC 3	350
Connexion d'un appareil Bluetooth® - Véhicules sans: SYNC 3	350
Streaming audio en Bluetooth - Véhicules sans: SYNC 3	350
Lecture d'un média à partir d'un appareil USB - Véhicules sans: SYNC 3	351
Port USB	351
Utilisation de la reconnaissance vocale	352

SYNC™ 3

Généralités	353
Utilisation de la reconnaissance vocale	355
Divertissement	361
Climat	364
Téléphone	367
Navigation	369
Applications	374
Réglages	376
SYNC™ 3 Dépannage	378

Appendices

Compatibilité électromagnétique	389
Contrat de licence d'utilisateur final	392
Déclaration de conformité	421

Introduction

A PROPOS DE CE MANUEL

Merci d'avoir choisi Ford. Nous vous recommandons de prendre un peu de temps pour vous familiariser avec ce véhicule en lisant ce manuel. Plus vous en saurez sur votre véhicule, plus vous aurez de plaisir à le conduire et ce, en toute sécurité.



AVERTISSEMENT: Le manque d'attention au volant peut entraîner une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons vivement de faire preuve de la plus grande prudence lorsque vous utilisez un appareil susceptible de détourner votre attention de la route. La conduite en toute sécurité de votre véhicule est votre première responsabilité. Nous vous déconseillons d'utiliser des appareils portables lorsque vous conduisez et nous vous invitons à utiliser des systèmes à commande vocale lorsque possible. Assurez-vous d'avoir pris connaissance de toutes les lois applicables susceptibles d'avoir une incidence sur l'utilisation d'appareils électroniques au volant.

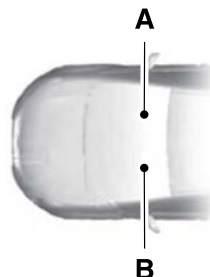
Note : Ce manuel décrit des fonctions et options de produits disponibles dans toute la gamme de modèles disponibles, parfois avant même que ces fonctions et options ne soient disponibles d'une manière générale. Il peut présenter des options dont le véhicule que vous avez acheté n'est pas équipé.

Note : Certaines des illustrations de ce manuel peuvent présenter des fonctions utilisées sur différents modèles ; elles peuvent donc vous sembler différentes dans le cas de votre véhicule.

Note : Veuillez toujours utiliser votre véhicule conformément aux lois et règlements en vigueur.

Note : Au moment de la revente de votre véhicule, veuillez remettre ce manuel au nouveau propriétaire. Il fait partie intégrante de votre véhicule.

Dans ce manuel, il peut être précisé qu'un composant se trouve du côté gauche ou droit. Le côté est déterminé en regardant vers l'avant quand on est assis sur le siège.



- A Côté droit.
- B Côté gauche.

GLOSSAIRE DES SYMBOLES

Voici certains des symboles que vous pourriez observer sur votre véhicule.



Alerte de sécurité.



Reportez-vous au Manuel du conducteur.



Système de climatisation



Système de freinage antiblocage.



Interdiction de fumer ; flammes et étincelles interdites.

Introduction



Batterie.



Acide de batterie.



Niveau de liquide de freins.



Circuit de freinage.



Défaillance des freins.



Filtre à air d'habitacle.



Contrôler le bouchon de réservoir de carburant.



Sécurité enfant activée, portes verrouillées.



Sécurité enfant désactivée, portes déverrouillées.



Ancrage inférieur de siège enfant.



Ancrage de sangle de siège enfant.



Régulateur de vitesse.



Ne pas ouvrir à chaud.



Dysfonctionnement de la direction assistée électronique.



Filtre à air du moteur.



Liquide de refroidissement.



la température du liquide de refroidissement.



Huile moteur.



Gaz explosifs.



Attention, ventilateur.



Bouclage de ceinture de sécurité.



Airbag avant.



Projecteurs antibrouillard



Réinitialisation de la pompe d'alimentation.



Boîte à fusibles.



Feux de détresse.



Lunette arrière chauffante.



Pare-brise chauffant.



Ouverture intérieure du coffre à bagages.



Cric.

Introduction



Tenir hors de la portée des enfants.



Commande d'éclairage.



Témoin de faible pression des pneus.



Vérifier le niveau de liquide.



Alarme individuelle.



Système d'aide au stationnement.



Frein de stationnement.



Liquide de direction assistée.



Lève-vitres électriques.



Verrouillage des lève-vitres électriques.



Contrôler le moteur.



Entretien moteur bientôt.



Airbag latéral.



Se protéger les yeux.



Contrôle de stabilité.



Nettoyage du pare-brise et balayage des essuie-glaces.

REACH

Ford s'engage à promouvoir la fabrication, la manipulation et l'utilisation responsables de ses produits. C'est pourquoi nous soutenons les objectifs du règlement **REACH**. Ce règlement de l'Union Européenne concerne l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques.

Nous soutenons en particulier l'article 33(1) de la réglementation 1907/2006 de la CE qui a trait aux substances extrêmement préoccupantes (SVHC) qui figurent sur la liste actuelle des substances candidates à l'autorisation.

Si ces substances sont présentes dans un produit, il est important de garantir leur utilisation en toute sécurité. Le règlement permet donc aux clients de prendre toutes les mesures de gestion des risques appropriées.

Pour de plus amples informations sur la directive **REACH**, recherchez **REACH** sur le site Web Ford local.

Note : Pour identifier votre site Web Ford local, rendez-vous sur <https://corporate.ford.com/global-links.html#sOf0>.

RECOMMANDATIONS POUR LES PIÈCES DE RECHANGE

Votre véhicule a été construit selon les normes les plus strictes en utilisant des pièces de qualité. Nous vous recommandons d'exiger l'utilisation de pièces Ford et Motorcraft authentiques chaque fois que vous confiez votre véhicule

Introduction

pour une réparation ou un entretien planifié. Vous pouvez facilement identifier les pièces Ford et Motorcraft authentiques en recherchant la présence de la marque Ford, FoMoCo ou Motorcraft sur les pièces ou sur leur emballage.

Entretien programmé et réparations mécaniques

Un des meilleurs moyens de préserver le bon fonctionnement de votre véhicule au fil des ans consiste à le faire entretenir dans le respect de nos recommandations en utilisant des pièces conformes aux spécifications détaillées dans le présent Manuel du propriétaire.

Les pièces Ford et Motorcraft authentiques respectent ou dépassent ces spécifications.

Réparations en cas de collision

Nous espérons que vous ne serez jamais victime d'une collision, mais personne n'est à l'abri d'un accident.

Les pièces de rechange Ford authentiques utilisées en cas de collision respectent nos strictes exigences en matière d'ajustement, de finition, d'intégrité structurelle, de protection contre la corrosion et de résistance aux bosses. Au cours du développement d'un véhicule, nous nous assurons que ces pièces offrent le niveau de protection voulu en tant que système global. Pour avoir l'assurance de bénéficier de ce niveau de protection, il vous suffit d'utiliser des pièces de rechange Ford authentiques.

Garantie des pièces de rechange

Les pièces de rechange Ford et Motorcraft authentiques sont les seules à bénéficier d'une Garantie Ford.

la Garantie Ford peut ne pas couvrir des dégâts provoqués au véhicule suite à la défaillance de pièces non-Ford.

Pour plus d'informations, se reporter aux conditions de la Garantie Ford.

NOTICES SPÉCIALES

En cas de rééquipement ou de modifications sur votre véhicule, reportez-vous au Manuel de montage carrosserie et équipement sur www.etis.ford.com/BEMM.

EQUIPEMENT DE COMMUNICATION MOBILE



AVERTISSEMENT: Le fait de conduire avec une source de distraction peut entraîner une perte de contrôle du véhicule, des accidents et des blessures. Nous vous recommandons vivement de faire preuve de la plus grande prudence lorsque vous utilisez un appareil susceptible de détourner votre attention de la route. La conduite en toute sécurité de votre véhicule est votre première responsabilité. Nous vous déconseillons d'utiliser des appareils portables lorsque vous conduisez et nous vous invitons à utiliser des systèmes à commande vocale lorsque possible. Assurez-vous d'avoir pris connaissance de toutes les lois applicables susceptibles d'avoir une incidence sur l'utilisation d'appareils électroniques au volant.

L'utilisation des équipements de communication mobiles tient une place de plus en plus importante aujourd'hui, tant dans la sphère personnelle que professionnelle. Elle ne doit toutefois en aucun cas compromettre votre sécurité ni celle des autres. Les communications mobiles peuvent renforcer la sécurité et la sûreté des individus lorsqu'elles sont utilisées correctement, en particulier dans les situations d'urgence. Pour ne pas

Introduction

compromettre les avantages des équipements de communication mobiles, la sécurité doit rester prioritaire. Par équipements de communication mobiles, on entend notamment les téléphones cellulaires, pagers, les appareils portables de consultation de la messagerie électronique et de messages texte, ainsi que les radios bidirectionnelles portables.

Confidentialité des données



AVERTISSEMENT: Ne branchez pas d'appareils sans fil au connecteur de liaison de données. Des tiers non autorisés pourraient accéder aux données du véhicule et altérer les performances des systèmes de sécurité. Seuls les centres de réparation appliquant nos instructions d'entretien et de réparation peuvent être autorisés à brancher leurs équipements au connecteur de liaison de données.

Nous respectons votre vie privée et nous nous engageons à la protéger. Les informations contenues dans cette publication étaient correctes à la date d'impression, mais comme la technologie évolue rapidement, nous vous recommandons de visiter le site Web Ford de votre région pour obtenir les dernières informations.

Votre véhicule possède des boîtiers de commande électronique dotés de fonctions d'enregistrement de données et peuvent stocker des données temporairement ou en permanence. Ces données peuvent inclure des informations relatives aux conditions et à l'état de votre véhicule, aux besoins d'entretien du véhicule, à des événements et à des dysfonctionnements. Les types de données pouvant être enregistrés sont décrits dans cette section. Certaines données enregistrées sont stockées dans des journaux d'événements ou des journaux d'erreurs.

Note : Les journaux d'erreurs sont réinitialisés après un entretien ou une réparation.

Note : Nous pouvons fournir des informations lorsque cela est exigé par les forces de l'ordre, d'autres instances gouvernementales ou tout autre tiers agissant avec un pouvoir légal ou par le biais d'une procédure légale. Ces informations peuvent être exploitées par eux dans le cadre de recours légaux.

Les données enregistrées incluent notamment les suivantes :

- États de fonctionnement des composants des systèmes, notamment le niveau de carburant, la pression des pneus et le niveau de charge de la batterie.
- L'état du véhicule et de ses composants, par exemple la vitesse de rotation des roues, la décélération, l'accélération latérale et l'état des ceintures de sécurité.
- Les événements ou erreurs des systèmes essentiels tels que les phares et les freins.
- Les réactions des systèmes à des situations de conduite, notamment le déploiement d'airbag et le contrôle de stabilité.
- Les conditions environnementales, par exemple la température.

Certaines de ces données pourraient être associées à une personne en particulier, lorsqu'elles sont combinées à d'autres informations, notamment un rapport d'accident, des dommages occasionnés à un véhicule, des déclarations faites par un témoin.

Services fournis par nos soins

Lorsque vous utilisez nos services, nous collectons et utilisons des données telles que les informations de compte, la position du véhicule et les caractéristiques de conduite qui peuvent vous identifier. Nous transmettons ces données via une connexion dédiée et protégée. Nous ne

Confidentialité des données

collectons et utilisons des données que pour vous permettre d'utiliser nos services auxquels vous êtes abonné(e), avec votre accord ou lorsque la loi l'autorise. Pour plus d'informations, reportez-vous aux conditions générales des services auxquels vous êtes abonné(e).

Pour de plus amples informations sur notre politique de confidentialité, reportez-vous au site Web Ford de votre région.

Services fournis par des tiers

Nous vous recommandons de prendre connaissance des conditions générales et des informations sur la confidentialité des données pour tous les services fournis avec votre véhicule ou auxquels vous vous abonnez. Nous ne sommes pas responsables des services fournis par des tiers.

DONNÉES D'ENTRETIEN

Nos concessionnaires collectent des données d'entretien via le connecteur de liaison de données de votre véhicule. Ils utilisent des données d'entretien telles que les journaux d'erreurs pour faciliter les réparations du véhicule. En cas de besoin, ils partagent ces données avec notre équipe de techniciens pour faciliter le diagnostic. Outre l'exploitation d'informations à des fins de diagnostic et de réparation, nous utilisons et partageons des données d'entretien avec nos fournisseurs de services, tels que les fournisseurs de pièces détachées lorsque cela est nécessaire et autorisé par la loi, à des fins d'amélioration continue ou en combinaison avec d'autres informations dont nous disposons à votre sujet, notamment vos coordonnées de contact, pour vous proposer des produits et des services susceptibles de vous intéresser

en fonction de vos préférences et lorsque la loi nous y autorise. Nos fournisseurs de service sont également tenus par la loi de protéger vos données et de les conserver conformément aux politiques de conservation des données.

Note : *Des centres de réparation tiers peuvent aussi collecter des données d'entretien via le connecteur de liaison de données.*

DONNÉES D'ÉVÉNEMENT

Ce véhicule est équipé d'un enregistreur de données d'événements. La principale fonction de l'enregistreur de données d'événements consiste à enregistrer des données dans certaines situations de collision ou de quasi-collision, notamment lors d'un déploiement d'airbag ou lorsque le véhicule heurte un obstacle sur la route ; ces données aident à comprendre la réaction des systèmes du véhicule. L'enregistreur de données d'événements est conçu pour enregistrer des données relatives à la dynamique du véhicule et aux systèmes de sécurité pendant une courte durée, généralement 30 secondes ou moins.

L'enregistreur de données d'événements de ce véhicule est conçu pour enregistrer notamment les données suivantes :

- Comment fonctionnaient les divers systèmes du véhicule.
- Le bouclage ou non des ceintures de sécurité du conducteur et des passagers.
- La distance d'enfoncement (le cas échéant) de la pédale d'accélérateur et/ou de la pédale de frein.
- La vitesse à laquelle le véhicule roule.
- L'angle de braquage du volant.

Confidentialité des données

Ces données peuvent aider à mieux comprendre les circonstances des accidents ou des blessures.

Note : *Des données sont stockées dans l'enregistreur de données d'événement de votre véhicule uniquement dans des situations de collision non anodines ; aucune donnée n'est stockée dans l'enregistreur de données d'événement dans des conditions de conduite normales et l'enregistreur de données d'événement ne contient pas d'informations ou de données personnelles (telles que le nom, le sexe, l'âge et le lieu de collision). Cependant, des tiers tels que les forces de l'ordre pourraient combiner des données de l'enregistreur de données d'événements avec des données d'identification personnelle collectées de manière routinière pendant une enquête de collision.*

La lecture des données enregistrées par un enregistreur de données d'événements nécessite un équipement spécial ainsi que l'accès au véhicule ou à l'enregistreur de données d'événements. Outre le fabricant du véhicule, des tiers tels que les forces de l'ordre, disposant d'un tel équipement, peuvent lire les informations s'ils ont accès au véhicule ou à l'enregistreur de données d'événements.

DONNÉES DES RÉGLAGES

Votre véhicule est équipé de boîtiers de commande électronique capables de stocker des données basées sur vos réglages personnalisés. Ces données sont stockées localement dans le véhicule ou sur des dispositifs qui lui sont raccordés tels qu'une clé USB ou un lecteur de musique numérique. Vous pouvez supprimer certaines de ces données et choisir de les partager via les services auxquels vous êtes abonné(e). Voir **Réglages** (page 376).

Données de confort

Les données enregistrées incluent notamment les suivantes :

- Positions des sièges et du volant de direction.
- Réglages de la climatisation.
- Présélections radio.

Données de divertissement

Les données enregistrées incluent notamment les suivantes :

- Musiques, vidéos ou pochettes d'album.
- Contacts et entrées correspondantes dans le carnet d'adresses.
- Destinations de navigation.

DONNÉES DE VÉHICULE CONNECTÉ - VÉHICULES AVEC: MODEM



Le modem possède une carte SIM. Le modem était activé lorsque votre véhicule a été fabriqué et il envoie périodiquement des messages pour rester connecté au réseau de téléphone cellulaire, recevoir des mises à jour logicielles automatiques et nous envoyer des informations liées au véhicule, par exemple des informations de diagnostic. Ces messages peuvent inclure des informations qui identifient votre véhicule, la carte SIM et le numéro de série électronique du modem. Les fournisseurs de service de réseau téléphonique cellulaire pourraient avoir accès à des informations supplémentaires, telles que l'identification de la tour du réseau téléphonique cellulaire. Pour de plus amples informations sur notre politique de confidentialité, reportez-vous à www.FordConnected.com ou au site Web Ford de votre région.

Confidentialité des données

Note : Le modem continue à envoyer ces informations sauf si vous le désactivez ou si vous l'empêchez de partager des données véhicule en changeant les réglages du modem. Voir **Véhicule connecté** (page 341).

Note : Le service peut être indisponible ou interrompu pour diverses raisons, notamment les conditions environnementales ou topographiques ou bien la couverture du forfait de données.

Note : Pour savoir si votre véhicule est équipé d'un modem, reportez-vous à www.FordConnected.com.

DONNÉES DE PÉRIPHÉRIQUE MOBILE - VÉHICULES AVEC: SYNC 3

Si vous connectez un périphérique mobile à votre véhicule, vous pouvez afficher des données de celui-ci sur l'écran tactile, notamment la musique et la pochette d'album. Vous pouvez partager des données du véhicule avec des applications mobiles de votre périphérique via le système. Voir **Applications** (page 374).

Les applications mobiles fonctionnent via le périphérique connecté en nous envoyant des données aux États-Unis. Les données sont chiffrées et incluent le numéro d'identification du véhicule, le numéro de série du module SYNC, les données du compteur kilométrique, les applications activées, des statistiques d'utilisation ainsi que des informations de débogage. Nous conservons ces données pendant la durée nécessaire pour fournir le service, dépanner, améliorer nos produits et services, et pour vous offrir des produits et services susceptibles de vous intéresser en fonction de vos préférences et lorsque cela est autorisé par la loi.

Lorsque vous connectez un téléphone cellulaire au système, il crée un profil qui se lie au téléphone en question. Le profil du téléphone cellulaire vous permet de profiter d'un plus grand nombre de fonctionnalités et optimise le fonctionnement du système. Le profil peut notamment contenir des données de votre répertoire téléphonique, des SMS lus ou non et l'historique des appels, y compris l'historique des appels passés/reçus quand votre téléphone était déconnecté du système.

Si vous connectez un appareil multimédia, le système crée et conserve un index des contenus multimédia pris en charge. Le système enregistre également un court journal de diagnostic d'environ 10 minutes pour chacune des activités récentes du système.

Le profil du téléphone cellulaire, l'index relatif aux appareils multimédia et le journal de diagnostic restent dans votre véhicule jusqu'à ce que vous les supprimiez et ils sont en général uniquement accessibles depuis votre véhicule lorsque le téléphone cellulaire ou le lecteur multimédia est connecté. Si vous prévoyez de ne plus utiliser le système ou votre véhicule, nous vous conseillons d'effectuer une remise à zéro complète afin d'effacer les informations enregistrées. Voir **Réglages** (page 376).

Il est impossible d'accéder aux données du système sans équipement et accès spécifiques au module de votre véhicule.

Pour de plus amples informations sur notre politique de confidentialité, reportez-vous au site Web Ford de votre région.

Note : Pour savoir si votre véhicule dispose de la technologie de connectivité, rendez-vous sur www.FordConnected.com.

DONNÉES DU SYSTÈME D'APPEL D'URGENCE

Lorsque le système d'appel d'urgence est activé, il peut informer les services d'urgence que votre véhicule a été impliqué dans une collision avec déploiement d'un airbag ou activation de la coupure d'alimentation en carburant. Il se peut que certaines versions ou mises à jour du système d'appel d'urgence puissent communiquer électroniquement ou verbalement aux opérateurs des services d'urgence la position de votre véhicule ou d'autres détails concernant votre véhicule ou la collision, afin d'aider les opérateurs des services d'urgence à fournir un service adéquat. Si vous ne souhaitez pas communiquer ces informations, n'activez pas le système d'appel d'urgence.

Note : *Vous ne pouvez pas désactiver les systèmes d'appel d'urgence imposés par la loi.*

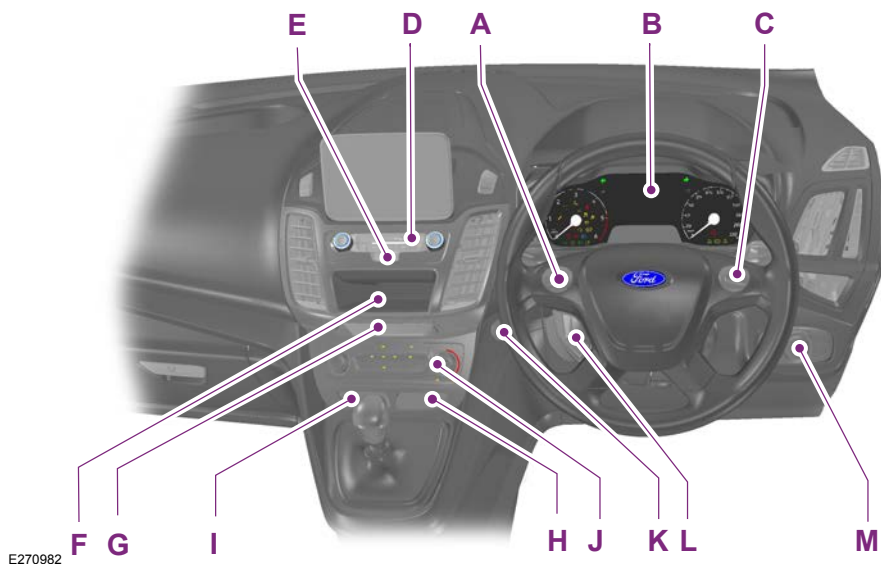
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Vous avez un rôle à jouer dans la protection de l'environnement. L'utilisation correcte du véhicule et la mise au rebut des déchets, des produits de nettoyage et des lubrifiants de la manière prescrite constituent autant de pas franchis dans la réalisation de ces objectifs.

Pour plus d'informations sur nos initiatives et progrès de développement durable de Ford Motor Company, rendez-vous sur le site www.sustainability.ford.com.

Bref aperçu

PLANCHE DE BORD - CONDUITE À DROITE

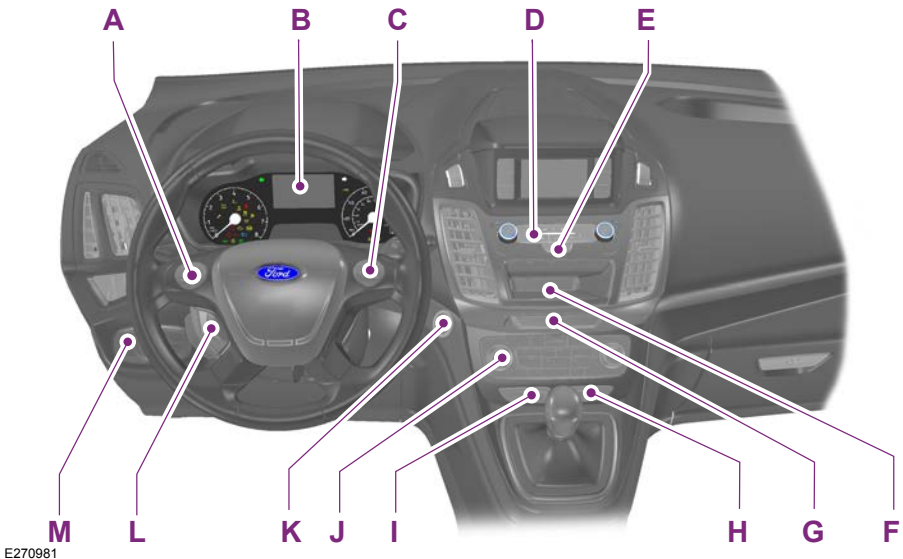


- A Commandes d'affichage d'information. Voir **Généralités** (page 94).
- B Combiné des instruments. Voir **Instruments** (page 88).
- C Touches de commande vocale et du son.
- D Autoradio. Voir **Système audio** (page 347).
- E Commutateur de feux de détresse. Voir **Feux de détresse** (page 267).
- F Charge d'accessoire sans fil. Voir **Activation et désactivation de l'airbag passager** (page 38).
- G Témoin de désactivation d'airbag passager. Voir **Activation et désactivation de l'airbag passager** (page 38).
- H Bouton Auto-Start-Stop. Voir **Auto-Start-Stop** (page 160). Bouton d'aide au stationnement. Voir **Dispositifs d'aide au stationnement** (page 197).
- I Commutateur d'antipatinage. Voir **Utilisation de l'antipatinage** (page 194). Bouton EcoSelect. Voir **EcoSelect** (page 161).
- J Climatisation. Voir **Commande de climatisation** (page 111).

Bref aperçu

- K Bouton poussoir de commutateur d'allumage. Voir **Commutateur d'allumage par bouton-poussoir** (page 143).
- L Boutons du régulateur de vitesse. Voir **Utilisation du régulateur de vitesse** (page 215).
- M Commande d'éclairage. Voir **Eclairage** (page 74).

PLANCHE DE BORD - CONDUITE À GAUCHE



E270981

- A Commandes d'affichage d'information. Voir **Généralités** (page 94).
- B Combiné des instruments. Voir **Instruments** (page 88).
- C Touches de commande vocale et du son.
- D Autoradio. Voir **Système audio** (page 347).
- E Commutateur de feux de détresse. Voir **Feux de détresse** (page 267).
- F Charge d'accessoire sans fil. Voir **Chargeur d'accessoire sans fil** (page 139).
- G Témoin de désactivation d'airbag passager. Voir **Activation et désactivation de l'airbag passager** (page 38).

Bref aperçu

- H Bouton Auto-Start-Stop. Voir **Auto-Start-Stop** (page 160). Bouton d'aide au stationnement. Voir **Dispositifs d'aide au stationnement** (page 197).
- I Commutateur d'antipatinage. Voir **Utilisation de l'antipatinage** (page 194). Bouton EcoSelect. Voir **EcoSelect** (page 161).
- J Climatisation. Voir **Commande de climatisation** (page 111).
- K Bouton poussoir de commutateur d'allumage. Voir **Commutateur d'allumage par bouton-poussoir** (page 143).
- L Boutons du régulateur de vitesse. Voir **Utilisation du régulateur de vitesse** (page 215).
- M Commande d'éclairage. Voir **Eclairage** (page 74).

Sécurité des enfants

INSTALLATION DES DISPOSITIFS DE RETENUE POUR SIÈGE ENFANT



E161855



E68916



AVERTISSEMENT: Danger ! N'installez jamais de siège de sécurité enfant de type dos à la route sur un siège protégé par un airbag frontal actif. Cela pourrait blesser gravement ou mortellement l'enfant.



AVERTISSEMENT: Vous devez désactiver l'airbag passager lorsque vous utilisez un dispositif de retenue pour enfant de type dos à la route sur le siège avant.



AVERTISSEMENT: Vous devez réactiver l'airbag passager après avoir retiré le dispositif de retenue pour enfant.



AVERTISSEMENT: Lisez et suivez les instructions du fabricant lors de l'installation d'un dispositif de retenue pour enfant.



AVERTISSEMENT: Ne modifiez pas les dispositifs de retenue pour enfant de quelque manière que ce soit.



AVERTISSEMENT: Ne tenez jamais un enfant assis sur vos genoux lorsque le véhicule roule.



AVERTISSEMENT: Ne laissez pas les enfants ou les animaux domestiques sans surveillance dans le véhicule. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles, voire un décès.



AVERTISSEMENT: Si votre véhicule a été impliqué dans un accident, faites contrôler les dispositifs de retenue pour enfant.

Seuls les dispositifs de retenue pour enfant conformes à la norme ECE-R129 ou ECE-R44.03 (ou ultérieure), qui ont été testés et approuvés, peuvent être utilisés dans votre véhicule. Les concessionnaires agréés proposent différents produits de ce type.

Note : Les obligations relatives aux dispositifs de retenue pour enfant varient d'un pays à l'autre.

Sécurité des enfants

Si vous utilisez un dispositif de retenue pour enfant sur un siège avant, veuillez suivre les indications suivantes de positionnement du siège :

- Le siège enfant ne doit pas être en contact avec la planche de bord.
- Reculez le siège passager le plus possible et tirez la ceinture de sécurité vers l'avant et le bas à partir de l'anneau du montant B jusqu'au dispositif de retenue pour enfant.
- S'il s'avère difficile de serrer l'enrouleur de la ceinture de sécurité sans qu'il y ait de mou, mettez le dossier de siège en position complètement verticale et surélevez le siège.

Note : si vous utilisez un dispositif de retenue pour enfant sur un siège arrière, réglez le siège avant de façon à éviter tout contact avec les pieds et les jambes de l'enfant.

Dispositifs de retenue pour enfant pour les différentes catégories de poids

Utilisez un dispositif de retenue pour enfant approprié grâce aux indications suivantes :

Siège de sécurité pour bébé (Groupe 0+)



E68918

Attachez les enfants de moins de 13 kg dans un siège de sécurité pour bébé (Groupe 0+) dos à la route, sur le siège arrière.

Siège de sécurité pour enfant (Groupe 1)



E68920

Attachez les enfants dont le poids est compris entre 13 kg et 18 kg dans un siège de sécurité enfant (Groupe 1) sur le siège arrière.

Sécurité des enfants

Rehausseurs



AVERTISSEMENT: N'installez pas un siège ou coussin rehausseur en n'utilisant que la sangle ventrale de la ceinture de sécurité.



AVERTISSEMENT: N'installez pas un siège ou coussin rehausseur avec une ceinture de sécurité détendue ou vrillée.



AVERTISSEMENT: Ne passez pas la sangle diagonale de la ceinture de sécurité sous le bras ou derrière le dos de l'enfant et n'autorisez pas l'enfant à placer la sangle diagonale de cette manière. Le non-respect de cette instruction pourrait diminuer l'efficacité de la ceinture de sécurité et par conséquent accroître le risque de blessure ou de mort en cas d'accident.



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas d'oreillers, de livres ou de serviettes pour rehausser votre enfant. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles, voire un décès.



AVERTISSEMENT: Veillez à ce que l'enfant soit assis en position verticale.



AVERTISSEMENT: Assurez-vous que le siège enfant est bien appuyé contre le siège du véhicule. Ajustez le dossier de siège en position droite si nécessaire. Il peut également s'avérer nécessaire de soulever ou retirer l'appui-tête.



AVERTISSEMENT: Vous devez reposer l'appui-tête après avoir retiré le dispositif de retenue pour enfant.

Siège rehausseur (groupe 2)



Placez les enfants pesant plus de 15 kg mais mesurant moins de 150 cm sur un siège ou un coussin rehausseur.

Nous vous recommandons d'utiliser un rehausseur combinant un coussin et un dossier à la place d'un coussin de rehausseur uniquement. La position d'assise surélevée permet de placer la sangle diagonale de la ceinture de sécurité au centre de l'épaule de votre enfant et la sangle ventrale bien ajustée sur son bassin.

Coussin rehausseur (groupe 3)



AVERTISSEMENT: Lorsque vous utilisez un coussin rehausseur, veillez à ajuster l'appui-tête du véhicule sur cette position assise.



Sécurité des enfants

Placez les enfants pesant plus de 22 kg, mais mesurant moins de 150 cm, sur un coussin rehausseur.

Points d'ancrage ISOFIX



AVERTISSEMENT: Utilisez un dispositif anti-rotation lors de l'utilisation du système ISOFIX. Nous recommandons l'utilisation d'un amarrage supérieur ou d'une patte de support.

Votre véhicule possède des points d'ancrage ISOFIX qui permettent d'accueillir des dispositifs de retenue pour enfant ISOFIX à l'homologation universelle.

Suivez toujours les instructions du fabricant lorsque vous installez un dispositif de retenue pour enfant avec un point d'ancrage supérieur.



E174928

Le système ISOFIX comporte deux bras de fixation rigides situés sur le dispositif de retenue pour enfant. Ces derniers se fixent sur les points d'ancrage des sièges de la deuxième rangée, là où le coussin et le dossier de siège entrent en contact.

Note : Lors de l'achat d'un dispositif de retenue pour enfant ISOFIX, assurez-vous de connaître la catégorie de poids et de taille ISOFIX correcte pour l'emplacement d'assise prévu. Voir **Positionnement des dispositifs de retenue pour siège enfant** (page 28).

Points d'ancrage de sangle supérieure



E165605

Sécurité des enfants

Pour les dispositifs de retenue pour enfant munis d'un ancrage supérieur, les points d'ancrage de la sangle se trouvent au-dessous ou à l'arrière des sièges de la deuxième rangée.

Fixation d'un dispositif de retenue pour enfant avec ancrages supérieurs



AVERTISSEMENT: Ne fixez pas la sangle d'amarrage supérieure à un autre endroit que le point d'ancrage d'amarrage supérieur correct.



AVERTISSEMENT: Assurez-vous que la sangle d'ancrage supérieure ne présente aucun mou, qu'elle n'est pas tordue et qu'elle est correctement fixée au point d'ancrage.

1. Attachez la sangle d'amarrage au point d'ancrage.

Note : retirez le couvre-bagages pour faciliter la pose, le cas échéant.

Note : il est possible que vous deviez lever ou déposer l'appui-tête pour faciliter l'installation.



E87145

2. Poussez fermement le dossier du dispositif de retenue pour enfant pour engager les points d'ancrage ISOFIX inférieurs.
3. Serrez la sangle d'ancrage conformément aux instructions du fabricant du dispositif de retenue pour enfant.

Fixation d'un dispositif de retenue pour enfant avec un pied de soutien



AVERTISSEMENT: Si vous utilisez un dispositif de retenue pour enfant équipé d'un pied de soutien, vérifiez que le pied de soutien prend solidement appui sur le plancher.



AVERTISSEMENT: Assurez-vous en toutes circonstances que votre enfant est correctement installé dans un système de retenue adapté à sa taille, à son âge et à son poids. Les dispositifs de retenue pour enfant doivent être achetés indépendamment du véhicule. Le non-respect de ces instructions et indications peut accroître le risque de blessures graves, voire mortelles, pour votre enfant.



AVERTISSEMENT: Vérifiez que le fabricant du dispositif de retenue pour enfant a répertorié votre véhicule comme adapté à l'utilisation de ce type de dispositif de retenue pour enfant.

Sécurité des enfants



E185352

Suivez toujours les instructions du fabricant lorsque vous installez un dispositif de retenue pour enfant avec un pied de soutien.

POSITIONNEMENT DES DISPOSITIFS DE RETENUE POUR SIÈGE ENFANT



AVERTISSEMENT: Danger !

N'installez jamais de siège de sécurité enfant de type dos à la route sur un siège protégé par un airbag frontal actif. Cela pourrait blesser gravement ou mortellement l'enfant.



AVERTISSEMENT: Si vous utilisez un dispositif de retenue pour enfant équipé d'un pied de soutien, vérifiez que le pied de soutien prend solidement appui sur le plancher.



AVERTISSEMENT: Si vous utilisez un dispositif de retenue pour enfant avec une ceinture de sécurité, veillez à ce que la ceinture de sécurité ne soit ni détendue ni tordue.



AVERTISSEMENT: Assurez-vous que le siège enfant est bien appuyé contre le siège du véhicule. Ajustez le dossier de siège en position droite si nécessaire. Il peut également s'avérer nécessaire de soulever ou retirer l'appuie-tête.



AVERTISSEMENT: Vous devez reposer l'appuie-tête après avoir retiré le dispositif de retenue pour enfant.

Sécurité des enfants

Positions de siège	Catégories de poids				
	0	0+	1	2	3
	Jusqu'à 10 kg (22 lbs)	Jusqu'à 13 kg (29 lbs)	9 - 18 kg (20 - 40 lbs)	15 - 25 kg (33 - 55 lbs)	22 - 36 kg (46 - 79 lbs)
Siège passager avant avec airbag ON	X	X	UF ¹	UF ¹	UF ¹
Siège passager avant avec airbag OFF	U ¹	U ¹	U ¹	U ¹	U ¹
Siège passager avant rabattu à plat avec airbag ACTIVE	X	X	L ¹	L ¹	L ¹
Siège passager avant rabattu à plat avec airbag DEACTIVE	X	L ¹	L ¹	L ¹	L ¹
Siège passager avant double - siège central uniquement	X	X	X	X	X

Sécurité des enfants

Positions de siège	Catégories de poids				
	0	0+	1	2	3
	Jusqu'à 10 kg (22 lbs)	Jusqu'à 13 kg (29 lbs)	9 - 18 kg (20 - 40 lbs)	15 - 25 kg (33 - 55 lbs)	22 - 36 kg (46 - 79 lbs)
Sièges arrière de deuxième rangée	U	U	U	U	U
Sièges arrière de troisième rangée	U	U	U	U	U

X Inapproprié pour les enfants dans cette catégorie de poids.

U Approprié pour les sièges de sécurité enfant universels homologués pour cette catégorie de poids.

U' Approprié pour les sièges de sécurité enfant universels homologués pour cette catégorie de poids. Nous vous recommandons d'installer les enfants sur un siège de sécurité enfant homologué, sur un siège arrière.

UF Approprié pour les sièges de sécurité enfant face à la route universels homologués pour cette catégorie de poids. Nous vous recommandons d'installer les enfants sur un siège de sécurité enfant homologué, sur un siège arrière.

L Convient uniquement pour les sièges enfant suivants :

- Groupe 0+ : Britax Baby-Safe Plus (E1-04301146), également avec Britax Baby-Safe Belted Base (E1-04301146). Maxi-Cosi CabrioFix (E4-04443517), également avec EasyBase 2 (E4-04443523) ou EasyFix (E4-04443522).
- Groupe 1 : Recaro Young Expert (E1-04301150). Britax Duo Plus (avec ceinture) (E1-04301133). Britax Safefix (avec ceinture) (E1-04301199).
- Groupe 2 et 3 : Britax Kidfix (avec ceinture uniquement) (E1-04301198). Britax Kid (E1-04301148).
- Nous vous recommandons d'installer les enfants sur un siège de sécurité enfant homologué, sur un siège arrière.

Sécurité des enfants

Sièges enfants ISOFIX

Positions de siège		Catégories de poids		
		0	0+	I
		Orienté vers l'arrière		Orienté vers l'avant Orienté vers l'arrière
		Jusqu'à 13 kg (29 lbs)		9 - 18 kg (20 - 40 lbs)
Siège passager avant	Classe de taille	Non équipé ISOFIX		
	Type de taille			
Siège extérieur arrière de deuxième rangée ISOFIX	Classe de taille	C, D, E ¹	A, B, B1 ¹	C, D ¹
	Type de taille	IL	IL, IUF	IL
Siège central arrière de deuxième rangée	Classe de taille	Non équipé ISOFIX		
	Type de taille			
Sièges arrière de troisième rangée	Classe de taille	Non équipé ISOFIX		
	Type de taille			

IL Convient à une utilisation avec certains systèmes de retenue pour enfant ISOFIX particuliers de la catégorie semi-universelle. Pour plus d'informations, reportez-vous à la liste des recommandations concernant le véhicule fournie par le fabricant du système de retenue pour enfant.

IUF Convient à une utilisation avec les systèmes de retenue pour enfant ISOFIX orientés face à la route de la catégorie universelle.

¹Les lettres majuscules A à G définissent la classe de taille ISOFIX pour les systèmes de retenue pour enfant universels et semi-universels. Les lettres d'identification sont visibles sur les dispositifs de retenue pour enfant ISOFIX.

Veuillez consulter un concessionnaire agréé pour connaître les dernières informations concernant les sièges enfant recommandés par Ford.

Sécurité des enfants

Dispositifs de retenue pour enfant recommandés

Catégories de poids	Constructeur	le modèle ;	Accessoire
0+ 0–13 kg	Britax Römer.	Baby Safe Plus ISOFIX base. ¹	Base ISOFIX ou ceinture de sécurité uniquement.
1 9–18 kg	Britax Römer.	Duo Plus. ¹	ISOFIX et ancrages de sangle supérieure ou ceinture de sécurité uniquement.
2 15–25 kg	Britax Römer.	KidFix. ^{1, 2}	ISOFIX et ceinture de sécurité ou ceinture de sécurité uniquement.
3 22–36 kg	Britax Römer.	KidFix. ^{1, 2}	ISOFIX et ceinture de sécurité ou ceinture de sécurité uniquement.

¹Nous vous recommandons d'attacher les enfants à l'aide d'un dispositif de retenue pour enfant ISOFIX sur les sièges arrière extérieurs.

²Nous vous recommandons d'utiliser un siège rehausseur combinant un coussin et un dossier à la place d'un coussin de rehausse uniquement.

Veuillez consulter un concessionnaire agréé pour connaître les dernières informations concernant les sièges enfant recommandés par Ford.

Dispositifs de retenue pour enfant i-Size

	Siège passager avant	Sièges arrière extérieurs	Siège arrière central	Sièges de troisième rangée
Dispositifs de retenue pour enfant i-Size.	X	i-U	X	X

i-U Convient à une utilisation avec les systèmes de retenue pour enfant i-Size orientés face et dos à la route.

X Ne convient pas à une utilisation avec les systèmes de retenue pour enfant i-Size.

Sécurité des enfants

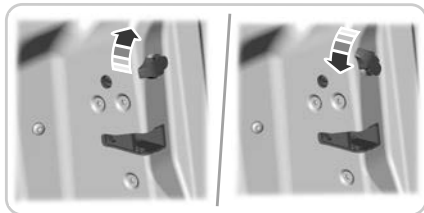
SÉCURITÉS DES ENFANTS



AVERTISSEMENT: Si les serrures de sécurité enfant sont verrouillées, il n'est pas possible d'ouvrir les portes arrière depuis l'intérieur du véhicule.

Côté droit

Tournez dans le sens des aiguilles d'une montre pour verrouiller et dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour déverrouiller.



E189148

Il y a un dispositif de sécurité enfant sur le bord arrière de chaque porte arrière. Vous devez activer le dispositif de sécurité enfant séparément sur chaque portière.

Côté gauche

Tournez dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour verrouiller et dans le sens des aiguilles d'une montre pour déverrouiller.

Ceintures de sécurité

BOUCLAGE DES CEINTURES DE SÉCURITÉ



AVERTISSEMENT: Assurez-vous que les ceintures de sécurité sont bien enroulées lorsqu'elles ne sont pas utilisées et qu'elles ne se trouvent pas à l'extérieur du véhicule lorsque vous fermez les portes.



AVERTISSEMENT: Les housses de siège accessoires non fabriquées par Ford pourraient empêcher la ceinture de sécurité de s'enrouler correctement. La ceinture de sécurité pourrait alors ne pas être tendue suffisamment, ce qui augmenterait le risque de blessure en cas d'accident.



E74124

1. Déroulez la ceinture d'un geste régulier.

Note : Elle peut se bloquer si vous tirez dessus trop violemment ou si le véhicule se trouve sur une pente.

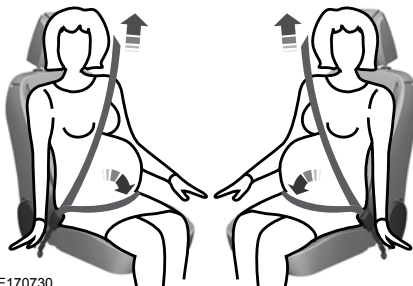
2. Insérez la languette dans la boucle jusqu'à ce qu'un déclic se fasse entendre.

Appuyez sur le bouton rouge sur la boucle pour détacher la ceinture de sécurité. Maintenez la languette de la ceinture de sécurité et laissez-la s'enrouler complètement et en douceur jusqu'en position de rangement.

Utilisation des ceintures de sécurité pendant la grossesse



AVERTISSEMENT: Positionnez la ceinture de sécurité correctement afin de vous protéger et de protéger votre bébé. N'utilisez pas la sangle ventrale ou la sangle épaulière seule.



E170730

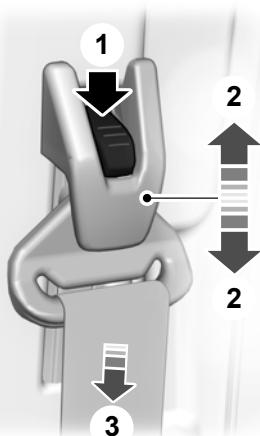
Les femmes enceintes doivent impérativement attacher leur ceinture de sécurité. La sangle ventrale d'une ceinture passant par les épaules et l'abdomen doit être placée en dessous des hanches, sous le ventre, et être aussi ajustée que possible. La sangle épaulière d'une ceinture passant par les épaules et l'abdomen doit être placée de façon à passer au milieu de l'épaule et de la poitrine.

Ceintures de sécurité

RÉGLAGE EN HAUTEUR DES CEINTURES DE SÉCURITÉ



AVERTISSEMENT: Positionnez le dispositif de réglage en hauteur de ceinture de sécurité de façon à ce que la ceinture repose au milieu de l'épaule. Si vous ne réglez pas la ceinture de sécurité correctement, cela risque de diminuer son efficacité et par conséquent d'augmenter le risque de blessures en cas d'accident.



E165022

1. Appuyez sur le bouton.
2. Faites glisser le dispositif de réglage en hauteur vers le haut ou vers le bas.
3. Relâchez le bouton et appuyez sur le dispositif de réglage en hauteur pour vous assurer qu'il est bien bloqué.

RAPPEL DE CEINTURES DE SÉCURITÉ NON BOUCLÉES

Témoin d'avertissement de bouclage de ceinture de sécurité

Un témoin d'avertissement s'allume si le contact est mis, si un siège avant est occupé et si la ceinture de sécurité n'est pas bouclée.



Le témoin d'avertissement s'allume jusqu'à ce que vous boucliez la ceinture de sécurité.

Avertissement sonore de bouclage de ceinture de sécurité

Une tonalité d'avertissement retentit si le témoin d'avertissement est allumé et que le véhicule dépasse une vitesse relativement faible.

La tonalité d'avertissement retentit pendant une à cinq minutes ou jusqu'à ce que vous boucliez la ceinture de sécurité.

Désactivation de l'avertissement sonore

Nous vous recommandons de contacter un concessionnaire agréé.

Ceintures de sécurité

Etat de ceinture de sécurité



A



B



C

- A Ceinture de sécurité bouclée.
- B Ceinture de sécurité non bouclée.
- C Ceinture de sécurité arrière récemment débouclée.

E267667

Pour afficher l'état de la ceinture de sécurité, utilisez les commandes au volant de l'affichage d'informations afin de sélectionner une des options suivantes :

Option de menu	Action
Réglages	Appuyez sur le bouton de menu.
Information	Appuyez sur la touche OK .
Ceintures de sécurité	Appuyez sur la touche OK .

Messages d'information d'état de ceinture de sécurité

Message	Description
Anomalie surveillance ceintures de sécurité arrière Révision nécessaire	Le système a détecté un défaut qui nécessite une révision. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Dispositif de retenue des passagers supplémentaire

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT



AVERTISSEMENT: Danger extrême ! Ne jamais installer un siège de sécurité enfant de type dos à la route sur un siège protégé par un airbag frontal actif. Cela pourrait entraîner des blessures graves, voire la mort de l'enfant.



AVERTISSEMENT: Ne modifiez pas l'avant du véhicule de quelque manière que ce soit. Ceci pourrait affecter le déploiement des airbags. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures corporelles graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: Bouclez votre ceinture de sécurité et maintenez une distance suffisante entre vous et le volant. Pour retenir le corps dans une position permettant à l'airbag d'assurer une protection optimale, la ceinture de sécurité doit être correctement utilisée. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures corporelles graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: Les réparations sur le volant, la colonne de direction, les sièges, les airbags et les ceintures de sécurité doivent être réalisées par un concessionnaire agréé. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures corporelles graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: Maintenir exempt d'obstruction l'espace situé devant les airbags. Ne fixez rien sur ou au-dessus des couvercles d'airbags. Des objets peuvent se transformer en projectile pendant un déploiement d'airbag. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles, voire un décès.



AVERTISSEMENT: Ne pas enfoncer d'objets pointus aux endroits où des airbags sont montés. Ceci pourrait endommager et affecter le déploiement des airbags. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles, voire un décès.



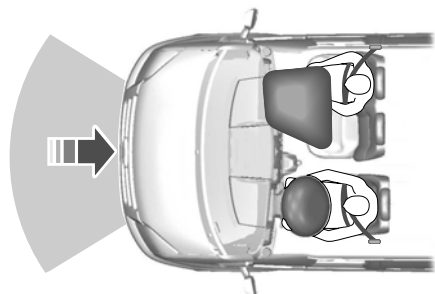
AVERTISSEMENT: L'utilisation de housses de siège accessoires non fournies par Ford Motor Company peut empêcher le déploiement des airbags et augmenter le risque de blessures en cas d'accident.

Note : Le déploiement d'un airbag produit une forte détonation et un nuage de résidus poudreux inoffensifs. C'est normal.

Pour un nettoyage de routine, essuyez la surface avec un chiffon doux, humide.

Dispositif de retenue des passagers supplémentaire

AIRBAG CONDUCTEUR



E268726

L'airbag est conçu pour se déployer lors d'importantes collisions frontales ou presque frontales. L'airbag se gonfle en quelques millièmes de seconde, amortissant les mouvements vers l'avant du corps de l'occupant et se dégonfle à son contact. L'airbag n'est pas conçu pour se déployer en cas de collision frontale mineure, de collision arrière, de collision latérale ou de tonneau.

L'airbag est conçu pour se déployer lors d'importantes collisions frontales ou presque frontales. L'airbag se gonfle en quelques millièmes de seconde, amortissant les mouvements vers l'avant du corps de l'occupant et se dégonfle à son contact. L'airbag n'est pas conçu pour se déployer en cas de collision frontale mineure, de collision arrière, de collision latérale ou de tonneau.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE L'AIRBAG PASSAGER



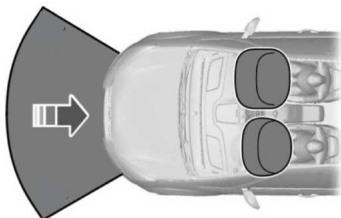
E71313

Les témoins d'activation et de désactivation d'airbag passager se situent à proximité du module de climatisation.

Désactivation de l'airbag passager

AVERTISSEMENT: Vous devez désactiver l'airbag passager lorsque vous utilisez un dispositif de retenue pour enfant de type dos à la route sur le siège avant.

AIRBAG PASSAGER



Dispositif de retenue des passagers supplémentaire

1. Utilisez les commandes de l'écran d'information situées sur le volant pour sélectionner **Réglages**.
2. Sélectionnez **Réglages véhicule**.
3. Sélectionnez **Airbag passager**.
4. Sélectionnez **Désactivé**.
5. Maintenez la touche **OK** enfoncée jusqu'à ce qu'un message de confirmation s'affiche sur l'écran d'information.
6. Coupez le contact et assurez-vous que le témoin de désactivation d'airbag passager s'allume.

Note : *S'il ne s'allume pas, cela indique un dysfonctionnement du système. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.*

Activation de l'airbag passager



AVERTISSEMENT: Vous devez réactiver l'airbag passager après avoir retiré le dispositif de retenue pour enfant.

1. Utilisez les commandes de l'écran d'information situées sur le volant pour sélectionner **Réglages**.
2. Sélectionnez **Réglages véhicule**.
3. Sélectionnez **Airbag passager**.
4. Sélectionnez **Activé**.
5. Maintenez la touche **OK** enfoncée jusqu'à ce qu'un message de confirmation s'affiche sur l'écran d'information.
6. Coupez le contact et assurez-vous que le témoin de d'activation d'airbag passager s'allume.

Note : *S'il ne s'allume pas, cela indique un dysfonctionnement du système. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.*

AIRBAGS LATÉRAUX



AVERTISSEMENT: Ne placez pas d'objet ou d'équipement de fixation sur ou à proximité du garnissage de pavillon sur le rail central, susceptible d'entrer en contact avec le déploiement de l'airbag rideau. Le non-respect de ces consignes peut augmenter le risque de blessures corporelles en cas de collision.



AVERTISSEMENT: N'appuyez pas la tête sur la porte. L'airbag latéral pourrait vous blesser en cas de déploiement à partir du côté du dossier de siège.



AVERTISSEMENT: L'utilisation de housses de siège accessoires non fournies par Ford Motor Company peut empêcher le déploiement des airbags et augmenter le risque de blessures en cas d'accident.



AVERTISSEMENT: N'essayez pas d'entretenir, réparer ou modifier le dispositif de retenue supplémentaire ou ses composants associés. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles, voire un décès.



AVERTISSEMENT: Un composant de dispositif de retenue supplémentaire qui s'est déployé ne fonctionne plus. Le système et ses composants associés doivent être inspectés dès que possible. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles, voire un décès.

Dispositif de retenue des passagers supplémentaire



E72658

Les airbags latéraux sont situés sur le côté le plus à l'extérieur de chaque dossier de siège avant. Une étiquette fixée sur le côté de chaque dossier indique la présence des airbags.



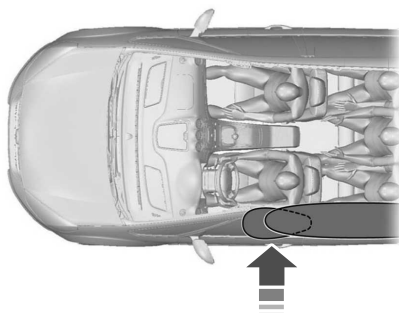
Les airbags latéraux sont conçus pour se gonfler entre le panneau de porte et l'occupant afin de renforcer la protection dans certains accidents.

L'airbag est conçu pour se déployer pendant une collision latérale importante. Il peut aussi se déployer lors d'une importante collision frontale. L'airbag ne se déploie pas en cas de collision latérale ou frontale mineure, de collision arrière ou de tonneau.

AIRBAGS RIDEAUX LATÉRAUX



AVERTISSEMENT: Ne placez pas d'objet ou d'équipement de fixation sur ou à proximité du garnissage de pavillon sur le rail central, susceptible d'entrer en contact avec le déploiement de l'airbag rideau. Le non-respect de ces consignes peut augmenter le risque de blessures corporelles en cas de collision.



Les airbags sont situés au-dessus des vitres latérales avant et arrière.

L'airbag est conçu pour se déployer lors d'importantes collisions latérales ou frontales. L'airbag ne se déploie pas en cas de collision latérale ou frontale mineure, de collision arrière ou de tonneau.

Système de notification automatique d'accident

APPEL DE DÉTRESSE



AVERTISSEMENT: Si la fonction d'aide à l'appel de détresse n'est pas activée avant une collision, le système n'essaiera pas de composer le numéro des services d'urgence. Ce qui peut retarder l'intervention des secours et donc augmenter le risque de blessures graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: Pour que cette option puisse fonctionner, votre téléphone cellulaire doit être équipé de la technologie Bluetooth et être compatible avec le système.



AVERTISSEMENT: Veillez à toujours placer votre téléphone dans un endroit sûr à l'intérieur du véhicule pour éviter d'en faire un projectile potentiel ou de l'endommager lors d'une collision. Le non-respect de ces consignes est susceptible d'entraîner de graves blessures ou d'endommager le téléphone, ce qui empêcherait le fonctionnement correct de l'aide à l'appel de détresse.

Note : tous les accidents n'activent pas le système. Si un accident déclenche le système, il contacte les services d'urgence. N'attendez pas que le système passe un appel si vous êtes en mesure de le faire vous-même. Appelez immédiatement les services d'urgence pour éviter de retarder les secours. Si vous n'entendez pas le système dans les cinq secondes suivant l'accident, il se peut que le système soit hors d'état de fonctionner.

Si un accident entraîne une tentative de déploiement d'un airbag autre que les airbags genoux et les ceintures de sécurité gonflables à l'arrière ou une tentative de coupure de la pompe à carburant, le système émet un appel aux services d'urgence.

Note : Avant d'activer cette fonction, assurez-vous de lire l'avis concernant l'aide à l'appel de détresse ainsi que la déclaration de confidentialité relative à l'aide à l'appel de détresse figurant plus loin dans cette section, qui contiennent des informations importantes.

Note : Lorsque vous activez ou désactivez l'aide à l'appel de détresse, ce réglage s'applique à tous les téléphones cellulaires jumelés. Si vous désactivez l'aide à l'appel de détresse et qu'un téléphone préalablement jumelé se connecte lorsque vous mettez le contact, cela déclenche soit la lecture d'un message vocal, soit l'affichage d'un message ou d'une icône à l'écran (ou bien les deux).

Note : Chaque téléphone cellulaire fonctionne différemment. Bien que la fonction d'aide à l'appel de détresse fonctionne avec la plupart des téléphones cellulaires, son utilisation peut poser des problèmes à certains téléphones.

Note : en cas d'urgence et en tant qu'aide à la communication, le système peut vous aider à contacter des services de secours spécifiques de la sécurité publique. Le système ne déploie pas les opérations de sauvetage. Le service d'urgence public local déploie des opérations de sauvetage spécifiques selon la situation.

Système de notification automatique d'accident

Pour s'assurer que l'aide à l'appel de détresse fonctionne correctement :

- Le système doit être alimenté et fonctionner correctement au moment de la collision et pendant l'activation et l'utilisation de la fonction.
- Vous devez avoir activé la fonction avant la collision.
- Vous devez disposer d'un téléphone cellulaire connecté au système.
- Dans certains pays, il peut s'avérer nécessaire de disposer d'une carte SIM valide, enregistrée et créditée pour pouvoir passer un appel d'urgence.
- Un téléphone cellulaire connecté doit pouvoir passer et maintenir un appel sortant au moment de la collision.
- Un téléphone cellulaire connecté doit disposer d'une couverture réseau adéquate, d'une batterie suffisamment chargée et d'une puissance de signal assez élevée.
- La batterie de votre véhicule doit être chargée.

Note : Cette fonction fonctionne uniquement dans un pays où l'assistance d'urgence peut appeler les services de secours locaux. Pour plus d'informations, consultez le site Web Ford de votre région.

En cas de collision

Avant d'appeler :

- Si vous n'annulez pas l'appel, un message d'introduction est délivré à l'opérateur d'urgence. Après ce message, les occupants du véhicule entrent en communication mains-libres avec l'opérateur.
- Le système prévoit un court laps de temps (environ 10 secondes) pour annuler l'appel. Si vous n'annulez pas l'appel, le système contacte les services de secours.
- Le système lit un message vous indiquant qu'il tente de passer un appel d'urgence. Vous pouvez annuler l'appel en sélectionnant le bouton approprié ou en appuyant sur la touche Fin d'appel sur le volant.

Note : Toutes les collisions ne déclenchent pas le déploiement des airbags ou la coupure de l'alimentation en carburant (ce qui peut alors déclencher l'aide à l'appel de détresse). Cependant, si l'aide à l'appel de détresse est déclenchée, le système essaie de contacter les services d'urgence. Si un téléphone cellulaire connecté subit une défaillance ou perd la connexion avec le système, celui-ci recherche et tente de se connecter à un autre téléphone cellulaire disponible et jumelé antérieurement, puis appelle les services de secours.

Système de notification automatique d'accident

Pendant l'appel :

- L'aide à l'appel de détresse utilise les informations fournies par le réseau GPS de votre véhicule ou le réseau de téléphonie mobile lorsqu'elles sont disponibles pour déterminer quelle langue utiliser. Le système alerte l'opérateur d'urgence de la collision et délivre le message d'introduction. Cela peut comprendre les coordonnées GPS de votre véhicule.
- La langue utilisée par le système pour interagir avec les occupants de votre véhicule peut être différente de la langue utilisée pour délivrer les informations voulues à l'opérateur d'urgence.
- Une fois que le message d'introduction a été délivré, la ligne téléphonique s'ouvre pour vous permettre de parler en mode mains-libres avec l'opérateur des services d'urgence.
- Dès que la ligne est connectée, soyez prêt à donner immédiatement votre nom, votre numéro de téléphone et l'endroit où vous vous trouvez.

Note : *Tout en fournissant des informations à l'opérateur des services d'urgence, le système lit un message vous indiquant qu'il transmet des informations importantes. Il vous informe ensuite quand la ligne est ouverte pour commencer la communication mains-libres.*

Note : *Pendant un appel de l'aide à l'appel de détresse, un écran d'urgence prioritaire s'affiche contenant les coordonnées GPS du véhicule si elles sont disponibles.*

Note : *Il se peut que les informations de localisation GPS ne soient pas disponibles au moment de la collision, auquel cas l'aide à l'appel de détresse tente malgré tout de passer un appel d'urgence.*

Note : *Il est possible que les services d'urgence ne reçoivent pas les coordonnées GPS, auquel cas la communication mains-libres avec un opérateur d'urgence est disponible.*

Note : *L'opérateur d'urgence est également susceptible de recevoir des informations du réseau de téléphonie mobile, telles que le numéro du téléphone cellulaire, son emplacement et le nom du fournisseur de téléphonie mobile, indépendamment de la fonction d'aide à l'appel de détresse.*

L'aide à l'appel de détresse pourrait ne pas fonctionner si :

- votre téléphone cellulaire ou le système matériel d'aide à l'appel de détresse a été endommagé lors de la collision ;
- l'alimentation de la batterie du véhicule ou du système est coupée ;
- votre téléphone cellulaire est éjecté du véhicule au cours d'une collision ;
- vous n'avez pas de carte SIM valide, enregistrée et créditée dans votre téléphone cellulaire ;
- Vous êtes dans un pays où l'assistance d'urgence ne peut pas appeler les services de secours locaux. Pour plus d'informations, consultez le site Web Ford de votre région.

Informations importantes sur l'aide à l'appel de détresse

Actuellement, l'aide à l'appel de détresse n'appelle pas les services d'urgence dans les pays suivants :

- Albanie.
- Arménie.
- Azerbaïdjan.
- Biélorussie.
- Bosnie-Herzégovine.
- Géorgie.

Système de notification automatique d'accident

- Macédoine.
- Moldavie.
- Pays-Bas.
- Russie.
- Ukraine.

Déclaration de confidentialité concernant la fonction d'aide à l'appel de détresse

Lorsque vous activez la fonction d'aide à l'appel de détresse, cette dernière peut informer les services d'urgence que votre véhicule a été impliqué dans une collision avec déploiement d'un airbag ou activation de la coupure d'alimentation en carburant. Cette fonction est capable de fournir des informations sur votre position à l'opérateur d'urgence, ainsi que d'autres détails concernant votre véhicule ou la collision, pour lui permettre de déterminer les services d'urgence les plus adéquats.

Si vous ne souhaitez pas communiquer ces informations, désactivez la fonction.

Clés et télécommandes

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LES FRÉQUENCES RADIO

Note : Les modifications ou changements non approuvés par la partie responsable de la conformité peuvent annuler l'autorisation d'utilisation de l'équipement de l'utilisateur.

La portée de fonctionnement type de votre émetteur est d'environ 10 m.

La portée de fonctionnement peut diminuer en fonction :

- Des conditions climatiques ;
- De la proximité d'émetteurs radio ;
- Des structures entourant votre véhicule ;
- Ou encore des autres véhicules stationnés à proximité de votre véhicule.

La fréquence radio utilisée par votre télécommande peut également l'être par d'autres émetteurs radio, par exemple des radios amateurs, un équipement médical, des casques sans fil, des télécommandes sans fil, des téléphones portables et des systèmes d'alarme. Si les fréquences sont brouillées, vous ne pourrez pas utiliser votre télécommande. Vous pouvez verrouiller et déverrouiller les portes avec la clé.

Note : Assurez-vous que votre véhicule est bien fermé à clé avant de le quitter.

Note : Si vous vous trouvez dans la plage de fonctionnement de la télécommande, celle-ci fonctionnera si vous pressez une touche de manière non intentionnelle.

Note : La télécommande renferme des composants électriques sensibles. Toute exposition à l'humidité ou tout impact peut entraîner des dommages permanents.

TÉLÉCOMMANDE-VÉHICULES AVEC: SYSTÈME D'ENTRÉE SANS CLÉ ET BOUTON-POUSOIR DE DÉMARRAGE



E272922

La clé active les serrures électriques. La clé doit être à l'intérieur de votre véhicule pour pouvoir utiliser le démarrage par bouton-poussoir.

Note : la clé doit être présente dans le véhicule pour que vous puissiez quitter la position de stationnement (P).

Lame de clé escamotable

La clé renferme également une lame de clé escamotable que vous pouvez utiliser pour déverrouiller votre véhicule.

Clés et télécommandes



E272923

Appuyez sur le bouton de déverrouillage et sortez la lame de clé.



Note : l'étiquette de sécurité fournie avec les clés de votre véhicule contient des informations importantes sur la taille de clé. Conservez cette étiquette dans un lieu sûr pour référence ultérieure.

Remplacement de la pile

Note : reportez-vous aux réglementations locales applicables à la mise au rebut des piles d'émetteurs.

Note : n'essayez pas les éventuelles traces de graisse sur les bornes de la pile ou sur la face arrière de la carte de circuits imprimés.

Note : le remplacement de la pile n'efface pas les clés programmées sur votre véhicule. L'émetteur devrait fonctionner normalement.

Lorsque la pile de la télécommande est faible, un message apparaît sur l'écran d'information. Voir **Messages d'information** (page 97).

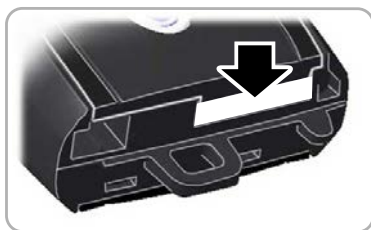
La télécommande est alimentée par une pile bouton au lithium 3 V, CR2450 ou équivalent.



E272923

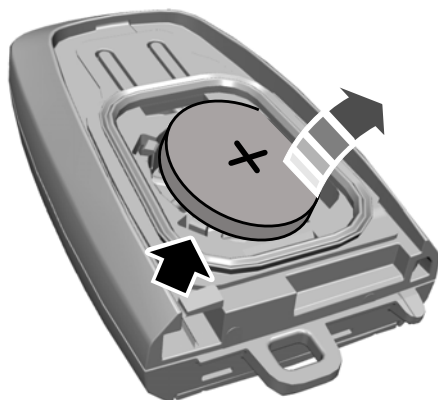
1. Appuyez sur le bouton de déverrouillage et sortez la lame de clé.

Clés et télécommandes



E218401

2. Engagez une mince pièce de monnaie sous la languette cachée sous la tête de la lame de clé pour retirer le couvercle de la pile.



3. Insérez un outil approprié, par exemple un tournevis, comme illustré et retirez la pile avec précaution.
4. Posez une pile neuve avec le signe + orienté vers le haut.
5. Réinstallez le couvercle de la pile et la lame de clé.

Localisation du véhicule



Appuyez deux fois sur le bouton en moins de trois secondes. L'avertisseur sonore retentit et les clignotants clignotent. Nous vous recommandons d'utiliser cette méthode pour repérer votre véhicule, plutôt que d'utiliser l'alarme de détresse.

Clés et télécommandes

TÉLÉCOMMANDE-VÉHICULES AVEC: TÉLÉCOMMANDE AVEC LAME ESCAMOTABLE

Utilisez la lame de clé pour démarrer votre véhicule et déverrouiller ou verrouiller la porte conducteur de l'extérieur. Les boutons situés sur la clé contrôlent la fonction de commande à distance.



E272916

Appuyez sur le bouton pour dégager la lame de clé. Appuyez sur ce bouton et maintenez-le enfoncé pour replier la lame de clé lorsqu'elle n'est pas utilisée.



Note : l'étiquette de sécurité fournie avec les clés de votre véhicule contient des informations importantes sur la taille de clé. Conservez cette étiquette dans un lieu sûr pour référence ultérieure.

Remplacement de la pile

Note : reportez-vous aux réglementations locales applicables à la mise au rebut des piles d'émetteurs.

Note : n'essayez pas les éventuelles traces de graisse sur les bornes de la pile ou sur la face arrière de la carte de circuits imprimés.

Note : le remplacement de la pile n'efface pas les clés programmées sur votre véhicule. L'émetteur devrait fonctionner normalement.

Lorsque la pile de la télécommande est faible, un message apparaît sur l'écran d'information. Voir **Messages d'information** (page 97).

La télécommande est alimentée par une pile bouton au lithium 3 V, CR2032 ou équivalent.

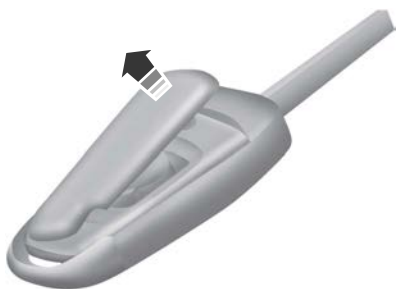
Appuyez sur le bouton correspondant pour dégager la lame de clé avant de commencer la procédure.



E272917

1. Insérez un outil approprié, par exemple un tournevis, comme illustré et poussez doucement le clip.
2. Enfoncez le clip pour dégager le cache de la pile.

Clés et télécommandes



3. Retirez le couvercle de la pile avec précaution.



Note : ne touchez pas les contacts de la pile ou la carte de circuits imprimés avec le tournevis.

4. Insérez le tournevis comme illustré pour extraire la pile.



5. Déposez la batterie.
6. Posez une pile neuve avec le signe + orienté vers le haut.
7. Remettez le couvercle des piles.

Localisation du véhicule



Appuyez deux fois sur le bouton en moins de trois secondes.

L'avertisseur sonore retentit et les clignotants clignotent. Nous vous recommandons d'utiliser cette méthode pour repérer votre véhicule, plutôt que d'utiliser l'alarme de détresse.

REPLACEMENT D'UNE CLÉ OU D'UNE TÉLÉCOMMANDE PERDUE

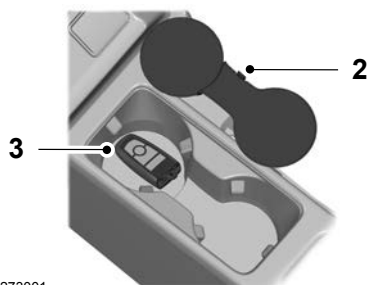
Vous pouvez acheter des clés ou des télécommandes de rechange auprès d'un concessionnaire agréé. Les concessionnaires agréés peuvent programmer des télécommandes pour votre véhicule. Voir **Télécommande** (page 45).

Pour reprogrammer le dispositif antivol passif, contactez un concessionnaire agréé.

EMPLACEMENT DE SAUVEGARDE DE CLÉ PASSIVE

1. Retirez la lame de la clé. Voir **Télécommande** (page 45).

Clés et télécommandes



E273001

2. Déposez la base en caoutchouc.
3. Placez la clé passive dans la position illustrée, en orientant les boutons vers le haut et le bouton de déverrouillage face à l'avant du véhicule.

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Le système est conçu pour favoriser de bons comportements de conduite en utilisant les clés que vous avez programmées avec des réglages restreints.

RÉGLAGES MYKEY

Paramètres non configurables

Rappel de ceintures de sécurité

Le système audio se met en sourdine lorsque le rappel de ceinture de sécurité s'active. Le rappel de ceinture de sécurité ne peut pas être désactivé à l'aide d'une clé MyKey.

Avertissement précoce de bas niveau de carburant

Le témoin d'avertissement de bas niveau de carburant s'allume précocement.

Aides à la conduite et au stationnement

L'aide au stationnement, le système d'informations d'angle mort et l'alerte de circulation transversale s'activent lorsque vous démarrez le moteur et ne peuvent pas être désactivés à l'aide d'une clé MyKey.

L'assistance pré-collision et l'alerte de maintien de trajectoire s'activent lorsque vous démarrez le moteur et peuvent être désactivées à l'aide d'une clé MyKey.

Lorsque le véhicule se déplace et que vous utilisez une clé MyKey, la seule façon d'ajouter une nouvelle destination au système d'aide consiste à utiliser les commandes vocales.

Paramètres configurables

Vous pouvez régler les paramètres suivants après avoir créé une clé MyKey. Voir **Création d'une MyKey** (page 52).

Limitation de vitesse



AVERTISSEMENT: Ne réglez pas la limitation de vitesse maximale MyKey à un niveau qui empêche le conducteur de maintenir une vitesse sûre au regard des limites de vitesse imposées et des conditions de conduite dominantes. Il incombe toujours au conducteur de conduire de manière adaptée aux conditions de circulation dominantes tout en respectant la législation locale. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des accidents ou blessures corporelles.

Vous pouvez définir une limitation de vitesse pour votre véhicule. Des messages d'avertissement s'affichent sur l'écran d'information et un signal sonore retentit lorsque votre véhicule atteint la vitesse définie. Vous ne pouvez pas dépasser la vitesse définie lorsque vous utilisez une clé MyKey.

Rappel de vitesse

Vous pouvez définir un rappel de vitesse pour votre véhicule. Des messages d'avertissement s'affichent sur l'écran d'information et un signal sonore retentit lorsque votre véhicule dépasse la vitesse définie.

Limitation du volume du système radio

Le volume maximum du système audio est réduit. Un message s'affiche sur l'écran d'information si vous tentez de dépasser le volume maximum défini. La commande automatique du volume se désactive.

Aide à l'appel de détresse

Vous ne pouvez pas désactiver la fonction Aide à l'appel de détresse avec une clé MyKey si cette fonction est définie comme activée en permanence.

Ne pas déranger

Vous ne pouvez pas désactiver la fonction Ne pas déranger avec une clé MyKey si cette fonction est définie comme activée en permanence.

Antipatinage

Vous ne pouvez pas désactiver le système Antipatinage avec une clé MyKey si ce système est défini comme activé en permanence.

CRÉATION D'UNE MYKEY - VÉHICULES SANS: BOUTON-POUSOIR DE DÉMARRAGE

Mettez le contact en utilisant une clé admin.

Pour créer une clé MyKey, utilisez les commandes de l'écran d'information situées sur le volant de direction et sélectionnez :

Option de menu	Action
Réglages	Appuyez sur le bouton de menu.
MyKey	Appuyez sur la touche OK .
Créer MyKey	Maintenez la touche OK enfoncée jusqu'à ce qu'un message de confirmation s'affiche sur l'écran d'information.
	Coupez le contact.

Note : Nous vous recommandons d'étiqueter cette clé.

Messages d'information MyKey

Message	Description
La clé est déjà un MyKey	S'affiche quand vous essayez de créer une clé MyKey avec une clé déjà assignée en tant que clé MyKey.
Clé limitée au prochain démarrage. Étiqueter cette clé	S'affiche pour confirmer que la clé est restreinte une fois le contact coupé.

CRÉATION D'UNE MYKEY - VÉHICULES AVEC: BOUTON-POUSOIR DE DÉMARRAGE

1. Placez une clé Admin en position de sécurité. Voir **Emplacement de sauvegarde de clé passive** (page 49).
2. Mettez le contact.

Pour créer une clé MyKey, utilisez les commandes de l'écran d'information situées sur le volant de direction et sélectionnez :

Option de menu	Action
Réglages	Appuyez sur le bouton de menu.
MyKey	Appuyez sur la touche OK .
Créer MyKey	Maintenez la touche OK enfoncée jusqu'à ce qu'un message de confirmation s'affiche sur l'écran d'information.
	Coupez le contact.

Note : Nous vous recommandons d'étiqueter cette clé.

Messages d'information MyKey

Message	Description
Placer la clé dans la zone d'identification	S'affiche lorsque vous essayez de créer une clé MyKey et que la clé n'est pas placée en position de sécurité. Voir Emplacement de sauvegarde de clé passive (page 49).
La clé est déjà un MyKey	S'affiche quand vous essayez de créer une clé MyKey avec une clé déjà assignée en tant que clé MyKey.
Clé limitée au prochain démarrage. Étiqueter cette clé	S'affiche pour confirmer que la clé est restreinte une fois le contact coupé.

Mettez le contact en utilisant une clé admin.

PROGRAMMATION D'UNE MYKEY

Les clés MyKey ne peuvent être programmées qu'avec les mêmes réglages.

Pour programmer une clé MyKey, utilisez les commandes de l'écran d'information situées sur le volant de direction et sélectionnez :

Option de menu	Action
Réglages	Appuyez sur le bouton de menu.
MyKey	Appuyez sur la touche OK . Sélectionnez un réglage et appuyez sur le bouton OK . Configurez le paramètre. Coupez le contact.

EFFACER TOUTES LES CLÉS MYKEYS

Lorsque vous effacez toutes vos clés

MyKey, vous supprimez toutes les restrictions et redonnez à toutes les clés MyKey leur statut d'origine de clé Admin.

Mettez le contact en utilisant une clé admin.

Pour supprimer toutes les clés MyKey, utilisez les commandes de l'écran d'information situées sur le volant de direction et sélectionnez :

Option de menu	Action
Réglages	Appuyez sur le bouton de menu.
MyKey	Appuyez sur la touche OK .
Effacer MyKeys	Maintenez la touche OK enfoncée jusqu'à ce qu'un message de confirmation s'affiche sur l'écran d'information.

CONTRÔLE DE L'ÉTAT DU SYSTÈME MYKEY

Mettez le contact.

Pour obtenir des informations sur la distance parcourue en utilisant une clé MyKey et le nombre de clés Admin et de clés MyKey créées pour votre véhicule, utilisez les commandes de l'écran d'information situées sur le volant de direction et sélectionnez :

Option de menu	Action
Réglages	Appuyez sur le bouton de menu.
MyKey	Appuyez sur la touche OK .
Info MyKey	Appuyez sur la touche OK .

UTILISATION DE MYKEY AVEC DES SYSTÈMES DE DÉMARRAGE À DISTANCE

Le système n'est pas compatible avec des systèmes de démarrage à distance Ford.

MYKEY – DÉPANNAGE - VÉHICULES SANS: BOUTON-POUSOIR DE DÉMARRAGE

Qu'est-ce qu'une clé Admin ?

- Une clé Admin est une clé qui n'a pas été créée en tant que clé MyKey. Voir **Création d'une MyKey** (page 52).

Pourquoi ne puis-je pas créer une clé MyKey ?

- La clé utilisée pour mettre le contact n'est pas une clé Admin.
- La clé utilisée pour mettre le contact est la seule clé Admin. Il doit toujours exister au moins une clé Admin.

Pourquoi ne puis-je pas programmer une clé MyKey ?

- La clé utilisée pour mettre le contact n'est pas une clé Admin.
- Aucune clé MyKey n'a été créée. Voir **Création d'une MyKey** (page 52).

Pourquoi ne puis-je pas supprimer les clés MyKey ?

- La clé utilisée pour mettre le contact n'est pas une clé Admin.
- Aucune clé MyKey n'a été créée. Voir **Création d'une MyKey** (page 52).

Pourquoi la distance MyKey n'augmente pas ?

- La clé utilisée pour démarrer le moteur est une clé Admin.
- Aucune clé MyKey n'a été créée. Voir **Création d'une MyKey** (page 52).
- Les MyKeys ont été effacées.

MYKEY – DÉPANNAGE - VÉHICULES AVEC: BOUTON-POUSOIR DE DÉMARRAGE

Qu'est-ce qu'une clé Admin ?

- Une clé Admin est une clé qui n'a pas été créée en tant que clé MyKey. Voir **Création d'une MyKey** (page 53).

Pourquoi ne puis-je pas créer une clé MyKey ?

- La clé Admin n'est pas placée en position de sécurité. Voir **Emplacement de sauvegarde de clé passive** (page 49).
- La clé utilisée pour mettre le contact n'est pas une clé Admin.
- La clé utilisée pour mettre le contact est la seule clé Admin. Il doit toujours exister au moins une clé Admin.
- La dernière clé MyKey a été créée sans couper le contact.

Pourquoi ne puis-je pas programmer une clé MyKey ?

- La clé Admin n'est pas à l'intérieur de votre véhicule.
- La clé utilisée pour mettre le contact n'est pas une clé Admin.
- Aucune clé MyKey n'a été créée. Voir **Création d'une MyKey** (page 53).

Pourquoi ne puis-je pas supprimer les clés MyKey ?

- La clé Admin n'est pas à l'intérieur de votre véhicule.
- La clé utilisée pour mettre le contact n'est pas une clé Admin.
- Aucune clé MyKey n'a été créée. Voir **Création d'une MyKey** (page 53).

Pourquoi la distance MyKey n'augmente pas ?

- La clé utilisée pour démarrer le moteur est une clé Admin.
- Une clé Admin et une clé MyKey sont présentes à l'intérieur de votre véhicule.
- Aucune clé MyKey n'a été créée. Voir **Création d'une MyKey** (page 53).
- Les MyKeys ont été effacées.

Pourquoi ne puis-je pas démarrer le moteur avec une clé MyKey ?

- Une clé Admin et une clé MyKey sont présentes à l'intérieur de votre véhicule.

Portes et serrures

VERROUILLAGE ET DÉVERROUILLAGE

Note : Vérifiez si votre véhicule est bien fermé à clé avant de le quitter.

Note : Ne laissez pas vos clés dans le véhicule.

Verrouillage

Verrouillage avec la clé

Orientez la partie supérieure de la clé vers l'avant du véhicule.

Verrouillage avec la télécommande



Appuyez sur le bouton.

Note : Vous pouvez verrouiller la porte conducteur à l'aide de la clé. Utilisez la clé si la télécommande ne fonctionne pas.

Double verrouillage



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le double verrouillage si des passagers ou des animaux se trouvent à l'intérieur du véhicule. Il n'est pas possible de déverrouiller ni d'ouvrir les portes de l'intérieur si elles sont verrouillées à double tour.

Le double verrouillage est une fonction de protection contre le vol qui empêche l'ouverture des portes à partir de l'intérieur.

Note : si vous verrouillez votre véhicule à double tour en étant à l'intérieur, mettez le contact pour rétablir le verrouillage simple des portes.

Double verrouillage avec la clé

Tourner deux fois la clé en position de verrouillage en moins de trois secondes.

Double verrouillage avec la télécommande



Appuyez deux fois sur le bouton en moins de trois secondes.

Déverrouillage

Déverrouillage avec la clé

Orientez la partie supérieure de la clé vers l'arrière du véhicule.

Déverrouillage avec la télécommande



Appuyez sur le bouton.

Note : Vous pouvez déverrouiller la porte conducteur à l'aide de la clé. Utilisez la clé si la télécommande ne fonctionne pas.

Note : Lorsque vous verrouillez le véhicule pour plusieurs semaines, la télécommande sera désactivée. Le véhicule doit être déverrouillé et le moteur démarré avec la clé. Le fait de déverrouiller et de démarrer une fois le véhicule réactivera la télécommande.

Déverrouillage du hayon



Appuyez sur le bouton.

Note : Le hayon ne s'ouvre pas automatiquement.

Note : Le hayon se déverrouille si vous déverrouillez toutes les portes.

Reprogrammation de la fonction de déverrouillage

Lorsque vous appuyez sur le bouton de déverrouillage, toutes les portes se déverrouillent.

Vous pouvez reprogrammer la fonction de déverrouillage de manière à ce que seule la porte conducteur se déverrouille.

Portes et serrures

1. Coupez le contact.
2. Appuyez simultanément sur les boutons de verrouillage et de déverrouillage de la télécommande, et maintenez-les enfoncés jusqu'à ce que les clignotants clignent deux fois pour confirmer le changement.

Pour revenir à la fonction de déverrouillage d'origine, répétez la procédure.

Confirmation du verrouillage et du déverrouillage

Lorsque vous verrouillez votre véhicule, les clignotants clignent pour confirmer que votre véhicule est bien verrouillé.

Lorsque vous déverrouillez votre véhicule, les clignotants clignent pour confirmer que votre véhicule est bien déverrouillé.

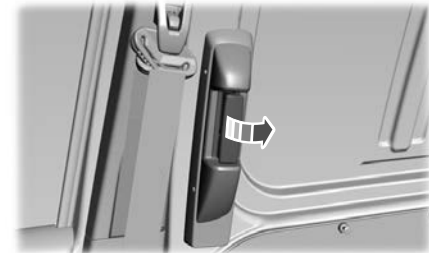
Verrouillage et déverrouillage des portes depuis l'intérieur

La commande de serrure de porte électrique est située sur la porte conducteur.



Appuyez sur le bouton pour verrouiller et déverrouiller toutes les portes. Le voyant s'allume lorsque les portes sont verrouillées.

Ouverture de la porte coulissante (le cas échéant)



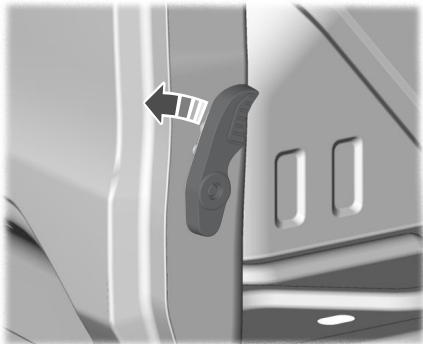
E164229

Ouverture des portes arrière doubles (le cas échéant)

Note : Si la porte cargo arrière est équipée d'une échelle, ne l'ouvrez pas complètement lorsque la porte de chargement latérale est ouverte.



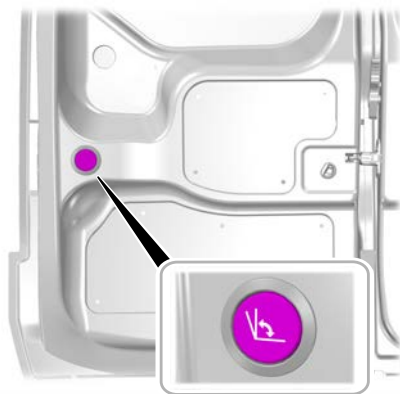
E148805



E148806

Portes et serrures

Ouverture complète des portes arrière doubles

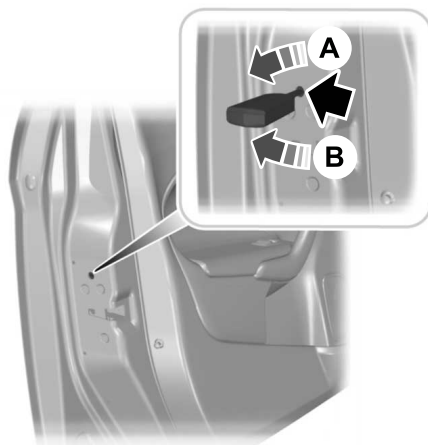


E289574

Appuyez sur le bouton pour ouvrir complètement les double portes arrière.

Verrouillage de chaque porte avec la clé

Note : Si le verrouillage centralisé ne fonctionne pas, il est possible de verrouiller chacune des portes avec la clé orientée comme illustré.



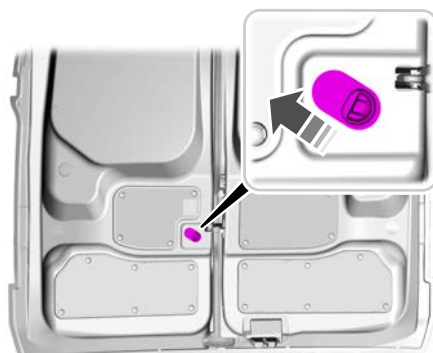
Côté gauche

Pour verrouiller, tourner dans le sens des aiguilles d'une montre.

Côté droit

Pour verrouiller, tourner dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.

Sortie de secours arrière (le cas échéant)



E180300

Portes et serrures

Tirez la poignée de porte intérieure pour ouvrir la porte en cas d'urgence.

Reverrouillage automatique

Les portes se reverrouillent automatiquement si vous n'ouvrez pas une porte dans les 45 secondes qui suivent le déverrouillage des portes à l'aide de la télécommande. Les serrures de portes et l'alarme reviennent à l'état précédent.

Déverrouillage automatique

Vous pouvez activer cette fonction à l'aide de l'écran d'information. Voir **Affichages d'informations** (page 94). Lorsqu'elle est activée, la fonction de déverrouillage automatique déverrouille toutes les portes dans les 10 minutes suivant un cycle de conduite, lorsque la porte conducteur est ouverte et le contact coupé.

Déverrouillage en une étape

Vous pouvez activer cette fonction à l'aide de l'écran d'information. Voir **Affichages d'informations** (page 94).

Lorsque vous utilisez cette fonction, vous déverrouillez toutes les portes, y compris le hayon et la porte coulissante.

Vous déverrouillez toutes les portes lorsque vous :

- Tournez la clé dans la serrure de porte.
- Tirez sur l'une ou l'autre poignée intérieure (sauf si vous avez double-verrouillé les portes).
- Appuyez une fois sur le bouton de déverrouillage de la télécommande.
- Appuyez une fois sur le bouton de déverrouillage intérieur.

Note : Si vous avez activé le double verrouillage sur votre véhicule, le bouton de déverrouillage intérieur ne fonctionnera que pendant 11 secondes.

Déverrouillage en deux étapes

Vous déverrouillez les portes avant lorsque vous :

- Tournez la clé dans la serrure de porte.
- Appuyez une fois sur le bouton de déverrouillage de la télécommande.

Note : Si vous avez activé le double verrouillage sur votre véhicule, le bouton de déverrouillage intérieur ne fonctionnera que pendant 11 secondes.

Vous déverrouillez toutes les portes, y compris le hayon et la porte coulissante, quand vous :

- tournez deux fois la clé dans la serrure de porte en position de déverrouillage en moins de trois secondes ;
- vous appuyez deux fois en moins de trois secondes sur le bouton de déverrouillage de la télécommande ;
- Appuyez deux fois sur le bouton de déverrouillage intérieur.

Note : Si vous avez activé le double verrouillage sur votre véhicule, le bouton de déverrouillage intérieur ne fonctionnera que pendant 11 secondes.

Déverrouillage configurable

Le déverrouillage configurable est réglé au moment de l'achat du véhicule. Il vous permet de sélectionner les portes à déverrouiller lorsque vous appuyez une ou deux fois sur le bouton de déverrouillage ou sur le bouton de déverrouillage du coffre à bagages de votre télécommande. Vous ne pouvez pas réactiver cette fonctionnalité une fois que vous l'avez désactivée. Veuillez consulter un concessionnaire agréé pour plus de renseignements.

Portes et serrures

PORTE COULISSANTE



AVERTISSEMENT: il est extrêmement dangereux de se trouver dans la zone de chargement, à l'extérieur ou à l'intérieur de votre véhicule. En cas de collision, les personnes se trouvant dans ces zones sont plus susceptibles d'être gravement ou mortellement blessées. N'autorisez personne à s'installer dans une partie de votre véhicule qui n'est pas équipée de sièges et de ceintures de sécurité. Assurez-vous que tous les passagers sont assis sur un siège et utilisent une ceinture de sécurité de manière adéquate. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures corporelles graves voire mortelles.



AVERTISSEMENT: Fermez complètement la porte coulissante pour éviter que des passagers ou le chargement tombent. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles voire un décès.



AVERTISSEMENT: N'ouvrez pas ou ne fermez pas les portes coulissantes lorsque vos mains sont à proximité des glissières ou des roulements.



E145826

Lorsque les portes arrière sont ouvertes au maximum, s'assurer de ne pas trébucher sur le câble ou le mécanisme situé à la base de l'ouverture de la porte. Cela pourrait endommager la porte coulissante et ses composants.

OUVERTURE SANS CLÉ

Informations générales

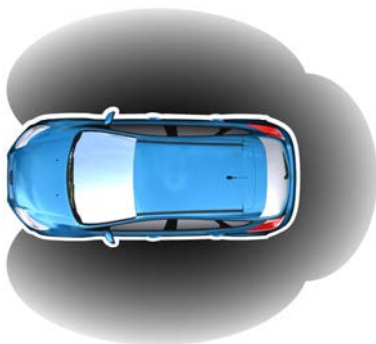
Le système ne fonctionne pas si :

- La batterie du véhicule est déchargée.
- La batterie de la clé passive est déchargée.
- Les fréquences de clé passive sont brouillées.
- La poignée de porte est sale.

Note : si le système ne fonctionne pas, vous devrez utiliser la lame de la clé pour verrouiller et déverrouiller le véhicule.

Ce système vous permet de faire fonctionner le véhicule sans utiliser de clé ni de télécommande.

Portes et serrures



E78276

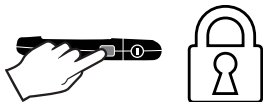
Pour que le verrouillage et le déverrouillage passifs s'effectuent, une clé passive valide doit être présente dans l'une des trois zones de détection externes. Ces zones se situent à 1,5 m environ des poignées de porte avant et du hayon.

Note : Le système peut ne pas fonctionner si la clé passive se trouve à proximité d'objets métalliques ou de dispositifs électroniques, comme des clés ou des téléphones portables.

Clé passive

Vous pouvez verrouiller et déverrouiller votre véhicule à l'aide de la clé passive. Vous pouvez également utiliser la clé passive comme une télécommande pour verrouiller et déverrouiller votre véhicule. Voir **Verrouillage et déverrouillage** (page 59).

Verrouillage du véhicule



Les capteurs de verrouillage sont placés sur les poignées de portes avant.

Appuyez une fois sur un capteur de verrouillage pour verrouiller votre véhicule et activer l'alarme.

Sur les véhicules à double verrouillage, touchez deux fois un capteur de verrouillage dans un délai de trois secondes pour activer le double verrouillage de votre véhicule et activer l'alarme.

Note : n'agrippez pas la poignée de la porte lorsque vous verrouillez votre véhicule.

Note : Votre véhicule reste verrouillé pendant environ une seconde. Lorsque ce délai de temporisation est écoulé, vous pouvez de nouveau ouvrir les portes, à condition que la clé passive se situe dans la zone de détection appropriée.

Note : votre véhicule ne se verrouille pas automatiquement. si vous n'appuyez pas sur un capteur de verrouillage, votre véhicule reste déverrouillé.

Deux clignotements courts des indicateurs de direction confirment que toutes les portes et le hayon ont été verrouillés et que l'alarme est armée.

Pour le hayon

si la clé passive se trouve dans le coffre à bagages et que les portes sont verrouillées, le hayon ne peut pas être fermé et se rouvre.

Note : si une deuxième clé passive valide se trouve dans la plage de détection du hayon, ce dernier peut être fermé.

Déverrouillage du véhicule



Portes et serrures

Tirez sur la poignée de porte extérieure avant pour déverrouiller et ouvrir la porte. Ne touchez pas le capteur de verrouillage situé sur l'avant de la poignée.

Un clignotement long des indicateurs de direction confirme que toutes les portes et le hayon ont été déverrouillés et que l'alarme a été désarmée.

Note : *une clé passive valide doit se trouver dans la zone de détection de la porte dont la poignée a été actionnée.*

Déverrouillage de la porte conducteur uniquement

Vous pouvez programmer le système de manière à ce que seule la porte conducteur soit déverrouillée. Voir **Verrouillage et déverrouillage** (page 59).

Si vous programmez la fonction de déverrouillage de façon à déverrouiller uniquement la porte conducteur :

- Si la porte conducteur est la première porte à être ouverte, les autres portes resteront verrouillées. Vous pouvez déverrouiller toutes les autres portes depuis l'intérieur de votre véhicule en appuyant sur le bouton de déverrouillage situé les portes avant côté conducteur et côté passager. Les portes peuvent être déverrouillées individuellement en tirant sur les poignées de porte intérieures correspondantes.
- Si la porte passager est la première porte ouverte, toutes les autres portes et le hayon seront déverrouillés.

Clés désactivées

Toute clé laissée à l'intérieur de votre véhicule, lorsqu'il est verrouillé, est désactivée.

Vous ne pouvez pas utiliser une clé désactivée pour mettre le contact ou démarrer le moteur.

Vous devez réactiver l'ensemble des clés passives pour pouvoir les utiliser. Pour activer toutes les clés passives, déverrouillez votre véhicule à l'aide d'une clé passive qui n'a pas été désactivée ou de la fonction de déverrouillage de la télécommande. Toutes les clés passives seront activées si vous mettez le contact ou si vous démarrez votre véhicule avec une clé valide.

Note : *lorsque la clé passive est en position de secours, vous pouvez toujours démarrer votre véhicule. Voir **Commutateur d'allumage par bouton-poussoir** (page 143).*

Verrouillage et déverrouillage des portes avec la lame de clé



E272923

Appuyez sur le bouton de déverrouillage et sortez la lame de clé.

Note : *seule la poignée de porte conducteur est équipée d'un barillet de serrure.*

HAYON MANUEL



AVERTISSEMENT: Il est extrêmement dangereux de se trouver dans la zone de chargement, à l'extérieur ou à l'intérieur de votre véhicule. En cas de collision, toute personne se trouvant dans ces zones est plus susceptible d'être gravement ou mortellement blessée. N'autorisez personne à s'installer dans une partie de votre véhicule qui n'est pas équipée de sièges et de ceintures de sécurité. Assurez-vous que tous les passagers sont assis sur un siège et utilisent une ceinture de sécurité de manière adéquate. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures corporelles graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: Assurez-vous que le hayon est fermé et verrouillé pour éviter que les gaz d'échappement ne pénètrent dans le véhicule. Cela empêchera également toute chute d'un passager ou du chargement. Si vous devez conduire avec le hayon ouvert, ouvrez les buses d'aération ou les fenêtres de manière à ce que l'air extérieur pénètre dans votre véhicule. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures corporelles graves.

Note : *Faites attention à ne pas endommager le hayon lorsque vous l'ouvrez ou le fermez dans un garage ou tout autre espace clos.*

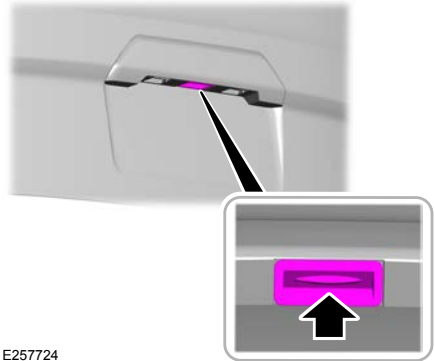
Note : *ne suspendez rien (par exemple porte-vélos, etc.) à la vitre ou au hayon. Cela pourrait endommager le hayon et ses composants.*

Déverrouillage du hayon



appuyer sur le bouton de la télécommande ;

Ouverture du hayon



E257724

Appuyez sur le bouton de déverrouillage extérieur caché au-dessus de la plaque d'immatriculation

Fermeture du hayon

Tirez sur la sangle se trouvant à l'intérieur du hayon pour en faciliter la fermeture.

DISPOSITIF ANTIVOL PASSIF

Principes de fonctionnement

Le système empêche le démarrage du moteur avec une clé codée incorrecte.

Note : Prenez toujours vos clés avec vous et verrouillez toutes les portes lorsque vous quittez votre véhicule.

Clés codées

Si vous perdez une clé, vous pouvez vous procurer une clé de rechange auprès d'un concessionnaire agréé. Si possible, indiquez-lui le numéro de clé figurant sur l'étiquette fournie avec les clés d'origine. Vous pouvez également obtenir des clés supplémentaires auprès d'un concessionnaire agréé.

Note : Si vous perdez une clé, faites effacer le code de toutes les clés restantes et programmer un nouveau code. Faites coder des clés de rechange et recoder vos clés existantes en même temps. Veuillez consulter un concessionnaire agréé pour plus de renseignements.

Note : La présence d'objets métalliques, d'appareils électroniques ou d'une seconde clé codée sur le même porte-clé peut entraîner des problèmes de démarrage du véhicule, en particulier si ces objets se trouvent trop près de la clé quand vous démarrez le véhicule.

Activation du système d'immobilisation

Lorsque vous coupez le contact, le système d'immobilisation s'active après une courte période.

Désactivation du système d'immobilisation

Le système d'immobilisation se désactive lorsque vous établissez le contact avec une clé codée valide.

Si vous n'avez pas pu démarrer votre véhicule avec une clé correctement codée, faites contrôler votre véhicule par un concessionnaire agréé.

ALARME ANTIVOL

Système d'alarme (le cas échéant)

Votre véhicule peut être équipé d'un des systèmes d'alarme suivants :

- Alarme de catégorie 1 avec capteurs d'habitacle et alarme alimentée par pile.
- Alarme périmétrique.

Alarme périmétrique

L'alarme périmétrique dissuade tout accès non autorisé à votre véhicule par les portes, le coffre à bagages et le capot.

Capteurs d'habitacle

Les capteurs d'habitacle sont situés dans la console de pavillon.

Si le véhicule est verrouillé et l'alarme activée, les capteurs peuvent détecter tout mouvement à l'intérieur du véhicule.

Note : Ne recouvrez pas les capteurs d'habitacle.

Capteur d'inclinaison

Si le véhicule est verrouillé et l'alarme activée, les capteurs peuvent détecter toute tentative visant à lever le véhicule, par exemple pour déposer une roue ou pour le remorquer.

Alarme sonore avec batterie

L'alarme sonore avec batterie est un système d'alarme antivol supplémentaire qui active une sirène lorsque l'alarme est déclenchée. Elle est armée lorsque vous verrouillez votre véhicule. Cette alarme, qui a sa propre batterie, déclenche une sirène même si l'intrus débranche la batterie de votre véhicule ou l'alarme sonore avec batterie elle-même.

Déclenchement de l'alarme

Une fois armée, l'alarme se déclenche dans les cas suivants :

- Si quelqu'un ouvre une porte, le hayon ou le capot sans utiliser une clé valide ou la télécommande.
- Si quelqu'un retire le système d'aide à la navigation ou certains types de systèmes audio.
- Si vous mettez le contact sans clé valide.
- Si les capteurs d'habitacle détectent un mouvement à l'intérieur de votre véhicule.
- Sur les véhicules équipés d'une alarme sonore avec batterie, si quelqu'un débranche la batterie de votre véhicule ou l'alarme sonore avec batterie elle-même.

Si l'alarme est déclenchée, l'avertisseur sonore de l'alarme se fait entendre pendant 30 secondes et les feux de détresse clignotent pendant cinq minutes.

Toute nouvelle tentative d'effectuer une des opérations ci-dessus déclenche de nouveau l'alarme.

Protection totale et protection réduite

Protection totale

Le mode de protection totale est le réglage standard.

Dans ce mode, les capteurs d'habitacle sont activés lorsque vous armez l'alarme.

Note : *N'armez pas l'alarme en mode de protection totale si des passagers, des animaux ou des objets mobiles se trouvent dans le véhicule.*

Protection réduite

Dans ce mode, les capteurs d'habitacle sont désactivés lorsque vous armez l'alarme.

Sélection de la protection totale ou réduite

Vous pouvez sélectionner le mode de protection réduite ou complète à l'aide de l'affichage d'information. Voir **Généralités** (page 94).

Sur demande

Si vous activez la fonction Demander à la sortie, vous pouvez choisir le niveau de protection requis après avoir coupé le contact.

Activation de l'alarme

Pour armer l'alarme, verrouillez le véhicule. Voir **Portes et serrures** (page 59).

Désactivation de l'alarme

Alarme périmétrique

Désarmez et faites taire l'alarme en déverrouillant les portes à l'aide de la clé et en mettant le contact avec une clé codée correctement ou en déverrouillant les portes à l'aide de la télécommande.

Alarme de catégorie 1

Désarmez et faites taire l'alarme en déverrouillant les portes à l'aide de la clé et en mettant le contact avec une clé codée correctement dans les 12 secondes ou en déverrouillant les portes à l'aide de la télécommande.

Volant de direction

RÉGLAGE DU VOLANT DE DIRECTION



AVERTISSEMENT: Ne réglez pas le volant pendant la conduite.

Note : Vérifiez que vous êtes correctement assis. Voir **S'asseoir dans la position correcte** (page 123).



E95178

1. Déverrouillez la colonne de direction.
2. Réglez le volant de direction à la position souhaitée.

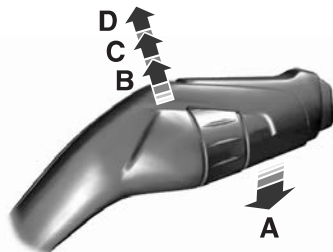


E95179

3. Verrouillez la colonne de direction.

Essuie-glaces et lave-glaces

ESSUIE-GLACES DE PARE-BRISE



E197525

- A Balayage unique.
- B Balayage intermittent.
- C Balayage normal.
- D Balayage rapide.

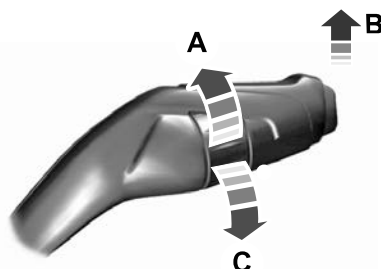
Note : *Dégivrez complètement le pare-brise avant de mettre en marche les essuie-glaces de pare-brise.*

Note : *assurez-vous que les essuie-glaces de pare-brise et les balais d'essuie-glace. Voir entrer le véhicule dans une station de lavage.*

Note : *Si des traînées ou des traces apparaissent sur le pare-brise, nettoyez le pare-brise et les balais d'essuie-glace. Voir **Contrôle des balais d'essuie-glaces** (page 290). Si le problème persiste, posez des balais d'essuie-glace neufs. Voir **Remplacement des balais d'essuie-glace avant** (page 290).*

Note : *ne faites pas fonctionner les essuie-glaces sur un pare-brise sec. Cela pourrait rayer la vitre, endommager les balais d'essuie-glace. Utilisez toujours les lave-glaces avant de mettre en marche les essuie-glaces sur un pare-brise sec.*

Balayage intermittent



E197526

- A Intervalle de balayage court.
- B Balayage intermittent.
- C Intervalle de balayage long.

Utilisez le sélecteur rotatif pour régler l'intervalle de balayage.

Note : *Lorsque la vitesse du véhicule augmente, l'intervalle entre les balayages intermittents peut diminuer.*

ESSUIE-GLACES AUTOMATIQUES

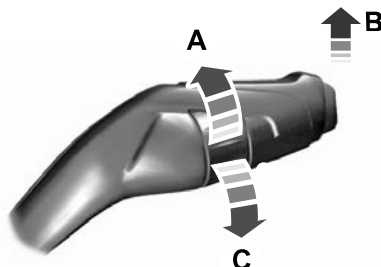
Les essuie-glaces automatiques utilisent un capteur de pluie situé à proximité du rétroviseur intérieur. Les essuie-glaces fonctionnent lorsque le capteur de pluie détecte de l'eau sur le pare-brise. Le capteur de pluie continue à surveiller la quantité d'eau et règle la vitesse des essuie-glaces.

Note : *les essuie-glaces restent dans une position légèrement surélevée pendant le fonctionnement et se remettent en position d'arrêt seulement lorsque le capteur de pluie ne détecte plus d'eau sur le pare-brise.*

Vous pouvez activer ou désactiver les essuie-glaces automatique sur l'écran d'information.

Essuie-glaces et lave-glaces

Note : Si vous désactivez les essuie-glaces automatique sur l'écran d'information, l'essuie-glace de pare-brise fonctionne en mode intermittent.



E197526

- A Sensibilité élevée.
- B Essuie-glaces automatiques activés.
- C Sensibilité basse.

Pour activer les essuie-glaces automatiques, levez le levier d'essuie-glace pour le placer sur la première position.

Utilisez la commande rotative pour régler la sensibilité des essuie-glaces automatiques. Lorsque vous sélectionnez une sensibilité faible, les essuie-glaces sont activés lorsque le capteur détecte une grande quantité d'eau sur le pare-brise. Lorsque vous sélectionnez une sensibilité élevée, les essuie-glaces sont activés lorsque le capteur détecte une faible quantité d'eau sur le pare-brise.

Note : Maintenez la partie externe du pare-brise propre. Le capteur de pluie est très sensible et les essuie-glaces peuvent se déclencher si des saletés, de la brume ou des insectes frappent le pare-brise.

Si vous laissez les essuie-glaces automatiques activés, ils peuvent ne pas fonctionner par temps de gel lorsque vous mettez le contact. En effet, le système désactive le capteur de pluie afin de ne pas endommager les essuie-glaces de pare-brise. Dégivrez le pare-brise avant de réactiver le capteur de pluie. Vous pouvez réactiver le capteur de pluie en tournant la commande rotative ou en éteignant, puis en rallumant les essuie-glaces automatiques.

Note : Dégivrez complètement le pare-brise avant de mettre en marche les essuie-glaces de pare-brise.

Note : assurez-vous que les essuie-glaces de pare-brise sont désactivés avant de faire entrer le véhicule dans une station de lavage.

Les conditions météo hivernales ou l'humidité peuvent entraîner un balayage imprévu ou laisser des traces.

Pour garder le pare-brise propre :

- Baissez la sensibilité des essuie-glaces automatiques pour réduire les traces sur le pare-brise.
- Désactivez les essuie-glaces automatiques.

Note : Si des traînées ou des traces apparaissent sur le pare-brise, nettoyez le pare-brise et les balais d'essuie-glace. Si le problème persiste, posez des balais d'essuie-glace neufs. Voir **Remplacement des balais d'essuie-glace avant** (page 290).

Essuie-glaces et lave-glaces

Réglages

Pour activer ou désactiver les essuie-glaces automatiques, utilisez les commandes au volant de l'affichage d'informations afin de sélectionner une des options suivantes :

Option de menu	Action
Réglages	Appuyez sur le bouton de menu.
Réglages véhicule	Appuyez sur la touche OK .
Essuie-glaces	Appuyez sur la touche OK .
Capteur de pluie	Appuyez sur la touche OK .

LAVE-GLACES DE PARE-BRISE



E144498

Pour actionner le lave-glace, tirez le levier vers vous. Lorsque vous relâchez le levier, les essuie-glaces effectuent encore quelques balayages.

Note : *n'actionnez pas le lave-glace si le réservoir est vide. Cela pourrait entraîner une surchauffe de la pompe de lave-glace.*

ESSUIE-GLACES ET LAVE-GLACES DE LUNETTE ARRIÈRE

Essuie-glace de lunette arrière



E171615

- A Balayage intermittent.
- B Balayage continu.
- C Essuie-glace arrière désactivé.

Appuyez sur le haut du bouton pour activer le balayage intermittent. Appuyez à nouveau sur le haut du bouton pour activer le balayage continu. Appuyez sur le bas du bouton pour désactiver l'essuie-glace de lunette arrière.

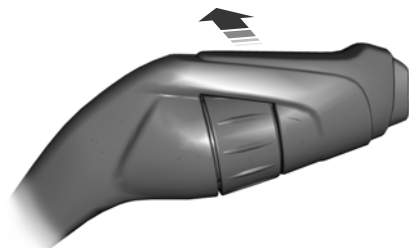
Note : *assurez-vous que l'essuie-glace arrière est désactivé avant de faire entrer le véhicule dans une station de lavage.*

Essuie-glaces et lave-glaces

Essuie-glace de marche arrière (le cas échéant)

Si vous passez en marche arrière (R) alors que les essuie-glaces de pare-brise sont activés, l'essuie-glace arrière est activé.

Lave-glace de lunette arrière



E167407

Poussez le levier pour utiliser le lave-glace de lunette arrière. Lorsque vous relâchez le levier, les essuie-glaces effectuent encore quelques balayages.

GÉNÉRALITÉS

Condensation sur les feux extérieurs avant et arrière

Les feux extérieurs avant et arrière sont équipés de buses pour s'adapter aux fluctuations normales de la pression d'air.

La condensation peut être une conséquence naturelle de cette conception. Si de l'air humide pénètre dans le bloc de feux par les buses, de la condensation peut se former lorsque la température est basse. Lorsque de la condensation normale se forme, une fine couche de buée peut apparaître à l'intérieur de l'optique. Cette couche finit par disparaître et la buée est évacuée via les buses pendant le fonctionnement normal.

La disparition de la buée peut prendre jusqu'à 48 heures par temps sec.

Voici quelques exemples de condensation normale :

- Présence d'une fine couche de buée (sans taches, traces d'écoulement ou grosses gouttelettes).
- Une fine couche de buée couvre moins de 50 % de l'optique.

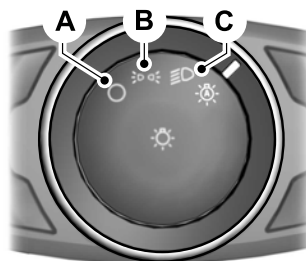
Voici quelques exemples de condensation anormale :

- Une accumulation d'eau à l'intérieur du feu.
- Des taches, traces d'écoulement ou grosses gouttelettes à l'intérieur de l'optique.

Si vous remarquez la présence de condensation anormale, faites contrôler votre véhicule par un concessionnaire agréé.

COMMANDES D'ÉCLAIRAGE

Positions de la commande d'éclairage



- A Repos.
- B Feux de stationnement, éclairage de la planche de bord, éclairage de la plaque d'immatriculation et feux arrière.
- C Phares.

Feux de stationnement

Note : Une utilisation prolongée des feux de stationnement met la batterie à plat.

Note : Les feux de stationnement peuvent s'éteindre automatiquement. Cela permet d'éviter que la batterie du véhicule ne se décharge.

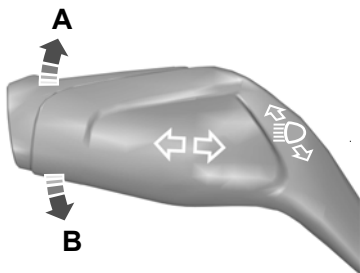
Coupez le contact.

Les deux côtés

Pour allumer les feux de stationnement, mettez la commande d'éclairage en position B.

Eclairage

Un côté



E163717

- A Côté droit.
- B Côté gauche.

Feux de route



E163718

Poussez le levier loin de vous pour allumer les feux de route.

Poussez de nouveau le levier vers l'avant ou tirez le levier vers vous pour éteindre les feux de route.

Appel de phares



E163719

Tirez le levier légèrement vers vous et relâchez-le pour faire un appel de phares.

Eclairage d'accompagnement

Activation du système

Coupez le contact et tirez le levier de clignotants vers le volant. Une sonnerie retentit.

Désactivation du système

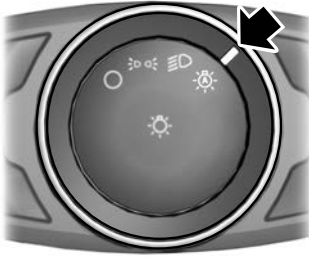
Le système s'arrête automatiquement après 3 minutes lorsqu'une porte est ouverte, ou 30 secondes après la fermeture de la dernière porte. Vous pouvez également tirer le levier de clignotants vers le volant ou mettre le contact.

ALLUMAGE AUTOMATIQUE DES PHARES



AVERTISSEMENT: Ce système ne vous exonère pas de votre responsabilité de conduire avec l'attention et les précautions qui s'imposent. Vous devrez peut-être neutraliser le système s'il n'active pas les phares en cas de faible visibilité (de brouillard, par exemple).

Eclairage



E142451

Lorsque la commande d'éclairage est en position de phares à allumage automatique, les phares s'allument en cas de faible visibilité ou lorsque les essuie-glaces fonctionnent.

Les phares restent allumés pendant un certain temps une fois le contact coupé. Utilisez les commandes de l'écran d'information pour régler le délai d'allumage des phares.

Note : Si vous activez les phares à allumage automatique, vous ne pouvez pas allumer les feux de route tant que le système de phares à allumage automatique n'a pas allumé les feux de croisement.

Phares activés en fonction des essuie-glaces de pare-brise

Quand vous allumez les phares à allumage automatique, les phares activés en fonction des essuie-glaces de pare-brise s'allument dans un délai de 10 secondes lorsque les essuie-glaces sont activés. Ils s'éteignent environ 60 secondes après l'arrêt des essuie-glaces de pare-brise.

Les phares ne s'allument pas avec les essuie-glaces :

- lors d'un balayage unique ;
- lorsque vous utilisez les lave-glaces de pare-brise.
- si les essuie-glaces sont en mode intermittent.

Note : Si les phares à allumage automatique et les essuie-glaces automatiques sont activés, les phares s'allument lorsque les essuie-glaces de pare-brise fonctionnent en continu.

RÉGLAGE DE L'INTENSITÉ D'ÉCLAIRAGE DU COMBINÉ DES INSTRUMENTS

Les touches du variateur d'éclairage de planche de bord se trouvent sur la commande d'éclairage.



Appuyez à plusieurs reprises sur une des touches pour régler la luminosité.



RETARD DE SORTIE DE PHARE

Après avoir coupé le contact, vous pouvez allumer les phares en tirant vers vous le levier de clignotants. Un signal sonore bref se fait entendre. Les phares s'éteignent automatiquement après 3 minutes lorsqu'une porte est ouverte, ou 30 secondes après la fermeture de la dernière porte. Vous pouvez annuler cette fonction en tirant à nouveau vers vous le levier de clignotants ou en mettant le contact.

COMMANDE DE FEUX DE ROUTE AUTOMATIQUE



AVERTISSEMENT: Ce système ne vous exonère pas de votre responsabilité de conduire avec l'attention et les précautions qui s'imposent. Vous risquez de devoir contourner le système s'il n'active pas ou ne désactive pas les feux de route.



AVERTISSEMENT: Vous devrez peut-être désactiver le système à l'approche d'autres usagers de la route.



AVERTISSEMENT: Vous risquez de devoir annuler le système en cas de météo défavorable.



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le système lorsque la visibilité est faible, par exemple en cas de brouillard, de forte pluie, d'averse ou de neige.



AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas désactiver les feux de route si les phares des véhicules circulant en sens inverse sont cachés par des obstacles, notamment des rails de sécurité.



AVERTISSEMENT: Inspectez et remplacez régulièrement les balais d'essuie-glace de pare-brise afin d'assurer au capteur de la caméra une bonne visibilité. Les balais d'essuie-glace de pare-brise doivent avoir la longueur correcte.

A propos de la commande de feux de route automatiques

Le système est conçu pour allumer les feux de route si toutes les conditions suivantes sont réunies :

- Le système est activé dans l'écran d'informations.
- La commande d'éclairage est réglée en position d'allumage automatique.
- La lumière du jour est suffisamment faible pour nécessiter les feux de route.
- il n'y a pas de circulation devant le véhicule ;
- La vitesse du véhicule est supérieure à environ 40 km/h.

Le système est conçu pour éteindre les feux de route si une des conditions suivantes est présente :

- Le système est désactivé dans l'écran d'informations.
- La commande d'éclairage est réglée sur une position autre que les phares à allumage automatique.
- les feux de brouillard arrière sont allumés.
- la lumière du jour est suffisante pour ne pas activer les feux de route ;
- Le système détecte les phares ou feux arrière d'un véhicule à l'approche.
- le système détecte de fortes chutes de pluie ou de neige, ou du brouillard ;
- Le système détecte un éclairage urbain.
- La caméra dispose d'une visibilité réduite.
- La vitesse de votre véhicule descend en dessous de 30 km/h environ.

Eclairage

Activation ou désactivation de la commande de feux de route automatiques

Pour activer ou désactiver le système, utilisez les commandes au volant de l'affichage d'informations afin de sélectionner une des options suivantes :

Option de menu	Action
Réglages	Appuyez sur le bouton de menu.
Réglages véhicule	Appuyez sur la touche OK .
Éclairage	Appuyez sur la touche OK .
Feux de route auto.	Appuyez sur la touche OK .

Témoin de feux de route automatiques



Il s'allume pour confirmer que le système est prêt à intervenir.

Annulation de la commande de feux de route automatiques

Repoussez le levier pour basculer entre feux de route et feux de croisement.

Messages d'information de la commande de feux de route automatiques

Message	Description
Faible visibilité caméra avant Nettoyer écran	La caméra dispose d'une visibilité réduite. Nettoyez le pare-brise. Si le message persiste, faites contrôler votre véhicule dès que possible.
Caméra avant temporairement indisponible	La caméra présente un dysfonctionnement. Patientez le temps que la caméra refroidisse. Si le message persiste, faites contrôler votre véhicule dès que possible.

ANTIBROUILLARDS

Allumer ou éteindre les projecteurs antibrouillard

Allumez les projecteurs antibrouillard uniquement lorsque la visibilité est réduite.

Vous pouvez allumer les projecteurs antibrouillard en présence d'une des conditions suivantes.

- La commande d'éclairage est réglée sur la position des feux de stationnement.
- La commande d'éclairage est réglée sur la position des feux de route.
- La commande d'éclairage est réglée sur la position des phares à allumage automatique et les feux de route sont allumés.

Eclairage

Le bouton des projecteurs antibrouillard se trouve sur la commande d'éclairage.



Appuyez sur ce bouton pour allumer ou éteindre les projecteurs antibrouillard.

Note : La luminosité des feux de jour peut diminuer lorsque les projecteurs antibrouillard sont allumés.

Témoin de projecteur antibrouillard



Il s'allume lorsque les feux antibrouillard sont activés.

FEUX ARRIÈRE DE BROUILLARD

Allumer ou éteindre les feux antibrouillard arrière



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas les feux antibrouillard arrière en cas de pluie ou de neige, ou si la visibilité est supérieure à 50 m.

Vous pouvez allumer les feux antibrouillard arrière en présence d'une des conditions suivantes :

- Les projecteurs antibrouillard sont allumés.
- La commande d'éclairage est réglée sur la position des feux de route.
- La commande d'éclairage est réglée sur la position des phares à allumage automatique et les feux de route sont allumés.

Le bouton des feux antibrouillard arrière se trouve sur la commande d'éclairage.



Appuyez sur le bouton pour allumer ou éteindre les feux antibrouillard arrière.

Témoin de feux antibrouillard arrière



Il s'allume lorsque les feux antibrouillard arrière sont allumés.

RÉGLAGE EN HAUTEUR DU FAISCEAU DES PROJECTEURS

Pour ajuster le niveau des faisceaux de phare, procédez comme suit :



E132711

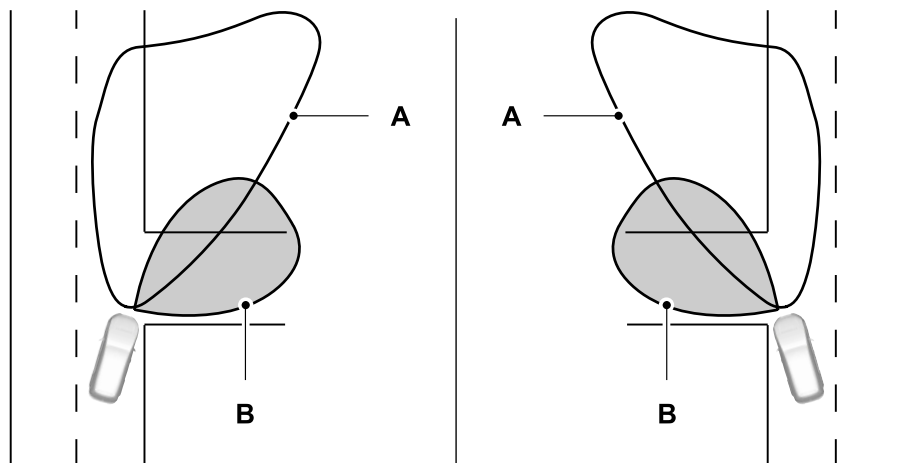
1. Appuyez sur la commande pour la libérer.
2. Faites tourner la commande en fonction de la charge de votre véhicule de manière à ne pas distraire les autres usagers de la route lorsque les phares sont allumés.

Note : Réglez la commande sur zéro lorsque le véhicule n'est pas chargé.

Note : Réglez les faisceaux des phares de manière à éclairer la surface de la route sur 35–100 m lorsque le véhicule est partiellement ou complètement chargé.

3. Appuyez sur la commande pour la refermer.

PHARES DE VIRAGE



E72898

- A Faisceau des phares principaux.
- B Faisceau des phares de virage.

Les phares de virage éclairent la zone de virage lorsque vous tournez le volant de direction.

CLIGNOTANTS



E162681

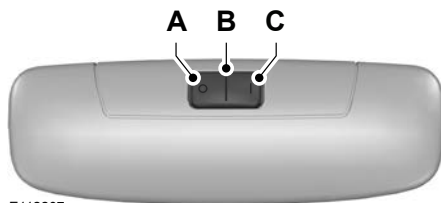
Soulevez ou abaissez le levier pour utiliser les clignotants.

Eclairage

Note : *Soulevez ou abaissez légèrement le levier pour que les clignotants clignotent à trois reprises afin d'indiquer un changement de voie.*

ECLAIRAGE INTÉRIEUR

Lampe d'accueil



E112207

- A OFF (désactivé)
- B Portes activées
- C En fonction

Si vous mettez le contacteur en position B, la lampe d'accueil s'allume lorsque vous déverrouillez le véhicule ou lorsque vous ouvrez une porte ou le hayon. Si vous laissez une porte ouverte alors que le contact est coupé, la lampe d'accueil s'éteint automatiquement au bout de quelques instants pour éviter que la batterie de votre véhicule se décharge. Pour la rallumer, rétablissez brièvement le contact.

La lampe d'accueil s'allume également lorsque vous coupez le contact. Elle s'éteint automatiquement au bout de quelques instants ou lorsque vous démarrez le moteur.

Si le commutateur est mis en position C, contact coupé, la lampe d'accueil s'allume. Elle s'éteint automatiquement au bout de quelques instants pour éviter que la batterie de votre véhicule se décharge. Pour la rallumer, rétablissez brièvement le contact.

Lampes de lecture



E112208

Si vous coupez le contact, les lampes de lecture s'éteignent automatiquement au bout de quelques instants pour éviter que la batterie de votre véhicule se décharge. Pour les rallumer, rétablissez brièvement le contact.

Vitres et rétroviseurs

LÈVE-VITRES ÉLECTRIQUES - VÉHICULES AVEC: LÈVE-VITRES ÉLECTRIQUES ARRIÈRE



AVERTISSEMENT: Ne laissez pas des enfants sans surveillance dans votre véhicule, ou jouer avec les lève-vitres électriques. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles.



AVERTISSEMENT: Lorsque vous fermez les vitres électriques, vérifiez l'absence d'obstacle et assurez-vous que les enfants et animaux domestiques sont à l'écart des baies de vitre.



Appuyez sur la commande pour ouvrir la vitre. Soulevez la commande pour fermer la vitre.

Note : Les lève-vitres électriques fonctionnent lorsque le contact est établi et plusieurs minutes après l'avoir coupé, ou jusqu'à ce qu'une porte avant soit ouverte.

Pour réduire le bruit du vent ou des vibrations qui se produit lorsqu'une seule vitre est ouverte, entrouvrez la vitre opposée.

Ouverture à une impulsion (le cas échéant)

Enfoncez complètement la commande et relâchez-la. Appuyez de nouveau dessus ou soulevez-la pour stopper la vitre.

Fermeture une touche (le cas échéant)

Soulevez complètement la commande et relâchez-la. Appuyez de nouveau dessus ou soulevez-la pour stopper la vitre.

Réinitialisation de la fermeture à une impulsion

Démarrer le moteur.

1. Soulevez la commande et maintenez-la levée jusqu'à la fermeture totale de la vitre. Maintenez la commande enfoncée pendant quelques secondes une fois que la vitre est fermée.
2. Relâcher la commande.
3. Appuyez sur la commande et maintenez-la enfoncée jusqu'à l'ouverture totale de la vitre.
4. Relâcher la commande.
5. Soulevez la commande et maintenez-la levée jusqu'à la fermeture totale de la vitre.

Note : Répétez la procédure si la vitre ne se ferme pas lorsque vous utilisez la fonctionnalité de fermeture à une impulsion.

Fonction anti-pincement

La fenêtre s'arrête et fonctionne dans le sens inverse si un obstacle est détecté.

Contournement de la fonction anti-pincement



AVERTISSEMENT: Si vous neutralisez la fonction anti-pincement, la vitre n'inverse pas son mouvement si un obstacle est détecté. Faites attention lorsque vous fermez les vitres afin d'éviter toute blessure corporelle et tout dommage sur votre véhicule.

1. Fermez la vitre jusqu'à ce qu'elle atteigne le point de résistance et laissez le mouvement s'inverser.

Vitres et rétroviseurs

2. Soulevez la commande dans les secondes qui suivent pour neutraliser l'anti-pincement et fermer la vitre. La fonction anti-pincement est désormais désactivée et vous pouvez fermer la vitre manuellement.

Note : La vitre dépasse le point de résistance et vous pouvez la fermer complètement.

Note : Si la vitre ne se ferme pas, faites vérifier votre véhicule dès que possible.

Réinitialisation de la fonction anti-pincement



AVERTISSEMENT: La fonction anti-pincement est désactivée jusqu'à ce que la mémoire soit réinitialisée. Faites attention lorsque vous fermez les vitres afin d'éviter toute blessure corporelle et tout dommage sur votre véhicule.

Démarrer le moteur.

1. Soulevez la commande et maintenez-la levée jusqu'à la fermeture totale de la vitre. Maintenez la commande enfoncée pendant quelques secondes une fois que la vitre est fermée.
2. Relâcher la commande.
3. Appuyez sur la commande et maintenez-la enfoncée jusqu'à l'ouverture totale de la vitre.
4. Relâcher la commande.
5. Soulevez la commande et maintenez-la levée jusqu'à la fermeture totale de la vitre.

Note : Répétez la procédure si la vitre ne se ferme pas lorsque vous utilisez la fonctionnalité de fermeture à une impulsion.

Verrouillage des vitres arrière



Appuyez sur le bouton de commande pour verrouiller ou déverrouiller les commandes de vitres arrière. Il s'allume lorsque vous verrouillez les commandes de vitre arrière.

LÈVE-VITRES ÉLECTRIQUES - VÉHICULES AVEC: VITRE CONDUCTEUR À OUVERTURE À UNE IMPULSION



AVERTISSEMENT: Ne laissez pas des enfants sans surveillance dans votre véhicule, ou jouer avec les lève-vitres électriques. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles.



AVERTISSEMENT: Lorsque vous fermez les vitres électriques, vérifiez l'absence d'obstacle et assurez-vous que les enfants et animaux domestiques sont à l'écart des baies de vitre.



Appuyez sur la commande pour ouvrir la vitre. Soulevez la commande pour fermer la vitre.

Note : Les lève-vitres électriques fonctionnent lorsque le contact est établi et plusieurs minutes après l'avoir coupé, ou jusqu'à ce qu'une porte avant soit ouverte.

Pour réduire le bruit du vent ou des vibrations qui se produit lorsqu'une seule vitre est ouverte, entrouvrez la vitre opposée.

Ouverture à une impulsion (le cas échéant)

Enfoncez complètement la commande et relâchez-la. Appuyez de nouveau dessus ou soulevez-le pour stopper la vitre.

Vitres et rétroviseurs

OUVERTURE ET FERMETURE GLOBALES

Ouverture générale

1. Enfoncez et relâchez le bouton de déverrouillage de la télécommande.
2. Maintenez enfoncé le bouton de déverrouillage de la télécommande.
3. Relâchez le bouton quand les vitres commencent à s'ouvrir.

Appuyez sur le bouton de verrouillage ou de déverrouillage de la télécommande pour arrêter l'ouverture générale.

Note : Vous pouvez utiliser l'ouverture générale brièvement lorsque vous déverrouillez votre véhicule à l'aide de la télécommande.

Fermeture générale



AVERTISSEMENT: Lorsque vous fermez les vitres électriques, vérifiez l'absence d'obstacle et assurez-vous que les enfants et animaux domestiques sont à l'écart des baies de vitre.

1. Maintenez enfoncé le bouton de verrouillage de la télécommande.
2. Relâchez le bouton quand les vitres commencent à se fermer.

Appuyez sur le bouton de verrouillage ou de déverrouillage de la télécommande pour arrêter la fermeture générale.

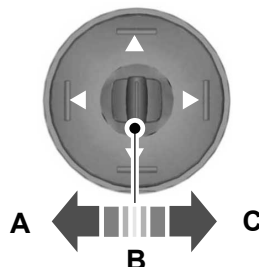
Note : La fonction anti-pincement est activée pendant la fermeture générale.

RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS

Réglage des rétroviseurs



AVERTISSEMENT: Ne réglez pas les rétroviseurs pendant la conduite. Cela peut entraîner la perte de contrôle du véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.



E70846

- A Contacteur de rétroviseur côté gauche.
- B Commande de réglage du rétroviseur.
- C Contacteur de rétroviseur côté droit.

Rabattement des rétroviseurs

Véhicules avec rabattement manuel

Poussez le rétroviseur vers le verre de vitre de porte.

Veillez à engager complètement le rétroviseur dans son support lorsque vous le ramenez à sa position d'origine.

Vitres et rétroviseurs

Véhicules avec rabattement automatique

Les rétroviseurs extérieurs se rabattent lorsque vous verrouillez le véhicule et se déplient lorsque vous déverrouillez le véhicule.



Si vous devez stationner dans un emplacement étroit, appuyez sur la commande pour rabattre les rétroviseurs.

Appuyez de nouveau sur la commande pour déplier les rétroviseurs.

Si vous appuyez sur la commande pour rabattre les rétroviseurs avec la fonction de rabattement automatique activée, les rétroviseurs ne se déplient pas quand vous déverrouillez votre véhicule.

Vous pouvez activer ou désactiver la fonction de rabattement automatique à l'aide des commandes de l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 94).

Note : Les rétroviseurs électriques rabattables fonctionnent lorsque le contact est établi et plusieurs minutes après l'avoir coupé.

Note : Lorsque les rétroviseurs sont rabattus et déployés plusieurs fois en l'espace d'une minute, la fonction de rabattement électrique peut s'arrêter pour protéger les moteurs contre la surchauffe.

RÉTROVISEUR INTÉRIEUR - VÉHICULES SANS: RÉTROVISEUR INTÉRIEUR ANTI-ÉBLOUISSEMENT



AVERTISSEMENT: Ne réglez pas les rétroviseurs pendant la conduite. Cela peut entraîner la perte de contrôle du véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.

Tirez vers vous la languette située sous le rétroviseur pour réduire l'éblouissement des sources lumineuses provenant de l'arrière du véhicule.

RÉTROVISEUR INTÉRIEUR - VÉHICULES AVEC: RÉTROVISEUR INTÉRIEUR ANTI-ÉBLOUISSEMENT AUTOMATIQUE



AVERTISSEMENT: Ne réglez pas les rétroviseurs pendant la conduite. Cela peut entraîner la perte de contrôle du véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.

Le rétroviseur s'assombrit pour réduire l'éblouissement des sources lumineuses provenant de l'arrière du véhicule. Il reprend sa teinte normale une fois que la source lumineuse a disparu ou lorsque vous passez la marche arrière (R).

Ne bloquez pas les capteurs sur l'avant et sur l'arrière du rétroviseur.

Note : Un passager installé à l'arrière sur le siège central ou un appui-tête central arrière relevé peut empêcher la lumière d'atteindre le capteur.

PARE-SOLEILS



AVERTISSEMENT: Ne laissez pas les enfants sans surveillance dans le véhicule, ni jouer avec le pare-soleil. Ils risquent de se blesser gravement.



AVERTISSEMENT: Lors de la fermeture du pare-soleil, vous devez vous assurer qu'il n'y a pas d'obstacle à la fermeture et qu'aucun enfant ou animal ne se trouve à proximité.

La commande est située dans la console de pavillon.

Le pare-soleil est équipé d'une fonctionnalité d'ouverture et de fermeture à impulsion. Appuyez sur la commande une deuxième fois pour arrêter le mouvement pendant l'ouverture ou la fermeture.

Ouverture et fermeture du pare-soleil



E223717

Appuyez complètement sur la partie avant de la commande et relâchez-la pour ouvrir le pare-soleil.

Appuyez complètement sur la partie arrière de la commande et relâchez-la pour fermer le pare-soleil.

Fonction anti-pincement

Le pare-soleil s'arrête automatiquement pendant la fermeture. Le mouvement est inversé sur une certaine distance en cas d'obstacle.

Procédure de réapprentissage du pare-soleil



AVERTISSEMENT: La fonction anti-pincement n'est pas active lors de cette procédure. Assurez-vous qu'aucun obstacle n'entrave le mouvement du pare-soleil.

Note : Vous devez lancer la procédure de réapprentissage dans les 30 secondes qui suivent la mise du contact.

Si le pare-soleil ne s'ouvre plus ou ne se ferme plus correctement, suivez cette procédure de réapprentissage :

1. Appuyez deux fois sur la partie avant de la commande jusqu'au premier point d'action et relâchez-la dans les deux secondes.
2. Appuyez deux fois sur la partie arrière de la commande jusqu'au premier point d'action et relâchez-la dans les deux secondes.
3. Appuyez sur la partie avant de la commande jusqu'au premier point d'action et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que le pare-soleil s'ouvre complètement.
4. Appuyez sur la partie arrière de la commande jusqu'au premier point d'action et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que le pare-soleil se ferme complètement.

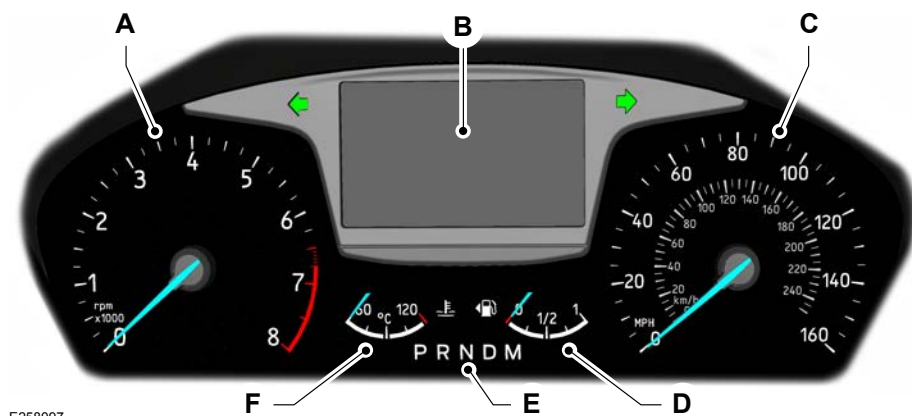
Vitres et rétroviseurs

Si vous n'avez pas terminé l'étape 2 dans les 15 secondes qui suivent l'étape 1, la fonction de réapprentissage prend fin. Dans ce cas, coupez le contact, patientez 30 secondes de plus puis mettez de nouveau le contact. Recommencez la procédure depuis le début.

Vérifiez que la procédure de réapprentissage a été menée à bien en ouvrant et fermant le pare-soleil.

Combiné des instruments

INSTRUMENTS



E258097

- A Compte-tours.
- B Affichage d'informations.
- C Compteur de vitesse.
- D Jauge de carburant.
- E Indicateur de position du levier de changement de vitesses (transmission automatique)
- F Thermomètre de liquide de refroidissement moteur.

Ecran d'informations

Totalisateur

Enregistre la distance totale parcourue par votre véhicule.

Le système détecte les réglages du totalisateur non autorisés afin d'éviter les fraudes sur le relevé de la distance totale. Si le système détecte un réglage du totalisateur non autorisé, le relevé de la distance totale indique XXXX. Le rétablissement du kilométrage d'origine peut entraîner des dommages sur le système non couverts par la garantie du véhicule, ainsi que des frais considérables.

Ordinateur de bord

Voir **Ordinateur de bord** (page 96).

Combiné des instruments

Réglages du véhicule et personnalisation

Voir **Réglages personnalisés** (page 96).

Jauge de carburant

La jauge de carburant indique approximativement la quantité de carburant se trouvant dans le réservoir.

La flèche à côté du symbole de la pompe à essence indique de quel côté du véhicule se trouve la trappe de remplissage.



A



B

E236403

- A La trappe de remplissage de carburant se trouve sur le côté gauche de votre véhicule.
- B La trappe de remplissage de carburant se trouve sur le côté droit de votre véhicule.

Thermomètre de liquide de refroidissement du moteur

A la température normale de fonctionnement, l'aiguille reste dans la partie centrale. Si l'aiguille pénètre dans le secteur rouge, le moteur est en surchauffe. Immobilisez le véhicule dès qu'il est possible de le faire, coupez le contact et laissez-le refroidir.

Note : si vous continuez à faire fonctionner le moteur à un régime moteur élevé, le système le réduit.

Note : Ne redémarrez pas le moteur avant d'avoir déterminé la cause de la surchauffe et d'y avoir remédié.

TÉMOINS D'AVERTISSEMENT ET INDICATEURS

Les témoins et indicateurs suivants vous avertissent d'un état du véhicule susceptible de devenir grave. Certains voyants s'allument lorsque vous démarrez le véhicule pour indiquer qu'ils fonctionnent correctement. Si certains témoins restent allumés après avoir démarré votre véhicule, consultez les données concernant le témoin du système correspondant pour plus d'informations.

Note : certains témoins s'affichent sur l'écran d'information et fonctionnent comme des voyants d'avertissement mais ne s'allument pas au démarrage du véhicule.

Témoin d'airbags



S'il ne s'allume pas quand vous mettez le contact ou s'il clignote en continu ou demeure allumé une fois que le moteur tourne, cela indique un dysfonctionnement. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Témoin d'avertissement de système de freinage antiblocage



S'il s'allume pendant la conduite, cela indique un mauvais fonctionnement dans le système. Le véhicule continue de freiner normalement, même si le système de freinage antiblocage ne fonctionne pas. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Combiné des instruments

Indicateur Start/Stop automatique



Il s'allume lorsque le moteur s'est arrêté automatiquement.

Il clignote pour vous informer que le moteur doit être redémarré. Il apparaît barré lorsque le système est indisponible.

Témoin d'avertissement de batterie



S'il s'allume pendant la conduite, il y a une anomalie dans le système. Arrêtez tous les dispositifs électriques qui ne sont pas indispensables. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Témoin du système d'information d'angle mort (le cas échéant)



Il s'allume lorsque vous désactivez le système.

Voir **Système d'informations d'angle mort** (page 232).

Témoin de système de freinage



AVERTISSEMENT: Conduire votre véhicule avec ce témoin allumé est dangereux. Les performances de freinage peuvent baisser sensiblement. Une distance plus longue sera peut-être nécessaire pour arrêter votre véhicule. Faites contrôler votre véhicule dès que possible. Conduire sur de longues distances avec le frein de stationnement engagé peut causer une panne de freinage, avec des risques de blessures corporelles.



Ce témoin s'allume lorsque vous mettez le frein à main et que le contact est établi.

S'il s'allume pendant la conduite, vérifiez que le frein à main n'est pas serré. Si le frein à main est desserré, cela indique que le niveau de liquide de frein est bas ou un défaut de fonctionnement du système de freinage. Faites immédiatement contrôler votre véhicule.

Indicateur de régulateur de vitesse



Il s'allume lorsque vous activez le système.

Voir **Utilisation du régulateur de vitesse** (page 215).

Indicateur de direction



Ce témoin clignote en même temps que les clignotants. Une augmentation soudaine de la fréquence de clignotement indique qu'une ampoule est défectueuse.

Témoin de température de liquide de refroidissement du moteur



S'il s'allume quand le véhicule est en mouvement, cela indique que le moteur surchauffe.

Immobilisez le véhicule dès qu'il est possible de le faire sans danger et coupez le moteur. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Témoins du moteur



Témoin d'anomalie de fonctionnement



Témoin du groupe motopropulseur

Combiné des instruments

Si ce témoin s'allume alors que le moteur tourne, il indique une anomalie. S'il clignote pendant la conduite, réduire immédiatement la vitesse du véhicule. S'il continue de clignoter, évitez toute accélération ou décélération brusque. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Si les deux témoins s'allument quand le moteur tourne, immobilisez le véhicule dès qu'il est possible de le faire sans danger. Si vous continuez à conduire le véhicule, la puissance risque de diminuer ou le moteur risque de s'arrêter. Coupez le contact, puis tentez de redémarrer le moteur. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Témoin d'avertissement de bouclage de ceinture de sécurité



Il s'allume et un signal sonore répétitif retentit jusqu'à ce que vous attachiez les ceintures de sécurité.

Témoin de feu de brouillard avant



Il s'allume lorsque les projecteurs antibrouillard sont activés.

Témoin de verglas



AVERTISSEMENT: Même si la température s'élève au dessus de 4°C, rien ne garantit que la route ne présente aucun danger causé par temps rigoureux.



Il s'allume lorsque la température d'air extérieur est inférieure ou égale à 4°C.

Indicateur de bougie de préchauffage



S'il s'allume, patientez jusqu'à ce qu'il s'éteigne avant de démarrer.

Témoin de feu de route



Il s'allume lorsque les feux de route sont allumés.

Témoin d'allumage



Si ce témoin s'allume alors que le moteur tourne, il indique une anomalie. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Témoin de feux allumés



Il s'allume lorsque les feux de croisement ou les feux de stationnement ou de position arrière sont allumés.

Témoin de bas niveau de carburant



Si ce témoin s'allume pendant la conduite, remplissez le réservoir dès que possible.

Témoin de pneus sous-gonflés (le cas échéant)



Il s'allume si la pression d'un ou de plusieurs pneus est inférieure à la pression adéquate.

Voir **Système de surveillance de la pression des pneus** (page 310).

Combiné des instruments

Témoin d'afficheur multimessage



Il s'allume lorsqu'un nouveau message est enregistré dans l'afficheur multifonction. Il prend une couleur rouge ou orange selon le degré de gravité du problème et reste allumé jusqu'à ce que le problème soit résolu.

Voir **Messages d'information** (page 97).

Témoin de pression d'huile



AVERTISSEMENT: Si ce témoin s'allume alors que vous conduisez, ne poursuivez pas votre route, même si le niveau d'huile est correct. Faites contrôler votre véhicule.



Si ce témoin s'allume alors que le moteur tourne, il indique une anomalie. Immobilisez le véhicule dès qu'il est possible de le faire sans danger et coupez le moteur. Contrôlez le niveau d'huile moteur. Si le niveau d'huile est insuffisant, cela indique un dysfonctionnement du système. Faites immédiatement contrôler votre véhicule.

Voir **Contrôle de l'huile moteur** (page 285).

Témoin de feux de brouillard arrière



Il s'allume lorsque les feux arrière de brouillard sont activés.

Indicateur de changement de vitesse



Il s'allume pour vous conseiller de passer à un rapport supérieur ou inférieur afin d'optimiser les performances, économiser du carburant et diminuer les émissions.



Témoin d'antipatinage et de contrôle de stabilité



Ce témoin clignote en même temps que les clignotants.

S'il ne s'allume pas quand vous mettez le contact ou s'il demeure allumé une fois que le moteur tourne, cela indique un dysfonctionnement. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Témoin d'avertissement de désactivation de l'antipatinage et du contrôle de stabilité



Il s'allume lorsque vous désactivez le système.

SIGNAUX SONORES ET INDICATEURS - BOÎTE DE VITESSES MANUELLE

Sonnerie d'avertissement de phares allumés

Elle retentit lorsque vous retirez la clé du contact et que vous ouvrez la porte conducteur alors que vous avez laissé les phares ou les feux de stationnement allumés.

Sonnerie d'avertissement de frein de stationnement serré

Un signal sonore retentit lorsque vous conduisez le véhicule alors que le frein de stationnement est appliqué. Si le signal d'avertissement reste actif après avoir relâché le frein de stationnement, faites immédiatement contrôler votre véhicule par un concessionnaire agréé.

SIGNAUX SONORES ET INDICATEURS - TRANSMISSION AUTOMATIQUE

Sonnerie d'avertissement de phares allumés

Elle retentit lorsque vous retirez la clé du contact et que vous ouvrez la porte conducteur alors que vous avez laissé les phares ou les feux de stationnement allumés.

Sonnerie d'avertissement de frein de stationnement serré

Un signal sonore retentit lorsque vous conduisez le véhicule alors que le frein de stationnement est appliqué. Si le signal d'avertissement reste actif après avoir relâché le frein de stationnement, faites immédiatement contrôler votre véhicule par un concessionnaire agréé.

Sonnerie d'avertissement de transmission automatique

Un signal sonore retentit lorsque le levier sélecteur de transmission n'est pas en position de stationnement. Un message apparaît sur l'affichage.

Affichages d'informations

GÉNÉRALITÉS



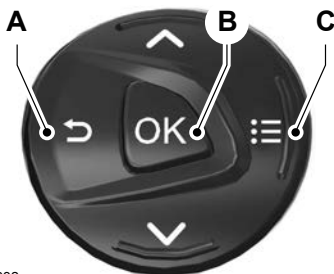
AVERTISSEMENT: Toute source de distraction pendant la conduite peut entraîner une perte de contrôle du véhicule, des accidents et des blessures. Nous vous recommandons vivement de faire preuve de la plus grande prudence lorsque vous utilisez un appareil susceptible de détourner votre attention de la route. La conduite en toute sécurité de votre véhicule est votre première responsabilité. Nous vous déconseillons d'utiliser des appareils portables lorsque vous conduisez et nous vous invitons à utiliser des systèmes à commande vocale lorsque cela est possible. Assurez-vous d'avoir pris connaissance de toutes les lois applicables susceptibles d'avoir une incidence sur l'utilisation d'appareils électroniques au volant.

Note : Pour votre sécurité, certaines fonctions dépendent de la vitesse. Leur utilisation est limitée lorsque le véhicule est immobile.

Commandes de l'écran d'informations



E275331



E275332

A Touche Retour.

B Touche OK.

C Touche menu.

Touche Retour

Utilisez sur la touche Retour pour reculer ou quitter.

Touche OK

Utilisez la touche **OK** pour opérer une sélection. Vous pouvez aussi utiliser cette touche pour faire défiler un menu.

Touche Menu

Utilisez la touche de menu dans l'écran principal pour afficher le sous-menu. Vous pouvez aussi l'utiliser pour revenir à l'écran principal.

Menus de l'écran d'informations

Menu principal

Option de menu
Ordinateur de bord 1 ou Ordin. bord 2
MyView
Assist. conduc.
Navigation

Affichages d'informations

Option de menu
Audio
Téléphone
Réglages

Sous-menus

Ordinateur de bord 1 et Ordin. bord 2

Option de menu
Ordinateur de bord 1
Ordin. bord 2
Effacer valeurs individuelles
Configurer vue

MyView

Option de menu
Indic. vitesse numérique
Économie carburant
Ordinateur de bord/audio
Guide éco
Écran vide

Assist. conduc.

Option de menu
Anti-patinage
BLIS
Assistant pré-collision
Recon. panneaux sign.
Système maintien de voie
Driver Alert

Option de menu
Avert. mauvais sens
Démarrage en côte
Alerte circulation transversale
Guide éco
Surveillance remorque
Régul. vitesse
Limitat. vitesse
Aide stationnement AR

Navigation

Option de menu
Domicile
Destinations préférées
Destinations précédentes

Audio

Option de menu
Radio
CD
Clé USB
Appareil Bluetooth.

Téléphone

Option de menu
Tous les appels
Appels entrants
Appels manqués
Appels sortants

Affichages d'informations

Réglages

Option de menu
Information
Affichage
Assistance conducteur
Réglages véhicule
Entretien véhicule
MyKey

ORDINATEUR DE BORD

Réinitialisation de l'ordinateur de bord

Appuyez sur **OK** sur l'écran actuel et maintenez cette touche enfoncée pour réinitialiser les informations concernant respectivement le compteur journalier, la distance, le temps et la consommation moyenne de carburant.

Compteur kilométrique

Enregistre la distance parcourue des différents trajets.

Autonomie

Indique la distance approximative que peut parcourir votre véhicule avec le carburant restant dans le réservoir. Le changement de type de conduite peut provoquer des écarts avec l'autonomie affichée.

Ø Consom.

Indique la consommation de carburant moyenne depuis la dernière remise à zéro de la fonction.

Compteur de vitesse numérique

La vitesse à laquelle votre véhicule se déplace est affichée sous la forme d'un nombre numérique.

RÉGLAGES PERSONNALISÉS

Unités de mesure

Pour permuter entre les unités de mesure métriques et les unités de mesure anglo-saxonnes et vice-versa, faites défiler les informations jusqu'à cet affichage, puis appuyez sur la touche **OK**.

La permutation entre les unités de mesure métriques et anglo-saxonnes s'applique aux affichages suivants :

- Autonomie.
- Consommation moyenne de carburant.
- Consommation de carburant instantanée.
- Vitesse moyenne.

Désactivation des avertissements sonores

Les signaux sonores suivants peuvent être désactivés :

- Messages d'avertissement.
- Messages d'information.

Affichages d'informations

MESSAGES D'INFORMATION

Aide active au stationnement

Message	Description
Anomalie Aide au stationnement	Le système a présenté un dysfonctionnement. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Régulateur de vitesse adaptatif

Message	Description
Anomalie Régulateur de vitesse adaptatif	Le système a présenté un dysfonctionnement. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.
Régulateur de vitesse adaptatif indisponible	Le système n'est pas disponible. Voir Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif (page 216).
Régl. vitesse adapt. indisponible Capteur bloqué Cf. manuel	La visibilité du radar est réduite. Voir Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif (page 216).
Régulateur vitesse activé Freinage automatique désactivé	Vous avez activé le régulateur de vitesse normal. Le freinage adaptatif est désactivé.
Capteur avant non aligné	Le système a présenté un dysfonctionnement. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.
Régulateur de vitesse adaptatif Conducteur reprend le contrôle	Le régulateur de vitesse adaptatif a rétabli les commandes pour le conducteur.
Régulateur de vitesse adaptatif Vitesse trop basse pour activer	La vitesse du véhicule est trop faible pour pouvoir activer le régulateur de vitesse adaptatif.
Régulateur vitesse adaptatif Reconnaissance panneaux vitesse indisponible	Les informations de limite de vitesse basées sur le système d'aide à la navigation ne sont pas disponibles. Si le message persiste, faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Affichages d'informations

Alarme

Message	Description
Alarme véhicule Pour arrêter l'alarme, démarrer le véhicule	S'affiche lorsque l'alarme a été déclenchée en raison d'un accès non autorisé.

Commande de feux de route automatiques

Message	Description
Faible visibilité caméra avant Nettoyer écran	La caméra dispose d'une visibilité réduite. Nettoyez le pare-brise. Si le message persiste, faites contrôler votre véhicule dès que possible.
Caméra avant temporairement indisponible	La caméra présente un dysfonctionnement. Patientez le temps que la caméra refroidisse. Si le message persiste, faites contrôler votre véhicule dès que possible.
Anomalie caméra avant Révision nécessaire	La caméra présente un dysfonctionnement. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Auto-Start-Stop

Message	Description
Auto StartStop Appuyer sur le frein pour démarrer	Le système doit redémarrer le moteur, mais une confirmation de votre part est nécessaire. Enfoncez la pédale de frein pour redémarrer le moteur.
Auto StartStop Appuyer sur embrayage pour démarrer	Le système doit redémarrer le moteur, mais une confirmation de votre part est nécessaire. Appuyez sur la pédale d'embrayage pour redémarrer le moteur.
Auto StartStop Appuyer sur une pédale pour démarrer	Le système doit redémarrer le moteur, mais une confirmation de votre part est nécessaire. Appuyez sur n'importe quelle pédale pour redémarrer le moteur.
Auto StartStop Sélectionner Neutre pour démarrer	Le système doit redémarrer le moteur, mais une confirmation de votre part est nécessaire. Passez au point mort (N) pour redémarrer le moteur.

Affichages d'informations

Message	Description
Auto StartStop Mettre en P et redémarrer moteur	Le système doit redémarrer le moteur, mais une confirmation de votre part est nécessaire. Passez en position de stationnement (P) pour redémarrer le moteur.
Auto StartStop Redémarrage manuel requis	Le système ne fonctionne pas. Redémarrez le moteur.
Anomalie Auto StartStop Révision nécessaire	Le système a présenté un dysfonctionnement. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Systèmes d'informations d'angle mort et d'alerte de circulation transversale

Message	Description
Anomalie BLIS	Le système a présenté un dysfonctionnement. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.
BLIS indisponible capteur bloqué Cf. manuel	Les capteurs du système sont bloqués. Voir Système d'informations d'angle mort (page 232).
BLIS désactivé Remorque attachée	Vous avez attaché une remorque à votre véhicule. Le système est désactivé.
Véhicule venant de gauche Véhicule venant de droite	Le système détecte un véhicule. Voir Système d'informations d'angle mort (page 232).
Alerte circulation transversale	S'affiche en lieu et place des flèches d'indication lorsque le système détecte un véhicule. Confirmez le trafic en approche.
Anomalie Circulation transversale	Le système a présenté un dysfonctionnement. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.
Circulation transversale indisponible capteur bloqué Cf. manuel	Les capteurs du système sont bloqués. Voir Alerte de circulation transversale (page 234).
Alerte circulation transversale désactivée Remorque attachée	Vous avez attaché une remorque à votre véhicule. Le système est désactivé.

Affichages d'informations

Système de freinage

Message	Description
Vérifier le système de freins	Le système a présenté un dysfonctionnement. Arrêtez le véhicule en lieu sûr. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Portes et serrures

Message	Description
Portière conducteur ouverte Portière passager ouverte Portière arrière gauche ouverte Portière arrière droite ouverte Hayon ouvert	La porte indiquée n'est pas complètement fermée.
Capot moteur ouvert	Le capot n'est pas complètement fermé.
Changements interdits Mode sécurité	Le système a désactivé les contacteurs de porte.

Alerte conducteur

Message	Description
Alarme Conducteur fatigué Arrêtez-vous maintenant	Faites une pause en raison de votre faible niveau d'alerte.
Alarme Conducteur fatigué Pause conseillée	Nous vous recommandons de faire une pause en raison de votre faible niveau d'alerte.

Affichages d'informations

Moteur

Message	Description
Surchauffe du liquide refroidissement moteur	S'affiche quand la température du moteur est trop élevée. Immobilisez le véhicule dès qu'il est possible de le faire, coupez le contact et laissez-le refroidir. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Circuit d'alimentation

Message	Description
Niveau carburant faible	Premier rappel d'un niveau de carburant bas.
Niveau carburant distance metric:##0 km d'autonomie	
Niveau carburant distance imperial:#0 miles d'autonomie	
Vérifier admission essence	L'admission de carburant n'est peut-être pas correctement fermée.
Pression carburant faible	Le système a présenté un dysfonctionnement. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.
Eau dans l'essence vidanger le filtre	Le système détecte un excès d'eau dans le filtre à carburant. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Phares

Message	Description
Vérifier phares adaptatifs Cf. manuel	S'affiche en cas de problème du circuit électrique des phares. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Démarrage en côte

Message	Description
Aide au démarrage en côte indisponible	Le système n'est pas disponible. Faites contrôler votre véhicule dès que possible. Voir Aide au démarrage en côte (page 192).

Affichages d'informations

Système de maintien de trajectoire

Message	Description
Anomalie système Main- tien de voie Révision nécessaire	Le système a présenté un dysfonctionnement. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Entretien

Message	Description
Niveau d'huile moteur bas Ajouter huile	Le niveau d'huile moteur est bas. Immobilisez le véhicule dès qu'il est possible de le faire en toute sécurité et coupez le moteur. Contrôlez le niveau d'huile moteur. Voir Contrôle de l'huile moteur (page 285). Si le message persiste, faites contrôler votre véhicule dès que possible.
Pression de l'huile de moteur basse	La pression d'huile moteur est faible. Immobilisez le véhicule dès qu'il est possible de le faire en toute sécurité et coupez le moteur. Contrôlez le niveau d'huile moteur. Voir Contrôle de l'huile moteur (page 285). Si le message persiste, faites contrôler votre véhicule dès que possible.
Changer huile moteur bientôt	La durée de vie restante de l'huile moteur est égale ou infé- rieure à 10 %. Voir Contrôle de l'huile moteur (page 285).
Vidange d'huile requise	L'huile a atteint la fin de sa durée de vie. Voir Contrôle de l'huile moteur (page 285).
Niveau de liquide de frein insuffisant	Le niveau de liquide de freinage est bas ou le système de freinage présente un dysfonctionnement. Voir Contrôle du liquide de frein (page 288). Faites contrôler votre véhicule dès que possible.
Puissance réduite pour baisser la température du moteur	La puissance du moteur est réduite afin de faciliter la baisse de la température élevée du moteur.
Mode transport Conta- cter le concessionnaire	Le mode transport est activé. Certaines fonctions peuvent ne pas fonctionner correctement. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.
Mode usine Contacter le concessionnaire	Le mode usine est activé. Certaines fonctions peuvent ne pas fonctionner correctement. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.
Liquide lave-glace Niveau faible	Le niveau de liquide de lave-glace est bas et un appoint est nécessaire. Voir Contrôle du liquide lave-glace (page 289).

Affichages d'informations

MyKey

Message	Description
Placer la clé dans la zone d'identification	S'affiche lorsque vous essayez de créer une clé MyKey et que la clé n'est pas placée en position de sécurité. Voir Emplacement de sauvegarde de clé passive (page 49).
La clé est déjà un MyKey	S'affiche quand vous essayez de créer une clé MyKey avec une clé déjà assignée en tant que clé MyKey.
Maintenir OK enfoncé pour créer MyKey	S'affiche lors de la création d'une clé MyKey.
Création terminée	S'affiche pour confirmer qu'une clé MyKey a été créée.
Clé limitée au prochain démarrage. Étiqueter cette clé	S'affiche pour confirmer que la clé est restreinte une fois le contact coupé.
MyKey non créée	S'affiche si le système ne parvient pas à créer une clé MyKey.
Maintenir OK enfoncé pour effacer MyKeys	S'affiche lors de la suppression de toutes les clés MyKey.
MyKeys ont toutes été effacées	S'affiche pour confirmer que toutes les clés MyKey ont été supprimées.

Système d'aide au stationnement

Message	Description
Assistance parking Anomalie	Le système a présenté un dysfonctionnement. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.
Vérifier Aide stationnement	
Vérifier aide stationnement avant	
Vérifier aide stationnement arrière	
Aide au stationnement non disponible capteur bloqué Voir le manuel	Les capteurs du système sont bloqués. Voir Dispositifs d'aide au stationnement (page 197).

Affichages d'informations

Message	Description
Aide au stationnement avant non disponible capteur bloqué Voir le manuel	
Aide au stationnement arrière non disponible capteur bloqué Voir le manuel	
Aide stationnement arrière désactivée Remorque attachée	vous avez fixé un porte-vélo, une remorque ou autre objet à proximité des capteurs à l'avant ou à l'arrière de votre véhicule ;

Frein de stationnement

Message	Description
Frein à main serré	Vous n'avez pas relâché le frein de stationnement alors que le véhicule atteint 5 km/h. Si le message persiste alors que vous avez relâché le frein de stationnement, faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Chauffage de stationnement

Message	Description
Chauffage parking non démarré Niveau carburant bas	S'affiche si le dispositif de chauffage de stationnement ne parvient pas à fonctionner en raison d'un faible niveau de carburant. Faites le plein de carburant dès que possible.

Assistance pré-collision

Message	Description
Assistant pré-collision Non disponible	Le système a présenté un dysfonctionnement. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.
Assistant pré-collision Non disponible Capteur bloqué	Les capteurs du système sont bloqués. Voir Assistance pré-collision (page 242).

Affichages d'informations

Verrouillage des vitres arrière

Message	Description
Anomalie sécurité enfants Voir manuel	Le système a présenté un dysfonctionnement. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Télécommande

Message	Description
Pile de clé faible Remplacer bientôt	La pile de la clé est faible. Remplacez la pile dès que possible.

Rappel de ceintures de sécurité non bouclées

Message	Description
Anomalie surveillance ceintures de sécurité arrière Révision nécessaire	Le système a présenté un dysfonctionnement. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Affichages d'informations

Système de réduction catalytique sélective

Niveau de fluide d'échappement diesel (AdBlue)

Message	Description
AdBlue® faible Auto-nomie : XXXX km Remplir bientôt	Remplissez le réservoir de fluide d'échappement diesel dès que possible. Voir Système de réduction catalytique sélective (page 173).
AdBlue® faible Auto-nomie : XXXX mls Remplir bientôt	
AdBlue® faible Aucun démarrage dans XXXX km	
AdBlue® faible Aucun démarrage dans XXXX mls	
Niveau AdBlue® vide. Remplir pour démarrer	Le réservoir de fluide d'échappement diesel est vide. Remplissez le réservoir de fluide d'échappement diesel. La quantité de remplissage de fluide AdBlue minimum requise pour redémarrer le moteur est 5 L. Voir Système de réduction catalytique sélective (page 173).

Dysfonctionnement du système de fluide d'échappement diesel (AdBlue)

Message	Description
Système AdBlue® Aucun démarrage dans XXXX km	Le système a présenté un dysfonctionnement. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.
Système AdBlue® Aucun démarrage dans XXXX mls	
Système AdBlue® Anomalie Révision nécessaire	
Système AdBlue® Révision nécessaire pour démarrer	

Affichages d'informations

Contrôle de stabilité

Message	Description
ESC Révision nécessaire	Le système a présenté un dysfonctionnement. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Système de démarrage

Message	Description
Alimentation accessoire totale active	S'affiche si vous mettez le contact sans démarrer le moteur.
Appuyer sur le frein pour démarrer	Vous rappelle d'enfoncer la pédale de frein lorsque vous démarrez le véhicule.
Appuyer sur l'embrayage pour démarrer	Vous rappelle d'enfoncer la pédale d'embrayage lorsque vous démarrez le véhicule.
Pour démarrer appuyer sur le frein et l'embrayage	Vous rappelle d'enfoncer les pédales de frein et d'embrayage lorsque vous démarrez le véhicule.
Temps de démarrage dépassé	S'affiche lorsque votre véhicule ne parvient pas à démarrer.
Aucune clé détectée	Le système ne détecte pas de clé passive valide à l'intérieur de votre véhicule.
Anomalie système de démarrage	Le système a présenté un dysfonctionnement. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.
Redémarrer ou une clé sera nécessaire	S'affiche si vous coupez le moteur et que le système ne détecte pas de clé passive valide à l'intérieur de votre véhicule.

Affichages d'informations

Systeme de direction

Message	Description
Direction Perte totale Stopper SVP	Le système a présenté un dysfonctionnement. Arrêtez le véhicule en lieu sûr. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.
Anomalie de direction Révision immédiate	Le système a présenté un dysfonctionnement. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.
Direction assistée Anomalie Révision néces- saire	
Verrou direction Anomalie Révision imméd.	

Systeme de contrôle de la pression de gonflage des pneus

Message	Description
Pression pneus faible	Un ou plusieurs pneus du véhicule présentent une faible pression.
Anomalie Surveillance pression de pneus	Le système a présenté un dysfonctionnement. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.
Anomalie capteurs de pression de pneu	Le système présente un dysfonctionnement ou la roue de secours est utilisée. Si le message persiste, faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Affichages d'informations

Transmission

Message	Description
Anomalie boîte de vitesses Révision immédiate Boîte de vitesses Révision nécessaire	Le système a présenté un dysfonctionnement. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.
Boîte de vitesses en surchauffe Arrêtez-vous prudemment Boîte de vitesses en surchauffe Arrêtez-vous prudemment Boîte de vitesses en surchauffe Appuyer sur le frein	La transmission surchauffe et a besoin de refroidir. Immobilisez le véhicule dès qu'il est possible de le faire en toute sécurité, puis arrêtez le moteur et laissez la transmission refroidir. Si le message persiste, faites contrôler votre véhicule dès que possible.
Fonction limitée boîte de vitesses Cf. manuel	Les fonctionnalités de la transmission sont limitées. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.
Réchauffage boîte de vitesses Veuillez patienter	S'affiche lorsque la température extérieure est basse, si la transmission nécessite quelques secondes pour engager un rapport. Enfoncez complètement la pédale de frein jusqu'à ce que le message disparaisse de l'affichage d'information.
Boîte de vitesses pas sur Park	S'affiche pour rappeler au conducteur d'enclencher la position de stationnement (P).
Appuyer sur le frein pour déverrouiller levier sélecteur	Appuyez sur la pédale de frein pour déverrouiller la transmission.
Levier sélecteur déverrouillé	S'affiche quand le levier sélecteur se déverrouille.

Affichages d'informations

Recharge d'accessoire sans fil

Message	Description
Chargeur sans fil actif	La recharge sans fil a commencé.
Chargement interrompu Le téléphone est mal aligné ou un objet a été détecté entre le téléphone et le chargeur. Veuillez corriger le problème pour reprendre le chargement.	La recharge sans fil s'est arrêtée. Enlevez les objets de la surface de charge et placez le téléphone au centre de la surface de charge.

Commande de climatisation

CLIMATISATION MANUELLE

Mise en marche et arrêt de la climatisation



Mise en marche et arrêt de l'air recirculé



Note : L'air présent dans l'habitacle est recirculé.

Mise en marche et arrêt de l'air conditionné



Note : dans certaines conditions, le compresseur de climatisation peut continuer de fonctionner une fois que la climatisation est éteinte.

Mise en marche et arrêt du dégivrage maximal



Tournez la commande de température vers la droite au-delà du réglage maximum pour optimiser le dégivrage.

Note : la commande de température revient sur le réglage maximum via l'action du ressort.

Note : lorsque vous activez le dégivrage maximal, le pare-brise chauffant, la lunette arrière chauffante et la climatisation restent activés.

Note : Lorsque vous désactivez le dégivrage maximal, le pare-brise chauffant et la lunette arrière chauffante restent activés.

Mise en marche et arrêt du refroidissement maximal



Tournez le bouton de commande de température dans le sens inverse des aiguilles d'une montre au-delà du réglage le plus bas pour activer le refroidissement maximal.

Note : la commande de température revient sur le réglage minimum via l'action du ressort.

Note : Lorsque vous désactivez le refroidissement maximal, l'air conditionné reste activé.

Réglage de la vitesse du moteur de soufflerie



Note : Les témoins de la commande s'allument pour indiquer la vitesse du moteur de soufflerie.

Note : lorsque vous coupez le moteur de soufflerie, la climatisation est désactivée et les vitres peuvent s'embuer.

Orientation de l'air vers les buses d'aération du pare-brise



Orientation de l'air vers les buses d'aération de la planche de bord

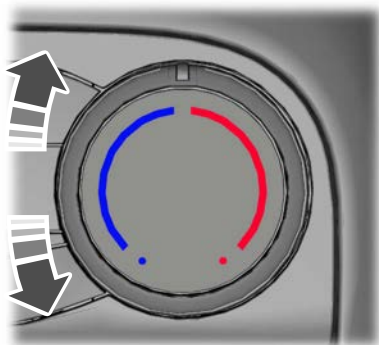


Orientation de l'air vers les buses d'aération du plancher avant



Commande de climatisation

Réglage de la température



Tournez la commande de température dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour des réglages de température plus froide.

Tournez la commande de température dans le sens des aiguilles d'une montre pour des réglages de température plus chaude.

COMMANDE DE CLIMATISATION AUTOMATIQUE

Activation et désactivation de la climatisation



Mise en marche et arrêt de l'air recirculé



Note : L'air présent dans l'habitacle est recirculé.

Note : l'air recirculé peut s'arrêter ou son activation peut être bloquée dans tous les modes de débit d'air sauf le refroidissement maximum pour prévenir l'apparition de buée sur les vitres. La recirculation d'air peut aussi être activée et désactivée lorsque vous dirigez l'air vers les buses d'aération de la planche de bord ou du plancher avant par temps chaud afin d'améliorer l'efficacité du refroidissement.

Activation et désactivation de l'air conditionné



Note : dans certaines conditions, le compresseur de climatisation peut continuer de fonctionner une fois que la climatisation est éteinte.

Activation et désactivation du dégivrage maximal



Note : lorsque vous activez le dégivrage maximal, le pare-brise chauffant, la lunette arrière chauffante et la climatisation restent activés. Le moteur de soufflerie est réglé sur la vitesse maximum.

Note : Lorsque vous désactivez le dégivrage maximal, le pare-brise chauffant et la lunette arrière chauffante restent activés.

Mise en marche et arrêt du refroidissement maximal



Note : Lorsque vous désactivez le refroidissement maximal, l'air conditionné reste activé.

Commande de climatisation

Activation et désactivation du mode automatique



Appuyez sur le bouton pour activer le mode automatique.

Réglez la commande du moteur de soufflerie ou la commande de répartition d'air pour désactiver le mode automatique.

Réglage de la vitesse du moteur de soufflerie



Appuyez sur la touche **+** ou **-** et relâchez-la pour régler le volume d'air en circulation dans l'habitacle.

Note : Les témoins de la commande s'allument pour indiquer la vitesse du moteur de soufflerie.

Orientation de l'air vers les buses d'aération du pare-brise



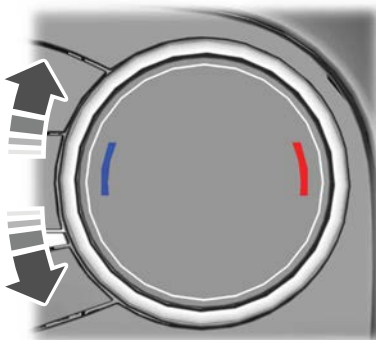
Orientation de l'air vers les buses d'aération de la planche de bord



Orientation de l'air vers les buses d'aération du plancher avant



Réglage de la température



Tournez la commande de température dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour des réglages de température plus froide.

Tournez la commande de température dans le sens des aiguilles d'une montre pour des réglages de température plus chaude.

Note : vous pouvez régler la température entre 15,5–29,5°C.

CONSEILS POUR LA GESTION DE LA TEMPÉRATURE ET DE L'HUMIDITÉ DANS L'HABITACLE - VÉHICULES AVEC: RÉGULATION AUTOMATIQUE DE TEMPÉRATURE

Conseils généraux

Ne placez aucun objet sous les sièges avant au risque de gêner l'orientation de l'air vers les sièges arrière.

Commande de climatisation

Retirez la neige, le givre ou les feuilles présentes dans la zone d'admission d'air à la base du pare-brise.

Note : Vous pouvez sentir un peu d'air sortir des buses d'aération de plancher avant, quel que soit le réglage de la répartition d'air.

Note : Pour limiter l'accumulation d'humidité à l'intérieur de votre véhicule, ne conduisez pas avec le système désactivé ou avec la fonction d'air recirculé active en permanence.

Note : Une utilisation prolongée de la fonction d'air recirculé peut entraîner la formation de buée sur les vitres.

Note : Utilisez la climatisation avec l'air recirculé pour améliorer les performances et l'efficacité du refroidissement.

Note : Lorsque vous sélectionnez le mode automatique alors que la température extérieure est basse et que le moteur est froid, l'air est dirigé vers les buses d'aération du pare-brise et de la planche de bord extérieure.

Note : Lorsque vous sélectionnez le mode automatique et que les températures extérieure et intérieure sont élevées, le système sélectionne temporairement l'air recirculé pour optimiser le refroidissement.

Note : Quand vous sélectionnez le dégivrage maximum, la climatisation s'active et l'air est dirigé vers les buses d'aération de pare-brise.

Réglages recommandés pour la fonction de chauffage

- Appuyez sur **AUTO**.
- Sélectionnez la température requise.

Note : Il n'est pas nécessaire de modifier les réglages lorsque l'intérieur du véhicule est extrêmement chaud ou froid. Le système procède automatiquement aux réglages pour réchauffer ou refroidir l'habitacle afin d'atteindre la température sélectionnée le plus rapidement possible. Pour permettre un fonctionnement efficace du système, les buses d'aération de planche de bord et latérales doivent être complètement ouvertes.

Refroidissement rapide de l'habitacle

- Appuyez sur **MAX A/C**.

Note : Pour atteindre plus rapidement une température agréable par temps chaud, conduisez avec les fenêtres ouvertes jusqu'à sentir de l'air froid en provenance des buses d'aération.

Réglages recommandés pour le refroidissement

- Appuyez sur **AUTO**.
- Sélectionnez la température requise.

Désembuage des vitres latérales par temps froid

- Sélectionnez le dégivrage maximum.

Élimination de la buée et du givre sur le pare-brise

- Sélectionnez le dégivrage maximum.

Commande de climatisation

CONSEILS POUR LA GESTION DE LA TEMPÉRATURE ET DE L'HUMIDITÉ DANS L'HABITACLE - VÉHICULES AVEC: COMMANDE DE TEMPÉRATURE MANUELLE

Conseils généraux

Ne placez aucun objet sous les sièges avant au risque de gêner l'orientation de l'air vers les sièges arrière.

Retirez la neige, le givre ou les feuilles présentes dans la zone d'admission d'air à la base du pare-brise.

Note : Vous pouvez sentir un peu d'air sortir des buses d'aération de plancher avant, quel que soit le réglage de la répartition d'air.

Note : Pour limiter l'accumulation d'humidité à l'intérieur de votre véhicule, ne conduisez pas avec le système désactivé ou avec la fonction d'air recirculé active en permanence.

Note : pour limiter la buée sur le pare-brise lorsque le temps est humide, dirigez l'air vers les buses d'aération du pare-brise.

Note : Une utilisation prolongée de la fonction d'air recirculé peut entraîner la formation de buée sur les vitres.

Note : Utilisez la climatisation avec l'air recirculé pour améliorer les performances et l'efficacité du refroidissement.

Chauffage rapide de l'habitacle

- Sélectionnez la vitesse de moteur de soufflerie la plus élevée.
- Sélectionnez la température la plus élevée.
- Dirige l'air vers les buses d'aération du plancher avant.

Réglages recommandés pour la fonction de chauffage

- Sélectionnez une vitesse moyenne de moteur de soufflerie.
- Sélectionnez la température requise.
- Dirige l'air vers les buses d'aération du pare-brise et du plancher avant.

Refroidissement rapide de l'habitacle

- Sélectionnez le refroidissement maximum.

Note : Pour atteindre plus rapidement une température agréable par temps chaud, conduisez avec les fenêtres ouvertes jusqu'à sentir de l'air froid en provenance des buses d'aération.

Réglages recommandés pour le refroidissement

- Sélectionnez une vitesse moyenne de moteur de soufflerie.
- Sélectionnez la température requise.
- Dirige l'air vers les buses d'aération de la planche de bord.
- Appuyez sur A/C.

Désembuage des vitres latérales par temps froid

- Sélectionnez le dégivrage maximum.

Élimination de la buée et du givre sur le pare-brise

- Sélectionnez le dégivrage maximum.

Commande de climatisation

COMMANDES DE CHAUFFAGE, VENTILATION ET CLIMATISATION À L'ARRIÈRE

Activation et désactivation des commandes de climatisation de passager arrière



Appuyez sur le bouton des commandes de climatisation avant.

Note : Vous pouvez aussi désactiver les commandes de climatisation de passager arrière en réglant la vitesse de moteur de soufflerie arrière sur zéro.

Réglage de la vitesse du moteur de soufflerie



Orientation de l'air vers les buses d'aération du pavillon



Lorsque vous orientez l'air vers les buses d'aération du pavillon, le système diffuse de l'air froid.

Orientation de l'air vers les buses d'aération du plancher avant



Lorsque vous orientez l'air vers les buses d'aération du plancher avant, le système diffuse de l'air chaud.

Orientation de l'air vers les buses d'aération du pavillon et du plancher avant



Lorsque vous orientez l'air vers les buses d'aération du pavillon et du plancher avant, le système diffuse de l'air tiède.

PARE-BRISE CHAUFFANT



Appuyez sur le bouton pour dégivrer et désembuer le pare-brise. Le pare-brise chauffant se désactive au bout de quelques instants.

Note : assurez-vous que le moteur est en marche avant d'activer le pare-brise chauffant.

Note : Le système ne fonctionne pas si le niveau de charge de la batterie est faible.

LUNETTE ARRIÈRE CHAUFFANTE



Appuyez sur le bouton pour désembuer et débarrasser la lunette arrière d'une fine couche de givre. La lunette arrière chauffante se désactive au bout de quelque temps.

Note : Assurez-vous que le moteur tourne avant d'actionner les vitres chauffantes.

Note : N'utilisez pas de lames de rasoir ou d'autres objets tranchants pour retirer des autocollants de l'intérieur de la lunette arrière chauffante. La garantie du véhicule peut ne pas couvrir les dommages causés aux conduites de grille de lunette arrière chauffante.

RÉTROVISEUR EXTÉRIEURS CHAUFFANTS

Lorsque vous activez la lunette arrière chauffante, les rétroviseurs extérieurs chauffants s'activent.

Note : N'enlevez pas le givre déposé sur les rétroviseurs à l'aide d'un grattoir et n'essayez pas de régler le verre du rétroviseur si celui-ci est bloqué à cause du gel.

Commande de climatisation

Note : Ne nettoyez pas le boîtier ou le verre d'un rétroviseur à l'aide de produits abrasifs forts, de carburant ou de tout autre produit de nettoyage à base de pétrole. La garantie du véhicule peut ne pas couvrir les dommages causés au verre ou au boîtier de rétroviseur.

CHAUFFAGE AUXILIAIRE

Principe de fonctionnement

Le système est conçu pour améliorer le temps de chauffage du moteur lorsqu'il est en marche. Il s'active et se désactive en fonction de la température de l'air extérieur et de la température du liquide de refroidissement.

Le dispositif chauffe le moteur et l'habitacle du véhicule. Il est alimenté par le réservoir de carburant du véhicule.

Utilisation du dispositif de chauffage auxiliaire



AVERTISSEMENT: Nous vous recommandons de faire contrôler et réparer le système de chauffage par un technicien qualifié après une collision. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles, voire un décès.



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le dispositif de chauffage de stationnement à flamme dans les stations-service ou à proximité de sources de vapeurs inflammables, de poussière ou dans des espaces clos. Cela pourrait entraîner des blessures grave, voire mortelles.

Note : Le système ne fonctionne pas si le niveau de charge de la batterie est faible.

Note : assurez-vous que le tuyau d'échappement du dispositif de chauffage situé devant le pneu avant droit est exempt de neige, de glace, de boue et de toute autre obstruction afin d'éviter tout problème de fonctionnement du dispositif de chauffage.

Note : Lorsque le dispositif est activé, des fumées d'échappement s'échappent du dessous du véhicule. C'est normal.

Note : Si le dispositif de chauffage est en cours de désactivation, le surplus de carburant présent dans le dispositif de chauffage se consume, avec une émission de chaleur, de bruit et de gaz d'échappement.

Activation et désactivation du dispositif de chauffage auxiliaire

Pour activer ou désactiver le dispositif de chauffage auxiliaire, utilisez les commandes au volant de l'affichage d'informations afin de sélectionner une des options suivantes :

Option de menu	Action
Réglages	Appuyez sur le bouton de menu.
Réglages véhicule	Appuyez sur la touche OK .
Chauffage supplémentaire	Appuyez sur la touche OK .

Commande de climatisation

Témoin d'activation du système de chauffage intérieur secondaire



Il s'allume lorsque vous activez le système.

Chauffage de stationnement

Principe de fonctionnement

Le dispositif de chauffage de stationnement fournit du chauffage lorsque votre véhicule est garé.

Le dispositif chauffe le moteur et l'habitacle du véhicule. Il est alimenté par le réservoir de carburant du véhicule.

Note : assurez-vous que le tuyau d'échappement du dispositif de chauffage situé devant le pneu avant droit est exempt de neige, de glace, de boue et de toute autre obstruction afin d'éviter tout problème de fonctionnement du dispositif de chauffage.

Utilisation du dispositif de chauffage de stationnement



AVERTISSEMENT: Nous vous recommandons de faire contrôler et réparer le système de chauffage par un technicien qualifié après une collision. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles, voire un décès.



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le dispositif de chauffage de stationnement à flamme dans les stations-service ou à proximité de sources de vapeurs inflammables, de poussière ou dans des espaces clos. Cela pourrait entraîner des blessures grave, voire mortelles.

Le système ne fonctionne pas si le niveau de charge de la batterie est faible.

Le dispositif ne fonctionne que lorsque le véhicule est immobile et que le moteur est coupé.

Lorsque le dispositif est utilisé correctement, il :

- empêche toute formation de givre sur les fenêtres et de condensation dans le véhicule ;
- aide le moteur à atteindre une température de fonctionnement normale plus rapidement.

Note : Si le dispositif de chauffage est en cours de désactivation, le surplus de carburant présent dans le dispositif de chauffage se consume, avec une émission de chaleur, de bruit et de gaz d'échappement.

Messages d'information du dispositif de chauffage de stationnement

Message	Action
Chauffage parking non démarré Niveau carburant bas	S'affiche si le dispositif de chauffage de stationnement ne parvient pas à fonctionner en raison d'un faible niveau de carburant. Faites le plein de carburant dès que possible.

Commande de climatisation

Activation de la chaleur continue

Lorsque vous coupez le contact, le dispositif de chauffage démarre ou continue de fonctionner (si les conditions le permettent) pendant 30 minutes maximum.

Note : Vous pouvez utiliser ce mode pour conserver la chaleur dans l'habitacle après avoir coupé le contact. Une fois que le dispositif de chauffage a exécuté ce mode, la case cochée sur l'écran d'information apparaît de nouveau vierge.

Pour activer la chaleur continue, utilisez les commandes au volant de l'affichage d'informations afin de sélectionner une des options suivantes :

Option de menu	Action
Réglages	Appuyez sur le bouton de menu.
Réglages véhicule	Appuyez sur la touche OK .
Chauff. auxiliaire	Appuyez sur la touche OK .
Chaleur continue	Appuyez sur la touche OK .

Réglage de la temporisation

Le système dispose de trois modes différents, que vous pouvez régler sur l'écran d'information.

Mode de temporisation	Description
Une fois	Cette fonction vous permet de programmer un cycle de chauffage pour un jour spécifique. Si les conditions le permettent, le dispositif de chauffage démarre 40 minutes maximum avant la date et l'heure programmées. ¹
Heure 1	Cette fonction vous permet de programmer un cycle de chauffage pour chaque jour de la semaine. L'heure est mémorisée et le système chauffe votre véhicule avant les heures de départ programmées.
Heure 2	Cette fonction vous permet de programmer un second cycle de chauffage pour chaque jour de la semaine. L'heure est mémorisée et le système chauffe votre véhicule avant les heures de départ programmées.

¹ Pour ce mode, vous devez régler la date et l'heure avant de cocher la case sur l'écran d'information.

Note : L'heure et la date de l'horloge de votre véhicule doivent être correctement réglées.

Commande de climatisation

Pour définir un mode de temporisation, utilisez les commandes au volant de l'affichage d'informations afin de sélectionner une des options suivantes :

Option de menu	Action
Réglages	Appuyez sur le bouton de menu.
Réglages véhicule	Appuyez sur la touche OK .
Chauff. auxiliaire	Appuyez sur la touche OK .
Programmation chauffage	Appuyez sur la touche OK .
Activer	Appuyez sur la touche OK .
Une fois	Appuyez sur la touche OK .
Activer	Appuyez sur la touche OK .
Heure 1	Appuyez sur la touche OK .
Activer	Appuyez sur la touche OK .
Heure 2	Appuyez sur la touche OK .
Activer	Appuyez sur la touche OK .

DÉMARRAGE À DISTANCE

A propos du démarrage à distance

Le système vous permet de redémarrer le moteur à distance à l'aide de l'application FordPass.

Le système peut aussi régler la température intérieure en fonction des paramètres sélectionnés.

Note : Tous les autres systèmes du véhicule demeurent désactivés lorsque le moteur est démarré à distance.

Note : Le véhicule demeure sécurisé une fois que vous avez démarré le moteur à distance. Une clé valide doit être présente dans votre véhicule pour mettre le contact et démarrer le moteur.

Limites du démarrage à distance

Le démarrage à distance ne fonctionne pas si :

- La sirène d'alarme retentit.
- Le capot est ouvert.
- La transmission n'est pas en position de stationnement (P).

Activation du démarrage à distance

1. Utilisez les commandes de l'écran d'information situées sur le volant pour sélectionner **Réglages**.
2. Sélectionnez **Réglages véhicule**.
3. Sélectionnez **Démarrage à distance**.
4. Activez ou désactivez le commutateur **Système**.

Commande de climatisation

Note : Pour utiliser le démarrage à distance, assurez-vous que le modem est activé. Voir **Véhicule connecté** (page 341).

Démarrage à distance du moteur



AVERTISSEMENT: Ne démarrez pas le moteur dans un garage fermé ou tout autre espace confiné. Les gaz d'échappement sont toxiques. Ouvrez toujours la porte du garage avant de démarrer le moteur. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles voire un décès.

Utilisez l'application FordPass pour démarrer le moteur.

Note : Les clignotants clignotent deux fois.

Note : Les feux de stationnement s'allument lorsque le moteur tourne.

Note : L'avertisseur sonore retentit si le système ne démarre pas.

Note : Vous devez mettre le contact avant de conduire votre véhicule.

Arrêt à distance du moteur

Utilisez l'application FordPass pour arrêter le moteur.

Paramètres du démarrage à distance

Utilisez l'écran d'information pour régler les paramètres du démarrage à distance.

Note : Vous ne pouvez pas régler les paramètres de climatisation lorsque vous avez démarré le moteur à distance.

Note : Lorsque vous mettez le contact, le circuit de chauffage, ventilation et climatisation retrouve les derniers paramètres utilisés.

Activation de Automatique

1. Utilisez les commandes de l'écran d'information situées sur le volant pour sélectionner **Réglages**.
2. Sélectionnez **Réglages véhicule**.
3. Sélectionnez **Démarrage à distance**.
4. Sélectionnez **Climatisation**.
5. Activez **Automatique**.

Note : Si vous activez **Automatique**, le système tente de réchauffer ou refroidir l'habitacle jusqu'à 22°C.

Note : Le pare-brise chauffant, la lunette arrière chauffante et les sièges chauffants peuvent être activés par temps froid.

Activation de Derniers paramètres

1. Utilisez les commandes de l'écran d'information situées sur le volant pour sélectionner **Réglages**.
2. Sélectionnez **Réglages véhicule**.
3. Sélectionnez **Démarrage à distance**.
4. Sélectionnez **Climatisation**.
5. Activez **Derniers paramètres**.

Note : Si vous activez **Derniers paramètres**, le système récupère les derniers réglages utilisés.

Activation des paramètres des sièges chauffants

1. Utilisez les commandes de l'écran d'information situées sur le volant pour sélectionner **Réglages**.
2. Sélectionnez **Réglages véhicule**.
3. Sélectionnez **Démarrage à distance**.
4. Sélectionnez **Sièges**.
5. Activez **Automatique**.

Note : Si vous activez les paramètres des sièges chauffants, les sièges chauffants s'activent par temps froid.

Commande de climatisation

Réglage de Durée

Vous pouvez définir une durée pour que le moteur tourne.

Note : *Patiencez quelques secondes avant de démarrer le moteur à distance une fois qu'il a cessé de tourner.*

1. Utilisez les commandes de l'écran d'information situées sur le volant pour sélectionner **Réglages**.
2. Sélectionnez **Réglages véhicule**.
3. Sélectionnez **Démarrage à distance**.
4. Sélectionnez **Durée**.

Sièges

S'ASSEoir DANS LA POSITION CORRECTE



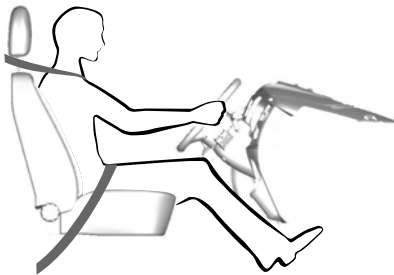
AVERTISSEMENT: N'inclinez pas trop le dossier de siège vers l'arrière au risque de glisser sous la ceinture de sécurité et d'occasionner des blessures corporelles en cas de collision.



AVERTISSEMENT: Tenez-vous toujours assis bien droit contre le dossier, vos pieds reposant sur le sol.



AVERTISSEMENT: Ne transportez pas d'objets plus hauts que le dossier du siège. Le non-respect de cette instruction pourrait entraîner des blessures corporelles graves, voire mortelles en cas d'arrêt brusque ou d'accident.



Moyennant une utilisation adaptée, le siège, l'appui-tête, la ceinture de sécurité et les airbags vous assurent une protection optimale en cas d'accident.

Nous vous recommandons de suivre les consignes ci-dessous :

- Asseyez-vous bien droit, en calant le bas de votre colonne vertébrale aussi loin que possible dans le siège.
- Inclinez le dossier de siège de façon à ce que votre torse ne soit pas incliné à plus de 30 degrés de la position droite.
- Réglez l'appui-tête de telle sorte que son sommet corresponde à celui de votre tête et soit aussi avancé que possible. Assurez-vous d'être confortablement installé.
- Maintenez une distance suffisante entre votre corps et le volant. Nous vous recommandons d'établir une distance minimum de 25 cm entre votre sternum et le cache de l'airbag.
- Tenez le volant avec les bras légèrement pliés.
- Pliez légèrement les jambes de manière à pouvoir enfoncer complètement les pédales.
- placez la sangle diagonale de la ceinture de sécurité sur le centre de votre épaule et ajustez la sangle ventrale pour qu'elle soit bien serrée sur votre bassin.

Assurez-vous d'avoir une position de conduite confortable et d'être en mesure de garder le parfait contrôle de votre véhicule.

APPUIS-TÊTE



AVERTISSEMENT: Réglez complètement l'appui-tête avant de vous asseoir ou d'utiliser le véhicule. Vous réduisez ainsi les risques de blessures cervicales en cas de collision. Ne réglez pas l'appui-tête pendant la conduite.

Sièges

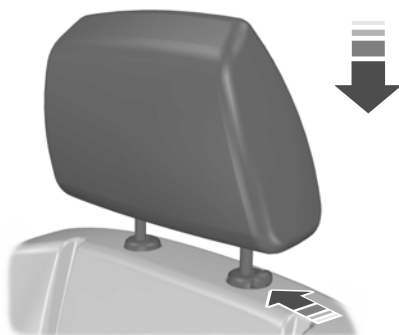
Réglage des appuis-tête

Réglez l'appui-tête de telle sorte que son sommet corresponde à celui de votre tête.

Élévation des appuis-têtes

1. Tirez l'appui-tête vers le haut.
2. Veillez à ce que l'appui-tête se bloque en position.

Abaissement des appuis-têtes



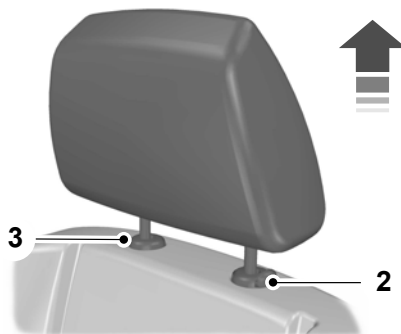
E289088

1. Appuyez sur le bouton de verrouillage et maintenez-le enfoncé.
2. Poussez l'appui-tête vers le bas.
3. Veillez à ce que l'appui-tête se bloque en position.

Dépose des appuis-tête

Appui-tête avant

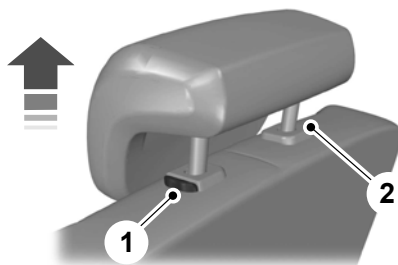
1. Inclinez le dossier de siège de sorte qu'il y ait assez d'espace pour que vous puissiez déposer l'appui-tête.



E288933

2. Appuyez sur le bouton de verrouillage et maintenez-le enfoncé.
3. Utilisez un outil adéquat, par exemple un tournevis, pour libérer le clip de retenue.

Appuis-tête arrière



E288934

1. Appuyez sur le bouton de verrouillage et maintenez-le enfoncé.
2. Utilisez un outil adéquat, par exemple un tournevis, pour libérer le clip de retenue.

Sièges

SIÈGES À RÉGLAGE MANUEL

⚠ AVERTISSEMENT: Ne réglez pas le siège conducteur pendant la conduite.

⚠ AVERTISSEMENT: Ne placez pas de charge ou d'objets derrière le dossier de siège avant de l'avoir remis dans sa position d'origine. Tirez sur le dossier du siège pour vous assurer qu'il est complètement bloqué une fois replacé dans sa position d'origine. Un siège mal bloqué peut être dangereux en cas d'arrêt brusque ou de collision.

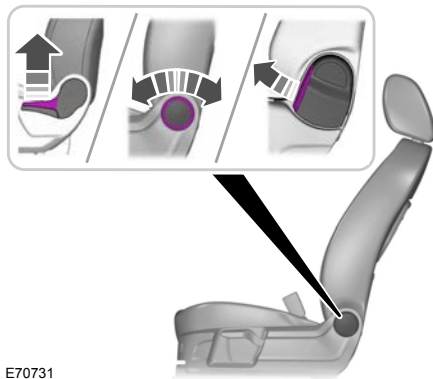
Avance et recul des sièges

⚠ AVERTISSEMENT: Assurez-vous que le siège est bien enclenché en essayant de le faire bouger d'avant en arrière. L'absence de blocage du siège en position verrouillée peut être dangereuse lors d'une collision et risque d'entraîner des blessures corporelles graves voire mortelles.



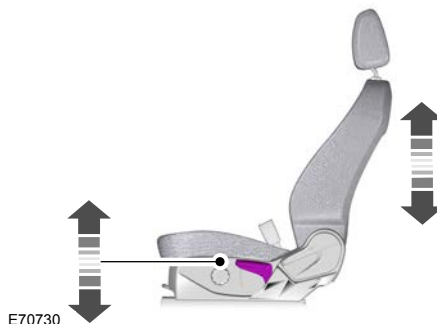
E130249

Réglage des dossiers de siège



E70731

Réglage de la hauteur du siège (le cas échéant)



E70730

Sièges

Réglage du support lombaire (le cas échéant)



E142199

Rabattement des dossiers de siège



E275437

Siège passager simple (le cas échéant)

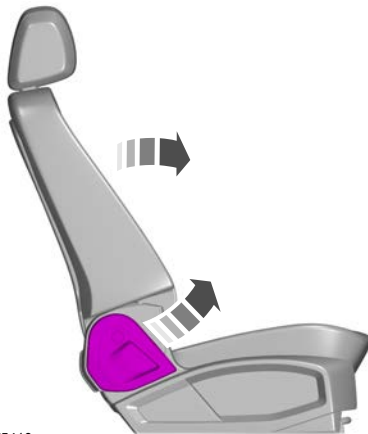


AVERTISSEMENT: Lorsque vous rabattez le dossier de siège vers le bas, veuillez à ne pas vous coincer les doigts dans le mécanisme.



AVERTISSEMENT: Ne vous asseyez pas sur un siège face à un siège replié. Le non-respect de cette instruction pourrait entraîner des blessures corporelles en cas d'arrêt brusque ou d'accident.

1. Reculez le siège à fond.



E275410

2. Rabattez le dossier de siège complètement vers l'avant.

Sièges

Siège passager double (le cas échéant)



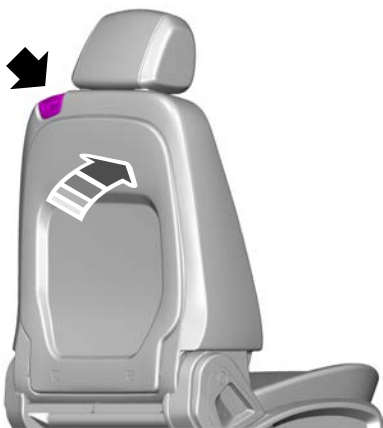
AVERTISSEMENT: Lorsque vous rabattez le dossier de siège vers le bas, veuillez à ne pas vous coincer les doigts dans le mécanisme.

Rabattement du dossier de siège central vers le bas



E275411

3. Abaissez complètement l'appui-tête.



E275412

4. Tirer sur le levier.

5. Poussez le dossier de siège vers l'avant.



E168479

1. Tirez sur la sangle.

2. Repliez le dossier de siège.

Sièges

Rabattement du coussin de siège central vers le haut



E168478

Note : Le coussin de siège se rabat automatiquement en même temps que le dossier de siège.

Rabattement du coussin de siège extérieur vers le haut



AVERTISSEMENT: Veillez à rabattre le coussin de siège avant de commencer à conduire.



E168476

1. Tirez le levier de déverrouillage.
2. Rabattez le coussin de siège vers le haut jusqu'à ce qu'il se bloque en position.

Rabattement du siège extérieur vers le bas



E167550

1. Tirez sur la sangle.
2. Rabattez le dossier et le coussin de siège vers l'avant en position abaissée.

Sièges

Rabattement du coussin de siège extérieur vers le bas



E168477

1. Tirez le levier de déverrouillage.
2. Rabattez le coussin de siège vers le bas jusqu'à ce qu'il se bloque en position.

SIÈGES ARRIÈRE - EMPATTEMENT LONG



AVERTISSEMENT: Lorsque vous rabattez ou relevez les sièges, veillez à ne pas vous coincer les doigts entre le dossier et l'armature de siège. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures corporelles graves.



AVERTISSEMENT: N'utilisez jamais la banquette comme couchette lorsque votre véhicule se déplace. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures corporelles graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: Ne placez aucun objet sur un siège rabattu. Les objets durs peuvent se transformer en projectiles en cas de collision ou d'arrêt brutal, ce qui augmente les risques de blessures corporelles graves.



AVERTISSEMENT: Ne vous asseyez pas sur un siège face à un siège replié. Le non-respect de cette instruction pourrait entraîner des blessures corporelles en cas d'arrêt brusque ou d'accident.

Sièges de deuxième rangée

Rabattement du siège

1. Abaissez complètement les appuie-tête. Voir **Appuis-tête** (page 123).

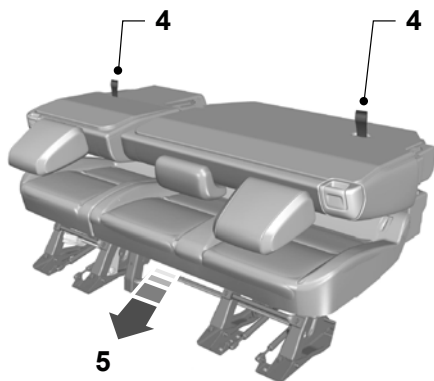


E271960

2. Tirez sur le levier sur le dessus du siège.
3. Repliez le dossier de siège vers l'avant, puis appuyez au milieu du dossier de siège pour verrouiller les loquets.

Sièges

Dépliage des sièges

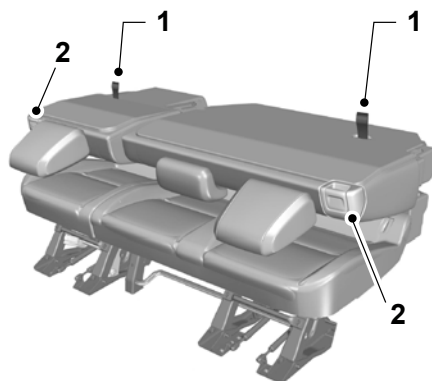


E271961

4. Tirez sur la sangle située à l'arrière du dossier de siège.
5. Repliez le siège vers l'avant en position basse, puis appuyez au milieu du dossier de siège pour verrouiller les loquets.

Note : vous entendrez un déclic distinct une fois le siège bloqué en position abaissée.

Note : les passagers occupant la banquette arrière peuvent s'asseoir à côté d'un siège dont le dossier est rabattu à plat, mais pas à côté d'un siège incliné.



E271962

1. Tirez sur la sangle située à l'arrière du dossier de siège, soulevez le siège et enfoncez-le pour le bloquer.
2. Tirez sur le levier sur le dessus du siège, déployez le dossier de siège vers l'arrière et bloquez-le dans cette position. Poussez vers le bas au milieu du siège pour vous assurer qu'il est bien bloqué.

Note : Vous ne pouvez pas déplier le dossier de siège s'il y a un drapeau rouge visible sur la grande sangle. Assurez-vous que le siège est bloqué et que le drapeau rouge n'est pas visible.

Sièges

Sièges de troisième rangée

Avance et recul des sièges



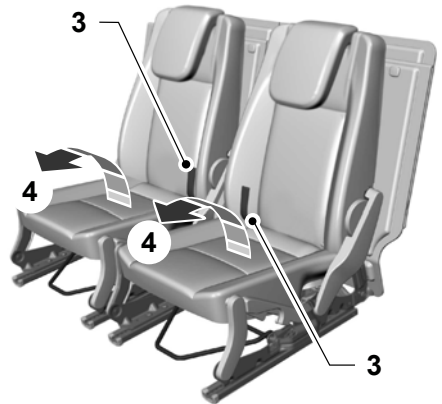
AVERTISSEMENT: Assurez-vous que le siège est bien enclenché en essayant de le faire bouger d'avant en arrière. L'absence de blocage du siège en position verrouillée peut être dangereuse lors d'une collision et risque d'entraîner des blessures corporelles graves voire mortelles.



E271966

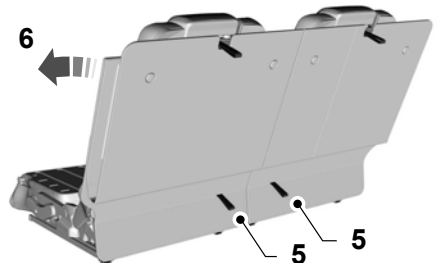
Rabattement des dossiers de siège

1. Abaissez complètement les appuis-tête. Voir **Appuis-tête** (page 123).
2. Reculez complètement le siège.



E271966

3. Tirez sur la sangle située à l'arrière du coussin de siège.
4. Rabattez le coussin de siège vers l'avant.



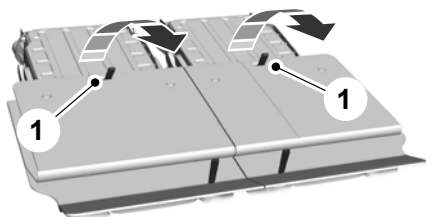
E272026

5. Tirez sur la sangle située à l'arrière du dossier de siège.
6. Rabattez le dossier de siège vers l'avant.

Note: les passagers occupant la banquette arrière peuvent s'asseoir à côté d'un siège dont le dossier est rabattu à plat, mais pas à côté d'un siège incliné.

Sièges

Déploiement des dossiers de siège



E167644

1. Tirez sur la sangle située à l'arrière du dossier de siège.
2. Dépliez le dossier de siège vers l'arrière et bloquez-le dans cette position.
3. Dépliez le coussin de siège vers l'arrière et bloquez-le dans cette position.

Création d'un plancher plat pour le chargement



E167645

Le tapis en moquette est maintenu en position par des aimants. Dépliez le tapis en moquette vers l'avant pour recouvrir les sièges.

SIÈGES ARRIÈRE - EMPATTEMENT COURT



AVERTISSEMENT: N'utilisez jamais la banquette comme couchette lorsque votre véhicule se déplace. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures corporelles graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: Lorsque vous rabattez ou relevez les sièges, veillez à ne pas vous coincer les doigts entre le dossier et l'armature de siège. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures corporelles graves.



AVERTISSEMENT: Ne vous asseyez pas sur un siège face à un siège replié. Le non-respect de cette instruction pourrait entraîner des blessures corporelles en cas d'arrêt brusque ou d'accident.



AVERTISSEMENT: Ne placez aucun objet sur un siège rabattu. Les objets durs peuvent se transformer en projectiles en cas de collision ou d'arrêt brutal, ce qui augmente les risques de blessures corporelles graves.

Sièges de deuxième rangée

Rabattement du siège

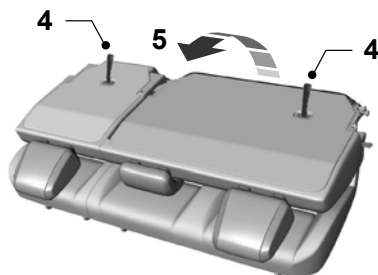
1. Abaissez complètement les appuie-tête. Voir **Appuis-tête** (page 123).

Sièges



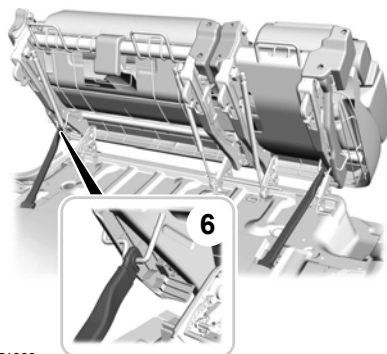
E271963

2. Tirez sur le levier sur le dessus du siège.
3. Rabattez le dossier de siège vers l'avant.



E271964

4. Tirez sur la sangle située à l'arrière du dossier de siège.
5. Relevez le siège.



E271969

6. Soulevez la béquille et fixez-la à l'armature du siège. Cela empêche le siège de basculer vers l'arrière.

Note: les passagers occupant la banquette arrière peuvent s'asseoir à côté d'un siège dont le dossier est rabattu à plat, mais pas à côté d'un siège incliné.

Dépliage des sièges

1. Détachez la béquille de l'armature du siège.
2. Dépliez le siège vers l'arrière et bloquez-le dans cette position.
3. Dépliez le dossier de siège vers l'arrière et bloquez-le dans cette position.

SIÈGES CHAUFFANTS (LE CAS

ÉCHÉANT)



AVERTISSEMENT: Les personnes dont la peau est insensible à la douleur en raison d'un âge avancé, d'une maladie chronique, d'un diabète, de lésions de la moelle épinière, de la prise de médicaments, de la consommation d'alcool, de la fatigue ou de toute autre condition physique, doivent rester

Sièges

vigilantes lors de l'utilisation du siège chauffant. Le siège chauffant peut engendrer des brûlures, même à de basses températures, surtout lorsqu'il est utilisé sur des périodes prolongées. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles.



AVERTISSEMENT: Ne placez sur le siège aucun élément susceptible de bloquer le flux de chaleur (housse ou coussin de siège, par exemple). Cela pourrait entraîner une surchauffe du siège. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles.



AVERTISSEMENT: N'enfoncez pas d'objets tranchants dans les coussins et dossiers de siège. Cela pourrait endommager l'élément de siège chauffant et entraîner sa surchauffe. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles.

N'activez pas le siège chauffant lorsqu'il est mouillé.

La touche pour activer/désactiver le siège chauffant se trouve sur la commande de climatisation.



Appuyez à plusieurs reprises sur la touche pour régler la température.

Système d'alerte de passager arrière (le cas échéant)

QU'EST-CE QUE LE SYSTÈME D'ALERTE DE PASSAGER ARRIÈRE

Le système d'alerte de passager arrière surveille différentes conditions du véhicule et vous rappelle de vérifier les occupants de siège arrière lorsque vous coupez le contact.

COMMENT FONCTIONNE LE SYSTÈME D'ALERTE DE PASSAGER ARRIÈRE

Le système surveille lorsque des portes arrière ont été ouvertes et fermées pour indiquer la présence potentielle d'un occupant sur le siège arrière.

Il affiche un message sur l'écran d'information et de divertissement et émet un signal sonore d'avertissement lorsque vous coupez le contact ou une fois que l'une des conditions suivantes ont été remplies :

- une porte arrière est ouverte ou fermée alors que le contact est mis.
- vous mettez le contact dans un délai de 15 minutes après l'ouverture et la fermeture d'une porte arrière.
- vous mettez le contact dans un délai de 15 minutes après l'affichage de l'alerte ou l'avertissement sonore.

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU SYSTÈME D'ALERTE DE PASSAGER ARRIÈRE



AVERTISSEMENT: Par temps chaud, la température à l'intérieur du véhicule peut augmenter très rapidement. L'exposition de personnes ou d'animaux à des températures très élevées, même pour une courte période, peut entraîner la mort ou bien des problèmes liés à la chaleur, comme des lésions cérébrales. Les jeunes enfants sont particulièrement vulnérables.



AVERTISSEMENT: Ne laissez pas les enfants ou les animaux domestiques sans surveillance dans le véhicule. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles voire un décès.

LIMITES DU SYSTÈME D'ALERTE DE PASSAGER ARRIÈRE

Le système ne détecte pas la présence d'objets ou de passagers sur le siège arrière. Il surveille l'ouverture et la fermeture des portes arrière.

Note: *Il est possible qu'une alerte s'active alors qu'il n'y a pas d'occupant sur le siège arrière mais que les conditions d'alerte sont réunies.*

Note: *Il est possible qu'aucune alerte ne s'active alors qu'il y a un occupant sur le siège arrière si les conditions d'alerte ne sont pas réunies. Par exemple, si l'occupant d'un siège arrière n'est pas entré dans le véhicule par une des portes arrière.*

Système d'alerte de passager arrière (le cas échéant)

Note : Le signal d'avertissement ne retentit pas à l'ouverture de la porte avant tant que vous n'avez pas coupé le contact.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU SYSTÈME D'ALERTE DE PASSAGER ARRIÈRE

1. Appuyez sur **Réglages** sur l'écran tactile.
2. Appuyez sur **Véhicule**.
3. Activez ou désactivez **Alerte de présence aux places arrière**.

Note : Le système est activé par défaut.

Note : Lorsque vous désactivez le système, un message apparaît tous les six mois pour rappeler que le système est désactivé. Vous pouvez activer à nouveau le système ou le maintenir désactivé.

Note : Le fait d'effectuer une remise à zéro complète entraîne la réactivation du système.

INDICATEURS DU SYSTÈME D'ALERTE DE PASSAGER ARRIÈRE



Message

Vérifiez la présence de passagers ou d'objets aux places arrière.

S'affiche lorsque vous coupez le contact du véhicule et que les conditions d'alerte sont réunies.

Le message s'affiche pendant un court instant. Appuyez sur **Fermer** pour confirmer et supprimer le message.

AVERTISSEMENTS SONORES DU SYSTÈME D'ALERTE DE PASSAGER ARRIÈRE

Retentit lorsque vous coupez le contact du véhicule et que les conditions d'alerte sont réunies.

L'alerte retentit pendant un court instant.

Points d'alimentation auxiliaire

Prise d'alimentation 12 volts CC



AVERTISSEMENT: Ne branchez pas d'accessoires électriques en option sur la prise d'allume-cigares. L'utilisation incorrecte de l'allume-cigares peut entraîner des dommages qui ne sont pas couverts par la garantie du véhicule et provoquer des incendies ou des blessures graves.



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas une prise de courant pour faire fonctionner un allume-cigares. L'utilisation incorrecte des prises de courant peut entraîner des dommages qui ne sont pas couverts par la garantie du véhicule et provoquer des incendies ou des blessures graves.

Ne suspendez aucun accessoire à la fiche accessoire.

N'utilisez pas la prise de courant au-delà de la capacité du véhicule, soit 12 volts CC à 180 watts maximum, au risque de faire griller un fusible.

Maintenez les caches des prises d'alimentation fermés lorsque vous n'utilisez pas les prises.

Insérez uniquement une prise accessoire dans la prise d'alimentation.

Vous pouvez continuer à utiliser la prise d'alimentation pendant 20 minutes maximum après avoir coupé le contact.

Note : Lorsque vous mettez le contact, vous pouvez utiliser la prise pour alimenter des équipements électriques de 12 volts, à une intensité maximale de 15 ampères.

Faites tourner le véhicule pour une utilisation optimale de la prise d'alimentation.

Pour éviter une décharge de la batterie :

- N'utilisez pas la prise d'alimentation plus de temps que nécessaire lorsque le véhicule ne tourne pas.
- Ne laissez pas d'appareil branché la nuit ou lorsque votre véhicule reste en stationnement pendant des périodes prolongées.

Vous pouvez trouver les prises d'alimentation :

- de la partie avant de la console de plancher ;
- de la partie arrière de la console de plancher ;
- du côté droit du coffre à bagages ;
- dans le compartiment de rangement du combiné des instruments.

Prise d'alimentation 230 volts CA



AVERTISSEMENT: Ne laissez pas d'appareils électriques branchés sur la prise d'alimentation lorsqu'ils ne sont pas utilisés. N'utilisez pas de rallonge avec la prise d'alimentation de 230 volts CA, sous peine de mettre en échec le système de protection. En effet, une telle utilisation est susceptible d'entraîner une surchauffe de la prise d'alimentation en raison du nombre d'appareils alimentés. Leur consommation électrique peut dépasser la charge limite de 150 watts, entraînant un incendie ou de graves blessures.

Note : La prise d'alimentation est mise hors tension si le contact est coupé ou si la tension de batterie devient inférieure à 11 volts.

Vous pouvez utiliser la prise pour alimenter les appareils électriques nécessitant jusqu'à 150 watts. Elle se trouve à l'arrière de la console centrale.

Points d'alimentation auxiliaire

Note : Selon les lois et réglementations en vigueur dans le pays de production du véhicule, l'alimentation en tension est de 110 ou 230 volts.

Lorsque le voyant qui se trouve sur la prise de courant est :

- Allumé : La prise d'alimentation est prête à fournir de l'électricité.
- Eteint : Le contact est coupé et la prise d'alimentation ne fournit pas d'électricité.
- Clignotante : la prise de courant est en mode de défaillance.

En mode de défaillance, la prise de courant arrête de fonctionner temporairement si l'appareil dépasse la limite de charge électrique fixée à 150 watts. Débranchez votre appareil et coupez le contact. Remettez le contact mais ne rebranchez pas votre appareil. Laissez le système refroidir, puis coupez le contact afin de réinitialiser le mode de défaillance. Remettez le contact et assurez-vous que le voyant reste allumé.

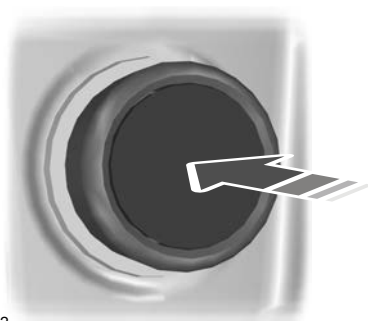
N'utilisez pas la prise d'alimentation pour certains appareils électriques, notamment :

- Les télévisions à tube cathodique.
- Des charges moteur telles que les aspirateurs, les scies électriques et autres outils électroportatifs ou des réfrigérateurs entraînés par compresseur.
- Des appareils de mesure qui traitent des données précises, comme des équipements médicaux ou des équipements de mesure.
- D'autres appareils exigeant une alimentation électrique extrêmement stable, tels que les couvertures électriques commandées par microordinateur ou les éclairages à capteur tactile.

ALLUME-CIGARES



AVERTISSEMENT: Ne branchez pas d'accessoires électriques en option sur la prise d'allume-cigares. L'utilisation incorrecte de l'allume-cigares peut entraîner des dommages qui ne sont pas couverts par la garantie du véhicule et provoquer des incendies ou des blessures graves.



E103382

Enfoncer l'élément chauffant pour utiliser l'allume-cigares. Il sort automatiquement après un certain laps de temps.

Ne pas maintenir l'élément chauffant de l'allume-cigares enfoncé.

Note : Si l'alimentation électrique ne fonctionne pas après avoir coupé le contact, mettez le contact.

Note : Si vous utilisez la prise lorsque le moteur ne tourne pas, il est possible que la batterie se décharge.

Note : Lorsque vous mettez le contact, vous pouvez utiliser la prise pour alimenter des équipements électriques de 12 volts, à une intensité maximale de 15 ampères.

Points d'alimentation auxiliaire

CHARGEUR D'ACCESSOIRE SANS FIL (LE CAS ÉCHÉANT)



AVERTISSEMENT: Les dispositifs de charge sans fil peuvent affecter le fonctionnement des implants médicaux, y compris les stimulateurs cardiaques. Si vous portez un implant médical, nous vous recommandons de consulter votre médecin.

Le système prend en charge un appareil de charge sans fil compatible sur la zone de charge.

Note: *les appareils sans norme Qi intégrée pour la charge sans fil nécessitent un récepteur Qi supplémentaire ou une gaine.*

Note: *Les mises à jour du logiciel et du microprogramme de votre appareil peuvent affecter le fonctionnement de la charge.*

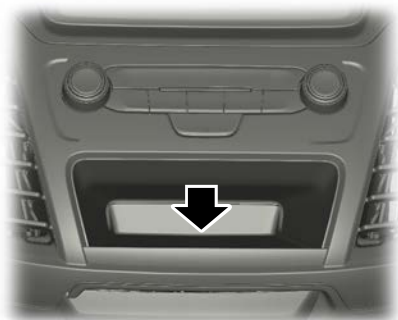
Assurez-vous que la zone de charge est propre et exempte d'obstruction avant de charger un appareil afin que celui-ci repose à plat sur la zone de charge.

Ne placez pas d'objet avec une bande magnétique, notamment un passeport, ticket de parking ou carte de crédit, à proximité de la zone de charge pendant que vous chargez un appareil. Cela pourrait endommager la bande magnétique.

Ne placez pas d'objets métalliques tels que des télécommandes, pièces de monnaie ou clés sur ou à proximité de la zone de charge pendant que vous chargez un appareil. Les objets métalliques peuvent chauffer et altérer les performances de charge.



La zone de charge se trouve sous l'autoradio.



E270527

Placez l'appareil en orientant le côté charge vers le bas pour commencer la charge. La charge s'arrête dès que l'appareil est chargé à fond.

Note: *la durée et la température de charge dépendent de l'appareil utilisé. Le système arrête de charger l'appareil s'il atteint une température élevée.*

Compartiments de rangement

PORTE-GOBELETS



AVERTISSEMENT: Ne placez pas de boissons chaudes dans les porte-gobelets lorsque le véhicule est en mouvement.



AVERTISSEMENT: Assurez-vous que les gobelets posés dans les porte-gobelets n'affectent pas votre visibilité pendant la conduite.

Compartiment de rangement de porte arrière (le cas échéant)

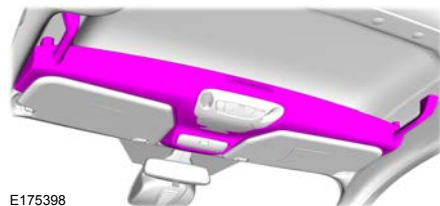


E188482

CONSOLE DE PAVILLON



AVERTISSEMENT: Ne placez pas d'objets lourds dans le compartiment de rangement. Les objets lourds peuvent se transformer en projectiles en cas de collision ou d'arrêt brutal et leur présence augmente les risques de blessures graves.



E175398

PLATEAU RABATTABLE



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas les tablettes pendant la conduite. Veillez à ce que les tablettes soient fixées en position abaissée avant de prendre la route.



E72630

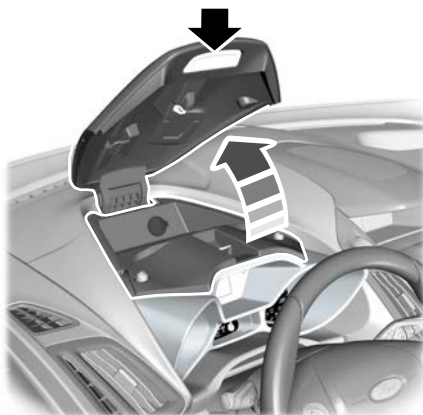
Compartiments de rangement

RANGEMENT SOUS LE SIÈGE



E289210

COMPARTIMENT DE RANGEMENT DE LA PLANCHE DE BORD

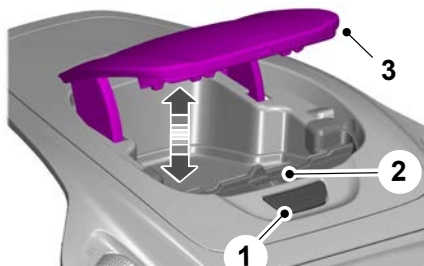


E210263

SUPPORT D'APPAREIL



AVERTISSEMENT: Toute source de distraction pendant la conduite peut entraîner une perte de contrôle du véhicule, des accidents et des blessures. Nous vous recommandons vivement de faire preuve de la plus grande prudence lorsque vous utilisez un appareil susceptible de détourner votre attention de la route. La conduite en toute sécurité de votre véhicule est votre première responsabilité. Nous vous déconseillons d'utiliser des appareils portables lorsque vous conduisez et nous vous invitons à utiliser des systèmes à commande vocale lorsque cela est possible. Assurez-vous d'avoir pris connaissance de toutes les lois applicables susceptibles d'avoir une incidence sur l'utilisation d'appareils électroniques au volant.



1. Appuyez sur le bouton.
2. Placez votre dispositif sur la base.
3. Ajustez le couvercle du compartiment de rangement pour sécuriser votre appareil en place.

Note: Ne laissez pas votre dispositif dans le support lorsque vous quittez le véhicule.

Démarrage et arrêt du moteur

GÉNÉRALITÉS



AVERTISSEMENT: Un ralenti prolongé à un régime moteur élevé peut provoquer des températures extrêmement élevées au niveau du moteur et du système d'échappement, entraînant un risque d'incendie ou d'autres dommages.



AVERTISSEMENT: Ne garez pas votre véhicule, ne le conduisez pas et ne le laissez pas tourner au ralenti sur de l'herbe sèche ou toute autre surface sèche. Le système antipollution réchauffe le compartiment moteur et le système d'échappement, créant un risque d'incendie.



AVERTISSEMENT: Ne démarrez pas le moteur dans un garage fermé ou tout autre espace confiné. Les gaz d'échappement peuvent être toxiques. Ouvrez toujours la porte du garage avant de démarrer le moteur.



AVERTISSEMENT: Des fuites d'échappement peuvent conduire à la pénétration de fumées dangereuses et potentiellement mortelles dans l'habitacle. Si vous sentez des fumées d'échappement à l'intérieur de l'habitacle, faites inspecter le véhicule immédiatement. Ne conduisez pas si vous sentez une odeur de gaz d'échappement.

Si vous débranchez la batterie, il se peut que le véhicule présente des caractéristiques de conduite inhabituelles sur environ 8 km après l'avoir rebranchée. Ceci se produit car le système de gestion moteur doit se resynchroniser avec le moteur. Vous pouvez ignorer ces caractéristiques de conduite inhabituelles sur cette distance.

Le système du groupe motopropulseur est conforme à toutes les exigences de la norme canadienne sur les équipements pouvant causer des interférences concernant le champ électrique d'impulsion ou les bruits radioélectriques.

Lorsque vous démarrez le moteur, évitez d'appuyer sur la pédale d'accélérateur avant et pendant cette opération. N'utilisez la pédale d'accélérateur que si vous avez du mal à démarrer le moteur.

COMMUTATEUR D'ALLUMAGE



E247596

Note : assurez-vous que la clé est propre avant de l'insérer dans le barillet de serrure.

Note : Ne laissez pas la clé sur le contact pendant une longue période lorsque le moteur ne tourne pas. Cela évite que la batterie du véhicule ne se décharge.

Coupeure du contact

Tournez la clé en position **0**.

Démarrage et arrêt du moteur

Allumage du contact en mode accessoire

Tournez la clé en position **I**. Les accessoires électriques, par exemple la radio, fonctionnent sans que le moteur tourne.

Allumage du contact

Tournez la clé en position **II**. Tous les circuits électriques et accessoires sont opérationnels, les témoins et indicateurs s'allument.

Démarrage du moteur

Tournez la clé en position **III**. Relâchez la clé quand le moteur démarre.

COMMUTATEUR D'ALLUMAGE PAR BOUTON-POUSOIR

Allumage du contact en mode accessoire



E144447

Appuyez une fois sur le bouton-poussoir de commutateur d'allumage sans enfoncer la pédale de frein ou d'embrayage avec le pied. Il est situé sur la planche de bord, près du volant de direction. Tous les circuits électriques et accessoires sont opérationnels, les témoins et indicateurs s'allument.

Appuyez à nouveau sur le bouton-poussoir de commutateur d'allumage sans enfoncer la pédale de frein ou d'embrayage avec le pied pour couper le contact votre véhicule.

Note : le système peut ne pas fonctionner si la clé passive se trouve à proximité d'objets métalliques ou de dispositifs électroniques comme des clés ou des téléphones portables.

Note : Le contact est coupé si vous quittez votre véhicule. Cela évite que la batterie du véhicule ne se décharge.

Note : une clé passive valide doit être présente dans votre véhicule pour établir le contact et démarrer le moteur.

Démarrage du moteur - Véhicules à transmission manuelle (le cas échéant)

1. Appuyer à fond sur la pédale d'embrayage.
2. Appuyez sur le bouton-poussoir de commutateur d'allumage.

Note : Si vous relâchez la pédale d'embrayage pendant le démarrage du moteur, le démarreur cesse de fonctionner.

Démarrage du moteur - Véhicules à transmission automatique (le cas échéant)

1. Enfoncez à fond la pédale de frein.
2. Passez en position de stationnement (P).
3. Appuyez sur le bouton-poussoir de commutateur d'allumage.

Note : Si vous relâchez la pédale de frein pendant le démarrage du moteur, le démarreur cesse de fonctionner.

Démarrage et arrêt du moteur

Véhicules à moteur diesel (le cas échéant)

Note : Le moteur ne se lance pas tant que le témoin de bougie de préchauffage n'est pas éteint. Ceci peut prendre plusieurs secondes par temps extrêmement froid.

Démarrage impossible - Véhicules à transmission manuelle (le cas échéant)

Le système ne fonctionne pas si :

- Les fréquences de clé passive sont brouillées.
- La batterie de la clé est déchargée.

Si vous ne parvenez pas à démarrer le moteur, procédez comme suit :

1. Insérez la clé passive dans la position de secours. Voir **Emplacement de sauvegarde de clé passive** (page 49).
2. Avec la clé passive dans cette position, vous pouvez utiliser le bouton-poussoir de commutateur d'allumage pour établir le contact et démarrer le moteur.

Si le moteur ne démarre pas lorsque vous enfoncez complètement la pédale d'embrayage et que vous appuyez sur le bouton-poussoir du commutateur de démarrage, procédez comme suit :

1. Enfoncez complètement la pédale d'embrayage et la pédale de frein.
2. Appuyez sur le bouton-poussoir de commutateur d'allumage.

Arrêt du moteur lorsque le véhicule est à l'arrêt - Véhicules à transmission manuelle (le cas échéant)

1. Appuyez sur le bouton-poussoir de commutateur d'allumage.

Note : L'allumage, tous les circuits électriques, les témoins et les indicateurs sont coupés.

2. Serrez le frein de stationnement.

Arrêt du moteur lorsque le véhicule est à l'arrêt - Véhicules à transmission automatique (le cas échéant)

1. Enfoncez à fond la pédale de frein.
2. Passez en position de stationnement (P).
3. Appuyez sur le bouton-poussoir de commutateur d'allumage.

Note : L'allumage, tous les circuits électriques, les témoins et les indicateurs sont coupés.

4. Serrez le frein de stationnement.

Arrêt du moteur lorsque le véhicule se déplace - Véhicules à transmission manuelle (le cas échéant)



AVERTISSEMENT: Le fait d'arrêter le moteur alors que le véhicule se déplace encore entraîne une diminution importante de l'aide au freinage. Un effort plus important est requis pour actionner les freins et arrêter le véhicule. Une baisse significative de la direction assistée est également possible. La direction ne se verrouille pas, mais un effort plus important peut être nécessaire pour diriger le véhicule. Lorsque vous coupez le contact, certains circuits électriques, comme les airbags par exemple, sont également coupés. Si vous coupez le contact par inadvertance, passez au point mort (N) et redémarrez le moteur.

1. Appuyez sur le bouton-poussoir de commutateur d'allumage et maintenez-le enfoncé jusqu'à ce que le moteur s'arrête, ou appuyez sur ce bouton trois fois en deux secondes.

Démarrage et arrêt du moteur

2. Passez le levier sélecteur de transmission en position neutre et utilisez les freins pour arrêter votre véhicule en toute sécurité.
3. Serrez le frein de stationnement.

Arrêt du moteur lorsque le véhicule se déplace - Véhicules à transmission automatique (le cas échéant)



AVERTISSEMENT: Le fait d'arrêter le moteur alors que le véhicule se déplace encore entraîne une diminution importante de l'aide au freinage. Un effort plus important est requis pour actionner les freins et arrêter le véhicule. Une baisse significative de la direction assistée est également possible. La direction ne se verrouille pas, mais un effort plus important peut être nécessaire pour diriger le véhicule. Lorsque vous coupez le contact, certains circuits électriques, comme les airbags par exemple, sont également coupés. Si vous coupez le contact par inadvertance, passez au point mort (N) et redémarrez le moteur.

1. Appuyez sur le bouton-poussoir de commutateur d'allumage et maintenez-le enfoncé jusqu'à ce que le moteur s'arrête, ou appuyez sur ce bouton trois fois en deux secondes.

2. Passez le levier sélecteur de transmission en position neutre et utilisez les freins pour arrêter votre véhicule en toute sécurité.
3. Passez en position de stationnement (P).
4. Serrez le frein de stationnement.

Redémarrage rapide

Le système vous permet de redémarrer votre moteur dans les 10 secondes suivant son arrêt, même si aucune clé passive valide n'est détectée.

Dans les 10 secondes suivant la coupure du moteur, enfoncez complètement la pédale de frein ou la pédale d'embrayage et appuyez sur le bouton-poussoir du commutateur d'allumage. Une fois le délai de 10 secondes expiré, vous ne pouvez plus démarrer le moteur si le système ne détecte aucune clé passive valide.

Lorsque vous démarrez le moteur, il continue à tourner jusqu'à ce que vous appuyiez sur le bouton-poussoir du commutateur d'allumage, même si aucune clé passive valide n'est détectée. Si vous ouvrez ou fermez une porte pendant que le moteur tourne, le système recherche une clé passive valide.

Démarrage et arrêt du moteur

Messages d'information du système de démarrage

Message	Action
Alimentation accessoire totale active	S'affiche si vous mettez le contact sans démarrer le moteur.
Appuyer sur le frein pour démarrer	S'affiche lorsque vous démarrez le moteur pour vous rappeler d'enfoncer complètement la pédale de frein.
Appuyer sur l'embrayage pour démarrer	S'affiche lorsque vous démarrez le moteur pour vous rappeler d'enfoncer complètement la pédale d'embrayage.
Pour démarrer appuyer sur le frein et l'embrayage	S'affiche lorsque vous démarrez le moteur pour vous rappeler d'enfoncer complètement la pédale de frein et la pédale d'embrayage.
Temps de démarrage dépassé	S'affiche lorsque le moteur ne parvient pas à démarrer.
Aucune clé détectée	S'affiche si le système ne détecte pas de clé passive valide.
Anomalie système de démarrage	S'affiche si vous ne pouvez pas démarrer le moteur avec une clé correctement codée. Le système a détecté un défaut qui nécessite une révision. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.
Redémarrer ou une clé sera nécessaire	S'affiche pendant 10 secondes si vous coupez le moteur et que le système ne détecte pas de clé passive valide. Une fois le délai de 10 secondes expiré, vous ne pouvez plus démarrer le moteur si le système ne détecte aucune clé passive valide.

Avertissement sonore de clé à l'extérieur du véhicule

Retentit lorsque vous sortez la clé passive du véhicule et que le moteur tourne.

VERROUILLAGE DE VOLANT DE DIRECTION - VÉHICULES SANS: BOUTON-POUSOIR DE DÉMARRAGE



AVERTISSEMENT: Contrôlez toujours que la direction est déverrouillée avant de déplacer le véhicule.

Verrouillage du volant

1. Retirez la clé du barillet de contact.
2. Faites légèrement tourner le volant de direction pour engager le verrou.

Déverrouillage du volant

1. Insérer la clé dans le commutateur d'allumage.
2. Tournez la clé en position **I**.

Note : Vous devrez peut-être tourner légèrement le volant de direction pour permettre le déverrouillage.

Démarrage et arrêt du moteur

VERROUILLAGE DE VOLANT DE DIRECTION - VÉHICULES AVEC: BOUTON-POUSOIR DE DÉMARRAGE

Votre véhicule est équipé d'un verrouillage de volant de direction à commande électronique qui fonctionne automatiquement.

Le volant de direction se verrouille quelques instants après avoir stationné le véhicule et retiré la clé passive ou lorsque vous verrouillez votre véhicule.

Note: *Le volant de direction ne se verrouille pas lorsque le contact est mis ou que le véhicule est en mouvement.*

Déverrouillage du volant

Le volant de direction se déverrouille lorsque le système détecte la présence d'une clé passive à l'intérieur du véhicule. Si le volant de direction se verrouille à nouveau, mettez le contact pour le déverrouiller.

Note: *Vous devrez peut-être tourner légèrement le volant de direction pour permettre le déverrouillage.*

DÉMARRAGE D'UN MOTEUR À ESSENCE

La vitesse de ralenti du moteur immédiatement après le démarrage est optimisée de façon à minimiser les émissions du véhicule, à assurer un confort optimal dans l'habitacle et à maximiser les économies de carburant.

Note: *Vous ne pouvez essayer de démarrer le moteur qu'un nombre limité de fois avant que le système de démarrage soit temporairement désactivé. Si vous dépassez la limite, un message s'affiche et vous ne pouvez plus essayer de démarrer le moteur pendant 15 minutes au moins.*

Avant de démarrer votre véhicule, vérifiez les points suivants :

- Assurez-vous que tous les phares et accessoires électriques sont désactivés.
- Assurez-vous que le frein de stationnement est serré.
- Vérifiez que la boîte de vitesses est bien au point mort.

Véhicules avec clé de contact

1. Appuyer à fond sur la pédale d'embrayage.

Note: *N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur.*

2. Tournez la clé en position **III**.

Note: *le moteur peut mettre jusqu'à 15 secondes pour se lancer ou se lancer au démarrage.*

Note: *le moteur nécessite plus de temps pour démarrer lorsque les températures sont basses. Il peut se lancer pendant plusieurs secondes lorsqu'il fait très froid.*

Véhicules avec contacteur d'allumage à bouton-poussoir

Voir **Commutateur d'allumage par bouton-poussoir** (page 143).

Démarrage impossible

Si vous ne parvenez pas à démarrer le moteur après 3 tentatives, patientez 10 secondes, puis procédez comme suit :

Démarrage et arrêt du moteur

Véhicules avec clé de contact

1. Appuyer à fond sur la pédale d'embrayage.
2. Serrez le frein de stationnement.
3. Passez en position neutre.
4. Enfoncez complètement la pédale d'accélérateur et maintenez-la dans cette position.
5. Tournez la clé en position **III** et attendez que le moteur cesse de se lancer.
6. Relâchez la pédale d'accélérateur.
7. Démarrez le moteur.

Véhicules avec contacteur d'allumage à bouton-poussoir

Voir **Commutateur d'allumage par bouton-poussoir** (page 143).

Arrêt automatique du moteur

Sur les véhicules équipés d'un contacteur d'allumage à bouton-poussoir, le moteur s'arrête s'il a tourné au ralenti pendant une période prolongée. Le contact est aussi coupé afin d'économiser la batterie. Avant que le véhicule ne s'arrête, un message

apparaît sur l'écran d'information avec un compte à rebours. Si vous n'intervenez pas dans ce laps de temps, votre véhicule s'arrête. Un autre message s'affiche sur l'écran d'information pour indiquer que le véhicule s'est arrêté afin d'économiser le carburant. Démarrez le véhicule normalement.

Dérivation de l'arrêt automatique du moteur

Vous pouvez désactiver l'arrêt ou réinitialiser le compte à rebours à tout moment avant que les 30 secondes ne soient écoulées grâce aux actions suivantes :

- Enfoncement de la pédale de frein ou de la pédale d'accélérateur.
- Désactivation de l'arrêt automatique du moteur dans l'écran d'informations.
- Appuyez sur le bouton **OK** ou **RESET** pendant le compte à rebours de 30 secondes.

Activation ou désactivation de l'arrêt automatique du moteur

Pour activer ou désactiver l'arrêt automatique du moteur, utilisez les commandes au volant de l'affichage d'informations afin de sélectionner une des options suivantes :

Option de menu	Action
Réglages	Appuyez sur le bouton de menu.
Réglages véhicule	Appuyez sur la touche OK .
Ralenti max. 30 min	Appuyez sur la touche OK .

Démarrage et arrêt du moteur

Note : Vous ne pouvez pas désactiver définitivement la fonction d'arrêt automatique. Si vous désactivez cette fonction, elle se réactive chaque fois que vous mettez le contact.

Arrêt du moteur lorsque le véhicule est à l'arrêt

Véhicules avec clé de contact

1. Passez en position neutre.
2. Tournez la clé en position **O**.
3. Serrez le frein de stationnement.

Véhicules avec contacteur d'allumage à bouton-poussoir

Voir **Commutateur d'allumage par bouton-poussoir** (page 143).

Arrêt du moteur lorsque le véhicule se déplace



AVERTISSEMENT: le fait d'arrêter le moteur alors que le véhicule se déplace encore entraîne une diminution importante de l'aide au freinage. Un effort plus important est requis pour actionner les freins et arrêter le véhicule. Une baisse significative de la direction assistée est également possible. La direction ne se verrouille pas, mais un effort plus important peut être nécessaire pour diriger le véhicule. Lorsque vous coupez le contact, certains circuits électriques, comme les airbags par exemple, sont également coupés. Si vous coupez le contact par inadvertance, passez au point mort (N) et redémarrez le moteur.

Véhicules avec clé de contact

1. Passez le levier sélecteur de transmission en position neutre et utilisez les freins pour arrêter votre véhicule en toute sécurité.

2. Tournez la clé en position **O**.
3. Serrez le frein de stationnement.

Véhicules avec contacteur d'allumage à bouton-poussoir

Voir **Commutateur d'allumage par bouton-poussoir** (page 143).

Protection contre les gaz d'échappement



AVERTISSEMENT: Des fuites d'échappement peuvent conduire à la pénétration de fumées dangereuses et potentiellement mortelles dans l'habitacle. Si vous sentez des fumées d'échappement à l'intérieur de l'habitacle, faites inspecter le véhicule immédiatement. Ne conduisez pas si vous sentez une odeur de gaz d'échappement.

Informations importantes concernant la ventilation

Si vous arrêtez le véhicule et laissez tourner le moteur au ralenti pendant une période prolongée, nous vous recommandons de suivre l'une des consignes ci-après :

- Ouvrez la fenêtre sur au moins 3 cm.
- Réglez la climatisation sur l'air extérieur.

Témoins du moteur



Témoin d'anomalie de fonctionnement

Vérification du moteur

Si ce témoin s'allume alors que le moteur tourne, il indique une anomalie. Le système de diagnostics embarqués a détecté un dysfonctionnement du système antipollution du véhicule.

Démarrage et arrêt du moteur

S'il clignote, cela indique que le moteur connaît peut-être des ratés. Des températures élevées des gaz d'échappement pourraient endommager le convertisseur catalytique ou d'autres composants du véhicule. Evitez les accélérations et décélérations brusques et faites réparer immédiatement votre véhicule.



Témoin du groupe motopropulseur

Si ce témoin s'allume alors que le moteur tourne, il indique une anomalie. S'il clignote lors de la conduite, réduisez immédiatement la vitesse du véhicule. Evitez les accélérations et décélérations brusques et faites réparer immédiatement votre véhicule.

Si les deux témoins s'allument quand le moteur tourne, immobilisez le véhicule dès qu'il est possible de le faire sans danger. Si vous continuez à conduire le véhicule, la puissance risque de diminuer ou le moteur risque de s'arrêter. Coupez le contact, puis tentez de redémarrer le moteur. Faites immédiatement contrôler votre véhicule.

Messages d'information du système de démarrage

Message	Action
Alimentation accessoire totale active	S'affiche si vous mettez le contact sans démarrer le moteur.
Temps de démarrage dépassé	S'affiche si vous dépassez la durée de démarrage limite. Vous ne pouvez plus démarrer le moteur pendant 15 minutes. Si vous ne parvenez pas à démarrer le moteur après un délai de 15 minutes, faites contrôler immédiatement votre véhicule.
Anomalie système de démarrage	S'affiche si vous ne pouvez pas démarrer le véhicule avec une clé correctement codée. Le système a détecté un défaut qui nécessite une révision. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Démarrage et arrêt du moteur

DÉMARRAGE D'UN MOTEUR DIESEL - TRANSMISSION AUTOMATIQUE

Avant de démarrer votre véhicule, vérifiez les points suivants :

- Assurez-vous que tous les phares et accessoires électriques sont désactivés.
- Assurez-vous que le frein de stationnement est serré.
- Vérifiez que la transmission est en position de stationnement (P).

Véhicules avec clé de contact

1. Tournez la clé en position **II**.
2. Attendez que le témoin de bougie de préchauffage s'éteigne.
3. Enfoncez à fond la pédale de frein.

Note : *N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur.*

4. Tournez la clé en position **III**.

Note : *si vous relâchez la pédale de frein pendant le démarrage du moteur, le démarreur cesse de fonctionner et l'allumage revient en position de contact établi.*

Note : *Lorsque la température est inférieure à -15°C, il peut être nécessaire de lancer le moteur pendant une période pouvant aller jusqu'à 10 secondes.*

Note : *Vous ne pouvez essayer de démarrer le moteur qu'un nombre limité de fois avant que le système de démarrage soit temporairement désactivé. Si vous dépassez la limite, un message s'affiche et vous ne pouvez plus essayer de démarrer le moteur pendant 15 minutes au moins.*

Véhicules avec contacteur d'allumage à bouton-poussoir

Voir **Commutateur d'allumage par bouton-poussoir** (page 143).

Démarrage impossible

Véhicules avec clé de contact

Si le moteur ne démarre pas, procédez comme suit :

1. Enfoncez à fond la pédale de frein.
2. Serrez le frein de stationnement.
3. Passez en position de stationnement (P).
4. Tournez la clé en position **III** jusqu'à ce que le moteur démarre.

Véhicules avec contacteur d'allumage à bouton-poussoir

Voir **Commutateur d'allumage par bouton-poussoir** (page 143).

Arrêt du moteur lorsque le véhicule est à l'arrêt

Véhicules avec clé de contact

1. Passez en position de stationnement (P).
2. Tournez la clé en position **0**.
3. Serrez le frein de stationnement.

Véhicules avec contacteur d'allumage à bouton-poussoir

Voir **Commutateur d'allumage par bouton-poussoir** (page 143).

Démarrage et arrêt du moteur

Arrêt du moteur lorsque le véhicule se déplace



AVERTISSEMENT: le fait d'arrêter le moteur alors que le véhicule se déplace encore entraîne une diminution importante de l'aide au freinage. Un effort plus important est requis pour actionner les freins et arrêter le véhicule. Une baisse significative de la direction assistée est également possible. La direction ne se verrouille pas, mais un effort plus important peut être nécessaire pour diriger le véhicule. Lorsque vous coupez le contact, certains circuits électriques, comme les airbags par exemple, sont également coupés. Si vous coupez le contact par inadvertance, passez au point mort (N) et redémarrez le moteur.

Protection contre les gaz d'échappement



AVERTISSEMENT: Des fuites d'échappement peuvent conduire à la pénétration de fumées dangereuses et potentiellement mortelles dans l'habitacle. Si vous sentez des fumées d'échappement à l'intérieur de l'habitacle, faites inspecter le véhicule immédiatement. Ne conduisez pas si vous sentez une odeur de gaz d'échappement.

Informations importantes concernant la ventilation

Si vous arrêtez le véhicule et laissez tourner le moteur au ralenti pendant une période prolongée, nous vous recommandons de suivre l'une des consignes ci-après :

- Ouvrez la fenêtre sur au moins 3 cm.
- Réglez la climatisation sur l'air extérieur.

Indicateur de bougie de préchauffage



S'il s'allume, patientez jusqu'à ce qu'il s'éteigne avant de démarrer.

Témoins du moteur



Témoin d'anomalie de fonctionnement

Vérification du moteur

Si ce témoin s'allume alors que le moteur tourne, il indique une anomalie. Le système de diagnostics embarqués a détecté un dysfonctionnement du système antipollution du véhicule.

Véhicules avec clé de contact

1. Passez le levier sélecteur de transmission en position neutre et utilisez les freins pour arrêter votre véhicule en toute sécurité.
2. Passez en position de stationnement (P).
3. Tournez la clé en position **O**.
4. Serrez le frein de stationnement.

Véhicules avec contacteur d'allumage à bouton-poussoir

Voir **Commutateur d'allumage par bouton-poussoir** (page 143).

Démarrage et arrêt du moteur

S'il clignote, cela indique que le moteur connaît peut-être des ratés. L'augmentation des températures de gaz d'échappement pourrait endommager le filtre à particules ou d'autres composants du véhicule. Évitez les accélérations et décélérations brusques et faites réparer immédiatement votre véhicule.



Témoin du groupe motopropulseur

Si ce témoin s'allume alors que le moteur tourne, il indique une anomalie. S'il clignote lors de la conduite, réduisez immédiatement la vitesse du véhicule. Évitez les accélérations et décélérations brusques et faites réparer immédiatement votre véhicule.

Si les deux témoins s'allument quand le moteur tourne, immobilisez le véhicule dès qu'il est possible de le faire sans danger. Si vous continuez à conduire le véhicule, la puissance risque de diminuer ou le moteur risque de s'arrêter. Coupez le contact, puis tentez de redémarrer le moteur. Faites immédiatement contrôler votre véhicule.

Messages d'information du système de démarrage

Message	Action
Alimentation accessoire totale active	S'affiche si vous mettez le contact sans démarrer le moteur.
Temps de démarrage dépassé	S'affiche lorsque votre véhicule ne parvient pas à démarrer.
Anomalie système de démarrage	S'affiche si vous ne pouvez pas démarrer le véhicule avec une clé correctement codée. Le système a détecté un défaut qui nécessite une révision. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

DÉMARRAGE D'UN MOTEUR DIESEL - BOÎTE DE VITESSES MANUELLE

Avant de démarrer votre véhicule, vérifiez les points suivants :

- Assurez-vous que tous les phares et accessoires électriques sont désactivés.
- Assurez-vous que le frein de stationnement est serré.
- Vérifiez que la boîte de vitesses est bien au point mort.

Véhicules avec clé de contact

1. Tournez la clé en position **II**.
2. Attendez que le témoin de bougie de préchauffage s'éteigne.
3. Appuyer à fond sur la pédale d'embrayage.

Note : *N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur.*

4. Tournez la clé en position **III**.

Démarrage et arrêt du moteur

Note : Si vous relâchez la pédale d'embrayage pendant le démarrage du moteur, le démarreur cesse de fonctionner et l'allumage revient en mode contact établi.

Note : Lorsque la température est inférieure à -15°C , il peut être nécessaire de lancer le moteur pendant une période pouvant aller jusqu'à 10 secondes.

Note : Vous ne pouvez essayer de démarrer le moteur qu'un nombre limité de fois avant que le système de démarrage soit temporairement désactivé. Si vous dépassez la limite, un message s'affiche et vous ne pouvez plus essayer de démarrer le moteur pendant 15 minutes au moins.

Véhicules avec contacteur d'allumage à bouton-poussoir

Voir **Commutateur d'allumage par bouton-poussoir** (page 143).

Démarrage impossible

Véhicules avec clé de contact

Si le moteur ne démarre pas, procédez comme suit :

1. Enfoncez à fond la pédale de frein.
2. Serrez le frein de stationnement.
3. Passez en position neutre.
4. Tournez la clé en position **III** jusqu'à ce que le moteur démarre.

Véhicules avec contacteur d'allumage à bouton-poussoir

Voir **Commutateur d'allumage par bouton-poussoir** (page 143).

Arrêt du moteur lorsque le véhicule est à l'arrêt

Véhicules avec clé de contact

1. Passez en position neutre.

2. Tournez la clé en position **0**.
3. Serrez le frein de stationnement.

Véhicules avec contacteur d'allumage à bouton-poussoir

Voir **Commutateur d'allumage par bouton-poussoir** (page 143).

Arrêt du moteur lorsque le véhicule se déplace



AVERTISSEMENT: le fait d'arrêter le moteur alors que le véhicule se déplace encore entraîne une diminution importante de l'aide au freinage. Un effort plus important est requis pour actionner les freins et arrêter le véhicule. Une baisse significative de la direction assistée est également possible. La direction ne se verrouille pas, mais un effort plus important peut être nécessaire pour diriger le véhicule. Lorsque vous coupez le contact, certains circuits électriques, comme les airbags par exemple, sont également coupés. Si vous coupez le contact par inadvertance, passez au point mort (N) et redémarrez le moteur.

Véhicules avec clé de contact

1. Passez le levier sélecteur de transmission en position neutre et utilisez les freins pour arrêter votre véhicule en toute sécurité.
2. Tournez la clé en position **0**.
3. Serrez le frein de stationnement.

Véhicules avec contacteur d'allumage à bouton-poussoir

Voir **Commutateur d'allumage par bouton-poussoir** (page 143).

Démarrage et arrêt du moteur

Protection contre les gaz d'échappement



AVERTISSEMENT: Des fuites d'échappement peuvent conduire à la pénétration de fumées dangereuses et potentiellement mortelles dans l'habitacle. Si vous sentez des fumées d'échappement à l'intérieur de l'habitacle, faites inspecter le véhicule immédiatement. Ne conduisez pas si vous sentez une odeur de gaz d'échappement.

Informations importantes concernant la ventilation

Si vous arrêtez le véhicule et laissez tourner le moteur au ralenti pendant une période prolongée, nous vous recommandons de suivre l'une des consignes ci-après :

- Ouvrez la fenêtre sur au moins 3 cm.
- Réglez la climatisation sur l'air extérieur.

Indicateur de bougie de préchauffage



S'il s'allume, patientez jusqu'à ce qu'il s'éteigne avant de démarrer.

Témoins du moteur



Témoin d'anomalie de fonctionnement

Vérification du moteur

Si ce témoin s'allume alors que le moteur tourne, il indique une anomalie. Le système de diagnostics embarqués a détecté un dysfonctionnement du système antipollution du véhicule.

S'il clignote, cela indique que le moteur connaît peut-être des ratés. L'augmentation des températures de gaz d'échappement pourrait endommager le filtre à particules ou d'autres composants du véhicule. Evitez les accélérations et décélérations brusques et faites réparer immédiatement votre véhicule.



Témoin du groupe motopropulseur

Si ce témoin s'allume alors que le moteur tourne, il indique une anomalie. S'il clignote lors de la conduite, réduisez immédiatement la vitesse du véhicule. Evitez les accélérations et décélérations brusques et faites réparer immédiatement votre véhicule.

Si les deux témoins s'allument quand le moteur tourne, immobilisez le véhicule dès qu'il est possible de le faire sans danger. Si vous continuez à conduire le véhicule, la puissance risque de diminuer ou le moteur risque de s'arrêter. Coupez le contact, puis tentez de redémarrer le moteur. Faites immédiatement contrôler votre véhicule.

Démarrage et arrêt du moteur

Messages d'information du système de démarrage

Message	Action
Alimentation accessoire totale active	S'affiche si vous mettez le contact sans démarrer le moteur.
Temps de démarrage dépassé	S'affiche lorsque votre véhicule ne parvient pas à démarrer.
Anomalie système de démarrage	S'affiche si vous ne pouvez pas démarrer le véhicule avec une clé correctement codée. Le système a détecté un défaut qui nécessite une révision. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

MISE À L'ARRÊT DU MOTEUR

Véhicules avec turbocompresseur



AVERTISSEMENT: Ne coupez pas le contact alors que le moteur tourne à haut régime. Si vous le faites, le turbocompresseur continuera de tourner avec une pression d'huile moteur nulle. Ceci peut entraîner une usure prématurée des paliers du turbocompresseur.

Relâchez la pédale d'accélérateur.
Attendez que le moteur soit revenu au ralenti puis coupez le contact.

CHAUFFE-BLOC MOTEUR



AVERTISSEMENT: Le non-respect des consignes concernant le chauffe-moteur pourrait provoquer des dommages matériels ou des blessures corporelles graves.



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le dispositif de chauffage avec des systèmes électriques non reliés à la terre ou avec des adaptateurs à deux griffes, cela présente des risques d'électrocution.

Le dispositif de chauffage réchauffe le liquide de refroidissement moteur. Cela permet au circuit de chauffage, ventilation et climatisation de réagir rapidement. L'équipement comprend un élément chauffant posé dans le bloc moteur et un faisceau de câblage. Vous pouvez connecter le système à une source électrique de 220-240 volts CA mise à la terre.

Note: Le dispositif de chauffage atteint un maximum d'efficacité lorsque la température ambiante est inférieure à -18°C.

Démarrage et arrêt du moteur

Nous vous recommandons de procéder comme suit pour une utilisation correcte et en toute sécurité :

- Utilisez une rallonge adaptée à une utilisation en extérieur et par temps froid. Il doit être clairement indiqué que la rallonge peut être utilisée avec des équipements d'extérieur. N'utilisez pas une rallonge d'intérieur à l'extérieur. Cela peut entraîner des risques d'électrocution ou d'incendie.
- Utilisez une rallonge aussi courte que possible.
- N'utilisez pas plusieurs rallonges.
- Assurez-vous que les connexions entre les prises de rallonge et les prises du dispositif de chauffage sont libres et qu'elles ne sont pas en contact avec de l'eau. Cela peut entraîner des risques d'électrocution ou d'incendie.
- Assurez-vous que votre véhicule est stationné dans une zone propre, exempte de matériaux inflammables.
- Assurez-vous que le dispositif de chauffage, le cordon du dispositif de chauffage et la rallonge sont correctement branchés.
- Vérifiez qu'aucune chaleur ne se dégage de l'ensemble de la connexion électrique lorsque le système fonctionne depuis environ 30 minutes.
- Vérifiez que vous avez débranché et rangé correctement le système avant de démarrer et de conduire le véhicule. Assurez-vous que le couvercle de protection scelle les bornes de la fiche du cordon du chauffe-bloc lorsqu'il n'est pas utilisé.
- Assurez-vous d'avoir vérifié le bon fonctionnement du dispositif de chauffage avant l'hiver.

Utilisation du chauffe-moteur

La fiche du chauffe-bloc moteur est disponible à l'un des emplacements suivants :

- sous le capot ;
- dans l'encadrement des projecteurs anti-brouillard ;
- dans la calandre inférieure avant.

Assurez-vous que les bornes du boîtier sont propres et sèches avant de l'utiliser. Le cas échéant, nettoyez-les avec un chiffon sec.

Le dispositif de chauffage utilise entre 0,4 et 1,0 kilowattheures d'énergie par heure d'utilisation. Le système ne dispose pas d'un thermostat. Il atteint la température maximale après environ trois heures de fonctionnement. L'utilisation du dispositif de chauffage pendant plus de trois heures n'améliore pas la performance du système et entraîne une consommation inutile d'électricité.

Caractéristiques de conduite uniques

AUTO-START-STOP - TRANSMISSION AUTOMATIQUE



AVERTISSEMENT: Serrez le frein de stationnement, passez en position de stationnement (P), coupez le contact et retirez la clé avant de quitter le véhicule. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles voire un décès.



AVERTISSEMENT: Avant d'ouvrir le capot ou d'avoir terminé un entretien ou une réparation, serrez le frein de stationnement, enclenchez la position de stationnement (P) et coupez le contact. Si vous ne coupez pas le contact, le moteur risque de redémarrer à tout moment. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles voire un décès.

Principe de fonctionnement

Le système est conçu pour vous aider à diminuer la consommation de carburant et les émissions de CO₂ en arrêtant le moteur lorsqu'il tourne au ralenti, par exemple aux feux de signalisation. Votre véhicule possède un démarreur amélioré conçu pour un nombre accru de démarrages du moteur.

Le système ne coupe pas le moteur dans certaines conditions, par exemple :

- Si vous avez ouvert la porte conducteur.
- Si vous avez débouclé la ceinture de sécurité conducteur.
- Si votre véhicule se trouve à une haute altitude.
- Si vous avez activé le pare-brise chauffant.

- Si vous êtes passé en mode Manuel (M).
- Si votre véhicule se trouve sur une forte pente.
- Si la température du moteur augmente.
- Si la température extérieure est trop basse ou trop élevée.
- Si la charge de la batterie est faible ou si la température de la batterie n'est pas comprise dans la plage de fonctionnement optimale.
- pour conserver la température intérieure ou réduire la buée.
- Si l'angle de direction est supérieur à 270 degrés.

Le système redémarre le moteur dans certaines conditions, par exemple :

- Si vous avez ouvert la porte conducteur.
- Si vous avez débouclé la ceinture de sécurité conducteur.
- Si vous activez le pare-brise chauffant.
- Si vous activez le dégivrage maximum.
- Si vous tournez le volant.
- Si le véhicule commence à rouler en pente en position neutre.
- pour maintenir l'assistance du freinage adéquate ;
- pour conserver la température intérieure ou réduire la buée.

Note : La vitesse du moteur de soufflerie peut changer lorsque le système redémarre le moteur.

Utilisation de l'Auto Start-Stop

Arrêt du moteur

Immobilisez votre véhicule et maintenez votre pied sur la pédale de frein ainsi que la transmission sur Marche (D).

Caractéristiques de conduite uniques

Note : Le moteur s'éteint si le levier de changement de vitesses est en position de stationnement (P) ou neutre (N), que votre pied soit positionné sur la pédale de frein ou non.

Note : la direction assistée est désactivée quand le moteur est arrêté.

Redémarrage du moteur

- relâchez la pédale de frein ;
- appuyez sur la pédale d'accélérateur ;
- Passez en position de marche avant (D), marche arrière (R) ou en mode Manuel (M).

Activation et désactivation du système

Le système s'active lorsque vous mettez le contact.



Appuyez sur le contacteur pour désactiver le système.

Note : OFF s'allume sur le contacteur.

Appuyez à nouveau sur le contacteur pour réactiver la fonction.



AVERTISSEMENT: Le système peut nécessiter le redémarrage automatique du moteur lorsque le témoin Auto-Démarrage-Arrêt brille en vert ou clignote en orange. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles.

Le témoin Auto-Start-Stop s'allume en vert lorsque le moteur s'arrête. Il clignote en orange et un message apparaît quand vous devez effectuer une action.



Le témoin Auto-Start-Stop s'allume en gris avec une barre oblique quand le système n'est pas disponible.

Note : le système s'éteint s'il détecte un dysfonctionnement. S'il reste éteint, faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Messages d'information

Message	Anomalie	Action
Auto StartStop Appuyer sur le frein pour démarrer	Le système doit redémarrer le moteur, mais une confirmation de votre part est nécessaire.	Enfoncez la pédale de frein pour redémarrer le moteur.
Auto StartStop Mettre en P et redémarrer moteur	Le système ne fonctionne pas.	Passez en position de stationnement (P) et redémarrez le moteur vous-même.

Remplacement de la pile

Remplacez la pile par une neuve qui possède exactement les mêmes caractéristiques pour que le système fonctionne correctement.

Caractéristiques de conduite uniques

AUTO-START-STOP - BOÎTE DE VITESSES MANUELLE



AVERTISSEMENT: Coupez toujours le contact et appliquez complètement le frein de stationnement avant d'effectuer tout entretien ou de quitter votre véhicule. Le non respect de cette instruction peut provoquer des blessures corporelles ou mortelles en cas de redémarrage du moteur.

Principe de fonctionnement

Le système est conçu pour vous aider à diminuer la consommation de carburant et les émissions de CO₂ en arrêtant le moteur lorsqu'il tourne au ralenti, par exemple aux feux de signalisation. Votre véhicule possède une batterie et un démarreur améliorés, conçus pour un nombre accru de démarrages du moteur.

Le système ne coupe pas le moteur dans certaines conditions, par exemple :

- Si vous avez ouvert la porte conducteur.
- Si vous avez débouclé la ceinture de sécurité conducteur.
- Si votre véhicule se trouve à une haute altitude.
- Si vous avez activé le pare-brise chauffant.
- Si vous avez sélectionné certains modes de conduite, par exemple le mode sport.
- Si la température du moteur augmente.
- Si la température extérieure est trop basse ou trop élevée.

- Si la charge de la batterie est faible ou si la température de la batterie n'est pas comprise dans la plage de fonctionnement optimale.
- Pour conserver la température intérieure ou réduire la buée.

Le système redémarre le moteur dans certaines conditions, par exemple :

- Si vous activez le pare-brise chauffant.
- Si vous activez le dégivrage maximum ou la climatisation maximum.
- Si vous tournez le volant.
- Si le véhicule commence à rouler en pente en position neutre.
- Pour maintenir l'assistance du freinage adéquate.
- Pour conserver la température intérieure ou réduire la buée.

Note : La vitesse du moteur de soufflerie peut changer lorsque le système redémarre le moteur.

Utilisation de l'Auto Start-Stop

Arrêt du moteur

1. Arrêtez votre véhicule.
2. Passez en position neutre.
3. Libérez la pédale d'embrayage.

Note : La direction assistée est désactivée quand le moteur est arrêté.

Redémarrage du moteur

Appuyer à fond sur la pédale d'embrayage.

Note : Pour profiter au maximum du système, passez en position neutre et relâchez la pédale d'embrayage chaque fois que vous arrêtez le véhicule pendant plus de trois secondes.

Caractéristiques de conduite uniques

Note : Le système possède une fonction de rétablissement après un calage. Pour redémarrer le moteur après un calage, enfoncez complètement la pédale d'embrayage.

Activation et désactivation du système



Le système s'active lorsque vous mettez le contact. Appuyez sur le contacteur pour la désactiver.

Note : **OFF** s'allume sur le contacteur.

Appuyez à nouveau sur le contacteur pour réactiver la fonction.

Le témoin Auto-Start-Stop s'allume en vert lorsque le moteur s'arrête. Il clignote en orange et un message apparaît quand vous devez effectuer une action.

Messages d'information

Message	Anomalie	Action
Auto StartStop Appuyer sur une pédale pour démarrer	Le système nécessite de redémarrer le moteur mais il a besoin de votre confirmation.	Appuyez sur la pédale d'accélérateur, la pédale de frein ou la pédale d'embrayage.
Auto StartStop Redémarrage manuel requis	Le système ne fonctionne pas.	Redémarrer le moteur.
Auto StartStop Sélectionner Neutre pour démarrer	Le moteur doit être redémarré, mais n'y parvient pas car une vitesse est enclenchée.	Passer au point mort et redémarrez le moteur.

Remplacement de la pile

Remplacez la pile par une neuve qui possède exactement les mêmes caractéristiques pour que le système fonctionne correctement.



Le témoin Auto-Start-Stop s'allume en gris avec une barre oblique quand le système n'est pas disponible.

Note : Vous pouvez afficher la raison pour laquelle le système n'est pas disponible sur l'écran d'information.

Note : Le système s'éteint s'il détecte un dysfonctionnement. S'il reste éteint, faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Avertissement Auto-Start-Stop.

Il retentit lorsque vous ouvrez la porte conducteur et que le système a arrêté le moteur.

ECOSELECT

A propos d'EcoSelect.

EcoSelect est un mode de conduite conçu pour vous aider à réduire la consommation de carburant. Il modifie le comportement de certains systèmes du véhicule pour rendre le véhicule plus économe.

Caractéristiques de conduite uniques

Lorsque vous conduisez avec le mode EcoSelect activé, vous pouvez constater :

- Un changement au niveau du comportement moteur.
- Une capacité d'accélération réduite.
- Une réduction de la vitesse du moteur de soufflerie.

Activation et désactivation du mode EcoSelect



Appuyez sur le bouton.

Note : *il reste activé jusqu'à ce que vous le désactiviez.*

Indicateur EcoSelect



Il s'allume lorsque vous activez le mode EcoSelect.

Carburant et ravitaillement

PRÉCAUTIONS DE SÉCURITÉ



AVERTISSEMENT: Ne remplissez pas trop le réservoir de carburant. La pression présente dans un réservoir trop rempli peut provoquer des fuites, des projections de carburant et donc un incendie.



AVERTISSEMENT: Il se peut que le circuit d'alimentation en carburant soit sous pression. Si vous entendez un sifflement près de l'admission de remplissage de carburant, ne remplissez pas le réservoir tant que ce bruit n'a pas disparu. Sinon, du carburant risque de jaillir et d'entraîner des blessures graves.



AVERTISSEMENT: Les carburants peuvent entraîner des blessures graves, voire la mort, en cas de mauvaise utilisation ou manipulation.



AVERTISSEMENT: Le carburant peut contenir du benzène, qui est un agent cancérigène.



AVERTISSEMENT: Lorsque vous faites le plein de carburant, coupez systématiquement le moteur et évitez toute présence d'étincelles ou de flammes nues près de la valve de remplissage de réservoir de carburant. Vous ne devez jamais fumer ou utiliser un téléphone portable lorsque vous faites le plein de carburant. Les vapeurs de carburant sont extrêmement dangereuses dans certaines conditions. Évitez d'inhaler une grande quantité de fumée.

Respectez les consignes ci-dessous lorsque vous faites l'appoint de carburant :

- Éteignez tout produit pour fumeur et toute flamme nue avant de faire l'appoint de carburant.
- Coupez toujours le contact avant de faire l'appoint de carburant.
- Les carburants automobiles peuvent s'avérer nocifs, voire mortels en cas d'ingestion. Les carburants sont hautement toxiques et peuvent entraîner la mort ou des blessures irréversibles en cas d'ingestion. En cas d'ingestion de carburant, appelez immédiatement un médecin, même si aucun symptôme n'est encore apparent. Les effets toxiques du carburant peuvent rester imperceptibles pendant plusieurs heures.
- Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant. L'inhalation de vapeurs de carburant peut entraîner des irritations des yeux et des voies respiratoires. Dans les cas les plus graves, l'inhalation excessive ou prolongée de vapeurs de carburant peut entraîner des maladies graves et des blessures irréversibles.
- Évitez toute projection de carburant dans les yeux. Si vous recevez des projections de carburant dans les yeux, retirez immédiatement vos lentilles de contact (si vous en portez), rincez à l'eau pendant 15 minutes et consultez un médecin. Le fait de ne pas demander un avis médical compétent peut se solder par des blessures irréversibles.

Carburant et ravitaillement

- Les carburants peuvent s'avérer nocifs lorsqu'ils pénètrent l'épiderme. En cas de projection de carburant sur la peau, les vêtements ou les deux, retirez immédiatement les vêtements souillés et lavez-vous soigneusement la peau avec de l'eau et du savon. Un contact répété ou prolongé de la peau avec du carburant peut provoquer des irritations cutanées.
- Soyez particulièrement vigilant si vous êtes sous Antabuse ou tout autre traitement à base de disulfirame contre l'alcoolisme. L'inhalation de vapeurs de carburant est susceptible d'entraîner des effets indésirables, des blessures ou des maladies graves. Consultez immédiatement un médecin si des effets indésirables apparaissent.



E268502

Des mélanges d'éthanol ne dépassant pas 10 % (E5 et E10) peuvent être utilisés dans votre véhicule.

Note : Nous recommandons d'utiliser uniquement du carburant de haute qualité. Nous vous déconseillons d'utiliser des additifs ou d'autres traitements pour moteur d'après-vente.

Stockage à long terme

L'essence contient généralement de l'éthanol. Nous vous recommandons de remplir le réservoir d'un carburant ne contenant pas d'éthanol si vous ne souhaitez pas utiliser votre véhicule pendant plus de deux mois.

QUALITÉ DU CARBURANT - ESSENCE



AVERTISSEMENT: Ne mélangez pas le diesel avec l'essence, le gazole ou l'alcool. Cela pourrait provoquer une explosion.



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas d'essence plombée ou avec des additifs contenant d'autres composés métalliques (à base de manganèse par exemple). Ils pourraient endommager le système antipollution.

Utilisez de l'essence sans plomb ayant un indice d'octane égal ou supérieur à 95 et répondant à la spécification définie par la norme EN 228, ou à la spécification nationale équivalente.

QUALITÉ DU CARBURANT - DIESEL



AVERTISSEMENT: Ne mélangez pas le diesel avec l'essence, le gazole ou l'alcool. Cela pourrait provoquer une explosion.

Utilisez un diesel conforme à la norme EN 590 ou à la spécification nationale correspondante.

Carburant et ravitaillement



E268503

Des mélanges de biodiesel ne dépassant pas 7 % (B7) peuvent être utilisés dans votre véhicule.

Note : Nous recommandons d'utiliser uniquement du carburant de haute qualité. Nous vous déconseillons d'utiliser des additifs ou d'autres traitements pour moteur d'après-vente.

Note : Nous vous déconseillons l'utilisation d'additifs pour empêcher le calaminage du carburant.

Stockage à long terme

La plupart des carburants diesel contiennent du biodiesel. Nous vous recommandons de remplir le réservoir avec un carburant ne contenant pas de biodiesel si vous avez l'intention de ne pas utiliser votre véhicule pendant plus de deux mois.

EMPLACEMENT DE L'ENTONNOIR DE REMPLISSAGE DE CARBURANT

L'entonnoir de remplissage de carburant se trouve dans la boîte à gants.

PANNE SÈCHE

Le fait de tomber en panne de carburant peut entraîner des dommages qui ne sont pas couverts par la garantie du véhicule.

Si vous tombez en panne de carburant :

- Ajoutez 5 L de carburant minimum pour redémarrer le moteur.
- Après avoir ajouté le carburant, il peut être nécessaire de couper, puis de remettre le contact plusieurs fois afin de permettre au système d'alimentation de pomper le carburant du réservoir au moteur. Le démarrage du moteur prend alors quelques secondes de plus qu'en temps normal.

Note : Si le véhicule se trouve sur une pente raide, il peut être nécessaire d'ajouter davantage de carburant.

Remplissage d'un bidon de carburant



AVERTISSEMENT : La circulation de carburant via un pistolet de pompe à essence peut produire de l'électricité statique. Cela peut déclencher un incendie si vous remplissez un bidon de carburant non relié à la terre.

Veuillez respecter les consignes suivantes pour éviter la formation de charges électrostatiques pouvant provoquer des étincelles lors du remplissage d'un bidon de carburant non relié à la terre :

- Lorsque vous transférez du carburant dans votre véhicule, utilisez uniquement un bidon de carburant approuvé. Lors du remplissage, posez le bidon sur le sol.
- Ne remplissez pas le bidon de carburant lorsqu'il se trouve à l'intérieur du véhicule (y compris dans la zone de chargement).

Carburant et ravitaillement

- Faites en sorte que l'embout de la pompe à carburant reste en contact avec le bidon pendant le remplissage.
- N'utilisez aucun dispositif pour retenir le pistolet de pompe à essence en position de remplissage.

Ajout de carburant à partir d'un bidon de carburant



AVERTISSEMENT: N'insérez pas le bec verseur d'un bidon de carburant ou un entonnoir du commerce dans le goulot de remplissage de carburant. Cela risquerait d'endommager le goulot de remplissage du système d'alimentation ou le joint. Le carburant risquerait alors de fuir sur le sol.



AVERTISSEMENT: Ne forcez pas l'ouverture du circuit de carburant sans bouchon en poussant ou utilisant comme levier des objets extérieurs. Cela risquerait d'endommager le circuit d'alimentation et le joint, et de vous blesser vous ou d'autres personnes.



AVERTISSEMENT: Ne jetez pas le carburant avec les déchets ménagers ou dans les égouts. Vous devez le déposer dans un centre de récupération des déchets.

Pour remplir le réservoir de carburant de votre véhicule à l'aide d'un bidon de carburant, utilisez l'entonnoir fourni avec le véhicule. Voir **Emplacement de l'entonnoir de remplissage de carburant** (page 165).

Note : N'utilisez pas d'entonnoirs du commerce, car ils peuvent ne pas être compatibles avec le système d'alimentation sans bouchon et risqueraient de l'endommager.

Pour remplir le réservoir de carburant de votre véhicule à l'aide d'un bidon de carburant, procédez comme suit :

1. Ouvrez complètement la trappe de remplissage de carburant.
2. Insérez complètement l'entonnoir de remplissage de carburant dans l'orifice de remplissage du réservoir de carburant.



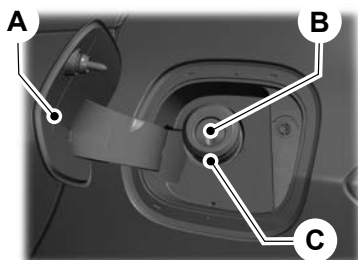
3. Remplissez le réservoir de votre véhicule à l'aide du bidon de carburant.
4. Retirez l'entonnoir de remplissage de carburant.
5. Fermez complètement la trappe de remplissage de carburant.
6. Nettoyez l'entonnoir de remplissage de carburant puis rangez-le à l'intérieur de votre véhicule ou mettez-le au rebut en respectant la réglementation.

Note : Si vous choisissez de mettre l'entonnoir au rebut, vous pouvez acheter des entonnoirs supplémentaires auprès d'un concessionnaire agréé.

Carburant et ravitaillement

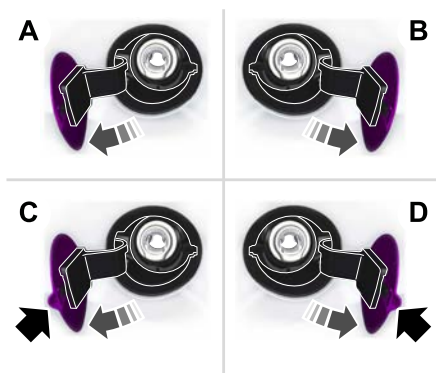
RAVITAILLEMENT

Présentation du système de remplissage de carburant



- A Trappe de remplissage de carburant.
- B Valve de remplissage de réservoir de carburant.
- C Tuyau de remplissage de réservoir de carburant.

Votre véhicule ne dispose pas d'un bouchon de remplissage de réservoir de carburant.



- A Côté gauche. Pour ouvrir la trappe de remplissage de carburant, appuyez au centre du bord arrière de la trappe, puis déverrouillez-la.
- B Côté droit. Pour ouvrir la trappe de remplissage de carburant, appuyez au centre du bord arrière de la trappe, puis déverrouillez-la.
- C Côté gauche. Tirez sur l'arrière de la trappe de remplissage de carburant pour l'ouvrir.
- D Côté droit. Tirez sur l'arrière de la trappe de remplissage de carburant pour l'ouvrir.

Appoint de carburant du véhicule



AVERTISSEMENT: Lorsque vous faites le plein de carburant, coupez systématiquement le moteur et évitez toute présence d'étincelles ou de flammes nues près de la valve de remplissage de réservoir de carburant. Vous ne devez jamais fumer ou utiliser

Carburant et ravitaillement

un téléphone portable lorsque vous faites le plein de carburant. Les vapeurs de carburant sont extrêmement dangereuses dans certaines conditions. Évitez d'inhaler une grande quantité de fumée.



AVERTISSEMENT: Il se peut que le circuit d'alimentation en carburant soit sous pression. Si vous entendez un sifflement près de l'admission de remplissage de carburant, ne remplissez pas le réservoir tant que ce bruit n'a pas disparu. Du carburant pourrait jaillir, situation susceptible d'entraîner des blessures graves.



AVERTISSEMENT: Ne pliez pas la valve de remplissage de réservoir de carburant pour l'ouvrir. Cela pourrait endommager le système d'alimentation. Le non-respect de ces instructions peut entraîner un incendie, des blessures corporelles ou la mort.



AVERTISSEMENT: Lors du ravitaillement, laissez le pistolet de remplissage complètement inséré.



AVERTISSEMENT: Cessez de faire le plein lorsque le pistolet se coupe automatiquement pour la première fois. Le non respect de cette consigne empêche de conserver un volume d'expansion adéquat dans le réservoir et risque de provoquer un refoulement de carburant.

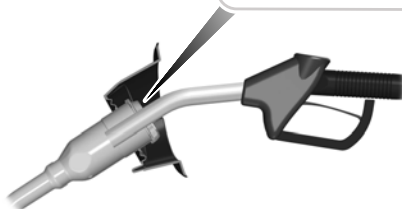
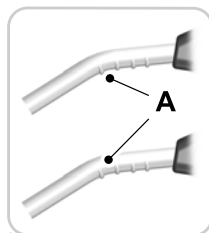


AVERTISSEMENT: Ne remplissez pas trop le réservoir de carburant. La pression présente dans un réservoir trop rempli peut provoquer des fuites, des projections de carburant et donc un incendie.



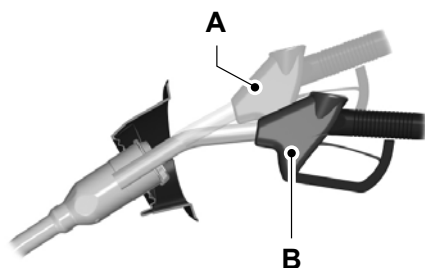
AVERTISSEMENT: Patientez au moins cinq secondes avant de retirer le pistolet de pompe à essence pour permettre l'écoulement de tout carburant résiduel dans le réservoir.

1. Ouvrez complètement la trappe de remplissage de carburant.
2. Choisissez le pistolet de pompe à carburant approprié à votre véhicule.



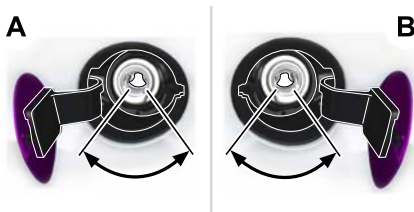
3. Insérez le pistolet de pompe à essence jusqu'à la première encoche du pistolet (A). Maintenez le pistolet de la pompe à carburant contre le tuyau de remplissage de réservoir de carburant.

Carburant et ravitaillement

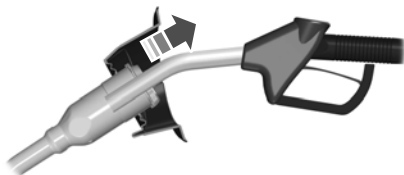


E139203

4. Tenez le pistolet de pompe à essence en position B pendant le ravitaillement. Le fait de maintenir le pistolet dans la position A peut entraver l'écoulement du carburant et couper le pistolet avant que le réservoir ne soit plein.



5. Faites fonctionner le pistolet de pompe à essence dans la zone indiquée.



6. Lorsque vous avez fini de faire le plein, soulevez légèrement le pistolet de pompe à essence et retirez-le lentement.
7. Fermez complètement la trappe de remplissage de carburant.

Ne tentez pas de démarrer le moteur si vous avez rempli le réservoir de carburant avec un carburant inapproprié. L'utilisation d'un carburant inapproprié pourrait entraîner des dommages qui ne sont pas couverts par la garantie du véhicule. Faites immédiatement contrôler votre véhicule.

Avertissement du système de remplissage (le cas échéant)

Si la valve de remplissage de réservoir de carburant ne se ferme pas complètement, un message peut apparaître sur l'affichage d'information.

Message
Vérifier admission essence

Si le message apparaît, procédez comme suit :

1. Immobilisez le véhicule dès qu'il est possible de le faire sans danger et coupez le moteur.
2. Passez en position de stationnement (P) ou au point mort (N).
3. Serrez le frein de stationnement.
4. Ouvrez complètement la trappe de remplissage de carburant.
5. Vérifiez si la valve de remplissage de réservoir de carburant ne contient pas de débris susceptibles de limiter son mouvement.
6. Éliminez les débris de la valve de remplissage de réservoir de carburant.

Carburant et ravitaillement

7. Insérez complètement un pistolet de pompe à essence ou l'entonnoir de remplissage de carburant fourni avec le véhicule dans le tuyau de remplissage du réservoir de carburant. Voir **Emplacement de l'entonnoir de remplissage de carburant** (page 165).

Cette action devrait déloger tout débris empêchant la fermeture complète de la valve de remplissage de réservoir de carburant.

8. Enlevez le pistolet de pompe à carburant ou l'entonnoir de remplissage de carburant du tuyau de remplissage de carburant.
9. Fermez complètement la trappe de remplissage de carburant.

Note : Le message peut ne pas être réinitialisé immédiatement. Si le message continue d'apparaître et qu'un témoin s'allume, faites contrôler le véhicule dès que possible.

CONSOMMATION DE CARBURANT

Les données sur le CO₂ et la consommation de carburant sont dérivées lors de tests en laboratoire en conformité avec le Règlement (CE) 715/2007 ou or CR (CE) 692/2008 et ses modifications successives.

Ils sont conçus en guise de comparaison entre les marques et les modèles de véhicules. Ils ne sont pas destinés à représenter la consommation de carburant réelle de votre véhicule.

La consommation de carburant réelle dépend de nombreux facteurs, notamment le style de conduite, la conduite à grande vitesse, la fréquence des arrêts/démarrages, l'utilisation de la climatisation, les accessoires optionnels posés, la charge utile et le remorquage.

Capacité publiée

La capacité annoncée correspond à la quantité maximale de carburant que vous pouvez mettre dans le réservoir lorsque la jauge de carburant indique qu'il est vide. Voir **Quantités et spécifications** (page 332).

De plus, le réservoir de carburant dispose d'une réserve. La réserve contient une quantité non spécifiée de carburant restant dans le réservoir lorsque la jauge de carburant indique qu'il est vide.

Note : la quantité de carburant dans la réserve varie et vous ne devez pas vous y fier pour parcourir plus de kilomètres.

Écon. carburant

Votre véhicule calcule les valeurs d'économie de carburant à partir de la fonction de consommation moyenne de carburant de l'ordinateur de bord. Voir **Ordinateur de bord** (page 96).

Les premiers 1 500 km de conduite correspondent à la période de rodage du moteur. Une mesure plus précise est obtenue après avoir parcouru 3 000 km.

Éléments ayant une incidence sur les économies de carburant

- Pressions de gonflage des pneus incorrectes. Voir **Pressions des pneus** (page 320).
- Véhicule chargé au maximum.
- Transport de charges inutiles.
- Ajout de certains accessoires sur votre véhicule, par exemple des déflecteurs de capot, des arceaux ou traverses, des marchepieds et des porte-skis.
- Utilisation d'un carburant mélangé à de l'alcool. Voir **Qualité du carburant** (page 164).

Carburant et ravitaillement

- Les économies de carburant peuvent être réduites lorsque les températures sont basses.
- Les économies de carburant peuvent être réduites lors de déplacements sur de courtes distances.
- Il est possible que vous réalisiez des économies de carburant plus importantes lors de la conduite sur un terrain plat que sur une pente.

Système antipollution

CONVERTISSEUR CATALYTIQUE - ESSENCE



AVERTISSEMENT: Ne garez pas votre véhicule, ne le conduisez pas et ne le laissez pas tourner au ralenti sur de l'herbe sèche ou toute autre surface sèche. Le système antipollution réchauffe le compartiment moteur et le système d'échappement, créant un risque d'incendie.



AVERTISSEMENT: La température de fonctionnement normale du système d'échappement est très élevée. Ne pas travailler à proximité du système d'échappement et ne pas essayer d'en réparer les composants avant qu'il soit refroidi. Prendre des précautions particulières pour travailler sur le réacteur catalytique. Le convertisseur catalytique chauffe rapidement à une température très élevée après le démarrage du moteur et reste chaud après que le moteur a été coupé.



AVERTISSEMENT: Des fuites d'échappement peuvent conduire à la pénétration de fumées dangereuses et potentiellement mortelles dans l'habitacle. Si vous sentez des fumées d'échappement à l'intérieur de l'habitacle, faites inspecter le véhicule immédiatement. Ne conduisez pas si vous sentez une odeur de gaz d'échappement.

Votre véhicule est équipé de plusieurs composants antipollution et d'un convertisseur catalytique qui lui permettent de respecter les normes antipollution en vigueur.

Pour éviter d'endommager le convertisseur catalytique :

- Ne lancez pas le moteur pendant plus de 10 secondes consécutives.
- Ne faites pas tourner le moteur lorsqu'un fil de bougie d'allumage est déconnecté.
- Ne démarrez pas le moteur en poussant ou remorquant le véhicule. Utilisez des câbles volants. Voir **Démarrage du véhicule à l'aide de câbles volants** (page 268).
- Ne coupez pas le contact lorsque votre véhicule se déplace.
- N'utilisez pas de carburant au plomb.
- Evitez de tomber en panne de carburant.

Note : Les dommages sur des composants qui en résulteraient pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule.

Système de diagnostics embarqués

Votre véhicule est équipé d'un système de diagnostics embarqués, qui contrôle le système antipollution. Si l'un des témoins suivants s'allume, cela indique que le système de diagnostics embarqués a détecté un dysfonctionnement du système antipollution.

Système antipollution



Si vous continuez à conduire le véhicule, la puissance risque de diminuer ou le moteur risque de s'arrêter. Si vous ignorez un témoin, cela peut entraîner des dommages non couverts par la garantie du véhicule. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Voir **Témoins d'avertissement et indicateurs** (page 89).

SYSTÈME DE RÉDUCTION CATALYTIQUE SÉLECTIVE

Votre véhicule est équipé d'un système de réduction catalytique sélective. Celui-ci contribue à réduire le niveau d'émissions d'échappement en injectant du fluide AdBlue® dans le système d'échappement. Le moteur ne démarre pas si vous modifiez ou désactivez le système de réduction catalytique sélective.

Le niveau de fluide doit être constant pour que le système puisse fonctionner correctement.

Note : Lorsque vous coupez le moteur, la pompe du système de réduction catalytique sélective fonctionne pendant une courte période de temps. Ce phénomène est normal.

Consignes concernant le fluide AdBlue®

- Utilisez uniquement du fluide AdBlue® certifié ISO-22241.
- Ne versez pas d'AdBlue® dans le réservoir de carburant du véhicule. Cela risque d'entraîner des dommages au niveau du moteur qui ne sont pas couverts par la garantie du véhicule.
- Ne remplissez pas trop le réservoir de fluide AdBlue®.
- Ne diluez pas le fluide d'échappement diesel avec de l'eau ou un autre liquide.
- Ne réutilisez pas un bidon de fluide vide.
- Le bidon ne doit pas être stocké à la lumière directe du soleil.
- Stockez-le à des températures comprises entre -5°C et 20°C.
- Ne stockez pas de bidons dans votre véhicule.
- Le fluide n'est ni inflammable ni toxique, et il est incolore et soluble dans l'eau.
- Enlevez aussitôt tout résidu sur les surfaces peintes lorsque vous faites l'appoint de fluide AdBlue®.

Système antipollution

Remplissage du réservoir de fluide AdBlue®



E204215

Le tuyau de remplissage du réservoir de fluide AdBlue® se trouve près du tuyau de remplissage de réservoir de carburant et son bouchon est bleu. Remplissez le réservoir à l'aide d'une pompe appropriée dans une station de remplissage de fluide AdBlue® ou à l'aide d'un bidon de fluide AdBlue®.

Remplissage par temps froid

Le fluide AdBlue® peut geler lorsque la température est inférieure à -11°C . Votre véhicule est équipé d'un système de préchauffage qui permet le fonctionnement du fluide en dessous de -11°C . Si vous remplissez trop le réservoir de fluide AdBlue® et que le fluide gèle, cela risque d'entraîner des dommages qui ne sont pas couverts par la garantie du véhicule.

Note : Il peut être impossible de remplir entièrement le réservoir d'AdBlue® lorsque la température est inférieure à -11°C .

Remplissage du réservoir de fluide AdBlue® avec une pompe



AVERTISSEMENT: Le fluide d'échappement diesel (AdBlue) ne doit pas entrer en contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. En cas de contact avec les yeux, rincez-les abondamment à l'eau et consultez un médecin. En cas de contact avec la peau, nettoyez-la zone concernée au savon et à l'eau. En cas d'ingestion, buvez abondamment de l'eau et consultez immédiatement un médecin.

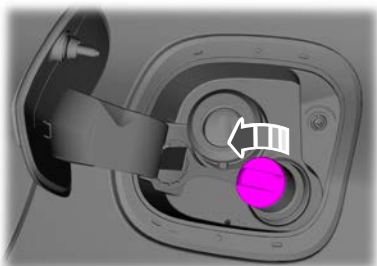


AVERTISSEMENT: Remplissez le réservoir de fluide d'échappement diesel (AdBlue) dans un lieu bien aéré. Lorsque vous retirez le bouchon du réservoir ou du bidon, des vapeurs d'ammoniac peuvent s'échapper. Les vapeurs d'ammoniac sont irritantes pour les yeux, la peau et les muqueuses. Le fait d'inhaler des vapeurs d'ammoniac peut brûler les yeux, la gorge et le nez, ce qui se traduit par un larmolement ou une toux importante.

Si vous utilisez une pompe d'une station de carburant pour remplir le réservoir de fluide AdBlue®, le processus de remplissage est semblable à celui du réservoir de carburant.

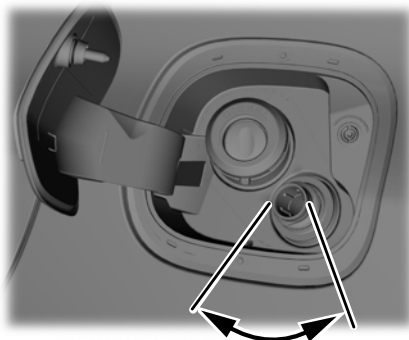
1. Ouvrez complètement la trappe de remplissage de carburant.

Système antipollution



E268809

2. Retirez le bouchon du réservoir de fluide AdBlue®.
3. Insérez totalement le pistolet de la pompe de fluide AdBlue®.



E268817

4. Faites fonctionner le pistolet de la pompe de fluide AdBlue® dans la zone indiquée.

Note : Le pistolet de la pompe s'arrête quand le réservoir est plein.

5. Soulevez légèrement le pistolet de la pompe de fluide AdBlue® et retirez-le lentement.

6. Repositionnez le bouchon du réservoir de fluide AdBlue®. Tournez dans le sens des aiguilles d'une montre, jusqu'à ce que vous rencontriez une forte résistance et sentiez un déclic.

Ne tentez pas de démarrer le moteur si vous avez rempli le réservoir de fluide AdBlue® avec un fluide inapproprié. L'utilisation d'un fluide inapproprié pourrait entraîner des dommages qui ne sont pas couverts par la garantie du véhicule. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Remplissage du réservoir de fluide AdBlue® avec un bidon

⚠ AVERTISSEMENT: Le fluide d'échappement diesel (AdBlue) ne doit pas entrer en contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. En cas de contact avec les yeux, rincez-les abondamment à l'eau et consultez un médecin. En cas de contact avec la peau, nettoyez-la zone concernée au savon et à l'eau. En cas d'ingestion, buvez abondamment de l'eau et consultez immédiatement un médecin.

⚠ AVERTISSEMENT: Remplissez le réservoir de fluide d'échappement diesel (AdBlue) dans un lieu bien aéré. Lorsque vous retirez le bouchon du réservoir ou du bidon, des vapeurs d'ammoniac peuvent s'échapper. Les vapeurs d'ammoniac sont irritantes pour les yeux, la peau et les muqueuses. Le fait d'inhaler des vapeurs d'ammoniac peut brûler les yeux, la gorge et le nez, ce qui se traduit par un larmolement ou une toux importante.

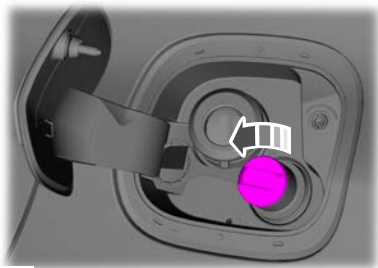
Utilisez des bisons dotés d'un joint au niveau du bec.

Suivez toujours les instructions du fabricant.

1. Retirez le bouchon du bidon de fluide.

Système antipollution

- Placez le bec verseur sur le bidon et serrez jusqu'à ce que vous rencontriez une forte résistance.



E268809

- Retirez le bouchon du réservoir de fluide AdBlue®.
- Insérez le bec verseur dans le tuyau de remplissage de réservoir de fluide AdBlue® jusqu'à ce que le joint du bec verseur soit bien hermétique.

- Versez le fluide dans le réservoir.

Note : Le fluide s'arrête automatiquement de couler lorsque le réservoir est plein.

- Repositionnez le bidon à la verticale légèrement en dessous du tuyau de remplissage de réservoir de fluide AdBlue®.
- Laissez tout résidu de fluide présent dans le bec retourner dans le bidon.
- Dégagez le bec verseur du tuyau de remplissage de réservoir de fluide AdBlue®.
- Retirez le bec du bidon de fluide AdBlue® et replacez le bouchon.
- Repositionnez le bouchon du réservoir de fluide AdBlue®. Tournez dans le sens des aiguilles d'une montre, jusqu'à ce que vous rencontriez une forte résistance et sentiez un déclic.

Ne tentez pas de démarrer le moteur si vous avez rempli le réservoir de fluide AdBlue® avec un fluide inapproprié. L'utilisation d'un fluide inapproprié pourrait entraîner des dommages qui ne sont pas couverts par la garantie du véhicule. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Contrôle du niveau d'AdBlue®

- Utilisez les commandes de l'écran d'information situées sur le volant pour sélectionner **Réglages**.
- Sélectionnez **Entretien véhicule**.
- Sélectionnez **Jauge de FED**.

Contrôle d'état du niveau d'AdBlue®

- Utilisez les commandes de l'écran d'information situées sur le volant pour sélectionner **Réglages**.
- Sélectionnez **Entretien véhicule**.
- Sélectionnez **Niveau FED**.

Consommation de fluide AdBlue®

La consommation de fluide AdBlue® est directement liée à la consommation de carburant et dépend de nombreux facteurs, notamment le style de conduite, la conduite à grande vitesse, la fréquence des arrêts/démarrages, l'utilisation de la climatisation, les accessoires optionnels posés, la charge utile et le remorquage. La consommation d'AdBlue® peut varier entre 1 % et 5 % de la consommation de carburant.

La consommation de fluide AdBlue® est précisée pour une variante de véhicule et non pour un véhicule unique.

Système antipollution

Témoin d'avertissement du système de réduction catalytique sélective



Le témoin s'allume si le système détecte que le niveau de fluide est bas ou en cas de dysfonctionnement du système.

Si le témoin s'allume, les messages qui s'affichent sur l'écran d'information indiquent si le problème est lié au fluide ou à un dysfonctionnement du système de réduction catalytique sélective. Si le témoin s'allume pendant la conduite et que le niveau du fluide est correct, cela indique un dysfonctionnement du système. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Messages d'information du système de réduction catalytique sélective

Niveau AdBlue®

Message	Mesure
AdBlue® faible Auto-nomie : XXXX km Remplir bientôt AdBlue® faible Auto-nomie : XXXX mls Remplir bientôt	Ce message indique la distance approximative restant à parcourir avant que le réservoir de fluide AdBlue® ne soit vide. Remplissez le réservoir de fluide AdBlue® dès que possible.
AdBlue® faible Aucun démarrage dans XXXX km AdBlue® faible Aucun démarrage dans XXXX mls	Ce message indique la distance approximative restant à parcourir avant que le réservoir de fluide AdBlue® ne soit vide. Le moteur ne redémarre pas si vous coupez le contact. Remplissez le réservoir de fluide AdBlue® dès que possible.
Niveau AdBlue® vide. Remplir pour démarrer	Le réservoir de fluide AdBlue® est vide. Le moteur ne redémarre pas si vous coupez le contact. Remplissez le réservoir de fluide AdBlue®. La quantité de remplissage de fluide AdBlue® minimum requise pour redémarrer le moteur est indiquée sur l'écran d'information. Voir Affichages d'informations (page 94).

Note : Lorsque vous remplissez un réservoir de fluide AdBlue® vide, il peut s'écouler une courte période avant que l'augmentation du niveau de fluide AdBlue® ne soit enregistrée.

Système antipollution

Dysfonctionnement du système AdBlue®.

Message	Mesure
Système AdBlue® Anomalie Révision nécessaire	Le système présente un dysfonctionnement. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.
Système AdBlue® Aucun démarrage dans XXXX km Système AdBlue® Aucun démarrage dans XXXX mls	Ce message indique la distance approximative avant qu'une défaillance détectée du système n'empêche le démarrage du moteur. Le moteur ne redémarre pas si vous coupez le contact. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.
Système AdBlue® Révision nécessaire pour démarrer	Le système présente un dysfonctionnement. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

FILTRE À PARTICULES ESSENCE



AVERTISSEMENT: Ne garez pas le véhicule et ne laissez pas le moteur tourner au ralenti au-dessus de feuilles ou d'herbes sèches ou autres matières inflammables. Le processus de régénération du filtre à particules produit des températures de gaz d'échappement très élevées et l'échappement dégage une chaleur considérable pendant et après la régénération, mais aussi après l'arrêt du moteur. Risque d'incendie.

Pour minimiser les risques d'endommagement du filtre à particules essence :

- Ne lancez pas le moteur pendant plus de 10 secondes consécutives.
- Ne démarrez pas le moteur en poussant ou remorquant le véhicule. Utilisez des câbles volants.

- Ne coupez pas le contact lorsque votre véhicule se déplace.
- N'ignorez pas les témoins d'avertissement, indicateurs ou messages d'information.

Régénération du filtre à particules essence

Les particules présentes dans les gaz d'échappement collectés dans le filtre à particules essence entraînent une restriction progressive avec le temps. Cette restriction est éliminée par un processus de régénération commandé par le système de contrôle du moteur. Le processus de régénération convertit les particules des gaz d'échappement en gaz inoffensifs.

La régénération s'effectue pendant la conduite normale à divers degrés selon la manière dont vous conduisez. La régénération passive s'effectue lorsque vous conduisez à vitesse modérée ou élevée, mais si vous ne roulez généralement que sur des courtes

Système antipollution

distances à basse vitesse, le système de contrôle du moteur peut augmenter activement la température des gaz d'échappement pour éliminer les particules collectées dans le filtre et lui permettre de continuer à fonctionner correctement.

Pour faciliter la régénération passive, nous vous recommandons d'effectuer des voyages occasionnels dans les conditions suivantes :

- Conduite dans des conditions variées, y compris sur autoroute pendant 20 minutes minimum.
- Evitez les ralentis prolongés du moteur.
- Sélectionnez la vitesse adéquate pour maintenir le régime moteur entre 1 500 et 4 000 tr/min.

Si le filtre est saturé ou presque, un témoin d'avertissement s'allume ou un message apparaît sur l'écran d'informations.

Note : *Un témoin d'avertissement s'allume et un message apparaît sur l'écran d'informations de certains véhicules.*

Si vous ne prenez aucune mesure lorsqu'un témoin d'avertissement s'allume ou qu'un message apparaît sur l'écran d'informations, vous risquez d'occasionner des dommages non couverts par la garantie du véhicule.

Indicateurs et témoins d'avertissement du filtre à particules essence



Témoin d'anomalie de fonctionnement.

Messages d'information du filtre à particules essence

Message	Action
Filtre d'échappement Limite atteinte Conduire pour nettoyer	• Conduisez dans des conditions variées, y compris sur autoroute pendant 20 minutes minimum ou jusqu'à ce que le message disparaisse. • Evitez les ralentis prolongés du moteur. • Sélectionnez la vitesse adéquate pour maintenir le régime moteur entre 1 500 et 4 000 tr/min.
Filtre d'échappement Limite dépassée Révision immédiate	• Conduisez à vitesse modérée. • Evitez les accélérations et décélérations brusques. • Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Système antipollution

FILTRE À PARTICULES DIESEL



AVERTISSEMENT: Ne garez pas le véhicule et ne laissez pas le moteur tourner au ralenti au-dessus de feuilles ou d'herbes sèches ou autres matières inflammables. Le processus de régénération du filtre à particules produit des températures de gaz d'échappement très élevées et l'échappement dégage une chaleur considérable pendant et après la régénération, mais aussi après l'arrêt du moteur. Risque d'incendie.



AVERTISSEMENT: La température de fonctionnement normale du système d'échappement est très élevée. Ne pas travailler à proximité du système d'échappement et ne pas essayer d'en réparer les composants avant qu'il soit refroidi. Soyez vigilant lorsque vous travaillez à proximité du convertisseur catalytique d'oxydation diesel ou du filtre à particules diesel. Le convertisseur catalytique d'oxydation diesel et le filtre à particules diesel atteignent rapidement des températures très élevées après le démarrage du moteur et restent chauds après que le moteur a été coupé.



AVERTISSEMENT: des fuites d'échappement peuvent conduire à la pénétration de fumées dangereuses et potentiellement mortelles dans l'habitacle. Si vous sentez des fumées d'échappement à l'intérieur de l'habitacle, faites inspecter le véhicule immédiatement. Ne conduisez pas si vous sentez une odeur de gaz d'échappement.

Votre véhicule est équipé de plusieurs composants antipollution et d'un filtre à particules diesel qui lui permettent de respecter les normes antipollution en vigueur. Il filtre les particules diesel nocives (la suie contenue dans les gaz d'échappement par exemple).

Afin d'éviter tout dommage du filtre à particules diesel :

- Ne lancez pas le moteur pendant plus de 10 secondes consécutives.
- Ne démarrez pas le moteur en poussant ou remorquant le véhicule. Utilisez des câbles volants.
- Ne coupez pas le contact lorsque votre véhicule se déplace.
- N'ignorez pas les témoins ou messages d'information liés au nettoyage et à la régénération du système d'échappement.

Note : Cela pourrait occasionner des dommages non couverts par la garantie du véhicule.

Système de diagnostics embarqués

Votre véhicule est équipé d'un système de diagnostics embarqués, qui contrôle le système antipollution. Si l'un des témoins suivants s'allume, cela indique que le système de diagnostics embarqués a détecté un dysfonctionnement du système antipollution.



Témoin de température de liquide de refroidissement du moteur.



Témoin d'allumage.



Témoin d'anomalie de fonctionnement.

Système antipollution



Témoin de présence d'eau dans le carburant.

Si vous poursuivez la conduite de votre véhicule lorsque le témoin d'avertissement brille, le moteur peut s'arrêter sans avertissement. Cela pourrait occasionner des dommages non couverts par la garantie du véhicule. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Voir **Témoins d'avertissement et indicateurs** (page 89).

Régénération automatique du filtre à particules diesel



AVERTISSEMENT: Ne garez pas le véhicule et ne laissez pas le moteur tourner au ralenti au-dessus de feuilles ou d'herbes sèches ou autres matières inflammables. Le processus de régénération du filtre à particules produit des températures de gaz d'échappement très élevées et l'échappement dégage une chaleur considérable pendant et après la régénération, mais aussi après l'arrêt du moteur. Risque d'incendie.



AVERTISSEMENT: La température de fonctionnement normale du système d'échappement est très élevée. Ne pas travailler à proximité du système d'échappement et ne pas essayer d'en réparer les composants avant qu'il soit refroidi. Soyez vigilant lorsque vous travaillez à proximité du convertisseur catalytique d'oxydation diesel ou du filtre à particules diesel. Le convertisseur catalytique d'oxydation diesel et le filtre à particules diesel atteignent rapidement des températures très élevées après le démarrage du moteur et restent chauds après que le moteur a été coupé.

Le filtre à particules diesel de votre véhicule requiert une régénération périodique afin de préserver son bon fonctionnement. Le système antipollution exécute automatiquement cette procédure. Le filtre commence à s'obstruer en raison de la suie qui s'accumule dans le système. La suie qui s'accumule dans le filtre est nettoyée de deux manières : par régénération passive et régénération active. Ces deux actions s'effectuent automatiquement et ne requièrent aucune action du conducteur. Lors de la régénération automatique, le système nettoie le filtre à particules diesel en oxydant la suie. Le nettoyage s'effectue lors de conditions de fonctionnement du moteur normales, à différents niveaux selon les conditions de conduite.

Si le filtre à particules diesel est à saturation ou proche, un message d'information apparaît sur l'affichage d'information. Conduisez le véhicule de manière à nettoyer efficacement le filtre à particules.

Si vous n'effectuez pas de régénération lorsque vous y êtes invité, le filtre à particules pourrait s'obstruer. Si le niveau de remplissage du filtre à particules diesel excède le seuil de régénération, le système empêche la procédure de régénération. Cela pourrait occasionner des dommages non couverts par la garantie du véhicule.

Si vous utilisez votre véhicule dans les conditions suivantes :

- Courts trajets.
- Ralenti du moteur prolongé.
- Redémarrage fréquent du moteur.
- Nombreuses accélérations et décélérations.

Système antipollution

Nous vous recommandons de faciliter la procédure de régénération en :

- Évitant les ralentis prolongés du moteur.
- Conduisez votre véhicule de façon à permettre un nettoyage efficace. Conduisez à une vitesse constante de 48 km/h ou plus pendant 20 minutes environ.



Si le témoin d'avertissement s'allume, le filtre à particules pourrait être surchargé. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

La régénération automatique augmente la température d'échappement afin d'éliminer les particules de suie. Lors du nettoyage, les particules de suie sont transformées en gaz inoffensifs. Une fois nettoyé, le filtre à particules diesel continue de capturer les particules diesel nocives.

Si votre conduite permet un nettoyage efficace, l'écran d'information peut afficher un message vous indiquant que la régénération automatique est en cours.

Si votre conduite ne permet pas un nettoyage efficace, l'écran d'information peut afficher un message vous commandant de conduire de façon à permettre la régénération automatique.

La procédure de régénération est plus efficace lorsque vous roulez à une vitesse régulière supérieure ou égale à 48 km/h pendant 20 minutes environ. La fréquence et la durée de la procédure de régénération varient selon votre style de conduite, la température de l'air extérieur et l'altitude. La fréquence varie entre 160 km et 500 km, chaque procédure de régénération durant entre 10 et 20 minutes.

Note : Lors du processus de régénération, il est possible de constater une modification des bruits provenant du moteur ou de l'échappement.

Note : Pendant la régénération à bas régime ou au ralenti, il est possible qu'une odeur de métal chaud ou qu'un cliquetis métallique soit perceptible. Cela s'explique par les températures élevées atteintes au cours de la procédure de régénération. Ce phénomène est normal.

Régénération manuelle du filtre à particules diesel (le cas échéant)



AVERTISSEMENT: Ne garez pas le véhicule et ne laissez pas le moteur tourner au ralenti au-dessus de feuilles ou d'herbes sèches ou autres matières inflammables. Le processus de régénération du filtre à particules produit des températures de gaz d'échappement très élevées et l'échappement dégage une chaleur considérable pendant et après la régénération, mais aussi après l'arrêt du moteur. Risque d'incendie.



AVERTISSEMENT: La température de fonctionnement normale du système d'échappement est très élevée. Ne pas travailler à proximité du système d'échappement et ne pas essayer d'en réparer les composants avant qu'il soit refroidi. Soyez vigilant lorsque vous travaillez à proximité du convertisseur catalytique d'oxydation diesel ou du filtre à particules diesel. Le convertisseur catalytique d'oxydation diesel et le filtre à particules diesel atteignent rapidement des températures très élevées après le démarrage du moteur et restent chauds après que le moteur a été coupé.

Si le filtre à particules diesel est à saturation ou proche, un message d'information apparaît sur l'affichage d'information vous indiquant de lancer la procédure manuelle de régénération du filtre à particules diesel.

Système antipollution

Avant de démarrer la régénération manuelle, veuillez :

- Stationner votre véhicule à l'air libre.
- Vérifier que la transmission est en position de stationnement (P) ou neutre (N).
- Assurez-vous que le frein de stationnement est serré.
- Stationner votre véhicule à au moins 3 m de tout obstacle ou matériau qui pourrait facilement s'enflammer ou fondre, par exemple : du papier, des feuilles, du plastique et tout autre matériau organique sec.
- Vérifier qu'il y a au moins 12 L de carburant dans le réservoir.
- Contrôlez le niveau d'huile moteur.
- Vérifier le niveau de liquide de refroidissement du moteur.

Régénération manuelle

Si vous effectuez des ralentis moteur fréquents, que vous roulez souvent à moins de 40 km/h ou conduisez sur de courts trajets lors desquels le moteur ne chauffe pas complètement, la régénération manuelle vous permet de démarrer le nettoyage du filtre à particules diesel lorsque le moteur tourne au ralenti.

Utilisez la fonction de régénération manuelle lorsque :

- Votre conduite ne permet pas un nettoyage automatique efficace. La procédure de régénération est plus efficace lorsque vous roulez à une vitesse régulière supérieure ou égale à 48 km/h pendant 20 minutes environ.
- Vous choisissez de démarrer la procédure de régénération manuellement lorsque le moteur tourne au ralenti.

Note : Lors du processus de régénération, il est possible de constater une modification des bruits provenant du moteur ou de l'échappement.

Note : Pendant la régénération à bas régime ou au ralenti, il est possible qu'une odeur de métal chaud ou qu'un cliquetis métallique soit perceptible. Cela s'explique par les températures élevées atteintes au cours de la procédure de régénération. Ce phénomène est normal.

Démarrage de la régénération manuelle

Vous pouvez démarrer la régénération manuelle à l'aide de l'écran d'information uniquement lorsque le moteur tourne à sa température de fonctionnement normale.

Note : Lors de la procédure de régénération manuelle, il se peut qu'une légère fumée blanche soit visible. Ce phénomène est normal.

Note : Si vous enfoncez une des pédales lors de la régénération manuelle, il est possible que le moteur s'arrête. Afin de protéger le système d'échappement, il est possible que vous ne puissiez pas redémarrer le moteur pendant 10 minutes.

1. Utilisez les commandes de l'écran d'information situées sur le volant pour sélectionner **Réglages**.
2. Sélectionnez **Entretien véhicule**.
3. Sélectionnez **Filtre d'échappem..**
4. Maintenez la touche **OK** enfoncée jusqu'à ce qu'un message de confirmation s'affiche sur l'écran d'information.



Si un témoin s'allume, il se peut que vous ne puissiez pas démarrer la régénération manuelle.

Système antipollution

Lorsque vous démarrez la régénération manuelle, le régime moteur atteint environ 2 000 – 2 500 tr/min et la vitesse du ventilateur de refroidissement augmente. Il se peut que vous constatiez un changement de bruit du moteur au cours de la procédure de régénération, en raison de l'augmentation de la vitesse du ventilateur de refroidissement et du régime moteur.

Selon le niveau d'accumulation de suie dans le filtre à particules diesel, la procédure de régénération varie en fonction de la température de l'air extérieur et de l'altitude. La régénération manuelle peut prendre jusqu'à 40 minutes.

Lorsqu'elle est terminée, le ventilateur de refroidissement et le régime moteur reviennent à un ralenti normal. Le système d'échappement reste très chaud pendant plusieurs minutes, une fois la régénération terminée. Ne remplacez pas le véhicule au-dessus de feuilles sèches, d'herbe sèche ou d'autres matériaux inflammables, tant que le système d'échappement n'a pas suffisamment refroidi.

Interruption ou annulation de la régénération manuelle

Vous pouvez interrompre ou annuler la régénération manuelle en coupant le moteur. Il est possible d'interrompre ou d'annuler la régénération manuelle en appuyant sur n'importe quelle pédale.

Note : Afin de protéger le système d'échappement, il est possible que vous ne puissiez pas redémarrer le moteur pendant 10 minutes.

Selon la durée écoulée pour la régénération manuelle, il se peut que la suie n'ait pas eu assez de temps pour être éliminée. Le système d'échappement reste potentiellement très chaud pendant plusieurs minutes, après la régénération.

Si vous coupez le moteur lors de la régénération manuelle, une palpitation du turbocompresseur se produit. C'est une conséquence normale de la coupure d'un moteur diesel lors du fonctionnement en suralimentation du turbocompresseur.

Messages d'information du filtre à particules diesel

Message	Action
Filtre d'échappement Limite atteinte Conduire pour nettoyer	• Conduisez dans des conditions variées, y compris sur autoroute pendant 20 minutes minimum ou jusqu'à ce que le message disparaisse. • Évitez les ralentis prolongés du moteur. • Sélectionnez la vitesse adéquate pour maintenir le régime moteur entre 1 500 et 4 000 tr/min.
Filtre d'échappement Limite dépassée Révision immédiate	• Conduisez à vitesse modérée. • Évitez les accélérations et décélérations brusques. • Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Boîte de vitesses

TRANSMISSION MANUELLE

Informations générales

Ne laissez pas votre main reposer sur le levier de changement de vitesses et n'accrochez ou ne laissez rien reposer sur le levier de changement de vitesses. Cela pourrait causer des dommages sur la transmission qui ne sont pas couverts par la garantie.

Ne gardez pas votre pied sur la pédale d'embrayage et n'utilisez pas la pédale d'embrayage pour maintenir votre véhicule immobile lorsque vous attendez dans une côte. Cela pourrait causer des dommages sur l'embrayage qui ne sont pas couverts par la garantie.

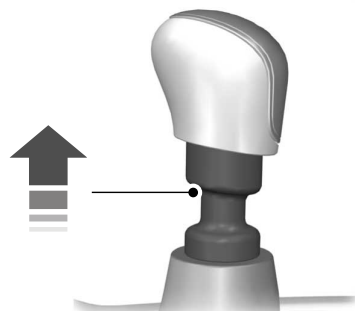
Ne pas enfoncer complètement la pédale d'embrayage pourrait augmenter les efforts de changement de vitesse, user prématurément certains composants de la transmission ou bien endommager cette dernière.

Si une vitesse n'est pas totalement engagée, enfoncez complètement la pédale d'embrayage et passez au point mort. Relâchez la pédale d'embrayage pendant un moment, puis enfoncez-la complètement et engagez la vitesse.

Engagement de la marche arrière

N'engagez pas la marche arrière lorsque votre véhicule se déplace. Cela pourrait causer des dommages sur la transmission qui ne sont pas couverts par la garantie.

1. Enfoncez à fond la pédale de frein.
2. Enfoncez complètement la pédale d'embrayage et passez au point mort.



E99067

3. Soulevez la bague et engagez la marche arrière.

TRANSMISSION AUTOMATIQUE



AVERTISSEMENT: N'appuyez pas sur la pédale de frein et la pédale d'accélérateur simultanément. Le fait d'appuyer sur les deux pédales en même temps pendant plus de quelques secondes limite les performances du moteur, ce qui peut rendre difficile le maintien de la vitesse en circulation, risquant ainsi de provoquer de graves blessures.



AVERTISSEMENT: Lorsque votre véhicule est immobile, enfoncez complètement la pédale de frein lorsque vous changez de vitesse. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles, la mort ou des dégâts matériels.

Positions du levier de vitesse

Le combiné des instruments affiche le rapport actuel.

Boîte de vitesses

Stationnement (P)

En position de stationnement (P), aucune puissance n'est transmise aux roues motrices et la transmission est bloquée. Il est possible de démarrer le moteur lorsque le levier de transmission est dans cette position.

Passez en position de stationnement (P) uniquement lorsque le véhicule est immobile.

Marche arrière (R)

Passez en marche arrière (R) uniquement lorsque le véhicule est immobile et que le moteur tourne au ralenti.

Neutre (N)



AVERTISSEMENT: En position de point mort (N), votre véhicule peut rouler librement. Si vous envisagez de quitter votre véhicule, veillez à appliquer le frein de stationnement.

En position Neutre (N), aucune puissance n'est transmise aux roues motrices, mais la transmission n'est pas bloquée. Il est possible de démarrer le moteur lorsque le levier de transmission est dans cette position.

Marche avant (D)

La marche (D) est la position normale pour conduire votre véhicule.

Manuel (M)

En mode manuel (M), vous pouvez utiliser les boutons situés sur le levier sélecteur pour passer au rapport inférieur ou supérieur.

SelectShift™

A propos de SelectShift™

Utilisez cette fonction pour passer au rapport inférieur ou supérieur à l'aide des boutons situés sur le levier sélecteur.

Utilisation de la fonction SelectShift™

Passez en mode Manuel (M) pour activer la fonction.

- Appuyez sur le bouton **+** pour passer au rapport supérieur.
- Appuyez sur le bouton **-** pour passer au rapport inférieur.

Changez de rapport pour désactiver la fonction.

Inter-verrouillage du levier sélecteur

A propos de l'interverrouillage du levier sélecteur

L'interverrouillage du levier sélecteur vous empêche de quitter la position de stationnement (P) lorsque le contact est mis mais que la pédale de frein n'est pas enfoncée.

Quitter la position de stationnement (P)



AVERTISSEMENT: Ne conduisez pas le véhicule sans vous assurer que les feux stop fonctionnent.



AVERTISSEMENT: Si le frein de stationnement est totalement desserré mais que le voyant de frein reste allumé, il est possible que les freins ne fonctionnent pas correctement. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Boîte de vitesses

Utilisez l'interverrouillage du levier sélecteur pour sortir le levier de changement de vitesses de la position de stationnement (P) si vous ne parvenez pas à démarrer le moteur.

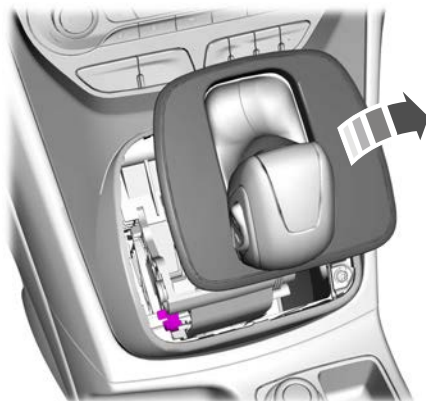
En cas de dysfonctionnement électrique, un fusible a peut-être grillé ou les feux stop ne fonctionnent peut-être pas. Voir

Tableau de spécification des fusibles (page 273).

Si la batterie du véhicule est déchargée, faites démarrer votre véhicule à l'aide de câbles volants. Voir **Démarrage du véhicule à l'aide de câbles volants** (page 268).



AVERTISSEMENT: Lors de cette procédure, la transmission ne doit pas être en position de stationnement (P), ce qui signifie que votre véhicule peut rouler en roue libre. Pour éviter tout mouvement involontaire du véhicule, vous devez toujours serrer totalement le frein de stationnement avant de commencer cette procédure. Utilisez des cales de roues si nécessaire.



E275061

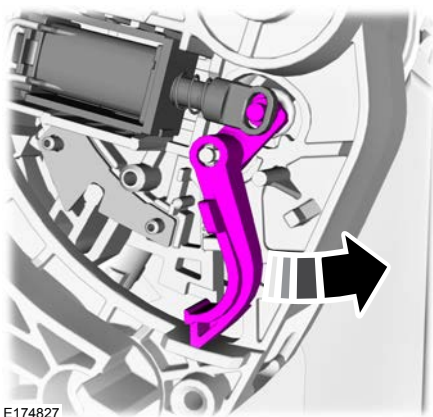
1. Déposez le panneau à l'aide d'un tournevis à tête plate.



E142627

2. Localisez l'interverrouillage du levier sélecteur.

Boîte de vitesses



E174827

3. Poussez l'interverrouillage du levier sélecteur vers l'arrière du véhicule et maintenez-le dans cette position.
4. Déplacez le levier sélecteur de la position de stationnement (P) à la position neutre (N).
5. Poser le panneau.
6. Enfoncez la pédale de frein, démarrez le véhicule et relâchez le frein de stationnement.

Note : *Faites contrôler votre véhicule dès que possible.*

Différentiel à glissement limité électronique

DIFFÉRENTIEL À GLISSEMENT LIMITÉ ÉLECTRONIQUE – DÉPANNAGE

Différentiel à glissement limité électronique – Messages d'information

Message	Description
Contrôler différentiel autobloquant piloté électronique	Le système a présenté un dysfonctionnement. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.
Différentiel autobloquant piloté électronique désactivé Cf. manuel d'utilisateur	Le système a présenté un dysfonctionnement. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.
Différentiel autobloquant piloté électronique temporairement désactivé	Le système est temporairement désactivé. Cela peut être dû à une roue de secours sous-dimensionnée ou une surchauffe du système. Si une roue de secours sous-dimensionnée est utilisée, remplacez cette roue de secours par un pneu aux bonnes dimensions dès que possible. Si vous n'utilisez pas de roue de secours sous-dimensionnée, arrêtez votre véhicule dès qu'il est possible de le faire en toute sécurité et laissez le système refroidir.
Différentiel autobloquant piloté électronique restauré	Le système reprend un fonctionnement normal.

GÉNÉRALITÉS

Note : Il est normal d'entendre un bruit occasionnel en provenance des freins. S'il s'agit d'un bruit de métal contre métal, d'un grincement continu ou d'un crissement aigu continu, les garnitures de frein sont peut-être usées. Si le volant de direction vibre ou tremble en continu lors du freinage, votre véhicule doit être contrôlé par un concessionnaire agréé.

Note : La poussière de frein peut s'accumuler dans les roues, même lors de conditions normales de conduite. La présence d'un peu de poussière est inévitable lorsque les freins s'usent. Voir **Nettoyage des roues** (page 301).

Note : Selon les lois et réglementations en vigueur dans le pays de production de votre véhicule, les feux stop peuvent se mettre à clignoter en cas de freinage brusque. Ensuite, les feux de détresse peuvent également clignoter lorsque votre véhicule s'arrête.

Lorsque les freins sont mouillés, l'efficacité du freinage est diminuée. A la sortie d'une station de lavage ou après avoir roulé sur de l'eau stagnante, exercer plusieurs pressions légères sur la pédale de frein pour sécher les freins.

Freinage en cas de blocage de la pédale d'accélérateur

Si la pédale d'accélérateur se bloque ou se coince, appuyez fermement et de manière constante sur la pédale de frein pour ralentir le véhicule et réduire la puissance du moteur. Si ce problème se présente, freinez et arrêtez le véhicule en lieu sûr. Placez la transmission en position de stationnement (P) (transmission automatique) ou sur un rapport faible (transmission manuelle), puis coupez le moteur avant de serrer le frein de stationnement. Examinez la pédale

d'accélérateur et la zone qui l'entoure à la recherche d'éléments ou de débris pouvant gêner ses déplacements. Si la pédale d'accélérateur n'est pas entravée et que le problème persiste, faites remorquer votre véhicule jusqu'à un concessionnaire.

Assistance au freinage

L'assistance au freinage détecte un freinage brutal en mesurant la force avec laquelle vous appuyez sur la pédale de frein. Elle fournit une puissance de freinage optimale aussi longtemps que vous maintenez la pression sur la pédale. L'assistance au freinage peut réduire les distances d'arrêt dans les situations critiques.

Système de freinage antiblocage

En évitant le blocage des freins, ce système vous aide à conserver la maîtrise de la direction et donc à maintenir la stabilité du véhicule lors d'un freinage d'urgence.

CONSEILS POUR LA CONDUITE AVEC LE SYSTÈME DE FREINAGE ANTIBLOCAGE

Le système de freinage antiblocage n'élimine pas les risques dans les situations suivantes :

- Vous conduisez trop près du véhicule devant vous.
- L'aquaplaning.
- Vous négociez les virages trop rapidement.
- Le revêtement de la route est mauvaise qualité.

Note : Si le système est activé, vous pouvez ressentir des vibrations dans la pédale de frein et sa course peut être plus importante. Maintenez la pression sur la pédale de frein. Il se peut aussi que le système émette du bruit. C'est normal.

Freins

FREIN DE STATIONNEMENT - BOÎTE DE VITESSES MANUELLE



AVERTISSEMENT: Vous devez toujours serrer le frein de stationnement complètement.

Note : Si vous garez votre véhicule en pente dans le sens de la montée, sélectionnez le premier rapport et tournez le volant vers le côté opposé au trottoir.

Note : Si vous garez votre véhicule en pente dans le sens de la descente, sélectionnez la marche arrière et tournez le volant vers le trottoir.

Note : Ne pas appuyer sur le bouton de déverrouillage en tirant le levier vers le haut.

Pour serrer le frein à main :

1. Appuyer fermement sur la pédale de frein.
2. Tirez à fond le levier de frein à main.

Pour desserrer le frein à main :

1. Appuyer fermement sur la pédale de frein.
2. Tirez légèrement le levier vers le haut.
3. Appuyez sur le bouton de déverrouillage en poussant le levier vers le bas.

FREIN DE STATIONNEMENT - TRANSMISSION AUTOMATIQUE



AVERTISSEMENT: Serrez toujours le frein de stationnement à fond et veillez à enclencher la position de stationnement (P). Coupez le contact et retirez la clé avant de quitter le véhicule.

Pour serrer le frein à main :

1. Appuyez fermement sur la pédale de frein.
2. Tirez à fond le levier du frein de stationnement.

Note : N'appuyez pas sur le bouton de déverrouillage quand vous tirez le levier du frein de stationnement.

Note : Si vous garez votre véhicule en pente dans le sens de la montée, placez le levier de changement de vitesses en position de stationnement (P) et tournez le volant vers le côté opposé au trottoir.

Note : Si vous garez votre véhicule en pente dans le sens de la descente, passez la transmission en position de stationnement (P) et tournez le volant vers le trottoir.

Pour desserrer le frein à main :

1. Appuyez fermement sur la pédale de frein.
2. Tirez légèrement le levier du frein de stationnement vers le haut.
3. Appuyez sur le bouton de déverrouillage et abaissez le levier du frein de stationnement.

AIDE AU DÉMARRAGE EN CÔTE



AVERTISSEMENT: Ce système ne remplace pas le frein de stationnement. Ne quittez jamais votre véhicule sans serrer le frein de stationnement. Si votre véhicule n'est pas stationné en toute sécurité, cela peut entraîner un accident ou des blessures. Voir **Frein de stationnement** (page 191).



AVERTISSEMENT: Vous devez rester dans le véhicule une fois le système activé. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures corporelles graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: Vous êtes à tout moment responsable du contrôle de votre véhicule, de la surveillance du système et de toute intervention éventuellement nécessaire. Le non-respect de ces instructions peut entraîner une perte de contrôle de votre véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: Le système s'éteint en cas de dysfonctionnement apparent, ou si vous faites tourner le moteur excessivement. Le non-respect de ces instructions peut entraîner une perte de contrôle de votre véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.

Ce système facilite le démarrage du véhicule en côte, sans utiliser le frein de stationnement.

Lorsque la fonction est active, votre véhicule reste stationnaire deux à trois secondes dans la pente après que vous ayez lâché la pédale de frein. Cela vous laisse le temps de déplacer votre pied du frein à la pédale d'accélérateur. Les freins se desserrent automatiquement dès que le moteur a développé un couple suffisant pour empêcher le véhicule de descendre la pente. Cette fonction est utile lorsqu'il s'agit de démarrer en côte, comme à partir de la rampe d'un parc de stationnement, de feux de circulation ou lors d'une marche arrière pour se garer dans une montée.

Le système est automatiquement mis en marche sur toute pente susceptible d'entraîner un recul significatif du véhicule.

Utilisation de l'assistance au démarrage en côte

1. Appuyez sur la pédale de frein pour immobiliser complètement votre véhicule. Gardez la pédale de frein enfoncée. Si le véhicule est équipé d'une transmission manuelle, enfoncez aussi la pédale d'embrayage.
2. Si les capteurs détectent que votre véhicule est en pente, le système s'active automatiquement.
3. Lorsque vous retirez votre pied de la pédale de frein, le véhicule reste dans la pente sans rouler pendant environ deux à trois secondes. Ce temps de maintien est automatiquement prolongé si vous êtes en train de démarrer.
4. Démarrer de la manière habituelle. Les freins sont desserrés automatiquement.

Activation et désactivation du système

Véhicules avec transmission manuelle

Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction sur l'écran d'information. Le système récupère le dernier réglage choisi lorsque vous démarrez votre véhicule.

Véhicules avec transmission automatique

Vous ne pouvez pas activer ou désactiver le système. Le système est activé automatiquement lorsque vous mettez le contact.

Antipatinage

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Le système antipatinage aide à éviter le patinage des roues motrices et la perte de traction.

Si votre véhicule commence à glisser, le système applique les freins aux différentes roues et réduit simultanément, si nécessaire, la puissance du moteur. Si les roues patinent à l'accélération sur des surfaces glissantes ou instables, le système réduit la puissance du moteur pour augmenter la force de traction.

UTILISATION DE L'ANTIPATINAGE



AVERTISSEMENT: Si le système détecte un défaut, le témoin lumineux de contrôle de stabilité et du système antipatinage reste allumé en permanence. Vérifiez que vous n'avez pas désactivé manuellement le système antipatinage à l'aide des commandes de l'écran d'information ou du commutateur. Si le témoin lumineux de contrôle de stabilité et du système antipatinage reste allumé en permanence, faites immédiatement réviser le système par un concessionnaire agréé. Conduire le véhicule sans activer le système antipatinage pourrait augmenter les risques de perte de contrôle, de tonneaux et de blessures corporelles, voire mortelles.

Si votre véhicule est bloqué dans la boue ou la neige, il peut être utile de désactiver le système antipatinage : cela permet aux roues de patiner.

Activation et désactivation de l'antipatinage



Appuyez sur cette touche située sur la console centrale.

Note : Le système s'active lorsque vous mettez le contact.

Note : Lorsque vous désactivez l'antipatinage, le contrôle de stabilité reste activé.

Note : Le système se désactive en cas de dysfonctionnement.

Témoin d'avertissement de désactivation du système antipatinage



Il s'allume lorsque vous désactivez le système.

Témoin de dispositif antipatinage



Ce témoin clignote en même temps que les clignotants.

S'il ne s'allume pas quand vous mettez le contact ou s'il demeure allumé une fois que le moteur tourne, cela indique un dysfonctionnement. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT



AVERTISSEMENT: Les modifications apportées au véhicule au niveau du système de freinage, des galeries de toit de deuxième monte, des suspensions, du système de direction, de la construction des pneus, ainsi que des dimensions des roues et des pneus peuvent affecter le comportement du véhicule et altérer le fonctionnement du système de contrôle de stabilité électronique. De plus, la pose de haut-parleurs stéréo peut également perturber le fonctionnement de ce système et en altérer les performances. Posez les haut-parleurs stéréo de deuxième monte aussi loin que possible de la console centrale avant, du tunnel et des sièges avant afin de réduire le risque d'interférence avec les capteurs de contrôle de stabilité électronique. Une limitation de l'efficacité du système de contrôle de stabilité électronique peut augmenter les risques de perte de contrôle du véhicule, de tonneaux et de blessures corporelles, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: N'oubliez pas que même les technologies les plus avancées n'échappent pas aux lois de la physique. La perte de contrôle d'un véhicule peut survenir à tout moment lorsque les décisions du conducteur sont inappropriées par rapport aux conditions. Une conduite agressive, quel que soit l'état de la chaussée, peut entraîner la perte de contrôle de votre véhicule, augmentant ainsi le risque de blessures corporelles ou de dommages matériels. L'activation du système de contrôle de stabilité électronique indique qu'au moins un des pneus n'est plus en mesure d'adhérer à la surface de la route, ce qui

peut réduire la capacité du conducteur à contrôler le véhicule, et éventuellement entraîner une perte de contrôle, des tonneaux, ainsi que des blessures corporelles, voire mortelles. Si le système de contrôle de stabilité électronique s'active, **RALENTISSEZ**.

Le système est activé automatiquement chaque fois que vous mettez le contact.

Si un défaut survient dans le système de contrôle de stabilité ou le système antipatinage, les événements suivants peuvent se produire :

- Le témoin de stabilité et d'antipatinage s'illumine en permanence.
- Les systèmes de contrôle de stabilité et d'antipatinage n'améliorent pas la stabilité de votre véhicule pour maintenir la traction des roues.

Si une condition de conduite active le système de contrôle de stabilité ou le système antipatinage, les événements suivants peuvent se produire :

- Le témoin de contrôle de stabilité et du système antipatinage clignote.
- Le véhicule ralentit.
- Puissance moteur réduite.
- La pédale de frein se met à vibrer.
- La pédale de frein est plus raide que d'habitude.
- Si les conditions de conduite sont difficiles et que votre pied n'est pas sur le frein, la pédale de frein peut bouger lorsque le système applique une force de freinage plus importante.

Le système de contrôle de stabilité dispose de plusieurs fonctions conçues pour vous aider à garder le contrôle de votre véhicule :

Contrôle de stabilité

Contrôle électronique de stabilité

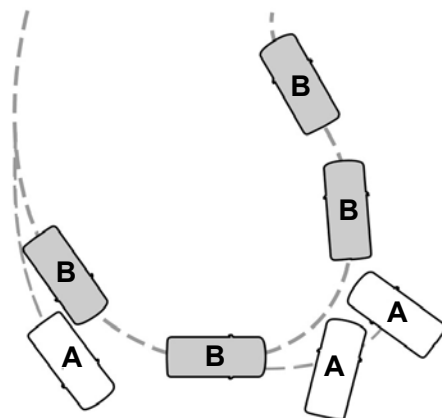
Le système améliore la capacité de votre véhicule à éviter le patinage et les mouvements de glissement latéraux en actionnant les freins sur une ou plusieurs des roues individuellement et en réduisant la puissance du moteur si nécessaire.

Commande de stabilité en roulis

Le système améliore la capacité de votre véhicule à éviter les tonneaux en détectant le mouvement de roulement ainsi que la vitesse à laquelle celui-ci évolue, en actionnant les freins sur une ou plusieurs des roues individuellement.

Anti-patinage

Le système améliore la capacité de votre véhicule à conserver son adhérence en détectant et en contrôlant le patinage des roues. Voir **Utilisation de l'antipatinage** (page 194).



E72903

- A Le véhicule sans contrôle de stabilité dévie de sa trajectoire.
- B Le véhicule avec contrôle de stabilité garde le contrôle de sa trajectoire sur une surface glissante.

UTILISATION DU PROGRAMME DE STABILITÉ ÉLECTRONIQUE

Le système est activé automatiquement chaque fois que vous mettez le contact.

Vous ne pouvez pas désactiver le système de contrôle de stabilité, mais lorsque vous passez en marche arrière (R), le système se désactive.

Vous pouvez activer et désactiver le système antipatinage. Voir **Utilisation de l'antipatinage** (page 194).

Dispositifs d'aide au stationnement (le cas échéant)

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT



AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas détecter des objets dont les surfaces absorbent les réflexions. Conduisez toujours avec prudence et attention. Sinon, vous risquez une collision.



AVERTISSEMENT: Pour éviter toute blessure physique, vous devez toujours vous montrer vigilant lorsque le véhicule est en marche arrière (R) et que le système de détection fonctionne.



AVERTISSEMENT: les systèmes de contrôle de la circulation, le mauvais temps, les freins pneumatiques ainsi que les moteurs et ventilateurs extérieurs peuvent altérer le fonctionnement du système de détection, ce qui peut diminuer les performances du système ou déclencher de fausses alertes.



AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas détecter les objets de petite taille ou en mouvement, en particulier ceux situés près du sol.

Note: Certains accessoires tels que les grands attelages de remorque, porte-vélos ou supports de planche de surf peuvent réduire les performances ou générer de fausses alertes.

Note: gardez les capteurs exempts de neige, de glace et d'accumulation importante de poussière. Des capteurs bloqués peuvent affecter la précision du système. Ne nettoyez pas les capteurs avec des objets pointus.

Note: Si l'alignement des capteurs n'est plus correct en raison de dommages subis par le véhicule, cela peut provoquer des erreurs de mesure ou des fausses alertes.

Note: Le système de détection ne peut pas être désactivé quand une clé MyKey est présente. Voir **Principes de fonctionnement** (page 51).

Nous vous recommandons de prendre le temps de vous familiariser avec le système et ses limites en lisant cette section.

Le système de détection prévient le conducteur des obstacles situés à une certaine distance du véhicule. Le système est activé automatiquement chaque fois que vous mettez le contact.



Vous pouvez l'activer ou le désactiver en appuyez sur le bouton d'aide au stationnement. Si votre véhicule n'est pas doté d'un bouton d'aide au stationnement, le système peut être désactivé via le menu de l'écran d'information ou le message contextuel qui s'affiche quand vous placez la transmission en position de marche arrière (R). Voir **Généralités** (page 94).

Lorsque le système est défectueux, un message d'alerte apparaît sur l'écran d'information et vous empêche d'activer le système.

Voir **Messages d'information** (page 97).

SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT ARRIÈRE



AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas détecter des objets dont les surfaces absorbent les réflexions. Conduisez toujours avec prudence et attention. Sinon, vous risquez une collision.



AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas détecter les objets de petite taille ou en mouvement, en particulier ceux situés près du sol.

Dispositifs d'aide au stationnement (le cas échéant)



AVERTISSEMENT: Pour éviter toute blessure physique, vous devez toujours vous montrer vigilant lorsque le véhicule est en marche arrière (R) et que le système de détection fonctionne.



AVERTISSEMENT: Le système d'aide au stationnement vous aide à détecter des objets uniquement lorsque votre véhicule se déplace à vitesse réduite. Pour éviter toute blessure physique, vous devez vous montrer vigilant lorsque vous utilisez le système d'aide au stationnement.

En cas de dysfonctionnement du système, un message s'affiche sur l'écran d'informations.

Note : *gardez les capteurs exempts de neige, de glace et d'accumulation importante de poussière.*

Note : *Ne recouvrez pas les capteurs.*

Note : *Ne nettoyez pas les capteurs avec des objets pointus.*

Note : *Si l'alignement des capteurs n'est plus correct en raison de dommages subis par le véhicule, cela peut provoquer des erreurs de mesure ou de fausses alertes.*

Note : *Certains accessoires supplémentaires tels que les barres de remorquage de grande taille, porte-vélos ou porte-surfs peuvent réduire les performances du système ou déclencher de fausses alertes.*

Les capteurs sont actifs lorsque la transmission est en marche arrière (R) et que la vitesse du véhicule est inférieure à 5 km/h. Lorsque que le système d'aide au stationnement émet une tonalité, le système audio est susceptible de réduire le volume sélectionné.

Une tonalité d'avertissement retentit lorsqu'un objet s'approche du véhicule. Plus le véhicule se rapproche d'un objet, plus l'intervalle entre les tonalités diminue. Le signal sonore retentit en continu lorsqu'un objet se trouve à 30 cm ou moins du centre du pare-chocs avant.

Note : *La zone de couverture est inférieure dans les coins extérieurs.*



La zone de détection des capteurs s'étend jusqu'à 180 cm autour du pare-chocs arrière.

Le système détecte de larges objets lorsque vous passez la marche arrière (R) et si l'un des événements suivants se produit :

- Si votre véhicule se déplace en marche arrière à une vitesse faible.
- Si votre véhicule est immobile mais qu'un objet s'approche lentement de l'arrière du véhicule.
- Si votre véhicule se déplace en marche arrière à faible vitesse et qu'un objet s'approche du véhicule, par exemple un autre véhicule arrivant à faible vitesse.

Dispositifs d'aide au stationnement (le cas échéant)

Si votre véhicule reste à l'arrêt pendant plus de deux secondes, le signal sonore se coupe. Si votre véhicule se déplace en marche arrière, le signal sonore retentit à nouveau.

Note : Si l'objet détecté se trouve à 30 cm ou moins du pare-chocs arrière, l'avertissement sonore ne s'arrête pas.

Indicateur de distance d'objet (le cas échéant)

Lorsque vous passez en marche arrière (R), le système fournit une indication de distance d'objet via l'écran d'informations.

- A mesure que l'objet se rapproche, les blocs indicateurs s'allument et se déplacent vers l'icône du véhicule.
- Si aucun objet n'est détecté, les blocs indicateurs de distance sont grisés.

Messages d'information de l'aide au stationnement arrière

Message	Description
Anomalie Aide stationnement	Le système a présenté un dysfonctionnement. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.
Vérifier Aide stationnement	Le système a présenté un dysfonctionnement. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.
Vérifier aide stationnement arrière	Le système a présenté un dysfonctionnement. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.
Aide au stationnement arrière non disponible capteur bloqué Voir le manuel	Un capteur est obstrué ou le système présente un dysfonctionnement. Nettoyez le pare-choc ou éliminez l'obstruction. Si le message persiste, faites contrôler votre véhicule dès que possible.

SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT AVANT



AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas détecter des objets dont les surfaces absorbent les réflexions. Conduisez toujours avec prudence et attention. Sinon, vous risquez une collision.



AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas détecter les objets de petite taille ou en mouvement, en particulier ceux situés près du sol.



AVERTISSEMENT: Le système d'aide au stationnement vous aide à détecter des objets uniquement lorsque votre véhicule se déplace à vitesse réduite. Pour éviter toute blessure physique, vous devez vous montrer vigilant lorsque vous utilisez le système d'aide au stationnement.

Les capteurs sont situés sur le pare-chocs avant.

Note : gardez les capteurs exempts de neige, de glace et d'accumulation importante de poussière.

Note : Ne recouvrez pas les capteurs.

Dispositifs d'aide au stationnement (le cas échéant)

Note : Ne nettoyez pas les capteurs avec des objets pointus.

Note : Si l'alignement des capteurs n'est plus correct en raison de dommages subis par le véhicule, cela peut provoquer des erreurs de mesure ou de fausses alertes.

Les capteurs sont activés lorsque la transmission est dans une position autre que le stationnement (P). Lorsque que le système d'aide au stationnement émet une tonalité, le système audio est susceptible de réduire le volume sélectionné.

Une tonalité d'avertissement retentit lorsqu'un objet s'approche du véhicule. Plus le véhicule se rapproche d'un objet, plus l'intervalle entre les tonalités diminue. Le signal sonore retentit en continu lorsqu'un objet se trouve à 30 cm ou moins du pare-chocs avant.

Le système se désactive lorsque la vitesse du véhicule atteint 8 km/h.



La zone de détection du capteur s'étend jusqu'à 70 cm du centre du pare-chocs.

Si la marche arrière (R) est engagée, le système détecte des objets lorsque le véhicule se déplace à faible vitesse ou qu'un objet se rapproche du véhicule, par exemple un autre véhicule arrivant à faible vitesse. Lorsque vous arrêtez votre véhicule, le signal sonore s'arrête après deux secondes.

Si la transmission se trouve sur une quelconque vitesse de marche avant, le système émet un signal sonore lorsque le véhicule se déplace et qu'un objet se trouve dans la zone de détection. Lorsque vous arrêtez le véhicule, le signal sonore s'arrête après deux secondes et l'avertissement visuel disparaît après quatre secondes.



Appuyez sur le bouton d'aide au stationnement pour désactiver le système.

En cas de dysfonctionnement du système, un message s'affiche sur l'écran d'informations.

Indicateur de distance d'objet (le cas échéant)

Le système fournit une indication de distance d'objet via l'écran d'information.

- A mesure que l'objet se rapproche, les blocs indicateurs s'allument et se déplacent vers l'icône du véhicule.
- Si aucun objet n'est détecté, les blocs indicateurs de distance sont grisés.

Lorsque vous passez la marche arrière (R), le système fournit des avertissements sonores et une indication visuelle quand le véhicule est en mouvement et que l'objet détecté s'approche du véhicule. Lorsque vous arrêtez votre véhicule, les avertissements sonores s'arrêtent après deux secondes. L'indication visuelle reste affichée lorsque la marche arrière (R) est engagée.

Dispositifs d'aide au stationnement (le cas échéant)

Lorsque vous passez une quelconque vitesse de marche avant, le système fournit des avertissements sonores et une indication visuelle quand le véhicule atteint une vitesse inférieure ou égale à 8 km/h et qu'un objet est détecté dans la zone de détection. Lorsque vous arrêtez votre véhicule, les avertissements sonores s'arrêtent après deux secondes et l'indication visuelle s'efface après quatre secondes.

Note : Si l'objet détecté se trouve à moins de 30 cm, l'indication visuelle demeure affichée.

Lorsque vous passez en position neutre (N), le système fournit uniquement une indication visuelle si le véhicule se déplace à une vitesse égale ou inférieure à 8 km/h environ, notamment si le véhicule se déplace sur une pente et que le système détecte un objet en direction du véhicule. Lorsque vous arrêtez votre véhicule, l'indication visuelle s'efface après quatre secondes.

Messages d'information de l'aide au stationnement avant

Message	Description
Anomalie Aide stationnement	Le système a présenté un dysfonctionnement. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.
Vérifier Aide stationnement	Le système a présenté un dysfonctionnement. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.
Vérifier aide stationnement avant	Le système a présenté un dysfonctionnement. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.
Aide au stationnement avant non disponible capteur bloqué Voir le manuel	Un capteur est obstrué ou le système présente un dysfonctionnement. Nettoyez le pare-choc ou éliminez l'obstruction. Si le message persiste, faites contrôler votre véhicule dès que possible.

SYSTÈME DE DÉTECTION LATÉRALE



AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas détecter des objets dont les surfaces absorbent les réflexions. Conduisez toujours avec prudence et attention. Sinon, vous risquez une collision.



AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas détecter les objets de petite taille ou en mouvement, en particulier ceux situés près du sol.



AVERTISSEMENT: Pour éviter toute blessure physique, vous devez toujours vous montrer vigilant lorsque le véhicule est en marche arrière (R) et que le système de détection fonctionne.

Dispositifs d'aide au stationnement (le cas échéant)



AVERTISSEMENT: Le système d'aide au stationnement vous aide à détecter des objets uniquement lorsque votre véhicule se déplace à vitesse réduite. Pour éviter toute blessure physique, vous devez vous montrer vigilant lorsque vous utilisez le système d'aide au stationnement.

Le système se sert des capteurs de système d'aide au stationnement avant et arrière les plus à l'extérieur pour détecter des objets proches des côtés du véhicule. Le système place ces objets sur une carte virtuelle sur l'écran d'information lorsque le véhicule passe à proximité.

Les capteurs sont situés sur les pare-chocs avant et arrière.

Note : *gardez les capteurs exempts de neige, de glace et d'accumulation importante de poussière.*

Note : *Ne recouvrez pas les capteurs.*

Note : *Ne nettoyez pas les capteurs avec des objets pointus.*

Note : *Si l'alignement des capteurs n'est plus correct en raison de dommages subis par le véhicule, cela peut provoquer des erreurs de mesure ou de fausses alertes.*

Le système peut ne pas fonctionner si :

- vous allumez le contact, le coupez et le rallumez en l'espace de quelques secondes ;
- votre véhicule reste à l'arrêt plus de deux minutes ;
- le système de freinage antiblocage est activé ;
- le système antipatinage est activé ;

Note : *Si vous désactivez l'antipatinage, vous désactivez aussi le système de détection latérale.*

Note : *Certains accessoires, tels que les barres de remorquage de grande taille, porte-vélos ou porte-surfs, peuvent réduire les performances du système ou déclencher de fausses alertes.*

Pour réinitialiser le système, vous devrez peut-être conduire le véhicule sur environ 3 m.



La zone de détection des capteurs est au maximum de 60 cm à partir du côté du véhicule.

Lorsque le système détecte un objet dans la zone de détection et sur la trajectoire du véhicule, un signal sonore retentit. Plus l'objet se rapproche du véhicule, plus l'intervalle entre les tonalités augmente.

Note : *Le système ne détecte pas les objets qui se rapprochent du côté du véhicule, par exemple un autre véhicule arrivant à faible vitesse, si ce dernier ne passe pas devant un capteur avant ou arrière.*

Dispositifs d'aide au stationnement (le cas échéant)

Indicateur de distance d'objet (le cas échéant)



Le système fournit une indication de distance d'objet via l'écran d'information.

- A mesure que l'objet se rapproche, les blocs indicateurs s'allument et se déplacent vers l'icône du véhicule.
- Si aucun objet n'est détecté, les blocs indicateurs de distance sont grisés.

Lorsque vous passez la marche arrière (R), le système fournit des avertissements sonores et une indication visuelle si des objets sont détectés dans un rayon de 60 cm et se trouvent sur la trajectoire du véhicule. Lorsque vous arrêtez votre véhicule, les avertissements sonores s'arrêtent après deux secondes.

Lorsque vous passez une quelconque vitesse de marche avant, le système fournit des avertissements sonores et une indication visuelle quand le véhicule atteint une vitesse inférieure ou égale à 8 km/h et qu'un objet est détecté dans la zone de détection. Lorsque vous arrêtez le véhicule, les avertissements sonores s'arrêtent après deux secondes et l'indication visuelle disparaît après quatre secondes.

Lorsque vous passez en position neutre (N), le système fournit uniquement une indication visuelle si la vitesse du véhicule est inférieure ou égale à 8 km/h environ. Par exemple, votre véhicule se déplace sur une pente et le système détecte un objet qui s'approche du véhicule. Lorsque vous arrêtez le véhicule, l'indication visuelle disparaît après quatre secondes.

Si le système est indisponible, les blocs indicateurs de distance latéraux ne s'affichent pas.

ACTIVE PARK ASSIST



AVERTISSEMENT: Vous devez rester dans le véhicule lorsque le système est activé. Vous êtes responsable à tout moment du contrôle du véhicule, du contrôle du système et de toute intervention, le cas échéant. Le non-respect de ces instructions peut entraîner une perte de contrôle de votre véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: Les capteurs peuvent ne pas détecter d'objets sous une forte pluie ou dans d'autres circonstances produisant des interférences.

Dispositifs d'aide au stationnement (le cas échéant)



AVERTISSEMENT: Vous êtes responsable du contrôle de votre véhicule à tout moment. Le système est un outil et ne vous exonère pas de votre responsabilité d'effectuer les manœuvres de stationnement avec l'attention et les précautions qui s'imposent. Le non-respect de cette instruction peut entraîner la perte de contrôle de votre véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.

L'aide active au stationnement s'effectue en plusieurs étapes et vous devrez peut-être engager des rapports à plusieurs reprises. Suivez les instructions à l'écran jusqu'à ce que la manœuvre de stationnement soit terminée.

Si vous n'êtes pas à l'aise à proximité d'un véhicule ou d'un objet, vous pouvez neutraliser le système en saisissant le volant de direction ou en prenant le contrôle total du véhicule après avoir appuyé sur le bouton d'aide active au stationnement.

Gardez vos mains, vos cheveux, vos vêtements et tout objet mobile à l'écart du volant de direction lorsque vous utilisez l'aide active au stationnement.

Les capteurs sont situés sur les pare-chocs avant et arrière.

Note : *gardez les capteurs exempts de neige, de glace et d'accumulation importante de poussière.*

Note : *Ne recouvrez pas les capteurs.*

Note : *Ne nettoyez pas les capteurs avec des objets pointus.*

Note : *les capteurs peuvent ne pas détecter des objets dont les surfaces absorbent les ondes ultrasonores. Les capteurs peuvent détecter des objets de manière erronée en raison des interférences ultrasonores causées par l'échappement de vélomoteurs, les freins pneumatiques de camion ou des avertisseurs sonores, par exemple.*

Note : *Si vous changez un pneu, le système doit être réétalonné et peut ne pas fonctionner correctement pendant un court moment.*

Le système est susceptible de ne pas fonctionner correctement dans les cas suivants :

- Vous utilisez une roue de secours ou un pneu dont l'usure est nettement plus importante que celle des autres pneus.
- Un ou plusieurs pneus sont mal gonflés.
- Vous tentez de vous garer au niveau d'un virage étroit.
- Un élément traverse la zone située entre le pare-chocs avant et la place de stationnement. Par exemple, un piéton ou un cycliste.
- Le bord du véhicule stationné à proximité est bien au-dessus du sol. Par exemple, un bus, une dépanneuse ou un camion à plateau.
- Les conditions météo sont mauvaises. Par exemple, en cas de forte pluie, de neige, de brouillard, de forte humidité ou si les températures sont élevées.

N'utilisez pas le système si :

- Vous avez fixé un accessoire supplémentaire à proximité des capteurs ou à l'avant ou à l'arrière du véhicule. Par exemple, un porte-vélos ou une remorque.
- Vous avez fixé un objet qui dépasse du toit. Par exemple, une planche de surf.

Dispositifs d'aide au stationnement (le cas échéant)

- Le pare-chocs avant, le pare-chocs arrière ou les capteurs latéraux sont endommagés.
- La taille de pneu utilisée sur votre véhicule n'est pas correcte. Par exemple, une petite roue de secours.

Utilisation de l'aide active au stationnement

Sélection d'un mode d'aide active au stationnement



Appuyez une fois sur le bouton pour activer le stationnement en créneau. Appuyez sur le bouton une deuxième fois pour activer le stationnement en bataille. Appuyez à nouveau sur le bouton pour désactiver le système.

Si votre véhicule est stationné, après avoir mis le contact, vous pouvez utiliser l'affichage d'informations pour basculer entre les modes. Appuyez sur le bouton pour activer le système et ouvrir le menu système dans l'affichage d'informations.

Note : Si votre véhicule est stationné, le mode par défaut est l'aide à la sortie de stationnement en parallèle. Cependant, si vous n'avez pas utilisé l'aide au stationnement active pour stationner votre véhicule en parallèle, utilisez l'affichage d'informations pour sélectionner l'aide à la sortie de stationnement.

Note : Vous ne pouvez appuyer à plusieurs reprises sur le bouton d'aide au stationnement active pour basculer entre les modes qu'après avoir déplacé votre véhicule d'environ 3 m.

Pour basculer entre les modes, utilisez les boutons de l'affichage d'informations pour sélectionner les fonctions suivantes :

- Stationnement en parallèle.
- Stationnement perpendiculaire.

- Aide à la sortie de stationnement en parallèle.
- Désactiver le système.

Note : Il n'y a pas de limite de temps pour basculer entre les modes.

Stationnement en créneau

Le système détecte une place de stationnement en créneau disponible et y dirige votre véhicule. Vous contrôlez l'accélérateur, le changement des vitesses et les freins. Le système vous donne des instructions visuelles et sonores pour vous aider à garer votre véhicule en créneau.



Appuyez une fois sur le bouton pour rechercher une place de stationnement.

Note : Vous pouvez aussi activer le système si vous avez déjà dépassé ou êtes en train de passer devant une place de stationnement. Appuyez sur le bouton d'aide active au stationnement et le système vous indique si vous venez de passer devant une place de stationnement adéquate.

Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 35 km/h, le système balaie les deux côtés du véhicule afin de détecter une place de stationnement disponible. Un message et un schéma apparaissent sur l'écran d'information pour indiquer que le système recherche une place de stationnement. Utilisez le clignotant pour que le système propose des places de stationnement soit sur la gauche, soit sur la droite du véhicule.

Note : Si vous n'utilisez pas le clignotant, le système balaie les deux côtés du véhicule et propose des places de stationnement sur un côté à la fois.

Note : Si vous n'utilisez pas le clignotant, le système choisit par défaut le côté passager du véhicule.

Dispositifs d'aide au stationnement (le cas échéant)



Lorsque vous cherchez une place de stationnement, conduisez votre véhicule à environ 1 m de distance des autres véhicules garés et de façon parallèle à ces derniers.

Note : Si le véhicule se trouve à moins de 0,5 m ou à plus de 1,5 m des autres véhicules garés, le système ne parviendra peut-être pas à détecter de place de stationnement disponible.

Lorsque le système détecte une place adaptée, un message s'affiche et un signal sonore retentit. Arrêtez le véhicule et suivez les instructions qui s'affichent à l'écran. Si le véhicule roule très lentement, il peut être nécessaire d'avancer un peu avant que le système ne soit prêt pour le stationnement.

Note : Vous devez veiller à ce que la place sélectionnée par le système reste dégagée à tout moment pendant toute la manœuvre.

Note : Le système propose toujours la dernière place de stationnement détectée. Par exemple, si le véhicule détecte plusieurs places, le système propose la dernière place trouvée.

Note : Si la vitesse du véhicule est supérieure à 35 km/h environ, le système affiche un message vous demandant de ralentir.

Pilotage automatique dans une place de stationnement en créneau

Lorsque vous passez la marche arrière (R), que vos mains ne sont pas sur le volant de direction et que rien ne gêne le mouvement, le véhicule se dirige tout seul vers la place de stationnement. Le système affiche des instructions pour vous aider à bien placer votre véhicule dans la place de stationnement.

Note : Si la vitesse du véhicule est supérieure à 9 km/h environ, si vous interrompez la manœuvre ou si le système s'arrête, vous devez reprendre le contrôle du véhicule.

Note : Si le système détecte un objet se trouvant tout près du véhicule et qu'il peut être dangereux de continuer la manœuvre, il peut vous demander d'arrêter le véhicule. Le système peut ne pas vous fournir d'instructions supplémentaires. La direction assistée continue de fonctionner mais il vous incombe de décider s'il est sûr de poursuivre la manœuvre.



Dès que vous estimez que le véhicule est correctement stationné ou que le système émet un signal sonore continu et qu'un message d'information s'affiche, arrêtez complètement votre véhicule.

Lorsque la manœuvre d'aide active au stationnement est terminée, un signal sonore retentit et un message d'information s'affiche.

Note : Il vous incombe de vérifier le stationnement du véhicule et de procéder aux ajustements nécessaires avant de quitter le véhicule.

Dispositifs d'aide au stationnement (le cas échéant)

Intervention du système de freinage

La détection d'objets et l'intervention du système de freinage dépendent de certaines conditions, par exemple du chargement du véhicule, de mauvaises conditions météorologiques ou d'autres conditions pouvant affecter les capteurs du système.

Lorsque le système d'aide active au stationnement contrôle la direction, il peut également actionner les freins pour ralentir ou arrêter le véhicule, dans certaines conditions.

- Le système peut actionner les freins si la vitesse du véhicule est d'environ 8 km/h. Le système essaie de maintenir la vitesse du véhicule dans les limites requises pour l'aide au stationnement. Lorsque le système actionne les freins pour ralentir le véhicule, cela n'annule pas la manœuvre d'aide active au stationnement.
- Les freins peuvent être actionnés si le système détecte un obstacle sur la trajectoire prévue du véhicule. Le système peut actionner les freins pour arrêter complètement le véhicule et limiter les effets d'une collision. Si le système arrête complètement le véhicule, les freins peuvent rester actionnés pendant une courte période. Dans ce cas, la manœuvre de l'aide active au stationnement est annulée et vous devez reprendre le contrôle du véhicule pour terminer la manœuvre de stationnement.

Désactivation de l'aide active au stationnement

Vous pouvez désactiver manuellement le système en :

- appuyant sur le bouton d'aide active au stationnement lors d'une manœuvre ;
- Saisissant le volant de direction pendant une manœuvre ;
- conduisant à plus de 35 km/h pendant 30 secondes pendant la recherche d'une place de stationnement ;
- conduisant à plus de 50 km/h ;
- conduisant à plus de 9 km/h pendant une manœuvre active ;
- désactivant le système antipatinage.

Certaines conditions du véhicule peuvent aussi désactiver le système, notamment si :

- le système antipatinage s'active ou est défaillant ;
- le système de freinage antiblocage s'active ou est défaillant.

Si le système présente un dysfonctionnement, un message apparaît et un signal sonore retentit. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Stationnement en bataille

Le système détecte une place de stationnement en bataille disponible et y dirige votre véhicule. Vous contrôlez l'accélérateur, le changement des vitesses et les freins. Le système vous donne des instructions visuelles et sonores pour vous aider à garer le véhicule en bataille.



Appuyez deux fois sur le bouton pour rechercher une place de stationnement.

Dispositifs d'aide au stationnement (le cas échéant)

Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 30 km/h, le système balaie les deux côtés du véhicule afin de détecter une place de stationnement disponible. Un message et un schéma apparaissent sur l'écran d'information pour indiquer que le système recherche une place de stationnement. Utilisez le clignotant pour que le système propose des places de stationnement soit sur la gauche, soit sur la droite du véhicule.

Note : Si vous n'utilisez pas le clignotant, le système balaie les deux côtés du véhicule et propose des places de stationnement sur un côté à la fois.

Note : Si vous n'utilisez pas le clignotant, le système choisit par défaut le côté passager du véhicule.



Lorsque vous cherchez une place de stationnement, conduisez votre véhicule à environ 1 m de distance des autres véhicules garés et de façon parallèle à ces derniers.

Note : Si le véhicule se trouve à moins de 0,5 m ou à plus de 1,5 m des autres véhicules garés, le système ne parviendra peut-être pas à détecter de place de stationnement disponible.

Lorsque le système détecte une place adaptée, un message s'affiche et un signal sonore retentit. Arrêtez le véhicule et suivez les instructions qui s'affichent à l'écran. Si le véhicule roule très lentement, il peut être nécessaire d'avancer un peu avant que le système ne soit prêt pour le stationnement.

Note : Vous devez veiller à ce que la place sélectionnée par le système reste dégagée à tout moment pendant toute la manœuvre.

Note : Le système propose toujours la dernière place de stationnement détectée. Par exemple, si le véhicule détecte plusieurs places, le système propose la dernière place trouvée.

Note : Si la vitesse du véhicule est supérieure à 30 km/h environ, le système affiche un message vous demandant de ralentir.

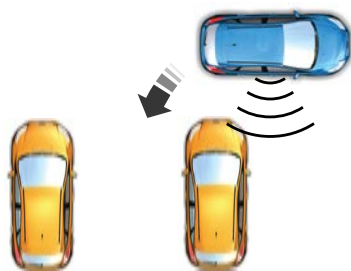
Pilotage automatique dans une place de stationnement en bataille

Lorsque vous passez la marche arrière (R), que vos mains ne sont pas sur le volant de direction et que rien ne gêne le mouvement, le véhicule se dirige tout seul vers la place de stationnement. Le système affiche des instructions pour vous aider à bien placer votre véhicule dans la place de stationnement.

Note : Si la vitesse du véhicule est supérieure à 9 km/h environ, si vous interrompez la manœuvre ou si le système s'arrête, vous devez reprendre le contrôle du véhicule.

Note : Si le système détecte un objet se trouvant tout près du véhicule et qu'il peut être dangereux de continuer la manœuvre, il peut vous demander d'arrêter le véhicule. Le système peut ne pas vous fournir d'instructions supplémentaires. La direction assistée continue de fonctionner mais il vous incombe de décider s'il est sûr de poursuivre la manœuvre.

Dispositifs d'aide au stationnement (le cas échéant)



E186191

Dès que vous estimez que le véhicule est correctement stationné ou que le système émet un signal sonore continu et qu'un message d'information s'affiche, arrêtez complètement votre véhicule.

Lorsque la manœuvre d'aide active au stationnement est terminée, un signal sonore retentit et un message s'affiche.

Note : *Il vous incombe de vérifier le stationnement du véhicule et de procéder aux ajustements nécessaires avant de quitter le véhicule.*

Intervention du système de freinage

La détection d'objets et l'intervention du système de freinage dépendent de certaines conditions, par exemple du chargement du véhicule, de mauvaises conditions météorologiques ou d'autres conditions pouvant affecter les capteurs du système.

Lorsque le système d'aide active au stationnement contrôle la direction, il peut également actionner les freins pour ralentir ou arrêter le véhicule, dans certaines conditions.

- Le système peut actionner les freins si la vitesse du véhicule est d'environ 8 km/h. Le système essaie de maintenir la vitesse du véhicule dans les limites requises pour l'aide au stationnement. Lorsque le système actionne les freins pour ralentir le véhicule, cela n'annule pas la manœuvre d'aide active au stationnement.
- Les freins peuvent être actionnés si le système détecte un obstacle sur la trajectoire prévue du véhicule. Le système peut actionner les freins pour arrêter complètement le véhicule et limiter les effets d'une collision. Si le système arrête complètement le véhicule, les freins peuvent rester actionnés pendant une courte période. Dans ce cas, la manœuvre de l'aide active au stationnement est annulée et vous devez reprendre le contrôle du véhicule pour terminer la manœuvre de stationnement.

Désactivation de l'aide active au stationnement

Vous pouvez désactiver manuellement le système en :

- appuyant sur le bouton d'aide active au stationnement lors d'une manœuvre ;
- Saisissant le volant de direction pendant une manœuvre ;
- conduisant à plus de 30 km/h pendant 30 secondes pendant la recherche d'une place de stationnement ;
- conduisant à plus de 50 km/h ;
- conduisant à plus de 9 km/h pendant une manœuvre active ;
- désactivant le système antipatinage.

Dispositifs d'aide au stationnement (le cas échéant)

Certaines conditions du véhicule peuvent aussi désactiver le système, notamment si :

- le système antipatinage s'active ou est défaillant ;
- le système de freinage antiblocage s'active ou est défaillant.

Si le système présente un dysfonctionnement, un message apparaît et un signal sonore retentit. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Aide à la sortie de stationnement en créneau

Le système guide le véhicule hors d'une place de stationnement en créneau. Vous contrôlez l'accélérateur, le changement des vitesses et les freins. Le système vous donne des instructions visuelles et sonores pour vous aider à sortir d'une place de stationnement en créneau.

Note : Le système n'est pas conçu pour vous aider à sortir des places de stationnement en bataille.



Lorsque le véhicule est arrêté dans une place de stationnement en créneau, appuyez sur ce bouton une fois.

Note : Si vous n'avez pas utilisé l'aide au stationnement active pour stationner votre véhicule en parallèle, un appui de ce bouton sélectionne le stationnement en parallèle. Vous devez utiliser l'affichage d'informations pour sélectionner l'aide à la sortie de stationnement.

Le système affiche un message vous invitant à activer un clignotant. Utilisez le clignotant pour signaler de quel côté du véhicule vous souhaitez sortir de la place de stationnement. Le système affiche des instructions pour vous aider à bien placer votre véhicule dans la place de stationnement.

Note : Si le système détecte un objet se trouvant tout près du véhicule et qu'il peut être dangereux de continuer la manœuvre, il peut vous demander d'arrêter le véhicule. Le système peut ne pas vous fournir d'instructions supplémentaires. La direction assistée continue de fonctionner mais il vous incombe de décider s'il est sûr de poursuivre la manœuvre.



Une fois que le système a guidé le véhicule dans une position vous permettant de quitter la place de stationnement en marche avant, un message apparaît pour vous demander de reprendre le contrôle du véhicule. En général, vous devez reprendre le contrôle du véhicule lorsque ce dernier se trouve encore dans la place de stationnement.

Note : L'aide à la sortie de stationnement en parallèle peut ne pas être disponible si l'espace à l'avant ou à l'arrière du véhicule est trop étroit.

Note : Si la vitesse du véhicule est supérieure à 9 km/h environ, si vous interrompez la manœuvre ou si le système s'arrête, vous devez reprendre le contrôle du véhicule.

Note : Vous êtes responsable de la maîtrise de votre véhicule et vous devez vérifier que la voie est dégagée avant de vous insérer dans la circulation.

Intervention du système de freinage

La détection d'objets et l'intervention du système de freinage dépendent de certaines conditions, par exemple du chargement du véhicule, de mauvaises conditions météorologiques ou d'autres conditions pouvant affecter les capteurs du système.

Dispositifs d'aide au stationnement (le cas échéant)

Lorsque le système d'aide active au stationnement contrôle la direction, il peut également actionner les freins pour ralentir ou arrêter le véhicule, dans certaines conditions.

- Les freins peuvent être actionnés si le système détecte un obstacle sur la trajectoire prévue du véhicule. Le système peut actionner les freins pour

arrêter complètement le véhicule et limiter les effets d'une collision. Si le système arrête complètement le véhicule, les freins peuvent rester actionnés pendant une courte période. Dans ce cas, la manœuvre de l'aide active au stationnement est annulée et vous devez reprendre le contrôle du véhicule pour terminer la manœuvre de stationnement.

Dépannage

Symptôme	Cause possible
Le système ne cherche pas de place de stationnement.	Vous avez peut-être désactivé le système antipatinage.
	La transmission est en position de marche arrière (R). Votre véhicule doit avancer pour pouvoir détecter une place de stationnement.
Le système ne propose pas de place de stationnement.	Les capteurs sont peut-être bloqués. Par exemple, par de la neige, de la glace ou une accumulation d'impuretés. Des capteurs bloqués peuvent affecter le fonctionnement du système.
	Il n'y a pas assez d'espace dans la place de stationnement pour stationner votre véhicule en toute sécurité.
	Il n'y a pas assez d'espace pour réaliser la manœuvre du côté opposé à la place de stationnement.
	La place de stationnement est située à plus de 1,5 m ou à moins de 0,5 m.
	La vitesse du véhicule est supérieure à 35 km/h pour le stationnement en créneau ou supérieure à 30 km/h pour le stationnement en bataille.
	Vous avez récemment déconnecté ou remplacé la batterie. Lorsque vous reconnectez la batterie, vous devez brièvement conduire le véhicule sur une route droite.
Le système ne place pas correctement le véhicule à l'intérieur de la place de stationnement.	Votre véhicule roule dans le sens opposé de la transmission en cours. Par exemple, il avance alors que la position de marche arrière (R) est sélectionnée.

Dispositifs d'aide au stationnement (le cas échéant)

Symptôme	Cause possible
	Une bordure de trottoir irrégulière le long de la place de stationnement empêche le système d'aligner correctement le véhicule.
	Les autres véhicules ou les objets autour de la place peuvent ne pas être stationnés/placés correctement.
	Le véhicule est arrêté trop loin de la place de stationnement.
	Les pneus sont peut-être mal posés ou mal entretenus. Par exemple, ils ne sont pas correctement gonflés, ils n'ont pas la dimension appropriée ou ils sont de dimensions différentes.
	Une réparation ou une modification altère les capacités de détection du système.
	Le bord d'un véhicule stationné à proximité est en hauteur. Par exemple, saleuse, chasse-neige, plateau de camion de déménagement.
	La longueur de la place de stationnement ou la position des objets stationnés a été modifiée après le passage de votre véhicule.
	Une variation rapide de température s'est produite autour de votre véhicule. Après avoir sorti votre véhicule d'un garage chauffé ou après avoir quitté une station de lavage automatique, par exemple.

CAMÉRA DE REcul



AVERTISSEMENT: La caméra de recul est un dispositif supplémentaire d'aide à la marche arrière ; le conducteur doit l'utiliser conjointement avec les rétroviseurs intérieurs et extérieurs pour une portée maximum.



AVERTISSEMENT: La caméra peut ne pas détecter des objets très proches du véhicule.



AVERTISSEMENT: Reculez lentement le véhicule. Le non-respect de cette instruction peut entraîner la perte de contrôle de votre véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.

Dispositifs d'aide au stationnement (le cas échéant)



AVERTISSEMENT: Faites attention lorsque la porte cargo arrière est ouverte. Lorsque la porte cargo arrière est ouverte, la caméra n'est pas correctement positionnée et l'image risque d'être faussée. Toutes les indications disparaissent lorsque la porte cargo arrière est ouverte. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles.



E165579



E165580

Activation de la caméra de recul

Mettez le contact et allumez l'autoradio.
Passez en marche arrière (R).

L'image apparaît sur l'affichage d'information ou le rétroviseur intérieur.

Le système est susceptible de ne pas fonctionner correctement dans les conditions suivantes :

- Zones sombres.
- Zones fortement éclairées.
- Changement soudain de la température extérieure.
- Si la caméra est mouillée.
- Si la caméra est obstruée.

Utilisation de l'affichage



AVERTISSEMENT: Les objets affichés à l'écran sont plus proches qu'ils n'y paraissent.

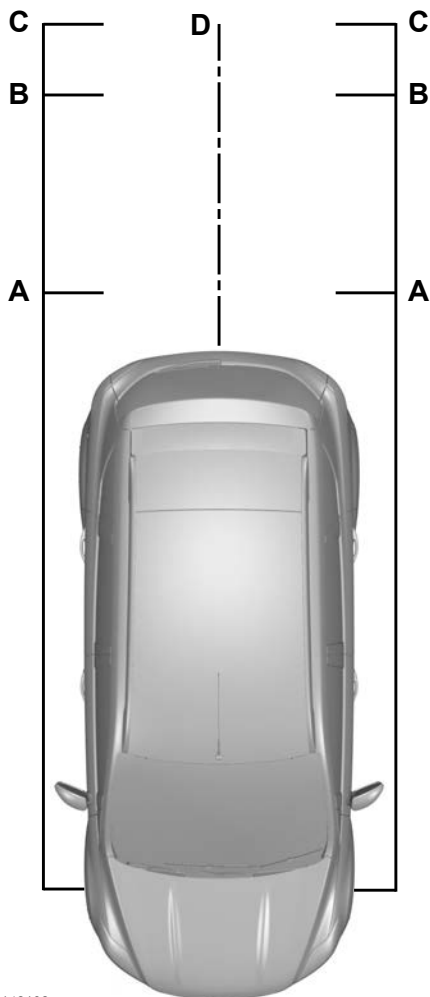


AVERTISSEMENT: Les objets situés au-dessus de la caméra peuvent ne pas être visibles. Vérifiez la zone à l'arrière de votre véhicule au besoin.

Les repères de distance ne sont donnés qu'à titre indicatif et sont calculés pour des véhicules non chargés roulant sur une surface régulière.

Les lignes montrent une trajectoire projetée du véhicule, ainsi que la distance approximative entre le pare-chocs arrière et un objet.

Dispositifs d'aide au stationnement (le cas échéant)



C Zone verte.

D Ligne médiane de la trajectoire prévue du véhicule.

Note : Si vous reculez avec une remorque, la caméra indique la direction du véhicule, et non celle de la remorque.

Note : Si vous reculez avec une remorque, l'écran n'affiche pas les lignes.

Désactivation de la caméra de recul

L'image se désactive lorsque vous quittez la marche arrière (R).

Temporisation de la caméra de recul

Vous ne pouvez pas désactiver la temporisation de la caméra de recul.

Note : Le système s'arrête automatiquement lorsque la vitesse du véhicule atteint environ 12 km/h.

Note : Le rétroviseur intérieur ne possède pas de fonction de temporisation de la caméra de recul.

Véhicules avec système d'aide au stationnement (le cas échéant)

L'affichage présente des barres de distance en couleur.

E142132

A Zone rouge.

B Zone ambre.

Régulateur de vitesse

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Le régulateur de vitesse vous permet de maintenir une vitesse définie sans avoir à garder votre pied sur la pédale d'accélérateur. Vous pouvez utiliser le régulateur de vitesse dès que la vitesse du véhicule dépasse 30 km/h.

UTILISATION DU RÉGULATEUR DE VITESSE



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le régulateur de vitesse sur des routes sinueuses, en cas de circulation dense ou lorsque la chaussée est glissante. Cela risque d'entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: Lorsque votre véhicule descend une pente, la vitesse pourrait augmenter et dépasser la vitesse réglée. Le système ne fait pas intervenir les freins.



E142437

Les commandes du régulateur de vitesse sont situées sur le volant de direction.

Note : En montée, le régulateur de vitesse se désenclenche si la vitesse de votre véhicule est inférieure de 16 km/h à la vitesse réglée.

Activation du régulateur de vitesse

Appuyez sur la touche **ON** et relâchez-la.



Le témoin s'affiche sur l'écran d'information.

Réglage de la vitesse de croisière

1. Conduisez à la vitesse voulue.
2. Appuyez sur la touche **SET+** et relâchez-la.
3. Retirez votre pied de la pédale d'accélérateur.

Modification de la vitesse réglée

- Appuyez sur la touche **SET+** ou **SET-** et relâchez-la. Lorsque vous sélectionnez km/h comme mesure d'affichage sur l'écran d'information, la vitesse réglée est modifiée par incréments d'environ 2 km/h. Lorsque vous sélectionnez mph comme mesure d'affichage sur l'écran d'information, la vitesse réglée est modifiée par incréments d'environ 1 mph.
- Appuyez sur la pédale d'accélérateur ou la pédale de frein jusqu'à atteindre la vitesse désirée. Appuyez sur la touche **SET+** et relâchez-la.
- Appuyez sur la touche **SET+** ou **SET-** et maintenez-la enfoncée. Relâchez la commande lorsque vous avez atteint la vitesse souhaitée.

Annulation de la vitesse réglée

Tirez et relâchez **CAN** ou appuyez sur la pédale de frein. La vitesse réglée n'est pas effacée.

Régulateur de vitesse

Reprise de la vitesse réglée

Tirez et relâchez **RES**.

Désactivation du régulateur de vitesse

Appuyez sur la touche **OFF** et relâchez-la lorsque le système est en mode veille ou coupez le contact.

Note : Lorsque vous coupez le système, vous effacez la vitesse réglée.

UTILISATION DU RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF



AVERTISSEMENT: Restez vigilant aux changements des conditions de circulation, notamment au moment d'entrer sur ou de quitter l'autoroute, sur des routes avec des intersections, des ronds-points ou sans voie visible, ou encore sur des routes sinueuses, glissantes, non goudronnées ou présentant des déclivités importantes.



AVERTISSEMENT: Vous êtes responsable du contrôle de votre véhicule à tout moment. Le système est un outil et ne vous exonère pas de votre responsabilité d'effectuer les manœuvres de stationnement avec l'attention et les précautions qui s'imposent. Le non-respect de cette instruction peut entraîner la perte de contrôle de votre véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas détecter les véhicules à l'arrêt ou circulant à une vitesse inférieure à 10 km/h.



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le régulateur de vitesse adaptatif sur des routes sinueuses, en cas de circulation dense ou lorsque la chaussée est glissante. Cela risque d'entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le système lors du tractage d'une remorque avec des commandes de freins de remorque électroniques de seconde monte. Le non-respect de cette instruction peut entraîner la perte de contrôle de votre véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: Ce système n'est pas un avertisseur de collision ou d'évitement.



AVERTISSEMENT: Le système ne détecte pas les piétons ni les objets sur la route.



AVERTISSEMENT: Le système ne détecte pas les véhicules à contresens dans la même file.



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le système lorsque la visibilité est faible, par exemple en cas de brouillard, de forte pluie, d'averse ou de neige.



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas d'autres dimensions de pneu que celles recommandées car cela peut empêcher un fonctionnement normal du système. Le non-respect de cette consigne peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves.

Régulateur de vitesse

Le système vous aide à conserver une distance suffisante entre votre véhicule et celui qui le précède. Le système adapte la vitesse de votre véhicule pour conserver l'écart défini entre votre véhicule et celui qui vous précède dans la même file. Le système actionne les freins pour ralentir le véhicule et maintenir une distance de sécurité suffisante avec le véhicule qui vous précède.

Le système utilise un capteur radar qui projette un rayon directement à l'avant de votre véhicule.

Le régulateur de vitesse adaptatif est situé sur le volant de direction.

Activation du régulateur de vitesse adaptatif



Appuyez sur le bouton, puis relâchez-le.

Le système est désormais en mode Veille.



E260516

Le témoin, le réglage d'écart actuel et la vitesse programmée s'affichent sur l'écran d'information.

Réglage de la vitesse du régulateur adaptatif

Conduisez à la vitesse requise.



Appuyez sur le haut du bouton à bascule pour régler la vitesse courante.

Retirez votre pied de la pédale d'accélérateur.

Le témoin, le réglage d'écart actuel et la vitesse programmée s'affichent sur l'écran d'information.



E249552

Si le système détecte un véhicule devant vous, un graphique du véhicule apparaît sur l'écran d'information.

Note : lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est activé, la vitesse définie affichée sur l'écran d'information peut être légèrement différente de celle affichée par le compteur de vitesse.

Derrière un véhicule



AVERTISSEMENT: Lorsque vous suivez un véhicule qui freine, votre véhicule peut ne pas décélérer pour éviter une collision si vous n'intervenez pas. Appliquez les freins comme requis. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles voire un décès.



AVERTISSEMENT: Le système ne fait que vous prévenir des véhicules détectés par le capteur radar. Dans certains cas, il se peut qu'il n'y ait pas d'avertissement ou que l'avertissement soit retardé. Appliquez les freins comme requis. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles voire un décès.

Régulateur de vitesse

Lorsqu'un véhicule vous précédant entre dans la même file que vous ou qu'un véhicule plus lent vous précède dans la même file, la vitesse du véhicule s'adapte pour conserver une distance prédéfinie entre les deux.

Note : *les freins émettent parfois un bruit lorsqu'ils sont actionnés par le système.*

Si vous suivez un véhicule, le système peut assurer une légère accélération temporaire lorsque vous utilisez le clignotant du côté conducteur afin de faciliter le dépassement du véhicule qui vous précède.

Votre véhicule maintient un écart constant avec le véhicule vous précédant jusqu'à ce que :

- le véhicule devant vous accélère à une vitesse supérieure à la vitesse définie ;
- le véhicule devant vous sorte de la file ou qu'il soit hors de portée ;
- la vitesse du véhicule passe sous 20 km/h ;
- un nouvel écart soit réglé.

Le système actionne les freins pour ralentir le véhicule et maintenir une distance de sécurité suffisante avec le véhicule qui vous précède. Le freinage maximum que peut appliquer le système est limité. Appuyez sur la pédale de frein pour passer en commande manuelle.

Si le système considère que son niveau de freinage maximum est insuffisant, un avertissement sonore retentit et un message s'affiche sur l'écran d'information pendant que le système continue de freiner. Vous devez intervenir immédiatement.

Programmation de l'écart de distance

Vous pouvez augmenter ou réduire la distance entre votre véhicule et le véhicule vous précédant en appuyant sur la commande de réglage de l'écart.



Appuyez et relâchez ce bouton pour diminuer l'écart.



Appuyez et relâchez ce bouton pour augmenter l'écart.

Note : *vous devez choisir un écart approprié aux conditions de conduite.*



E249552

L'écart sélectionné apparaît sur l'écran d'information tel qu'illustré par les barres sur l'image. Vous pouvez choisir quatre réglages d'écart.

Régulateur de vitesse

Régulateur de vitesse adaptatif - réglage de l'écart entre les véhicules

Affichage graphique, nombre de barres entre les véhicules	Ecart de distance	Dynamique
1	Le plus faible.	Sport.
2	Proche.	Normal.
3	Moyen.	Normal.
4	Le plus grand.	Confort.

Le système sélectionne automatiquement le dernier réglage d'écart défini lorsque vous mettez le contact.

Commande manuelle du système



AVERTISSEMENT: Si vous prenez la commande manuelle du système en enfonçant la pédale d'accélérateur, le système n'actionne pas automatiquement les freins pour conserver un écart avec le véhicule vous précédant.

Utilisez normalement la pédale d'accélérateur pour dépasser volontairement la vitesse limite réglée.

Lorsque vous neutralisez le système, le graphique du véhicule disparaît de l'écran d'information.

Modification de la vitesse réglée

SET+

Appuyez sur le haut du bouton à bascule pour augmenter la vitesse de réglage.

SET-

Appuyez sur le bas du bouton à bascule pour diminuer la vitesse de réglage.

La vitesse réglée change par petits paliers.

Note : Appuyez sur le haut ou le bas du bouton à bascule et maintenez-le enfoncé pour modifier la vitesse de réglage par incréments plus grands.

Le système peut enclencher les freins pour atteindre la nouvelle vitesse définie pour le véhicule. La vitesse définie apparaît en continu sur l'écran d'information lorsque le système est actif.

Annulation de la vitesse réglée

CAN

Appuyez sur le commutateur et relâchez-le ou enfoncez légèrement la pédale de frein.

La dernière vitesse réglée s'affiche barrée et le dernier réglage d'écart s'affiche mais ne s'efface pas.

Note : Le fait d'appuyer sur la pédale d'embrayage pendant une période prolongée annule également la vitesse définie.

Reprise de la vitesse réglée

RES

Appuyez sur le bouton, puis relâchez-le.

Le véhicule revient à la vitesse définie et au réglage d'écart précédents. La vitesse définie apparaît en continu sur l'écran d'information lorsque le système est actif.

Régulateur de vitesse

Note : Utilisez uniquement cette fonction si vous connaissez la vitesse définie et avez l'intention de l'appliquer.

Désactivation automatique

Le système ne fonctionne pas à des vitesses inférieures à 20 km/h. Si le véhicule roule à une vitesse inférieure, un avertissement sonore retentit et le freinage automatique est relâché.

Le système peut également être automatiquement désactivé si :

- Les pneus perdent de l'adhérence.
- Le régime du moteur est trop faible.
- Vous serrez le frein de stationnement.

Note : Si le régime moteur est trop faible, l'écran d'informations vous conseille de descendre de la pente.

Utilisation en pente

Note : un avertissement sonore retentit et le système s'arrête si les freins sont actionnés pendant une période prolongée. Cela permet aux freins de refroidir. Le système reprend un fonctionnement normal lorsque les freins ont refroidi.

Vous devez choisir un rapport inférieur lorsque le système est activé dans des situations prolongées de descente de fortes pentes, par exemple en zone montagneuse. Dans ce type de situation, un freinage moteur supplémentaire est nécessaire au système pour réduire la charge imposée au système de freinage classique du véhicule et éviter une surchauffe des freins.

Désactivation du régulateur de vitesse adaptatif



Appuyez sur le bouton, puis relâchez-le.

Note : Lorsque vous coupez le système, vous effacez la vitesse réglée.

Problèmes de détection



AVERTISSEMENT: En de rares occasions, des problèmes de détection peuvent survenir dus aux infrastructures routières, comme les ponts, les tunnels et les barrières de sécurité. Dans ce type de cas, il se peut que le système freine tardivement ou de manière inattendue. Vous êtes responsable à tout moment du contrôle du véhicule, du contrôle du système et de toute intervention, le cas échéant.

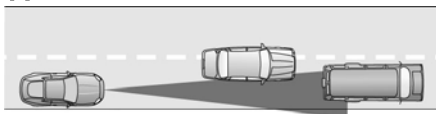


AVERTISSEMENT: En cas de dysfonctionnement du système, faites vérifier votre véhicule dès que possible.

Le radar présente un champ de vision limité. Il ne détecte pas tous les véhicules dans toutes les conditions et pourrait en détecter certains plus tard que prévu. Le graphique du véhicule de tête ne s'affiche pas si le système ne détecte pas de véhicule devant vous.

Régulateur de vitesse

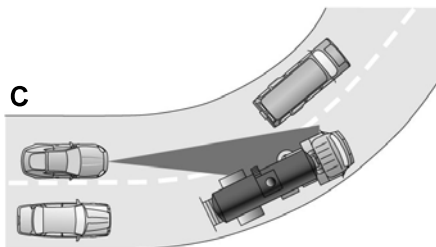
A



B



C



Certaines anomalies de détection peuvent survenir :

- A Les véhicules qui mordent votre file ne peuvent être détectés qu'une fois qu'ils sont entièrement engagés dans votre file.
- B Il est possible que les motocyclistes ne soient pas détectés ou pas détectés à temps par le système.
- C Lorsque des véhicules devant vous s'engagent ou débouchent d'un virage. Le faisceau de détection ne suit pas les courbes des virages serrés.

Dans ces cas, il se peut que le système freine tardivement ou de manière inattendue. Vous devez rester vigilant et intervenir si nécessaire.

Si quelque chose heurte l'avant de votre véhicule ou en cas de dommages, la zone de détection du radar peut être modifiée. Cela risque de provoquer de fausses détections ou un défaut de détection de véhicule. Contactez un concessionnaire agréé dès que possible.

Système non disponible

Le système peut ne pas s'activer en cas de :

- Un blocage du capteur.
- Surchauffe des freins.
- Une défaillance du système ou d'un système associé.

Capteur bloqué



E244279

Un message s'affiche si un élément gêne les signaux radar envoyés par le capteur. Le capteur se trouve derrière la grille. Le système ne peut pas détecter de véhicule à l'avant et ne fonctionne pas si un élément bloque le capteur.

Note : Vous ne pouvez pas voir le capteur car il se trouve derrière un cache.

Régulateur de vitesse

Note : Gardez l'avant de votre véhicule exempt d'impuretés, de pièces métalliques, ou de tout autre objet. La présence de protections avant, de feux de seconde monte, de revêtements en plastique ou couches de peinture supplémentaires peut également dégrader les performances du capteur.

Cause	Action
La surface du radar dans la calandre est sale ou obstruée de quelque manière.	Nettoyez la calandre devant le radar ou éliminez toute obstruction.
La surface du radar est propre, mais le message s'affiche toujours.	Patiencez un court instant. Le radar peut nécessiter quelques minutes pour détecter qu'il n'y a plus de gêne.
Une forte pluie ou de la neige peut interférer avec les signaux radar.	N'utilisez pas le système dans ces conditions, car il peut ne pas détecter les véhicules vous précédant.
Les flaques d'eau, la neige ou la glace présentes sur la route peuvent interférer avec les signaux radar.	N'utilisez pas le système dans ces conditions, car il peut ne pas détecter les véhicules vous précédant.
Vous vous trouvez dans une zone désertique ou isolée sans présence d'autres véhicules ou d'objets aux abords de la route.	Patiencez un court instant ou passez en mode de régulation de vitesse normale.

Un avertissement de blocage peut s'enclencher alors qu'il n'y a pas de blocage. Une fausse condition de blocage s'efface après un cycle de clé.

En raison de la technologie utilisée pour le radar, un avertissement de blocage du capteur peut apparaître alors qu'aucun objet ne l'obstrue. Cela peut être le cas en cas de conduite dans un environnement rural ou désertique. Une fausse condition de blocage s'efface automatiquement ou après un cycle de clé.

Régulateur de vitesse normal



AVERTISSEMENT: Le régulateur de vitesse normal ne freine pas lorsque votre véhicule se rapproche de véhicules plus lents. Vous devez toujours savoir quel mode vous avez sélectionné et actionner les freins si nécessaire.

Vous pouvez passer du régulateur de vitesse adaptatif au mode de régulation normale à l'aide de l'écran d'information.

Régulateur de vitesse



Le réglage d'écart ne s'affiche pas et le système ne réagit pas automatiquement au comportement des véhicules devant vous. Le freinage automatique reste activé pour maintenir la vitesse réglée.

LIMITEUR DE VITESSE

Principes de fonctionnement

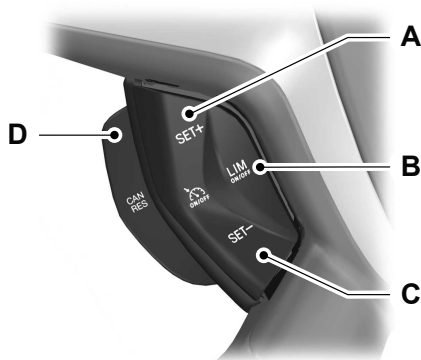


AVERTISSEMENT: Lorsque votre véhicule descend une pente, la vitesse peut augmenter et dépasser la vitesse réglée. Le système n'actionne pas les freins mais un avertissement apparaît. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures corporelles graves, voire mortelles.

Le système vous permet de régler une vitesse, à laquelle votre véhicule est alors limité. la vitesse réglée devient la vitesse maximum effective de votre véhicule, mais vous avez la possibilité de dépasser cette limite temporairement lorsque c'est nécessaire.

Utilisation du système

Le système est contrôlé par des commandes de réglage situées sur le volant de direction.



E133198

- A Augmentation de la vitesse réglée
- B Marche et arrêt.

- C Diminution de la vitesse réglée
- D Effacer et rétablir

Note : La limitation de vitesse peut être intentionnellement dépassée pendant une courte période, par exemple pour dépasser un véhicule.

Activation et désactivation du système

Appuyez sur le contacteur B. L'écran d'information vous invite alors à régler une vitesse.

Réglage de la limite de vitesse

Appuyez sur le contacteur A ou C avec le limiteur en mode veille pour régler ce dernier sur la vitesse actuelle du véhicule.

Appuyez sur le commutateur A ou C pour sélectionner la limite de vitesse souhaitée. La vitesse est affichée sur l'écran d'information et mémorisée comme la vitesse réglée.

Tirez sur le contacteur D pour annuler le limiteur et le mettre en mode veille. L'écran d'information confirme la désactivation en affichant la vitesse réglée barrée.

Tirez à nouveau sur le contacteur D pour réactiver le limiteur. L'écran d'information confirme l'activation en affichant à nouveau la vitesse réglée.

Dépassement volontaire de la vitesse limite réglée

Enfoncez complètement l'accélérateur pour arrêter temporairement le système. Le système se remet en marche une fois que la vitesse de votre véhicule revient en dessous de la vitesse réglée.

Avertissements du système

Si vous dépassez par mégarde la vitesse limite réglée, le témoin de vitesse réglée clignote sur l'écran d'information et un signal d'avertissement retentit.

Aides à la conduite

Si vous dépassez volontairement la vitesse limite réglée, le témoin de vitesse réglée clignote sur l'écran d'information.

LIMITEUR DE VITESSE INTELLIGENT

Principe de fonctionnement



AVERTISSEMENT: Lorsque votre véhicule descend une pente, la vitesse pourrait augmenter et dépasser la vitesse réglée. Le système ne fait pas intervenir les freins.



AVERTISSEMENT: Le système est conçu pour aider le conducteur. Il n'est pas destiné à se substituer à votre attention et à votre bon jugement. Il est toujours de votre responsabilité de conduire avec l'attention et la prudence requises.

Le système vous permet de limiter la vitesse du véhicule à la limite de vitesse maximum détectée par le système de reconnaissance des panneaux de signalisation. Par exemple, si le système de reconnaissance des panneaux de signalisation détecte une limite de vitesse de 80 km/h, la vitesse du véhicule est limitée à 80 km/h. Vous pouvez dépasser temporairement la vitesse définie, pour dépasser un véhicule par exemple.

Note : Le système ne détecte pas les limites de vitesse indiquées via un panneau supplémentaire.

Vous pouvez passer d'un mode de limiteur de vitesse à l'autre à l'aide de l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 94).

Vous pouvez définir une tolérance de vitesse permanente qui est ajoutée à la limite de vitesse détectée via le menu de tolérance sur l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 94).

Utilisation du limiteur de vitesse intelligent

Les commandes se trouvent sur le volant de direction.

Activation et désactivation du système

LIM

Appuyez pour basculer le système en mode veille. Le système vous invite à définir une vitesse ou à afficher la limite de vitesse détectée comme vitesse de réglage. Appuyez à nouveau pour désactiver le système.

Note : Le système ne limite pas la vitesse du véhicule en mode de veille.

Réglage du limiteur de vitesse

SET+

SET-

Appuyez sur le haut ou le bas du bouton à bascule quand le système est en mode de veille pour régler le limiteur de vitesse sur la vitesse actuelle du véhicule. La vitesse définie est enregistrée et affichée sur l'écran d'information.

Note : Le limiteur de vitesse de réglage est ajusté quand le système détecte une autre limite de vitesse maximum.

Note : Si le système ne peut pas détecter de limite de vitesse maximum, il revient en mode de veille.

Vous pouvez ajuster la vitesse réglée par petits ou par grands paliers. Appuyez une fois sur le haut ou le bas du bouton à bascule pour régler la vitesse de consigne par petits incréments. Appuyez sur le haut ou le bas du bouton à bascule et maintenez-le enfoncé pour régler la vitesse de consigne par grands incréments.

Aides à la conduite

Annulation de la vitesse réglée



Appuyez pour annuler le limiteur de vitesse réglée. Le système revient en mode de veille.

Reprise de la vitesse réglée



Appuyez pour faire repasser le limiteur en mode actif sur la vitesse réglée. Le système règle le limiteur de vitesse sur la limite de vitesse maximum détectée au moment où il redémarre.

Dépassement volontaire de la vitesse limite

Appuyez fortement sur la pédale d'accélérateur pour dépasser temporairement la vitesse limite réglée. Le système est réactivé lorsque la vitesse du véhicule passe en dessous de la limite définie ou lorsque vous appuyez sur le bouton **RES**.

Avertissements du système

Un avertissement apparaît sur l'écran d'information si une des conditions suivantes se présente :

- La vitesse du véhicule dépasse la vitesse de réglage actuelle.
- Le système détecte une limite de vitesse maximum inférieure à la vitesse du véhicule actuelle.
- Vous dépassez intentionnellement la vitesse définie.
- Vous dépassez la vitesse définie par inadvertance, notamment dans une descente. Une tonalité retentit également.

Note : Une tonalité retentit si vous continuez à dépasser la vitesse définie.

Note : Si le système de reconnaissance des panneaux de signalisation détecte une limite de vitesse extérieure à la plage de vitesse opérationnelle, une tonalité retentit et le système revient en mode de veille.

AVERTISSEMENT DU CONDUCTEUR



AVERTISSEMENT: Vous êtes responsable du contrôle de votre véhicule à tout moment. Ce système est un outil qui ne vous exonère pas de votre responsabilité de conduire avec l'attention et les précautions qui s'imposent. Le non-respect de cette instruction peut entraîner la perte de contrôle de votre véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas fonctionner correctement si le capteur est bloqué. Maintenez le pare-brise exempt de toute obstruction.



AVERTISSEMENT: Faites des pauses régulières si vous êtes fatigué. N'attendez pas que le système vous avertisse.



AVERTISSEMENT: Certains styles de conduite peuvent entraîner l'émission d'alertes par le système, même si vous n'êtes pas fatigué.



AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas fonctionner par temps froid et en cas de conditions météorologiques difficiles. La pluie, la neige et les projections peuvent limiter les performances du capteur.

Aides à la conduite



AVERTISSEMENT: Le système ne fonctionne pas si le capteur est dans l'incapacité de suivre les marquages de voie.



AVERTISSEMENT: Le véhicule doit être contrôlé dès que possible si la zone située à proximité du capteur est endommagée.



AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas fonctionner correctement si votre véhicule est équipé d'un kit de suspension non approuvé par Ford.

Le système est conçu pour vous avertir s'il calcule que vous vous endormez ou si votre style de conduite se dégrade.

Le système calcule votre niveau d'alerte en fonction de votre comportement au volant vis-à-vis des marquages au sol, ainsi que d'autres facteurs, lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à environ 65 km/h.

Alertes du système d'alerte conducteur

Le système d'alerte compte en deux étapes :

1. Une alerte temporaire est émise pour vous conseiller de faire une pause. Ce message apparaît seulement pendant un court instant.
2. Si vous ne vous reposez pas et que le système détecte que votre conduite continue de se dégrader, il émet un autre avertissement. Celui-ci reste affiché sur l'écran d'information jusqu'à ce que vous l'annuliez.

Note : Le système ne vous prévient pas si la vitesse du véhicule devient inférieure à environ 65 km/h.

Affichage du système d'alerte conducteur

1. Utilisez les commandes de l'écran d'information situées sur le volant pour sélectionner **Réglages**.
2. Sélectionnez **Information**.
3. Sélectionnez **Driver Alert**.

Le niveau d'alerte calculé est indiqué par une barre colorée décomposée en six niveaux. La barre se déplace de droite à gauche lorsque le niveau d'alerte calculé diminue.



E249476

Le niveau d'alerte calculé est bon.



E249477

Le niveau d'alerte calculé est faible. Arrêtez le véhicule dès qu'il est possible de le faire sans danger et reposez-vous.

Votre niveau d'alerte apparaît en gris quand :

- le capteur est dans l'incapacité de suivre les marquages de voie ;
- la vitesse du véhicule est inférieure à environ 65 km/h.

Aides à la conduite

Activation et désactivation de l'alerte conducteur

1. Utilisez les commandes de l'écran d'information situées sur le volant pour sélectionner **Assist. conduc.**.
2. Activez ou désactivez **Driver Alert**.

Note : Le système reste activé ou désactivé, selon son dernier réglage.

Réinitialisation de l'alerte conducteur

Vous pouvez réinitialiser le système en :

- coupant le contact, puis en le rallumant lorsque votre véhicule est immobile.
- ouvrant et fermant la porte conducteur lorsque votre véhicule est immobile.

Messages du système d'alerte conducteur

Message	Action
Alarme Conducteur fatigué Pause conseillée	S'affiche lorsque nous vous recommandons de faire une pause en raison d'un faible niveau d'alerte.
Alarme Conducteur fatigué Arrêtez-vous maintenant	S'affiche lorsque vous devez faire une pause en raison d'un faible niveau d'alerte.

SYSTÈME DE MAINTIEN DE TRAJECTOIRE



AVERTISSEMENT: Vous êtes responsable du contrôle de votre véhicule à tout moment. Le système est un outil et ne vous exonère pas de votre responsabilité d'effectuer les manœuvres de stationnement avec l'attention et les précautions qui s'imposent. Le non-respect de cette instruction peut entraîner la perte de contrôle de votre véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas fonctionner si le capteur est bloqué.



AVERTISSEMENT: Le capteur peut suivre des faux marquages de voie, comme d'autres structures ou objets. Cela peut entraîner une fausse alerte ou une absence d'alerte.



AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas fonctionner par temps froid et en cas de conditions météorologiques difficiles. La pluie, la neige et les projections peuvent limiter les performances du capteur.



AVERTISSEMENT: Les hauts contrastes d'éclairage extérieur peuvent limiter les performances du capteur.



AVERTISSEMENT: Le système ne fonctionne pas si le capteur est dans l'incapacité de suivre les marquages de voie.

Aides à la conduite



AVERTISSEMENT: Le véhicule doit être contrôlé dès que possible si la zone située à proximité du capteur est endommagée.



AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas fonctionner correctement si votre véhicule est équipé d'un kit de suspension non approuvé par Ford.

Le système est conçu pour vous alerter en fournissant une assistance à la direction temporaire ou une vibration du volant de direction lorsqu'il détecte un changement de voie involontaire. Le système détecte et suit les marquages de voie grâce à une caméra installée derrière le rétroviseur intérieur. Le système fonctionne uniquement si la vitesse du véhicule est supérieure à environ 65 km/h. Vous pouvez consulter l'état du système via l'écran d'information.

Note : *Le système est actif si la caméra peut détecter au moins un marquage de voie ou le bord de la route.*

Le système est susceptible de ne pas fonctionner correctement dans les cas suivants :

- Le système ne détecte pas au moins un marquage de voie ou le bord de la route.
- vous avez activé le clignotant ;
- vous effectuez des manœuvres brusques, accélérez ou freinez sèchement ;
- la vitesse du véhicule est inférieure à 65 km/h ;
- le système de freinage antiblocage, le système de contrôle de stabilité ou l'antipatinage est activé ;
- Voie étroite.

Le système est susceptible de ne pas corriger le positionnement de voie dans les conditions suivantes :

- Vents latéraux violents.
- Surfaces routières irrégulières.
- Charges lourdes ou inégales.
- Pression de gonflage des pneus incorrecte.

Activation et désactivation du système de maintien de trajectoire



E270719

Appuyez sur le bouton situé sur le levier des clignotants.

Réglages du système de maintien de trajectoire

Le système propose différents réglages que vous pouvez visualiser ou modifier à partir de l'écran d'information.

Note : *Le système récupère le dernier réglage choisi lorsque vous démarrez votre véhicule. Si le système détecte une clé MyKey, le mode d'alerte est sélectionné.*

Mode Alerte

Active une vibration du volant de direction dès que le système détecte un changement de voie involontaire.

Aides à la conduite

Réglage de l'intensité des vibrations du volant de direction

1. Utilisez les commandes de l'écran d'information situées sur le volant pour sélectionner **Assist. conduc..**
2. Sélectionnez **Système maintien de voie**.
3. Sélectionnez **Intensité**.
4. Sélectionnez un réglage et appuyez sur le bouton **OK**.

Note : Ce paramètre n'a pas d'impact sur le mode Aide.

Note : Le système récupère le dernier réglage choisi lorsque vous démarrez votre véhicule.

Ajustement des réglages de sensibilité du système d'aide au maintien de la trajectoire

1. Utilisez les commandes de l'écran d'information situées sur le volant pour sélectionner **Assist. conduc..**
2. Sélectionnez **Système maintien de voie**.
3. Sélectionnez **Sensibilité**.
4. Sélectionnez un réglage et appuyez sur le bouton **OK**.

Mode Aide

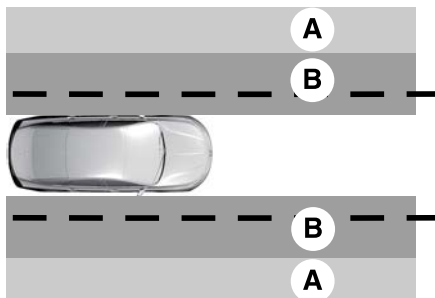
Fournit une assistance directionnelle temporaire vers le centre de la voie lorsque le système détecte un changement de voie involontaire.

Note : Si le mode d'aide est activé et que le système ne détecte aucune activité du volant pendant une courte période, par exemple une légère prise en main du volant, le système vous demande de poser vos mains sur le volant de direction.

Note : Le mode d'aide se réactive après que vous avez replacé votre véhicule au centre de la voie.

Mode Alerte et Aide

Fournit une assistance directionnelle temporaire vers le centre de la voie lorsque le système détecte un changement de voie involontaire. Si votre véhicule continue à quitter la voie, le volant de direction vibre.



A Mode Alerte.

B Mode Aide.

Note : le schéma donne une indication de la zone de couverture générale. Il ne fournit pas de paramètres exacts de zone.

Activation du mode du système de maintien de trajectoire

1. Utilisez les commandes de l'écran d'information situées sur le volant pour sélectionner **Assist. conduc..**
2. Sélectionnez **Système maintien de voie**.
3. Sélectionnez **Mode**.
4. Sélectionnez un réglage et appuyez sur le bouton **OK**.

Aides à la conduite

Affichage du système de maintien de trajectoire



Lorsque le système est désactivé, le témoin ou les marquages de voie ne s'affichent pas.

Indicateurs du système de maintien de trajectoire



Lorsque vous activez le système, il s'allume sur l'écran d'information et le mode Aide ou le mode Alerte et Aide sont sélectionnés.



Lorsque vous activez le système, il s'allume sur l'écran d'information et le mode Alerte est sélectionné.

Ecran d'information noir et blanc

Clignotant	Etat du système
Gris.	Non disponible.
Blanc.	Disponible.
Blanc et inversé.	Assistance à la direction temporaire.
Blanc et clignotant.	Assistance à la direction temporaire et vibration du volant de direction.

Ecran d'information couleur

Clignotant	Etat du système
Gris.	Non disponible.
Vert.	Disponible.
Ambre.	Assistance à la direction temporaire.
Rouge.	Assistance à la direction temporaire et vibration du volant de direction.

Aides à la conduite

Témoin d'avertissement du système de maintien de trajectoire



Lorsque vous désactivez le système, il peut s'allumer. S'il

s'allume pendant la conduite, cela indique un dysfonctionnement du système. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Messages du système de maintien de trajectoire

Message	Action
Anomalie système Maintien de voie Révision nécessaire	Le système a détecté un défaut qui nécessite une révision. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

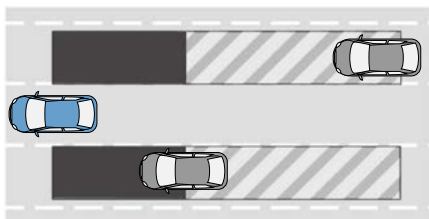
SYSTÈME D'INFORMATIONS D'ANGLE MORT



AVERTISSEMENT: N'utilisez jamais le système d'informations d'angle mort en lieu et place des rétroviseurs extérieurs et intérieur ou au lieu de jeter un coup d'œil par-dessus votre épaule avant de changer de file. Le système d'informations d'angle mort ne se substitue pas à une conduite prudente.



AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas fonctionner en cas de conditions météorologiques difficiles, comme de la neige, de la glace, de fortes pluies ou des projections. Conduisez toujours avec prudence et attention. Sinon, vous risquez une collision.



E255695

Le système est conçu pour détecter les véhicules éventuellement entrés dans la zone d'angle mort. La zone de détection se situe des deux côtés de votre véhicule, elle s'étend vers l'arrière depuis les rétroviseurs extérieurs jusqu'à environ 4 m au-delà du pare-chocs arrière. La zone de

Aides à la conduite

détection se situe à environ 18 m au-delà du pare-chocs arrière lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 48 km/h pour vous prévenir de véhicules qui s'approchent en roulant à une vitesse plus élevée que la vôtre.

Note : Ce système n'empêche en aucun cas le contact avec d'autres véhicules. Il n'est pas conçu pour détecter les véhicules en stationnement, les piétons, les animaux ou autres infrastructures.

Utilisation du système d'informations d'angle mort

Véhicules avec transmission automatique

Le système s'active lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies :

- vous démarrez le véhicule ;
- vous passez en position de marche avant (D) ;
- la vitesse du véhicule est supérieure à 10 km/h.

Note : Le système ne fonctionne pas en position de stationnement (P) ou en marche arrière (R).

Véhicules avec transmission manuelle

Le système s'active lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies :

- vous démarrez le véhicule ;
- la vitesse du véhicule est supérieure à 10 km/h.

Note : Le système ne fonctionne pas en position de stationnement (P) ou en marche arrière (R).

Messages et témoins lumineux du système



E142442

Lorsque le système détecte un véhicule, un voyant d'alerte s'allume dans le rétroviseur extérieur qui se trouve du même côté que le véhicule qui approche. Si vous activez le clignotant se trouvant de ce côté de votre véhicule, le voyant d'alerte clignote.

Note : Le système peut ne pas vous avertir lorsqu'un véhicule traverse rapidement la zone de détection.

Capteurs bloqués



E205199

Les capteurs se trouvent derrière le pare-chocs arrière de chaque côté de votre véhicule.

Note : Gardez les capteurs exempts de neige, de glace et d'accumulation importante de poussière.

Aides à la conduite

Note : Ne recouvrez pas les capteurs avec des autocollants pour pare-chocs, du produit de réparation ou tout autre objet.

Note : Des capteurs obstrués peuvent affecter les performances du système.

Si les capteurs se bloquent, un message peut s'afficher sur l'écran d'information. Voir **Messages d'information** (page 97). Les voyants d'alerte restent allumés, mais le système ne vous avertit pas.

Erreurs système

Si le système détecte un défaut, un voyant s'allume et un message s'affiche. Voir **Messages d'information** (page 97).

Activation et désactivation du système

Vous pouvez désactiver le système en utilisant l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 94). Lorsque vous désactivez le système, un voyant s'allume et un message s'affiche. Lorsque vous activez ou désactivez le système, les voyants d'alerte clignotent deux fois.

Note : Le système récupère le dernier réglage choisi lorsque vous démarrez votre véhicule.

Note : Le système peut ne pas fonctionner correctement lorsque le véhicule tracte une remorque. Sur les véhicules équipés d'un module de remorquage et d'une barre de remorquage homologués par Ford, le système se désactive lorsque vous attachez une remorque. Sur les véhicules équipés d'un module de remorquage ou d'une barre d'attelage de seconde monte, nous vous recommandons de désactiver le système lorsque vous attachez une remorque.

Pour désactiver définitivement le système, contactez un concessionnaire agréé.

ALERTE DE CIRCULATION TRANSVERSALE



AVERTISSEMENT : n'utilisez pas le système d'alerte de circulation transversale en lieu et place des rétroviseurs extérieurs et intérieur ou au lieu de jeter un coup d'œil par-dessus votre épaule avant de reculer pour quitter une place de stationnement. Le système d'alerte de circulation transversale ne se substitue pas à une conduite prudente.



AVERTISSEMENT : le système peut ne pas fonctionner en cas de conditions météorologiques difficiles, comme de la neige, de la glace, de fortes pluies ou des projections. Conduisez toujours avec prudence et attention. Sinon, vous risquez une collision.

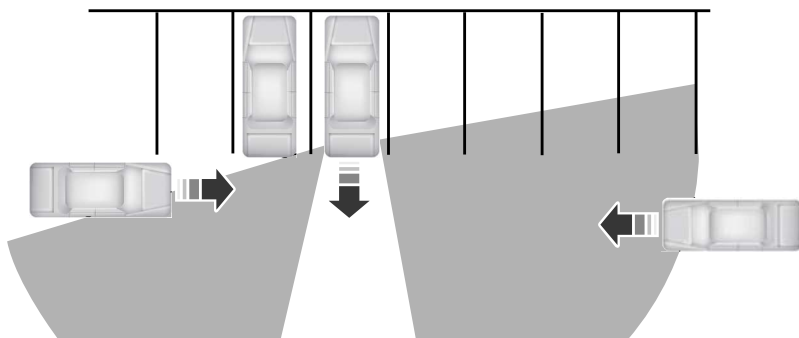
Le système est conçu pour vous avertir des véhicules qui approchent sur les côtés à l'arrière du véhicule lorsque vous enclenchez la marche arrière (R).

Utilisation de l'alerte de circulation transversale

Le système est conçu pour détecter les véhicules en approche roulant à une vitesse comprise entre 6 km/h et 60 km/h. La zone de détection diminue lorsque les capteurs sont obstrués partiellement, en grande partie ou complètement. Effectuer une marche arrière lente augmente la zone de détection et l'efficacité du système.

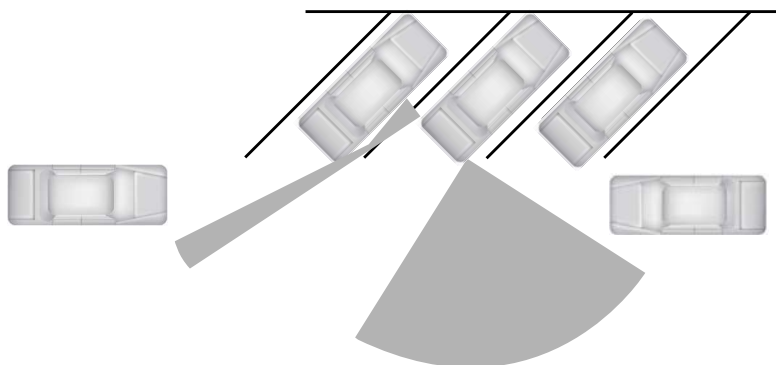
Le système s'active lorsque vous démarrez le moteur et que vous engagez la marche arrière (R). Le système se désactive lorsque vous quittez la marche arrière (R).

Aides à la conduite



E142440

Le capteur situé du côté gauche n'est que partiellement obstrué et la couverture de la zone du côté droit est maximisée.



E142441

Aides à la conduite

La couverture de la zone diminue aussi lorsque vous effectuez une manœuvre de stationnement avec des angles étroits. Le capteur du côté gauche est obstrué en grande partie et la couverture de la zone de ce côté est fortement réduite.

Capteurs du système d'alerte de circulation transversale



E205199

Les capteurs se trouvent derrière le pare-chocs arrière de chaque côté de votre véhicule.

Note : gardez les capteurs exempts de neige, de glace et d'accumulation importante de poussière.

Note : ne couvrez pas les capteurs avec des autocollants pour pare-chocs, du produit de réparation ou tout autre objet.

Note : des capteurs obstrués peuvent affecter les performances du système.

Si les capteurs sont bloqués, un message peut s'afficher sur l'écran d'information lorsque vous passez en marche arrière (R).

Limites du système d'alerte de circulation transversale

Le système est susceptible de ne pas fonctionner correctement dans n'importe laquelle des conditions suivantes :

- les capteurs sont bloqués ;
- des véhicules sont stationnés à proximité ou des objets obstruent les capteurs ;

- des véhicules s'approchent à une vitesse inférieure à 6 km/h ou supérieure à 60 km/h ;
- la vitesse du véhicule est supérieure à 12 km/h.
- vous quittez une place de stationnement de biais en marche arrière.

Activation et désactivation de l'alerte de circulation transversale

1. Utilisez les commandes de l'écran d'information situées sur le volant pour sélectionner **Assist. conduc..**
2. Activez ou désactivez le commutateur **Alerte circul. transver..**

Note : Si vous désactivez temporairement le système, il se réactive lorsque vous mettez le contact la fois d'après.

Note : le système peut ne pas fonctionner correctement lorsque le véhicule tracte une remorque. Sur les véhicules équipés d'un module de remorquage et d'une barre de remorquage homologués par Ford, le système se désactive lorsque vous attachez une remorque. Sur les véhicules équipés d'un module de remorquage ou d'une barre d'attelage de seconde monte, nous vous recommandons de désactiver le système lorsque vous attachez une remorque.

Pour désactiver définitivement le système, contactez un concessionnaire agréé.

Témoin d'alerte de circulation transversale



Lorsque le système détecte un véhicule en approche, une tonalité retentit, un témoin s'allume dans le rétroviseur extérieur concerné et des flèches apparaissent sur l'écran d'informations pour indiquer quel côté est concerné par le véhicule qui approche.

Aides à la conduite

Note : si les flèches ne s'affichent pas, un message apparaît sur l'écran d'information.

En cas de dysfonctionnement du système, un témoin s'allume sur la planche de bord et un message apparaît sur l'écran d'informations. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Note : Dans certaines conditions exceptionnelles, le système peut émettre un avertissement même lorsqu'aucun véhicule ne se trouve dans la zone de détection, par exemple lorsqu'un véhicule s'éloigne.

Messages d'information de l'alerte de circulation transversale

Message	Mesure
Alerte circulation trans- versale	S'affiche en lieu et place des flèches d'indication lorsque le système détecte un véhicule. Vérifiez la circulation alentour.
Circulation transversale indisponible capteur bloqué Cf. manuel	S'affiche lorsque les capteurs du système d'alerte de circulation transversale sont bloqués. Nettoyez les capteurs. Si le message persiste, faites contrôler votre véhicule dès que possible.
Anomalie Circulation transversale	Le système présente un dysfonctionnement. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.
Alerte circulation trans- versale désactivée Remorque attachée	S'affiche lorsque vous attachez une remorque au véhicule.

RECONNAISSANCE DES PANNEAUX DE SIGNALISATION

Principe de fonctionnement



AVERTISSEMENT: Vous êtes responsable du contrôle de votre véhicule à tout moment. Le système est un outil et ne vous exonère pas de votre responsabilité d'effectuer les manœuvres de stationnement avec

l'attention et les précautions qui s'imposent. Le non-respect de cette instruction peut entraîner la perte de contrôle de votre véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas fonctionner correctement si le capteur est bloqué. Maintenez le pare-brise exempt de toute obstruction.

Le système est conçu pour détecter les panneaux routiers afin de vous signaler la limite de vitesse en cours et les règles de dépassement. Les panneaux de signalisation détectés apparaissent sur l'écran d'informations. Le capteur est situé derrière le rétroviseur intérieur.

Aides à la conduite

Note : *N'effectuez pas de réparations du pare-brise dans l'environnement direct autour du capteur.*

Note : *les données de panneaux routiers fournies par le système d'aide à la navigation comprennent les informations intégrées à la version par le fournisseur de données.*

Le système détecte les panneaux reconnaissables, comme :

- les panneaux de limitation de vitesse ;
- les panneaux d'interdiction de dépasser ;
- les panneaux d'annulation de limite de vitesse.
- les panneaux de fin d'interdiction de dépasser.

Note : *Il se peut que le système ne détecte pas tous les panneaux de signalisation ou les interprète de façon erronée.*

Note : *Le système peut ne pas fonctionner par temps froid et en cas de conditions météorologiques difficiles. La pluie, la neige, des jets ainsi que de forts contrastes d'éclairage peuvent entraver le bon fonctionnement du capteur.*

Note : *Si le véhicule est équipé d'un kit de suspension non approuvé par Ford, le système peut ne pas fonctionner correctement.*

Note : *Toujours poser des pièces d'origine Ford lors du remplacement des ampoules de phares. L'utilisation d'autres ampoules peut diminuer les performances du système.*

Le système s'active lorsque vous mettez le contact et il est impossible de le désactiver.

Activation et désactivation de l'avertissement de vitesse

1. Utilisez les commandes de l'écran d'information situées sur le volant pour sélectionner **Assist. conduc.**

2. Sélectionnez **Recon. panneaux sign.**
3. Sélectionnez **Activ. recon. pann. sign.**
4. Sélectionnez **Activer alerte vitesse.**
5. Activez ou désactivez **Signal vitesse excess.**

Réglage de l'avertissement de vitesse

Vous pouvez régler l'avertissement de vitesse du système pour vous prévenir lorsque la vitesse du véhicule dépasse la limite de vitesse reconnue par le système avec une certaine tolérance de vitesse.

1. Utilisez les commandes de l'écran d'information situées sur le volant pour sélectionner **Assist. conduc.**
2. Sélectionnez **Recon. panneaux sign.**
3. Sélectionnez **Activ. recon. pann. sign.**
4. Sélectionnez **Activer alerte vitesse.**
5. Sélectionnez **Alerte vitesse.**
6. Sélectionnez un réglage et appuyez sur la touche **OK**.

Affichage du système de reconnaissance des panneaux de signalisation



Il se peut que le système affiche deux panneaux de circulation en parallèle.

Vous pouvez afficher son état à n'importe quel moment à l'aide de l'afficheur multifonction.

Aides à la conduite

Le système affiche les panneaux reconnaissables en quatre étapes, comme suit :

1. Tous les nouveaux panneaux apparaissent de manière plus vive que les autres panneaux déjà présents sur l'affichage.
2. Après une durée prédéterminée, ils s'affichent normalement.
3. Après une distance prédéterminée, ils sont grisés.
4. Après une autre distance prédéterminée, ils disparaissent.

Si le système détecte un panneau supplémentaire, celui-ci s'affiche sous le panneau respectif, par exemple, lorsque le véhicule passe devant un panneau de réduction de la limitation de vitesse en cas de chaussée humide.

Note : Si votre véhicule est équipé d'un système d'aide à la navigation, les données de panneaux routiers enregistrées peuvent influencer la valeur de la limite de vitesse indiquée.

Messages du système de reconnaissance des panneaux de signalisation

Message	Action
Sign. de circulation Performance réduit Cf. manuel	Les données de panneaux routiers fournies par le système d'aide à la navigation ne sont pas disponibles parce que le signal est faible ou absent. Patientez le temps que le signal soit plus fort. Si le message persiste, faites contrôler votre véhicule dès que possible.

RECONNAISSANCE DE LA SIGNALISATION DE VITESSE

Principe de fonctionnement



AVERTISSEMENT: Vous êtes responsable du contrôle de votre véhicule à tout moment. Ce système est un outil qui ne vous exonère pas de votre responsabilité de conduire avec l'attention et les précautions qui s'imposent. Le non-respect de cette instruction peut entraîner la perte de contrôle de votre véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas fonctionner correctement si le capteur est bloqué. Maintenez le pare-brise exempt de toute obstruction.

Le système est conçu pour détecter les panneaux de limitation de vitesse et vous renseigner sur la limite de vitesse actuelle. Les panneaux de vitesse détectés apparaissent sur l'écran d'informations. Le capteur est situé derrière le rétroviseur intérieur.

Note : N'effectuez pas de réparations du pare-brise dans l'environnement direct autour du capteur.

Note : Les données de signalisation de vitesse fournies par le système d'aide à la navigation comprennent les informations intégrées à la version par le fournisseur de données.

Aides à la conduite

Note : Il se peut que le système ne détecte pas tous les panneaux de signalisation de vitesse ou les interprète de façon erronée.

Note : Le système peut ne pas fonctionner par temps froid et en cas de conditions météorologiques difficiles. La pluie, la neige, des jets ainsi que de forts contrastes d'éclairage peuvent entraver le bon fonctionnement du capteur.

Note : Si le véhicule est équipé d'un kit de suspension non approuvé par Ford, le système peut ne pas fonctionner correctement.

Note : Toujours poser des pièces d'origine Ford lors du remplacement des ampoules de phares. L'utilisation d'autres ampoules peut diminuer les performances du système.

Le système s'active lorsque vous mettez le contact et il est impossible de le désactiver.

Utilisation du système de reconnaissance de la signalisation de vitesse

Activation et désactivation de l'avertissement de vitesse

1. Utilisez les commandes de l'écran d'information situées sur le volant pour sélectionner **Assist. conduc.**
2. Sélectionnez **Recon. panneaux sign.**
3. Sélectionnez **Activ. recon. pann. sign.**
4. Sélectionnez **Activer alerte vitesse.**
5. Activez ou désactivez **Signal vitesse excess.**

Réglage de l'avertissement de vitesse du système

Vous pouvez régler l'avertissement de vitesse du système pour vous prévenir lorsque la vitesse du véhicule dépasse la limite de vitesse reconnue par le système avec une certaine tolérance de vitesse.

1. Utilisez les commandes de l'écran d'information situées sur le volant pour sélectionner **Assist. conduc.**
2. Sélectionnez **Recon. panneaux sign.**
3. Sélectionnez **Activ. recon. pann. sign.**
4. Sélectionnez **Activer alerte vitesse.**
5. Sélectionnez **Alerte vitesse.**
6. Sélectionnez un réglage et appuyez sur le bouton **OK**.

Note : le système récupère le dernier réglage choisi lorsque vous démarrez votre véhicule.

Affichage du système de reconnaissance de la signalisation de vitesse



Quand le système détecte un panneau de limite de vitesse, un message apparaît sur l'écran d'informations.

Note : Si votre véhicule est équipé d'un système d'aide à la navigation, les données de signalisation de vitesse enregistrées peuvent influencer la valeur de la limite de vitesse indiquée.

Aides à la conduite

Messages du système de reconnaissance de la signalisation de vitesse

Message	Action
Sign. de circulation Performance réduit Cf. manuel	Les données de panneaux routiers fournies par le système d'aide à la navigation ne sont pas disponibles parce que le signal est faible ou absent. Patientez le temps que le signal soit plus fort. Si le message persiste, faites contrôler votre véhicule dès que possible.

ÉCO

Mode Eco

Comment fonctionne le mode Eco

Le système est conçu pour surveiller certaines caractéristiques de conduite afin de conduire plus économiquement. Voir **Conduite économique** (page 264).

Note : les niveaux de rendement ne représentent pas une valeur définie de la consommation de carburant. Voir **Consommation de carburant** (page 170).

Note : le système indique uniquement le niveau d'efficacité pour le trajet en cours. Le système est réinitialisé chaque fois que vous mettez le contact.

Niveau d'efficacité instantané

Le symbole de l'affichage augmente au fur et à mesure que le niveau d'efficacité instantané augmente et s'allume une fois que l'efficacité maximale est atteinte. Le niveau est constamment mis à jour pour indiquer le niveau d'efficacité du trajet en cours.

Affichage du niveau d'efficacité instantané

- Utilisez les commandes de l'écran d'information situées sur le volant pour sélectionner **MyView**.
- Sélectionnez **Guide éco**.

Récapitulatif du trajet

Le récapitulatif du trajet calculé est affiché sous forme de quatre barres de couleur. Les barres se déplacent de la gauche vers la droite lorsque le niveau d'efficacité calculé augmente. Les barres indiquent le niveau d'efficacité moyen pour l'accélération, la décélération, la vitesse et les changements de vitesses sur la distance totale parcourue par votre véhicule lors du trajet actuel.

Note : Les véhicules équipés d'une transmission automatique n'ont pas de barre dédiée aux changements de vitesses.

Affichage du récapitulatif du trajet

- Utilisez les commandes de l'écran d'information situées sur le volant pour sélectionner **MyView**.
- Sélectionnez **Guide éco**.

Mode de conduite efficace

Qu'est-ce qu'un mode de conduite efficace

Le mode de conduite efficace est un coach prédictif qui fournit des informations de circulation pratiquement en temps réel pour vous aider à conduire plus efficacement en relâchant la pédale d'accélérateur.

Aides à la conduite

Activation et désactivation du mode de conduite efficace

1. Utilisez les commandes de l'écran d'information situées sur le volant pour sélectionner **Assist. conduc.**
2. Sélectionnez **Guide éco.**
3. Activez et désactivez le commutateur **Conseils éco.**

Affichage du mode de conduite efficace

1. Utilisez les commandes de l'écran d'information situées sur le volant pour sélectionner **Assist. conduc.**

Le cadran d'affichage peut fournir des informations sur la limite de vitesse, les voies d'accès d'autoroute, les pentes, les virages, les passages pour piétons, etc.

Témoin de mode de conduite efficace



Il indique que vous devez décélérer lentement.

Récapitulatif du trajet

Le récapitulatif du trajet calculé est affiché sous forme de cinq barres de couleur. Les barres se déplacent de la gauche vers la droite lorsque le niveau d'efficacité calculé augmente. Ces barres indiquent le niveau d'efficacité moyen pour l'accélération, la décélération, la vitesse, les changements de vitesses et le score de conformité sur la distance totale parcourue par votre véhicule lors de dernier trajet et du trajet actuel.

Note : Les véhicules équipés d'une transmission automatique n'ont pas de barre dédiée aux changements de vitesses.

Affichage du récapitulatif du trajet

1. Utilisez les commandes de l'écran d'information situées sur le volant pour sélectionner **MyView.**

2. Sélectionnez **Guide éco.**
3. Arrêtez le moteur.
4. Appuyez sur la touche **OK.**

ASSISTANCE PRÉ-COLLISION



AVERTISSEMENT: Vous êtes responsable du contrôle de votre véhicule à tout moment. Le système est un outil et ne vous exonère pas de votre responsabilité d'effectuer les manœuvres de stationnement avec l'attention et les précautions qui s'imposent. Le non-respect de cette instruction peut entraîner la perte de contrôle de votre véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: Le système ne fonctionne pas pendant une accélération brutale ou un virage serré. Le non-respect de ces consignes peut provoquer une collision ou des blessures corporelles.



AVERTISSEMENT: Par temps froid et en cas de conditions météorologiques difficiles, le système peut ne pas fonctionner ou ses performances peuvent être réduites. La neige, la glace, la pluie, les projections ou le brouillard peuvent empêcher le bon fonctionnement du système. Maintenez la caméra avant ainsi que le radar exempts de neige et de glace. Le non-respect de ces instructions peut entraîner une perte de contrôle de votre véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.

Aides à la conduite



AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas fonctionner correctement si le véhicule est équipé d'un pare-brise qui n'est pas de marque Ford. N'effectuez pas de réparations du pare-brise dans la zone entourant le capteur.



AVERTISSEMENT: Certaines situations et certains objets empêchent la détection d'un risque. Par exemple, une lumière du soleil faible ou directe, le mauvais temps, des types de véhicules non conventionnels et des piétons. Appliquez les freins comme requis. Le non-respect de cette instruction peut entraîner la perte de contrôle de votre véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: Le système d'assistance pré-collision avec assistance au freinage ne peut pas vous aider à empêcher toutes les collisions. Ce système ne se substitue pas à votre jugement et n'assure pas le maintien des distances de sécurité ou de la vitesse du véhicule.

Le système d'assistance pré-collision s'active lorsque votre véhicule atteint une vitesse d'environ 5 km/h. La détection des piétons reste active jusqu'à une vitesse de 80 km/h.

Note: Le système n'est pas conçu pour détecter les animaux.

Note: Le système n'est pas conçu pour détecter les véhicules ou les cyclistes circulant dans une autre direction.



E156130

Si votre véhicule se rapproche rapidement d'un véhicule à l'arrêt, d'un véhicule ou d'un cycliste circulant dans la même direction ou d'un piéton situé sur votre trajectoire, le système est conçu pour proposer trois niveaux d'action.

Niveau d'action	Description
Alerte	Lorsque le système est actif, un témoin d'avertissement clignote et un avertissement sonore retentit.
Assistance au freinage	Le système est conçu pour aider le conducteur à réduire la vitesse de collision en préparant les freins à un freinage rapide. Le système n'applique pas les freins automatiquement. Si vous appuyez sur la pédale de frein, le système pourrait appliquer un freinage supplémentaire jusqu'à la force de freinage maximum lorsque vous enfoncez, même légèrement, la pédale de frein.
Freinage actif - véhicules sans régulateur de vitesse adaptatif	Le système est conçu pour appliquer les freins s'il détecte une collision imminente. Cela peut aider à réduire le choc ou à éviter la collision.

Aides à la conduite

Niveau d'action	Description
	Le système est activé à une vitesse supérieure à 130 km/h.
Freinage actif - véhicules avec régulateur de vitesse adaptatif	Le système est conçu pour appliquer les freins s'il détecte une collision imminente. Cela peut aider à réduire le choc ou à éviter la collision.

Pour activer ou désactiver le freinage actif, utilisez les commandes au volant de l'écran d'informations afin de sélectionner une des options suivantes :

Option de menu	Action
Assist. conduc.	Appuyez sur le bouton de menu.
Assistant pré-collision	Appuyez sur la touche OK .
Freinage actif	Appuyez sur la touche OK .

Avertissement de distance

Un témoin s'allume lorsque la distance avec le véhicule qui précède est réduite.

Note : Le témoin ne s'allume pas si le régulateur de vitesse ou le régulateur de vitesse adaptatif est actif.

Paramètres de sensibilité de l'avertissement de distance

Pour régler les paramètres de sensibilité de l'avertissement de distance, utilisez les commandes au volant de l'écran d'informations afin de sélectionner une des options suivantes :

Option de menu	Action
Assist. conduc.	Appuyez sur le bouton de menu.
Assistant pré-collision	Appuyez sur la touche OK .
Sensibilité alerte	Appuyez sur la touche OK . Appuyez sur le haut ou le bas du bouton à bascule pour choisir le réglage requis. Appuyez sur la touche OK .

Indication distance

Une indication graphique affiche l'écart temporel qui vous sépare des véhicules qui vous précèdent et circulent dans le même sens.

Note : Le graphique ne s'affiche pas si vous activez le régulateur de vitesse ou le régulateur de vitesse adaptatif.

Aides à la conduite

Vitesse du véhicule	Sensibilité du système	Couleur de l'indicateur de distance	Ecart de distance	Ecart temporel
100 km/h	Normal	Gris.	Supérieur à 25 m.	Supérieur à 0,9 seconde.
		Jaune.	17–25 m	0,6–0,9 seconde.
		Rouge.	Inférieur à 17 m.	Inférieur à 0,6 seconde.

Activer ou désactiver l'indication de distance

Pour activer ou désactiver l'indication de distance, utilisez les commandes au volant de l'écran d'informations afin de sélectionner une des options suivantes :

Option de menu	Action
Assist. conduc.	Appuyez sur le bouton de menu.
Assistant pré-collision	Appuyez sur la touche OK .
Indication distance	Appuyez sur la touche OK .

Capteurs du système d'assistance pré-collision

Véhicules sans régulateur de vitesse adaptatif



E243054

La caméra est montée derrière le rétroviseur intérieur.

Note : Gardez les capteurs exempts de neige, de glace et d'accumulation importante de poussière.

Note : Ne nettoyez pas les capteurs avec des objets pointus.

Note : Si l'alignement des capteurs n'est plus correct en raison de dommages subis par le véhicule, cela peut provoquer des erreurs de mesure ou de fausses alertes.

Des capteurs bloqués pourraient affecter la précision du système. Un message peut alors apparaître sur l'écran d'information.

Aides à la conduite

Véhicules avec régulateur de vitesse adaptatif



E243054

La caméra est montée derrière le rétroviseur intérieur.



E244279

Le capteur radar se situe derrière la calandre avant, au-dessous de la plaque d'immatriculation.

Note : Gardez les capteurs exempts de neige, de glace et d'accumulation importante de poussière.

Note : Ne nettoyez pas les capteurs avec des objets pointus.

Note : Si l'alignement des capteurs n'est plus correct en raison de dommages subis par le véhicule, cela peut provoquer des erreurs de mesure ou de fausses alertes.

Des capteurs bloqués pourraient affecter la précision du système. Un message peut alors apparaître sur l'écran d'information.

Témoin d'avertissement de l'assistance pré-collision



S'allume lorsque votre véhicule s'approche rapidement d'un autre véhicule pour vous prévenir qu'un risque d'accident avec le véhicule qui vous précède est présent.

Il peut s'allumer en rouge lorsque la distance avec le véhicule qui précède est réduite.

Il s'allume lorsque le système n'est pas disponible.

Messages d'information du système d'assistance de pré-collision

Message	Action
Assistant pré-collision indisponible	Le système a présenté un dysfonctionnement. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.
Assistant pré-collision indisponible Capteur bloqué	Les capteurs sont encrassés. Nettoyez les capteurs. Si le message persiste, faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Aides à la conduite

Le tableau suivant répertorie les causes possibles et les actions à effectuer si un message s'affiche indiquant un blocage de capteur.

Cause	Action
La surface du radar dans la calandre est sale ou obstruée.	Nettoyez la calandre devant le radar ou éliminez toute obstruction.
La surface du radar est propre, mais le message s'affiche toujours.	Patiencez un court instant. Plusieurs minutes peuvent être nécessaires au système pour détecter la disparition de l'obstruction.
Une forte pluie, des projections, de la neige ou du brouillard interfèrent avec les signaux radar.	Le système est temporairement désactivé. Normalement, le système se réactive rapidement lorsque les conditions météorologiques s'améliorent.
Le radar est mal aligné.	Faites contrôler votre véhicule dès que possible.
Le pare-brise devant la caméra est sale ou obstrué.	Nettoyez la partie externe du pare-brise devant la caméra.
Le pare-brise devant la caméra est propre, mais le message apparaît toujours.	Patiencez un court instant. Il peut s'écouler quelques minutes avant que la caméra ne détecte l'absence d'obstruction.
Chaleur excessive autour de la caméra.	Patiencez un court instant. Le message doit s'effacer lorsque la température autour de la caméra diminue.

QUE SONT LES INFORMATIONS D'AUTOROUTE ACTUALISÉES

Le système est conçu pour fournir des informations quasi en temps réel sur la route que vous empruntez.

ACTIVATION DES INFORMATIONS D'AUTOROUTE ACTUALISÉES

Note : Assurez-vous que le modem est activé. Voir **Véhicule connecté** (page 341).

1. Sélectionnez **Réglages**.
2. Sélectionnez **FordPass Connect**.
3. Sélectionnez **Réglages de connectivité**.
4. Activez **Connectivité du véhicule**.
5. Activez **Localisation**.
6. Activez **Données véhicule et ctrlr à distance**.
7. Activez **Live Traffic**.
8. Activez **Infos sur zones de danger**.

CONTRÔLE DU STATUT DES INFORMATIONS D'AUTOROUTE ACTUALISÉES

1. Utilisez les commandes de l'écran d'information situées sur le volant pour sélectionner **Réglages**.
2. Sélectionnez **Information**.
3. Sélectionnez **Infos sur les zones de danger**.

Chargement du véhicule

GÉNÉRALITÉS



AVERTISSEMENT: Veuillez à fixer correctement les objets dans le coffre à bagages. Le non-respect de cette instruction pourrait entraîner des blessures corporelles en cas d'arrêt brusque ou d'accident.



AVERTISSEMENT: Ne pas disposer d'objets sur la tablette arrière. Le non-respect de cette instruction pourrait entraîner des blessures corporelles graves, voire mortelles en cas d'arrêt brusque ou d'accident.



AVERTISSEMENT: La capacité de chargement appropriée de votre véhicule peut être limitée soit par la capacité volumique (l'espace disponible), soit par la capacité de charge utile (le poids pouvant être transporté par le véhicule). Une fois que vous avez atteint la charge utile maximale de votre véhicule, n'ajoutez pas de charge supplémentaire, même s'il y a de l'espace disponible. La surcharge ou le chargement incorrect de votre véhicule peut contribuer à la perte de contrôle du véhicule et à des tonneaux.



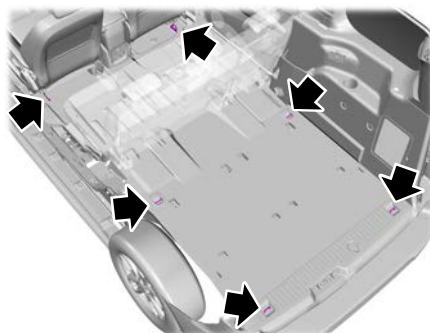
AVERTISSEMENT: Veuillez à fermer complètement le hayon pour éviter que des fumées d'échappement entrent à l'intérieur du véhicule. Si vous ne parvenez pas à fermer complètement le hayon, ouvrez les buses d'aération ou les vitres pour faire entrer de l'air frais à l'intérieur du véhicule. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles voire un décès.



AVERTISSEMENT: Ne dépassez pas la charge maximale des essieux avant et arrière de votre véhicule.

Note: lorsque vous chargez de longs objets dans votre véhicule, par exemple des tuyaux, des planches ou des meubles, veuillez à ne pas endommager le garnissage intérieur.

POINTS D'ANCRAGE DES BAGAGES



E167350

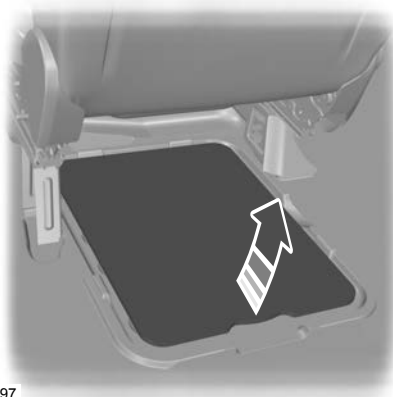
Chargement du véhicule

Valeur de charge maximum

3 000 N

RANGEMENT SOUS LE PLANCHER ARRIÈRE

Plancher d'habitacle (le cas échéant)

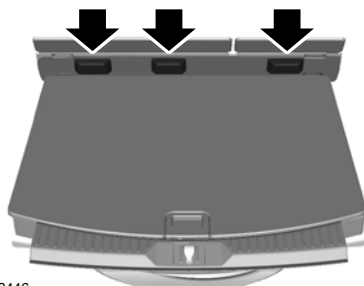


E78097

Le compartiment de rangement sous le plancher est situé derrière le siège passager avant.

Plancher de chargement réglable

(le cas échéant)



E142446

Pour les véhicules disposant d'une roue de secours de taille standard, il est possible de régler le plancher de chargement sur deux positions. L'avant du plancher de chargement peut être placé sur (pour une position haute) ou sous (pour une position basse) les rebords derrière les sièges arrière. L'arrière du plancher de chargement doit toujours reposer sur les deux petites tablettes situées sur le garnissage de hayon.

FILETS À BAGAGES

Pose du filet (le cas échéant)

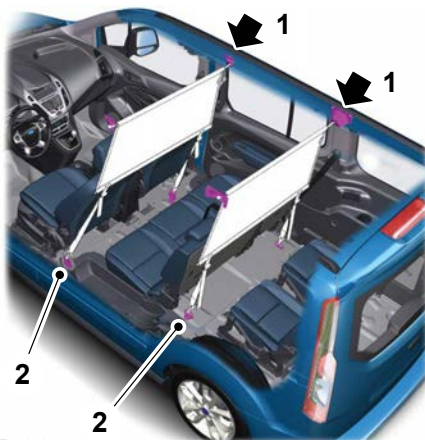


AVERTISSEMENT: Attachez et nouez toujours le filet aux points d'ancrage de bagages et ne mettez pas plus de 10 kg de chargement derrière le filet et au-dessus du dossier de siège. Sinon, le filet risque de tomber et le chargement peut devenir un projectile susceptible de provoquer des blessures graves.

Chargement du véhicule

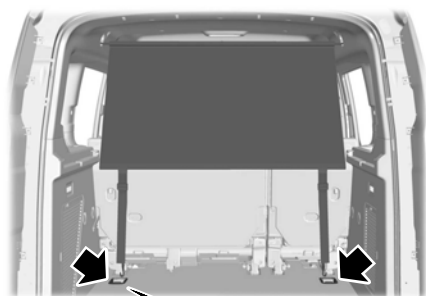


AVERTISSEMENT: Ne laissez pas les passagers occuper les sièges de la troisième rangée lorsque le filet de chargement est installé derrière la seconde rangée. En cas de non-respect de cette consigne, les possibilités de sortie en urgence du véhicule peuvent être limitées.



E171017

1. Poussez les extrémités de la barre supérieure l'une vers l'autre et insérez-les dans les fixations de toit. Poussez la barre vers l'avant dans la partie étroite des fixations.

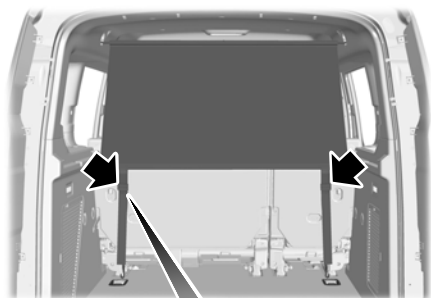


E167370

2. Fixez le filet sur les points d'ancrage de bagages. Voir **Points d'ancrage des bagages** (page 249).

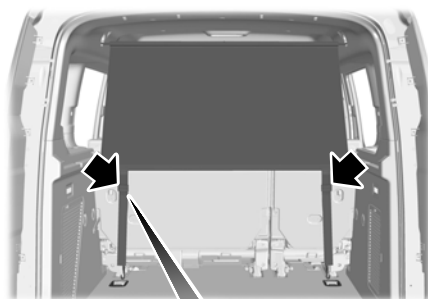
Chargement du véhicule

Dépose du filet



E167371

3. Serrez les sangles.



E167372

1. Desserrez les sangles.
2. Déposez le filet des points d'ancrage de bagages.
3. Déposez les barres supérieures.

BARRES DE TOIT LONGITUDINALES ET TRANSVERSALES



AVERTISSEMENT: Lisez et suivez les instructions du fabricant avant d'installer une galerie de toit. Le non-respect de ces consignes peut provoquer une collision ou des blessures corporelles.

Chargement du véhicule



AVERTISSEMENT: Lors du chargement de la galerie de toit, nous vous recommandons de répartir la charge uniformément et de maintenir un centre de gravité bas. Les véhicules chargés, dont le centre de gravité est élevé, ne se comportent pas de la même façon que des véhicules à vide. Prenez des précautions supplémentaires : réduisez votre vitesse et prévoyez des distances d'arrêt plus longues. Le non-respect de ces instructions peut entraîner une perte de contrôle de votre véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.

Pour que le système de galerie de toit fonctionne correctement, vous devez placer les charges directement sur les traverses fixées sur les rails latéraux de la galerie de toit. Lorsque vous utilisez le système de galerie de toit, nous vous recommandons d'utiliser des traverses d'origine Ford spécifiquement conçues pour votre véhicule.

Assurez-vous que la charge est solidement attachée. Vérifiez que la charge ne peut pas bouger avant de conduire et à chaque plein de carburant.

Note : Le montage d'une galerie de toit augmente la consommation de carburant du véhicule et peut affecter son comportement.

Note : ne disposez jamais de charge directement sur le panneau de toit.

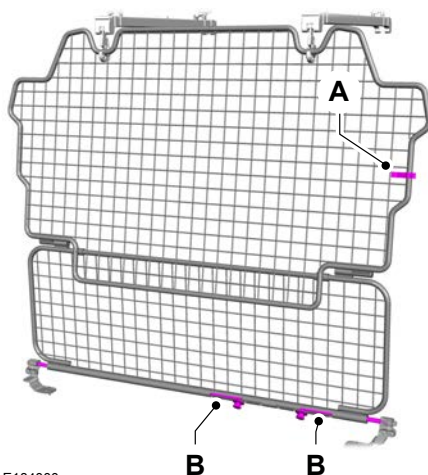
Poids en charge maximum

Ne dépassez pas les poids en charge maximum suivants pour la galerie de toit.

Variante	Charge maximum kg*
Break	75
Fourgon	100
Double cabine	100

*Répartissez la charge de façon homogène sur la galerie de toit.

CLOISON RABATTABLE

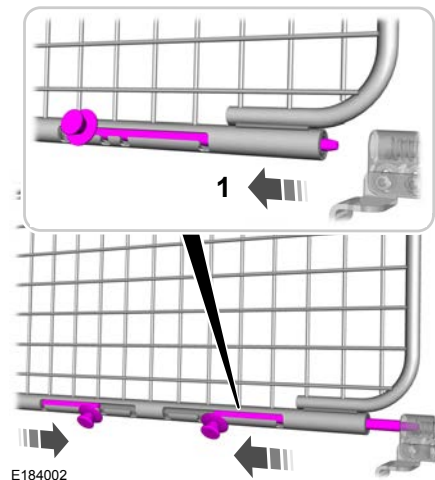


- A Clip de maintien en position levée.
- B Goupilles de verrouillage.

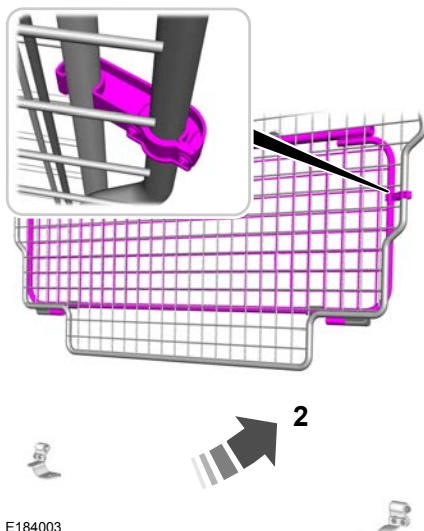
Chargement du véhicule

Déplacement de la cloison grillagée rabattable en position avant

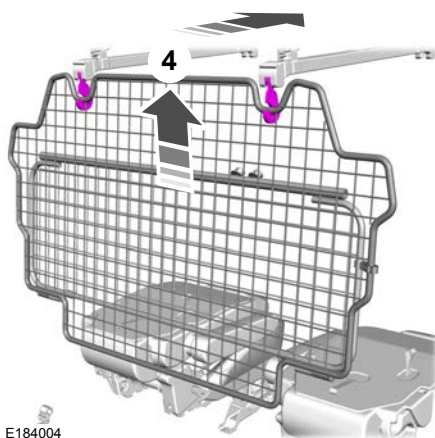
1. Rabattez les dossiers de siège de seconde rangée. Voir **Sièges arrière** (page 129).



2. Faites glisser les goupilles de verrouillage vers le centre.



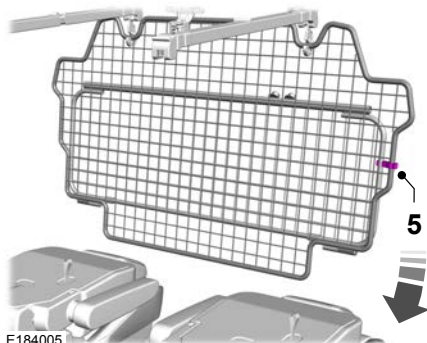
3. Remontez la partie inférieure de la cloison rabattable. Utilisez le clip de maintien en position levée pour la maintenir en place.



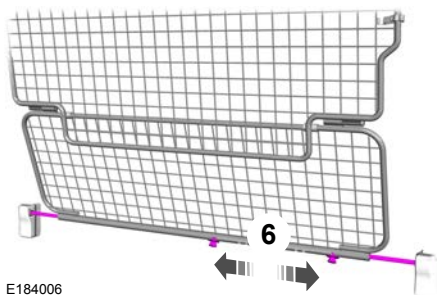
Chargement du véhicule

4. Soulevez la cloison rabattable et faites-la glisser vers l'avant. Assurez-vous de la placer dans les points de fixation avant.

Note : *Inclinez la cloison rabattable pour qu'elle glisse librement en position.*



5. Libérez le clip de maintien en position levée et rabattez la partie inférieure de la cloison rabattable.



6. Faites glisser les goupilles de verrouillage vers l'extérieur. Assurez-vous d'engager complètement les verrous.

Déplacement de la cloison grillagée rabattable en position arrière

1. Faites glisser les goupilles de verrouillage vers le centre.
2. Remontez la partie inférieure de la cloison rabattable. Utilisez le clip de maintien en position levée pour la maintenir en place.
3. Soulevez la cloison rabattable et faites-la glisser vers l'arrière. Assurez-vous de la placer dans les points de fixation arrière.

Note : *Inclinez la cloison rabattable pour qu'elle glisse librement en position.*

4. Libérez le clip de maintien en position levée et rabattez la partie inférieure de la cloison rabattable.
5. Faites glisser les goupilles de verrouillage vers l'extérieur. Assurez-vous d'engager complètement les verrous.
6. Dépliez les dossiers de seconde rangée. Voir **Sièges arrière** (page 129).

Remorquage

TRACTION D'UNE REMORQUE



AVERTISSEMENT: Ne dépassez pas 100 km/h. Le non-respect de cette instruction peut entraîner la perte de contrôle de votre véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: Augmentez la pression des pneus arrière de 0,2 bar au-dessus de la valeur prescrite. Ne dépassez pas la pression maximum indiquée sur le flanc du pneu. Cela risque d'entraîner des blessures corporelles graves.



AVERTISSEMENT: Ne pas dépasser le poids total en charge du véhicule mentionné sur sa plaque d'identification. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles.



AVERTISSEMENT: Si vous utilisez des remorques dépassant le poids brut de remorque maximal recommandé, vous dépasserez les limites du véhicule. Ceci pourrait entraîner des dommages au niveau du moteur, de la transmission ou des dommages structurels, et des risques de perte de contrôle du véhicule, de tonneaux et de blessures corporelles.



AVERTISSEMENT: Ne dépassez pas la charge verticale maximum indiquée sur la boule de remorquage. Le non-respect de cette instruction peut entraîner la perte de contrôle de votre véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: Les freins de la remorque ne sont pas commandés par le système de freinage antiblocage du véhicule.

Lors du tractage d'une remorque :

- Conformez-vous aux réglementations nationales applicables au tractage d'une remorque.
- Ne dépassez pas 100 km/h, même si certains pays autorisent une vitesse plus élevée sous certaines conditions.
- Placez les charges aussi bas que possible et centrez-les par rapport à l'essieu de votre remorque. Si vous remorquez avec un véhicule non chargé, vous devez placer la charge à l'avant de votre remorque, dans les limites de charge verticale autorisée, pour obtenir la meilleure stabilité. Voir **Quantités et spécifications** (page 327).
- Le poids vertical sur la boule de remorquage est essentiel pour assurer la stabilité de votre véhicule et de la remorque.
- Le poids vertical sur la boule de remorquage doit représenter au minimum 4 % du poids de la remorque et ne doit pas dépasser le poids maximum autorisé. Voir **Quantités et spécifications** (page 327).
- Réduisez immédiatement votre vitesse si la remorque présente des signes d'instabilité. Voir **Contrôle du balancement de remorque** (page 257).
- Utilisez un rapport inférieur lorsque vous descendez une pente raide.

Note: Nous vous recommandons d'utiliser le câble de sécurité de la remorque. Lisez et suivez les instructions du fabricant lorsque vous utilisez le câble de sécurité de la remorque.

Note: Le poids vertical maximum autorisé de la remorque indiqué sur la plaque signalétique de la remorque correspond à la valeur de test du constructeur. Le poids vertical maximum autorisé de remorque du véhicule peut être inférieur.

Remorquage

La stabilité de l'ensemble véhicule et remorque dépend de la qualité de la remorque.

Le fait de tracter une remorque modifie le comportement de votre véhicule et augmente les distances de freinage. Adaptez votre vitesse et votre conduite à la charge de la remorque.

Le poids total roulant indiqué sur la plaque d'identification du véhicule s'applique pour les pentes jusqu'à 12 % et les altitudes jusqu'à 1 000 m lorsque vous tractez une remorque. Dans les régions montagneuses, les performances du moteur sont réduites du fait de la réduction de la densité de l'air avec l'altitude. Dans les régions où l'altitude est supérieure à 1 000 m, vous devez réduire le poids total roulant maximal autorisé stipulé de 10 % tous les 1 000 m supplémentaires.

Note : *Tous les véhicules ne sont pas prévus ou homologués pour être équipés d'une barre de remorquage. Veuillez consulter un concessionnaire agréé pour plus de renseignements.*

CONTRÔLE DU BALANCEMENT DE REMORQUE

Si la remorque montre des signes d'instabilité, le témoin du contrôle de stabilité clignote et un message s'affiche sur l'écran d'information. Ce système procède au freinage individuel des roues et réduit le couple moteur afin de stabiliser le véhicule.

Stopper le véhicule aussitôt que les conditions de sécurité le permettent. Contrôlez le poids vertical sur la boule de remorquage, ainsi que la répartition de la charge de la remorque. Voir **Quantités et spécifications** (page 327). Voir **Chargement du véhicule** (page 249).

Note : *cette fonction n'empêche pas la remorque d'être instable, mais permet de réduire ce problème dès son apparition.*

Note : *cette fonction ne peut pas stopper l'instabilité de toutes les remorques.*

Note : *Dans certains cas, si la vitesse du véhicule est trop élevée, le système peut s'activer plusieurs fois, en réduisant peu à peu la vitesse du véhicule.*

BOULE DE REMORQUAGE



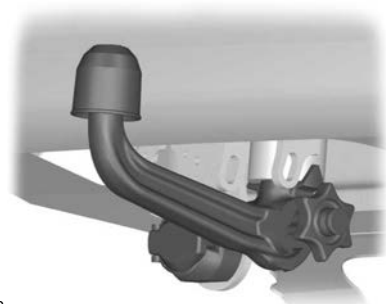
AVERTISSEMENT : ne dépassez pas la capacité nominale la plus faible pour votre véhicule ou l'attelage de remorque. La surcharge du véhicule ou de l'attelage de remorque peut compromettre la stabilité et la maniabilité de votre véhicule. Le non-respect de cette instruction peut entraîner la perte de contrôle de votre véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT : ne coupez pas, ne percez pas, ne soudez pas et ne modifiez pas l'attelage de remorque. La modification de l'attelage de remorque peut diminuer la capacité de l'attelage.

Ne démontez pas ni ne tentez de réparer le bras de boule de remorquage.

Remorquage



E71328

Détachement du bras de boule de remorquage

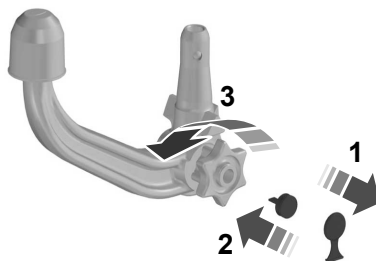


AVERTISSEMENT: veuillez à toujours placer le bras de boule de remorquage dans un endroit sûr à l'intérieur du véhicule pour éviter d'en faire un projectile potentiel en cas de collision. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles voire un décès.

Vous devez détacher le bras de boule de remorquage lorsque vous ne l'utilisez pas. Nous vous recommandons de ranger le bras de boule de remorquage en sécurité dans le coffre à bagages.

N'utilisez pas d'outil pour détacher le bras de boule de remorquage.

Ne déverrouillez et ne détachez jamais le bras de boule de remorquage lorsque la remorque est attachée.

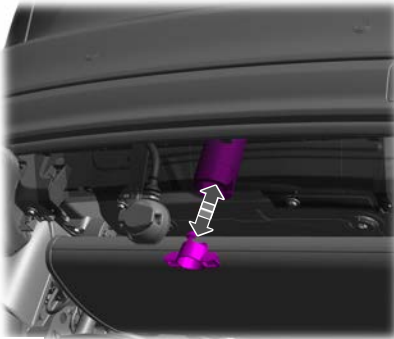


1. Déposez le capuchon de protection.
2. Insérez la clé et tournez-la dans le sens des aiguilles d'une montre pour déverrouiller la molette.
3. Maintenez le bras de la boule de remorquage. Tirez sur la molette vers l'extérieur et tournez-la complètement dans le sens inverse des aiguilles d'une montre jusqu'à ce qu'un déclic se fasse entendre.

Note : Le repère rouge sur la molette doit coïncider avec le trait vert sur le bras de la boule de remorquage.

4. Relâchez la molette.
5. Tirez le bras de boule de remorquage vers le bas pour l'enlever.
6. Tournez la prise de raccordement du câblage de remorque à 90° vers le haut jusqu'à ce qu'elle s'engage dans la position de butée.

Remorquage



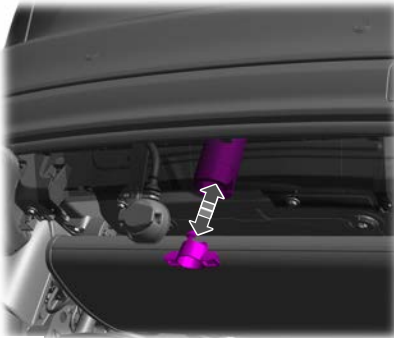
E265433

7. Insérez l'obturateur.

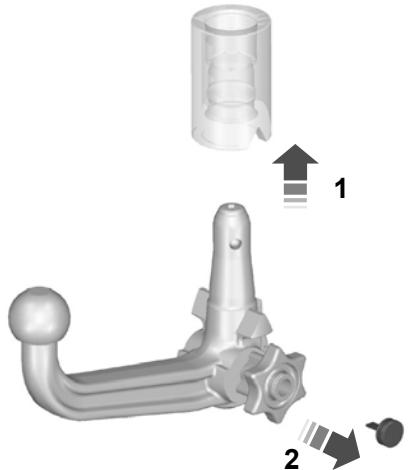
Fixation du bras de boule de remorquage

N'utilisez pas d'outil pour attacher le bras de la boule de remorquage.

Note : vous ne pouvez attacher le bras de la boule de remorquage que s'il est complètement déverrouillé.



E265433



E71330

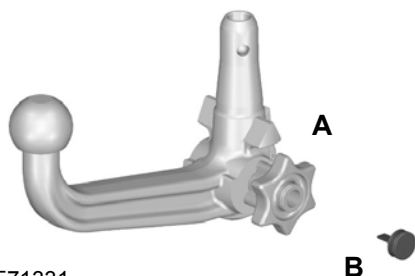
1. Retirez l'obturateur et insérez complètement le bras de la boule de remorquage jusqu'à ce qu'il s'enclenche.

Note : ne laissez pas votre main à proximité de la molette.

Note : Le repère vert sur la molette doit coïncider avec le trait vert sur le bras de la boule de remorquage.

2. Insérez la clé et tournez-la dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour verrouiller la molette.
3. Posez le capuchon de protection. Poussez-le complètement sur le verrouillage.
4. Tournez la prise de raccordement du câblage de remorque à 90° vers le bas jusqu'à ce qu'elle s'engage dans la position de butée.

Remorquage



E71331

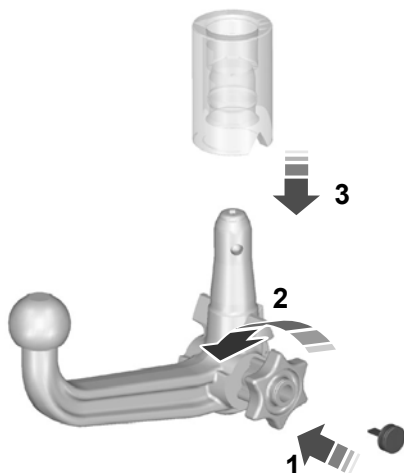
Contrôlez les points suivants :

- Le repère vert sur la molette doit coïncider avec le trait vert sur le bras de la boule de remorquage.
- la molette (A) est bloquée ;
- vous avez retiré la clé (B).

Note : si l'une de ces conditions ne peut pas être remplie, n'utilisez pas le bras de boule de remorquage. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Détachement rapide du bras de boule de remorquage

Ne déverrouillez et ne détachez jamais le bras de boule de remorquage lorsque la remorque est attachée.



1. Déposez le capuchon de protection. Insérez la clé et tournez-la dans le sens des aiguilles d'une montre pour déverrouiller la molette.
2. Maintenez le bras de la boule de remorquage. Tirez sur la molette vers l'extérieur et tournez-la dans le sens inverse des aiguilles d'une montre jusqu'à la butée.
3. Tirez le bras de boule de remorquage vers le bas pour l'enlever.
4. Relâchez la molette.
5. Insérez l'obturateur.

Fixation rapide du bras de boule de remorquage

Après un détachement rapide du bras de boule de remorquage, sa fixation rapide est possible.

Remorquage

1. Retirez l'obturateur et insérez complètement le bras de la boule de remorquage jusqu'à ce qu'il s'enclenche.

Note: ne laissez pas votre main à proximité de la molette.

Note: Le repère vert sur la molette doit coïncider avec le trait vert sur le bras de la boule de remorquage.

2. Insérez la clé et tournez-la dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour verrouiller la molette.
3. Posez le capuchon de protection. Poussez-le complètement sur le verrouillage.

Consignes relatives au bras de la boule de remorquage

- Des clés de rechange sont disponibles. Nous vous recommandons de noter le numéro de clé situé sur le barillet de serrure.
- Veillez à la propreté du système d'attelage. Graissez périodiquement les roulements, surfaces de glissement et billes de verrouillage avec de la graisse exempte de résine ou de l'huile. Lubrifiez le verrouillage avec de la graisse graphitée.

- Enlevez la fiche du câblage de remorque de la prise de raccordement lorsque vous ne l'utilisez pas. Sinon, cela peut entraîner de la corrosion sur la prise de raccordement du câblage de remorque. Nettoyez régulièrement la prise de raccordement du câblage de remorque et veillez à ce que le cache de la prise soit bien fermé.
- Si vous nettoyez votre véhicule avec un jet d'eau haute pression, débranchez la fiche du câblage de remorque. Ne dirigez pas le jet d'eau directement sur la prise de raccordement du câblage de remorque. Nous vous recommandons de détacher le bras de boule de remorquage avant de laver votre véhicule.

REMORQUAGE DU VÉHICULE SUR LES QUATRE ROUES - BOÎTE DE VITESSES MANUELLE



AVERTISSEMENT: Vous devez mettre le contact lors du remorquage du véhicule. Le non-respect de cet avertissement peut sérieusement augmenter le risque de blessures corporelles, voire de décès.



AVERTISSEMENT: L'assistance au freinage et à la direction n'est pas fonctionnelle tant que le moteur ne tourne pas. Appuyez plus fort sur la pédale de frein et tenez compte d'un allongement des distances d'arrêt et d'un alourdissement de la direction.



AVERTISSEMENT: Si votre véhicule est équipé d'un antivol de direction, assurez-vous que le contact est en position accessoire ou ON lors du remorquage du véhicule.

Remorquage



AVERTISSEMENT: Une tension excessive de la corde de remorquage pourrait endommager votre véhicule ou le véhicule tracteur.



AVERTISSEMENT: Sélectionnez le point mort lorsque le véhicule est remorqué. Le non-respect de cet avertissement peut endommager la transmission et risque d'entraîner une collision ou des blessures.

Démarrez lentement et sans à-coups : le véhicule tracté doit rester stable.

Utilisez uniquement l'œillet de remorquage fourni avec le véhicule. Voir **Points de remorquage** (page 270).

Les cordes de remorquage ou les barres de remorquage rigides doivent être placées du même côté. Par exemple, du point de remorquage arrière droit au point de remorquage avant droit.

Vous devez utiliser une corde de remorquage ou une barre de remorquage rigide adaptée au poids du véhicule tracteur et du véhicule tracté.

Le poids du véhicule tracté ne doit pas excéder le poids du véhicule tracteur.

Ne dépassez pas 50 km/h. Voir **Remorquage du véhicule sur les quatre roues** (page 261).

REMORQUAGE DU VÉHICULE SUR LES QUATRE ROUES - TRANSMISSION AUTOMATIQUE



AVERTISSEMENT: Vous devez mettre le contact lors du remorquage du véhicule. Le non-respect de cet avertissement peut sérieusement augmenter le risque de blessures corporelles, voire de décès.



AVERTISSEMENT: Si votre véhicule est équipé d'un antivol de direction, assurez-vous que le contact est en position accessoire ou ON lors du remorquage du véhicule.



AVERTISSEMENT: Vous devez vous assurer que le levier sélecteur de transmission est placé en position **N**. Le non-respect de cet avertissement peut endommager la transmission et risque d'entraîner une collision ou des blessures.



AVERTISSEMENT: L'assistance au freinage et à la direction n'est pas fonctionnelle tant que le moteur ne tourne pas. Appuyez plus fort sur la pédale de frein et tenez compte d'un allongement des distances d'arrêt et d'un alourdissement de la direction.



AVERTISSEMENT: Une tension excessive de la corde de remorquage pourrait endommager votre véhicule ou le véhicule tracteur.



AVERTISSEMENT: Ne remorquez pas le véhicule si la température ambiante est inférieure à 0°C.

Remorquage de secours

Si votre véhicule est en panne et que vous n'avez pas accès à un chariot porte-roue, à une dépanneuse ou à un véhicule plateau, vous pouvez le faire remorquer à plat, les quatre roues au sol.

Dans ce cas, vous devez respecter les conditions suivantes :

- Le véhicule doit être orienté vers l'avant de façon à être remorqué dans le sens de la conduite.
- Le levier sélecteur de transmission doit se trouver en position **N**. S'il ne peut pas être placé en position **N**, il faudra peut-être le neutraliser. Voir **Transmission automatique** (page 185).
- La limite de vitesse à ne pas dépasser est de 50 km/h.
- La limite de distance à ne pas dépasser est de 80 km.

Démarrez lentement et sans à-coups : le véhicule tracté doit rester stable.

Utilisez uniquement le crochet de remorquage fourni avec votre véhicule. Voir **Points de remorquage** (page 270).

Les cordes de remorquage ou les barres de remorquage rigides doivent être placées du même côté. Par exemple, du point de remorquage arrière droit au point de remorquage avant droit.

Vous devez utiliser une corde de remorquage ou une barre de remorquage rigide adaptée au poids du véhicule tracteur et du véhicule tracté.

Note : *L'utilisation d'une barre de remorquage rigide constitue le moyen le plus sûr de remorquer un véhicule.*

Le poids du véhicule tracté ne doit pas excéder le poids du véhicule tracteur.

Conseils pour la conduite

PERFORMANCE RÉDUITE DU MOTEUR



AVERTISSEMENT: Si vous poursuivez la conduite de votre véhicule lorsque le moteur surchauffe, il peut s'arrêter sans avertissement. Le non-respect de cette instruction peut entraîner une perte de contrôle de votre véhicule.

Si l'aiguille du thermomètre de liquide de refroidissement se déplace jusqu'à la limite supérieure, cela signifie que le moteur est en surchauffe. Voir **Instruments** (page 88).

Si le moteur surchauffe, vous ne devez conduire votre véhicule que sur une courte distance. La distance que vous pouvez parcourir dépend de la température ambiante, du chargement du véhicule et du terrain. Le moteur continue de fonctionner avec une puissance limitée pour une courte période.

Si la température du moteur continue d'augmenter, l'alimentation en carburant du moteur est réduite. La climatisation est alors coupée et le ventilateur de refroidissement du moteur fonctionne en permanence.

1. Diminuez progressivement votre vitesse et arrêtez le véhicule dès que les conditions de sécurité le permettent.
2. Coupez immédiatement le moteur pour éviter de l'endommager gravement.
3. Laissez refroidir le moteur.
4. Vérifiez le niveau du liquide de refroidissement. Voir **Contrôle du liquide de refroidissement** (page 286).
5. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

CONDUITE ÉCONOMIQUE

Les informations suivantes ont pour but de vous aider à optimiser la consommation de carburant :

- Vérifiez régulièrement la pression des pneus et assurez-vous qu'ils sont gonflés à la pression correcte. Voir **Pressions des pneus** (page 320).
- Respectez le calendrier d'entretien recommandé et effectuez les contrôles recommandés.
- Planifiez votre itinéraire et vérifiez le trafic avant de démarrer.
- Evitez de faire tourner le moteur au ralenti par temps froid ou pendant de longues périodes. Démarrez le moteur uniquement lorsque vous êtes prêt à partir.
- Ne transportez pas de poids inutile dans le véhicule, car cela consomme du carburant.
- N'ajoutez pas d'accessoire inutile à l'extérieur du véhicule, notamment des marchepieds. Si vous avez une galerie de toit, pensez à la replier ou à la retirer lorsqu'elle ne sert pas.
- Conduisez de manière homogène, accélérez délicatement et anticipez la route pour éviter de freiner brusquement.
- Coupez tous les systèmes électriques non utilisés, par exemple la climatisation. Pensez à débrancher tous les accessoires non utilisés des prises d'alimentation auxiliaires.

PRÉCAUTIONS NÉCESSAIRES PAR TEMPS FROID

Le fonctionnement de certains composants et systèmes peut être affecté à des températures inférieures à -25°C environ.

Conseils pour la conduite

RODAGE

Pneus

Les pneus neufs doivent être rodés sur une distance d'environ 500 km. Pendant cette période, le comportement routier du véhicule peut être différent.

Freins et embrayage

Évitez de trop solliciter les freins et l'embrayage pendant les premiers 150 km en conduite urbaine et pendant les premiers 1 500 km sur autoroute.

Moteur

Évitez de conduire trop vite pendant les premiers 1 500 km. Variez fréquemment la vitesse du véhicule et passez les rapports relativement tôt. Ne faites pas peiner le moteur.

Véhicules équipés d'un moteur diesel

Au cours des premiers 3 000 km, il est possible qu'un bruit de tic-tac soit audible lorsque votre véhicule ralentit. Cela est dû aux réglages de votre nouveau moteur diesel et parfaitement normal.

CONDUITE SUR ROUTE INONDÉE



AVERTISSEMENT: Ne conduisez pas votre véhicule dans un courant d'eau ou de l'eau profonde car vous risquez d'en perdre le contrôle.

Note : la conduite dans de l'eau stagnante peut endommager votre véhicule.

Note : si de l'eau pénètre dans le filtre à air, le moteur peut être endommagé.

Vérifiez la profondeur avant de circuler dans de l'eau stagnante. Ne conduisez jamais dans de l'eau arrivant plus haut que le bas de la zone de bas de caisse avant de votre véhicule.



E266447

Lorsque vous circulez dans de l'eau stagnante, conduisez très doucement et n'arrêtez pas votre véhicule. Vos capacités de traction et de freinage peuvent être limitées. Après avoir circulé dans de l'eau et dès que les conditions de sécurité le permettent :

- Enfoncez légèrement la pédale de frein pour sécher les freins et vérifier qu'ils fonctionnent.
- Vérifiez que l'avertisseur sonore fonctionne.
- Vérifiez que l'éclairage extérieur fonctionne.
- Tournez le volant pour vous assurer que la direction assistée fonctionne.

Conseils pour la conduite

TAPIS DE SOL



AVERTISSEMENT: Utilisez un tapis de sol adapté au plancher de votre véhicule, qui ne gêne pas l'accès aux pédales. Le non-respect de cette instruction peut entraîner la perte de contrôle de votre véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: Des pédales qui ne peuvent pas se déplacer librement peuvent provoquer une perte de contrôle du véhicule et augmentent les risques de blessures corporelles graves.



AVERTISSEMENT: Fixez le tapis de sol aux deux pattes d'ancrage de sorte qu'il ne puisse pas glisser ou bloquer le fonctionnement des pédales. Le non-respect de cette instruction peut entraîner la perte de contrôle de votre véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: Ne posez pas de tapis de sol supplémentaires ou tout autre revêtement par-dessus les tapis de sol d'origine. Cela pourrait bloquer le fonctionnement des pédales. Le non-respect de cette instruction peut entraîner la perte de contrôle de votre véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: Assurez-vous qu'aucun objet ne peut tomber sur le plancher côté conducteur pendant que le véhicule roule. Un objet qui n'est pas fixé risque de venir se coincer sous les pédales, provoquant une perte de contrôle du véhicule.



Pour poser les tapis de sol, positionnez l'œillet au-dessus de la patte d'ancrage et appuyez dessus pour le verrouiller en place.

Pour retirer un tapis de sol, procédez dans l'ordre inverse de la pose.

Note : Inspectez régulièrement les tapis de sol pour vous assurer qu'ils sont bien fixés.

Assistance dépannage dans les cas d'urgence

FEUX DE DÉTRESSE



Le contacteur de feux de détresse se trouve sur la planche de bord.

Utilisez les feux de détresse lorsque votre véhicule représente un danger pour la sécurité des autres usagers de la route.

Allumer ou éteindre les feux de détresse



Appuyez sur le bouton pour allumer les feux de détresse.

Appuyez à nouveau sur le bouton pour éteindre les feux de détresse.

Note : Tous les clignotants s'allument.

Note : Une utilisation prolongée des feux de détresse peut décharger la batterie.

Note : Selon les lois et réglementations en vigueur dans le pays de production du véhicule, les feux de détresse se mettent à clignoter en cas de freinage brusque.

Témoin des feux de détresse



Clignotent lorsque les feux de détresse fonctionnent.

TROUSSE DE PREMIERS SECOURS

Un emplacement est prévu dans la console de pavillon ou les casiers de porte inférieurs.

TRIANGLE DE SIGNALISATION

Un emplacement est prévu dans la console de pavillon ou les casiers de porte inférieurs.

INTERRUPTEUR DE COUPURE D'ALIMENTATION



AVERTISSEMENT : Si votre véhicule a été impliqué dans un accident, faites contrôler le système d'alimentation. Le non-respect de ces instructions peut entraîner un incendie, des blessures corporelles ou la mort.

En cas de collision moyenne à grave, le véhicule est équipé d'une fonction de coupure de la pompe à carburant qui stoppe l'approvisionnement en carburant du moteur. Tous les impacts n'entraînent pas une coupure.

Si le moteur est coupé après une collision, vous pouvez le redémarrer en exécutant la procédure suivante :

Optique de phare

1. Coupez le contact.
2. Mettez le contact en position **III**.
3. Coupez le contact.
4. Mettez à nouveau le contact pour réactiver la pompe à carburant.

Note : Divers contrôles du système sont exécutés automatiquement avant le redémarrage du véhicule. Si le véhicule ne parvient pas à redémarrer après la troisième tentative, le système a détecté un dysfonctionnement qui nécessite une révision. Nous vous recommandons de contacter un concessionnaire agréé.

Démarrage sans clé (le cas échéant)

1. Sans appuyer sur la pédale de frein, appuyez une fois sur le bouton et relâchez-le.
2. Appuyez sur la pédale de frein et appuyez ensuite une fois sur le bouton, puis relâchez-le.

Assistance dépannage dans les cas d'urgence

3. Sans appuyer sur la pédale de frein, appuyez une fois sur le bouton et relâchez-le.
4. Appuyez sur la pédale de frein, puis appuyez sur le bouton et maintenez-le enfoncé jusqu'à ce que le moteur démarre.

Note : Divers contrôles du système sont exécutés automatiquement avant le redémarrage du véhicule. Si le véhicule ne parvient pas à redémarrer après la troisième tentative, le système a détecté un dysfonctionnement qui nécessite une révision. Nous vous recommandons de contacter un concessionnaire agréé.

DÉMARRAGE DU VÉHICULE À L'AIDE DE CÂBLES VOLANTS



AVERTISSEMENT: Les gaz présents autour de la batterie peuvent exploser s'ils sont en contact avec des flammes, des étincelles ou une cigarette allumée. Une telle explosion risque d'entraîner des blessures ou d'endommager le véhicule.



AVERTISSEMENT: Les batteries contiennent de l'acide sulfurique susceptible de provoquer des brûlures en cas de contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.



AVERTISSEMENT: Utilisez uniquement des câbles de taille appropriée, équipés de pinces isolées.

Note : Ne débranchez pas la batterie du circuit électrique de votre véhicule.

Préparation du véhicule

Note : N'essayez pas de démarrer un véhicule à transmission automatique en le poussant. Ce type de démarrage n'est pas prévu sur les véhicules à transmission automatique. Le fait d'essayer de démarrer un véhicule avec transmission automatique en le poussant risque d'endommager la transmission.

Note : Utilisez uniquement une alimentation 12 V pour démarrer le véhicule.

Note : Ne débranchez pas la batterie d'un véhicule en panne : cela risquerait d'endommager le système électrique du véhicule.

Garez le véhicule de dépannage près du capot du véhicule en panne ; assurez-vous que les deux véhicules ne sont pas en contact et désactivez tous les accessoires.

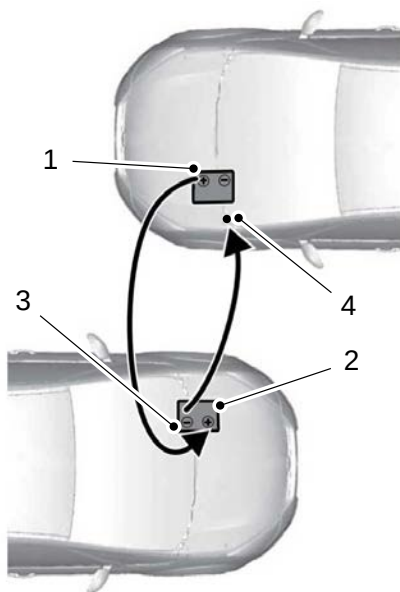
Raccordement des câbles volants



AVERTISSEMENT: Ne branchez pas les câbles aux conduites de carburant, aux cache-culbuteurs du moteur, au collecteur d'admission ou aux composants électriques pour les utiliser comme points de mise à la masse. Restez éloigné des parties mobiles. Pour éviter les branchements en polarité inversée, assurez-vous d'avoir bien identifié les bornes positives (+) et négatives (-) sur le véhicule en panne et sur le véhicule de dépannage avant de brancher les câbles.

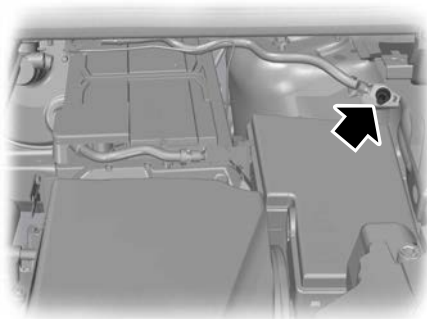
Note : sur l'illustration, le véhicule du bas représente le véhicule de dépannage.

Assistance dépannage dans les cas d'urgence



E142664

1. Branchez le câble volant positif (+) à la borne positive (+) de la batterie déchargée.
2. Branchez l'autre extrémité du câble positif (+) à la borne positive (+) de la batterie auxiliaire.
3. Branchez le câble négatif (-) à la borne négative (-) de la batterie auxiliaire.
4. Enfin, branchez l'autre extrémité du câble négatif (-) sur une partie métallique à nu du moteur du véhicule en panne, ou branchez le câble négatif (-) à une connexion de mise à la masse, si disponible.



E130431



AVERTISSEMENT: Ne branchez pas l'extrémité du second câble à la borne négative (-) de la batterie à recharger. Une étincelle peut provoquer l'explosion des gaz présents autour de la batterie.

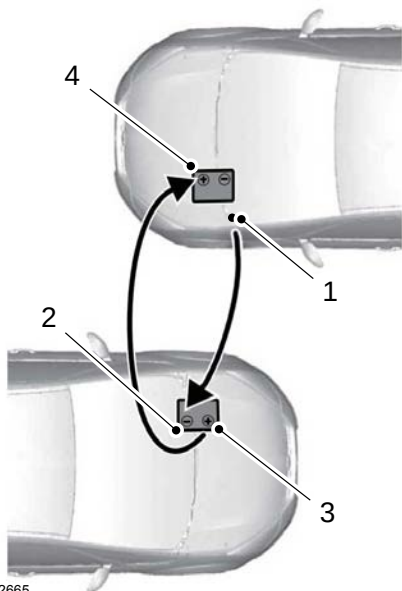
Démarrage à l'aide de câbles volants

1. Démarrez le moteur du véhicule de dépannage et faites tourner le moteur modérément, ou appuyez doucement sur la pédale d'accélérateur pour conserver un régime moteur entre 2 000 et 3 000 tr/min en vous reportant aux informations indiquées par le compte-tours.
2. Démarrez le moteur du véhicule en panne.
3. Une fois que vous avez démarré le véhicule en panne, laissez tourner les moteurs des deux véhicules pendant trois minutes supplémentaires avant de débrancher les câbles volants.

Assistance dépannage dans les cas d'urgence

Déconnexion des câbles volants

Pour débrancher les câbles volants, procédez dans l'ordre inverse du branchement.



E142665

1. Débranchez le câble volant de la surface métallique utilisée comme liaison à la masse, ou de la connexion de mise à la masse, le cas échéant.
2. Débranchez le câble volant de la borne négative (-) de la batterie du véhicule de dépannage.
3. Débranchez le câble volant de la borne positive (+) de la batterie du véhicule de dépannage.
4. Débranchez le câble volant de la borne positive (+) de la batterie du véhicule en panne.

Après avoir démarré votre véhicule et une fois les câbles volants retirés, laissez le moteur tourner au ralenti pendant quelques minutes pour recharger la batterie.

POINTS DE REMORQUAGE

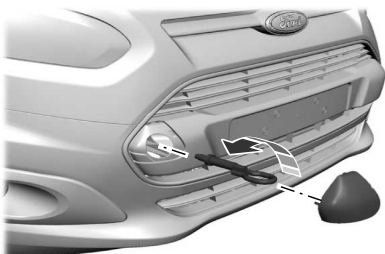
Point de remorquage avant



AVERTISSEMENT: S'assurer que l'anneau de remorquage est serré à fond. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles.



AVERTISSEMENT: Vous devez mettre le contact lors du remorquage du véhicule.



E165018

1. Déposez le cache avec précaution.
2. Mettre en place l'anneau de remorquage.

Note : Il possède un filetage à gauche. Faites-le tourner dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour le poser.

Assistance dépannage dans les cas d'urgence

Point de remorquage arrière



AVERTISSEMENT: S'assurer que l'anneau de remorquage est serré à fond. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles.

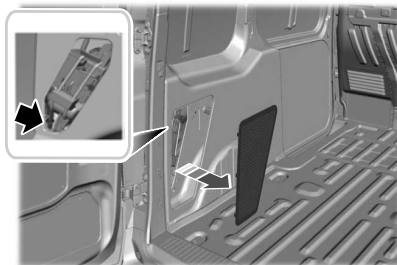
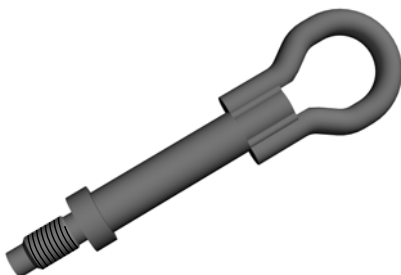


E165019

1. Déposez le cache avec précaution.
2. Mettre en place l'anneau de remorquage.

Note : Il possède un filetage à gauche. Faites-le tourner dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour le poser.

Emplacement de l'œillet de remorquage



E165020

L'œillet de remorquage se trouve sur le côté gauche du coffre à bagages.

Note : L'œillet de remorquage doit rester en permanence dans le véhicule.

Fusibles

EMPLACEMENT DES BOÎTES À FUSIBLES

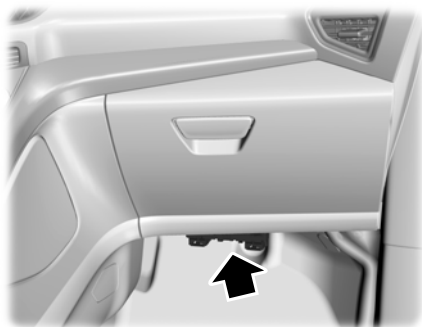
Boîte à fusibles du compartiment moteur



E272439

La boîte à fusibles est située dans le compartiment moteur.

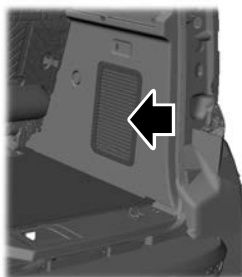
Boîte à fusibles de l'habitacle



E159113

La boîte à fusibles se trouve sous la boîte à gants.

Module de remorque



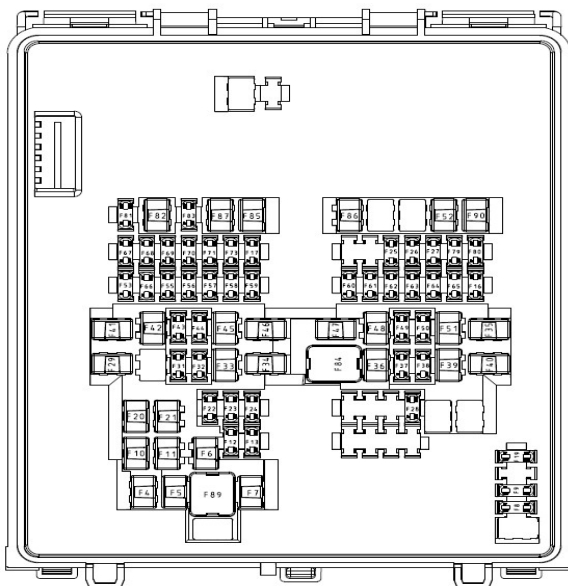
E272461

La boîte à fusibles est située dans le coffre à bagages, sur le côté droit.

Fusibles

TABLEAU DE SPÉCIFICATION DES FUSIBLES

Boîte à fusibles du compartiment moteur



E272453

Emplacement des fusibles	Calibre de fusible	Composant protégé
4	20 A	Ventilateur de refroidissement.
	25 A	Sonde eau dans carburant - diesel.
6	15 A	Essuie-glaces de pare-brise.
7	15 A	Essuie-glaces de pare-brise.
8	15 A	Pompe de lave-glace de lunette arrière.
9	10 A	Déverrouillage de porte de chargement arrière. Déverrouillage du hayon.
10	20 A	Prise d'alimentation auxiliaire de console de plancher arrière.

Fusibles

Emplacement des fusibles	Calibre de fusible	Composant protégé
11	20 A	Prise d'alimentation auxiliaire de console de plancher.
12	5 A	Capteur de pluie.
13	20 A	Essuie-glace arrière.
16	20 A	Pare-soleil.
17	15 A	Verrouillage de colonne de direction.
19	10 A	Déverrouillage de porte gauche.
20	20 A	Prise d'alimentation auxiliaire.
21	20 A	Prises d'alimentation auxiliaire arrière.
22	5 A	Port USB.
25	20 A	Unité de commande de dosage - diesel.
26	20 A	Unité de commande de dosage - diesel.
27	15 A	Unité de commande de dosage - diesel.
28	15 A	Module de commande de transmission - diesel.
29	50 A	Bougies de préchauffage - diesel.
31	20 A	Feu de croisement côté droit.
32	10 A	Contacteur de feux stop
33	30 A	Siège électrique conducteur.
34	40 A	Inverseur de courant continu/courant alternatif.
35	50 A	Bougies de préchauffage - diesel.
37	10 A	Connexion de véhicule modifiée.
38	10 A	Connecteur de liaison de données.
39	20 A	Dispositif de chauffage de stationnement à flamme.
40	40 A	Moteur de soufflerie arrière.
41	60 A	Système de freinage antiblocage. Contrôle de stabilité électronique.
42	40 A	Connexion de véhicule modifiée.

Fusibles

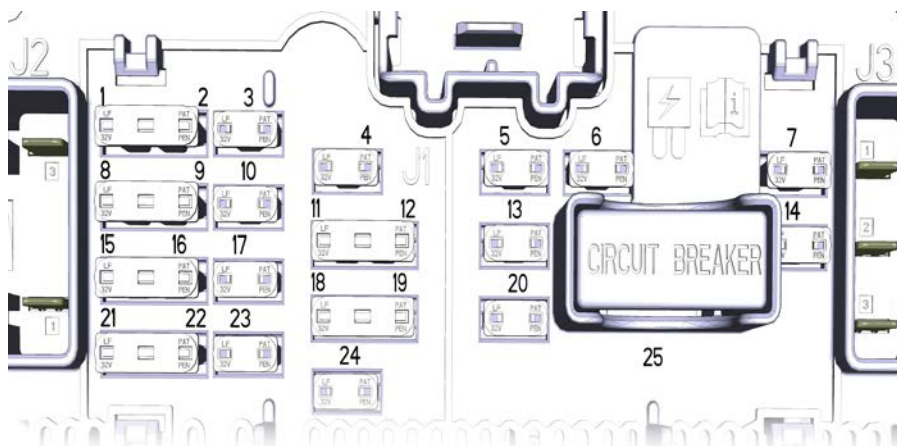
Emplacement des fusibles	Calibre de fusible	Composant protégé
43	15 A	Lampe d'état - taxi.
44	5 A	Phares.
45	30 A	Module de porte arrière droite.
46	40 A	Module de commande de carrosserie.
47	40 A	Module de remorque.
48	20 A	Sièges chauffants.
49	20 A	Feu de croisement côté gauche.
50	5 A	Pare-soleil.
51	30 A	Système de freinage antiblocage. Contrôle de stabilité électronique.
52	40 A	Elément de pare-brise chauffant côté droit.
53	10 A	Embrayage de climatisation.
55	5 A	Module de commande de transmission.
56	5 A	Système de freinage antiblocage. Contrôle de stabilité électronique.
57	10 A	Connexion de véhicule modifiée.
58	10 A	Module de gestion moteur.
60	20 A	Connexion de véhicule modifiée.
61	15 A	Système d'informations d'angle mort. Caméra d'aide au stationnement avant. Caméra de recul.
62	20 A	Module de commande de carrosserie.
63	10 A	Connexion de véhicule modifiée.
64	5 A	Réglage de hauteur des phares.
65	5 A	Direction assistée électronique.
66	5 A	Unité de commande de dosage - diesel. Bougies de préchauffage - diesel. Module de gestion moteur - diesel.
67	20 A	Module de gestion moteur.

Fusibles

Emplacement des fusibles	Calibre de fusible	Composant protégé
68	20 A	Module de gestion moteur.
69	15 A	Module de gestion moteur.
70	20 A	Module de gestion moteur.
73	5 A	Sonde de température d'air d'admission et de débit d'air massique.
79	10 A	Rétroviseurs extérieurs chauffants.
80	5 A	Connexion de véhicule modifiée.
81	20 A	Avertisseur sonore.
82	40 A	Elément de pare-brise chauffant côté gauche.
83	5 A	Gicleurs de lave-glace de pare-brise chauffant.
84	60 A	Ventilateur de refroidissement.
85	30 A	Pompe d'alimentation.
86	30 A	Démarrreur.
87	60 A	Module de bougie de préchauffage - diesel.
89	40 A	Moteur de soufflerie.
90	25 A	Lunette arrière chauffante.

Fusibles

Boîte à fusibles de l'habitacle



E249945

Emplacement des fusibles	Calibre de fusible	Composant protégé
1	5 A	Module de commande de dispositif de retenue.
2	5 A	Sonde de température et d'humidité d'habitacle. Moteur de soufflerie arrière.
3	10 A	Module de commande d'aide au stationnement.
4	10 A	Commutateur d'allumage. Bouton poussoir de commutateur d'allumage.
5	20 A	Verrouillage centralisé.
6	10 A	Convertisseur de courant continu. Verrouillage de la porte conducteur. Commutateur de rétroviseur extérieur électrique.
7	30 A	Commande de porte conducteur.
9	5 A	Rétroviseur intérieur anti-éblouissement. Caméra d'aide au stationnement avant. Témoin de désactivation d'airbag passager.
10	10 A	Module de commande de dispositif de retenue.

Fusibles

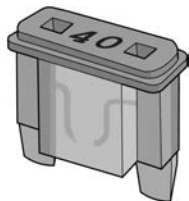
Emplacement des fusibles	Calibre de fusible	Composant protégé
11	5 A	Module d'unité de commande télématique.
12	5 A	Alarme antivol.
13	15 A	Déverrouiller.
14	30 A	Commande de porte passager.
15	10 A	Module de commande d'énergie de la batterie
17	15 A	Commande vocale. Afficheur multifonction. Lecteur de disque compact.
18	7,5 A	Module de charge d'accessoire sans fil.
19	7,5 A	Alarme sonore avec batterie.
20	10 A	Alarme de recul.
21	7,5 A	Climatisation.
22	7,5 A	Connecteur de liaison de données. Combiné des instruments.
23	20 A	Autoradio.
25	30 A	Lève-vitres électriques.

Boîte à fusibles du module de remorquage

Emplacement des fusibles	Calibre de fusible	Composant protégé
1	15 A	Alimentation électrique.
2	15 A	Système d'allumage

REPLACEMENT D'UN FUSIBLE

Informations générales



E217331

Si des composants électriques du véhicule ne fonctionnent pas, il se peut qu'un fusible ait grillé. On reconnaît un fusible grillé au fil cassé présent dans le fusible.

Boîte à fusibles de l'habitacle



AVERTISSEMENT: Remplacez toujours le fusible par un autre dont l'intensité est équivalente. Un fusible d'une intensité plus importante peut endommager gravement les câbles et provoquer un incendie.

1. Repliez le tapis sous la boîte à gants.
2. Déposez le cache avec précaution.

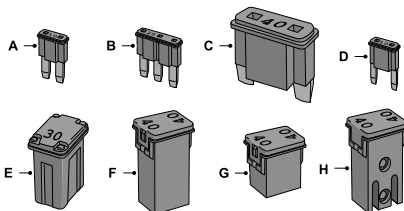
Boîte à fusibles du module de remorquage



AVERTISSEMENT: Remplacez toujours le fusible par un autre dont l'intensité est équivalente. Un fusible d'une intensité plus importante peut endommager gravement les câbles et provoquer un incendie.

1. Déposez le cache avec précaution.
2. Replier la moquette.

Types de fusibles



- A Micro 2.
- B Micro 3.
- C Maxi.
- D Mini.
- E Cas M.
- F Cas J.
- G Cas J, profil bas
- H Classe M fendu.

GÉNÉRALITÉS



AVERTISSEMENT: Ne travaillez jamais sur un moteur chaud.



AVERTISSEMENT: Coupez le contact et serrez le frein de stationnement.



AVERTISSEMENT: Ne touchez pas les pièces du circuit d'allumage électronique après l'établissement du contact ou lorsque le moteur tourne. Le système utilise des hautes tensions. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures corporelles graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: Tenez vos mains et vêtements à distance du ventilateur de refroidissement.

Dans certaines conditions, le ventilateur de refroidissement du moteur peut continuer à fonctionner pendant quelques minutes après avoir coupé le contact du véhicule. Voir **Ventilateur de refroidissement du moteur** (page 286).

Assurez-vous que les bouchons de remplissage sont bien fixés après les contrôles d'entretien.

Nous vous recommandons d'effectuer les contrôles suivants.

Contrôles quotidiens

- Eclairage extérieur.
- Eclairage intérieur.
- Témoins et indicateurs.

Contrôle lors du ravitaillement en carburant

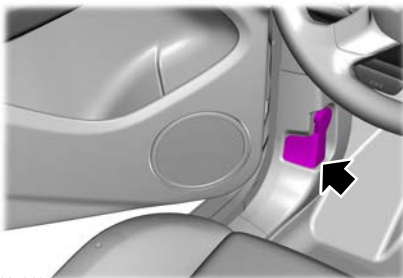
- Niveau de liquide de lave-glace. Voir **Contrôle du liquide lave-glace** (page 289).
- Pressions des pneus. Voir **Entretien des pneus** (page 308).
- Etat des pneus. Voir **Roues et pneus** (page 303).

Contrôles mensuels

- Niveau d'huile moteur. Voir **Contrôle de l'huile moteur** (page 285).
- Niveau de liquide de refroidissement moteur. Voir **Contrôle du liquide de refroidissement** (page 286).
- Niveau de liquide de freins. Voir **Contrôle du liquide de frein** (page 288).
- Étanchéité des canalisations, flexibles et réservoirs.
- Fonctionnement de la climatisation.
- Fonctionnement du frein de stationnement.
- Fonctionnement de l'avertisseur sonore.
- Serrage des écrous de roue. Voir **Écrous de roue** (page 326).

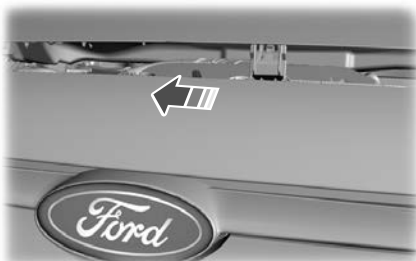
OUVERTURE ET FERMETURE DU CAPOT

Ouverture du capot



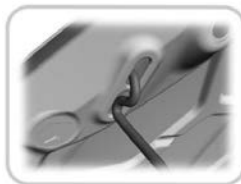
E164919

1. Ouvrez la porte avant gauche.
2. Tirez la poignée d'ouverture de capot.



E164920

3. Déplacez le verrou vers la gauche.



E87786

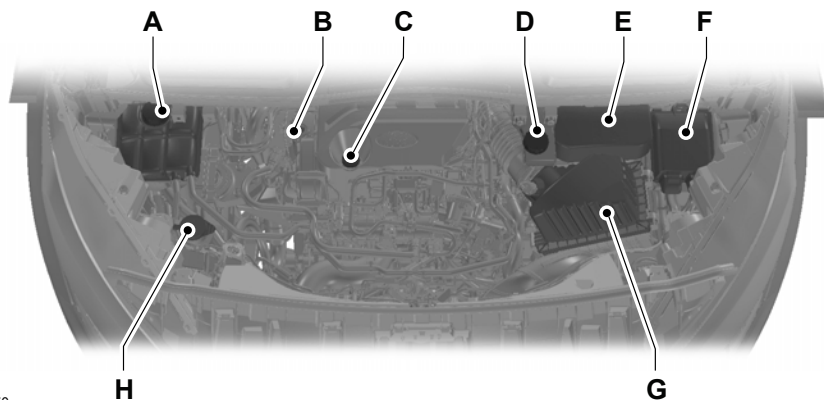
4. Ouvrez le capot et soutenez-le avec la tige de support.

Fermeture du capot

1. Retirez la tige de support du cran et remettez-la correctement en place.
2. Abaissez le capot et laissez-le tomber de son propre poids sur les derniers 8 à 12 pouces (20 à 30 centimètres).

Note : Assurez-vous que le capot est entièrement fermé.

VUE D'ENSEMBLE SOUS LE CAPOT - 1,0 L ECOBOOST™

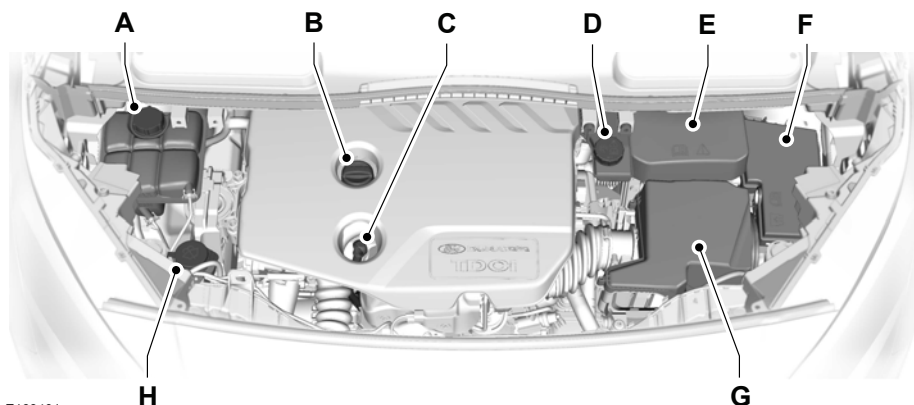


E272650

- A Réservoir de liquide de refroidissement. * Voir **Contrôle du liquide de refroidissement** (page 286).
- B Jauge de niveau d'huile moteur. * Voir **Jauge de niveau d'huile moteur** (page 285).
- C Bouchon de remplissage d'huile. * Voir **Jauge de niveau d'huile moteur** (page 285).
- D Réservoir de liquide de frein et d'embrayage. * Voir **Contrôle du liquide de frein** (page 288). Voir **Contrôle du liquide d'embrayage** (page 289).
- E Batterie. Voir **Remplacement de la batterie 12 V** (page 289).
- F Boîte à fusibles du compartiment moteur Voir **Fusibles** (page 272).
- G Filtre à air.
- H Réservoir de liquide de lave-glace de pare-brise et de lunette arrière. Voir **Contrôle du liquide lave-glace** (page 289).

* Les bouchons de remplissage et la jauge de niveau d'huile sont colorés pour en faciliter l'identification.

VUE D'ENSEMBLE SOUS LE CAPOT - 1.5L ECOBLUE, CONDUITE À GAUCHE



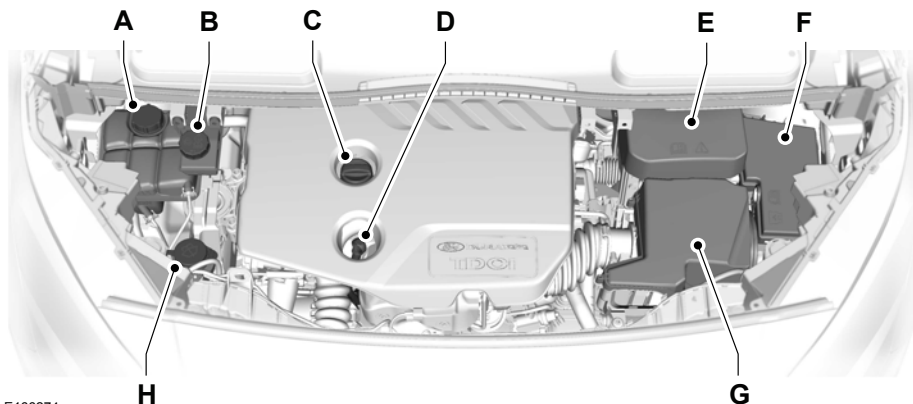
E163401

- A Réservoir de liquide de refroidissement* : Voir **Contrôle du liquide de refroidissement** (page 286).
- B Bouchon de remplissage d'huile moteur* : Voir **Jauge de niveau d'huile moteur** (page 285).
- C Jauge de niveau d'huile moteur* : Voir **Jauge de niveau d'huile moteur** (page 285).
- D Réservoir de liquide de frein et d'embrayage* : Voir **Contrôle du liquide de frein** (page 288).
- E Batterie : Voir **Remplacement de la batterie 12 V** (page 289).
- F Boîte à fusibles de compartiment moteur : Voir **Fusibles** (page 272).
- G Filtre à air.
- H Réservoir de lave-glace de pare-brise et de lunette arrière : Voir **Contrôle du liquide lave-glace** (page 289).

* Les bouchons de remplissage et la jauge de niveau d'huile sont colorés pour en faciliter l'identification.

Entretien

VUE D'ENSEMBLE SOUS LE CAPOT - 1.5L ECOBLUE, CONDUITE À DROITE

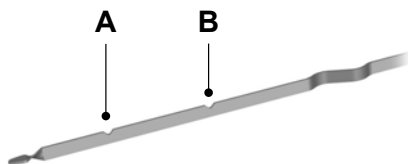


E166274

- A Réservoir de liquide de refroidissement* : Voir **Contrôle du liquide de refroidissement** (page 286).
- B Réservoir de liquide de frein et d'embrayage* : Voir **Contrôle du liquide de frein** (page 288).
- C Bouchon de remplissage d'huile moteur* : Voir **Jauge de niveau d'huile moteur** (page 285).
- D Jauge de niveau d'huile moteur* : Voir **Jauge de niveau d'huile moteur** (page 285).
- E Batterie : Voir **Remplacement de la batterie 12 V** (page 289).
- F Boîte à fusibles de compartiment moteur : Voir **Fusibles** (page 272).
- G Filtre à air.
- H Réservoir de lave-glace de pare-brise et de lunette arrière : Voir **Contrôle du liquide lave-glace** (page 289).

* Les bouchons de remplissage et la jauge de niveau d'huile sont colorés pour en faciliter l'identification.

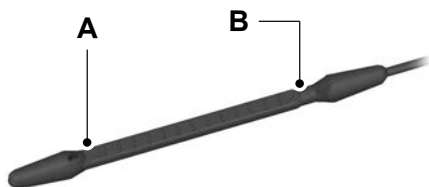
JAUGE DE NIVEAU D'HUILE MOTEUR - 1,0 L ECOBOOST™



E141337

- A Minimum.
- B Maximum.

JAUGE DE NIVEAU D'HUILE MOTEUR - 1.5L ECOBLUE



E140423

- A Minimum.
- B Maximum.

CONTRÔLE DE L'HUILE MOTEUR

1. Le véhicule doit se trouver sur une surface plane
2. Vérifiez le niveau d'huile avant de démarrer le moteur ou coupez le moteur et attendez 10 minutes pour permettre à l'huile de s'écouler dans le carter d'huile.

3. Retirez la jauge de niveau d'huile et essuyez-la avec un chiffon propre et non pelucheux.
4. Réinstallez la jauge et assurez-vous qu'elle est insérée à fond.
5. Retirez à nouveau la jauge pour contrôler le niveau d'huile.

Note : Si le niveau d'huile est compris entre les repères maximum et minimum, il est acceptable. N'ajoutez pas d'huile.

6. Si le niveau d'huile se situe au repère minimum, ajoutez immédiatement de l'huile.
7. Réinstallez la jauge. Assurez-vous qu'elle est insérée à fond.

Note : la consommation d'huile des moteurs neufs atteint son niveau normal après environ 5 000 km.

Appoint d'huile moteur



AVERTISSEMENT : N'ajoutez pas d'huile moteur lorsque le moteur est chaud. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles.



AVERTISSEMENT : Ne retirez pas le bouchon de remplissage lorsque le moteur est en marche.

N'utilisez aucun additif supplémentaire avec l'huile moteur. Ces additifs ne sont pas nécessaires et pourraient causer des dommages au moteur qui pourraient ne pas être couverts par la garantie de votre véhicule.

1. Nettoyez la zone située à proximité du bouchon de remplissage d'huile moteur avant de le déposer.
2. Retirez le bouchon de remplissage d'huile moteur.

3. Ajoutez de l'huile moteur conforme à nos spécifications. Voir **Quantités et spécifications** (page 327).
4. Remplacez le bouchon de remplissage d'huile moteur. Tournez-le dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que vous rencontriez une forte résistance.

Note : *n'ajoutez plus d'huile au-delà du repère maximum. Des niveaux d'huile dépassant le repère maximum risquent d'endommager le moteur.*

Note : *Essuyez immédiatement tout écoulement d'huile avec un chiffon absorbant.*

VENTILATEUR DE REFROIDISSEMENT DU MOTEUR - ESSENCE



AVERTISSEMENT: Tenez vos mains et vêtements à distance du ventilateur de refroidissement.

Dans certaines conditions, le ventilateur de refroidissement du moteur peut continuer à fonctionner pendant quelques minutes après avoir coupé le contact du véhicule.

VENTILATEUR DE REFROIDISSEMENT DU MOTEUR - DIESEL



AVERTISSEMENT: Tenez vos mains et vêtements à distance du ventilateur de refroidissement.

Dans certaines conditions, le ventilateur de refroidissement du moteur peut continuer à fonctionner pendant quelques minutes après avoir coupé le contact du véhicule. Cela peut se produire quand la température ambiante est basse et ne dépend pas de la température du liquide de refroidissement du moteur, notamment lors de trajets courts ou en cas de basse température du liquide de refroidissement. Voir **Filtre à particules diesel** (page 180).

CONTRÔLE DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT



AVERTISSEMENT: Ne jetez pas le liquide de refroidissement avec les déchets ménagers ou dans les égouts. Vous devez le déposer dans un centre de récupération des déchets.



AVERTISSEMENT: Ne versez pas de liquide de refroidissement dans le réservoir de lave-glace de pare-brise. Si du liquide de refroidissement est pulvérisé sur le pare-brise, la visibilité au travers de celui-ci sera grandement altérée.

Entretien



Assurez-vous que le niveau de liquide de refroidissement se situe entre les repères **MIN** et **MAX** sur le réservoir de liquide de refroidissement à la température ambiante. Si le niveau de liquide de refroidissement se situe sur le repère minimum ou en dessous, faites immédiatement l'appoint.

La concentration du liquide de refroidissement doit être maintenue entre 48 et 50 %, ce qui équivaut à un point de congélation compris entre -34°C et -37°C.

Note : Le liquide de refroidissement se dilate lorsqu'il est chaud. Le niveau peut alors dépasser le repère **MAX**.

Note : N'utilisez pas de pastilles anti-fuite, de produits d'étanchéité de circuit de refroidissement ou d'additifs non spécifiés car ils peuvent endommager les circuits de chauffage ou de refroidissement moteur.

Ajout de liquide de refroidissement

 **AVERTISSEMENT:** Ne déposez pas le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement lorsque le moteur tourne ou que le circuit de refroidissement est chaud. Patientez 10 minutes afin de laisser le circuit de refroidissement refroidir. Couvrez le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement avec un chiffon épais pour éviter tout risque de brûlure et déposez lentement le bouchon. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles.

 **AVERTISSEMENT:** Eviter tout contact du liquide avec la peau ou les yeux. Si cette situation se produit, rincez immédiatement la partie du corps concernée avec une grande quantité d'eau et consultez un médecin.

 **AVERTISSEMENT:** Le liquide non dilué est inflammable et peut s'enflammer en cas de projection sur un tube d'échappement chaud.

Nous déconseillons l'utilisation de liquide de refroidissement moteur recyclé dans la mesure où aucun processus de recyclage agréé par Ford n'est actuellement disponible.

Ne mélangez pas différents types ou couleurs de liquides de refroidissement dans votre véhicule.

Note : Ajoutez un mélange à 50/50 d'eau et d'antigel, ou un liquide de refroidissement moteur prédilué conforme aux spécifications.

Entretien

Note : Utilisez des fluides qui correspondent aux spécifications ou exigences définies. L'utilisation d'autres fluides risque d'entraîner des dommages non couverts par la garantie du véhicule. Voir **Quantités et spécifications** (page 327).

Pour faire l'appoint de liquide de refroidissement, procédez comme suit :

1. Déposez le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement moteur.
2. Ajoutez du liquide de refroidissement jusqu'au repère **MAX**, sans le dépasser.
3. Remettez en place le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement. Tournez dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que vous rencontriez une forte résistance.

En cas d'urgence, vous pouvez ajouter de l'eau sans liquide de refroidissement le temps de rejoindre un garage.

Note : L'utilisation prolongée d'une dilution incorrecte de liquide de refroidissement peut causer des dommages, du fait de la corrosion, d'une surchauffe ou du gel par exemple.

CONTRÔLE DU LIQUIDE DE FREIN



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas un liquide de frein autre que celui recommandé car cela réduirait l'efficacité du freinage. L'utilisation d'un liquide de frein non recommandé risquerait d'entraîner la perte de contrôle du véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: Utilisez uniquement du liquide de frein provenant d'un flacon fermé. Une contamination par des saletés, de l'eau, des produits pétroliers ou d'autres matériaux peut entraîner une défaillance des freins ou endommager le système. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner la perte de contrôle du véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: Évitez tout contact du liquide avec la peau ou les yeux. Si cette situation se produit, rincez immédiatement la partie du corps concernée avec une grande quantité d'eau et consultez un médecin.



AVERTISSEMENT: Lorsque le niveau de liquide se situe entre les repères **MAX** et **MIN**, il se trouve dans la plage de fonctionnement normale et il n'est pas nécessaire de faire l'appoint. Un niveau de liquide en dehors de la plage de fonctionnement normal risque de compromettre le bon fonctionnement du système. Faites immédiatement contrôler votre véhicule.



Pour éviter toute contamination du liquide, le bouchon du réservoir doit être maintenu en place et serré au maximum, sauf lorsque vous ajoutez du liquide.

Utilisez uniquement une huile conforme aux spécifications Ford. Voir **Quantités et spécifications** (page 327).

CONTRÔLE DU LIQUIDE D'EMBRAYAGE - BOÎTE DE VITESSES MANUELLE

Les systèmes de freins et d'embrayage partagent le même réservoir de liquide. Voir **Contrôle du liquide de frein** (page 288).

REEMPLACEMENT DE LA BATTERIE 12 V



AVERTISSEMENT: Sur les véhicules équipés de la fonction Auto-Start-Stop, les exigences imposées à la batterie sont différentes. Vous devez remplacer la batterie par une batterie ayant exactement les mêmes spécifications.

La batterie se trouve dans le compartiment moteur. Voir **Vue d'ensemble sous le capot** (page 282).



Veillez à mettre les vieilles piles au rebut de manière à respecter l'environnement.

Renseignez-vous sur le recyclage des vieilles batteries auprès des autorités locales.

CONTRÔLE DU LIQUIDE LAVE-GLACE

Lorsque vous ajoutez du liquide de lave-glace, utilisez un mélange de liquide de lave-glace et d'eau pour éviter que le liquide ne gèle en hiver et améliorer les propriétés nettoyantes. Pour plus de détails sur la dilution du liquide, reportez-vous aux instructions du produit. Nous vous recommandons de n'utiliser que du liquide de lave-glace de qualité.

Note: Le réservoir alimente les systèmes de lave-glace de pare-brise et de lunette arrière.

CONTRÔLE DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE



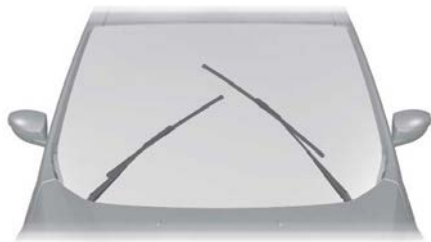
E142463

Passez le bout de vos doigts sur la lame du balai pour vérifier qu'il n'y a pas d'aspérités.

Nettoyez les balais d'essuiе-glacе avec du liquide de lave-glacе ou de l'eau appliquée avec une éponge douce ou un chiffon.

REPLACEMENT DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE AVANT

1. Coupez le contact.



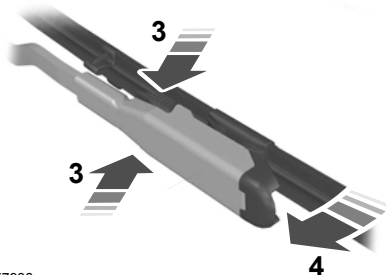
E162532

2. Déplacez manuellement les bras d'essuiе-glacе en position de service. Les essuiе-glacеs retournent en position de départ lorsque vous établissez le contact.

Note : Ne tenez pas le balai d'essuiе-glacе lorsque vous placez le bras d'essuiе-glacе en position de service.

Note : Vous ne pouvez pas déplacer manuellement les bras d'essuiе-glacе en position de service quand vous mettez le contact.

Note : Vous pouvez utiliser la position de service pour faciliter l'accès aux balais d'essuiе-glacе afin de les dégager de la neige ou de la glace.



E257938

3. Relevez le bras d'essuiе-glacе, puis appuyez simultanément sur les boutons de verrouillage de balai d'essuiе-glacе.

Note : ne tenez pas le balai d'essuiе-glacе lorsque vous levez le bras d'essuiе-glacе.

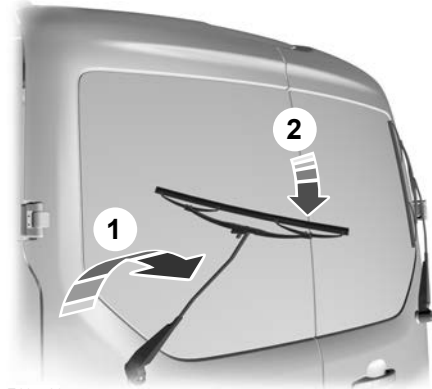
4. Faites tourner légèrement le balai d'essuiе-glacе.
5. Déposez le balai d'essuiе-glacе.

Note : Assurez-vous que le bras d'essuiе-glacе ne vient pas percuter la lunette lorsque le balai d'essuiе-glacе n'est pas fixé.

6. Pour la pose de tous les composants, procéder dans l'ordre inverse de la dépose.

Note : Veillez à ce que le balai s'enclenche en position.

CHANGEMENT DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE ARRIÈRE - VÉHICULES AVEC: PORTE DE L'ESPACE DE CHARGEMENT ARRIÈRE

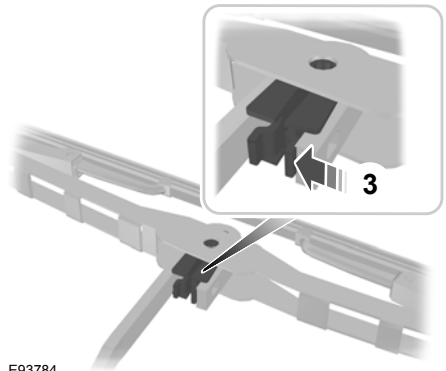


E165586

1. Relevez le bras d'essuie-glace.

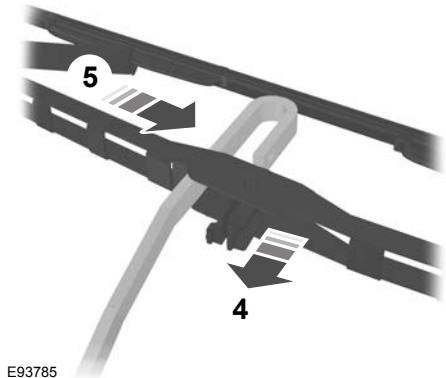
Note : ne tenez pas le balai d'essuie-glace lorsque vous levez le bras d'essuie-glace.

2. Faites tourner légèrement le balai d'essuie-glace.



E93784

3. Appuyez sur le clip de verrouillage du balai d'essuie-glace.



E93785

4. Détachez le balai du bras d'essuie-glace.
5. Placez le balai d'essuie-glace sur le côté.

E93786

6. Déposez le balai d'essuie-glace.

Note : Assurez-vous que le bras d'essuie-glace ne vient pas percuter la lunette lorsque le balai d'essuie-glace n'est pas fixé.

7. Pour la pose de tous les composants, procéder dans l'ordre inverse de la dépose.

Note : Veillez à ce que le balai s'enclenche en position.

CHANGEMENT DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE ARRIÈRE - VÉHICULES AVEC: HAYON MANUEL

1. Relevez le bras d'essuie-glace.

Note : ne tenez pas le balai d'essuie-glace lorsque vous levez le bras d'essuie-glace.

E130060

2. Faites tourner légèrement le balai d'essuie-glace.

3. Déposez le balai d'essuie-glace.

Note : Assurez-vous que le bras d'essuie-glace ne vient pas percuter la lunette lorsque le balai d'essuie-glace n'est pas fixé.

4. Pour la pose de tous les composants, procéder dans l'ordre inverse de la dépose.

Note : Veillez à ce que le balai s'enclenche en position.

REEMPLACEMENT D'UNE AMPOULE



AVERTISSEMENT: Eteignez les phares et coupez le contact. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des blessures corporelles graves.

Entretien



AVERTISSEMENT: Les ampoules peuvent être chaudes ; laissez l'ampoule refroidir avant de la retirer. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des blessures corporelles.

Les instructions suivantes expliquent comment déposer les ampoules. Poser les ampoules de rechange dans l'ordre inverse de la dépose (sauf indications contraires).

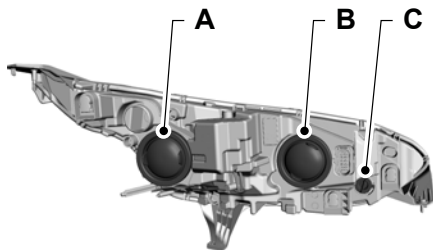
Vous devez poser des ampoules conformes aux spécifications. Voir

Tableau de spécification des ampoules (page 337).

Note : Nous vous conseillons de contacter un concessionnaire agréé pour remplacer les ampoules de phare si votre véhicule est équipé de la climatisation. Certaines ampoules sont difficiles d'accès.

Phare

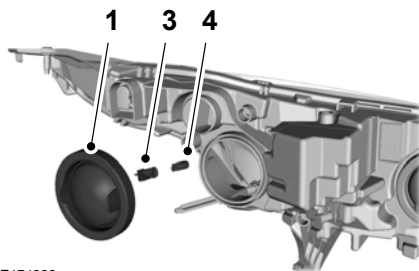
Retirez les couvercles pour accéder aux ampoules.



E165474

- A Feux de croisement et feux de position
- B Feux de route
- C Clignotant

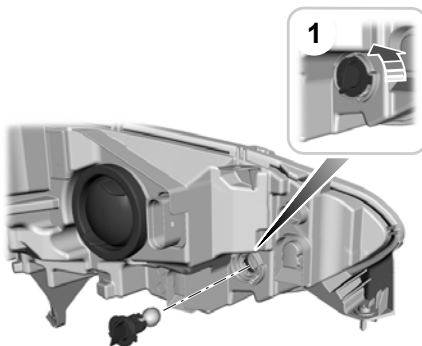
Feu de position



E174886

1. Déposez le cache.
2. Retirez l'ampoule de feu de croisement pour accéder à l'ampoule de feu de position.
3. Déposez le porte-ampoule en le retirant tout droit.
4. Déposez l'ampoule du porte-ampoule en la retirant tout droit.

Indicateur de direction



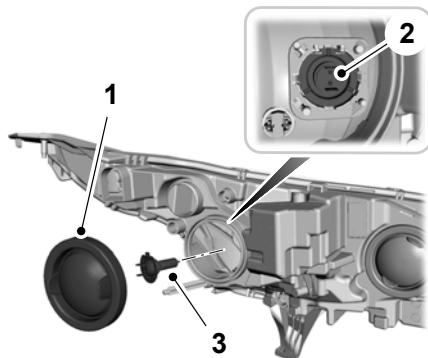
E165475

Note : L'ampoule ne peut pas être séparée du porte-ampoule.

Entretien

1. Tournez le porte-ampoule dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et déposez-le.

Feux de croisement



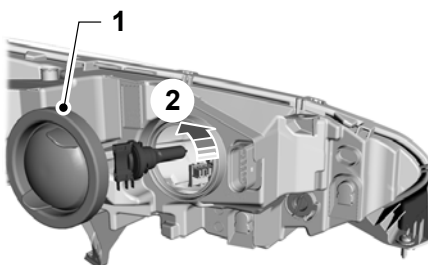
E165477

1. Déposez le cache.
2. Débranchez le connecteur.

Note: ne touchez pas le verre de l'ampoule.

3. Déposez l'ampoule en la retirant tout droit.

Feux de route



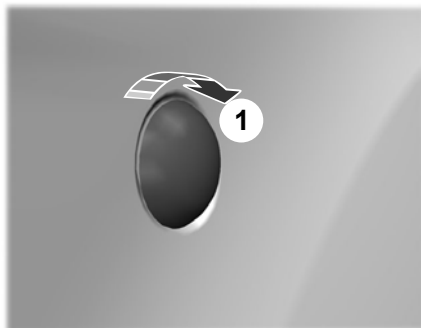
E165476

1. Déposez le cache.

Note: ne touchez pas le verre de l'ampoule.

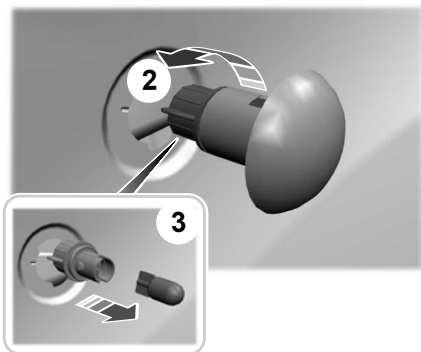
2. Tournez l'ampoule dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et déposez-la.

Clignotant latéral



E165495

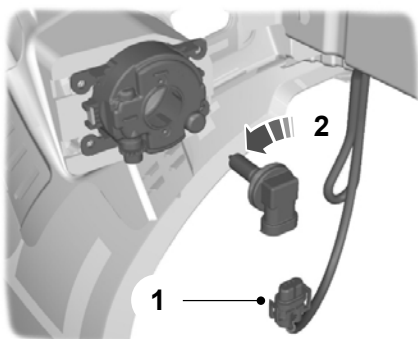
1. Tournez la lampe dans le sens des aiguilles d'une montre et déposez-la.



E165496

2. Tenez le porte-ampoule et tournez la lampe dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, et déposez-la.
3. Déposez l'ampoule en la retirant tout droit.

Projecteurs antibrouillard



E71062

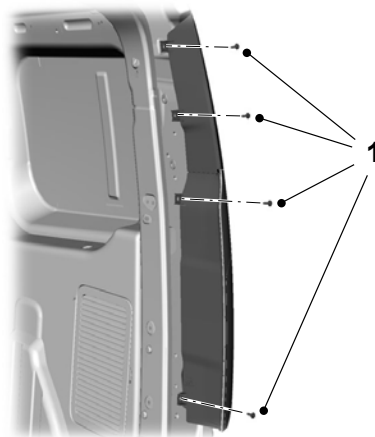
1. Débranchez le connecteur.

Note: ne touchez pas le verre de l'ampoule.

Note: L'ampoule ne peut pas être séparée du porte-ampoule.

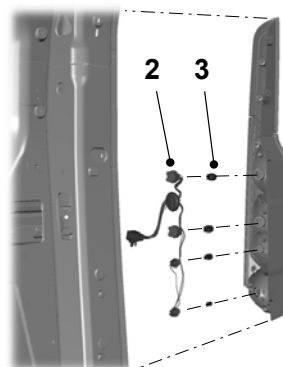
2. Tournez le porte-ampoule dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et déposez-le.

Feux arrière



E165484

1. Déposez les vis.



E165485

2. Tournez les porte-ampoules dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour les déposer.
3. Déposez les ampoules en les retirant tout droit.

Entretien

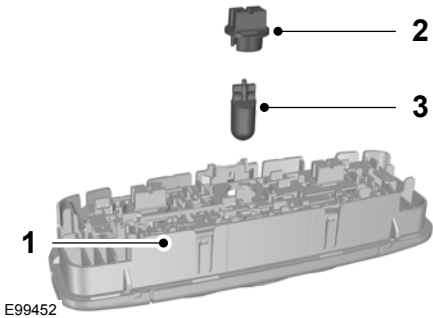
Troisième feu stop

Ces éléments ne sont pas réparables ; veuillez contacter un concessionnaire agréé en cas de dysfonctionnement.

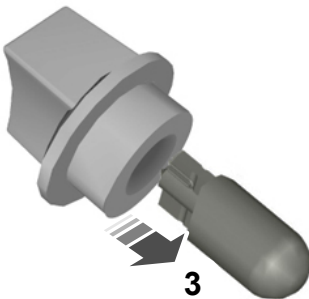
Eclairage de plaque d'immatriculation

Ces éléments ne sont pas réparables ; veuillez contacter un concessionnaire agréé en cas de dysfonctionnement.

Eclairage intérieur avant

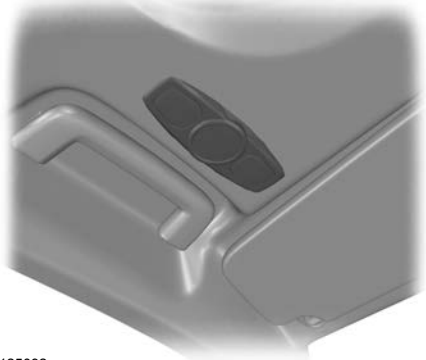


1. Déposez le feu avec précaution.
2. Tournez le porte-ampoule dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et déposez-le.



3. Déposez l'ampoule en la retirant tout droit.

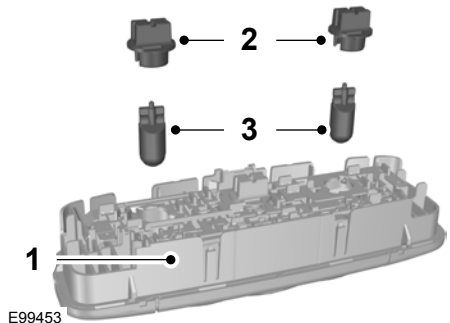
Eclairage intérieur avant à LED (le cas échéant)



E125092

Note : Si votre véhicule est équipé de lampes à LED, ces dernières ne sont pas des éléments réparables ; veuillez contacter un concessionnaire agréé en cas de dysfonctionnement.

Lampes de lecture

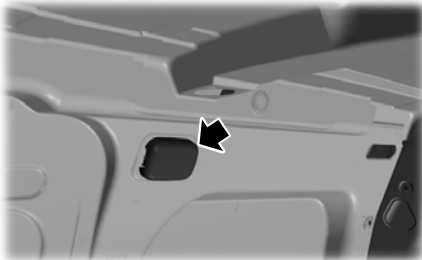


1. Déposez le feu avec précaution.

Entretien

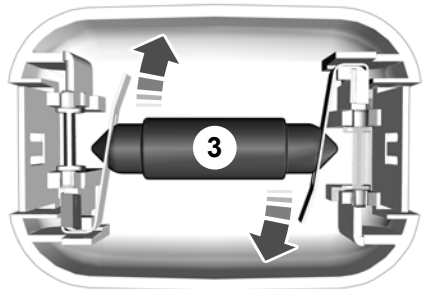
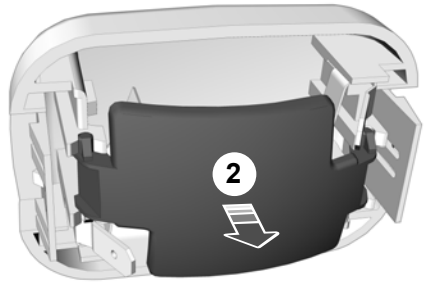
2. Tournez le porte-ampoule dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et déposez-le.
3. Déposez l'ampoule en la retirant tout droit.

Lampe de la zone de chargement (le cas échéant)



E163429

1. Dégagez le cache de la lampe en faisant levier.



E166153

2. Déposez le cache.
3. Déposez l'ampoule.

Nettoyage du véhicule

NETTOYAGE DE L'EXTÉRIEUR

Lavez régulièrement votre véhicule avec de l'eau froide ou tiède et un shampoing au pH neutre.

- N'utilisez jamais de détergents ou savons ménagers agressifs, par exemple du liquide à lave-vaisselle ou de la lessive. Ces produits peuvent décolorer et tacher les surfaces peintes.
- Ne lavez jamais votre véhicule lorsqu'il est chaud au toucher, lorsqu'il est directement exposé au soleil ou lorsqu'il est exposé aux rayons puissants du soleil.
- Séchez votre véhicule avec une peau de chamois ou un chiffon doux afin d'éliminer les traces de gouttes d'eau.
- Éliminez immédiatement les coulures de carburant, fientes d'oiseaux, insectes et goudron. Cela pourrait endommager la peinture ou le garnissage du véhicule avec le temps.
- Déposez les accessoires extérieurs, notamment les antennes, avant d'utiliser une station de lavage.
- Lorsque vous faites l'appoint d'AdBlue®, enlevez aussitôt tout résidu sur les surfaces peintes.

Note : Les lotions solaires et les répulsifs contre les insectes peuvent endommager les surfaces peintes. Si ces substances entrent en contact avec votre véhicule, lavez dès que possible la zone concernée.

Note : Si vous utilisez une station de lavage automatique avec un traitement à la cire, veillez à retirer la cire présente sur le pare-brise et les balais d'essuie-glaces.

Note : Avant d'utiliser une station de lavage, vérifiez qu'elle convient à votre véhicule.

Note : Certaines stations de lavage utilisent de l'eau à haute pression. De ce fait, des gouttes d'eau risquent de pénétrer dans votre véhicule et pourraient également endommager certaines de ses pièces.

Note : Démontez l'antenne avant de faire passer le véhicule dans une station de lavage.

Note : Coupez le moteur de soufflerie pour éviter une contamination du filtre à air d'habitacle.

Nous vous recommandons de laver votre véhicule avec une éponge et de l'eau tiède contenant un shampoing auto.

Nettoyage des phares

Note : Ne rayez pas les phares.

Note : N'utilisez pas d'abrasifs, de solvants à base d'alcool ou de solvants chimiques pour nettoyer les phares.

Note : N'essuyez pas les phares à sec.

Nettoyage de la lunette arrière

Note : Ne rayez pas l'intérieur de la lunette arrière

Note : N'utilisez pas d'abrasifs, de solvants à base d'alcool ou de solvants chimiques pour nettoyer l'intérieur de la lunette arrière

Nettoyez l'intérieur de la lunette arrière avec un chiffon doux non pelucheux et un produit nettoyant non abrasif.

Nettoyage des garnitures chromées (le cas échéant)

Note : Ne pas utiliser des produits abrasifs ou des solvants chimiques. Utiliser de l'eau savonneuse.

Note : N'utilisez pas de produit de nettoyage sur les surfaces chaudes et ne laissez pas de produit de nettoyage sur les surfaces chromées pendant une durée supérieure aux recommandations.

Nettoyage du véhicule

Note : Les produits de nettoyage industriels ou les produits chimiques peuvent causer des dommages sur une certaine période.

Nettoyage des bandes ou graphiques (le cas échéant)

Bien qu'il soit préférable de laver le véhicule à la main, vous pouvez utiliser un appareil de lavage à pression dans les conditions suivantes :

- N'utilisez pas une pression d'eau supérieure à 14 000 kPa.
- N'utilisez pas de l'eau chaude d'une température supérieure à 82°C.
- Utilisez une projection dont l'angle est supérieur à 40°.
- Maintenez l'injecteur à une distance de 305 mm et à un angle de 90° par rapport à la surface du véhicule.

Note : Si vous maintenez le gicleur à pression incliné par rapport à la surface du véhicule, vous risquez d'endommager les graphiques et de décoller les bords de la surface du véhicule.

Protection de la peinture de la carrosserie

Éliminez fréquemment les particules telles que les déjections d'oiseau, sève d'arbre, insectes, taches de goudron, sel routier et retombées industrielles pour éviter d'endommager la surface peinte.

Nettoyez fréquemment le soubassement de votre véhicule si du sel est appliqué sur la route.

Nous vous recommandons de cirer la peinture une ou deux fois par an.

Note : N'appliquez pas de polish sur votre véhicule sous un soleil intense, car le produit sèche trop vite.

Note : Évitez tout contact du polish avec des surfaces en plastique non peintes, car il pourrait être difficile à éliminer.

Note : N'appliquez pas de produit à polir sur le pare-brise ou la lunette arrière. Une contamination du pare-brise ou des balais d'essuie-glace peut augmenter le bruit d'essuie-glace, diminuer la qualité d'essuyage ou réduire les performances du capteur de pluie.

NETTOYAGE DE L'INTÉRIEUR

Note : ne laissez pas s'écouler des désodorisants et du gel désinfectant pour les mains sur les surfaces intérieures. En cas d'écoulement, essuyez immédiatement. Certains dommages peuvent ne pas être couverts par la garantie du véhicule.

Note : n'utilisez pas de produits de nettoyage ménagers ou pour vitre, ils pourraient tacher ou décolorer les surfaces en tissu et affecter les propriétés ignifuges des matériaux des sièges.

Note : nous recommandons l'utilisation d'eau distillée lors du nettoyage.

Tissu, tapis, sièges en tissu, garnissage de pavillon et tapis de sol

Note : veillez à ne tremper aucune surface. N'utilisez pas des quantités d'eau excessives pour nettoyer l'intérieur du véhicule.

Note : nettoyez toute la surface pour éviter toute tache ou décoloration.

Nettoyage du véhicule

Pour nettoyer :

- enlevez la poussière et les salissures non adhérentes à l'aide d'un aspirateur ou d'une brosse ;
- essuyez la surface à l'aide d'un chiffon doux et humide et d'une solution savonneuse douce ; séchez la zone avec un chiffon propre et doux ;
- si un cercle se forme sur le tissu après le nettoyage d'une tache, nettoyez immédiatement la zone en entier sans la tremper, au risque de rendre ce cercle ineffaçable.

Ceint. sécurité



AVERTISSEMENT: N'appliquez pas de solvants, d'eau de javel ou de teinture sur les ceintures de sécurité du véhicule, car ces produits peuvent fragiliser les sangles.



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas de solvants chimiques ou de détergents agressifs sur les véhicules équipés d'airbags montés dans les sièges. Ces produits peuvent contaminer le système d'airbag latéral et altérer les performances de l'airbag latéral lors d'une collision.

Note : N'utilisez pas d'abrasif ou de solvant pour les nettoyer.

Note : ne laissez pas l'humidité pénétrer dans l'enrouleur de la ceinture de sécurité.

Le nettoyage peut être réalisé en toute sécurité avec du savon doux et de l'eau. Laissez-les sécher naturellement, sans chaleur artificielle.

Intérieur en cuir (le cas échéant)

Note : suivez la même procédure décrite pour le nettoyage des sièges en cuir lors du nettoyage des planches de bord en cuir et des surfaces de garnissage intérieur en cuir.

En guise d'entretien courant, essuyez la surface à l'aide d'un chiffon doux et humide et d'une solution savonneuse douce ; séchez la zone avec un chiffon propre et doux ;

Pour nettoyer et éliminer les taches comme le transfert de couleurs, utilisez un produit de nettoyage du cuir pour les intérieurs automobiles.

N'utilisez pas les produits suivants car ils risqueraient d'endommager le cuir :

- baumes pour cuir à base d'huile et de pétrole ou de silicone ;
- produits de nettoyage ménagers ;
- solutions d'alcool ;
- solvants ou produits de nettoyage conçus spécifiquement pour le caoutchouc, le vinyle ou les plastiques.

Tissu en micro-fibre suède (le cas échéant)

Note : ne nettoyez pas à la vapeur.

Note : nettoyez toute la surface pour éviter toute tache ou décoloration.

N'utilisez pas les produits suivants :

- produits d'entretien du cuir ;
- produits de nettoyage ménagers ;
- solutions d'alcool ;
- détachants ;
- cirage.

Nettoyage du véhicule

Pour nettoyer :

- enlevez la poussière et les salissures non adhérentes à l'aide d'un aspirateur ;
- essuyez la surface à l'aide d'un chiffon doux et humide et d'une solution savonneuse douce ; séchez la zone avec un chiffon propre et doux ;
- si un cercle se forme sur le tissu après le nettoyage d'une tache, nettoyez immédiatement la zone en entier sans la tremper, au risque de rendre ce cercle ineffaçable.

Ecrans du combiné des instruments, écrans LCD et écrans radio

Note : *N'utilisez pas de produits abrasifs, solvants à base d'alcool ou solvants chimiques pour nettoyer les écrans du combiné des instruments, écrans LCD ou écrans de radio. Ces produits de nettoyage peuvent endommager les écrans.*

Nettoyez la planche de bord et l'écran du combiné des instruments avec un chiffon propre, doux et humide, puis séchez avec un chiffon propre, doux et sec.

Ne vaporisez pas de liquide directement sur les écrans.

N'utilisez pas de chiffon en microfibre pour nettoyer l'encadrement autour des écrans, car cela pourrait endommager la surface des écrans.

Lunette arrière

Note : *N'utilisez pas de matériaux abrasifs pour nettoyer l'intérieur des vitres arrière.*

Note : *Ne posez pas d'autocollant ou d'étiquette sur l'intérieur des vitres arrière.*

Rétroviseurs

ne nettoyez pas le boîtier ou le verre d'un rétroviseur quel qu'il soit à l'aide de produits abrasifs forts, de carburant ou de tout autre produit de nettoyage à base de pétrole ou d'ammoniac.

Compartiments de rangement, porte-gobelets et cendriers

Pour nettoyer :

- retirez tous les éléments amovibles ;
- essuyez la surface à l'aide d'un chiffon doux et humide et d'une solution savonneuse douce ; séchez la zone avec un chiffon propre et doux ;

RÉPARATION DES DÉGÂTS MINEURS DE PEINTURE

Réparez dès que possible les dommages de peinture dus aux gravillons ou à des rayures mineures. Les concessionnaires agréés proposent différents produits de ce type.

Otez les particules telles que fientes, résine, insectes, tâches de goudron, sel routier et retombées industrielles avant de procéder à la réparation de la peinture écaillée.

N'omettez jamais de lire et suivre les instructions du fabricant avant d'utiliser les produits.

NETTOYAGE DES ROUES

Note : *N'appliquez pas d'agent de nettoyage chimique sur des jantes et des caches de roue chauds.*

Nettoyage du véhicule

Note : Les produits de nettoyage industriels (agressifs) ou agents de nettoyage chimiques combinés à l'agitation de la brosse pour éliminer les poussières et saletés de frein peuvent, avec le temps, user la couche de finition.

Note : N'utilisez pas d'agent de nettoyage pour roues à base d'acide fluorhydrique ou caustique en grande quantité, de laine d'acier, de carburant ou de détergent domestique puissant.

Note : Si vous envisagez de stationner le véhicule pendant une période prolongée après avoir nettoyé les roues avec un produit de nettoyage conçu à cet effet, conduisez le véhicule pendant quelques minutes avant de l'immobiliser. Cela réduit les risques de corrosion des disques de frein, des patins de frein et des garnitures.

Note : Certaines stations de lavage automatique peuvent endommager la finition de vos jantes et caches de roue.

Les roues en alliage et les caches de roue sont recouverts d'une fine peinture de finition. Pour les maintenir en bon état, respectez les recommandations suivantes :

- Nettoyez-les une fois par semaine avec le produit pour pneu et roue recommandé.
- Utilisez une éponge pour éliminer l'accumulation de gros dépôts de saleté et de poussières de frein.
- Rincez-les complètement à la vapeur d'eau sous pression une fois le nettoyage terminé.

Veuillez contacter votre concessionnaire agréé pour connaître les produits de nettoyage approuvés.

L'utilisation d'autres produits de nettoyage non recommandés peut occasionner des dégâts cosmétiques graves et définitifs.

Roues et pneus

GÉNÉRALITÉS

Les pressions de gonflage de pneu recommandées sont indiquées sur l'étiquette d'information sur les pneus apposée sur le montant B côté conducteur.

Contrôlez et corrigez la pression de gonflage à la température ambiante à laquelle vous prévoyez de conduire le véhicule et lorsque les pneus sont froids. Voir **Pressions des pneus** (page 320).

Note : *Contrôlez régulièrement la pression de vos pneus afin d'optimiser votre consommation de carburant.*

Utilisez exclusivement des roues et des pneus aux dimensions homologuées. L'utilisation d'autres dimensions risquerait d'endommager le véhicule et d'invalider son homologation.

La pose de pneumatiques de taille différente de celle des pneumatiques d'origine peut entraîner l'affichage d'une vitesse de véhicule non correcte sur le compteur de vitesse.

KIT DE MOBILITÉ TEMPORAIRE



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le kit de gonflage sur des pneus à roulage à plat. Cela risque d'entraîner une perte de contrôle du véhicule.



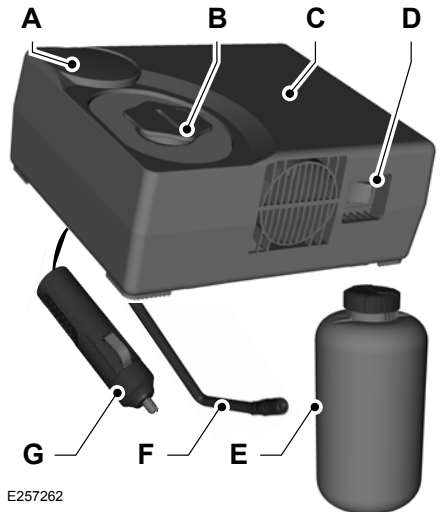
AVERTISSEMENT: Selon le type et l'étendue des dommages, l'obturation pourra n'être que partielle, voire impossible. La perte de la pression de gonflage peut affecter le comportement routier du véhicule et entraîner une perte de contrôle.



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le kit sur un pneu déjà endommagé, par exemple du fait d'un sous-gonflage. Cela risque d'entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures corporelles, voire mortelles.

Si votre véhicule ne possède pas de roue de secours, elle inclut un kit de mobilité temporaire. Le kit se trouve sur le côté gauche du coffre à bagages. Utilisez uniquement le kit fourni avec le véhicule.

Note : *Le kit permet uniquement de réparer temporairement une perforation du pneu d'une taille maximum de 6 mm.*



E257262

- A Manomètre.
- B Capuchon d'accès du flacon de produit d'étanchéité.
- C Etiquette d'avertissement.
- D Contacteur d'alimentation.

Roues et pneus

- E Bouteille de mastic.
- F Tuyau de gonflage de pneu.
- G Connecteur du point d'alimentation CC 12 volts.

Note : *Veillez à contrôler régulièrement la date d'expiration du flacon de produit d'étanchéité.*



Si le témoin d'avertissement de basse pression de pneu s'allume, procédez comme suit :

1. Diminuez progressivement la vitesse du véhicule et arrêtez le véhicule dès que les conditions de sécurité le permettent.
2. Serrez le frein de stationnement et coupez le contact.
3. Vérifiez si un pneu est perforé.

Note : *Ne retirez pas les objets tels que clous ou vis d'un pneu perforé.*

Utilisation du kit de mobilité temporaire



AVERTISSEMENT: Avant le gonflage, contrôlez le flanc du pneu. S'il présente une fissure, une boursoffure ou tout autre dommage équivalent, n'essayez pas de le gonfler. Cela risque d'entraîner des blessures corporelles.



AVERTISSEMENT: Observez le flanc du pneu lors de son gonflage. Si une fissure, une boursoffure ou tout autre dommage semblable apparaît, arrêtez le compresseur et laissez l'air s'échapper à l'aide du détendeur de pression. Ne conduisez pas le véhicule avec ce pneu. Cela risque d'entraîner une perte de contrôle du véhicule.



AVERTISSEMENT: Ne restez pas immédiatement à côté du pneu pendant le fonctionnement du compresseur. L'explosion du pneu peut entraîner des blessures corporelles.



AVERTISSEMENT: Ne laissez jamais le kit sans surveillance lors de son utilisation. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles voire un décès.



AVERTISSEMENT: Le compresseur ne doit pas fonctionner pendant plus de 10 minutes. Cela risque d'entraîner un dysfonctionnement du compresseur et des blessures corporelles graves.

Pour réparer temporairement un pneu perforé, procédez comme suit :



E257263

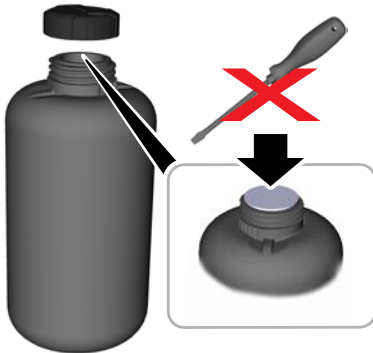
1. Détachez le tuyau de gonflage de pneu et le connecteur du point d'alimentation CC 12 volts du dessous du compresseur.

Roues et pneus



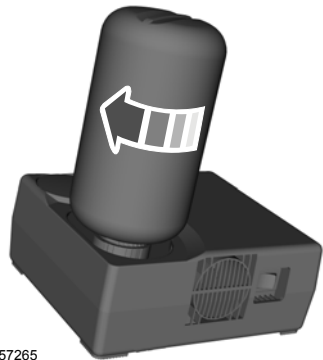
E257264

2. Tournez le capuchon d'accès du flacon de produit d'étanchéité vers la gauche et retirez-le.



E256963

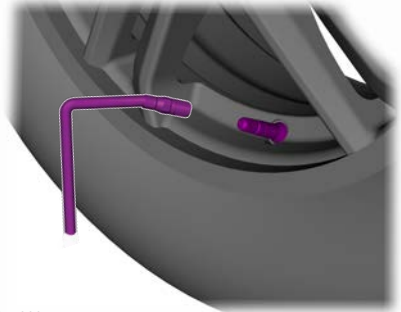
3. Enlevez le capuchon du flacon de produit d'étanchéité. Ne percez pas et n'enlevez pas le joint d'étanchéité.



E257265

4. Fixez le flacon de produit d'étanchéité au compresseur. Tournez le flacon de produit d'étanchéité vers la droite jusqu'à ce que vous sentiez une forte résistance.

Note : La fixation du flacon de produit d'étanchéité au compresseur perce le joint d'étanchéité. Ne desserrez pas le flacon, car du produit d'étanchéité pourrait s'échapper.



E257006

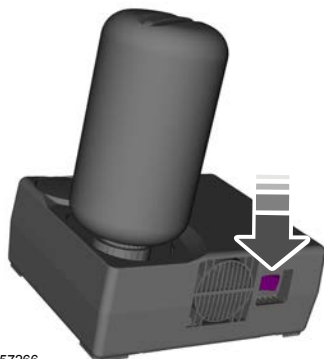
5. Enlevez le capuchon anti-poussière de la valve de gonflage de pneu et fixez le tuyau de gonflage de pneu.

Roues et pneus



E257022

6. Raccordez le connecteur du point d'alimentation CC 12 volts à la prise CC 12 volts. Voir **Points d'alimentation auxiliaire** (page 137).
7. Démarrez le moteur.



E257266

8. Mettez le compresseur sous tension.



E257121

9. Gonflez le pneu jusqu'à 2–3 bar.

Note : Si la pression du pneu n'atteint pas 1,8 bar dans les 10 minutes, le pneu pourrait être endommagé plus sérieusement qu'une réparation temporaire. Faites immédiatement contrôler votre véhicule. Ne conduisez pas votre véhicule.

10. Lorsque le pneu atteint la pression de gonflage recommandée de 2–3 bar, mettez le compresseur hors tension et coupez le contact.
11. Débranchez le tuyau de gonflage de pneu et le connecteur du point d'alimentation CC 12 volts.

Note : N'enlevez pas le flacon de produit d'étanchéité du compresseur.

12. Réinstallez le capuchon anti-poussière de la valve de gonflage de pneu.
13. Placez l'étiquette d'avertissement sur le volant de direction et rangez correctement le kit.

Roues et pneus



E257942

14. Conduisez immédiatement le véhicule sur 3–10 km. Ne dépassez pas 80 km/h.



E257121

15. Après avoir conduit environ 3–10 km, arrêtez le véhicule et contrôlez à nouveau la pression du pneu. Voir **Pressions des pneus** (page 320).

Note: Si la pression du pneu est descendue à 1,8 bar ou moins, le pneu pourrait être endommagé plus sérieusement qu'une réparation temporaire. Faites immédiatement contrôler votre véhicule. Ne conduisez pas votre véhicule.

Note: Si la pression du pneu est descendue, mais reste supérieure à 1,8 bar, gonflez à nouveau le pneu avec le kit.

Après utilisation du kit de mobilité temporaire



AVERTISSEMENT: Si des vibrations importantes, un comportement irrégulier de la direction ou des bruits sont observés pendant la conduite, réduisez progressivement votre vitesse et arrêtez votre véhicule dès qu'il est possible de le faire en toute sécurité. Contrôlez de nouveau le pneu et sa pression. Si la pression de gonflage est inférieure à 1,3 bar ou si le pneu présente des fissures, des boursoffures ou tout dommage semblable, ne conduisez plus avec ce pneu. Cela risque d'entraîner une perte de contrôle du véhicule.

Le kit assure uniquement une mobilité temporaire. Les réglementations relatives à la réparation ou au remplacement du pneu après utilisation du kit peuvent varier d'un pays à l'autre. Nous vous recommandons de demander l'avis d'un spécialiste des pneus.

Après utilisation du kit :

- Ne conduisez pas le véhicule pendant plus de 200 km sans réparer ou remplacer le pneu perforé.
- Informez tous les autres utilisateurs du véhicule qu'un pneu a été réparé avec le kit. Informez-les également des conditions de conduite particulières qui doivent être respectées.

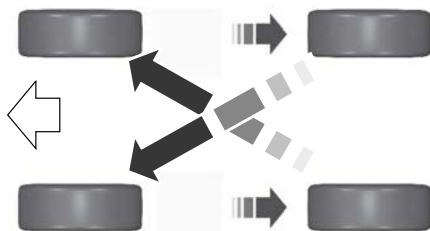
Roues et pneus

- Contrôlez régulièrement la pression du pneu jusqu'à ce qu'il soit réparé ou remplacé par un spécialiste des pneus. Avant de séparer le pneu de la jante, informez le spécialiste des pneus que le pneu contient un produit d'étanchéité.
- Amenez le kit à un concessionnaire autorisé pour remplacer le flacon de produit d'étanchéité et le tuyau de gonflage de pneu.

ENTRETIEN DES PNEUS

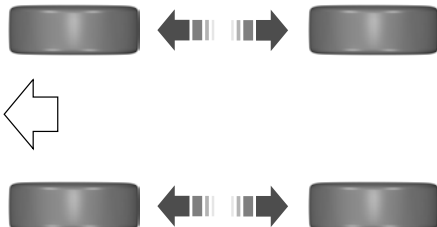
Note : Pneus avant illustrés sur le côté gauche du schéma.

Pneus non-directionnels



E142547

Pneus directionnels



E70415

Pour garantir une usure régulière et une durée de vie optimale des pneus avant et arrière de votre véhicule, nous recommandons de les permuter d'avant en arrière et vice versa à des intervalles réguliers de 5 000 km à 10 000 km.



AVERTISSEMENT: Evitez de faire frotter les flancs des pneus contre les trottoirs lorsque vous vous garez.

Si vous devez franchir une bordure de trottoir, effectuez cette manœuvre lentement et avec les pneus perpendiculaires à la bordure du trottoir.

Examinez régulièrement les pneus en recherchant des éventuelles traces de coupures, des corps étrangers et une usure irrégulière des sculptures. Une usure irrégulière peut être le signe de réglages de géométrie non conformes.

Contrôlez toutes les deux semaines la pression de gonflage des pneus (y compris de la roue de secours) lorsqu'ils sont froids.

UTILISATION DE PNEUS HIVER



E278852

Nous recommandons d'utiliser des pneus hiver ou toutes saisons portant ce symbole à des températures inférieures ou égales à 7°C ou en cas de neige ou de verglas.

Gonflez les pneus hiver jusqu'à ce que la pression de gonflage corresponde à celle répertoriée dans le tableau des pressions de gonflage. Voir **Pressions des pneus** (page 320).



AVERTISSEMENT: La taille, l'indice de charge et l'indice de vitesse des pneus neige doivent être identiques à ceux fournis d'origine par Ford. L'utilisation de pneus ou de roues non recommandés par Ford peut avoir un impact sur la sécurité et la performance du véhicule, et donc augmenter les risques de perte de contrôle, de tonneaux et de blessures corporelles, voire mortelles. L'utilisation de pneus et de roues non recommandés peut également entraîner des défaillances au niveau de la direction, de la suspension, des essieux, de la boîte de transfert ou de l'unité de transfert de puissance. Respectez la pression de gonflage de pneu recommandée par Ford qui est indiquée sur l'étiquette de certification de conformité à la sécurité (apposée sur le montant de charnière de porte, le montant de serrure de porte ou le bord de porte en contact avec le montant de serrure de porte, à côté du siège conducteur) ou sur l'étiquette d'information du pneu apposée sur le montant B ou le bord de la porte conducteur. Le non-respect des recommandations relatives à la pression des pneus peut entraîner une usure non uniforme de la bande de roulement et nuire à la tenue de route de votre véhicule.

UTILISATION DE CHÂÎNES À NEIGE



AVERTISSEMENT: Ne dépassez pas 50 km/h. Le non-respect de cette instruction peut entraîner la perte de contrôle de votre véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas des chaînes à neige sur des routes exemptes de neige.



AVERTISSEMENT: Posez des chaînes à neige uniquement sur les pneus spécifiés.



AVERTISSEMENT: Si le véhicule est équipé d'enjoliveurs, retirez-les avant de poser les chaînes à neige.

Ne posez les chaînes à neige que sur les roues avant. N'utilisez pas de chaînes à neige à tendeurs automatiques.

Utilisez uniquement des chaînes à neige sur les pneus de tailles suivantes :

- 205/60R16.
- 215/55R16.

Note : *N'utilisez pas de chaînes à neige d'un diamètre supérieur à 10 mm.*

Maintenez des pressions de gonflage correctes. Voir **Pressions des pneus** (page 320).

Véhicules avec contrôle dynamique de stabilité

Lorsque le contrôle dynamique de stabilité est activé, votre véhicule peut présenter des caractéristiques de conduite inhabituelles. Pour réduire ces effets, désactivez le système antipatinage. Voir **Contrôle de stabilité** (page 195).

Roues et pneus

Note : Le système de freinage antiblocage continue de fonctionner correctement.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS



AVERTISSEMENT: Le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas le contrôle manuel de la pression des pneus. Vous devez vérifier régulièrement la pression des pneus à l'aide d'un manomètre. Si la pression des pneus n'est pas correctement maintenue, cela augmente les risques de défaillance des pneus, de perte de contrôle, de tonneaux et de blessures corporelles.

Note : Vous ne devez utiliser des produits d'étanchéité pour pneumatique qu'en cas d'urgence aux abords de la route car cela risque d'endommager le capteur du système de surveillance de la pression des pneus.

Note : Si le capteur du système de surveillance de la pression des pneus est endommagé, il risque de ne plus fonctionner.



Chaque pneu, y compris la roue de secours (le cas échéant), doit être contrôlé une fois par mois à froid et doit être gonflé jusqu'à la pression de gonflage recommandée par le fabricant, qui est mentionnée sur la plaquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus. (Si votre véhicule est équipé de pneus de taille différente de celle indiquée sur la plaquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage adéquate pour ces pneus).

En guise de fonction de sécurité supplémentaire, votre véhicule est équipé d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) qui illumine un témoin de faible pression de pneu lorsqu'un ou plusieurs pneus sont dégonflés de manière significative. Lorsque ce témoin de faible pression des pneus s'allume, arrêtez votre véhicule dès que possible, vérifiez les pneus et gonflez-les à la pression correcte. Ne conduisez pas le véhicule lorsqu'un pneu est significativement dégonflé, sous peine de le surchauffer et de l'endommager. Un gonflage insuffisant réduit aussi l'économie de carburant et la durée de vie de la bande de roulement du pneu ; cela peut aussi affecter la tenue de route du véhicule ou sa capacité à s'arrêter.

Notez que le TPMS ne se substitue pas à une maintenance correcte des pneus et qu'il relève de la responsabilité du conducteur de maintenir une pression de gonflage correcte des pneus, même si le dégonflage n'a pas atteint le niveau qui entraîne l'illumination du témoin de faible pression de pneu du TPMS.

Votre véhicule est aussi équipé d'un témoin de dysfonctionnement TPMS qui indique tout dysfonctionnement du système. Le témoin de dysfonctionnement TPMS est combiné au témoin de faible pression de pneu. Lorsque le système détecte un dysfonctionnement, le témoin clignote pendant environ une minute, puis reste allumé. Cette séquence persiste jusqu'au démarrage suivant du véhicule tant que le dysfonctionnement est présent.

Lorsque le témoin de dysfonctionnement est allumé, le système peut ne pas être capable de détecter ou de signaler des pressions de pneu trop faibles. Les dysfonctionnements du système TPMS peuvent être dus à diverses raisons, y compris la pose de pneus ou de roues de rechange empêchant le système TPMS de fonctionner correctement. Vérifiez toujours

Roues et pneus

le témoin de dysfonctionnement du TPMS après avoir remplacé un ou plusieurs pneus (ou roues) sur le véhicule, afin de vous assurer que les pneus/roues de remplacement n'entravent pas le bon fonctionnement du système TPMS.

Changement de pneus avec un système de surveillance de la pression des pneus



E142549

Note : Chaque pneu est équipé d'un capteur de pression situé à l'intérieur de la cavité de l'ensemble roue et pneu. Le capteur de pression est fixé sur la queue de soupape. Le capteur de pression est recouvert par le pneu et n'est pas visible à moins de déposer le pneu. Veillez à ne pas endommager le capteur en changeant le pneu.

Confiez toujours l'entretien de vos pneus à un concessionnaire agréé.

La pression des pneus doit être vérifiée régulièrement (une fois par mois au moins) à l'aide d'un manomètre adéquat.

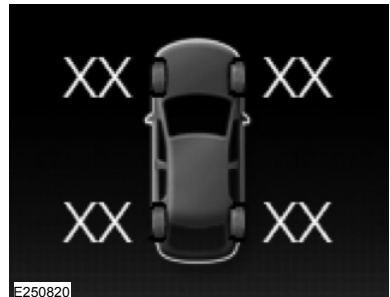
Reportez-vous au paragraphe **Gonflage des pneus** dans ce chapitre.

Changement de roues avec un système de surveillance de la pression des pneus

Lorsque vous changez les roues du véhicule, le système de surveillance de la pression des pneus doit réapprendre les valeurs de capteurs de pression de pneu. Pour y parvenir, procédez comme suit :

1. Assurez-vous que la pression de gonflage de tous les pneus est correcte. Si ce n'est pas le cas, gonflez les pneus à la bonne pression.
2. Garez le véhicule pendant au moins 20 minutes.
3. Exécutez la procédure de réinitialisation du système de surveillance de la pression des pneus. Reportez-vous au chapitre **Procédure de réinitialisation du système de surveillance de la pression des pneus** ci-après dans cette section.
4. Le système de surveillance de la pression des pneus réapprend automatiquement les valeurs des capteurs de pression de pneu lorsque vous conduisez à nouveau le véhicule pendant 15 minutes environ à plus de 40 km/h.

Compréhension du système de surveillance de la pression des pneus



E250820

Roues et pneus

Le système de surveillance de la pression des pneus mesure la pression des pneus de route et envoie les relevés de pression de pneu à votre véhicule. Vous pouvez afficher les relevés de pression des pneus via l'écran d'information. Le témoin d'avertissement de faible pression de pneu s'allume lorsque la pression de pneu a diminué de manière significative. Une fois que le témoin s'allume, cela signifie que la pression de gonflage est insuffisante et que les pneus doivent être gonflés jusqu'à la pression recommandée par le fabricant. Même si le témoin s'allume, puis s'éteint peu de temps après, vous devez toujours contrôler la pression de vos pneus.

En cas de montage du pneu de secours temporaire

Lorsqu'un pneu normal doit être remplacé par le pneu de secours temporaire, le système de surveillance de la pression des pneus continue d'identifier un problème pour vous rappeler que l'ensemble pneu et roue endommagé doit être réparé et réinstallé sur votre véhicule.

Pour rétablir le fonctionnement complet du système de surveillance de la pression des pneus, faites réparer l'ensemble pneu et roue normal endommagé et réinstallez-le sur votre véhicule.

Si vous pensez que votre système ne fonctionne pas correctement

La fonction principale du système de surveillance de la pression des pneus consiste à vous prévenir lorsque vos pneus doivent être gonflés. Il peut également vous avertir si le système ne parvient plus à fonctionner comme prévu. Pour plus d'informations sur le système de surveillance de la pression des pneus, consultez le tableau suivant :

Roues et pneus

Témoin d'avertissement de faible pression de pneu	Cause possible	Action client requise
Illumination continue du témoin	Pneu(s) sous-gonflé(s)	Assurez-vous que la pression de gonflage des pneus est correcte. Reportez-vous au paragraphe Gonflage des pneus dans ce chapitre. Après avoir gonflé les pneus jusqu'à la pression recommandée par le fabricant qui est indiquée sur l'étiquette des pneus (située sur le coté de la porte conducteur ou sur le montant B), il faut conduire le véhicule pendant deux minutes au moins à plus de 32 km/h avant que le témoin s'éteigne.
	Roue de secours utilisée	Réparez l'ensemble pneu et roue endommagé et réinstallez-le sur le véhicule pour rétablir le bon fonctionnement du système. Pour une description du fonctionnement du système, reportez-vous au paragraphe En cas de montage du pneu de secours temporaire dans cette section.
	Dysfonctionnement du TPMS	Si les pneus sont correctement gonflés et que le pneu de secours n'est pas utilisé, mais que le témoin reste allumé, contactez votre revendeur agréé dès que possible.
Clignotement du témoin	Roue de secours utilisée	Réparez l'ensemble pneu et roue endommagé et réinstallez-le sur le véhicule pour rétablir le bon fonctionnement du système. Pour une description du fonctionnement du système, reportez-vous au paragraphe En cas de montage du pneu de secours temporaire dans cette section.
	Dysfonctionnement du TPMS	Si les pneus sont correctement gonflés et que le pneu de secours n'est pas utilisé, mais que le témoin reste allumé, contactez votre revendeur agréé dès que possible.

Roues et pneus

Lors du gonflage des pneus



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas la pression de pneus affichée sur l'écran d'information comme manomètre. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles voire un décès.

Lorsque vous gonflez vos pneus (dans une station-service ou dans votre garage), le système de surveillance de la pression des pneus peut ne pas réagir immédiatement à l'augmentation de pression dans les pneus.

Il peut s'écouler jusqu'à deux minutes pendant la conduite du véhicule à plus de 32 km/h pour que le témoin s'éteigne, après avoir gonflé les pneus jusqu'à la pression de gonflage recommandée.

Effet de la température sur la pression des pneus

Le système de surveillance de la pression des pneus surveille la pression dans chaque pneumatique. Dans des conditions de conduite normales, la pression de gonflage typique d'un pneu passager peut augmenter d'environ 14–28 kPa par rapport à une situation de démarrage à froid. Si le véhicule reste à l'arrêt pendant la nuit et que la température baisse de manière notable par rapport à la température du jour, la pression des pneus peut descendre d'environ 21 kPa pour une chute de -1,1°C de la température ambiante. Cette valeur de pression plus faible peut être détectée par le système de surveillance de la pression des pneus comme étant significativement plus basse que la pression de gonflage recommandée et entraîner l'activation du témoin de faible pression de pneu du système. Si le témoin de faible pression de pneu s'allume, contrôlez visuellement chaque pneu pour vérifier qu'aucun d'eux n'est à plat. Si un

ou plusieurs pneus sont à plat, effectuez les réparations selon les besoins. Contrôlez la pression des pneus. Si un des pneus est dégonflé, conduisez prudemment le véhicule jusqu'au plus proche endroit où il est possible de gonfler les pneus. Gonflez tous les pneus à la pression de gonflage recommandée.

Procédure de réinitialisation du système de surveillance de la pression des pneus

Présentation

Vous devez suivre la procédure de réinitialisation du système après chaque changement de pneu ou réglage de la pression des pneus.

Pour conserver la capacité de charge du véhicule, la pression des pneus avant doit être différente de celle des pneus arrière. Le système active le témoin lorsque les pressions des pneus avant et arrière sont différentes.

Lorsque les pneus sont échangés, vous devez réinitialiser le système de surveillance de la pression des pneus afin d'acquiescer l'emplacement des capteurs de pression des pneus. Le système ne peut pas déterminer l'emplacement de chaque capteur et part du principe que vous avez correctement réglé les pressions.

Exécution de la procédure de réinitialisation

1. Mettez le contact.
2. Naviguez jusqu'au menu de surveillance de la pression des pneus dans l'écran d'information.

Roues et pneus

- Appuyez sur la touche OK et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce qu'un message de confirmation s'affiche. Si le véhicule est équipé d'un bouton de réinitialisation du système de surveillance de la pression des pneus, appuyez sur ce bouton et maintenez-le enfoncé jusqu'à l'affichage d'un message de confirmation.

CHANGEMENT DE ROUE

Écrous de roue

Pour obtenir une clé pour écrou de blocage de roue et des écrous de roue de blocage de rechange, adressez-vous à un concessionnaire agréé muni du certificat de numéro de référence.

Véhicules avec roue de secours

Si la roue de secours est exactement du même type et de la même taille que les autres roues posées, il est possible de remplacer une des roues par la roue de secours et de continuer à conduire de façon normale.

Si la roue de secours n'est pas identique aux autres roues, une étiquette jaune indiquant les limites de vitesses à respecter doit être présente.

Reportez-vous aux informations suivantes avant de changer une roue.

Ne faites pas passer le véhicule ainsi équipé dans un tunnel de lavage.



AVERTISSEMENT: Effectuez un parcours aussi court que possible.



AVERTISSEMENT: Ne montez jamais simultanément plusieurs roues de secours sur un même véhicule.



AVERTISSEMENT: N'effectuez pas de réparations sur le pneu d'une roue de secours.



AVERTISSEMENT: Si vous ne connaissez pas le type de roue de secours dont vous disposez, ne dépassez pas une vitesse de 80 km/h.



AVERTISSEMENT: Posez des chaînes à neige uniquement sur les pneus spécifiés.



AVERTISSEMENT: La garde au sol du véhicule peut être réduite. Faites attention lorsque vous vous garer près du bord d'un trottoir.

Note: Votre véhicule peut présenter un agrément de conduite inhabituel.

Levage du véhicule avec cric



AVERTISSEMENT: le cric fourni avec ce véhicule est uniquement destiné au changement des roues. Utilisez le cric fourni avec le véhicule uniquement pour changer une roue en situation d'urgence.



AVERTISSEMENT: Assurez-vous que le cric n'est pas endommagé ou déformé et que le filetage est propre et graissé.



AVERTISSEMENT: Ne placez rien entre le cric et le sol.



AVERTISSEMENT: Ne placez rien entre le cric et votre véhicule.

Note: Les véhicules équipés d'un kit de mobilité temporaire sont dépourvus de cric et de clé de roue.

Roues et pneus

Il est recommandé d'utiliser un cric hydraulique d'atelier pour intervertir les pneus été et les pneus hiver.

Note : Utilisez un cric ayant une capacité de levage minimum de 1,5 tonne et équipé d'une plaque de levage d'au moins 3 pouces (76 millimètres) de diamètre environ.

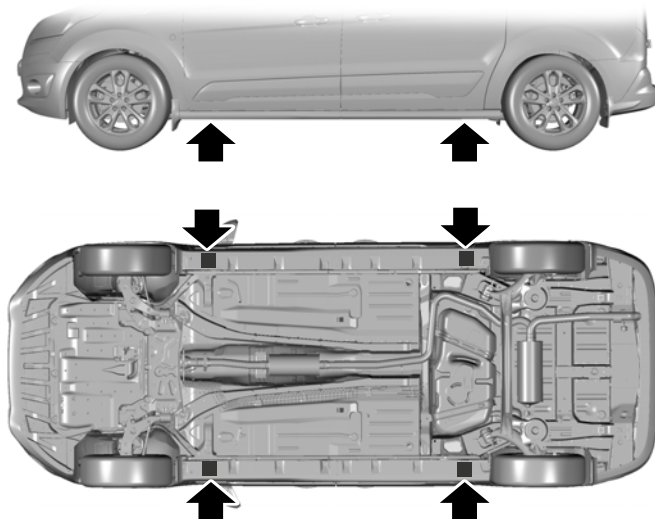
Véhicules sans kit de mobilité temporaire

Le cric et la clé de roue du véhicule sont placés sur le côté gauche du coffre à bagages.

Points de levage du véhicule



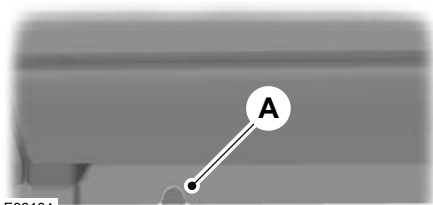
AVERTISSEMENT: N'utilisez que les points de levage indiqués. L'utilisation d'autres points de levage peut causer des détériorations de la caisse, de la direction, de la suspension, du moteur, du système de freinage et des canalisations d'alimentation en carburant.



E164258

- A Utilisation en cas d'urgence uniquement
- B Entretien

Roues et pneus



E93184

Les indentations au niveau des seuils de porte montrent l'emplacement des points de levage.



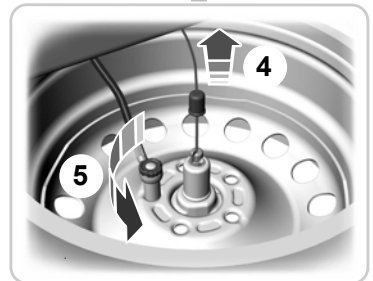
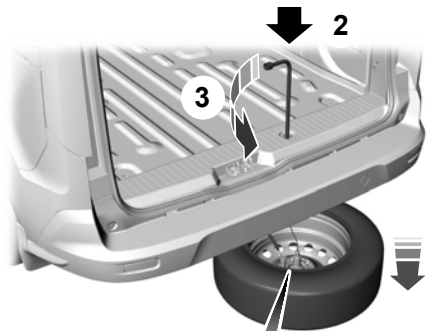
E142553



E93020

Note : vous pouvez utiliser la clé de roue pour soulever et abaisser le cric.

Abaissement de la roue de secours

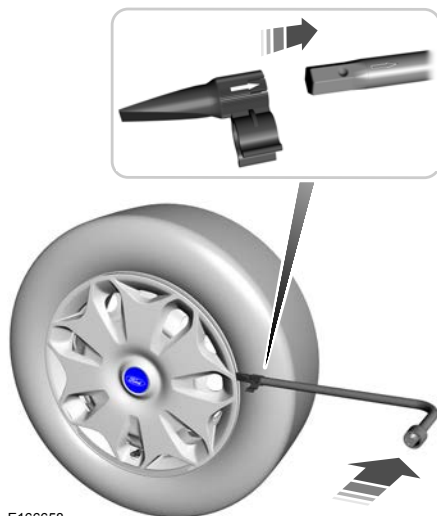


E290868

1. Déposez le cache
2. Insérez l'extrémité hexagonale de la clé de roue dans l'orifice de guidage.
3. Tournez la clé de roue dans le sens inverse des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que la roue de secours repose sur le sol et que le câble soit détendu.
4. Dévissez le capuchon et faites-le glisser le long du câble, puis tournez l'embout du câble à 90 degrés pour détacher le premier câble.
5. Dévissez l'écrou pour détacher le second câble.

Roues et pneus

Dépose de la jante



E166658

1. Insérez la clé de roue et déposez la jante avec précaution.

Note : Veillez à tirer l'outil de dépose de l'enjoliveur de roue à angle droit par rapport à l'enjoliveur.

Dépose d'une roue

Si le véhicule est équipé d'une boîte de vitesses manuelle, engagez la première ou la marche arrière. Si le véhicule est équipé d'une transmission automatique, sélectionnez la position stationnement (P).



AVERTISSEMENT: Garez le véhicule de manière à ne pas gêner la circulation et à ne pas vous mettre en danger, puis installez le triangle de pré-signalisation.



AVERTISSEMENT: Veillez à ce que le véhicule soit sur une surface stable et plane, avec les roues avant bien droites.



AVERTISSEMENT: Coupez le contact et serrez le frein de stationnement.



AVERTISSEMENT: Assurez-vous qu'aucun passager ne se trouve dans le véhicule.



AVERTISSEMENT: Bloquez la roue diagonalement opposée à l'aide d'une cale appropriée.

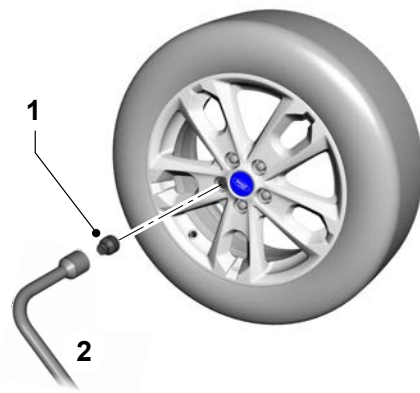


AVERTISSEMENT: Ne vous placez jamais sous un véhicule soutenu uniquement par un cric de véhicule.



AVERTISSEMENT: Veillez à ce que le cric soit à la verticale du point de levage et à ce que sa base soit à plat sur le sol.

1. Posez la clé pour écrous de roue antiviol.



E166675

Roues et pneus

2. Débloquez les écrous de roue.
3. Soulevez le véhicule jusqu'à ce que le pneu soit décollé du sol.
4. Retirez les écrous de roues et la roue.

Note : *Ne couchez pas les jantes alliage face au sol, ce qui endommagerait la peinture.*

Pose d'une roue

AVERTISSEMENT: Veillez à ce que les flèches des pneus directionnels pointent dans le sens de rotation de marche avant du véhicule. Si vous devez poser un pneu de rechange dont les flèches pointent dans le sens inverse, faites reposer le pneu dès que possible.

AVERTISSEMENT: Utilisez exclusivement des roues et des pneus aux dimensions homologuées. L'utilisation d'autres dimensions risquerait d'endommager le véhicule et d'invalider son homologation.

AVERTISSEMENT: Ne posez pas de pneus à roulage à plat sur des véhicules qui n'en étaient pas équipés d'origine. Consultez un concessionnaire agréé pour plus de détails sur la compatibilité.

AVERTISSEMENT: Ne jamais fixer de jantes en alliage au moyen d'écrous de roue prévus pour des jantes en acier.

AVERTISSEMENT: Utilisez uniquement les roues et les écrous de roue fournis avec le véhicule. En cas de doute, contactez un concessionnaire agréé.

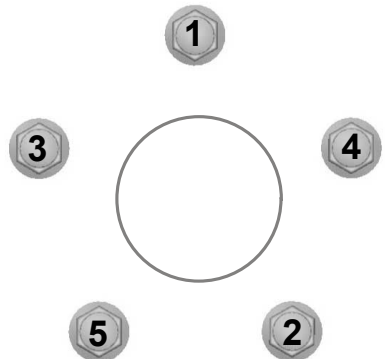
AVERTISSEMENT: Veillez à ce qu'il n'y ait pas de graisse ou d'huile sur les filetages ou sur la surface entre les écrous et les jantes de roue. Cela peut entraîner un desserrage des écrous de roue pendant la conduite.

AVERTISSEMENT: Les écrous de roues des jantes en alliage et des jantes en acier à rayons peuvent également être utilisés sur la roue de secours avec jante en acier pendant une courte période (deux semaines au maximum).

AVERTISSEMENT: Veillez à ce que les surfaces de contact de la jante et du moyeu soient propres.

Note: *Veillez à ce que les cônes des écrous de roue soient en contact avec la jante.*

1. Posez la roue.
2. Posez les écrous de roue et serrez-les à la main.
3. Posez la clé pour écrous de roue antivol.



E154985

4. Serrez partiellement les écrous de roue dans l'ordre indiqué.

Roues et pneus

5. Abaissez le véhicule au sol et retirez le cric.
6. Serrez à fond les écrous de roue dans l'ordre indiqué. Voir **Écrous de roue** (page 326).
7. Posez l'enjoliveur de roue avec la paume de la main.



AVERTISSEMENT: Faites contrôler le serrage des écrous de roue et la pression de gonflage des pneus dès que possible.

Rangement du pneu dégonflé

Ne pas relever le support de roue de secours sans avoir fixé la roue. Le treuil pourrait être endommagé lors d'un abaissement sans roue fixée dans le support.

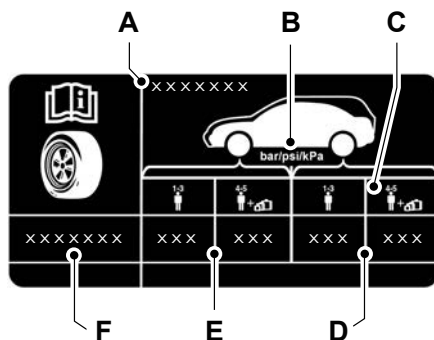
Note : Ne couchez pas les jantes alliage face au sol, ce qui endommagerait la peinture. Lorsque vous rangez le pneu dégonflé, placez une protection ou un tapis sous la jante pour protéger la peinture.

PRESSIONS DES PNEUS

Les pressions de gonflage de pneu recommandées sont indiquées sur l'étiquette d'information sur les pneus apposée sur le montant B côté conducteur.

Contrôlez la pression de tous les pneus lorsqu'ils sont froids, au minimum une fois toutes les deux semaines.

Note : Vous devrez peut-être enlever la roue de secours de son support pour contrôler la pression de gonflage.



E291809

- A Modèle du véhicule.
- B Unité de mesure.
- C la charge du véhicule ;
- D Pression de pneu arrière.
- E Pression de pneu avant.
- F Dimensions des pneus.

Dimension du pneu	Charge normale		Pleine charge	
	Avant	Arrière	Avant	Arrière
	bar	bar	bar	bar
205/60 R16 96H XL	2,5	2,4	2,6	3,4
215/55 R16 97V XL				
215/55R17 98 V XL				
215/55R17 98 W XL				

Roues et pneus

Roue de secours (le cas échéant)



AVERTISSEMENT: Vous ne devez pas désactiver le contrôle de stabilité ni sélectionner le mode sport lorsque vous roulez avec une roue de secours ou après avoir regonflé un pneu à l'aide du kit de mobilité temporaire.

Dimension du pneu	bar
205/60 R16 96H XL	3,4
215/55 R16 97V XL	

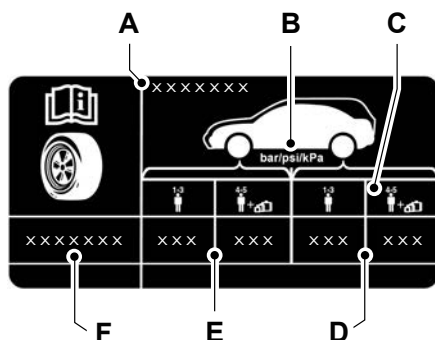
Ne dépassez pas la vitesse maximale mentionnée sur l'étiquette apposée sur la roue de secours temporaire.

PRESSIONS DES PNEUS

Les pressions de gonflage de pneu recommandées sont indiquées sur l'étiquette d'information sur les pneus apposée sur le montant B côté conducteur.

Contrôlez la pression de tous les pneus lorsqu'ils sont froids, au minimum une fois toutes les deux semaines.

Note : Vous devrez peut-être enlever la roue de secours de son support pour contrôler la pression de gonflage.



E291809

- A Modèle du véhicule.
- B Unité de mesure.
- C la charge du véhicule ;
- D Pression de pneu arrière.
- E Pression de pneu avant.
- F Dimensions des pneus.

Roues et pneus

Dimension du pneu	Charge normale		Pleine charge	
	Avant	Arrière	Avant	Arrière
	bar	bar	bar	bar
205/60 R16 96H XL	2,3	2,3	2,6	3,4
215/55 R16 97V XL				
215/55R17 98 V XL				
215/55R17 98 W XL				

Roue de secours (le cas échéant)



AVERTISSEMENT: Vous ne devez pas désactiver le contrôle de stabilité ni sélectionner le mode sport lorsque vous roulez avec une roue de secours ou après avoir regonflé un pneu à l'aide du kit de mobilité temporaire.

Dimension du pneu	bar
205/60 R16 96H XL	3,4
215/55 R16 97V XL	

Ne dépassez pas la vitesse maximale mentionnée sur l'étiquette apposée sur la roue de secours temporaire.

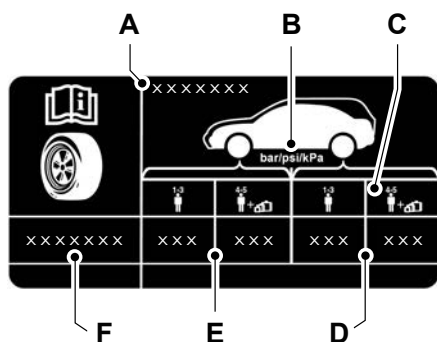
PRESSIONS DES PNEUS

Les pressions de gonflage de pneu recommandées sont indiquées sur l'étiquette d'information sur les pneus apposée sur le montant B côté conducteur.

Contrôlez la pression de tous les pneus lorsqu'ils sont froids, au minimum une fois toutes les deux semaines.

Note : Vous devrez peut-être enlever la roue de secours de son support pour contrôler la pression de gonflage.

Roues et pneus



E291809

Charge utile normale

Dimension du pneu	Charge normale		Pleine charge	
	Avant	Arrière	Avant	Arrière
	bar	bar	bar	bar
205/60 R16 96H XL	2,3	2,2	2,6	2,9
215/55 R16 97V XL				
215/55 R17 98V XL				
215/55 R17 98W XL				

Charge utile élevée

Dimension du pneu	Charge normale		Pleine charge	
	Avant	Arrière	Avant	Arrière
	bar	bar	bar	bar
205/60 R16 96H XL	2,3	2,3	2,6	3,4
215/55 R16 97V XL				
215/55 R17 98V XL				
215/55 R17 98W XL				

Roues et pneus

Roue de secours (le cas échéant)



AVERTISSEMENT: Vous ne devez pas désactiver le contrôle de stabilité ni sélectionner le mode sport lorsque vous roulez avec une roue de secours ou après avoir regonflé un pneu à l'aide du kit de mobilité temporaire.

Dimension du pneu	bar
205/60 R16 96H XL	3,4
215/55 R16 97V XL	

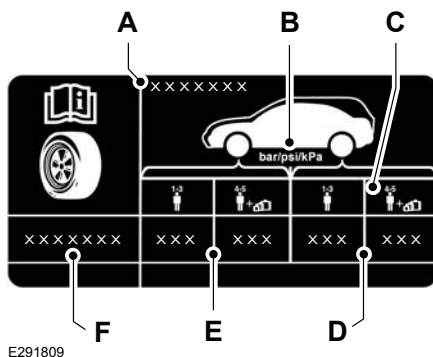
Ne dépassez pas la vitesse maximale mentionnée sur l'étiquette apposée sur la roue de secours temporaire.

PRESSIONS DES PNEUS

Les pressions de gonflage de pneu recommandées sont indiquées sur l'étiquette d'information sur les pneus apposée sur le montant B côté conducteur.

Contrôlez la pression de tous les pneus lorsqu'ils sont froids, au minimum une fois toutes les deux semaines.

Note : Vous devrez peut-être enlever la roue de secours de son support pour contrôler la pression de gonflage.



- A Modèle du véhicule.
- B Unité de mesure.
- C la charge du véhicule ;
- D Pression de pneu arrière.
- E Pression de pneu avant.
- F Dimensions des pneus.

Roues et pneus

Charge utile normale

Dimension du pneu	Charge normale		Pleine charge	
	Avant	Arrière	Avant	Arrière
	bar	bar	bar	bar
205/60 R16 96H XL	2,3	2,2	2,7	3,2
215/55 R16 97V XL				
215/55R17 98 V XL				
215/55R17 98 W XL				

Charge utile élevée

Dimension du pneu	Charge normale		Pleine charge	
	Avant	Arrière	Avant	Arrière
	bar	bar	bar	bar
205/60 R16 96H XL	2,3	2,2	2,6	3,4
215/55 R16 97V XL				
215/55R17 98 V XL				
215/55R17 98 W XL				

Roue de secours (le cas échéant)



AVERTISSEMENT: Vous ne devez pas désactiver le contrôle de stabilité ni sélectionner le mode sport lorsque vous roulez avec une roue de secours ou après avoir regonflé un pneu à l'aide du kit de mobilité temporaire.

Dimension du pneu	bar
205/60 R16 96H XL	3,4
215/55 R16 97V XL	

Ne dépassez pas la vitesse maximale mentionnée sur l'étiquette apposée sur la roue de secours temporaire.

ECROUS DE ROUE

Couple de serrage des écrous de roue

Nm
204

Écrous de roue antivol

Pour obtenir une clé pour écrou de blocage de roue et des écrous de roue de blocage de rechange, adressez-vous à un concessionnaire agréé muni du certificat de numéro de référence.

Quantités et spécifications

DIMENSIONS DU VÉHICULE - KOMBI COM EMPATTEMENT LONG

Dimensions du véhicule

Description des dimensions	mm
Longueur maximum.	4 825
Largeur hors tout (rétroviseurs extérieurs inclus)	2 137
Hauteur totale - poids à vide CE.	1 820
Empattement.	3 062
Voie avant.	1 568
Voie arrière.	1 582

DIMENSIONS DU VÉHICULE - FOURGON DOUBLE CABINE À EMPATTEMENT LONG, TRANSIT

Dimensions du véhicule

Description des dimensions	mm
Longueur maximum.	4 825
Largeur hors tout (rétroviseurs extérieurs inclus)	2 137
Hauteur totale - poids à vide CE.	1 862
Empattement.	3 062
Voie avant.	1 568
Voie arrière.	1 582

Quantités et spécifications

DIMENSIONS DU VÉHICULE - EMPATTEMENT LONG

Dimensions du véhicule

Description des dimensions	mm
Longueur maximum.	4 825
Largeur hors tout (rétroviseurs extérieurs inclus)	2 137
Hauteur totale - poids à vide CE.	1 845
Empattement.	3 052
Voie avant.	1 568
Voie arrière.	1 582

DIMENSIONS DU VÉHICULE - KOMBI COME EMPATTEMENT COURT

Dimensions du véhicule

Description des dimensions	mm
Longueur maximum.	4 425
Largeur hors tout (rétroviseurs extérieurs inclus)	2 137
Hauteur totale - poids à vide CE.	1 820
Empattement.	2 662
Voie avant.	1 568
Voie arrière.	1 582

Quantités et spécifications

DIMENSIONS DU VÉHICULE - FOURGON DOUBLE CABINE À EMPATTEMENT COURT, TRANSIT

Dimensions du véhicule

Description des dimensions	mm
Longueur maximum.	4 425
Largeur hors tout (rétroviseurs extérieurs inclus)	2 137
Hauteur totale - poids à vide CE.	1 861
Empattement.	2 662
Voie avant.	1 568
Voie arrière.	1 582

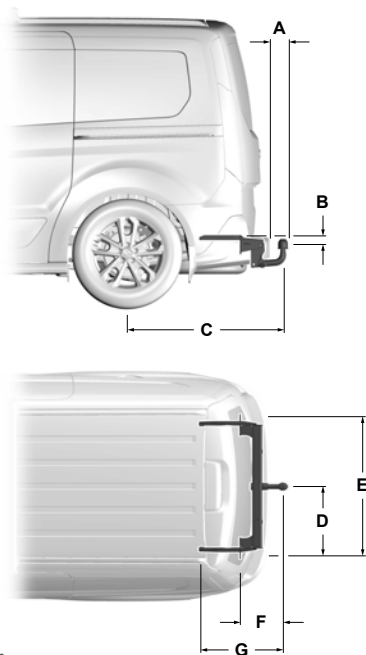
DIMENSIONS DU VÉHICULE - EMPATTEMENT COURT

Dimensions du véhicule

Description des dimensions	mm
Longueur maximum.	4 425
Largeur hors tout (rétroviseurs extérieurs inclus)	2 137
Hauteur totale - poids à vide CE.	1 852
Empattement.	2 662
Voie avant.	1 568
Voie arrière.	1 582

Quantités et spécifications

DIMENSIONS DE LA BARRE DE REMORQUAGE



E163459

Repère	Description des dimensions	mm
A	Du pare-chocs à l'arrière de la boule de remorquage	113
B	Du point de fixation au centre de la boule de remorquage	21
C	Du centre de la roue au centre de la boule de remorquage	963
D	Du centre de la boule de remorquage au longeron	493
E	Distance entre les longerons	986
F	Du centre de la boule de remorquage au centre du premier point de fixation	268
G	Du centre de la boule de remorquage au centre du deuxième point de fixation	505

Quantités et spécifications

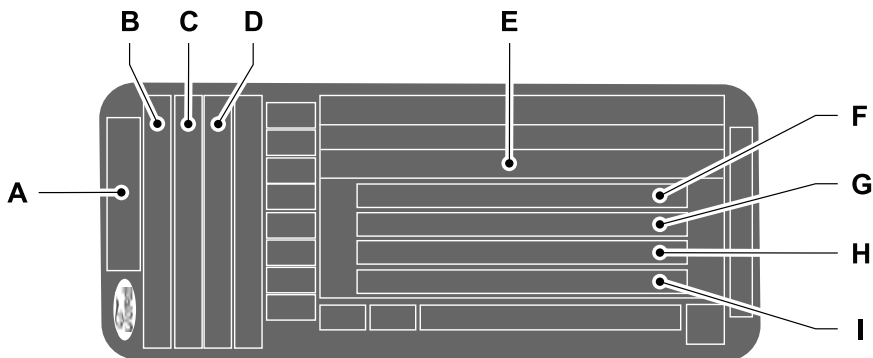
Poids maximum autorisé à l'avant

kg
75 kg

Note : La forme de la plaque d'identification de votre véhicule peut être différente de celle présentée ci-dessous.

Note : Les informations indiquées sur la plaque d'identification du véhicule dépendent des exigences du marché.

PLAQUE D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

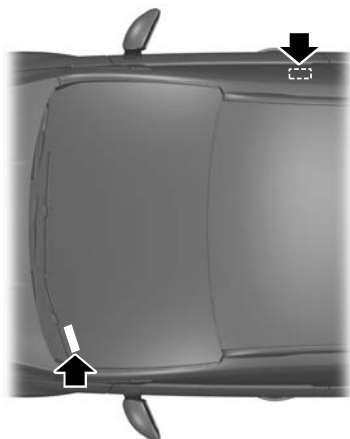


- A Modèle
- B Variante
- C Désignation de moteur
- D Puissance et niveau d'émission du moteur
- E Numéro de série du véhicule
- F Poids nominal brut
- G Poids total roulant
- H Poids maximal sur essieu avant
- I Poids maximal sur essieu arrière

Le numéro d'identification de votre véhicule et les valeurs de charge maximale sont indiqués sur une plaque située côté verrouillage en bas de l'ouverture de la porte droite.

Quantités et spécifications

NUMÉRO DE CHÂSSIS DU VÉHICULE



E87496

Le numéro d'identification du véhicule est estampé dans le plancher du côté droit du véhicule, à côté du siège avant. Il est également indiqué sur le côté gauche du tableau de bord.

QUANTITÉS ET SPÉCIFICATIONS - 1,0 L ECOBOOST™

Utilisez de l'huile et des liquides qui correspondent aux spécifications et aux indices de viscosité définis.

Si vous n'utilisez pas de l'huile et des liquides qui correspondent aux spécifications et aux indices de viscosité définis, vous risquez de voir apparaître les problèmes suivants :

- Dommages de composant non couverts par la garantie du véhicule.
- d'allonger les cycles de démarrage du moteur ;
- d'augmenter le niveau des émissions.
- Réduction des performances du moteur.
- Réduction d'économie de carburant.
- de réduire les performances de freinage.

Système de climatisation



AVERTISSEMENT: Le système de climatisation utilise un réfrigérant sous haute pression. L'entretien du système de réfrigérant de la climatisation doit uniquement être effectué par des techniciens qualifiés. L'ouverture du système de réfrigérant de la climatisation peut entraîner des blessures corporelles.

Variante	Potentiel de réchauffement planétaire	Equivalent CO ₂
Tous.	1430	0,83 tonne

Quantités et spécifications

Contenances

Variante	Réfrigérant	Huile pour compresseur
Tous.	0,58 kg	120 cm ³

Matériaux

Appellation	Spécification
Réfrigérant - R-134A	WSH-M17B19-A
Huile pour compresseur - système de climatisation 6U7J-M1C231-CA	WSH-M1C231-B

Moteur

Huile moteur

Contenances

Variante	Filtre à huile inclus	Filtre à huile exclu
Tous.	4,97 L	4,87 L

Note : La quantité d'huile moteur nécessaire pour augmenter le niveau indiqué sur la jauge et le faire passer du minimum au maximum est de 1,5 L.

Matériaux

Appellation	Spécification
Huile moteur - SAE 5W-20	WSS-M2C948-B

Si vous ne parvenez pas à trouver une huile moteur qui réponde à la spécification définie par la norme WSS-M2C948-B, vous pouvez utiliser une huile moteur SAE 5W-20 répondant à la norme ACEA C2.

Note : n'utilisez pas plus de 1 L d'une autre huile moteur entre les intervalles d'entretien réguliers.

Quantités et spécifications

Liquide de refroidissement moteur

Contenances

Variante	Quantité
Véhicules avec boîte de vitesses manuelle.	5,5 L
Véhicules avec transmission automatique.	5,8 L

Matériaux

Appellation	Spécification
Liquide de refroidissement Super Plus Premium FU7J-19544-xx	WSS-M97B44-D

réservoir de carburant

Contenances

Variante	Quantité
Tous.	56 L

Réservoir de lave-glace

Contenances

Variante	Quantité
Tous.	3 L

Matériaux

Appellation	Spécification
Lave-glace FU7J-19C544-AA/BA/DA/EA/GA/HA	WSS-M14P19-A

Système de freinage

Quantités et spécifications

Matériaux

Appellation	Spécification
Liquide de frein Dot 4 LV High Performance BU7J-M6C65-xxxx	WSS-M6C65-A2

QUANTITÉS ET SPÉCIFICATIONS - 1.5L ECOBUE

Utilisez de l'huile et des liquides qui correspondent aux spécifications et aux indices de viscosité définis.

Si vous n'utilisez pas de l'huile et des liquides qui correspondent aux spécifications et aux indices de viscosité définis, vous risquez de voir apparaître les problèmes suivants :

- Dommages de composants non couverts par la garantie du véhicule.
- d'allonger les cycles de démarrage du moteur ;
- d'augmenter le niveau des émissions.

- Réduction des performances du moteur.
- Réduction d'économie de carburant.
- de réduire les performances de freinage.

Système de climatisation



AVERTISSEMENT: Le système de climatisation utilise un réfrigérant sous haute pression. L'entretien du système de réfrigérant de la climatisation doit uniquement être effectué par des techniciens qualifiés. L'ouverture du système de réfrigérant de la climatisation peut entraîner des blessures corporelles.

Variante	Potentiel de réchauffement planétaire	Equivalent CO ₂
Tous.	1430	0,83 tonne

Contenances

Variante	Réfrigérant	Huile pour compresseur
Tous.	0,58 kg	120 cm ³

Quantités et spécifications

Matériaux

Appellation	Spécification
Réfrigérant - R-134A	WSH-M17B19-A
Huile pour compresseur - système de climatisation 6U7J-M1C231-CA	WSH-M1C231-B

Moteur

Huile moteur

Contenances

Variante	Quantité
Tous.	6 L

Note : La quantité d'huile moteur nécessaire pour augmenter le niveau indiqué sur la jauge et le faire passer du minimum au maximum est de 2 L.

Matériaux

Appellation	Spécification
Huile moteur - SAE 0W-20	WSS-M2C952-A1

Appoint d'huile moteur

Si vous ne parvenez pas à trouver une huile moteur qui réponde à la spécification définie par la norme WSS-M2C952-A1, vous pouvez faire l'appoint avec une huile moteur SAE 0W-20 répondant à la norme ACEA C5.

Note : N'utilisez pas plus de 1 L d'une autre huile moteur entre les intervalles d'entretien programmés.

Réservoir de carburant

Contenances

Variante	Quantité
Tous.	52 L

Quantités et spécifications

Réservoir de liquide d'échappement diesel (AdBlue)

Contenances

Variante	Quantité
Tous.	17,6 L

Réservoir de lave-glace

Contenances

Variante	Quantité
Tous.	3 L

Matériaux

Appellation	Spécification
Lave-glace FU7J-19C544-AA/BA/DA/EA/GA/HA	WSS-M14P19-A

Système de freinage

Matériaux

Appellation	Spécification
Liquide de frein Dot 4 LV High Performance BU7J-M6C65-xxxx	WSS-M6C65-A2

TABLEAU DE SPÉCIFICATION DES AMPOULES

Eclairage extérieur

Lampe	Spécification	Puissance (W)
Feu de jour.	LED (diode électroluminescente).	-
Indicateur de direction avant.	PW24W.	24
Feux de croisement - Véhicules équipés de phares halogènes.	H7.	55

Quantités et spécifications

Lampe	Spécification	Puissance (W)
Feux de route - Véhicules équipés de phares halogènes.	H15.	55
Phares - Véhicules équipés de phares à décharge à haute intensité :	D8S.	25
Phare de virage.	H1.	55
Projecteur anti-brouillard.	H11.	55
Répétiteur latéral de clignotant.	WY5W.	5
Lampe d'approche.	W5W.	5
Feu arrière et feu stop.	P21/5W.	21/5
Feu stop monté haut.	LED.	-
Indicateur de direction arrière.	PY21W.	21
Feu arrière de brouillard.	P21W.	21
Feu de recul.	W16W.	16
Lampe d'éclairage de plaque d'immatriculation. ¹	W5W.	5

¹Des éclairages de plaque d'immatriculation sont également disponibles avec des lampes DEL.

Note : Nous vous recommandons de faire remplacer les LED par un concessionnaire agréé.

Eclairages intérieurs

Lampe	Spécification	Puissance (W)
Lampe d'aire de chargement - Véhicules sans lampe d'aire de chargement à LED.	Ampoule navette.	10
Lampe d'aire de chargement - Véhicules avec lampe d'aire de chargement à LED.	LED.	-
Éclairage de coffre à bagages.	LED.	-
Lecteur de carte.	W6W.	6
Plafonnier.	W6W.	6

Note : Nous vous recommandons de faire remplacer les LED par un concessionnaire agréé.

Quantités et spécifications

DONNÉES SUR LA CONSOMMATION DE CARBURANT

Economie de carburant et émissions de CO₂

Les consommations de carburant/énergie déclarées, les émissions de CO₂ et la plage électrique sont déterminées conformément aux exigences techniques et spécifications des réglementations européennes (CE) 715/2007 et (UE) 2017/1151 modifiées en dernier lieu. Les véhicules légers avec homologation de type basée sur la procédure de test de véhicule léger harmonisée à l'échelle mondiale (WLTP) disposeront d'informations sur la consommation de carburant/énergie et l'émission de CO₂ pour le NEDC (New European Drive Cycle) et la WLTP. La WLTP remplacera le NEDC au plus tard à la fin de l'année 2020. Les procédures de test standard appliquées permettent d'établir des comparaisons entre différents types de véhicule et différents fabricants.

Pendant la période de transition, la consommation de carburant et les émissions de CO₂ mesurées via WLTP sont mises en rapport avec le cycle NEDC. Il y aura un certain écart par rapport à l'économie de carburant et aux émissions précédentes car certains éléments des tests ont été modifiés ; un même véhicule pourrait donc avoir une consommation de carburant et des émissions de CO₂ différentes.

Directive européenne 1999/94/CE

La consommation de carburant et les émissions de CO₂ d'un véhicule sont fonction non seulement de son rendement énergétique, mais également du comportement au volant et d'autres facteurs non techniques. Le CO₂ est le principal gaz à effet de serre responsable du réchauffement planétaire. Un guide de la consommation de carburant et des émissions de CO₂ contenant des données pour tous les modèles de voitures particulières neuves peut être obtenu gratuitement dans tous les points de vente.

DONNÉES SUR LA CONSOMMATION DE CARBURANT - 1,0 L ECOBOOST™

Urbain	Extra-urbain	Mixte	Emissions de CO ₂
L/100 km	L/100 km	L/100 km	g/km
7,1–6,1	5,8–5	6,3–5,7	129–143

Quantités et spécifications

DONNÉES SUR LA CONSOMMATION DE CARBURANT - 1.5L ECOBLUE

Urbain	Extra-urbain	Mixte	Emissions de CO ₂
L/100 km	L/100 km	L/100 km	g/km
5,7–4,4	5,2–4	5,3–4,1	108-139

Véhicule connecté

QU'EST-CE QU'UN VÉHICULE CONNECTÉ

Un véhicule connecté dispose d'une technologie permettant à votre véhicule de se connecter à un réseau mobile pour que vous puissiez accéder à de nombreuses fonctionnalités. Lorsque cette technologie est associée à l'application FordPass, vous êtes en mesure d'encore mieux surveiller et commander votre véhicule, en contrôlant la pression des pneus, le niveau de carburant ou l'emplacement du véhicule par exemple. Pour plus d'informations, consultez le site Web Ford de votre région.

EXIGENCES RELATIVES AU VÉHICULE CONNECTÉ

L'accès au service connecté et aux fonctions connexes exige un réseau de bord compatible.

Certaines fonctionnalités à distance nécessitent un service supplémentaire. Connectez-vous à votre compte Ford pour plus de détails. Des restrictions, les conditions d'utilisation de tiers et des frais sur la transmission de messages ou de données peuvent s'appliquer.

LIMITES DU VÉHICULE CONNECTÉ

L'évolution des technologies, des réseaux cellulaires ou des réglementations peut affecter la fonctionnalité et la disponibilité de certaines fonctions ou la continuité de leur fourniture. Ce type de changement peut même bloquer le fonctionnement de certaines fonctions.

CONNEXION DU VÉHICULE À UN RÉSEAU MOBILE

Qu'est-ce que le modem



Le modem permet d'accéder à une série de fonctions intégrées à votre véhicule.

Activation et désactivation du modem - Véhicules avec: Ecran 4 pouces d'information et de divertissement

1. Sélectionnez **Réglages**.
2. Sélectionnez **Fonctions de connectivité**.
3. Sélectionnez **Partage de données**.
4. Activez ou désactivez les fonctions de connectivité.

Activation et désactivation du modem - Véhicules avec: Ecran d'affichage du combiné des instruments 4,2 pouces

1. Utilisez les commandes de l'écran d'information situées sur le volant pour sélectionner **Réglages**.
2. Sélectionnez **FordPass Connect**.
3. Sélectionnez **Connectivité**.
4. Activez ou désactivez les fonctions de connectivité.

Activation et désactivation du modem - Véhicules avec: Ecran 6,5 pouces d'information et de divertissement/Ecran 8 pouces d'information et de divertissement

1. Appuyez sur **Réglages**.
2. Appuyez sur **FordPass Connect**.

Véhicule connecté

3. Appuyez sur **Réglages de connectivité**.
4. Activez ou désactivez les fonctions de connectivité.

Connexion de FordPass au modem

1. Assurez-vous que le modem est activé en passant par le menu des paramètres du véhicule.
2. Ouvrez l'application FordPass sur votre appareil et connectez-vous.
3. Ajoutez votre véhicule ou sélectionnez-le s'il a déjà été ajouté.
4. Sélectionnez l'option des détails du véhicule.
5. Sélectionnez l'option d'activation du véhicule.

6. Assurez-vous que le nom figurant à l'écran correspond à celui indiqué dans votre compte FordPass.
7. Confirmez que le compte FordPass est connecté au modem.

CONNEXION DU VÉHICULE À UN RÉSEAU WI-FI

1. Appuyez sur **Réglages**.
2. Appuyez sur **Wi-Fi**.
3. Activez **Wi-Fi du système**.
4. Appuyez sur **Afficher les réseaux disponibles**.
5. Sélectionnez un réseau Wi-Fi disponible.

Note : Entrez le mot de passe du réseau pour vous connecter à un réseau sécurisé.

VÉHICULE CONNECTÉ – DÉPANNAGE - VÉHICULES AVEC: MODEM

Symptôme	Cause possible et solution
Impossible de confirmer la connexion de mon compte FordPass avec le modem.	– Le modem n'est pas activé. • Activez les fonctions de connectivité. – Signal réseau faible. • Rapprochez le véhicule d'un endroit où le signal du réseau n'est pas bloqué.

Véhicule connecté

VÉHICULE CONNECTÉ – DÉPANNAGE - VÉHICULES AVEC: SYNC 3

Symptôme	Cause possible et solution
Je ne parviens pas à me connecter à un réseau Wi-Fi.	– Erreur de mot de passe. • Saisissez le bon mot de passe du réseau. – Signal réseau faible. • Rapprochez le véhicule du point d'accès Wi-Fi ou d'un endroit où le signal du réseau n'est pas bloqué. – Points d'accès multiples à portée possédant le même SSID. • Utilisez un nom unique pour votre SSID. N'utilisez pas le nom par défaut, sauf s'il contient un identifiant unique, faisant partie de l'adresse MAC par exemple.
La connexion Wi-Fi se déconnecte après avoir été établie avec succès.	– Signal réseau faible. • Rapprochez le véhicule du point d'accès Wi-Fi ou d'un endroit où le signal du réseau n'est pas bloqué.
Je suis à proximité d'un point d'accès Wi-Fi, mais l'intensité du signal réseau est faible.	– Signal du réseau bloqué. • Si votre véhicule possède un pare-brise chauffant, positionnez le véhicule de façon à ce que le pare-brise ne soit pas face au point d'accès Wi-Fi. • Si les vitres sont enduites d'une teinte métallique, mais pas le pare-brise, positionnez le véhicule de façon à ce que le pare-brise soit face au point d'accès Wi-Fi ou ouvrez la vitre qui est face au point d'accès. • Si les vitres et le pare-brise de votre véhicule sont teintés et métallisés, ouvrez les vitres qui sont face au point d'accès. • Si votre véhicule se trouve dans un garage et que la porte du garage est fermée, ouvrez-la.
La liste des réseaux disponibles ne contient pas un réseau qui devrait y être.	– Réseau masqué. • Rendez le réseau visible et réessayez.

Véhicule connecté

Symptôme	Cause possible et solution
Je ne vois pas le nom du point d'accès Wi-Fi lors de la recherche de réseaux Wi-Fi sur mon téléphone cellulaire ou sur un autre appareil.	– Limites du système. • Assurez-vous que la visibilité des points d'accès Wi-Fi est activée. • Le système ne fournit pas de point d'accès Wi-Fi pour le moment.
Les téléchargements de logiciel durent trop longtemps.	– Signal réseau faible • Rapprochez le véhicule du point d'accès Wi-Fi ou d'un endroit où le signal du réseau n'est pas bloqué. – Point d'accès Wi-Fi fortement sollicité ou à connexion Internet lente. • Utilisez un point d'accès Wi-Fi plus fiable.
Le système semble se connecter à un réseau Wi-Fi et l'intensité du signal est excellente, mais le logiciel ne se met pas à jour.	– Aucune mise à jour du logiciel n'est disponible. – Le réseau Wi-Fi nécessite un abonnement ou l'acceptation des conditions générales. • Testez la connexion avec un autre appareil. Si le réseau nécessite un abonnement ou l'acceptation des conditions générales, contactez le fournisseur de service réseau.

Point d'accès Wi-Fi du véhicule

CRÉATION D'UN POINT D'ACCÈS WI-FI DANS LE VÉHICULE

Vous pouvez créer un point d'accès Wi-Fi dans votre véhicule et autoriser des appareils à s'y connecter pour accéder à Internet.

1. Sélectionnez **Réglages**.
2. Sélectionnez **FordPass Connect**.
3. Sélectionnez **Point d'accès Wi-Fi**.

Note : Par défaut, le paramètre de point d'accès est activé.

4. Sélectionnez **Réglages**.
5. Sélectionnez **Modifier**.
6. Sélectionnez **Visibilité Wi-Fi**.

Note : Par défaut, le paramètre de visibilité Wi-Fi est activé.

Recherche du nom et du mot de passe du point d'accès Wi-Fi

1. Sélectionnez **Réglages**.
2. Sélectionnez **FordPass Connect**.
3. Sélectionnez **Point d'accès Wi-Fi**.
4. Sélectionnez **Réglages**.

Note : Le SSID est le nom du point d'accès.

5. Sélectionnez **Afficher mot de passe**.

Connexion d'un appareil au point d'accès Wi-Fi

1. Sur votre appareil, activez le Wi-Fi et sélectionnez le point d'accès dans la liste des réseaux Wi-Fi disponibles.
2. Lorsque vous y êtes invité(e), entrez le mot de passe.

Achat d'un forfait de données

1. Connectez un appareil au point d'accès.

Note : Le portail du fournisseur réseau du véhicule s'ouvre sur votre appareil.

2. Si le portail ne s'ouvre pas sur votre appareil, ouvrez un site Web pour être redirigé vers le portail du fournisseur réseau du véhicule.

Note : Les sites Web sécurisés ne redirigent pas.

Note : Si vous possédez un forfait actif, le système ne vous redirige pas vers le portail du fournisseur réseau du véhicule lorsque vous connectez un appareil. Visitez le site Web du fournisseur réseau du véhicule pour acheter des données supplémentaires.

Note : Les informations d'utilisation des données éventuellement disponibles dans le menu du point d'accès du véhicule sont approximatives.

Note : Si vous effectuez une réinitialisation générale, le système ne supprime pas votre véhicule du compte du fournisseur réseau du véhicule. Pour supprimer votre véhicule du compte, contactez le fournisseur réseau du véhicule.

Note : Le fournisseur réseau du véhicule fournit des services de point d'accès au véhicule sur base du contrat conclu avec lui, de la couverture et de la disponibilité du réseau.

MODIFICATION DU NOM OU DU MOT DE PASSE DU POINT D'ACCÈS WI-FI DU VÉHICULE

1. Sélectionnez **Réglages**.
2. Sélectionnez **FordPass Connect**.
3. Sélectionnez **Point d'accès Wi-Fi**.
4. Sélectionnez **Réglages**.
5. Sélectionnez **Modifier**.
6. Sélectionnez **Changer le nom du SSID**.
7. Entrez votre SSID requis.

Point d'accès Wi-Fi du véhicule

8. Sélectionnez **Terminé**.
9. Sélectionnez **Changer le mot de passe**.
10. Entrez votre mot de passe requis.
11. Sélectionnez **Terminé**.

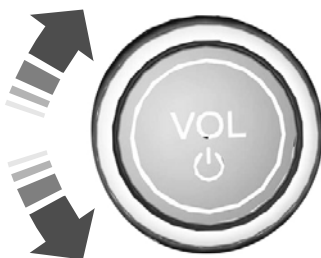
Système audio

AUTORADIO - VÉHICULES AVEC: SYNC 3

Activation et désactivation de l'autoradio

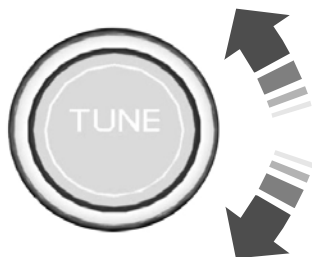


Réglage du volume



Changement des stations de radio

Recherche manuelle



Note : Vous pouvez changer les stations de radio à l'aide des touches de recherche.

Note : Vous pouvez rappeler des stations de radio à l'aide des touches de présélection sur l'écran tactile.

Bouton de recherche vers le haut et de sélection de la piste suivante



Sélectionnez pour passer à la piste suivante.

Maintenez la touche enfoncée pour activer l'avance rapide dans la piste.

Bouton de recherche vers le bas et de sélection de la piste précédente



Sélectionnez pour revenir au début d'une piste.

Appuyez sur cette touche à plusieurs reprises pour revenir aux pistes précédentes.

Maintenez cette touche enfoncée pour activer le retour rapide.

Système audio

Mise en pause ou lecture d'un média



Sélectionnez pour lire une piste. Appuyez à nouveau sur cette touche pour mettre en pause la piste en cours.

En mode radio, appuyez sur le bouton pour couper le son de la radio. Appuyez de nouveau sur la touche pour réactiver le microphone.

Activation et désactivation de l'écran



Réglages du son

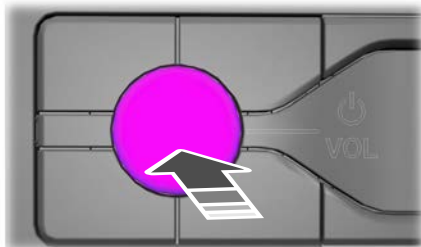


Appuyez sur cette touche pour régler les paramètres du son. Vous pouvez optimiser le son en fonction de différentes positions de siège.

Vous pouvez également activer la fonction de réglage du volume en fonction de la vitesse et régler sa sensibilité.

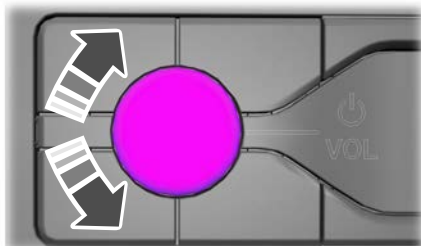
AUTORADIO - VÉHICULES SANS: SYNC 3

Activation et désactivation de l'autoradio



E260686

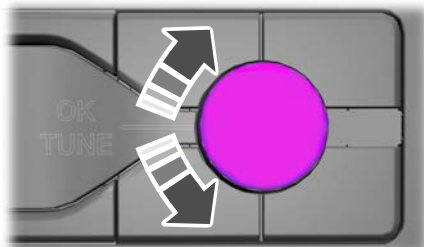
Réglage du volume



E260697

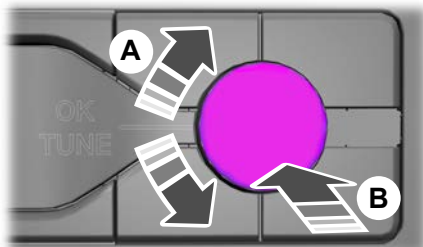
Système audio

Défilement des options de menu



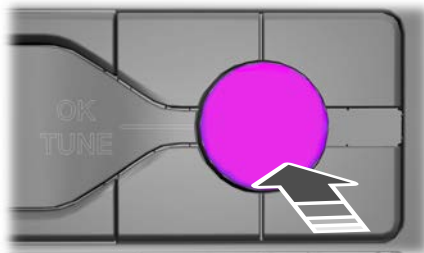
E260782

Changement des stations de radio



E260687

Sélection d'une option de menu



E260781

- A Syntonisation automatique ou manuelle.
- B Réglage du nom d'une station

Note : Vous pouvez basculer entre la syntonisation automatique ou manuelle avec la commande rotative en utilisant les réglages système.

Note : Vous pouvez changer les stations de radio à l'aide des touches de recherche.

Note : Vous pouvez accéder aux stations de radio mémorisées à l'aide des touches de présélection numériques.

Retour à l'écran précédent



Sélection de la radio



Appuyez sur cette touche pour sélectionner le mode radio.

Appuyez à nouveau sur la touche pour afficher les sources de radio disponibles. Appuyez plusieurs fois sur le bouton ou faites tourner la commande rotative droite pour faire défiler les sources radio disponibles.

Sélection du multimédia



Appuyez sur cette touche pour sélectionner le mode multimédia.

Appuyez plusieurs fois sur le bouton ou faites tourner la commande rotative droite pour faire défiler les sources multimédia disponibles.

Bouton de recherche vers le haut et de sélection de la piste suivante



Système audio

Bouton de recherche vers le bas et de sélection de la piste précédente



Mise en pause ou lecture d'un média



En mode radio, appuyez sur cette touche pour couper le signal. Appuyez à nouveau sur la touche pour restaurer le signal.

En mode multimédia, appuyez sur cette touche pour mettre la lecture en pause. Pour reprendre la lecture, appuyez à nouveau sur la touche.

Paramètres du système



Réglages du son



Appuyez sur cette touche pour régler les paramètres du son.

Vous pouvez également activer et régler la sensibilité du volume adaptatif ou du volume en fonction de la vitesse.

Utilisation d'un téléphone mobile



Vous pouvez passer un appel depuis la liste des appels récents, la liste de contacts ou en composant un numéro.

AFFICHAGES DE L'HEURE ET DE LA DATE DE L'AUTORADIO - VÉHICULES SANS: SYNC 3

Réglage de l'heure



Appuyez sur le bouton.

Sélectionnez l'horloge et suivez les instructions qui s'affichent à l'écran.

CONNEXION D'UN APPAREIL BLUETOOTH® - VÉHICULES SANS: SYNC 3

Jumelage d'un appareil



Appuyez sur le bouton.

Sélectionnez Bluetooth et suivez les instructions qui s'affichent à l'écran.

Note : Lorsque vous jumelez un nouvel appareil, vous pouvez charger vos contacts, définir l'appareil comme appareil principal et activer la fonction d'Aide à l'appel de détresse.

STREAMING AUDIO EN BLUETOOTH - VÉHICULES SANS: SYNC 3

Sélection d'une source Bluetooth



Appuyez sur cette touche pour afficher le menu.

Appuyez sur cette touche à plusieurs reprises pour faire défiler jusqu'à l'appareil Bluetooth souhaité.

Appuyez sur la touche **OK**.

Système audio



Appuyez sur cette touche pour démarrer la lecture de la piste.

Appuyez à nouveau sur cette touche pour mettre en pause la piste en cours.



Appuyez sur cette touche pour passer à la piste suivante.

Maintenez la touche enfoncée pour activer l'avance rapide dans la piste.



Appuyez une fois sur cette touche pour revenir au début de la piste. Appuyez sur cette touche à plusieurs reprises pour revenir aux pistes précédentes.

Maintenez cette touche enfoncée pour activer le retour rapide.

Note : Il se peut que certaines fonctions ne soient pas prises en charge par tous les téléphones.

LECTURE D'UN MÉDIA À PARTIR D'UN APPAREIL USB - VÉHICULES SANS: SYNC 3

Formats de fichier audio pris en charge

Vous pouvez lire les formats de fichiers audio suivants : MP3, WMA, WAV, M4A, M4B, AAC et FLAC.

Note : Le système de fichier NTFS n'est pas pris en charge.

Sélection d'un appareil USB



Appuyez sur cette touche pour afficher le menu.

Appuyez sur cette touche à plusieurs reprises pour faire défiler jusqu'à l'appareil USB souhaité.

Appuyez sur la touche **OK**.

Lecture à partir d'un appareil USB



Appuyez sur cette touche pour lire une piste audio. Appuyez à nouveau sur cette touche pour mettre en pause la piste en cours.



Appuyez sur cette touche pour passer à la piste suivante.

Maintenez la touche enfoncée pour activer l'avance rapide dans la piste.



Appuyez une fois sur cette touche pour revenir au début de la piste. Appuyez sur cette touche à plusieurs reprises pour revenir aux pistes précédentes.

Maintenez cette touche enfoncée pour activer le retour rapide.

Classer par catégories

Vous pouvez également classer et lire de la musique selon des catégories spécifiques, par artiste ou par album par exemple.

Appuyez sur la touche **OK** pour afficher les catégories disponibles.

PORT USB

Vous pouvez trouver des ports USB aux endroits suivants :

- Sur la console centrale, sous le levier de changement de vitesses.
- Sous le double coussin de siège passager avant.

Vous pouvez utiliser le port USB pour charger un appareil uniquement lorsque le moteur est en marche.

UTILISATION DE LA RECONNAISSANCE VOCALE

Services vocaux du téléphone

Le système vous permet d'utiliser les fonctions de reconnaissance vocale de votre téléphone et de vous concentrer sur votre conduite.



Appuyez sur le bouton de commande vocale situé sur le volant de direction.

Note : *Cela ne fonctionne que lorsque votre appareil est connecté via Bluetooth. Voir **Connexion d'un appareil Bluetooth®** (page 350).*

Note : *Lorsque vous utilisez la reconnaissance vocale, employez la langue sélectionnée sur l'appareil.*

Note : *Nous vous recommandons de vérifier votre plan tarifaire avant d'utiliser les services vocaux du téléphone via le système. Leur utilisation peut engendrer des frais supplémentaires.*

GÉNÉRALITÉS



AVERTISSEMENT: Toute source de distraction pendant la conduite peut entraîner une perte de contrôle du véhicule, des accidents et des blessures. Nous vous recommandons vivement de faire preuve de la plus grande prudence lorsque vous utilisez un appareil susceptible de détourner votre attention de la route. La conduite en toute sécurité de votre véhicule est votre première responsabilité. Nous vous déconseillons d'utiliser des appareils portables lorsque vous conduisez et nous vous invitons à utiliser des systèmes à commande vocale lorsque cela est possible. Assurez-vous d'avoir pris connaissance de toutes les lois applicables susceptibles d'avoir une incidence sur l'utilisation d'appareils électroniques au volant.

A propos de SYNC

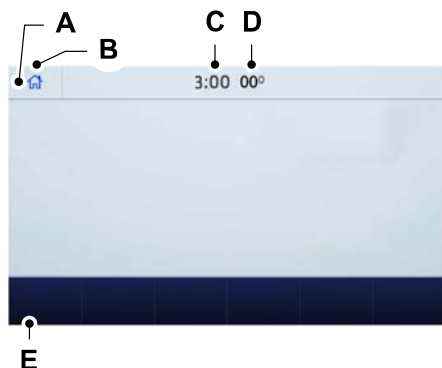
Le système vous permet d'interagir avec les systèmes de divertissement, d'information et de communication du véhicule à l'aide de commandes vocales et d'un écran tactile. Le système facilite l'interaction avec vos dispositifs audio, votre téléphone, le système d'aide à la navigation, les applications mobiles et les réglages.

Note: Vous pouvez mettre le système sous tension et l'utiliser pendant une heure maximum sans devoir mettre le contact.

Note: Après avoir coupé le contact, vous pouvez continuer à utiliser le système pendant 10 minutes maximum ou jusqu'à l'ouverture d'une porte.

Note: Pour votre sécurité, certaines fonctions dépendent de la vitesse. Leur utilisation est limitée lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 5 km/h.

Utilisation de l'écran tactile



- A Barre d'état.
- B Ecran d'accueil.
- C Montre de bord. Voir **Réglages** (page 376).
- D Température d'air extérieur.
- E Barre de fonctions.

Barre d'état

-  Son du micro du téléphone portable coupé.
-  Son du système audio coupé.
-  Mise à jour du logiciel installée.
-  Wi-Fi connecté.
-  Téléphone cellulaire en itinérance.
-  SMS reçu(s).



Aide à l'appel de détresse désactivé.



Intensité du signal réseau du téléphone cellulaire.



Partage des données du véhicule activé.



Partage de la position du véhicule activé.



Partage des données du véhicule et de la position du véhicule activés.



Source de données de trafic : Live Traffic.



Source de données de trafic : diffusion du trafic.



Chargeur sans fil actif.

Barre de fonctions



Sélectionnez la radio, l'appareil USB, le lecteur multimédia ou l'appareil Bluetooth à utiliser.

Voir **Divertissement** (page 361).



Sélectionnez cette option pour régler les paramètres de climatisation. Voir **Climat**

(page 364).



Sélectionnez cette option pour passer des appels et accéder à l'annuaire de votre téléphone cellulaire. Voir **Téléphone** (page 367).



Sélectionnez cette option pour utiliser le système d'aide à la navigation. Voir **Navigation**

(page 369).



Sélectionnez cette option pour rechercher et utiliser des applications compatibles sur votre appareil iOS ou Android. Voir **Applications** (page 374).



Sélectionnez cette option pour régler les paramètres système. Voir **Réglages** (page 376).

Nettoyage de l'écran tactile

Voir **Nettoyage de l'intérieur** (page 299).

Mise à jour du système

Mise à jour du système à l'aide d'une clé USB

Téléchargement d'une mise à jour

1. Accédez à la page de mise à jour SYNC sur le site Web Ford de votre région.
2. Téléchargez la mise à jour.

Note : Le site Web vous informe de toute mise à jour disponible.

3. Insérez une clé USB dans votre ordinateur.

Note : La clé USB doit être vide et répondre aux exigences minimum décrites sur le site Web.

4. Suivez les instructions fournies pour télécharger la mise à jour sur la clé USB.

Installation d'une mise à jour

Note : Vous pouvez utiliser le système pendant qu'une installation est en cours.

1. Débranchez tous les autres appareils USB des ports USB.
2. Raccordez la clé USB contenant la mise à jour à un port USB.

Note : L'installation démarre automatiquement dans un délai de 10 minutes.

Mise à jour du système à l'aide d'une connexion réseau Wi-Fi

Activation des mises à jour système automatiques

1. Sélectionnez **Réglages**.
2. Sélectionnez **Mises à jour automatiques**.
3. Activez **Mises à jour autom. du système**.

Le système est à présent configuré pour rechercher et recevoir des mises à jour système lorsqu'il est connecté à un réseau Wi-Fi.

Note : Vous pouvez utiliser le système pendant qu'un téléchargement est en cours.

Note : Si le système est déconnecté du réseau Wi-Fi pendant qu'un téléchargement est en cours, le téléchargement se poursuit à la prochaine connexion du système à un réseau Wi-Fi.

Connexion à un réseau Wi-Fi

Voir **Connexion du véhicule à un réseau Wi-Fi** (page 342).

Informations supplémentaires et assistance

Pour obtenir des informations supplémentaires ou de l'aide, nous vous recommandons de contacter un concessionnaire agréé ou de visiter le site Web Ford de votre région.

UTILISATION DE LA RECONNAISSANCE VOCALE

Le système vous permet d'interagir avec les systèmes de divertissement, d'information et de communication du véhicule à l'aide de commandes vocales. Cela vous permet de garder les mains sur le volant et de rester concentré sur ce qui se passe devant vous.



Appuyez sur le bouton de commande vocale situé sur le volant de direction et attendez les instructions vocales.

Note : Appuyez de nouveau sur le bouton de commande vocale pour interrompre les instructions vocales et commencer à parler.

Note : Pour régler le volume, tournez la commande de volume lorsqu'une instruction vocale est en cours.

Note : Appuyez sur le bouton de commande vocale situé sur le volant de direction et maintenez-le enfoncé pour utiliser Siri sur votre appareil iOS.

Les instructions vocales suivantes sont conçues pour vous aider à partir de n'importe quel écran :

- **Liste de commandes**
- **Aide**

Les tableaux suivants énumèrent les commandes vocales les plus fréquemment utilisées. Pour obtenir une liste complète des commandes vocales, visitez le site Web Ford de votre région.

Généralités

Commande vocale	Description
Liste de commandes ____	Obtenir une liste de commandes vocales pour une fonction spécifique. ¹
Annuler	Annuler une session vocale active.
Aide ____	Obtenir une liste de commandes vocales pour une fonction spécifique. ¹
Retour	Retourner à l'écran précédent.
Menu principal	Accéder au menu principal.
Page suivante	Accéder à la page suivante.
Page précédente	Accéder à la page précédente.

¹ Ajouter le nom de la fonction à la commande.

Divertissement

Source audio

Commande vocale	Description
Radio	Utiliser la radio.
Lecteur CD	Utiliser le lecteur CD.
Audio Bluetooth	Utiliser un appareil Bluetooth.
USB	Utiliser un appareil USB ou un lecteur multimédia.

Radio

Commande vocale	Description
AM	Ecouter la radio AM.
AM ____	Capter une fréquence AM spécifique. ¹
DAB	Ecouter la radio DAB.

Commande vocale	Description
[syntoniser] FM	Ecouter la radio FM.
FM ____	Capter une fréquence FM spécifique. ¹

¹ Ajouter la fréquence radio à deux décimales à la commande.

USB et lecteur multimédia

Commande vocale	Description
Jouer album ____	Lire votre musique par catégorie. ¹
Lecture artiste ____	
Lecture du livre audio ____	
Lecture du genre <nom>	
Lecture de la liste ____	
Lecture du podcast ____	
Lecture piste ____	Parcourir la musique sur un appareil USB.
Parcourir tous les albums	
Parcourir tous les artistes	
Parcourir tous les livres audio	
Parcourir tous les genres	
Parcourir toutes les listes	
Parcourir tous les podcasts	
Parcourir tous les titres	Parcourir votre musique par catégorie sur un appareil USB. ¹
Parcourir l'album ____	
Parcourir l'artiste ____	
Parcourir le livre audio ____	
Parcourir le genre ____	

SYNC™ 3

Commande vocale	Description
Parcourir la liste ____	
Parcourir le podcast ____	

¹ Ajoutez un nom d'album, nom d'artiste, nom de livre audio, nom de genre, nom de liste de lecture, nom de podcast ou nom de piste à la commande. Prononcez le nom exactement tel qu'il apparaît sur votre appareil

Téléphone

Commande vocale	Description
Jumeler un téléphone	Associer un téléphone cellulaire ou un appareil Bluetooth.
Recomposer	Recomposer le dernier numéro composé.
Composer ____	Composer un numéro. ¹
Appeler ____	Appeler un contact spécifique à partir de l'annuaire. ²
Appeler ____ ____	Appeler un contact spécifique de votre répertoire à un emplacement spécifique. ³
Écouter le message	Ecouter un SMS.
Écouter le message ____	Ecouter un SMS spécifique dans une liste de SMS.
Répondre au message	Répondre au dernier SMS.

¹ Ajoutez le numéro que vous souhaitez composer à la commande.

² Ajoutez le nom d'un contact de votre annuaire à la commande. Prononcez le nom et le prénom de votre contact exactement tel qu'il apparaît sur votre appareil.

³ Ajoutez le nom d'un contact et l'emplacement de votre annuaire à la commande. Prononcez le nom et le prénom de votre contact exactement tel qu'il apparaît sur votre appareil.

Navigation (le cas échéant)

Définition d'une destination

Commande vocale	Description
Chercher adresse	Saisissez une adresse de destination. Lorsque vous y êtes invité, donnez le numéro, la rue et la ville.
Chercher point d'intérêt	Recherchez un point d'intérêt par nom ou par catégorie.
Chercher ___ à proximité	Recherchez un point d'intérêt proche par catégorie. ¹
Chercher catégorie de points d'intérêt	Recherchez une catégorie de points d'intérêt. ¹
Destination mon domicile	Définissez l'adresse enregistrée de votre domicile comme destination.
Destination mon travail	Définissez l'adresse enregistrée de votre lieu de travail comme destination.
Destinations précédentes	Affichez et sélectionnez dans la liste des destinations précédentes.
Destinations favorites	Affichez et sélectionnez dans la liste des destinations favorites.

¹ Ajoutez une catégorie de point d'intérêt ou le nom d'une marque ou d'une chaîne connue à la commande.

Guidage routier

Commande vocale	Description
Annuler l'itinéraire	Annuler l'itinéraire actuel.
Détour	Sélectionner un autre itinéraire.
Répéter l'instruction	Répéter la dernière invite de guidage.
Afficher l'itinéraire	Afficher un aperçu de l'itinéraire.
Afficher la carte	Afficher la carte sur l'écran tactile.

SYNC™ 3

Commande vocale	Description
Afficher le nord en haut de l'écran	Afficher une carte en deux dimensions avec le Nord vers le haut de l'écran tactile.
Afficher dans le sens de la marche	Afficher une carte en deux dimensions avec la direction de déplacement vers le haut de l'écran tactile.
Mode 3D	Afficher une carte en trois dimensions avec la direction de déplacement vers l'avant.

Applications

Généralités

Commande vocale	Description
Applis mobiles	Démarrer une application. Le système vous demande le nom de l'application.
Lister les applications	Obtenir la liste des applications exécutées sur votre appareil.
Chercher des applications	Rechercher et se connecter à des applications exécutées sur votre appareil.

Application active

Commande vocale	Description
Aide ____	Obtenir une liste de commandes vocales pour une application spécifique. ¹
Quitter ____	Fermer une application. ¹

¹ Ajouter le nom d'une application à la commande.

Paramètres vocaux

Commande vocale	Description
Paramètres vocaux	Accéder au menu des paramètres vocaux.
Mode d'interaction standard	Activer les instructions vocales longues.
Mode d'interaction avancé	Activer les instructions vocales courtes.

Commande vocale	Description
Activer confirmation d'appel	Activer la confirmation d'appel. Le système demande un confirmation avant d'émettre un appel.
Désactiver confirmation d'appel	Désactiver la confirmation d'appel. Le système ne demande pas de confirmation avant d'émettre un appel.
Activer les listes des commandes vocales	Activer l'affichage des commandes vocales.
Désactiver les listes des commandes vocales	Désactiver l'affichage des instructions vocales.

Diminution automatique de la vitesse du moteur de soufflerie

Si nécessaire, le système diminue la vitesse du moteur de soufflerie quand vous utilisez les commandes vocales afin de réduire les bruits de fond dans le véhicule. La vitesse normale est rétablie quand vous avez terminé.

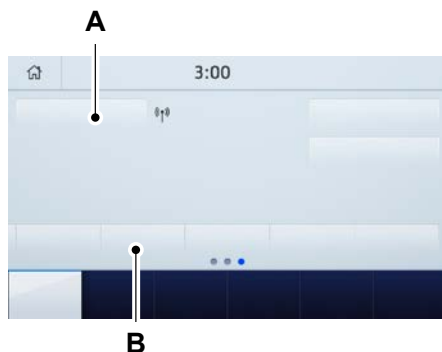
Désactivation de la diminution automatique de la vitesse du moteur de soufflerie

Appuyez simultanément sur la touche **A/C** et sur la touche d'air recirculé.

DIVERTISSEMENT



Sélectionnez l'option Audio dans la barre de fonctions.



- A Source audio. Permet de choisir une autre source audio.
- B Préréglages. Balayez vers la gauche pour voir d'autres préréglages.

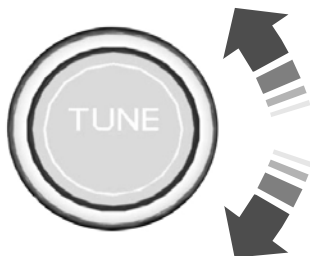
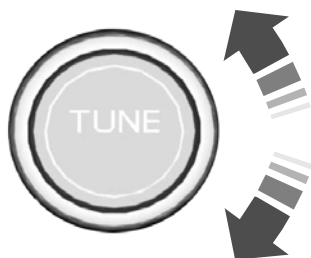
Vous pouvez accéder à ces options à l'aide de l'écran tactile ou des commandes vocales.

Utilisation de l'autoradio

Sélection d'une station radio AM/FM

1. Sélectionnez **Sources**.
2. Sélectionnez **AM** ou **FM**.

Changement manuel de stations radios numériques



3. Faites tourner la commande pour changer la fréquence.

Sélection d'une station radio FM dans une liste

1. Sélectionnez **Sources**.
2. Sélectionnez **FM**.
3. Sélectionnez **Stations**.
4. Sélectionnez une station radio dans la liste.

Sélection d'une station radio numérique dans une liste

1. Sélectionnez **Sources**.
2. Sélectionnez **DAB**.
3. Sélectionnez **Stations**.
4. Sélectionnez un ensemble.
5. Sélectionnez une station radio dans la liste.

Tournez le bouton de commande pour changer la station.

Changement automatique de station radio



Appuyez sur ce bouton pour rechercher la station suivante vers le haut de la bande de fréquences.

Maintenez enfoncé pour effectuer une recherche avant rapide dans la bande de fréquences.



Appuyez sur ce bouton pour rechercher la station suivante vers le bas de la bande de fréquences.

Maintenez enfoncé pour effectuer une recherche arrière rapide dans la bande de fréquences.

Enregistrement d'une station de radio.

Appuyez sur l'une des touches de présélection et maintenez-la enfoncée.

Note : La radio coupe brièvement le son pour indiquer que la station est mémorisée.

Note : Vous pouvez ajouter d'autres stations préréglées avec l'option paramètres de la barre des fonctions.

Activation des informations routières

Sélectionnez **Circulat. (TA)**.

Note : Si vous activez les informations routières, les informations diffusées par les stations radio interrompent la source audio en cours pour vous aider à planifier votre itinéraire.

Lire de la musique en streaming à partir d'un appareil Bluetooth

Vérifiez la compatibilité de votre appareil sur le site Web Ford de votre région.

Jumelez votre appareil. Voir **Téléphone** (page 367).

Sélectionnez **Sources**.



Sélectionnez Bluetooth.

Recherche de plages sur un appareil Bluetooth

Sélectionnez **Parcourir**.

Sélectionnez une plage.

Note : Sélectionnez la pochette pour afficher des informations relatives à la plage en cours.

Lecture de plages d'un appareil Bluetooth dans un ordre aléatoire



Lit des plages dans un ordre aléatoire.

Répétition de plages sur un appareil Bluetooth



Sélectionnez l'icône de répétition pour répéter des plages.

Note : Vous pouvez répéter une ou toutes les plages d'un appareil Bluetooth au format audio. Vous pouvez répéter une plage, toutes les plages ou toutes les plages d'un dossier sur un appareil Bluetooth.

Note : Un petit chiffre un apparaît à côté de l'icône de répétition pour indiquer qu'une plage est destinée à être répétée. Une petite icône de dossier apparaît à côté pour indiquer que le dossier est réglé pour être répété.

Lecture de musique à partir d'un appareil USB ou lecteur multimédia

Branchez votre appareil sur un port USB.

Sélectionnez **Sources**.



Sélectionnez USB.

Note : Le système doit indexer votre musique avant de la lire.

Recherche de plages sur un appareil USB ou lecteur multimédia

Sélectionnez **Parcourir**.

Sélectionnez une plage.

Note : Sélectionnez la pochette pour afficher des informations relatives à la plage en cours.

Note : Vous pouvez aussi naviguer par nom d'album, d'artiste, de livre audio, de genre, de liste de lecture, de podcast ou de plage.

Lecture des plages sur une clé USB ou un lecteur multimédia dans un ordre aléatoire



Lit des plages dans un ordre aléatoire.

Répétition de plages sur un appareil USB ou lecteur multimédia



Sélectionnez l'icône de répétition pour répéter des plages.

Note : Vous pouvez répéter une ou toutes les plages d'un appareil USB ou lecteur multimédia au format audio. Vous pouvez répéter une plage, toutes les plages ou toutes les plages d'un dossier sur une clé USB ou un lecteur multimédia.

Note : Un petit chiffre un apparaît à côté de l'icône de répétition pour indiquer qu'une plage est destinée à être répétée. Une petite icône de dossier apparaît à côté pour indiquer que le dossier est réglé pour être répété.

Appareils pris en charge

Le système prend en charge la plupart des appareils USB et lecteurs multimédia, y compris des appareils iOS et Android.

Formats de fichier pris en charge

Le système prend en charge les formats de fichier suivants :

- Formats de fichier audio MP3, MP4, WMA, WAV, AAC, AIFF, APE, DSD et FLAC.
- Extensions de fichier MP3, WMA, WAV, M4A, M4B, AAC et FLAC.
- Systèmes de fichier FAT, exFAT et NTFS.

Métadonnées de fichier audio

Le système organise les fichiers sur votre appareil USB ou lecteur multimédia selon des balises de métadonnées. Les balises de métadonnées contiennent des informations relatives au fichier. Si les balises de métadonnées des fichiers de

votre appareil USB ou lecteur multimédia ne contiennent pas d'information, le système les classe comme étant inconnues. Le système peut indexer jusqu'à 50 000 plages sur un appareil USB ou lecteur multimédia et jusqu'à 10 appareils.

CLIMAT

Appuyez sur le bouton de la climatisation sur l'écran tactile pour accéder aux fonctions de climatisation.

Note : Vous pouvez basculer entre les modes degrés Fahrenheit et degrés Celsius. Voir **Réglages** (page 376).

Accès au menu de climatisation



Appuyez sur ce bouton pour accéder aux fonctions supplémentaires du système de climatisation avant.

Orientation du flux d'air



Appuyez sur ce bouton pour orienter le flux d'air vers les buses d'aération et de désembuage du pare-brise.



Appuyez sur ce bouton pour orienter le flux d'air vers les buses d'aération de la planche de bord.



Appuyez sur ce bouton pour orienter le flux d'air vers les buses d'aération du plancher avant.

Vous pouvez orienter l'air via une combinaison quelconque de ces buses d'aération.

Réglage de la vitesse du moteur de soufflerie



Appuyez sur le haut ou le bas du bouton pour augmenter ou diminuer le volume d'air qui circule dans votre véhicule.

Réglage de la température

Appuyez sur le haut ou le bas de la commande de température gauche pour régler la température du côté gauche.

Note : Cette commande règle également la température côté droit lorsque vous désactivez le mode double zone.

Appuyez sur le haut ou le bas de la commande de température droite pour régler la température du côté droit.

Activation et désactivation du mode automatique



Appuyez sur ce bouton pour activer le fonctionnement automatique, puis réglez la température.

Le système règle la vitesse du moteur de soufflerie, la répartition d'air, le fonctionnement de la climatisation, et sélectionne l'air extérieur ou l'air recirculé pour atteindre et maintenir la température réglée.

Mise en marche et arrêt de l'air conditionné



Une fenêtre contextuelle apparaît à l'écran pour afficher les options de climatisation.

MAX A/C : appuyez sur ce bouton pour activer et obtenir un refroidissement maximum. Les températures sont réglées sur LO côté conducteur et passager, l'air recirculé circule via les buses de la planche de bord, la climatisation est automatiquement activée et le ventilateur se règle automatiquement sur la vitesse la plus élevée.

A/C : appuyez sur ce bouton pour activer ou désactiver la climatisation. Utilisez A/C avec l'air recirculé pour améliorer la performance et l'efficacité du refroidissement.

Note : Dans certaines conditions, par exemple en dégivrage maximum, le compresseur de climatisation peut continuer de fonctionner même si la climatisation est éteinte.

Mise en marche et arrêt de la climatisation



Appuyez sur le bouton.

Activation et désactivation des sièges à régulation de température



Appuyez sur ce bouton pour naviguer entre les différents paramètres des sièges à régulation de température.

Activation et désactivation du mode double zone



Appuyez sur ce bouton pour activer la commande de température pour le côté droit du véhicule.

Activation et désactivation des rétroviseurs extérieurs chauffants



Appuyez sur le bouton.

Activation et désactivation du pare-brise chauffant



Appuyez sur ce bouton pour dégivrer et désembuer le pare-brise. Le pare-brise chauffant se désactive au bout de quelques instants.

Activation et désactivation de la lunette arrière chauffante



Appuyez sur ce bouton pour désembuer et débarrasser la lunette arrière d'une fine couche de givre.

Activation et désactivation des sièges chauffants



Appuyez sur ce bouton pour naviguer entre les différents réglages de chauffage.

Activation et désactivation du volant de direction chauffant



Appuyez sur le bouton.

Activation et désactivation de l'air conditionné maximum



Appuyez sur ce bouton pour obtenir un refroidissement maximum.

L'air recirculé traverse les buses d'aération de la planche de bord, la climatisation est activée et la vitesse du moteur de soufflerie est réglée sur la vitesse la plus élevée.

Mise en marche et arrêt du dégivrage maximal



Appuyez sur ce bouton pour obtenir un dégivrage maximum.

L'air traverse les buses d'aération du pare-brise et le moteur de soufflerie se règle sur la vitesse la plus élevée.

Vous pouvez également utiliser ce réglage pour désembuer et débarrasser le pare-brise d'une fine couche de givre.

Note : Pour éviter la formation de buée sur les vitres, vous ne pouvez pas sélectionner l'air recirculé lorsque le dégivrage maximum est activé.

Note : La lunette arrière chauffante s'active aussi lorsque vous sélectionnez le dégivrage maximum.

Mise en marche et arrêt de l'air recirculé



Appuyez sur ce bouton pour permuter entre l'air extérieur et l'air recirculé.

L'air présent dans l'habitacle est recirculé. Cela peut réduire le temps nécessaire pour refroidir l'habitacle, lorsque vous utilisez simultanément **A/C** et diminuer la pénétration d'odeurs indésirables dans le véhicule.

Note : L'air recirculé peut être désactivé (ou il peut être impossible de l'activer) dans tous les modes de débit d'air, sauf le mode **MAX A/C** pour réduire le risque de formation de buée. La recirculation d'air peut aussi être activée et désactivée dans différentes combinaisons de commandes de répartition d'air par temps chaud afin d'améliorer l'efficacité du refroidissement.

Activation et désactivation des sièges ventilés



Appuyez sur ce bouton pour naviguer entre les différents paramètres des sièges ventilés.

Accès aux commandes de climatisation arrière



Appuyez sur ce bouton pour accéder aux fonctions supplémentaires du système de climatisation arrière.

Témoin de verrouillage de climatisation arrière



Appuyez sur le bouton.

Lorsque ce témoin est allumé, vous ne pouvez changer les réglages passagers arrière qu'avec les commandes avant.

Activation et désactivation du mode automatique arrière



Appuyez sur ce bouton pour activer le fonctionnement automatique arrière, puis réglez la température.

Activation et désactivation des sièges arrière à régulation de température



Appuyez sur ce bouton pour naviguer entre les différents paramètres des sièges à régulation de température.

Activation et désactivation des sièges arrière chauffants



Appuyez sur ce bouton pour naviguer entre les différents réglages de chauffage.

Activation et désactivation des sièges arrière ventilés



Appuyez sur ce bouton pour naviguer entre les différents paramètres des sièges ventilés.

TÉLÉPHONE



AVERTISSEMENT: Toute source de distraction pendant la conduite peut entraîner une perte de contrôle du véhicule, des accidents et des blessures. Nous vous recommandons vivement de faire preuve de la plus grande prudence lorsque vous utilisez un appareil susceptible de détourner votre attention de la route. La conduite en toute sécurité de votre véhicule est votre première responsabilité. Nous vous déconseillons d'utiliser des appareils portables lorsque vous conduisez et nous vous invitons à utiliser des systèmes à commande vocale lorsque cela est possible. Assurez-vous d'avoir pris connaissance de toutes les lois applicables susceptibles d'avoir une incidence sur l'utilisation d'appareils électroniques au volant.

Vérifiez la compatibilité de votre appareil sur le site Web Ford de votre région.

Jumelage initial de votre téléphone portable

Accédez au menu des paramètres de votre téléphone portable et activez le Bluetooth. Assurez-vous que votre téléphone portable peut être détecté. Reportez-vous au manuel de votre téléphone mobile.



Sélectionnez l'option du téléphone dans la barre de fonctions.

1. Sélectionnez **Ajouter téléphone**.

Note : Une invite vous demande de rechercher votre véhicule sur votre téléphone.

2. Sélectionnez votre véhicule sur votre téléphone.

Note : Un numéro apparaît sur votre téléphone et sur l'écran tactile.

3. Confirmez que le numéro qui apparaît sur votre téléphone correspond au numéro qui s'affiche sur l'écran tactile.

Note : L'écran tactile indique que vous avez jumelé votre téléphone mobile avec succès.

4. Lorsque vous y êtes invité(e), téléchargez votre répertoire à partir de votre téléphone mobile.

Note : Si vous jumelez plus d'un téléphone mobile, utilisez les paramètres du téléphone pour préciser le téléphone principal. Vous pouvez modifier ce réglage à tout moment.

Utilisation de votre téléphone portable

Liste d'appels récents

Vous permet d'afficher et de sélectionner une entrée à partir d'une liste d'appels antérieurs.

Contacts

Pour chercher vos contacts grâce à un formulaire de recherche intelligent. Utilisez le bouton Liste pour trier vos contacts par ordre alphabétique.

Votre téléphone

Modifiez les sonneries, les alertes ou jumelez un autre téléphone portable.

Changer d'appareil

Pour afficher la liste des appareils jumelés ou connectés que vous pouvez sélectionner.

Ne pas déranger

Pour rejeter les appels entrants et désactiver les sonneries et alertes.

Téléphone Clavier

Pour composer directement un numéro.

Messages

Pour afficher les messages du téléphone portable.

Siri

Pour vous connecter à Siri sur votre appareil iOS.

Assistant vocal

Pour vous connecter au service vocal du téléphone sur votre appareil Android.

Messages texte (SMS)

Définition des notifications de SMS

iOS

1. Accédez au menu des paramètres de votre téléphone portable.
2. Sélectionnez Bluetooth.

3. Sélectionnez l'icône d'information à droite de votre véhicule.
4. Activez les notifications de SMS.

Android

1. Accédez au menu des paramètres de votre téléphone portable.

2. Sélectionnez Bluetooth.
3. Sélectionnez l'option Profils.
4. Sélectionnez le profil du téléphone.
5. Activez les notifications de SMS.

Utilisation des SMS

Option de menu	Pièce
Écouter	Écouter le SMS.
Voir	Afficher le SMS.
Appeler	Appeler l'expéditeur.
Répond.	Répondre au SMS par un SMS standard.

Apple CarPlay

1. Branchez votre appareil sur un port USB.
2. Suivez les instructions indiquées sur l'écran tactile.

Note : Certaines fonctions du système ne sont pas disponibles lorsque vous utilisez Apple CarPlay.

Désactiver Apple CarPlay

1. Sélectionnez **Réglages**.
2. Sélectionnez **Préférences Apple CarPlay**.
3. Désactivez **Apple CarPlay**.

Android Auto

1. Branchez votre appareil sur un port USB.
2. Suivez les instructions indiquées sur l'écran tactile.

Note : Vous devrez peut-être activer Android Auto dans le menu des paramètres.

Note : Certaines fonctions du système ne sont pas disponibles lorsque vous utilisez Android Auto.

Désactiver Android Auto

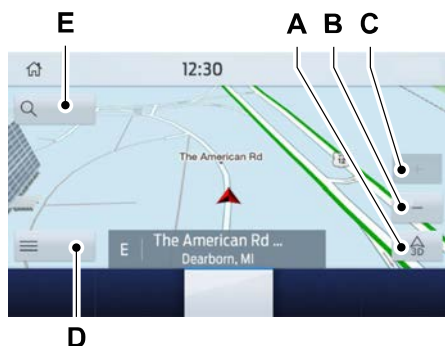
1. Sélectionnez **Réglages**.
2. Sélectionnez **Android Auto**.
3. Désactivez **Android Auto**.

NAVIGATION

Note : Pour plus d'informations, consultez le site Web Ford de votre région.



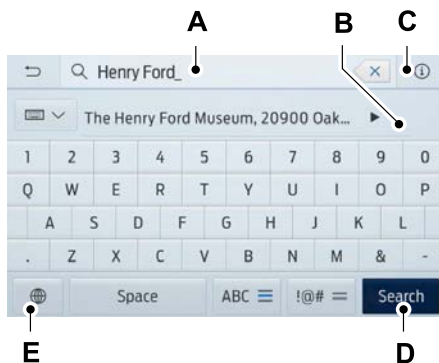
Sélectionnez l'option de navigation dans la barre de fonctions.



- A Menu Afficher la carte.
- B Zoom arrière.
- C Zoom avant.
- D Menu de guidage routier.
- E Menu de saisie de la destination.

Définition d'une destination

Définition d'une destination à l'aide de l'écran de saisie de texte



- A Champ de saisie de texte.
- B Suggestions automatiques sur base du texte que vous saisissez.
- C Icône d'information.
- D Recherche.
- E Paramètres du clavier.

Note : Sélectionnez une des suggestions pour copier les détails dans le champ de saisie de texte.

Note : Vous pouvez saisir une destination sous plusieurs formats : **ville, rue, numéro ; ville, numéro, rue ;** code postal ou point d'intérêt.

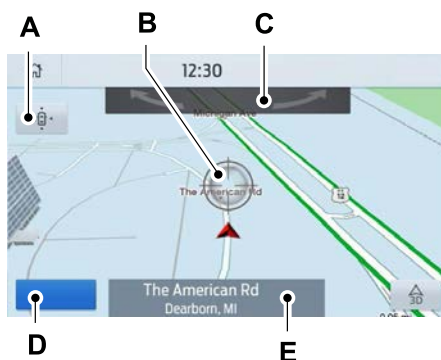
Note : Vous n'avez pas besoin d'indiquer le pays de destination.

Note : Pour saisir un caractère accentué, par exemple **à** ou **é**, appuyez longuement sur le caractère correspondant sur le clavier.

Sélectionnez **Rechercher**.

Sélectionnez **Commencer** pour commencer le guidage routier.

Définition d'une destination à l'aide de l'écran de la carte



- A Recentrez la carte.
- B Lieu sélectionné.
- C Rotation de la carte 3D.
- D Glissement vers la gauche ou la droite.
- E Démarrage du guidage routier.
- F Nom de la destination.

Sélectionnez l'emplacement sur la carte.

Sélectionnez **Commencer** pour commencer le guidage routier.

Modification du format de la carte

Affichez la carte dans un des formats suivants :

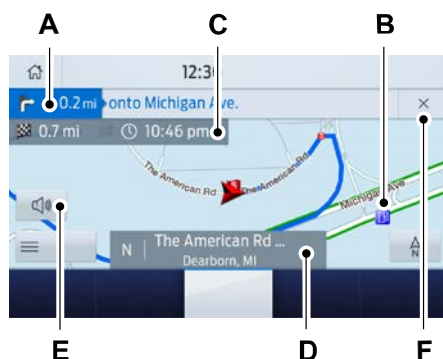
- Carte en deux dimensions avec direction de déplacement vers le haut de l'écran.
- Carte en deux dimensions avec le Nord vers le haut de l'écran.
- Carte en trois dimensions avec direction de déplacement vers l'avant.

Zoom

Affichez plus ou moins de détails sur la carte.

Note : Vous pouvez effectuer un zoom avant ou arrière à l'aide de gestes de pincement. Placez deux doigts sur l'écran et écartez-les pour effectuer un zoom avant. Placez deux doigts sur l'écran et rapprochez-les pour effectuer un zoom arrière.

Guidage routier



- A Clignotant. Sélectionnez-le pour entendre la dernière instruction de guidage.
- B Point d'intérêt.
- C Heure d'arrivée estimée, distance jusqu'à la destination ou durée de trajet restante jusqu'à la destination.
- D Nom de la rue dans laquelle vous vous trouvez.
- E Coupure du son des instructions vocales.
- F Annulez le guidage routier.

Note : Pour modifier le volume des instructions vocales, tournez la commande de volume lorsqu'une instruction vocale est en cours.

Menu de guidage routier

Option de menu	Pièce
Affichage	Réglez vos préférences de carte pour le guidage routier.
Carte complète	Affichez la carte en mode plein écran pendant le guidage routier.
Info sortie d'autoroute	Affichez les informations de sortie pour l'itinéraire en cours.
Liste de virages	Affichez la liste des changements de direction pour l'itinéraire en cours. Sélectionnez une route à éviter.
Liste circulation	Affichez la circulation à proximité ou sur l'itinéraire en cours. ¹
Réglages de la navigation	Réglez les paramètres de navigation.
Où suis-je ?	Affichez des informations sur votre position actuelle.
Annuler itinéraire	Annulez le guidage routier.
Afficher l'itinéraire	Affichez la totalité de l'itinéraire en cours sur la carte.
Detour	Affichez un autre itinéraire que celui en cours.
Modifier étapes	Modifiez l'ordre ou supprimez des points de passage.
Optimiser ordre	Le système détermine pour vous l'ordre des points de passage.
Lancer	Accédez à l'écran suivant et commencez un nouvel itinéraire.
Rechercher	Saisissez une adresse de destination.
Domicile	Définissez l'adresse enregistrée de votre domicile comme destination.
Travail	Définissez l'adresse enregistrée de votre lieu de travail comme destination.
Favorites	Affichez et sélectionnez dans la liste des destinations favorites.

Option de menu	Pièce
Destinations précédentes	Affichez et sélectionnez dans la liste des destinations précédentes.
Point d'intérêt	Affichez les catégories de point d'intérêt.

¹ Dépend de la station d'information routière ou de la circulation en ligne.

Réglage du volume des instructions vocales

Pour régler le volume, tournez la commande de volume lorsqu'une instruction vocale est en cours.

Note : Si vous avez réglé par inadvertance le volume sur zéro, appuyez sur le bouton de clignotant pour réécouter la dernière instruction vocale, puis réglez le volume au niveau souhaité.

Couper le son des instructions vocales



Sélectionnez l'option Silencieux à l'écran pour couper le son des instructions vocales.

Note : Le système coupe le son de la prochaine instruction vocale et de toutes les instructions ultérieures.

Ajout de points de passage

Vous pouvez ajouter un point de passage à un itinéraire de navigation comme destination au cours de votre itinéraire. Vous pouvez ajouter jusqu'à cinq points de passage.

1. Sélectionnez l'option de recherche sur la carte.
2. Définissez une destination.
3. Sélectionnez l'icône du drapeau.
4. Sélectionnez **Lancer**.

Annulation du guidage routier

Annulation du guidage routier depuis le menu du guidage routier



Sélectionnez l'option de menu de guidage routier dans l'écran de guidage actif.

Sélectionnez **Annuler itinér.**

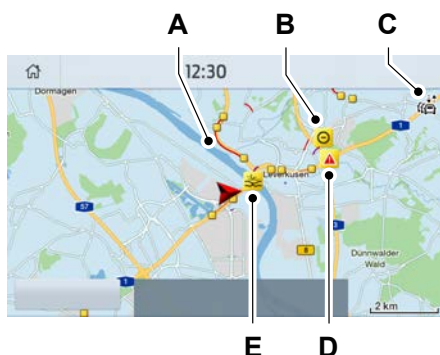
Annulation du guidage routier depuis la carte principale



Sélectionnez l'icône dans l'angle supérieur droit de la carte principale pour annuler le guidage routier.

Live Traffic (le cas échéant)

La circulation en ligne fournit des informations de trafic pratiquement en temps réel pour vous aider à planifier l'itinéraire le plus rapide jusqu'à votre destination. Vous devez avoir un abonnement actif à Live Traffic.



- A Bouchon.
- B Fermeture de routes.
- C Live Traffic actif.
- D Avertissement urgent.
- E Incident de circulation.

Activation et désactivation de Live Traffic

Note : Assurez-vous que le modem est activé. Voir **Véhicule connecté** (page 341).

1. Sélectionnez **Réglages**.
2. Sélectionnez **FordPass Connect**.
3. Sélectionnez **Réglages de connectivité**.
4. Activez **Connectivité du véhicule**.
5. Activez **Localisation**.
6. Activez **Données véhicule et ctrlr à distance**.
7. Activez **Live Traffic**.

Mise à jour des cartes de navigation

Consultez le site Web Ford local ou contactez votre concessionnaire pour les mises à jour des cartes de navigation.

Les cartes numériques utilisées dans cette application de navigation sont fournies par HERE. Si vous rencontrez des erreurs de données sur une carte, vous pouvez en informer directement HERE en vous rendant sur le site www.here.com. HERE examine toutes les erreurs qui lui ont été signalées et joint le résultat de ses recherches dans son e-mail de réponse.

APPLICATIONS

Note : Pour obtenir plus d'informations sur les applications disponibles et les smartphones compatibles ainsi que des conseils de dépannage, visitez le site Web local.

La première fois que vous démarrez une application via le système, le système peut vous demander d'octroyer certaines autorisations. Vous pouvez consulter et modifier les autorisations octroyées à tout moment lorsque le véhicule n'est pas en mouvement. Voir **Réglages** (page 376).

Note : Nous vous recommandons de vérifier votre plan tarifaire avant d'utiliser vos applications via le système. Leur utilisation peut engendrer des frais supplémentaires.

Note : Avant d'utiliser l'application, nous vous recommandons de vérifier les conditions générales de son fournisseur et sa politique de confidentialité.

Note : vérifiez que vous possédez un compte actif pour les applications que vous souhaitez utiliser via le système.

Note : Certaines applications fonctionnent sans devoir être configurées. D'autres exigent de configurer certains paramètres personnels avant de les utiliser.

Utilisation d'applications sur un appareil iOS



Sélectionnez l'option des applications dans la barre de fonctions.

1. Si votre appareil est connecté en USB, désactivez Apple CarPlay. Voir **Téléphone** (page 367).
2. Connectez votre appareil à un port USB ou jumelez-le et connectez-le en Bluetooth.
3. Si le système vous demande d'activer CarPlay, sélectionnez **Désactiver**.
4. Sur votre appareil, démarrez les applications que vous souhaitez utiliser via SYNC.

Note : Si vous fermez les applications sur votre appareil, vous ne pourrez pas les utiliser via le système.

5. Sélectionnez l'application que vous souhaitez utiliser sur l'écran tactile.

Note : Connectez votre dispositif à une prise USB si vous voulez utiliser une application de navigation. Lorsque vous utilisez une application de navigation, celle-ci doit être ouverte et l'appareil doit rester déverrouillé.

Utilisation d'applications sur un appareil Android



Sélectionnez l'option des applications dans la barre de fonctions.

1. Si votre appareil est connecté en USB, désactivez Android Auto. Voir **Téléphone** (page 367).
2. Activez **Activer Applis mobiles via USB** dans la vignette des Paramètres des Applications mobiles.
3. Jumelez votre appareil. Voir **Téléphone** (page 367).

4. Sur votre appareil, démarrez les applications que vous souhaitez utiliser via SYNC.

Note : Si vous fermez les applications sur votre appareil, vous ne pourrez pas les utiliser via le système.

5. Sélectionnez **Chercher des applis mobiles**.

Note : Le système recherche et se connecte aux applications compatibles qui sont exécutées sur votre appareil.

6. Sélectionnez l'application que vous souhaitez utiliser sur l'écran tactile.

Note : Les Applications mobiles sur votre appareil utilisent le port USB pour établir une connexion avec SYNC. Certains appareils peuvent perdre la capacité de lire de la musique via le port USB lorsque les Applications mobiles sont activées.

Utilisation de la navigation mobile sur un appareil Android

1. Branchez votre appareil sur un port USB.
2. Désactivez Android Auto. Voir **Téléphone** (page 367).
3. Activez **Activer Applis mobiles via USB** dans la vignette des Paramètres des Applications mobiles.
4. Sélectionnez l'option des applications dans la barre de fonctions.
5. Sélectionnez l'application de navigation que vous souhaitez utiliser sur l'écran tactile.

Note : Lorsque vous utilisez une application de navigation, celle-ci doit être ouverte et l'appareil doit rester déverrouillé.

Note : Les Applications mobiles sur votre appareil utilisent le port USB pour établir une connexion avec SYNC. Certains appareils peuvent perdre la capacité de lire de la musique via le port USB lorsque les Applications mobiles sont activées.

RÉGLAGES



Sélectionnez l'option des paramètres dans la barre de fonctions.

Sélectionnez une vignette pour accéder aux paramètres.



Sélectionnez cette option pour afficher des informations supplémentaires.

Eclairage ambiant

Vous pouvez modifier les réglages de luminosité de l'éclairage ambiant.

Android Auto

Vous pouvez activer et désactiver la fonctionnalité Android Auto.

Apple CarPlay

Vous pouvez activer et désactiver la fonctionnalité Apple CarPlay.

Système audio

Vous pouvez modifier les réglages audio.

Mises à jour automatiques

Vous pouvez activer et désactiver les mises à jour automatiques et régler les paramètres.

Bluetooth

Vous pouvez activer et désactiver la fonction Bluetooth et associer votre téléphone portable.

Montre

Vous pouvez modifier les réglages de l'horloge.

Ecran

Vous pouvez modifier les réglages de l'écran, comme la luminosité et la réduction automatique de la luminosité.

Aide à l'appel de détresse

Vous pouvez activer et désactiver l'Aide à l'appel de détresse.

FordPass

Vous pouvez modifier les réglages de FordPass.

Généralités

Vous pouvez modifier des réglages tels que la langue et les unités de mesure ou réinitialiser le système.

Applications mobiles

Vous pouvez modifier les autorisations, activer, désactiver et mettre à jour les applications mobiles.

Système de navigation (le cas échéant)

Vous pouvez modifier les réglages de navigation, par exemple les préférences de carte et les paramètres de guidage.

Téléphone

Vous pouvez connecter et déconnecter votre appareil ou gérer les réglages des appareils connectés.

Sièges (le cas échéant)

Vous pouvez modifier la position et régler la fonction de massage des sièges.

Son

Vous pouvez modifier les réglages du son.

Mode voitureur (le cas échéant)

Vous pouvez activer et désactiver le mode voitureur.

Véhicule (le cas échéant)

Vous pouvez modifier les réglages de la caméra.

Commande vocale

Vous pouvez modifier les réglages de la commande vocale.

Wi-Fi

Vous pouvez activer et désactiver le Wi-Fi et régler les paramètres.

SYNC™ 3 DÉPANNAGE

Reconnaissance vocale

Symptôme	Cause possible et solution
Le système ne comprend pas ce que je dis.	– Vous utilisez les mauvaises commandes vocales. • Voir Utilisation de la reconnaissance vocale (page 355). • Pour obtenir une liste complète des commandes vocales, visitez le site Web Ford de votre région. – Vous parlez trop tôt. • Attendez l'instruction vocale avant de parler.
Le système ne comprend pas le nom de la piste ou de l'artiste.	– Limite de l'appareil. La technologie Bluetooth n'est pas compatible avec les commandes vocales. • Branchez votre appareil sur un port USB. • Si vous avez un appareil iOS, maintenez enfoncée la touche de commande vocale au volant pour lire des pistes spécifiques à l'aide de Siri. – Vous utilisez les mauvaises commandes vocales. • Voir Utilisation de la reconnaissance vocale (page 355). • Pour obtenir une liste complète des commandes vocales, visitez le site Web Ford de votre région. – Vous ne prononcez pas le nom exactement comme il apparaît sur votre appareil. • Prononcez le nom exact de la piste ou de l'artiste tel qu'il apparaît sur votre appareil. Épelez les abréviations dans le nom. Le nom de la chanson ou de l'artiste peut contenir des caractères spéciaux qui ne sont pas reconnus par le système. – Le nom contient des caractères spéciaux, tels que *, - ou +. • Renommez les fichiers de votre appareil ou utilisez l'écran tactile pour sélectionner et lire la piste.

Symptôme	Cause possible et solution
Le système ne comprend pas le nom d'un contact dans le répertoire de mon appareil et appelle le mauvais contact.	– Vous ne prononcez pas le nom exactement comme il apparaît sur votre appareil. • Prononcez le nom et le prénom exacts de votre contact tel qu'ils apparaissent sur votre appareil. Épelez les abréviations dans le nom. – Le nom contient des caractères spéciaux, tels que *, - ou +. • Renommez le contact sur votre appareil ou utilisez l'écran tactile pour sélectionner le contact et l'appeler.
Le système ne comprend pas les noms étrangers des contacts dans le répertoire de mon appareil.	– Vous ne prononcez pas le nom exactement comme il apparaît sur votre appareil. • Prononcez le nom et le prénom exacts de votre contact tel qu'ils apparaissent sur votre appareil. Le système applique des règles de prononciation phonétique de la langue sélectionnée aux noms des contacts du répertoire de votre appareil. Sélectionnez le nom du contact sur l'écran tactile et utilisez l'option Entendre pour avoir une idée de la manière dont le système s'attend à ce que vous le prononciez.
Les instructions vocales du système et la prononciation de certains mots ne semblent pas très précises.	– Limite de l'appareil. • Le système utilise la technologie de synthèse vocale et une voix de synthèse au lieu d'une voix humaine préenregistrée.

Audio USB et Bluetooth

Symptôme	Cause possible et solution
Je ne parviens pas à connecter mon appareil.	– Dysfonctionnement de l'appareil. • Débranchez votre appareil. Éteignez votre appareil, réinitialisez-le et réessayez. – Problème de connexion de câble. • Branchez correctement le câble à votre appareil et au port USB du véhicule.

Symptôme	Cause possible et solution
	– Câble incompatible. • Utilisez le câble recommandé par le fabricant de votre appareil. – Mauvais réglage de l'appareil. • Assurez-vous que votre appareil ne dispose pas d'un programme d'auto-installation ou de paramètres de sécurité actifs. • Assurez-vous que votre appareil n'est pas configuré pour la charge uniquement. – Écran de verrouillage d'appareil activé. • Déverrouillez votre appareil avant de le connecter.
Le système ne reconnaît pas mon appareil.	– Limite de l'appareil. • Ne laissez pas votre appareil dans votre véhicule si les températures extérieures sont extrêmes.
Le système ne comprend pas le nom de la piste ou de l'artiste.	– Limite de l'appareil. La technologie Bluetooth n'est pas compatible avec les commandes vocales. • Branchez votre appareil sur un port USB. • Si vous avez un appareil iOS, maintenez enfoncée la touche de commande vocale au volant pour lire des pistes spécifiques à l'aide de Siri.
Je ne parviens pas à diffuser un audio à partir de mon appareil Bluetooth.	– Appareil non compatible. • Vérifiez la compatibilité de votre appareil sur le site Web Ford de votre région. – Appareil non connecté. • Jumelez votre appareil. Voir Téléphone (page 367). – Le lecteur multimédia ne fonctionne pas. • Démarrez le lecteur multimédia sur votre appareil.
Le système ne reconnaît pas la musique que contient mon appareil.	– Métadonnées de fichier audio manquantes ou incorrectes, par exemple, l'artiste, le titre de la chanson, l'album ou le genre. • Réparez les fichiers sur votre appareil. – Fichiers corrompus. • Réparez les fichiers sur votre appareil.

Symptôme	Cause possible et solution
	– Fichiers protégés par copyright. • Utilisez un appareil contenant des fichiers qui ne sont pas protégés par copyright. – Format de fichier non pris en charge. • Réparez les fichiers ou convertissez-les dans un format pris en charge. Voir Divertissement (page 361). – Indexation de l'appareil requise. • Réindexez votre appareil. Voir Réglages (page 376). – Écran de verrouillage d'appareil activé. • Déverrouillez votre appareil avant de le connecter.
Il arrive parfois que je n'entende pas une piste qui est lue sur mon appareil.	– Dysfonctionnement de l'appareil. • Débranchez votre appareil. Éteignez votre appareil, réinitialisez-le et réessayez.
Quand je débranche mon appareil iOS, le volume sonore est réglé au maximum.	– Limite de l'appareil. • Diminuez le volume sur votre appareil.
Le système ne lit pas les pistes de mon lecteur USB dans le bon ordre.	Si le système ne lit pas les pistes de votre lecteur USB dans le bon ordre, les informations suivantes pourraient s'avérer utiles : – Si vous sélectionnez USB comme source audio pendant que le système effectue l'indexage, SYNC lit les pistes triées par ordre alphabétique des noms de fichier du répertoire racine. – Si vous sélectionnez USB comme source audio une fois que le système a terminé l'indexage, SYNC lit toutes les pistes triées par ordre alphabétique des titres de balise ID3, indépendamment de leur emplacement. SYNC utilise le nom de fichier si le titre de la balise ID3 n'existe pas.

SYNC™ 3

Symptôme	Cause possible et solution
	– Si vous sélectionnez l'option de lecture de toutes les pistes à partir du menu de navigation, SYNC lit toutes les pistes triées par ordre alphabétique des titres de balise ID3, indépendamment de leur emplacement. SYNC utilise le nom de fichier si le titre de la balise ID3 n'existe pas. – Si vous sélectionnez une piste en utilisant l'option d'exploration de l'appareil, SYNC lit les pistes par ordre alphabétique des noms de fichier du dossier sélectionné. SYNC lit ensuite toutes les pistes des sous-dossiers du dossier sélectionné.

Téléphone

Symptôme	Cause possible et solution
Pendant un appel, j'entends un bruit de fond excessif.	– Mauvais réglage du téléphone portable. • Vérifiez et réglez les paramètres audio de votre téléphone portable. Consultez le manuel d'utilisation de votre téléphone portable.
Lors d'un appel, j'entends mes interlocuteurs, mais eux ne peuvent pas m'entendre.	– Dysfonctionnement du téléphone portable. • Éteignez votre téléphone, réinitialisez-le et réessayez. – Son du micro du téléphone portable coupé. • Désactivez le silencieux du micro de votre téléphone portable.
Lors d'un appel, je n'entends pas mes interlocuteurs et eux ne peuvent pas m'entendre.	– Redémarrage du système requis. • Redémarrez le système. Coupez le contact et ouvrez la porte. Fermez la porte et verrouillez le véhicule. Attendez que l'écran tactile s'éteigne et que les ports USB illuminés ne le soient plus. Déverrouillez le véhicule, mettez le contact et réessayez.

Symptôme	Cause possible et solution
Je ne parviens pas à télécharger le répertoire.	– Téléphone portable non compatible. • Vérifiez la compatibilité de votre téléphone cellulaire sur le site Web Ford de votre région. – Mauvais réglage du téléphone portable. • Autorisez le système à récupérer les contacts de votre téléphone portable. Consultez le manuel d'utilisation de votre téléphone portable. – Mauvais réglage du système. • Activez le téléchargement automatique du répertoire. Voir Réglages (page 376). – Dysfonctionnement du téléphone portable. • Éteignez votre téléphone, réinitialisez-le et réessayez.
Un message indiquant que mon répertoire a été téléchargé s'affiche, mais il est vide ou il manque des contacts.	– Mauvais réglage du téléphone portable. • Autorisez le système à récupérer les contacts de votre téléphone portable. Consultez le manuel d'utilisation de votre téléphone portable. • Vérifiez l'emplacement des contacts manquants sur votre téléphone portable. S'ils sont stockés sur la carte SIM, déplacez-les dans la mémoire du téléphone portable. – Mauvais réglage du système. • Activez le téléchargement automatique du répertoire. Voir Réglages (page 376).

SYNC™ 3

Symptôme	Cause possible et solution
Je ne parviens pas à connecter mon téléphone portable.	– Téléphone portable non compatible. • Vérifiez la compatibilité de votre téléphone cellulaire sur le site Web Ford de votre région. – Dysfonctionnement du téléphone portable. • Éteignez votre téléphone, réinitialisez-le et réessayez. • Installez la dernière version du micrologiciel du téléphone portable. • Supprimez votre appareil du système, supprimez SYNC de votre appareil et recommencez. • Désactivez le téléchargement automatique du répertoire. Voir Réglages (page 376).
La fonction SMS ne fonctionne pas.	– Téléphone portable non compatible. • Vérifiez la compatibilité de votre téléphone cellulaire sur le site Web Ford de votre région. – Dysfonctionnement du téléphone portable. • Éteignez votre téléphone, réinitialisez-le et réessayez.
Je n'entends pas les SMS.	– Téléphone portable non compatible. • Vérifiez la compatibilité de votre téléphone cellulaire sur le site Web Ford de votre région.

Système de navigation (le cas échéant)

Symptôme	Cause possible et solution
Je ne parviens pas à saisir un nom de rue quand je suis à l'étranger.	– Méthode de saisie incorrecte. • Saisissez le nom de rue et le pays.
Le système ne reconnaît pas les coordonnées GPS.	– Vous n'utilisez pas le bon format de coordonnées. • Utilisez le format ##. #####, ##. ##### (pour N/S, E/O). Ajoutez un signe moins avant les coordonnées si la direction est l'ouest et conservez une valeur positive si la direction est l'est, par exemple : 12.5412 correspond à l'est et -12.5412, à l'ouest.

Applications

Symptôme	Cause possible et solution
Le système ne trouve aucune application.	- Appareil non compatible. - Vous avez besoin d'un appareil Android avec OS 4.3 ou supérieur ou d'un appareil iOS avec iOS 8.0 ou supérieur. Associez et connectez votre appareil Android pour trouver des applications compatibles AppLink. Connectez votre dispositif Android ou iOS à un port USB ou jumelez-le et connectez-le en Bluetooth.
Je possède un appareil compatible et il est correctement connecté, mais le système ne trouve aucune application.	- Aucune application compatible AppLink n'est installée sur votre appareil. - Téléchargez et installez la dernière version de l'application. - Aucune application compatible AppLink n'est exécutée sur votre appareil. - Démarrez les applications pour permettre au système de les trouver et assurez-vous d'être connecté(e) aux applications qui le nécessitent. - Paramètres d'application incorrects. - Vérifiez et réglez les paramètres des applications sur votre appareil et autorisez SYNC à accéder à l'application le cas échéant.
Je possède un appareil compatible, il est correctement connecté et mes applications sont exécutées, mais le système ne trouve toujours aucune application.	- La fermeture complète des applications a échoué. - Redémarrez les applications et réessayez. - Si votre appareil Android inclut des applications possédant une option Quitter, utilisez-la, puis redémarrez les applications. Vous pouvez aussi utiliser l'option d'arrêt forcé dans le menu de paramètres de votre appareil. - Si vous possédez un appareil iOS avec iOS 7.0 ou une version supérieure, appuyez sur la touche d'accueil de votre appareil à deux reprises, puis balayez l'application vers le haut pour la fermer.

Symptôme	Cause possible et solution
Je possède un appareil Android qui est correctement connecté, j'ai redémarré mes applications et elles tournent, mais le système ne les trouve toujours pas.	– Le fait que les applications soient introuvables peut être dû à un problème spécifique à certaines anciennes versions du système d'exploitation Android. • Désactivez et réactivez le Bluetooth pour forcer le système à se reconnecter à votre appareil.
Je possède un appareil iOS qui est correctement connecté, j'ai redémarré mes applications et elles tournent, mais le système ne les trouve toujours pas.	– Problème de connexion de câble. • Débranchez le câble de votre appareil, patientez un moment, puis rebranchez-le pour forcer le système à se reconnecter à votre appareil.
Je possède un appareil Android exécutant une application multimédia que le système a trouvée, mais je n'entends pas le son ou le son est très faible.	– Le volume de l'appareil est faible. • Augmentez le volume sur votre appareil.
Je possède un appareil Android exécutant plusieurs applications compatibles, mais le système ne les trouve pas toutes.	– Limite de l'appareil. Certains appareils Android disposent d'un nombre limité de ports Bluetooth pouvant être utilisés pour la connexion des applications. Si le nombre d'applications exécutées sur votre appareil est supérieur au nombre de ports Bluetooth disponibles, le système ne peut pas les trouver toutes. • Fermez certaines applications pour permettre au système de trouver celles que vous souhaitez utiliser.

Connectivité Wi-Fi

Symptôme	Cause possible et solution
Je ne parviens pas à me connecter à un réseau Wi-Fi.	– Erreur de mot de passe. • Saisissez le bon mot de passe du réseau. – Signal réseau faible. • Rapprochez le véhicule du point d'accès Wi-Fi ou d'un endroit où le signal du réseau n'est pas bloqué. – Points d'accès multiples à portée possédant le même SSID. • Utilisez un nom unique pour votre SSID. N'utilisez pas le nom par défaut, sauf s'il contient un identifiant unique, faisant partie de l'adresse MAC par exemple.
La connexion Wi-Fi se déconnecte après avoir été établie avec succès.	– Signal réseau faible. • Rapprochez le véhicule du point d'accès Wi-Fi ou d'un endroit où le signal du réseau n'est pas bloqué.
Je suis à proximité d'un point d'accès Wi-Fi, mais l'intensité du signal réseau est faible.	– Signal du réseau bloqué. • Si votre véhicule possède un pare-brise chauffant, positionnez le véhicule de façon à ce que le pare-brise ne soit pas face au point d'accès Wi-Fi. • Si les vitres sont enduites d'une teinte métallique, mais pas le pare-brise, positionnez le véhicule de façon à ce que le pare-brise soit face au point d'accès Wi-Fi ou ouvrez la vitre qui est face au point d'accès. • Si les vitres et le pare-brise de votre véhicule sont teintés et métallisés, ouvrez les vitres qui sont face au point d'accès. • Si votre véhicule se trouve dans un garage et que la porte du garage est fermée, ouvrez-la.

Symptôme	Cause possible et solution
La liste des réseaux disponibles ne contient pas un réseau qui devrait y être.	– Réseau masqué. • Rendez le réseau visible et réessayez.
Les téléchargements de logiciel durent trop longtemps.	– Signal réseau faible • Rapprochez le véhicule du point d'accès Wi-Fi ou d'un endroit où le signal du réseau n'est pas bloqué. – Point d'accès Wi-Fi fortement sollicité ou à connexion Internet lente. • Utilisez un point d'accès Wi-Fi plus fiable.
Le système semble se connecter à un réseau Wi-Fi et l'intensité du signal est excellente, mais le logiciel ne se met pas à jour.	– Aucune mise à jour du logiciel n'est disponible. – Le réseau Wi-Fi nécessite un abonnement ou l'acceptation des conditions générales. • Testez la connexion avec un autre appareil. Si le réseau nécessite un abonnement ou l'acceptation des conditions générales, contactez le fournisseur de service réseau.

Réinitialisation du système

1. Maintenez simultanément enfoncées la touche de recherche vers le haut et la touche marche/arrêt de l'autoradio jusqu'à ce que l'écran devienne noir.
2. Patientez trois minutes pour permettre au système de se réinitialiser complètement.
3. Appuyez sur touche marche/arrêt de l'autoradio pour mettre le système sous tension.

Note : Vous pouvez réinitialiser le système pour restaurer une fonction qui a cessé de fonctionner. La réinitialisation du système est conçue pour restaurer la fonctionnalité sans supprimer les données que vous avez stockées.

Informations supplémentaires et assistance

Pour obtenir des informations supplémentaires ou de l'aide, nous vous recommandons de contacter un concessionnaire agréé ou de visiter le site Web Ford de votre région.

COMPATIBILITÉ ÉLECTROMAGNÉTIQUE



AVERTISSEMENT: Ne placez pas d'objets et ne montez pas d'équipements sur ou à proximité d'un couvercle d'airbag, sur le côté des dossiers de siège avant ou arrière ou dans des zones susceptibles d'entrer en contact avec un airbag qui se déploie. Le non-respect de ces consignes peut augmenter le risque de blessures corporelles en cas de collision.



AVERTISSEMENT: Ne fixez aucun câble d'antenne sur le câblage du véhicule, les canalisations de carburant ou les tuyauteries de frein.



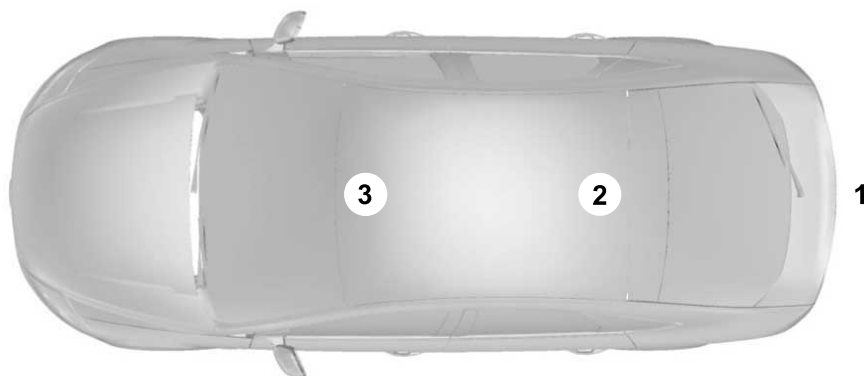
AVERTISSEMENT: Gardez les câbles d'antenne et d'alimentation à au moins 10 cm de tout module électronique et airbag.

Note : Nous testons et certifions votre véhicule afin qu'il soit conforme à la législation relative à la compatibilité électromagnétique. Il est de votre responsabilité de veiller à ce que tout équipement posé sur votre véhicule par un concessionnaire agréé soit conforme à la législation locale et à toute autre exigence applicable. L'installation de certains appareils électroniques de deuxième monte pourrait dégrader la performance des fonctions du véhicule, qui utilise des signaux de fréquence radio tels que le récepteur radio de diffusion, le système de surveillance de la pression des pneus, le système de démarrage avec bouton poussoir, la connectivité Bluetooth ou la navigation satellite.

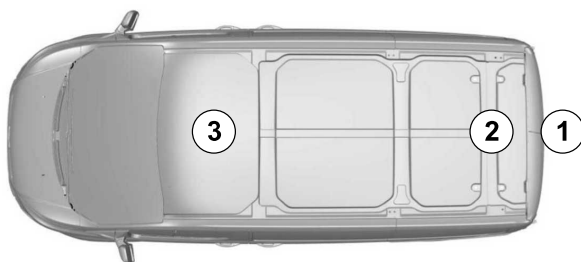
Note : Tout équipement d'émission de fréquences radio présent dans votre véhicule (par exemple un téléphone cellulaire ou un émetteur de radio amateur) doit être conforme aux paramètres indiqués dans les illustrations et le tableau suivants. Nous ne prévoyons aucune disposition spéciale ou condition concernant l'installation ou l'utilisation de tels équipements.

Appendices

Voiture/SUV

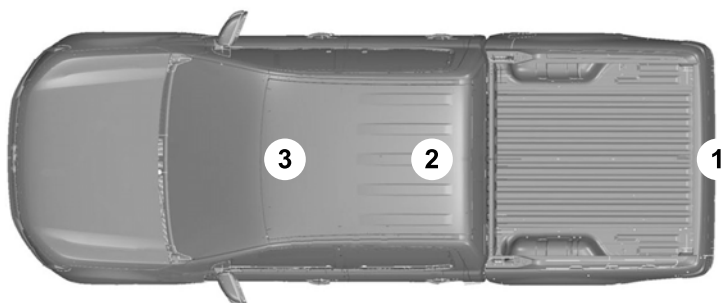


Fourgon



Appendices

Poids lourd



Bande de fréquence (en MHz)	Puissance de sortie maximale en Watt (puissance RMS maximale)	Positions d'antenne
1-30	50	1
50-54	50	2, 3
68-88	50	2, 3
142-176	50	2, 3
380-512	50	2, 3
806-870	10	2, 3

CONTRAT DE LICENCE D'UTILISATEUR FINAL

CONTRAT DE LICENCE UTILISATEUR FINAL (CLUF) DU LOGICIEL DU VEHICULE

- Vous (« Vous » ou « Votre » ou « Vos » selon le cas applicable) avez fait l'acquisition d'un véhicule équipé de plusieurs systèmes, y compris SYNC® et divers modules de commande, (« APPAREILS ») qui comportent un logiciel acquis sous licence ou détenu par Ford Motor Company et ses sociétés affiliées (« FORD MOTOR COMPANY »). Ces produits logiciels d'origine FORD MOTOR COMPANY, ainsi que les supports associés, les documents imprimés et les documentations « en ligne » ou sous forme électronique (« LOGICIEL ») sont protégés par les lois et traités internationaux relatifs à la propriété intellectuelle. Le LOGICIEL n'est pas vendu, mais concédé sous licence. Tous droits réservés.
- Le LOGICIEL peut s'interfacer et/ou communiquer avec, ou peut faire l'objet d'une mise à niveau ultérieure pour s'interfacer et/ou communiquer avec, des logiciels supplémentaires et/ou des systèmes fournis par FORD MOTOR COMPANY.

**SI VOUS ETES EN DESACCORD AVEC
CE CONTRAT DE LICENCE
UTILISATEUR FINAL (« CLUF »),
VEUILLEZ NE PAS UTILISER LES
APPAREILS ET NE PAS COPIER LE
LOGICIEL. TOUTE UTILISATION DU
LOGICIEL, Y COMPRIS, DE MANIERE
NON EXHAUSTIVE, SON UTILISATION
SUR DES APPAREILS, VAUT
ACCEPTATION DU PRESENT CLUF (OU
LA RATIFICATION DE TOUT
CONSENTEMENT ANTERIEUR).**

CONCESSION DE LICENCE

LOGICIELLE : Ce CLUF vous octroie la licence suivante :

- Vous pouvez utiliser le LOGICIEL tel qu'installé sur les APPAREILS et tel qu'il s'interface avec des systèmes et/ou services fournis par, ou par l'intermédiaire de, FORD MOTOR COMPANY ou ses fournisseurs de logiciels et prestataires de services tiers.

Description des autres droits et limitations

- **Reconnaissance vocale :** si le LOGICIEL comporte un ou plusieurs composant(s) de reconnaissance vocale, vous devez savoir que la reconnaissance vocale est un processus statistique par nature et que les erreurs de reconnaissance sont inhérentes à ce processus. Ni FORD MOTOR COMPANY, ni ses fournisseurs ne sauraient être tenus pour

responsables de dommages quels qu'ils soient découlant d'erreurs survenues dans le cadre du processus de reconnaissance vocale. Il vous incombe de contrôler les fonctions de reconnaissance vocale du système.

- **Limitations relatives à la reconstitution de la logique, à la décompilation et au désassemblage :** vous n'êtes autorisé ni à procéder à l'ingénierie inverse, décompiler, traduire, désassembler ou tenter d'extraire le code source ou des idées sous-jacentes ou algorithmes sous-jacents du LOGICIEL, ni à permettre à quiconque de procéder à l'ingénierie inverse, décompiler ou désassembler le LOGICIEL, sauf et uniquement dans la mesure où une telle activité est expressément autorisée par la législation en vigueur, nonobstant la présente limitation, ou dans la mesure éventuellement permise par les modalités d'octroi de licence régissant l'utilisation de tout composant open source inclus avec le LOGICIEL.

- **Limitations relatives à la distribution, reproduction, modification et création d'œuvres dérivées :** vous n'êtes pas autorisé à distribuer, reproduire, modifier le LOGICIEL ou créer des œuvres dérivées du LOGICIEL, sauf et uniquement dans la mesure où une telle activité est expressément autorisée par la législation en vigueur, nonobstant la présente limitation, ou dans la mesure éventuellement permise par les modalités d'octroi de licence régissant l'utilisation de tout composant open source inclus avec le LOGICIEL.

- **CLUF unique :** la documentation destinée à l'utilisateur final pour les APPAREILS et les systèmes et services associés peut contenir plusieurs CLUF, et notamment des traductions et/ou des versions multiples (par exemple dans la documentation de l'utilisateur et dans le logiciel). Même si vous recevez plusieurs CLUF, la licence qui vous est octroyée vous autorise à utiliser seulement une (1) copie du LOGICIEL.
- **Transfert du LOGICIEL :** vous pouvez transférer définitivement les droits qui vous sont concédés en vertu du présent CLUF uniquement dans le cadre d'une vente ou d'un transfert des APPAREILS, à condition de n'en conserver aucune copie, de transférer la totalité du LOGICIEL (y compris tous ses composants, supports et documents imprimés, toutes ses mises à niveau et, le cas échéant, le(s) Certificat(s) d'authenticité), et que le bénéficiaire accepte de se conformer aux dispositions de ce CLUF. Si le LOGICIEL est une mise à niveau, toute transmission doit inclure la totalité des versions antérieures du LOGICIEL.
- **Résiliation :** sans porter atteinte à tout autre droit, FORD MOTOR COMPANY pourra résilier le présent CLUF si vous n'en respectez pas les modalités.
- **Composants de services Internet :** le LOGICIEL peut contenir des composants qui permettent et facilitent l'utilisation de certains services Internet. Vous reconnaissez et convenez que FORD MOTOR COMPANY, les fournisseurs de logiciels et prestataires de services tiers, ses sociétés affiliées et/ou son représentant désigné puissent

contrôler automatiquement la version du LOGICIEL et/ou des composants que vous utilisez et puissent fournir des mises à niveau ou suppléments au LOGICIEL, téléchargés automatiquement sur vos APPAREILS.

- **Logiciels/Services**

complémentaires : le LOGICIEL peut permettre à FORD MOTOR COMPANY, aux fournisseurs de logiciels et prestataires de services tiers, à ses sociétés affiliées et/ou à son représentant désigné de vous fournir ou de mettre à votre disposition des mises à jour, suppléments, modules complémentaires ou composants de services Internet associés au LOGICIEL après la date à laquelle vous avez obtenu votre copie initiale du LOGICIEL (« Composants Supplémentaires »). Les mises à jour du LOGICIEL sont susceptibles d'occasionner des frais supplémentaires à votre charge facturés par votre fournisseur de service sans fil. Si FORD MOTOR COMPANY ou des fournisseurs de logiciels et prestataires de services tiers vous fournissent ou mettent à votre disposition des Composants Supplémentaires sans qu'aucune disposition de CLUF n'accompagne ces Composants Supplémentaires, les dispositions du présent CLUF s'appliquent. FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et/ou son représentant désigné se réservent le droit, sans engager leur responsabilité, d'interrompre tout service Internet qui vous est fourni ou qui est mis à votre disposition par le biais de l'utilisation du LOGICIEL.

- **Liens vers des sites tiers :** le LOGICIEL peut vous permettre de créer des liens vers des sites tiers. Ces sites tiers ne sont pas sous le contrôle de FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et/ou son représentant désigné. Ni FORD MOTOR COMPANY, ni ses sociétés affiliées, ni son représentant désigné ne sont responsables (i) du contenu de tout site tiers, de tout lien présent sur un site tiers, de toute modification ou mise à jour d'un site tiers, ou (ii) de la diffusion d'informations sur le Web ou de toute autre forme de transmission reçue de la part d'un site tiers quel qu'il soit. Si le LOGICIEL fournit des liens vers des sites tiers, ces liens vous sont fournis uniquement dans un souci de commodité, et l'inclusion d'un lien quel qu'il soit n'implique pas l'approbation d'un site tiers par FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et/ou son représentant désigné.

- **Obligation de conduite responsable :** vous reconnaissez votre obligation de conduire de façon responsable et de rester concentré(e) sur la route. Vous devez lire et vous conformer aux instructions de fonctionnement des APPAREILS, tout particulièrement en matière de sécurité, et vous convenez d'assumer tout risque associé à l'utilisation des APPAREILS.

MISES A NIVEAU ET SUPPORTS DE RECUPERATION : si le LOGICIEL est fourni par FORD MOTOR COMPANY séparément des APPAREILS sur un support tel qu'une puce ROM, un ou plusieurs disques CD ROM ou par le biais d'un téléchargement sur Internet ou de tout autre moyen, et qu'il est intitulé « A des fins de mise à niveau uniquement » ou « A des fins de restauration uniquement », vous pouvez installer une (1) copie de ce LOGICIEL sur les APPAREILS en tant que

copie de remplacement du LOGICIEL existant et l'utiliser conformément aux dispositions du présent CLUF, y compris toute modalité complémentaire accompagnant le LOGICIEL de mise à niveau.

DROITS DE PROPRIÉTÉ

INTELLECTUELLE : tous les titres et droits de propriété intellectuelle dans et sur le LOGICIEL (y compris, de manière non exhaustive, les images, photographies, animations, musiques, textes, « applets » (mini-applications) et tout élément vidéo ou sonore intégrés au LOGICIEL), les documents imprimés qui l'accompagnent et toute copie du LOGICIEL appartiennent à FORD MOTOR COMPANY, ou ses sociétés affiliées ou fournisseurs. Le LOGICIEL n'est pas vendu, mais concédé sous licence. Vous n'êtes pas autorisé à reproduire les documents imprimés accompagnant le LOGICIEL. Tous les titres et droits de propriété intellectuelle dans et sur le contenu accessible en utilisant le LOGICIEL appartiennent au propriétaire dudit contenu et peuvent être protégés par des lois et traités régissant les droits d'auteur ou la propriété intellectuelle. Le présent CLUF ne vous concède aucun droit d'utilisation d'un tel contenu en dehors de son utilisation prévue. Tous les droits n'étant pas spécifiquement concédés en vertu du présent CLUF sont réservés par FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et les fournisseurs de logiciels et prestataires de services tiers. L'utilisation de services en ligne accessibles via le LOGICIEL peut être régie par des conditions d'utilisation propres à ces services. Si ce LOGICIEL contient une documentation fournie uniquement sous forme électronique, vous pouvez imprimer un exemplaire de cette documentation électronique.

RESTRICTIONS A L'EXPORT : vous reconnaissez que le LOGICIEL est assujéti à la législation sur les exportations en vigueur aux Etats-Unis et dans l'Union européenne. Vous convenez de vous conformer à toutes les lois internationales et nationales en vigueur s'appliquant au LOGICIEL, y compris les « Export Administration Regulations » (réglementation en matière d'exportations en vigueur aux Etats-Unis), ainsi que les restrictions concernant les utilisateurs finaux, l'utilisation finale et la destination imposées par les gouvernements américain et étrangers.

MARQUES DE FABRIQUE : le présent CLUF ne vous concède aucun droit sur les marques de fabrique ou de service de FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et des fournisseurs de logiciels ou prestataires de services tiers.

ASSISTANCE PRODUIT : veuillez vous reporter aux instructions de FORD MOTOR COMPANY fournies dans la documentation relative à l'assistance produit pour les APPAREILS, telle que le guide du conducteur du véhicule.

Si vous avez des questions concernant le présent CLUF, ou si vous souhaitez contacter FORD MOTOR COMPANY pour toute autre raison, veuillez utiliser l'adresse fournie dans la documentation relative aux APPAREILS.

Absence de responsabilité pour certains dommages : EXCEPTÉ SI LA LOI L'INTERDIT, FORD MOTOR COMPANY, LES FOURNISSEURS DE LOGICIELS OU PRESTATAIRES DE SERVICES TIERS, ET LEURS SOCIÉTÉS AFFILIÉES EXCLUENT TOUTE RESPONSABILITÉ POUR TOUT DOMMAGE INDIRECT, SPECIAL, CONSÉCUTIF OU FORTUIT RESULTANT DE, OU SURVENANT EN RELATION AVEC, L'UTILISATION OU LE FONCTIONNEMENT

Appendices

DU LOGICIEL. LA PRESENTE LIMITATION S'APPLIQUE MEME SI TOUT RECOURS MANQUE SON PRINCIPAL OBJECTIF. IL N'EXISTE AUCUNE AUTRE GARANTIE QUE CELLES EXPRESSEMENT FOURNIES POUR VOTRE NOUVEAU VEHICULE.

Informations importantes sur la sécurité automobile SYNC®. Veuillez lire et suivre les instructions ci-après :

- Avant d'utiliser votre système SYNC®, veuillez lire et suivre toutes les instructions et informations sur la sécurité fournies dans le présent manuel de l'utilisateur final (« Guide du conducteur »). Le non-respect des précautions mentionnées dans le présent Guide du conducteur peut entraîner un accident ou des blessures graves.

Fonctionnement général

- **Commandes vocales :** certaines fonctions du système SYNC® peuvent être exécutées uniquement à l'aide de commandes vocales. L'utilisation des commandes vocales pendant la conduite vous aide à utiliser le système sans lâcher le volant ou détourner les yeux de la route.
- **Visualisation prolongée de l'écran :** n'utilisez aucune fonction nécessitant une visualisation prolongée de l'écran pendant la conduite. Garez-vous en toute sécurité dans un endroit autorisé avant d'utiliser une fonction du système nécessitant une attention prolongée.
- **Réglage du volume :** n'augmentez pas le volume de manière excessive. Maintenez le volume à un niveau vous permettant d'entendre les bruits de la circulation et les signaux sonores d'urgence pendant la conduite. Le fait de conduire sans pouvoir entendre ces sons peut occasionner un accident.

- **Fonctions d'aide à la navigation :** les fonctions d'aide à la navigation du système sont conçues pour vous indiquer un itinéraire jusqu'à la destination souhaitée. Veuillez vous assurer que toutes les personnes utilisant ce système lisent attentivement et suivent rigoureusement les instructions et les informations sur la sécurité.
- **Risque de distraction :** ces fonctions d'aide à la navigation peuvent nécessiter un réglage manuel (non verbal). Effectuer des opérations de réglage ou entrer des données pendant la conduite peut distraire votre attention et provoquer un accident ou des blessures graves. Ces opérations doivent être effectuées une fois le véhicule arrêté en toute sécurité, dans un endroit autorisé.
- **Fiez-vous à votre jugement :** les fonctions d'aide à la navigation ne constituent qu'une assistance. Prenez vos décisions en fonction de vos observations des conditions locales et du code de la route applicable. Ces fonctions ne doivent pas se substituer à votre propre jugement. Les itinéraires suggérés par le système ne doivent jamais prévaloir sur le code de la route, votre jugement personnel ou les règles de prudence en matière de conduite.
- **Sécurité routière :** ne suivez pas les itinéraires proposés s'ils vous obligent à effectuer des manœuvres illégales ou dangereuses, s'ils vous placent dans une situation dangereuse ou s'ils vous dirigent vers un lieu que vous considérez dangereux. Le conducteur est seul responsable de la conduite de son véhicule en toute sécurité et, par conséquent, doit juger de la sécurité des itinéraires proposés.

Appendices

- **Inexactitude potentielle des cartes :**
il se peut que les cartes utilisées par ce système soient inexactes en raison de modifications des routes, des contrôles de la circulation ou des conditions de conduite. Faites toujours appel à votre jugement et votre bon sens en suivant les itinéraires suggérés.
- **Services d'urgence :** ne vous fiez pas aux fonctions d'aide à la navigation du système pour vous guider vers les services d'urgence. Renseignez-vous auprès des autorités locales ou des opérateurs de services d'urgence. La base de données cartographique des fonctions d'aide à la navigation ne contient pas nécessairement tous les services d'urgence tels que la police, les casernes de pompiers, les hôpitaux et les cliniques.

Appendices

Vos responsabilités et votre acceptation
des risques

Appendices

- Vous acceptez chacun des points suivants : (a) Toute utilisation du LOGICIEL pendant la conduite d'une automobile ou de tout autre véhicule en violation de la loi en vigueur ou toute autre conduite imprudente présente un risque significatif de distraction et ne doit en aucun cas être tentée ; (b) Une utilisation du LOGICIEL à un volume excessif représente un risque significatif de perte d'audition et ne doit en aucun cas être tentée ; (c) Le LOGICIEL peut ne pas être compatible avec des versions plus récentes ou différentes d'un système d'exploitation, des logiciels tiers ou des services tiers, et le LOGICIEL peut provoquer une panne critique d'un système d'exploitation, logiciel tiers ou service tiers. (d) Tout service tiers auquel accède le LOGICIEL ou tout logiciel tiers utilisé avec le LOGICIEL (i) peut occasionner des frais supplémentaires d'accès, (ii) est susceptible de ne pas fonctionner correctement, de façon ininterrompue, ou sans erreur, (iii) peut modifier les formats de transmission en continu ou interrompre le fonctionnement, (iv) peut présenter un contenu pour adulte, blasphématoire, grossier ou offensant ; et (v) peut présenter des informations inexactes, fausses ou trompeuses concernant la circulation, la météorologie, les finances ou la sécurité ou tout autre contenu. (e) L'utilisation du LOGICIEL peut occasionner des frais supplémentaires à votre charge facturés par votre fournisseur de service sans fil (WSP) et tout ordinateur de données ou minutes susceptible d'être inclus dans le programme logiciel sert à titre de référence uniquement, n'est garanti en aucune façon et ne doit en aucun cas être considéré comme fiable.
- Lorsque vous utilisez le LOGICIEL, vous convenez d'assumer toute responsabilité et tout risque lié aux points énoncés dans la Section (a) – (e) ci-dessus.

Exclusion de garantie

VOUS RECONNAISSEZ ET CONVENEZ EXPRESSEMENT D'ASSUMER SEUL (E) ET EN TOTALITE LES RISQUES LIES A L'UTILISATION DES APPAREILS ET DU LOGICIEL ET QUE VOUS ACCEPTEZ L'INTEGRALITE DES RISQUES EN TERMES DE QUALITE SATISFAISANTE, DE PERFORMANCE, DE COMPATIBILITE, D'EXACTITUDE ET D'EFFORTS. DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LOI APPLICABLE, LE LOGICIEL ET TOUT LOGICIEL TIERS OU SERVICE TIERS SONT FOURNIS « EN L'ETAT » ET « SELON LEUR DISPONIBILITE », QUELS QU'EN SOIENT LES DEFAUTS ET SANS AUCUNE GARANTIE D'AUCUNE SORTE, ET FORD MOTOR COMPANY DECLINE PAR LES PRESENTES TOUTE GARANTIE ET CONDITIONS CONCERNANT LE LOGICIEL, TOUT LOGICIEL TIERS ET TOUT SERVICE TIERS, QU'ELLES SOIENT EXPRESSES, IMPLICITES OU LEGALES, Y COMPRIS, SANS TOUTEFOIS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE ET/OU CONDITIONS IMPLICITES DE QUALITE MARCHANDE, DE QUALITE SATISFAISANTE, OU D'ADEQUATION A UN USAGE PARTICULIER, D'EXACTITUDE, DE JOUISSANCE PAISIBLE ET DE NON-VIOLATION DE DROITS DE TIERS. FORD MOTOR COMPANY NE GARANTIT PAS (a) L'ABSENCE D'INTERFERENCE AVEC VOTRE JOUISSANCE DU LOGICIEL, D'UN LOGICIEL TIERS OU DE SERVICES TIERS, (b) QUE LE LOGICIEL, LE LOGICIEL TIERS OU DES SERVICES TIERS RESPECTERONT VOS EXIGENCES, (c) QUE LE FONCTIONNEMENT DU LOGICIEL, DE LOGICIELS TIERS OU DE SERVICES TIERS SERA ININTERROMPU

Appendices

ET SANS ERREUR, (d) OU QUE DES DEFAUTS PRESENTS DANS LE LOGICIEL, DES LOGICIELS TIERS OU DES SERVICES TIERS SERONT CORRIGES. AUCUNE INFORMATION NI AUCUN CONSEIL FOURNI(E), QUE CE SOIT ORALEMENT OU PAR ECRIT, PAR FORD MOTOR COMPANY OU SON REPRESENTANT AGREE NE SAURAIT CONSTITUER UNE GARANTIE. SI LE LOGICIEL, UN LOGICIEL TIERS OU DES SERVICES TIERS S'AVERAIENT DEFECTUEUX, VOUS ASSUMERIEZ L'INTEGRALITE DU COUT DES INTERVENTIONS DE REVISION, REPARATION ET RECTIFICATION NECESSAIRES. CERTAINES JURIDICTIONS N'AUTORISENT NI L'EXCLUSION DES GARANTIES IMPLICITES, NI LES RESTRICTIONS AUX DROITS LEGAUX EN VIGUEUR D'UN CONSOMMATEUR, DE SORTE QUE L'EXCLUSION CI-DESSUS PEUT NE PAS S'APPLIQUER EN TOTALITE A VOUS. LA SEULE GARANTIE ACCORDEE PAR FORD MOTOR COMPANY FIGURE DANS LES INFORMATIONS DE GARANTIE INCLUSES DANS VOTRE GUIDE DU CONDUCTEUR. EN CAS DE CONFLIT ENTRE LES TERMES DE LA PRESENTE SECTION ET LE LIVRET DE GARANTIE, CE DERNIER PREVAUDRA.

Droit applicable, tribunal et juridiction compétents

- Les lois de l'Etat du Michigan gouvernent ce CLUF et Votre utilisation du LOGICIEL. Votre utilisation du LOGICIEL peut en outre être soumise à d'autres réglementations locales, régionales, nationales ou internationales. Tout litige découlant de ou lié à ce CLUF devra être exclusivement porté devant un tribunal de l'Etat du Michigan situé dans le comté de Wayne ou devant le tribunal de district des Etats-Unis pour le district est du Michigan. Vous consentez par la présente à Vous

soumettre à la compétence personnelle d'un tribunal de l'Etat du Michigan situé dans le comté de Wayne et du tribunal de district des Etats-Unis pour le district est du Michigan pour tout différend résultant de ou en relation avec ce CLUF.

Arbitrage exécutoire et renonciation à un recours collectif

(a) Application. Cette Section s'applique à tout litige A L'EXCEPTION DES LITIGES RELATIFS A LA VIOLATION DES DROITS D'AUTEUR OU A L'APPLICATION OU LA VALIDITE DES DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE VOUS APPARTENANT, OU APPARTENANT A FORD MOTOR COMPANY OU SES CONCEDANTS DE LICENCES. Le terme « litige » désigne tout(e) litige, action en justice et autre différend survenant entre Vous et FORD MOTOR COMPANY, autre que les exceptions mentionnées ci-dessus, concernant le LOGICIEL (y compris son prix) ou ce CLUF, que ce soit à titre contractuel ou délictuel, au titre de la garantie, d'une loi, réglementation, ordonnance ou en vertu de tout principe légal ou équitable.

(b) Notification de litige. En cas de Litige, Vous ou FORD MOTOR COMPANY devez adresser à l'autre partie une « Notification de litige », qui est une déclaration écrite indiquant le nom, l'adresse et les coordonnées de contact de la partie délivrant cette notification, ainsi que les faits à l'origine du litige et la réparation demandée. Vous et FORD MOTOR COMPANY devrez tenter de résoudre tout litige par le biais d'une négociation informelle dans les 60 jours suivant la date d'envoi de la Notification de litige. Au-delà de 60 jours, Vous ou FORD MOTOR COMPANY pourrez engager une procédure d'arbitrage.

Appendices

(c) Cour des petites créances. Vous pouvez également porter tout litige devant la cour des petites créances de votre lieu de résidence ou du principal établissement de FORD MOTOR COMPANY, si ce litige répond à toutes les conditions pour être entendu par ladite cour. Vous avez la possibilité de porter un litige devant une cour des petites créances, indépendamment du fait que Vous ayez ou non tenté préalablement de résoudre le litige à l'amiable.

(d) Arbitrage exécutoire. Si Vous et FORD MOTOR COMPANY ne parvenez pas à résoudre un litige quel qu'il soit par le biais d'une négociation informelle ou devant une cour des petites créances, tout autre effort visant à résoudre le litige sera exclusivement mené par un arbitrage exécutoire. Vous renoncez au droit de porter quelque litige que ce soit (ou de participer à quelque action en justice que ce soit en tant que partie ou membre d'une action collective) devant un tribunal où siège un juge ou jury. Tous les litiges seront réglés par un arbitre neutre, dont les décisions seront irrévocables, à l'exception d'un droit d'appel restreint en vertu de la loi fédérale d'arbitrage. Tout tribunal compétent au regard des parties pourra faire exécuter la décision arbitrale.

(e) Renonciation à un recours collectif. Toute procédure visant à résoudre un litige auprès d'une quelconque instance sera engagée exclusivement à titre individuel. Ni Vous, ni FORD MOTOR COMPANY, ne tenterez de résoudre un litige dans le cadre d'un recours collectif, d'une action intentée par un particulier dans l'intérêt collectif, ou dans le cadre de toute autre procédure pour laquelle une partie agit ou se propose d'agir en qualité de représentant. Aucun arbitrage, ni aucune procédure, ne sera associé(e) à un(e) autre sans l'accord écrit préalable de toutes les parties concernées par ces arbitrages ou procédures.

(f) Procédure d'arbitrage. Tout arbitrage sera mené par l'Association américaine d'arbitrage (« AAA »), selon ses Règles d'arbitrage commercial. Si Vous êtes un particulier et que vous utilisez le LOGICIEL à des fins personnelles ou pour votre véhicule, ou si la valeur du litige n'excède pas 75 000 USD, quel(le) que soit votre statut et votre utilisation du LOGICIEL, les Procédures complémentaires de l'AAA pour les litiges de consommateurs s'appliqueront également. Pour entamer une procédure d'arbitrage, vous devez soumettre à l'AAA le formulaire de demande d'arbitrage intitulé « Les règles de l'arbitrage commercial ». Vous pouvez demander une audience téléphonique ou physique conformément aux règles de l'AAA. Pour tout litige portant sur une somme n'excédant pas 10 000 USD, toute audience aura lieu par téléphone, sauf si l'arbitre considère qu'une audience physique est justifiée. Pour plus d'informations, consultez le site adr.org ou appelez le 1-800-778-7879. Vous convenez d'entamer une procédure d'arbitrage uniquement dans votre lieu de résidence ou dans celui où se situe le principal établissement de FORD MOTOR COMPANY. L'arbitre peut Vous accorder les mêmes dommages et intérêts qu'un tribunal. L'arbitre peut rendre un jugement déclaratoire ou prononcer une injonction en Votre faveur uniquement à titre individuel, et uniquement dans la mesure requise pour satisfaire à Votre demande.

(g) Honoraires et frais d'arbitrage.

- I. Litiges portant sur des sommes n'excédant pas 75 000 USD. FORD MOTOR COMPANY remboursera rapidement vos frais de dossier et règlera les honoraires ainsi que les frais de l'arbitre et de l'AAA. Si vous rejetez la dernière offre de règlement écrite de FORD MOTOR COMPANY faite avant la désignation de l'arbitre (« dernière

Appendices

offre écrite »), et si la décision de l'arbitrage (appelée « sentence ») vous accorde davantage que la dernière offre écrite, FORD MOTOR COMPANY devra : (1) payer la somme la plus élevée entre la sentence et 1 000 USD ; (2) payer deux fois vos frais d'avocat d'un montant raisonnable, le cas échéant ; et (3) rembourser les frais (y compris les honoraires et frais des experts) raisonnablement encourus par votre avocat pour enquêter, établir et défendre votre demande d'arbitrage. L'arbitre déterminera les montants.

- ii. Litiges portant sur des sommes supérieures à 75 000 USD. Le paiement des frais de dossier, ainsi que des honoraires et dépenses de l'AAA et de l'arbitre, sera régi par les règles de l'AAA.
- iii. Litiges portant sur un montant quelconque. Pour toute procédure d'arbitrage que vous engagez, FORD MOTOR COMPANY sollicitera le remboursement des honoraires ou frais de l'AAA ou de l'arbitre réglés par lui, ou encore de vos frais de dossier, uniquement si l'arbitre juge la procédure abusive ou recherchée dans un but injustifié. Pour tout arbitrage que FORD MOTOR COMPANY engage, la société prendra à sa charge l'intégralité des frais de dossier, ainsi que les honoraires et dépenses de l'AAA et de l'arbitre. La société ne vous demandera pas de rembourser les honoraires ou frais de son avocat, quel que soit l'arbitrage. Les frais et honoraires ne sont pas pris en compte pour déterminer la somme sur laquelle porte le litige.

(h) Les réclamations ou litiges doivent être déposés dans un délai d'un an.

Dans toute la mesure permise par les lois applicables, tout dossier de réclamation ou litige en rapport avec le présent CLUF auquel se rapporte cette Section doit être

déposé dans l'année devant un tribunal des petites créances (Section c) ou devant un arbitre (Section d). Ce délai d'un an débute dès l'instant où la réclamation ou le litige a pu être déposé(e) pour la première fois. Si un tel litige ou une telle réclamation n'est pas déposé(e) dans un délai d'un an, il(elle) est définitivement prescrit(e).

(i) Dissociabilité. Dans le cas où la renonciation à un recours collectif (Section e) est jugée illégale ou inapplicable quant à certaines parties ou l'ensemble d'un litige, cette partie de la Section e ne s'appliquera pas à de telles parties. Ces parties seront supprimées et seront portées devant une cour de justice, tandis que les parties restantes poursuivront la procédure d'arbitrage. Si toute autre disposition de cette partie de la Section e est jugée illégale ou inapplicable, cette disposition sera dissociée et le restant de la Section e demeurera valable et pleinement applicable.

Contrat de licence utilisateur final (CLUF) du Logiciel Telenav

Veuillez lire attentivement les termes du présent contrat de licence avant d'utiliser le Logiciel Telenav. Votre utilisation du Logiciel Telenav vaut acceptation des termes du contrat de licence. Si vous n'acceptez pas ces termes, abstenez-vous de briser le sceau de l'emballage, de lancer ou d'utiliser le Logiciel Telenav. Telenav peut modifier le présent Contrat et sa politique de confidentialité à tout moment, sans nécessairement vous en aviser. Vous convenez de consulter de temps à autre le site <http://www.telenav.com> pour prendre connaissance de la version la plus récente du présent Contrat et de la politique de confidentialité.

Appendices

1. Utilisation sûre et légale

Vous reconnaissez que le fait de concentrer votre attention sur le Logiciel Telenav peut représenter un danger pour vous-même et les autres dans des situations nécessitant toute votre attention, et vous convenez par conséquent de vous conformer aux instructions suivantes lorsque vous utilisez le Logiciel Telenav :

(a) respectez le code de la route et conduisez prudemment ;

(b) exercez votre propre jugement en conduisant. Si vous estimez qu'un itinéraire proposé par le logiciel Telenav vous amène à effectuer des manœuvres interdites ou dangereuses, vous place dans une situation dangereuse ou vous dirige vers une zone que vous jugez dangereuse, ne suivez pas cet itinéraire ;

(c) n'entrez pas de destinations ou ne manipulez pas le Logiciel Telenav de quelque manière que ce soit à moins que votre véhicule soit à l'arrêt et en stationnement ;

(d) n'utilisez pas le Logiciel Telenav à des fins illégales, non autorisées, autres que celles prévues, dangereuses ou illicites ou d'une quelconque autre manière incompatible avec le présent Contrat ;

(e) disposez tous les appareils GPS et appareils sans fil, ainsi que les câbles nécessaires à l'utilisation du Logiciel Telenav de manière à ce qu'ils ne gênent pas votre conduite et n'empêchent pas le fonctionnement de tout dispositif de sécurité (tel qu'un airbag).

Vous convenez d'indemniser et de mettre hors de cause Telenav contre toute réclamation résultant de toute utilisation dangereuse ou inappropriée du Logiciel Telenav dans un véhicule en mouvement, et notamment de votre manquement à vous conformer aux instructions susmentionnées.

2. Informations personnelles

Vous convenez : (a) lors de l'enregistrement du Logiciel Telenav, de fournir à Telenav des informations exactes, précises, à jour et complètes vous concernant, et (b) d'informer rapidement Telenav de toute modification de ces informations, en veillant à ce qu'elles restent exactes, précises, à jour et complètes.

3. Licence du logiciel

- Sous réserve de votre conformité avec les termes du présent Contrat, Telenav vous concède par la présente une licence personnelle, non exclusive et non transférable (sauf autorisation expresse ci-dessous, en cas de transfert permanent de la licence du Logiciel Telenav), sans droit de concéder une sous-licence, pour utiliser le Logiciel Telenav (uniquement sous la forme de code objet) afin d'accéder audit Logiciel et de l'utiliser. Ladite licence prendra fin à la résiliation ou à l'expiration du présent Contrat. Vous convenez d'utiliser le Logiciel Telenav uniquement pour vos loisirs ou besoins professionnels personnels, et non à des fins commerciales, en fournissant des services de navigation à des tiers.

3.1 Limitations de la licence

- (a)** reconstituer la logique, décompiler, désassembler, traduire, modifier, altérer ou changer autrement le Logiciel Telenav ou toute partie de celui-ci ; **(b)** tenter d'extraire le code source, l'audiothèque ou la structure du Logiciel Telenav sans le consentement écrit préalable et explicite de Telenav ; **(c)** effacer ou altérer les marques de fabrique, noms de marques, logos, mentions de brevets ou de droits d'auteur ou autres mentions ou marquages de Telenav ou de ses fournisseurs sur le Logiciel

Appendices

Telenav ; **(d)** distribuer, concéder en sous-licence ou transférer de toute autre façon le Logiciel Telenav à des tiers, excepté dans le cadre d'un transfert permanent du Logiciel Telenav ; ou **(e)** utiliser le Logiciel Telenav d'une manière qui

i. enfreint les droits de propriété ou de propriété intellectuelle, les droits de publicité, le droit à la vie privée ou d'autres droits de toute partie,

ii. enfreint n'importe quelle loi, ordonnance ou réglementation, y compris, de manière non exhaustive, les lois et réglementations en matière de spams, de confidentialité, de protection des consommateurs et de l'enfance, d'obscénité ou de diffamation, ou

iii. s'avère préjudiciable, menaçante, abusive, délictueuse, diffamatoire, vulgaire, obscène, autrement contestable ou constituant une forme de harcèlement ; et (f) louer ou permettre autrement à des tierces parties d'avoir accès au Logiciel Telenav sans l'autorisation écrite préalable de Telenav.

4. Exclusion de responsabilité

- Dans la limite autorisée par la loi en vigueur, Telenav, ses concédants de licence et fournisseurs, ainsi que leurs agents ou employés respectifs, ne sauraient en aucun cas être responsables de toute décision prise ou action entreprise par vous ou quiconque sur la base des informations fournies par le Logiciel Telenav. Telenav ne garantit pas non plus l'exactitude des cartes ou autres données utilisées pour le Logiciel Telenav. De telles données ne reflètent pas toujours la réalité, en raison, notamment, de la fermeture de routes, de travaux, des conditions météorologiques, de la construction de nouvelles routes ou d'autres aléas.

Vous assumez l'intégralité des risques résultant de votre utilisation du Logiciel Telenav. Par exemple, vous convenez de ne pas vous fier au Logiciel Telenav pour l'aide à la navigation dans des endroits où votre bien-être ou survie ou encore le bien-être ou la survie d'autres personnes dépend de l'exactitude de la navigation, étant donné que les cartes ou la fonctionnalité du Logiciel Telenav ne sont pas conçus pour des applications à haut risque, en particulier dans les zones géographiques les plus reculées.

- TELENAV EXCLUT EXPRESSEMENT TOUTES LES GARANTIES LIEES AU LOGICIEL TELENNAV, QU'ELLES SOIENT LEGALES, EXPRESSES OU IMPLICITES, Y COMPRIS TOUTES LES GARANTIES POUVANT RESULTER DE LA PRATIQUE OU DES USAGES COMMERCIAUX, PARMI LESQUELLES, DE MANIERE NON EXHAUSTIVE, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITE MARCHANDE, D'ADEQUATION A UN USAGE PARTICULIER ET D'ABSENCE DE CONTREFACON DES DROITS DE TIERCES PARTIES EN RELATION AVEC LE LOGICIEL TELENNAV.

- Certaines juridictions n'autorisent pas l'exclusion de certaines garanties, si bien que la présente limitation peut ne pas s'appliquer à vous.

5. Limitation de responsabilité

- DANS LA LIMITE AUTORISEE PAR LA LOI EN VIGUEUR, TELENNAV, SES CONCEDEANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS NE SAURAIENT EN AUCUN CAS ETRE RESPONSABLES ENVERS VOUS OU N'IMPORTE QUELLE TIERCE PARTIE POUR TOUT DOMMAGE INDIRECT, CONSECUTIF, SPECIAL OU EXEMPLAIRE (Y COMPRIS, DE MANIERE NON EXHAUSTIVE, LES DOMMAGES LIES A L'INCAPACITE D'UTILISER

L'EQUIPEMENT OU D'ACCEDER AUX DONNEES, LA PERTE DE DONNEES, LA PERTE D'AFFAIRES, LE MANQUE A GAGNER, L'INTERRUPTION D'ACTIVITE OU AUTRE) RESULTANT DE L'IMPOSSIBILITE D'UTILISER LE LOGICIEL TELENNAV, MEME SI TELENNAV AVAIT ETE AVISE DE L'EVENTUALITE DE TELS DOMMAGES. NONOBTANT TOUT DOMMAGE QUE VOUS POURRIEZ SUBIR POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT (Y COMPRIS, DE MANIERE NON EXHAUSTIVE, TOUTS LES DOMMAGES MENTIONNES DANS LA PRESENTE ET TOUTS LES DOMMAGES DIRECTS OU GENERAUX, A TITRE CONTRACTUEL, DELICTUEL (Y COMPRIS EN CAS DE NEGLIGENCE) OU AUTRE, LA RESPONSABILITE TOTALE DE TELENNAV OU DE SES FOURNISSEURS SERA LIMITEE AU MONTANT EFFECTIVEMENT PAYE PAR VOUS POUR LE LOGICIEL TELENNAV. CERTAINS ETATS ET/OU JURIDICTIONS N'AUTORISENT PAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DES DOMMAGES FORTUITS OU CONSECUTIFS, DE SORTE QUE LES LIMITATIONS CI-DESSUS PEUVENT NE PAS S'APPLIQUER A VOUS.

6. Arbitrage et droit applicable

- Vous convenez que tout(e) litige, réclamation ou différend résultant du ou survenant en relation avec le présent Contrat ou le Logiciel Telenav sera réglé(e) par l'arbitrage indépendant d'un arbitre neutre, conformément aux règles de l'American Arbitration Association du comté de Santa Clara, Californie. L'arbitre appliquera les règles d'arbitrage commercial de l'Association américaine d'arbitrage et sa sentence pourra être appliquée par n'importe quel tribunal compétent. Aucun juge ou jury ne participe à la

procédure d'arbitrage et la décision de l'arbitre liera les deux parties. Vous renoncez expressément à votre droit à un procès devant un jury. Le présent Contrat et son exécution seront régis par le droit de l'Etat de Californie et interprétés conformément à ce dernier, sans tenir compte de ses dispositions relatives au conflit de lois. Dans la mesure où une action en justice serait requise en relation avec l'arbitrage, Telenav et vous-même convenez de vous soumettre à la compétence exclusive des tribunaux du comté de Santa Clara, Californie. La Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises ne s'applique pas.

7. Cession

- Vous ne sauriez revendre, céder ou transférer le présent Contrat ni vos droits ou obligations, sauf en totalité dans le cadre d'un transfert permanent de la licence du Logiciel Telenav, et à la condition expresse que le nouvel utilisateur du Logiciel Telenav consente à être lié par les termes du présent Contrat. Tout(e) vente, cession ou transfert n'étant pas expressément autorisé(e) en vertu du présent paragraphe entraînera la résiliation immédiate du présent Contrat, sans aucune responsabilité pour Telenav, auquel cas vous et toutes les autres parties devrez cesser immédiatement toute utilisation du Logiciel Telenav. Nonobstant ce qui précède, Telenav peut céder le présent Contrat à n'importe quelle autre partie sans notification, à condition que le cessionnaire reste lié par le présent Contrat.

Appendices

8. Divers

8,1

Le présent Contrat constitue l'accord intégral entre Telenav et vous-même concernant l'objet de la présente.

8,2

A l'exception des licences limitées expressément concédées en vertu du présent Contrat, Telenav conserve tous les droits, titres de propriété et intérêts dans le Logiciel Telenav, y compris, de manière non exhaustive, tous les droits de propriété intellectuelle s'y rapportant. Les licences ou autres droits n'étant pas expressément concédés dans le présent Contrat ne sauraient être concédés ni conférés de manière implicite, par la loi, par forclusion ou autre, et Telenav, ainsi que ses fournisseurs et concédants de licence se réservent par la présente tous leurs droits respectifs, autres que les licences explicitement concédées dans le présent Contrat.

8,3

En utilisant le Logiciel Telenav, vous consentez à recevoir de Telenav toutes les communications, y compris les notifications, les contrats, les communications exigées par la loi ou d'autres informations liées au Logiciel Telenav (collectivement dénommés les « Notifications ») par voie électronique. Telenav peut vous adresser de telles Notifications en les publiant sur le site Web de Telenav ou en les téléchargeant sur votre appareil sans fil. Si vous souhaitez ne plus recevoir de telles Notifications, vous devez cesser d'utiliser le Logiciel Telenav.

8,4

Le fait que Telenav ou vous-même manquiez d'exiger l'exécution de n'importe quelle disposition n'affectera pas le droit de cette partie d'exiger une telle exécution à tout moment par la suite, de même que toute renonciation en cas de rupture ou de violation du présent Contrat ne saurait constituer une renonciation en cas de rupture ou violation ultérieure ou une renonciation à la disposition violée.

8,5

Si une disposition des présentes est jugée inapplicable, une telle disposition sera modifiée de manière à refléter l'intention des parties et les dispositions restantes du présent Contrat resteront pleinement effectives.

8,6

Les intitulés figurent dans le présent Contrat à titre indicatif uniquement, ne font pas partie du présent Contrat et ne sauraient affecter l'interprétation du présent Contrat. Utilisés dans le présent Contrat, les mots « incluent » et « y compris » et leurs variantes ne sauraient être limitatifs, mais seront considérés au contraire comme suivis par les termes « de manière non exhaustive ».

9. Conditions générales de fournisseurs tiers

- Le Logiciel Telenav utilise des cartes et autres données concédées sous licence à Telenav par des fournisseurs tiers, pour votre bénéfice et celui d'autres utilisateurs finaux. Le présent Contrat contient des conditions applicables à ces sociétés (y compris à la fin du présent Contrat) et votre

Appendices

utilisation du Logiciel Telenav est également assujettie à ces conditions. Vous convenez de vous conformer aux conditions supplémentaires suivantes, applicables aux concédants de licences tiers de Telenav :

9.1 Contrat de licence utilisateur final exigé par HERE North America, LLC

Les données (les « Données ») sont fournies pour votre usage personnel uniquement et ne sauraient être revendues. Elles sont protégées par des droits d'auteur et couvertes par les conditions générales suivantes qui sont acceptées par vous, d'une part, et par Telenav (« Telenav ») et ses concédants de licence (y compris leurs concédants de licence et fournisseurs) d'autre part.

© 2013 HERE. Tous droits réservés.

Les Données concernant des régions du Canada contiennent des informations fournies avec l'autorisation des autorités canadiennes, y compris © Her Majesty the Queen in Right of Canada, © Queen's Printer for Ontario, © Canada Post Corporation, GeoBase®, © Department of Natural Resources Canada.

HERE détient une licence non exclusive concédée par la poste américaine (« United States Postal Service® ») pour publier et vendre des informations sur le code postal + 4 chiffres (« ZIP+4® »).

©United States Postal Service® 2014. Les prix ne sont ni fixés, ni contrôlés ou approuvés par United States Postal Service®. Les marques de fabrique suivantes sont la propriété de USPS : United States Postal Service, USPS et ZIP+4.

Les Données concernant le Mexique contiennent certaines données de l'Instituto Nacional de Estadística y Geografía.

9.2 Contrat de licence utilisateur final exigé par NAV2 (Shanghai) Co., Ltd

Les données (les « Données ») sont fournies pour votre usage personnel uniquement et ne sauraient être revendues. Elles sont protégées par des droits d'auteur et couvertes par les conditions générales suivantes qui sont acceptées par vous, d'une part, et par NAV2 (Shanghai) Co., Ltd (« NAV2 ») et ses concédants de licence (y compris leurs concédants de licence et fournisseurs) d'autre part. 20xx Tous droits réservés

Conditions générales

Utilisation permise. Vous convenez d'utiliser ces Données, ainsi que le Logiciel Telenav, uniquement à des fins personnelles et commerciales internes pour lesquelles vous possédez une licence, et non à des fins de service bureau, de temps partagé ou d'autres fins similaires. Par conséquent, et selon les restrictions stipulées aux paragraphes suivants, vous convenez de vous abstenir de reproduire, de copier, de modifier, de décompiler, de désassembler, de créer des œuvres dérivées de, ou de reconstituer la logique de toute portion de ces Données, de les transférer ou diffuser de quelque manière que ce soit, à quelque fin que ce soit, excepté dans la limite autorisée par les lois en vigueur.

Restrictions. Sauf autorisation spécifique accordée par Telenav, et sans limiter le précédent paragraphe, vous ne sauriez utiliser ces Données (a) avec tout(e) produit, système ou application installé(e) ou autrement connecté(e) à, ou en communication avec, des véhicules équipés de fonctions d'aide à la navigation, de positionnement, de dispatching, de guidage routier en temps réel, de gestion de flotte ou d'applications similaires ; ou (b) avec tout système de positionnement

Appendices

ou avec tout dispositif électronique ou ordinateur mobile ou connecté sans fil, y compris, de manière non exhaustive, avec des téléphones cellulaires, ordinateurs de poche, ordinateurs portatifs, pagers, assistants numériques personnels ou PDA.

Avertissement. Les Données peuvent contenir des informations inexactes ou incomplètes en raison du temps écoulé, de l'évolution des circonstances, des sources utilisées et de la nature des données géographiques collectées, qui peuvent générer des résultats erronés.

Absence de garantie. Ces Données vous sont fournies « en l'état » et vous convenez de les utiliser à vos propres risques. Telenav et ses concédants de licence (ainsi que leurs concédants de licence et fournisseurs) ne donnent aucune garantie et ne font aucune déclaration de quelque nature que ce soit, expresse ou implicite, légale ou autre, y compris, de manière non exhaustive, concernant le contenu, la qualité, l'exactitude, l'exhaustivité, l'efficacité, la fiabilité, l'adéquation à un usage particulier, l'utilité, l'utilisation ou les résultats de ces Données, ou le fonctionnement ininterrompu ou sans erreur des Données ou du serveur.

Exclusion de garantie: TELENV ET SES CONCEDANTS DE LICENCES (AINSI QUE LEURS CONCEDANTS DE LICENCES ET FOURNISSEURS) EXCLUENT TOUTE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, DE QUALITE, DE PERFORMANCE, DE QUALITE MARCHANDE, D'ADEQUATION A UN USAGE PARTICULIER OU D'ABSENCE DE CONTREFACON. Certains états, territoires et pays n'autorisent pas certaines exclusions de garantie, de sorte que la présente exclusion peut ne pas s'appliquer à vous.

Exclusion de responsabilité : TELENV ET SES CONCEDANTS DE LICENCE (AINSI QUE LEURS CONCEDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS) NE SAURAIENT ETRE RESPONSABLES ENVERS VOUS : POUR TOUTE RECLAMATION, DEMANDE OU ACTION DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT FONDEE SUR TOUT(E) PREJUDICE, BLESSURE OU DOMMAGE, DIRECT(E) OU INDIRECT(E), POUVANT RESULTER DE L'UTILISATION OU DE LA POSSESSION DE CES INFORMATIONS, OU POUR TOUT MANQUE A GAGNER, TOUTE PERTE DE CHIFFRE D'AFFAIRES, DE CONTRAT OU D'ECONOMIES, OU POUR TOUT AUTRE DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, FORTUIT, SPECIAL OU CONSECUTIF RESULTANT DE VOTRE UTILISATION OU INCAPACITE A UTILISER CES INFORMATIONS, DE TOUT DEFAUT DANS CES INFORMATIONS, OU DE LA VIOLATION DES PRESENTES CONDITIONS GENERALES, QU'IL S'AGISSE D'UNE ACTION A TITRE CONTRACTUEL OU DELICTUEL OU AU TITRE DE LA GARANTIE, MEME SI TELENV OU SES CONCEDANTS DE LICENCE ETAIENT AVISES DE LA POSSIBILITE DE TELS DOMMAGES. Certains états, territoires et pays n'autorisent pas certaines exclusions de responsabilité ou limitations des dommages, de sorte que le paragraphe ci-dessus peut ne pas s'appliquer à vous.

Contrôle des exportations. Vous n'êtes autorisé à exporter ni aucune partie des Données ni aucun produit directement issu de celles-ci, excepté conformément aux, et avec toutes les autorisations et approbations requises par les lois, règles et réglementations sur les exportations en vigueur, y compris, de manière non exhaustive, les lois, règles et réglementations appliquées par l'Office of Foreign Assets Control du Ministère du Commerce américain, ainsi que par le Bureau of Industry and Security du Ministère du Commerce américain. Dans

Appendices

la mesure où ces lois, règles ou réglementations sur les exportations interdisent à HERE d'exécuter ses obligations de fourniture ou de diffusion des Données en vertu de la présente, un tel manquement sera excusé et ne constituera pas une rupture du présent Contrat.

Accord intégral. Les présents termes constituent l'accord intégral entre Telenav (et ses concédants de licences, ainsi que leurs concédants de licences et fournisseurs) et vous-même concernant l'objet de la présente, et annulent et remplacent dans leur intégralité tous les accords écrits ou oraux antérieurs existants concernant l'objet de la présente.

Droit applicable. Les conditions générales ci-dessus seront régies par les lois de l'Etat d'Illinois [insérer « Pays-Bas » si des Données HERE concernant l'Europe sont utilisées], sans tenir compte (i) de leurs dispositions relatives au conflit de lois, ni (ii) de la Convention des Nations Unies pour les contrats de vente internationale de marchandises, qui est expressément exclue. Vous convenez de vous soumettre à la juridiction de l'Etat d'Illinois [insérer « Pays-Bas » si des Données HERE concernant l'Europe sont utilisées] pour tout(e) litige, réclamation et action résultant des, ou survenant en relation avec les, Données vous étant fournies en vertu de la présente.

Utilisateurs finaux gouvernementaux.

Si les Données sont acquises par ou au nom du gouvernement des Etats-Unis ou de toute autre entité faisant valoir ou exerçant des droits similaires à ceux habituellement revendiqués par le gouvernement des Etats-Unis, ces Données sont un « article commercial » tel que ce terme est défini dans la Loi 48 C.F.R. (« FAR », réglementation des acquisitions fédérales) 2.101, sont

concedées sous licence conformément au présent Contrat de licence utilisateur final, et chaque copie des Données fournies portera la mention « Notice d'utilisation » suivante, et sera traitée conformément à une telle Notice :

NOTICE D'UTILISATION

NOM DU CONTRACTANT (FABRICANT/ FOURNISSEUR) : HERE

ADRESSE DU CONTRACTANT (FABRICANT/FOURNISSEUR) : c/o Nokia, 425 West Randolph Street, Chicago, Illinois 60606, Etats-Unis

Ces données sont des commercial items tels que définis dans la réglementation FAR 2.101 des Etats-Unis et sont soumises aux présentes Conditions d'utilisation de l'utilisateur final en vertu desquelles elles ont été fournies.

© 1987 – 2014 HERE – Tous droits réservés.

Si le fonctionnaire, l'agence du gouvernement fédéral ou n'importe quel employé fédéral signataire de la présente refuse d'utiliser la légende fournie dans la présente, il/elle doit le notifier à HERE avant de revendiquer des droits supplémentaires ou alternatifs dans les Données.

Appendices

I. Etats-Unis/Canada

A. Données concernant les Etats-Unis. Pour toutes les Applications contenant des Données concernant les Etats-Unis, le Contrat de licence utilisateur final doit comprendre les mentions suivantes :

“HERE holds a non-exclusive license from the United States Postal Service® to publish and sell ZIP+4® information.”

“©United States Postal Service® 20XX. Les prix ne sont ni fixés, ni contrôlés ou approuvés par United States Postal Service®. The following trademarks and registrations are owned by the USPS: United States Postal Service, USPS, and ZIP+4.”

B. Données concernant le Canada. Les dispositions suivantes s'appliquent aux Données concernant le Canada, qui peuvent contenir ou refléter des données de concédants de licence tiers (les « Données de tiers »), y compris Her Majesty the Queen in Right of Canada (« Her Majesty »), Canada Post Corporation (« Canada Post ») et le ministère des Ressources naturelles du Canada (« NRCan ») :

1. Clause de non-responsabilité et limitation : le Client convient que son utilisation des Données de tiers est soumise aux dispositions suivantes :

a. Clause de non-responsabilité : les Données de tiers sont concédées sous licence « en l'état ». Les concédants de licence de telles données, y compris Her Majesty, Canada Post et NRCan, ne donnent aucune garantie et ne font aucune déclaration concernant de telles

données, expresse ou implicite, légale ou autre, y compris, de manière non exhaustive, concernant l'efficacité, l'exhaustivité, l'exactitude ou l'adéquation à un usage particulier.

b. Limitation de responsabilité : les concédants de licence de Données de tiers, y compris Her Majesty, Canada Post et NRCan, ne sauraient être responsables : (i) de toute réclamation, demande ou action de quelque nature que ce soit fondée sur tout(e) préjudice, blessure ou dommage, direct(e) ou indirect(e), pouvant résulter de l'utilisation ou de la possession de telles Données, ou (ii) de quelque manière que ce soit, de toute perte de chiffre d'affaires ou de contrats, ou de toute autre perte consécutive de quelque nature que ce soit résultant de tout défaut dans ces Données.

2. Avis de droits d'auteur : pour chaque copie de tout ou partie des Données concernant le territoire canadien, le Client doit apposer de façon bien visible l'avis de droits d'auteur ci-dessous sur au moins un des éléments suivants : (i) l'étiquette du support de stockage de la copie, (ii) l'emballage contenant la copie, ou (iii) les autres documents emballés avec la copie, comme les manuels d'utilisation ou les contrats de licence utilisateur final. “This data includes information taken with permission from Canadian authorities, including © Her Majesty the Queen in Right of Canada, © Queen's Printer for Ontario, © Canada Post Corporation, GeoBase®, © The Department of Natural Resources Canada. All rights reserved.”

3. Contrat de licence utilisateur final : sauf accord contraire entre les parties, dans le cadre du transfert de toute partie des Données concernant le territoire canadien à des Utilisateurs finaux tel qu'autorisé en vertu du Contrat, le Client doit communiquer auxdits Utilisateurs, de façon raisonnablement visible, les termes (stipulés dans d'autres contrats de licence utilisateur final devant être fournis en vertu du Contrat, ou autrement fournis, conformément à la demande du Client) incluant les dispositions suivantes au nom des concédants de licence des Données de tiers, y compris Her Majesty, Canada Post et NRCan :

Les Données peuvent contenir ou refléter les données de concédants de licence, y compris Her Majesty the Queen in the Right of Canada (« Her Majesty »), la société canadienne des postes (« Canada Post ») et le Ministère des Ressources naturelles du Canada (« NRCan »). De telles données sont concédées sous licence « en l'état ». Les concédants de licence, y compris Her Majesty, Canada Post et NRCan, ne donnent aucune garantie et ne font aucune déclaration concernant de telles données, expresse ou implicite, légale ou autre, y compris, de manière non exhaustive, concernant l'efficacité, l'exhaustivité, l'exactitude ou l'adéquation à un usage particulier. Les concédants de licence, y compris Her Majesty, Canada Post et NRCan, ne sauraient être responsables de toute réclamation, demande ou action de quelque nature que ce soit fondée sur tout(e) préjudice, blessure ou dommage, direct(e) ou indirect(e), pouvant résulter de l'utilisation ou de la possession de telles données

ou des Données elles-mêmes. Les concédants de licence, y compris Her Majesty, Canada Post et NRCan, ne sauraient être responsables de quelque manière que ce soit de toute perte de chiffre d'affaires ou de contrats, ou de toute autre perte consécutive de quelque nature que ce soit résultant de tout défaut dans les données ou des Données elles-mêmes.

L'Utilisateur final est tenu d'indemniser et de mettre hors de cause les concédants de licence, y compris Her Majesty, Canada Post et NRCan, ainsi que leurs dirigeants, employés et représentants contre toute réclamation, demande ou action de quelque nature que ce soit fondée sur tout(e) préjudice, coût, frais, dommage ou blessure (y compris les blessures ayant entraîné la mort) pouvant résulter de l'utilisation ou de la possession des données ou des Données elles-mêmes.

4. Dispositions supplémentaires : les termes contenus dans cette Section viennent s'ajouter à tous les droits et à toutes les obligations des parties prévus en vertu du Contrat. Si les dispositions de la présente Section sont incompatibles, ou entrent en conflit, avec toute autre disposition du Contrat, les dispositions de la présente Section prévaudront.

Appendices

II. Mexique. La disposition suivante s'applique aux Données concernant le Mexique, qui contiennent certaines données de l'Instituto Nacional de Estadística y Geografía (« INEGI ») :

A. Toute copie des Données et/ou tout emballage contenant des Données concernant le Mexique doit comprendre la mention suivante : « Fuente: INEGI (Instituto Nacional de Estadística y Geografía) ».

III. Amérique latine

A. Mentions de tiers. Toute copie des Données et/ou tout emballage qui y est associé doit comprendre les Mentions de tiers respectives stipulées ci-dessous et utilisées comme indiqué ci-après, qui correspondent au Territoire (ou à une partie du territoire) concerné par ladite copie :

Région	Mention
Argentine	IGN "INSTITUTO GEOGRAFICO NACIONAL ARGENTINO"
Equateur	« INSTITUTO GEOGRAFICO MILITAR DEL ECUADOR AUTORIZACION N° IGM-2011-01- PCO-01 DEL 25 DE ENERO DE 2011 » « Source : © IGN 2009 - BD TOPO ® »
Guadeloupe, Guyane, Martinique et Mexique	« Fuente: INEGI (Instituto Nacional de Estadística y Geografía) »

IV. Moyen-Orient

A. Mentions de tiers. Toute copie des Données et/ou tout emballage qui y est associé doit comprendre les Mentions de tiers respectives stipulées ci-dessous et utilisées comme indiqué ci-après, qui correspondent au Territoire (ou à une partie du territoire) concerné par ladite copie :

Pays	Mention
Jordanie	"© Royal Jordanian Geographic Centre". La mention obligatoire qui précède pour les Données concernant la Jordanie est une clause substantielle du Contrat. Si le Client ou l'un de ses utilisateurs sous licence autorisés (le cas échéant) manque à cette obligation, HERE sera en droit de résilier la licence du Client sur les Données concernant la Jordanie.

B. Données concernant la Jordanie. En Jordanie, le Client et ses titulaires de sous-licence autorisés (le cas échéant) ne sont pas autorisés à octroyer des licences et/ou à diffuser des bases de données HERE concernant la Jordanie (les « Données concernant la Jordanie ») en vue de les utiliser dans des Applications d'entreprise (i) à des entités non jordaniennes pour une utilisation des Données concernant la Jordanie exclusivement en Jordanie, ou (ii) à des clients basés en Jordanie. En outre, le Client, ses titulaires de sous-licence autorisés (le cas échéant), ainsi que les Utilisateurs finaux ne sont pas autorisés à utiliser les Données concernant la Jordanie dans des Applications d'entreprise si ladite partie est (i) une entité non jordannienne utilisant les Données concernant la Jordanie exclusivement en Jordanie, ou (ii) un client basé en Jordanie. Aux fins de ce qui

précède, les « Applications d'entreprise » désignent les applications géomarketing, les applications GIS, les applications de gestion des actifs commerciaux mobiles, les applications de centre d'appels, les applications télématiques, les applications Internet des organisations publiques ou les applications proposant des services de géocodage.

V. Europe

A. Utilisation de certaines normes de circulation en Europe

1. Restrictions générales applicables aux Normes de circulation. Le Client reconnaît et convient que, dans certains pays du territoire européen, il doit se voir accorder des droits directement par les prestataires des systèmes RDS-TMC tiers pour pouvoir recevoir et utiliser les Normes de circulation dans les Données et fournir à des Utilisateurs finaux des transactions dérivées ou fondées sur, de quelque manière que ce soit, de telles Normes de circulation. Pour ces pays, HERE peut fournir au Client les Données intégrant des Normes de circulation uniquement après que ce dernier lui ait certifié avoir obtenu les droits nécessaires.

2. Affichage des mentions de droits de tiers en Belgique. Pour chaque Transaction utilisant des Normes de circulation pour la Belgique, le Client doit fournir à l'Utilisateur final l'avis suivant: "Traffic Codes for Belgium are provided by the Ministerie van de Vlaamse Gemeenschap and the Ministère de l'Équipement et des Transports."

B. Cartes papier. En ce qui concerne toute licence concédée au Client et relative à la fabrication, à la vente ou à la diffusion de cartes papier (par ex. une carte fixée sur papier ou sur un support similaire) : (a) une telle licence concernant les Données de la Grande-Bretagne est conditionnée par la conclusion et le respect d'un contrat écrit distinct entre le Client et l'Ordnance Survey (l'« OS ») en vue de créer et de vendre des cartes papier, par le règlement par le Client à l'OS de toute redevance applicable aux cartes papier, ainsi que par le respect par le Client des exigences de la déclaration concernant les droits d'auteur de l'OS ; (b) une telle licence couvrant la vente ou la diffusion payante des Données de la République tchèque est conditionnée par l'obtention, par le Client, d'un consentement écrit préalable de Kartografie a.s. ; (c) une telle licence couvrant la vente ou la diffusion des Données de la Suisse est conditionnée par l'obtention, par le Client, d'une autorisation du Bundesamt für Landestopografie de Suisse ; (d) l'utilisation des Données de France par le Client en vue de créer des cartes papier d'une échelle comprise entre 1:5 000 et 1:250 000 est limitée ; et (e) le Client n'est pas autorisé à utiliser les Données en vue de créer, de vendre ou de diffuser des cartes papier identiques ou sensiblement similaires, notamment dans le contenu des données et dans l'utilisation spécifique des couleurs, symboles et échelles, aux cartes papier publiées par les agences nationales de cartographie européenne, y compris, de manière non exhaustive, le Landervermessungsamt en Allemagne, le Topografische

Appendices

Dienst aux Pays-Bas, le Nationaal Geografisch Instituut en Belgique, le Bundesamt für Landestopografie en Suisse, le Bundesamt für Eich-und Vermessungswesen en Autriche et le Lantmäteriet en Suède.

C Application des règles de l'OS. Sans limiter la Section IV(B) ci-dessus et en ce qui concerne les Données de Grande-Bretagne, le Client reconnaît et convient que l'Ordnance Survey (l'« OS ») peut engager directement une action à l'encontre du Client afin de faire respecter la déclaration concernant les droits d'auteur de l'OS (voir la Section IV(D) ci-dessous), ainsi que les exigences relatives aux cartes papier (voir la Section IV(B) ci-dessus) contenues dans le présent Contrat.

D. Mentions de tiers. Toute copie des Données et/ou tout emballage qui y est associé doit comprendre les Mentions de tiers respectives stipulées ci-dessous et utilisées comme indiqué ci-après, qui correspondent au Territoire (ou à une partie du territoire) concerné par ladite copie :

Pays	Mention
Autriche	« © Bundesamt für Eich-und Vermessungswesen »
Croatie Chypre, Estonie, Lettonie, Lituanie, Moldavie, Pologne, Slovénie et/ ou Ukraine	« © EuroGeographics »
France	« source: © IGN 2009 – BD TOPO ® »

Allemagne	“ Die Grundlagendaten wurden mit Genehmigung der zuständigen Behörden entnommen ”
Grande-Bretagne	“Contains Ordnance Survey data © Crown copyright and database right 2010 Contains Royal Mail data © Royal Mail copyright and database right 2010”
Grèce	“Copyright Geomatics Ltd.”
Hongrie	“Copyright © 2003; Top-Map Ltd.”
Italie	“La Banca Dati Italiana è stata prodotta usando quale riferimento anche cartografia numerica ed al tratto prodotta e fornita dalla Regione Toscana.”
Norvège	“Copyright © 2000; Norwegian Mapping Authority”
Portugal	“Source: IgeoE – Portugal”
Espagne	“Información geográfica propiedad del CNIG”
Suède	“Based upon electronic data © National Land Survey Sweden.”
Suisse	“Topografische Grundlage: © Bundesamt für Landestopographie.

E. Diffusion dans chaque pays. Le client reconnaît que HERE n'a pas reçu d'autorisation concernant la diffusion des données cartographiques pour les pays suivants et dans ces mêmes pays : Albanie, Biélorussie, Kirghizistan, Moldavie et Ouzbékistan. HERE se

Appendices

réserve le droit de mettre à jour cette liste de temps à autre. Les droits de licence concédés au Client en vertu du présent TL et concernant les Données de tels pays dépendent du respect par le Client de toutes les lois et réglementations en vigueur, y compris, de manière non exhaustive, de toute autorisation ou approbation requise pour la diffusion de l'Application intégrant de telles Données dans les pays respectivement concernés.

VI. Australie

A. Mentions de tiers. Toute copie des Données et/ou tout emballage qui y est associé doit comprendre les Mentions de tiers respectives stipulées ci-dessous et utilisées comme indiqué ci-après, qui correspondent au Territoire (ou à une partie du territoire) concerné par ladite copie :

Copyright. Based on data provided under license from PSMA Australia Limited (www.pdma.com.au). Product incorporates data which is © 20XX Telstra Corporation Limited, GM Holden Limited, Intelematics Australia Pty Ltd and Continental Pty Ltd.

B. Mentions de tiers pour l'Australie. Outre ce qui précède, le Contrat de licence utilisateur final de toute Application intégrant des Normes de circulation RDS-TMC australiennes doit contenir l'avis suivant : "Product incorporates traffic location codes which is © 20XX Telstra Corporation Limited and its licensors."

VII. Chine

Utilisation personnelle uniquement

Vous convenez d'utiliser ces Données ainsi que [insérer le nom de l'Application du Client] uniquement à des fins personnelles et non commerciales pour lesquelles vous possédez une licence, et non à des fins de service bureau, de temps partagé ou d'autres fins similaires. Par conséquent, et selon les restrictions stipulées aux paragraphes suivants, vous êtes autorisé à copier ces Données uniquement si nécessaire à des fins personnelles en vue de (i) les consulter, et (ii) les enregistrer, à condition que vous ne supprimiez aucune déclaration concernant les droits d'auteur et que vous ne modifiez les Données d'aucune façon. Vous convenez de vous abstenir de reproduire, de copier, de modifier, de décompiler, de désassembler ou de reconstituer la logique de toute portion de ces Données, de les transférer ou diffuser de quelque manière que ce soit, à quelque fin que ce soit, excepté dans la limite autorisée par les lois en vigueur.

Restrictions

Sauf autorisation spécifique accordée par NAV2, et sans limiter le précédent paragraphe, vous n'êtes pas autorisé à (a) utiliser ces Données avec tout(e) produit, système ou application installé(e) ou autrement connecté(e) à, ou en communication avec, des véhicules équipés de fonctions d'aide à la navigation, de positionnement, de dispatching, de guidage routier en temps réel, de gestion de flotte ou d'applications similaires ; ou (b) utiliser ces Données avec tout système de positionnement ou avec tout dispositif électronique ou ordinateur mobile ou connecté sans fil, y compris, de manière non exhaustive, avec des téléphones

Appendices

cellulaires, ordinateurs de poche, ordinateurs portatifs, pagers, assistants numériques personnels ou PDA. Vous convenez de cesser toute utilisation de ces Données si vous ne respectez pas les présentes conditions générales.

Garantie limitée

NAV2 garantit que (a) les Données fonctionneront substantiellement conformément aux documents écrits qui les accompagnent pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de leur réception, (b) tout service d'assistance proposé par NAV2 sera sensiblement identique aux documents écrits applicables qui vous sont fournis par NAV2 et que les techniciens d'assistance de NAV2 déploieront tous les efforts commercialement raisonnables afin de résoudre tout problème.

Recours du client

La responsabilité totale de NAV2 et de ses fournisseurs, ainsi que votre recours exclusif, engageant, à la discrétion de NAV2, soit (a) un remboursement du prix payé, le cas échéant, soit (b) une réparation ou un remplacement des Données n'étant pas couvertes par la Garantie limitée de NAV2 et qui sont renvoyées à NAV2 avec une copie de votre facture. La présente Garantie limitée ne peut être invoquée lorsque la défaillance des Données est imputable à un accident, une utilisation abusive ou une mauvaise application. Tout remplacement des Données est couvert par la garantie pour le restant de la période de garantie initiale ou pendant trente (30) jours, selon l'échéance la plus longue. Les recours et les services d'assistance des produits proposés par NAV2 sont uniquement disponibles sur présentation d'une preuve d'achat fournie par une entité internationale autorisée.

Aucune autre garantie :

A L'EXCEPTION DE LA GARANTIE LIMITEE STIPULEE CI-DESSUS ET DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LOI EN VIGUEUR, NAV2 ET SES CONCEDANTS DE LICENCE (AINSI QUE LEURS CONCEDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS) EXCLUENT TOUTE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, DE QUALITE, DE PERFORMANCE, DE QUALITE MARCHANDE, D'ADEQUATION A UN USAGE PARTICULIER, DE PROPRIETE OU D'ABSENCE DE CONTREFACON. Certaines exclusions de garantie ne sont pas autorisées en vertu de la loi en vigueur, de sorte que la présente exclusion peut ne pas s'appliquer à vous.

Responsabilité limitée :

DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LOI EN VIGUEUR, NAV2 ET SES CONCEDANTS DE LICENCE (AINSI QUE LEURS CONCEDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS) NE SAURAIENT ETRE RESPONSABLES ENVERS VOUS : POUR TOUTE RECLAMATION, DEMANDE OU ACTION DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT FONDEE SUR TOUT(E) PREJUDICE, BLESSURE OU DOMMAGE, DIRECT(E) OU INDIRECT(E), POUVANT RESULTER DE L'UTILISATION OU DE LA POSSESSION DE CES INFORMATIONS, OU POUR TOUT MANQUE A GAGNER, TOUTE PERTE DE CHIFFRE D'AFFAIRES, DE CONTRATS OU D'ECONOMIES, OU POUR TOUT AUTRE DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, FORTUIT, SPECIAL OU CONSECUTIF RESULTANT DE VOTRE UTILISATION OU INCAPACITE A UTILISER CES INFORMATIONS, DE TOUT DEFAUT DANS CES INFORMATIONS, OU DE LA VIOLATION DES PRESENTES CONDITIONS GENERALES, QU'IL S'AGISSE D'UNE ACTION A TITRE CONTRACTUEL OU DELICTUEL OU AU TITRE DE LA GARANTIE, MEME SI NAV2 OU SES

Appendices

CONCEDANTS DE LICENCE ETAIENT AVISES DE LA POSSIBILITE DE TELS DOMMAGES. LA RESPONSABILITE ENGAGEE PAR NAV2 OU SES FOURNISSEURS EN VERTU DE LA PRESENTE NE DOIT EN AUCUN CAS EXCEDER LE PRIX PAYE. Certaines exclusions de responsabilité ne sont pas autorisées en vertu de la loi en vigueur, de sorte que la présente exclusion peut ne pas s'appliquer à vous.

Contrôle des exportations

Vous convenez de n'exporter aucune partie des Données qui vous sont fournies ni aucun produit directement issu de celles-ci, excepté conformément aux lois, règles et réglementations sur les exportations en vigueur et avec toutes les autorisations et approbations requises par ces dernières.

Protection de la Propriété intellectuelle

Les Données sont la propriété de NAV2 ou de ses fournisseurs et sont protégées par les droits d'auteur applicables, ainsi que par d'autres droits et traités relatifs à la propriété intellectuelle. Les Données sont fournies uniquement en vertu d'une licence à des fins d'utilisation et ne peuvent pas être vendues.

Accord intégral

Les présentes conditions constituent l'accord intégral entre NAV2 (et ses concédants de licences, ainsi que leurs concédants de licences et fournisseurs) et vous-même concernant l'objet de la présente, et annulent et remplacent dans leur intégralité tous les accords écrits ou oraux antérieurs existants concernant l'objet de la présente.

Droit applicable.

Les conditions générales ci-dessus seront régies par les lois de la République populaire de Chine, sans tenir compte (i) de leurs dispositions relatives au conflit de lois, ni (ii) de la Convention des Nations Unies pour les contrats de vente internationale de marchandises, qui est expressément exclue. Tout litige résultant des, ou survenant en relation avec les Données vous étant fournies en vertu de la présente doit être soumis à la Commission d'arbitrage économique et commercial international de Shanghai.

Droits d'auteur Gracenote®

Données CD et musicales de Gracenote Inc., droits d'auteur©

2000-2007 Gracenote. Logiciel Gracenote, droits d'auteur © 2000-2007 Gracenote. Ce produit et service peut être couvert par un ou plusieurs brevets américains parmi les suivants : Brevets 5,987,525 ; 6,061,680 ; 6,154,773 ; 6,161,132 ; 6,230,192 ; 6,230,207 ; 6,240,459 ; 6,330,593 et autres brevets délivrés ou en attente. Certains services sont fournis sous licence par Open Globe Inc. pour les Etats-Unis. Brevet 6,304,523.

Gracenote et CDDB sont des marques de fabrique déposées de Gracenote. Le logo et logotype Gracenote, ainsi que le logo Powered by Gracenote™ sont des marques de fabrique de Gracenote.

Contrat de licence utilisateur final (CLUF) Gracenote®

Cet appareil contient un logiciel de Gracenote Inc., 2000 Powell Street Emeryville, Californie 94608 (« Gracenote »).

Appendices

Le logiciel de Gracenote (le « Logiciel Gracenote ») permet à cet appareil d'identifier les fichiers musicaux et d'obtenir des informations telles que le nom du morceau, de l'artiste et de l'album (« Données Gracenote ») depuis des serveurs en ligne (« Serveurs Gracenote »), et d'accomplir d'autres fonctions. Vous pouvez utiliser les Données Gracenote uniquement à l'aide des fonctions d'Utilisateur Final prévues de cet appareil. Cet appareil peut stocker du contenu appartenant à des fournisseurs de Gracenote. Si tel est le cas, toutes les restrictions stipulées dans les présentes concernant les Données Gracenote s'appliqueront également à un tel contenu, et les fournisseurs de ce contenu auront droit à tous les avantages et protections dont dispose Gracenote en vertu des présentes. Vous convenez d'utiliser le contenu de Gracenote (« Contenu Gracenote »), les Données Gracenote, le Logiciel Gracenote et les Serveurs Gracenote uniquement pour votre propre usage personnel et non commercial. Vous convenez de ne pas céder, copier, transférer ou transmettre le Contenu Gracenote, le Logiciel Gracenote ou les Données Gracenote (excepté dans un Tag associé à un fichier musical) à une tierce partie quelle qu'elle soit. VOUS CONVEZ DE NE PAS UTILISER OU EXPLOITER LE CONTENU GRACENOTE, LES DONNEES GRACENOTE, LE LOGICIEL GRACENOTE OU LES SERVEURS GRACENOTE SAUF AUTORISATION EXPRESSE EN VERTU DES PRESENTES.

Vous convenez que vos licences non exclusives pour utiliser le Contenu Gracenote, les Données Gracenote, le Logiciel Gracenote et les Serveurs Gracenote seront résiliées si vous outrepassiez ces restrictions. Si vos licences sont résiliées, vous convenez de cesser toute utilisation du Contenu Gracenote, des Données Gracenote, du Logiciel Gracenote et des Serveurs Gracenote.

Gracenote se réserve tous les droits sur les Données Gracenote, le Logiciel Gracenote, les Serveurs Gracenote et le Contenu Gracenote, y compris tous les droits de propriété. Gracenote ne saurait en aucun cas vous être redevable de quelque paiement que ce soit pour toute information fournie par vous, y compris tout matériel ou toute information sur les fichiers musicaux protégé(e) par des droits d'auteur. Vous convenez que Gracenote peut vous opposer ses droits, collectivement ou séparément, directement au nom de chaque société, en vertu du présent Contrat.

Gracenote utilise un identifiant unique pour suivre les demandes d'information, à des fins statistiques. Cet identifiant numérique attribué de manière aléatoire a pour objet de permettre à Gracenote de comptabiliser les demandes tout en ignorant votre identité. Pour obtenir de plus amples informations, consultez la Politique de Confidentialité de Gracenote à l'adresse : www.gracenote.com.

LE LOGICIEL GRACENOTE, CHAQUE DONNEE GRACENOTE ET LE CONTENU GRACENOTE SONT CONCEDES SOUS LICENCE « EN L'ETAT ». GRACENOTE NE FAIT AUCUNE DECLARATION ET NE DONNE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, CONCERNANT L'EXACTITUDE DE TOUTE DONNEE GRACENOTE EMANANT DES SERVEURS GRACENOTE OU DU CONTENU GRACENOTE. GRACENOTE SE RESERVE LE DROIT, COLLECTIVEMENT ET

Appendices

SEPARÉMENT, DE SUPPRIMER LES DONNÉES ET/OU LE CONTENU DES SERVEURS RESPECTIFS DES SOCIÉTÉS OU, DANS LE CAS DE GRACENOTE, DE MODIFIER LES CATÉGORIES DE DONNÉES SI GRACENOTE LE JUGE NECESSAIRE. RIEN NE GARANTIT QUE LE CONTENU GRACENOTE, LE LOGICIEL GRACENOTE OU LES SERVEURS GRACENOTE SONT EXEMPTS D'ERREURS OU QUE LE FONCTIONNEMENT DU LOGICIEL GRACENOTE OU DES SERVEURS GRACENOTE SERA ININTERROMPU. GRACENOTE N'A PAS L'OBLIGATION DE VOUS FOURNIR DES DONNÉES AMÉLIORÉES OU SUPPLÉMENTAIRES QUE GRACENOTE POURRAIT DÉCIDER DE FOURNIR À L'AVENIR, ET GRACENOTE EST LIBRE D'INTERROMPRE SES SERVICES EN LIGNE À TOUT MOMENT. GRACENOTE EXCLUT TOUTES LES GARANTIES EXPRESSES OU IMPLICITES, Y COMPRIS, DE MANIÈRE NON EXHAUSTIVE, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADEQUATION À UN USAGE PARTICULIER, DE TITRE DE PROPRIÉTÉ OU D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. GRACENOTE NE GARANTIT PAS LES RÉSULTATS QUI SERONT OBTENUS À LA SUITE DE VOTRE UTILISATION DU LOGICIEL GRACENOTE OU DES SERVEURS GRACENOTE. GRACENOTE NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE RESPONSABLE DES DOMMAGES CONSÉCUTIFS OU FORTUITS NI DE TOUT (E) MANQUE À GAGNER OU PERTE DE CHIFFRE D'AFFAIRES, QUELLE QU'EN SOIT LA CAUSE. © Gracernote 2007.

Déclaration de fréquence radio

ID FCC : ACJ-SYNCG3-L

IC : 216B-SYNCG3-L

Cet appareil est conforme à la Partie 15 des Règles FCC et RSS-210 d'Industry Canada. Son fonctionnement est assujéti aux deux conditions suivantes :

(1) Cet appareil ne doit causer aucune interférence nuisible, et

(2) Cet appareil doit accepter toute interférence reçue, y compris celle pouvant affecter son bon fonctionnement.



AVERTISSEMENT: les modifications ou changements n'étant pas expressément approuvés par la partie responsable de la conformité peuvent annuler l'autorisation de l'utilisateur de se servir de l'équipement. Le terme « IC: » précédant le numéro de certification radio indique uniquement la conformité aux spécifications techniques d'Industry Canada.

L'antenne utilisée pour ce transmetteur ne doit pas être située à côté de, ou utilisée conjointement avec, une autre antenne ou un autre transmetteur.

Territoire de Taïwan

Remarque : conformément à la stratégie de gestion des moteurs à faible puissance de rayonnement d'onde radio :

Article 12 : pour les modèles de moteur à faible puissance de rayonnement, les sociétés, firmes ou utilisateurs ne peuvent pas changer la fréquence, augmenter la puissance ou modifier les caractéristiques et fonctions de la conception d'origine sans autorisation.

Article 14 : l'utilisation de moteurs de fréquence radio à faible puissance ne doit pas affecter la sécurité de l'aviation et interférer avec les télécommunications légales. Si une interférence est détectée, arrêtez immédiatement d'utiliser le dispositif et ne le réutilisez qu'après vous être assuré qu'il n'y a plus d'interférence. Au niveau des télécommunications légales

Appendices

et télécommunications sans fil du telco, le moteur de fréquence radio à faible puissance doit être capable de tolérer des limites légales d'interférence d'équipements de télécommunication, industriels, scientifiques et à ondes radio.

SUNA TRAFFIC CHANNEL – CONDITIONS GÉNÉRALES

En activant, utilisant et/ou accédant à SUNA Traffic Channel, SUNA Predictive ou à tout autre contenu ou matériau fourni par Intelmatics (ci-après dénommés collectivement **Produits et/ou Services SUNA**), vous acceptez certaines conditions générales. Les paragraphes suivants constituent un bref résumé des conditions générales qui vous sont applicables. Pour prendre connaissance de l'ensemble des conditions générales relatives à votre utilisation des Produits et/ou Services SUNA, veuillez consulter :

Site Web
www.sunattraffic.com.au/termsandconditions/

1. Acceptation

Votre utilisation des Produits et/ou Services SUNA vaut acceptation des conditions générales telles que détaillées à l'adresse :

Site Web
www.sunattraffic.com.au/termsandconditions/

2. Propriété intellectuelle

Les Produits et/ou Services SUNA sont destinés à votre usage personnel. Vous n'êtes autorisé ni à enregistrer ou retransmettre, ni à utiliser le contenu en association avec d'autres informations routières ou tout autre service ou système

de guidage routier non agréé par Intelmatics. Vous n'obtenez aucune propriété, ni aucun droit de propriété intellectuelle (y compris les droits d'auteur) relatifs aux données utilisées pour la fourniture des Produits et/ou Services SUNA.

3. Utilisation appropriée

Les Produits et/ou Services SUNA sont destinés à aider les automobilistes et à faciliter la planification de trajets et ne fournissent pas des informations complètes ou précises en toutes circonstances. Dans certains cas, l'utilisation des Produits et/ou Services SUNA est susceptible d'occasionner un retard supplémentaire. Vous reconnaissez que les Produits et/ou Services SUNA ne sont pas destinés et ne conviennent pas à des applications pour lesquelles l'heure d'arrivée et les indications de conduite sont susceptibles d'avoir une incidence sur la sécurité du public ou la vôtre.

4. Utilisation des Produits et/ou Services SUNA pendant la conduite

Vous, ainsi que tout autre conducteur autorisé du véhicule dans lequel les Produits et/ou Services SUNA sont disponibles ou installés et actifs, restez responsable à tout moment du respect des lois et des codes pertinents assurant une conduite sûre. En particulier, vous convenez d'utiliser activement les Produits et/ou Services SUNA seulement lorsque le véhicule est immobile et que cette utilisation ne comporte pas de risque.

5. Continuité du service et réception de SUNA Traffic Channel

Nous ferons ce qu'il est raisonnablement possible de faire pour assurer votre réception de SUNA Traffic Channel 24 heures sur 24, tout au long de l'année. SUNA Traffic Channel peut être occasionnellement indisponible pour des raisons d'ordre technique ou une

maintenance planifiée. Nous ferons notre possible pour réaliser la maintenance à des moments où la circulation est fluide. Nous nous réservons le droit de retirer les Produits et/ou Services SUNA à tout moment.

En outre, nous ne sommes pas en mesure d'assurer la réception ininterrompue du signal TMC-RDS de SUNA Traffic Channel en un lieu donné.

6. Limitation de responsabilité

Intelematics (ou ses fournisseurs ou le fabricant de votre appareil (les « **Fournisseurs** »)) ne saurait être tenu responsable envers vous ou toute tierce partie quant aux dommages, qu'ils soient directs, indirects, fortuits, consécutifs ou autres, résultant de l'utilisation des Produits et/ou Services SUNA, même si Intelematics ou un Fournisseur a été avisé de la possibilité de tels dommages. Vous reconnaissez également que ni Intelematics, ni aucun Fournisseur, ne garantit ou n'accorde aucune garantie relative à la disponibilité, l'exactitude ou au caractère complet des Produits et/ou Services SUNA, et que dans toute la mesure permise par la loi, Intelematics et chaque Fournisseur excluent toute garantie expresse ou implicite selon les lois d'un Etat et la législation fédérale en relation avec les Produits et/ou Services SUNA.

7. Remarques

Ce manuel a été préparé avec le plus grand soin. Nous ne cessons de développer nos produits ; il est donc possible que certaines informations ne soient pas complètement à jour. Les informations contenues dans ce document sont sujettes à modification sans préavis.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Votre véhicule peut être équipé de composants qui transmettent et reçoivent des ondes radio et qui sont par conséquent soumis à des réglementations gouvernementales.

Ces composants doivent accepter de recevoir toute interférence, y compris celles qui pourraient engendrer un fonctionnement indésirable. Pour accéder aux labels de certification et déclarations de conformité, consultez le site www.wirelessconformity.ford.com.

A

A/C

Voir : Commande de climatisation.....111

ABS

Voir : Freins.....190

Accessoires

Voir : Recommandations pour les pièces de rechange 11

ACC

Voir : Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif.....216

Activation des informations d'autoroute

actualisées.....248

Activation et désactivation de l'airbag

passager.....38

Activation de l'airbag passager.....39

Désactivation de l'airbag passager.....38

Activation et désactivation du système

d'alerte de passager arrière.....136

Active Park Assist.....203

Utilisation de l'aide active au stationnement.....205

Affichages d'informations.....94

Généralités.....94

Affichages de l'heure et de la date de l'autoradio - Véhicules sans:

SYNC 3.....350

Réglage de l'heure.....350

Aide au démarrage en côte.....192

Activation et désactivation du système.....193

Utilisation de l'assistance au démarrage en côte.....192

Aides à la conduite.....224

Airbag conducteur.....38

Airbag passager.....38

Airbags latéraux.....39

Airbags rideaux latéraux.....40

Alarme

Voir : Alarme antivol.....67

Alarme antivol.....67

Activation de l'alarme.....68

Déclenchement de l'alarme.....68

Désactivation de l'alarme.....68

Protection totale et protection réduite.....68

Système d'alarme.....67

Alerte de circulation transversale.....234

Activation et désactivation de l'alerte de circulation transversale.....236

Capteurs du système d'alerte de circulation transversale.....236

Limites du système d'alerte de circulation transversale.....236

Messages d'information de l'alerte de circulation transversale.....237

Témoin d'alerte de circulation transversale.....236

Utilisation de l'alerte de circulation transversale.....234

Allumage automatique des phares.....75

Phares activés en fonction des essuie-glaces de pare-brise.....76

Allume-cigares.....138

Antibrouillards.....78

Allumer ou éteindre les projecteurs

antibrouillard.....78

Témoin de projecteur antibrouillard.....79

Antipatinage.....194

Principes de fonctionnement.....194

Appel de détresse.....41

Appendices.....389

Applications.....374

Utilisation d'applications sur un appareil

Android.....375

Utilisation d'applications sur un appareil

iOS.....375

Utilisation de la navigation mobile sur un appareil Android.....375

Appui-tête

Voir : Appuis-tête.....123

Appuis-tête.....123

Dépose des appuis-tête.....124

Réglage des appuis-tête.....124

A propos de ce manuel.....9

Assistance dépannage dans les cas d'urgence.....267

Assistance pré-collision.....242

Avertissement de distance.....244

Capteurs du système d'assistance pré-collision.....245

Indication distance.....244

Messages d'information du système d'assistance de pré-collision.....246

Index

Témoign d'avertissement de l'assistance pré-collision.....	246
Audio - Véhicules avec:	
SYNC 3.....	347
Activation et désactivation de l'audio.....	347
Activation et désactivation de l'écran.....	348
Bouton de recherche vers le bas et de sélection de la piste précédente.....	347
Bouton de recherche vers le haut et de sélection de la piste suivante.....	347
Changement des stations de radio.....	347
Mise en pause ou lecture d'un média.....	348
Réglage du volume.....	347
Réglages du son.....	348
Audio - Véhicules sans:	
SYNC 3.....	348
Activation et désactivation de l'audio.....	348
Bouton de recherche vers le bas et de sélection de la piste précédente.....	350
Bouton de recherche vers le haut et de sélection de la piste suivante.....	349
Changement des stations de radio.....	349
Défilement des options de menu.....	349
Mise en pause ou lecture d'un média.....	350
Paramètres du système.....	350
Réglage du volume.....	348
Réglages du son.....	350
Retour à l'écran précédent.....	349
Sélection d'une option de menu.....	349
Sélection de la radio.....	349
Sélection du multimédia.....	349
Utilisation d'un téléphone mobile.....	350
Auto-Start-Stop - Boîte de vitesses manuelle.....	160
Activation et désactivation du système.....	161
Avertissement Auto-Start-Stop.....	161
Messages d'information.....	161
Principe de fonctionnement.....	160
Remplacement de la pile.....	161
Utilisation de l'Auto Start-Stop.....	160
Auto-Start-Stop - Transmission automatique.....	158
Activation et désactivation du système.....	159

Messages d'information.....	159
Principe de fonctionnement.....	158
Remplacement de la pile.....	159
Utilisation de l'Auto Start-Stop.....	158
Avertissement du conducteur.....	226
Activation et désactivation de l'alerte conducteur.....	228
Affichage du système d'alerte conducteur.....	227
Avertissements du système d'alerte conducteur.....	227
Messages du système d'alerte conducteur.....	228
Avertissements sonores du système d'alerte de passager arrière.....	136

B

Balais d'essuie-glace arrière	
Voir : Changement des balais d'essuie-glace arrière - Véhicules avec: Hayon manuel.....	292
Voir : Changement des balais d'essuie-glace arrière - Véhicules avec: Porte de l'espace de chargement arrière.....	291
Balais d'essuie-glace avant	
Voir : Remplacement des balais d'essuie-glace avant.....	290
Balais d'essuie-glace	
Voir : Contrôle des balais d'essuie-glaces.....	290
Barres de toit longitudinales et transversales.....	252
Poids en charge maximum.....	253
Batterie	
Voir : Remplacement de la batterie 12 V.....	289
BLIS	
Voir : Système d'informations d'angle mort.....	232
Boîte de vitesses.....	185
Boîte de vitesses	
Voir : Boîte de vitesses.....	185
Bouclage des ceintures de sécurité.....	34
Utilisation des ceintures de sécurité pendant la grossesse.....	34

Index

Boule de remorquage.....	257	Chargeur d'accessoire sans fil.....	139
Consignes relatives au bras de la boule de remorquage.....	261	Chauffage auxiliaire à flamme	
Détachement du bras de boule de remorquage.....	258	Voir : Chauffage auxiliaire.....	117
Détachement rapide du bras de boule de remorquage.....	260	Chauffage auxiliaire.....	117
Fixation du bras de boule de remorquage.....	259	Chauffage de stationnement.....	118
Bref aperçu.....	20	Principe de fonctionnement.....	117
C		Utilisation du dispositif de chauffage auxiliaire.....	117
Caméra de recul.....	212	Chauffage	
Activation de la caméra de recul.....	213	Voir : Commande de climatisation.....	111
Désactivation de la caméra de recul.....	214	Chauffe-bloc moteur.....	156
Temporisation de la caméra de recul.....	214	Utilisation du chauffe-moteur.....	157
Utilisation de l'affichage.....	213	Clés et télécommandes.....	45
Véhicules avec système d'aide au stationnement.....	214	Clignotants.....	80
Caméra de recul		Climat.....	364
Voir : Caméra de recul.....	212	Accès au menu de climatisation.....	364
Caractéristiques de conduite		Accès aux commandes de climatisation arrière.....	367
uniques.....	158	Activation et désactivation de l'air conditionné maximum.....	366
Carburant et ravitaillement.....	163	Activation et désactivation de la lunette arrière chauffante.....	366
Ceintures de sécurité.....	34	Activation et désactivation des rétroviseurs extérieurs chauffants.....	366
Centre de message		Activation et désactivation des sièges à régulation de température.....	365
Voir : Affichages d'informations.....	94	Activation et désactivation des sièges arrière à régulation de température.....	367
Chaînes à neige		Activation et désactivation des sièges arrière chauffants.....	367
Voir : Utilisation de chaînes à neige.....	309	Activation et désactivation des sièges arrière ventilés.....	367
Changement de roue.....	315	Activation et désactivation des sièges chauffants.....	366
Abaissement de la roue de secours.....	317	Activation et désactivation des sièges ventilés.....	367
Dépose d'une roue.....	318	Activation et désactivation du mode automatique.....	365
Dépose de la jante.....	318	Activation et désactivation du mode automatique arrière.....	367
Ecrans de roue.....	315	Activation et désactivation du mode double zone.....	365
Levage du véhicule avec cric.....	315	Activation et désactivation du pare-brise chauffant.....	366
Points de levage du véhicule.....	316	Activation et désactivation du volant de direction chauffant.....	366
Pose d'une roue.....	319		
Rangement du pneu dégonflé.....	320		
Véhicules avec roue de secours.....	315		
Changement des balais d'essuie-glace			
arrière - Véhicules avec: Hayon manuel.....	292		
Changement des balais d'essuie-glace			
arrière - Véhicules avec: Porte de l'espace de chargement arrière.....	291		
Chargement du véhicule.....	249		
Généralités.....	249		

Index

Mise en marche et arrêt de l'air conditionné.....	365
Mise en marche et arrêt de l'air recirculé.....	366
Mise en marche et arrêt de la climatisation.....	365
Mise en marche et arrêt du dégivrage maximal.....	366
Orientation du flux d'air.....	364
Réglage de la température.....	365
Réglage de la vitesse du moteur de soufflerie.....	365
Témoin de verrouillage de climatisation arrière.....	367
Climatisation	
Voir : Commande de climatisation.....	111
Climatisation manuelle.....	111
Mise en marche et arrêt de l'air conditionné.....	111
Mise en marche et arrêt de l'air recirculé.....	111
Mise en marche et arrêt de la climatisation.....	111
Mise en marche et arrêt du dégivrage maximal.....	111
Mise en marche et arrêt du refroidissement maximal.....	111
Orientation de l'air vers les buses d'aération de la planche de bord.....	111
Orientation de l'air vers les buses d'aération du pare-brise.....	111
Orientation de l'air vers les buses d'aération du plancher avant.....	111
Réglage de la température.....	112
Réglage de la vitesse du moteur de soufflerie.....	111
Cloison rabattable.....	253
Déplacement de la cloison grillagée rabattable en position avant.....	254
Combiné des instruments.....	88
Commande de climatisation automatique.....	112
Activation et désactivation de l'air conditionné.....	112
Activation et désactivation de la climatisation.....	112
Activation et désactivation du dégivrage maximal.....	112
Activation et désactivation du mode automatique.....	113
Mise en marche et arrêt de l'air recirculé.....	112
Mise en marche et arrêt du refroidissement maximal.....	112
Orientation de l'air vers les buses d'aération de la planche de bord.....	113
Orientation de l'air vers les buses d'aération du pare-brise.....	113
Orientation de l'air vers les buses d'aération du plancher avant.....	113
Réglage de la température.....	113
Réglage de la vitesse du moteur de soufflerie.....	113
Commande de climatisation.....	111
Commande de feux de route automatique.....	77
Activation ou désactivation de la commande de feux de route automatiques.....	78
Annulation de la commande de feux de route automatiques.....	78
A propos de la commande de feux de route automatiques.....	77
Messages d'information de la commande de feux de route automatiques.....	78
Témoin de feux de route automatiques.....	78
Commandes d'éclairage.....	74
Appel de phares.....	75
Eclairage d'accompagnement.....	75
Feux de route.....	75
Feux de stationnement.....	74
Positions de la commande d'éclairage.....	74
Commandes de chauffage, ventilation et climatisation à l'arrière.....	116
Activation et désactivation des commandes de climatisation de passager arrière.....	116
Orientation de l'air vers les buses d'aération du pavillon.....	116
Orientation de l'air vers les buses d'aération du pavillon et du plancher avant.....	116
Orientation de l'air vers les buses d'aération du plancher avant.....	116

Index

Réglage de la vitesse du moteur de soufflerie.....	116
Comment fonctionne le système d'alerte de passager arrière.....	135
Commutateur d'allumage par bouton-poussoir.....	143
Allumage du contact en mode accessoire.....	143
Arrêt du moteur lorsque le véhicule est à l'arrêt - Véhicules à transmission automatique.....	144
Arrêt du moteur lorsque le véhicule est à l'arrêt - Véhicules à transmission manuelle.....	144
Arrêt du moteur lorsque le véhicule se déplace - Véhicules à transmission automatique.....	145
Arrêt du moteur lorsque le véhicule se déplace - Véhicules à transmission manuelle.....	144
Avertissement sonore de clé à l'extérieur du véhicule.....	146
Démarrage du moteur - Véhicules à transmission automatique.....	143
Démarrage du moteur - Véhicules à transmission manuelle.....	143
Démarrage impossible - Véhicules à transmission manuelle.....	144
Messages d'information du système de démarrage.....	146
Redémarrage rapide.....	145
Véhicules à moteur diesel.....	144
Commutateur d'allumage.....	142
Allumage du contact.....	143
Allumage du contact en mode accessoire.....	143
Coupe du contact.....	142
Démarrage du moteur.....	143
Compartiment de rangement de la planche de bord.....	141
Compartiments de rangement.....	140
Compatibilité électromagnétique.....	389
Conduite économique.....	264
Conduite sur route inondée.....	265
Confidentialité des données.....	14
Services fournis par des tiers.....	15
Services fournis par nos soins.....	14
Connexion d'un appareil Bluetooth® - Véhicules sans: SYNC 3.....	350
Jumelage d'un appareil.....	350
Connexion du véhicule à un réseau mobile.....	341
Activation et désactivation du modem.....	341
Connexion de FordPass au modem.....	342
Qu'est-ce que le modem.....	341
Connexion du véhicule à un réseau Wi-Fi.....	342
Conseils de conduite ABS	
Voir : Conseils pour la conduite avec le système de freinage antiblocage.....	190
Conseils pour la conduite avec le système de freinage antiblocage.....	190
Conseils pour la conduite.....	264
Conseils pour la gestion de la température et de l'humidité dans l'habitacle - Véhicules avec: Commande de température manuelle.....	115
Chauffage rapide de l'habitacle.....	115
Conseils généraux.....	115
Désembuage des vitres latérales par temps froid.....	115
Elimination de la buée et du givre sur le pare-brise.....	115
Refroidissement rapide de l'habitacle.....	115
Réglages recommandés pour la fonction de chauffage.....	115
Réglages recommandés pour le refroidissement.....	115
Conseils pour la gestion de la température et de l'humidité dans l'habitacle - Véhicules avec: Régulation automatique de température.....	113
Conseils généraux.....	113
Désembuage des vitres latérales par temps froid.....	114
Elimination de la buée et du givre sur le pare-brise.....	114
Refroidissement rapide de l'habitacle.....	114
Réglages recommandés pour la fonction de chauffage.....	114
Réglages recommandés pour le refroidissement.....	114

Index

Console de pavillon.....	140
Compartiment de rangement de porte arrière.....	140
Consommation de carburant.....	170
Capacité publiée.....	170
Écon. carburant.....	170
Contacteur de démarrage	
Voir : Commutateur d'allumage.....	142
Contrat de licence d'utilisateur final.....	392
CONTRAT DE LICENCE UTILISATEUR FINAL (CLUF) DU LOGICIEL DU VEHICULE.....	392
Contrôle d'huile	
Voir : Contrôle de l'huile moteur.....	285
Contrôle de l'huile moteur.....	285
Appoint d'huile moteur.....	285
Contrôle de liquide de refroidissement	
Voir : Contrôle du liquide de refroidissement.....	286
Contrôle de l'état du système MyKey.....	56
Contrôle des balais d'essuie-glaces.....	290
Contrôle de stabilité.....	195
Principes de fonctionnement.....	195
Contrôle du balancement de remorque.....	257
Contrôle du liquide d'embrayage - Boîte de vitesses manuelle.....	289
Contrôle du liquide de frein.....	288
Contrôle du liquide de refroidissement.....	286
Ajout de liquide de refroidissement.....	287
Contrôle du liquide lave-glace.....	289
Contrôle du statut des informations d'autoroute actualisées.....	248
Convertisseur catalytique - Essence.....	172
Système de diagnostics embarqués.....	172
Création d'un point d'accès Wi-Fi dans le véhicule.....	345
Connexion d'un appareil au point d'accès Wi-Fi.....	345
Recherche du nom et du mot de passe du point d'accès Wi-Fi.....	345

Création d'une MyKey - Véhicules avec:	
Bouton-poussoir de démarrage.....	53
Messages d'information MyKey.....	53
Création d'une MyKey - Véhicules sans:	
Bouton-poussoir de démarrage.....	52
Messages d'information MyKey.....	52
Crevaillon	
Voir : Changement de roue.....	315

D

Déclaration de conformité.....	421
Démarrage à distance.....	120
Activation du démarrage à distance.....	120
A propos du démarrage à distance.....	120
Arrêt à distance du moteur.....	121
Démarrage à distance du moteur.....	121
Limites du démarrage à distance.....	120
Paramètres du démarrage à distance.....	121
Démarrage d'un moteur à essence.....	147
Arrêt automatique du moteur.....	148
Arrêt du moteur lorsque le véhicule est à l'arrêt.....	149
Arrêt du moteur lorsque le véhicule se déplace.....	149
Démarrage impossible.....	147
Informations importantes concernant la ventilation.....	149
Messages d'information du système de démarrage.....	150
Protection contre les gaz d'échappement.....	149
Témoins du moteur.....	149
Véhicules avec clé de contact.....	147
Véhicules avec contacteur d'allumage à bouton-poussoir.....	147
Démarrage d'un moteur diesel - Boîte de vitesses manuelle.....	153
Arrêt du moteur lorsque le véhicule est à l'arrêt.....	154
Arrêt du moteur lorsque le véhicule se déplace.....	154
Démarrage impossible.....	154
Indicateur de bougie de préchauffage.....	155
Informations importantes concernant la ventilation.....	155

Index

Messages d'information du système de démarrage.....	156	Dimensions du véhicule - Empattement court.....	329
Protection contre les gaz d'échappement.....	155	Dimensions du véhicule.....	329
Témoins du moteur.....	155	Dimensions du véhicule - Empattement long.....	328
Véhicules avec clé de contact.....	153	Dimensions du véhicule.....	328
Véhicules avec contacteur d'allumage à bouton-poussoir.....	154	Dimensions du véhicule - Fourgon double cabine à empattement court, Transit.....	329
Démarrage d'un moteur diesel - Transmission automatique.....	151	Dimensions du véhicule.....	329
Arrêt du moteur lorsque le véhicule est à l'arrêt.....	151	Dimensions du véhicule - Fourgon double cabine à empattement long, Transit.....	327
Arrêt du moteur lorsque le véhicule se déplace.....	152	Dimensions du véhicule.....	327
Démarrage impossible.....	151	Dimensions du véhicule - Kombi com empattement court.....	328
Indicateur de bougie de préchauffage.....	152	Dimensions du véhicule.....	328
Informations importantes concernant la ventilation.....	152	Dimensions du véhicule - Kombi com empattement long.....	327
Messages d'information du système de démarrage.....	153	Dimensions du véhicule.....	327
Protection contre les gaz d'échappement.....	152	Dispositif antivol passif.....	67
Témoins du moteur.....	152	Activation du système d'immobilisation.....	67
Véhicules avec clé de contact.....	151	Clés codées.....	67
Véhicules avec contacteur d'allumage à bouton-poussoir.....	151	Désactivation du système d'immobilisation.....	67
Démarrage du véhicule à l'aide de câbles volants.....	268	Principes de fonctionnement.....	67
Déconnexion des câbles volants.....	270	Dispositif de retenue des passagers supplémentaire.....	37
Démarrage à l'aide de câbles volants.....	269	Principes de fonctionnement.....	37
Préparation du véhicule.....	268	Dispositifs d'aide au stationnement.....	197
Raccordement des câbles volants.....	268	Principes de fonctionnement.....	197
Démarrage et arrêt du moteur.....	142	Divertissement.....	361
Généralités.....	142	Lecture de musique à partir d'un appareil USB ou lecteur multimédia.....	363
Différentiel à glissement limité électronique - Dépannage.....	189	Lire de la musique en streaming à partir d'un appareil Bluetooth.....	363
Différentiel à glissement limité électronique - Messages d'information.....	189	Utilisation de l'autoradio.....	361
Différentiel à glissement limité électronique.....	189	Données d'entretien.....	15
Différentiel à glissement limité électronique - Dépannage.....	189	Données d'événement.....	15
Dimensions de la barre de remorquage.....	330	Données de périphérique mobile - Véhicules avec: SYNC 3.....	17
		Données des réglages.....	16
		Données de confort.....	16
		Données de divertissement.....	16
		Données de véhicule connecté - Véhicules avec: Modem.....	16

Index

Données du système d'appel d'urgence.....	18
Données sur la consommation de carburant - 1,0 l EcoBoost™.....	339
Données sur la consommation de carburant - 1.5L EcoBlue.....	340
Données sur la consommation de carburant.....	339
Directive européenne 1999/94/CE.....	339
Economie de carburant et émissions de CO2.....	339

E

Eclairage.....	74
Généralités.....	74
Eclairage intérieur.....	81
Lampe d'accueil.....	81
Lampes de lecture.....	81
Éco.....	241
Mode de conduite efficace.....	241
Mode Eco.....	241
EcoSelect.....	161
Activation et désactivation du mode EcoSelect.....	162
A propos d'EcoSelect.....	161
Indicateur EcoSelect.....	162
Ecrous de roue	
Voir : Changement de roue.....	315
Ecrous de roue.....	326
Couple de serrage des écrous de roue.....	326
Ecrous de roue antivol.....	326
Effacer toutes les clés MyKeys.....	55
Emplacement de l'entonnoir de remplissage de carburant.....	165
Emplacement de sauvegarde de clé passive.....	49
Emplacement des boîtes à fusibles.....	272
Boîte à fusibles de l'habitacle.....	272
Boîte à fusibles du compartiment moteur.....	272
Module de remorque.....	272
Entretien des pneus.....	308
Entretien.....	280
Généralités.....	280
Environnement	19

Équipement de communication mobile.....	12
Essuie/lave-glaces	
Voir : Essuie-glaces et lave-glaces.....	70
Voir : Nettoyage de l'extérieur.....	298
Essuie-glaces automatiques.....	70
Réglages.....	72
Essuie-glaces de pare-brise.....	70
Balayage intermittent.....	70
Essuie-glaces et lave-glaces de lunette arrière.....	72
Essuie-glace de lunette arrière.....	72
Lave-glace de lunette arrière.....	73
Essuie-glaces et lave-glaces.....	70
Exigences relatives au véhicule connecté.....	341

F

Feux arrière de brouillard.....	79
Allumer ou éteindre les feux antibrouillard arrière.....	79
Témoin de feux antibrouillard arrière.....	79
Feux de brouillard - arrière	
Voir : Feux arrière de brouillard.....	79
Feux de détresse.....	267
Allumer ou éteindre les feux de détresse.....	267
Témoin des feux de détresse.....	267
Filets à bagages.....	250
Dépose du filet.....	252
Pose du filet.....	250
Filtre à particules diesel.....	180
Messages d'information du filtre à particules diesel.....	184
Régénération automatique du filtre à particules diesel.....	181
Régénération manuelle du filtre à particules diesel.....	182
Système de diagnostics embarqués.....	180
Filtre à particules essence.....	178
Indicateurs et témoins d'avertissement du filtre à particules essence.....	179
Messages d'information du filtre à particules essence.....	179
Régénération du filtre à particules essence.....	178

Index

Fonction de coupure d'alimentation	
Voir : Antibrouillards.....	78
Frein de stationnement - Boîte de vitesses manuelle.....	191
Frein de stationnement	
Voir : Frein de stationnement - Boîte de vitesses manuelle.....	191
Voir : Frein de stationnement - Transmission automatique.....	191
Frein de stationnement - Transmission automatique.....	191
Freins.....	190
Généralités.....	190
Fusibles.....	272

G

Glossaire des symboles.....	9
Gonflage de pneu dégonflé	
Voir : Kit de mobilité temporaire.....	303
Gonflage de pneu percé	
Voir : Kit de mobilité temporaire.....	303

H

Hayon.....	66
Hayon manuel.....	66
Déverrouillage du hayon.....	66
Fermeture du hayon.....	66
Ouverture du hayon.....	66

I

Indicateurs du système d'alerte de passager arrière.....	136
Informations d'autoroute actualisées.....	248
Informations générales sur les fréquences radio.....	45
Installation des dispositifs de retenue pour siège enfant.....	23
Dispositifs de retenue pour enfant pour les différentes catégories de poids.....	24
Fixation d'un dispositif de retenue pour enfant avec ancrages supérieurs.....	27
Fixation d'un dispositif de retenue pour enfant avec un pied de soutien.....	27

Points d'ancrage de sangle supérieure.....	26
Points d'ancrage ISOFIX.....	26
Rehausseurs.....	25
Instruments.....	88
Ecran d'informations.....	88
Jauge de carburant.....	89
Thermomètre de liquide de refroidissement du moteur.....	89
Interrupteur de coupure d'alimentation.....	267
Démarrage sans clé.....	267
Optique de phare.....	267
Introduction.....	9

J

Jauge de niveau d'huile moteur - 1,0 l EcoBoost™.....	285
Jauge de niveau d'huile moteur - 1.5L EcoBlue.....	285

K

Kit de mobilité temporaire.....	303
Après utilisation du kit de mobilité temporaire.....	307
Utilisation du kit de mobilité temporaire.....	304
Kit de réparation de pneu	
Voir : Kit de mobilité temporaire.....	303

L

Lavage de l'extérieur du véhicule	
Voir : Nettoyage de l'extérieur.....	298
Lave-glaces de pare-brise.....	72
Lecture d'un média à partir d'un appareil USB - Véhicules sans: SYNC 3.....	351
Formats de fichier audio pris en charge.....	351
Sélection d'un appareil USB.....	351
Lève-vitres électriques - Véhicules avec:	
Lève-vitres électriques arrière	82
Fermeture une touche.....	82
Fonction anti-pincement.....	82
Ouverture à une impulsion.....	82
Verrouillage des vitres arrière.....	83

Index

Lève-vitres électriques - Véhicules avec:	
Vitres conducteur à ouverture à une	
impulsion.....	83
Ouverture à une impulsion.....	83
Limites du système d'alerte de passager	
arrière.....	135
Limites du véhicule connecté.....	341
Limiteur de vitesse intelligent.....	225
Principe de fonctionnement.....	225
Utilisation du limiteur de vitesse	
intelligent.....	225
Limiteur de vitesse.....	224
Principes de fonctionnement.....	224
Utilisation du système.....	224
Lunette arrière chauffante.....	116

M

Messages d'information.....	97
Aide active au stationnement.....	97
Alarme.....	98
Alerte conducteur.....	100
Assistance pré-collision.....	104
Auto-Start-Stop.....	98
Chauffage de stationnement.....	104
Circuit d'alimentation.....	101
Commande de feux de route	
automatiques.....	98
Contrôle de stabilité.....	107
Démarrage en côte.....	101
Entretien.....	102
Frein de stationnement.....	104
Moteur.....	101
MyKey.....	103
Phares.....	101
Portes et serrures.....	100
Rappel de ceintures de sécurité non	
bouclées.....	105
Recharge d'accessoire sans fil.....	110
Régulateur de vitesse adaptatif.....	97
Système d'aide au stationnement.....	103
Système de contrôle de la pression de	
gonflage des pneus.....	108
Système de démarrage.....	107
Système de direction.....	108
Système de freinage.....	100
Système de maintien de trajectoire.....	102

Système de réduction catalytique	
sélective.....	106
Systèmes d'informations d'angle mort et	
d'alerte de circulation transversale.....	99
Télécommande.....	105
Transmission.....	109
Verrouillage des vitres arrière.....	105
Mise à l'arrêt du moteur.....	156
Véhicules avec turbocompresseur.....	156
Modification du nom ou du mot de passe	
du point d'accès Wi-Fi du	
véhicule.....	345
MyKey – Dépannage - Véhicules avec:	
Bouton-poussoir de démarrage.....	57
Pourquoi la distance MyKey n'augmente	
pas ?.....	58
Pourquoi ne puis-je pas créer une clé	
MyKey ?.....	57
Pourquoi ne puis-je pas démarrer le moteur	
avec une clé MyKey ?.....	58
Pourquoi ne puis-je pas programmer une	
clé MyKey ?.....	57
Pourquoi ne puis-je pas supprimer les clés	
MyKey ?.....	58
Qu'est-ce qu'une clé Admin ?.....	57
MyKey – Dépannage - Véhicules sans:	
Bouton-poussoir de démarrage.....	57
Pourquoi la distance MyKey n'augmente	
pas ?.....	57
Pourquoi ne puis-je pas créer une clé	
MyKey ?.....	57
Pourquoi ne puis-je pas programmer une	
clé MyKey ?.....	57
Pourquoi ne puis-je pas supprimer les clés	
MyKey ?.....	57
Qu'est-ce qu'une clé Admin ?.....	57
MyKey™.....	51
Principes de fonctionnement.....	51

N

Navigation.....	369
Définition d'une destination.....	370
Guidage routier.....	371
Live Traffic.....	373
Mise à jour des cartes de navigation.....	374
Modification du format de la carte.....	371
Zoom.....	371

Index

Nettoyage de l'extérieur.....	298
Nettoyage de la lunette arrière.....	298
Nettoyage des bandes ou graphiques.....	299
Nettoyage des garnitures chromées.....	298
Nettoyage des phares.....	298
Protection de la peinture de la carrosserie.....	299
Nettoyage de l'intérieur.....	299
Ceint. sécurité.....	300
Compartiments de rangement, porte-gobelets et cendriers.....	301
Ecrans du combiné des instruments, écrans LCD et écrans radio.....	301
Intérieur en cuir.....	300
Lunette arrière.....	301
Rétroviseurs.....	301
Tissu, tapis, sièges en tissu, garnissage de pavillon et tapis de sol.....	299
Tissu en micro-fibre suède.....	300
Nettoyage des roues.....	301
Nettoyage du véhicule.....	298
Notices spéciales.....	12
Numéro de châssis du véhicule.....	332

O

Ordinateur de bord.....	96
Autonomie.....	96
Compteur de vitesse numérique.....	96
Compteur kilométrique.....	96
Réinitialisation de l'ordinateur de bord.....	96
Ø Consom.....	96
Ouverture et fermeture du capot.....	281
Fermeture du capot.....	281
Ouverture du capot.....	281
Ouverture et fermeture globales.....	84
Fermeture générale.....	84
Ouverture générale.....	84
Ouverture sans clé.....	63
Clé passive.....	64
Clés désactivées.....	65
Déverrouillage du véhicule.....	64
Informations générales.....	63
Verrouillage du véhicule.....	64
Verrouillage et déverrouillage des portes avec la lame de clé.....	65

P

Panne sèche.....	165
Ajout de carburant à partir d'un bidon de carburant.....	166
Remplissage d'un bidon de carburant.....	165
Pare-brise chauffant.....	116
Pare-soleils.....	86
Fonction anti-pincement.....	86
Ouverture et fermeture du pare-soleil.....	86
Procédure de réapprentissage du pare-soleil.....	86
PATS	
Voir : Dispositif antivol passif.....	67
Performance réduite du moteur.....	264
Phares de virage.....	80
Planche de bord - Conduite à droite.....	20
Planche de bord - Conduite à gauche.....	21
Plaque d'identification du véhicule.....	331
Plateau rabattable.....	140
Pneu plat	
Voir : Changement de roue.....	315
Pneus hiver	
Voir : Utilisation de pneus hiver.....	308
Pneus	
Voir : Roues et pneus.....	303
Point d'accès Wi-Fi du véhicule.....	345
Points d'ancrage des bagages.....	249
Points de remorquage.....	270
Emplacement de l'œillet de remorquage.....	271
Point de remorquage arrière.....	271
Point de remorquage avant.....	270
Points d'alimentation auxiliaire.....	137
Prise d'alimentation 12 volts CC.....	137
Prise d'alimentation 230 volts CA.....	137
Porte-charge	
Voir : Barres de toit longitudinales et transversales.....	252
Porte coulissante.....	63
Porte-gobelets.....	140
Portes et serrures.....	59
Port USB.....	351
Positionnement des dispositifs de retenue pour siège enfant.....	28

Index

Précautions de sécurité.....	163
Précautions nécessaires par temps froid.....	264
Précautions relatives au système d'alerte de passager arrière.....	135
Pressions des pneus.....	320
Roue de secours.....	321
Programmation d'une MyKey.....	53
Protection de l'environnement.....	19

Q

Qu'est-ce qu'un véhicule connecté.....	341
Qu'est-ce que le système d'alerte de passager arrière.....	135
Qualité du carburant - Diesel.....	164
Stockage à long terme.....	165
Qualité du carburant - Essence.....	164
Stockage à long terme.....	164
Quantités et spécifications - 1,0 l	
EcoBoost™.....	332
Moteur.....	333
réservoir de carburant.....	334
Réservoir de lave-glace.....	334
Système de climatisation.....	332
Système de freinage.....	334
Quantités et spécifications - 1.5L	
EcoBlue.....	335
Moteur.....	336
Réservoir de carburant.....	336
Réservoir de lave-glace.....	337
Réservoir de liquide d'échappement diesel (AdBlue).....	337
Système de climatisation.....	335
Système de freinage.....	337
Quantités et spécifications.....	327
Que sont les informations d'autoroute actualisées.....	248

R

Rangement sous le plancher arrière.....	250
Plancher d'habitacle.....	250
Plancher de chargement réglable.....	250
Rangement sous le siège.....	141

Rappel de ceintures de sécurité non bouclées.....	35
Avertissement sonore de bouclage de ceinture de sécurité.....	35
Etat de ceinture de sécurité.....	36
Témoin d'avertissement de bouclage de ceinture de sécurité.....	35
Ravitaillement.....	167
Appoint de carburant du véhicule.....	167
Avertissement du système de remplissage.....	169
Présentation du système de remplissage de carburant.....	167
REACH.....	11
Recommandations pour les pièces de rechange.....	11
Entretien programmé et réparations mécaniques.....	12
Garantie des pièces de rechange.....	12
Réparations en cas de collision.....	12
Reconnaissance de la signalisation de vitesse.....	239
Affichage du système de reconnaissance de la signalisation de vitesse.....	240
Messages du système de reconnaissance de la signalisation de vitesse.....	241
Principe de fonctionnement.....	239
Utilisation du système de reconnaissance de la signalisation de vitesse.....	240
Reconnaissance des panneaux de signalisation.....	237
Activation et désactivation de l'avertissement de vitesse.....	238
Affichage du système de reconnaissance des panneaux de signalisation.....	238
Messages du système de reconnaissance des panneaux de signalisation.....	239
Principe de fonctionnement.....	237
Réglage de l'avertissement de vitesse.....	238
Réglage de l'intensité d'éclairage du combiné des instruments.....	76
Réglage du volant de direction.....	69
Réglage en hauteur des ceintures de sécurité.....	35
Réglage en hauteur du faisceau des projecteurs.....	79

Index

Réglages MyKey.....	51	Feu de position.....	293
Paramètres configurables.....	51	Feux arrière.....	295
Paramètres non configurables.....	51	Feux de croisement.....	294
Réglages personnalisés.....	96	Feux de route.....	294
Désactivation des avertissements		Indicateur de direction.....	293
sonores.....	96	Lampe de la zone de chargement.....	297
Unités de mesure.....	96	Lampes de lecture.....	296
Réglages.....	376	Phare.....	293
Aide à l'appel de détresse.....	376	Projecteurs antibrouillard.....	295
Android Auto.....	376	Troisième feu stop.....	296
Apple CarPlay.....	376	Remplacement d'une clé ou d'une	
Applications mobiles.....	376	télécommande perdue.....	49
Bluetooth.....	376	Remplacement d'un fusible.....	279
Commande vocale.....	377	Boîte à fusibles de l'habitacle.....	279
Eclairage ambiant.....	376	Boîte à fusibles du module de	
Ecran.....	376	remorquage.....	279
FordPass.....	376	Informations générales.....	279
Généralités.....	376	Types de fusibles.....	279
Mises à jour automatiques.....	376	Remplacement de la batterie 12 V.....	289
Mode voiturier.....	377	Remplacement des balais	
Montre.....	376	d'essuie-glace avant.....	290
Sièges.....	376	Réparation des dégâts mineurs de	
Son.....	376	peinture.....	301
Système audio.....	376	Retard de sortie de phare.....	76
Système de navigation.....	376	Rétroviseur intérieur - Véhicules avec:	
Téléphone.....	376	Rétroviseur intérieur	
Véhicule.....	377	anti-éblouissement automatique.....	85
Wi-Fi.....	377	Rétroviseur intérieur - Véhicules sans:	
Régulateur de vitesse.....	215	Rétroviseur intérieur	
Principes de fonctionnement.....	215	anti-éblouissement.....	85
Régulateur de vitesse		Rétroviseurs extérieurs chauffants.....	116
Voir : Régulateur de vitesse.....	215	Rétroviseurs extérieurs.....	84
Voir : Utilisation du régulateur de		Rabattement des rétroviseurs.....	84
vitesse.....	215	Réglage des rétroviseurs.....	84
Remorquage du véhicule sur les quatre		Rétroviseurs	
roues - Boîte de vitesses		Voir : Vitres et rétroviseurs.....	82
manuelle.....	261	Rodage.....	265
Remorquage du véhicule sur les quatre		Freins et embrayage.....	265
roues - Transmission		Moteur.....	265
automatique.....	262	Pneus.....	265
Remorquage de secours.....	263	Rodage	
Remorquage.....	256	Voir : Rodage.....	265
Remplacement d'une ampoule.....	292	Roue de secours	
Clignotant latéral.....	294	Voir : Changement de roue.....	315
Eclairage de plaque		Roues et pneus.....	303
d'immatriculation.....	296	Généralités.....	303
Eclairage intérieur avant.....	296		
Eclairage intérieur avant à LED.....	296		

S

S'asseoir dans la position correcte.....	123
Sécurité des enfants.....	23
Sécurités des enfants.....	33
Côté droit.....	33
Côté gauche.....	33
Sécurité.....	67
Serrure de capot	
Voir : Ouverture et fermeture du capot.....	281
Sièges à réglage manuel.....	125
Avance et recul des sièges.....	125
Réglage de la hauteur du siège.....	125
Réglage des dossiers de siège.....	125
Réglage du support lombaire.....	126
Siège passager double.....	127
Siège passager simple.....	126
Sièges arrière - Empattement	
court.....	132
Sièges de deuxième rangée.....	132
Sièges arrière - Empattement long.....	129
Sièges de deuxième rangée.....	129
Sièges de troisième rangée.....	131
Sièges chauffants.....	133
Sièges.....	123
Signaux sonores et indicateurs - Boîte	
de vitesses manuelle.....	92
Sonnerie d'avertissement de frein de	
stationnement serré.....	92
Sonnerie d'avertissement de phares	
allumés.....	92
Signaux sonores et indicateurs -	
Transmission automatique.....	93
Sonnerie d'avertissement de frein de	
stationnement serré.....	93
Sonnerie d'avertissement de phares	
allumés.....	93
Sonnerie d'avertissement de transmission	
automatique.....	93
Spécifications techniques	
Voir : Quantités et spécifications.....	327
Streaming audio en Bluetooth -	
Véhicules sans: SYNC 3.....	350
Sélection d'une source Bluetooth.....	350
Support d'appareil.....	141
SYNC™ 3 Dépannage.....	378
Applications.....	385
Audio USB et Bluetooth.....	379
Connectivité Wi-Fi.....	387
Informations supplémentaires et	
assistance.....	388
Reconnaissance vocale.....	378
Réinitialisation du système.....	388
Système de navigation.....	384
Téléphone.....	382
SYNC™ 3	353
Généralités.....	353
Système antipollution.....	172
Système audio	347
Système d'aide au stationnement	
avant.....	199
Indicateur de distance d'objet.....	200
Messages d'information de l'aide au	
stationnement avant.....	201
Système d'alerte de passager	
arrière.....	135
Système d'immobilisation	
Voir : Dispositif antivol passif.....	67
Système d'informations d'angle	
mort.....	232
.....	232
Activation et désactivation du	
système.....	234
Erreurs système.....	234
Utilisation du système d'informations	
d'angle mort.....	233
Système de détection latérale.....	201
Indicateur de distance d'objet.....	203
Système de maintien de	
trajectoire.....	228
Activation et désactivation du système de	
maintien de trajectoire.....	229
Affichage du système de maintien de	
trajectoire.....	231
Indicateurs du système de maintien de	
trajectoire.....	231
Messages du système de maintien de	
trajectoire.....	232
Régulations du système de maintien de	
trajectoire.....	229
Témoin d'avertissement du système de	
maintien de trajectoire.....	232
Système de notification automatique	
d'accident.....	41

Index

Système de réduction catalytique sélective.....	173
Consignes concernant le fluide AdBlue®.....	173
Consommation de fluide AdBlue®.....	176
Contrôle d'état du niveau d'AdBlue®.....	176
Contrôle du niveau d'AdBlue®.....	176
Messages d'information du système de réduction catalytique sélective.....	177
Remplissage du réservoir de fluide AdBlue®.....	174
Remplissage du réservoir de fluide AdBlue® avec un bidon.....	175
Remplissage du réservoir de fluide AdBlue® avec une pompe.....	174
Témoin d'avertissement du système de réduction catalytique sélective.....	177
Système de surveillance de la pression des pneus.....	310
Changement de pneus avec un système de surveillance de la pression des pneus.....	311
Changement de roues avec un système de surveillance de la pression des pneus.....	311
Compréhension du système de surveillance de la pression des pneus.....	311
Procédure de réinitialisation du système de surveillance de la pression des pneus.....	314
Système d'aide au stationnement arrière.....	197
Indicateur de distance d'objet.....	199
Messages d'information de l'aide au stationnement arrière.....	199
T	
Tableau de spécification des ampoules.....	337
Tableau de spécification des fusibles.....	273
Boîte à fusibles de l'habitacle.....	277
Boîte à fusibles du compartiment moteur.....	273
Boîte à fusibles du module de remorquage.....	278
Tapis de sol.....	266
Télécommande - Véhicules avec: Système d'entrée sans clé et bouton-poussoir de démarrage.....	45
Lame de clé escamotable.....	45
Localisation du véhicule.....	47
Remplacement de la pile.....	46
Télécommande - Véhicules avec: Télécommande avec lame escamotable.....	48
Localisation du véhicule.....	49
Remplacement de la pile.....	48
Téléphone.....	367
Android Auto.....	369
Apple CarPlay.....	369
Jumelage initial de votre téléphone portable.....	368
Messages texte (SMS).....	368
Utilisation de votre téléphone portable.....	368
Témoins d'avertissement et indicateurs.....	89
Indicateur de bougie de préchauffage.....	91
Indicateur de changement de vitesse.....	92
Indicateur de direction.....	90
Indicateur de régulateur de vitesse.....	90
Indicateur Start/Stop automatique.....	90
Témoin d'afficheur multimessage.....	92
Témoin d'airbags.....	89
Témoin d'allumage.....	91
Témoin d'antipatinage et de contrôle de stabilité.....	92
Témoin d'avertissement de batterie.....	90
Témoin d'avertissement de bouclage de ceinture de sécurité.....	91
Témoin d'avertissement de désactivation de l'antipatinage et du contrôle de stabilité.....	92
Témoin d'avertissement de système de freinage antiblocage.....	89
Témoin de bas niveau de carburant.....	91
Témoin de feu de brouillard avant.....	91
Témoin de feu de route.....	91
Témoin de feux allumés.....	91
Témoin de feux de brouillard arrière.....	92
Témoin de pneus sous-gonflés.....	91
Témoin de pression d'huile.....	92
Témoin de système de freinage.....	90

Index

Témoin de température de liquide de refroidissement du moteur.....	90
Témoin de verglas.....	91
Témoin du système d'information d'angle mort.....	90
Témoins du moteur.....	90
Traction d'une remorque.....	256
Transmission automatique.....	185
Inter-verrouillage du levier sélecteur.....	186
Positions du levier de vitesse.....	185
SelectShift™.....	186
Transmission manuelle.....	185
Engagement de la marche arrière.....	185
Informations générales.....	185
Triangle de signalisation.....	267
Trousse de premiers secours.....	267

U

Utilisation de chaînes à neige.....	309
Véhicules avec contrôle dynamique de stabilité.....	309
Utilisation de l'antipatinage.....	194
Activation et désactivation de l'antipatinage.....	194
Témoin d'avertissement de désactivation du système antipatinage.....	194
Témoin de dispositif antipatinage.....	194
Utilisation de la reconnaissance vocale.....	352
Applications.....	360
Diminution automatique de la vitesse du moteur de soufflerie.....	361
Divertissement.....	356
Généralités.....	356
Navigation.....	359
Paramètres vocaux.....	360
Services vocaux du téléphone.....	352
Téléphone.....	358
Utilisation de MyKey avec des systèmes de démarrage à distance.....	57
Utilisation de pneus hiver.....	308
Utilisation du programme de stabilité électronique.....	196
Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif.....	216
Activation du régulateur de vitesse adaptatif.....	217

Annulation de la vitesse réglée.....	219
Capteur bloqué.....	221
Commande manuelle du système.....	219
Derrière un véhicule.....	217
Désactivation automatique.....	220
Désactivation du régulateur de vitesse adaptatif.....	220
Modification de la vitesse réglée.....	219
Problèmes de détection.....	220
Programmation de l'écart de distance.....	218
Réglage de la vitesse du régulateur adaptatif.....	217
Régulateur de vitesse normal.....	222
Reprise de la vitesse réglée.....	219
Système non disponible.....	221
Utilisation en pente.....	220
Utilisation du régulateur de vitesse.....	215
Activation du régulateur de vitesse.....	215
Désactivation du régulateur de vitesse.....	216

V

Véhicule connecté – Dépannage - Véhicules avec: Modem.....	342
Véhicule connecté – Dépannage - Véhicules avec: SYNC 3.....	343
Véhicule connecté.....	341
Connexion du véhicule à un réseau mobile.....	341
Ventilateur de refroidissement du moteur - Diesel.....	286
Ventilateur de refroidissement du moteur - Essence.....	286
Ventilateur	
Voir : Ventilateur de refroidissement du moteur - Diesel.....	286
Voir : Ventilateur de refroidissement du moteur - Essence.....	286
Ventilation	
Voir : Commande de climatisation.....	111
Verrouillage de volant de direction - Véhicules avec: Bouton-poussoir de démarrage.....	147
Déverrouillage du volant.....	147

Index

Verrouillage de volant de direction -	
Véhicules sans: Bouton-poussoir de	
démarrage.....	146
Déverrouillage du volant.....	146
Verrouillage du volant.....	146
Verrouillage et déverrouillage.....	59
Confirmation du verrouillage et du	
déverrouillage.....	60
Déverrouillage.....	59
Déverrouillage automatique.....	62
Déverrouillage configurable.....	62
Déverrouillage en deux étapes.....	62
Déverrouillage en une étape.....	62
Double verrouillage.....	59
Ouverture de la porte coulissante.....	60
Ouverture des portes arrière doubles.....	60
Reverrouillage automatique.....	62
Sortie de secours arrière.....	61
Verrouillage.....	59
Verrouillage de chaque porte avec la	
clé.....	61
Verrouillage et déverrouillage des portes	
depuis l'intérieur.....	60
Verrouillages électriques des portes	
Voir : Verrouillage et déverrouillage.....	59
VIN	
Voir : Numéro de châssis du véhicule.....	332
Vitres et rétroviseurs.....	82
Volant de direction.....	69
Vue d'ensemble sous le capot - 1,0 l	
EcoBoost™.....	282
Vue d'ensemble sous le capot - 1.5L	
EcoBlue, Conduite à droite.....	284
Vue d'ensemble sous le capot - 1.5L	
EcoBlue, Conduite à gauche.....	283

